

Édouard Dolléans (1877-1954)

(1936)

Histoire du mouvement ouvrier

Tome I : 1830-1871

Texte de la quatrième édition : 1948.

Un document produit en version numérique par Jean-Claude Bonnier, bénévole,
professeur d'histoire et d'économie au Lycée de Douai, dans le département du nord de la France
Courriel: Jean-Claude.Bonnier@wanadoo.fr

dans le cadre de la collection: "Les classiques des sciences sociales"
fondée dirigée par Jean-Marie Tremblay,
professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi
Site web: http://www.uqac.quebec.ca/zone30/Classiques_des_sciences_sociales/index.html

Une collection développée en collaboration avec la Bibliothèque
Paul-Émile-Boulet de l'Université du Québec à Chicoutimi
Site web: <http://bibliotheque.uqac.quebec.ca/index.htm>

Cette édition électronique a été réalisée par Jean-Claude Bonnier, bénévole, professeur d'histoire et d'économie au Lycée de Douai, dans le département du nord de la France à partir de :

Édouard Dolléans (1877-1954)

Professeur à la Sorbonne, Directeur adjoint de l'École Normale Supérieure

Histoire du mouvement ouvrier

Tome I : 1830-1871.

Texte original

Édouard Dolléans, *Histoire du mouvement ouvrier. Tome I : 1830-1871.*

Paris, Librairie Armand Colin, 4^e édition, 1948, 397 pages. Collection “ Économie, sociétés, civilisations ”. Première édition : 1936. Épuisé chez l'éditeur.

Polices de caractères utilisée :

Pour le texte: Times New Roman, 12 points.

Pour les notes de bas de page : Times New Roman, 10 points.

Édition électronique réalisée au printemps 2003

Mise en page sur papier format
LETTRE (US letter), 8.5'' x 11''

Édition complétée le 9 juillet 2003 à Chicoutimi, Québec.

Correction apportée le 11 décembre 2003.

Table des matières

[Préface de Lucien Febvre](#)

Première partie : [Éveil](#)

Chapitre I: [La misère et l'espérance](#)

[I](#)

- a) [Une vision quotidienne de la misère](#)
- b) [La condition ouvrière dans toute la France](#)

La durée du travail.
L'insécurité de l'existence ouvrière : les salaires.
Le coût de la vie, l'alimentation et la race.
Le logement et les ateliers.

[II](#)

[III](#)

[IV](#)

Chapitre II : [Une classe nouvelle](#)

- a) [La réaction contre la révolution industrielle](#)

[I](#)

[II](#)

[III](#)

- b) [La déception des trois glorieuses](#)

Deuxième partie : [L'Amitié qui doit nous unir](#)

Chapitre I: [Vivre libres en travaillant](#)

[I](#)

[II](#)

[III](#)

Chapitre II : [La Rue Transnonain](#)

[I](#)

[II](#)

[III](#)

[IV](#)

[V](#)

[VI](#)

Troisième partie : [L'Expérience chartiste \(1836-1843\)](#)

Chapitre I: [Autonomie du mouvement ouvrier](#)

[I](#)
[II](#)

Chapitre II : [Réformisme et lutte de classes](#)

[I](#)
[II](#)
[III](#)
[IV](#)
[V](#)
[VI](#)

Quatrième partie : [Le mouvement ouvrier en face des idéologies](#)

Chapitre I: [Des grèves corporatives à l'Union ouvrière](#)

[I](#)
[II](#)
[III](#)

Chapitre II : [Frédéric Engels et les Chartistes, précurseurs du marxisme](#)

[I](#)
[II](#)
[III](#)

Chapitre III : [Proudhon, Karl Marx et le Manifeste Communiste](#)

[I](#)
[II](#)
[III](#)

Cinquième partie : [Le feu qui couve \(1848-1862\)](#)

Chapitre I: [1848](#)

[I](#)
[II](#)
[III](#)
[IV](#)
[V](#)
[VI](#)

Chapitre II : [Le règne des affaires et ses ombres](#)

[I](#)
[II](#)
[III](#)
[IV](#)

Sixième partie : [La Première Internationale \(1862-1870\)](#)

Chapitre I: [Capacité ouvrière](#)

[I](#)
[II](#)
[III](#)
[IV](#)
[V](#)
[VI](#)
[VII](#)
[VIII](#)
[IX](#)
[X](#)
[XI](#)

Chapitre II : [L'élan rompu par la guerre](#)

[I](#)
[II](#)
[III](#)
[IV](#)
[V](#)
[VI](#)
[VII](#)
[VIII](#)

Épilogue : [La Commune](#)

[I](#)
[II](#)
[III](#)
[IV](#)
[V](#)

[Index général](#)

Édouard Dolléans (1948),
Histoire du mouvement ouvrier. Tome I : 1830-1871.

Préface

[Retour à la table des matières](#)

Pour le livre vivant qu'on va lire, Édouard Dolléans me demande quelques mots d'introduction. L'orgueil serait de les lui refuser. C'est qu'il ne s'agit point ici de Préface endimanchée : d'un témoignage, simplement - celui qu'un historien, toujours préoccupé de l'incidence des faits économiques sur le destin des sociétés, doit rendre nécessairement à son compagnon d'armes, l'économiste historien. Pourvu, bien entendu, qu'ils aient l'un et l'autre en commun l'idée maîtresse : histoire, science de l'homme. Et qu'assaillis par les faits contradictoires ils sachent se camper, pareillement, au carrefour où toutes influences viennent se recouper et se fondre : je veux dire, dans la conscience des hommes vivant en société.

Or, cette position, c'est celle-là même qu'a toujours adoptée dans son œuvre Édouard Dolléans. Une œuvre qui pourrait s'inscrire, tout entière, sous la large rubrique d'Histoire non pas tant du Travail que des Travailleurs, et qui, mieux que d'autres, nous fournit l'occasion de jeter, sur la vaste province qu'étiquètent ces trois mots, un coup d'œil d'ensemble rapide, mais instructif.

Michelet, dans la *Préface* aussi belle que peu connue de son *Histoire du XIX^{ème} siècle*, nous montre un observateur contemplant de haut l'Europe de 1800 ; il dit lui-même « du haut d'un ballon » : hardiesse un peu désuète d'imagination et propre à faire sourire nos générations de libres aviateurs. Ce qui frappe sa vue ? En France, des masses énormes gravitant vers des casernes ; en Angleterre, des masses non moins

grandes s'entassant dans des fabriques, ces casernes du travail. « Tout entière, constate l'historien, l'Angleterre d'elle-même y a passé et s'est enterrée là. Où est-elle, la vieille Angleterre, avec ses classes agricoles, le paysan, le gentilhomme de campagne ? Tout cela, en trois quarts de siècle, a disparu, fait place à un peuple d'ouvriers enfermés aux manufactures. » La vieille Angleterre : mais bientôt aussi la vieille Allemagne, et la vieille France rurale du Nord et de l'Est ? Début d'un nouveau livre dans l'Histoire du Monde : celui précisément, dont Édouard Dolléans, de bonne heure, s'est voué à tourner les pages, lourdes d'un avenir qui est notre présent.

Or, de quoi s'agissait-il pour lui, essentiellement ? D'étudier la condition changeante des masses ouvrières ; d'en suivre les vicissitudes à travers le temps ; d'examiner pour lui-même, et en lui-même, le gros problème de l'influence exercée sur cette condition par les progrès de la technique, par les inventions s'enchaînant les unes aux autres et déterminant, directement ou indirectement, non seulement le niveau de vie des ouvriers, mais encore leurs attitudes et leurs sentiments ?

Belles et passionnantes études, que d'autres se sont préoccupés de mener à bien par des méthodes appropriées : noms d'auteurs et noms d'ouvrages sont sur toutes les lèvres. Mais pareil examen n'était, pour Édouard Dolléans, qu'une introduction au véritable objet qu'il se proposait d'atteindre. Et d'abord, à l'étude détaillée de la formation, de la structure, de l'organisation interne des masses ouvrières dans les divers pays, telles qu'elles résultent, à la fois, du passé et du présent de chacun d'eux. Au milieu de ces masses, comme autant de ferments, de petits groupes d'hommes, des noyaux d'ouvriers intelligents, énergiques, avides de lire, capables de réfléchir à leurs lectures comme à leurs expériences : une véritable aristocratie du monde ouvrier. C'est elle, au jour le jour, qui oriente les réactions mouvantes de la masse vis-à-vis, non seulement des problèmes vitaux que pose la technique, mais encore et surtout des grands problèmes généraux et sociaux - problèmes d'enseignement et d'éducation, de conquête et de défense des libertés, d'attitude en face de la paix et de la guerre, etc. - qui se dressent devant les masses ouvrières et suscitent dans leurs couches profondes des réactions si particulières.

Voilà qui pouvait rapprocher nettement Édouard Dolléans de l'objet véritable des recherches qu'il instaurait : je veux dire d'une étude attentive de ce qu'on peut nommer « le mouvement ouvrier », ce singulier n'impliquant pas, naturellement, la réduction arbitraire à l'unité de tous les pays et de toutes les masses ouvrières : il s'agit de déceler leurs caractères communs, non pas, certes, d'ignorer les oppositions et les diversités nationales.

Or, comment sont nés les mouvements ouvriers au sein de nos sociétés, peu à peu pénétrées et transformées par ce machinisme dont l'installation coïncide en Angleterre, à la fin du XVIII^e siècle, avec la première des deux révolutions industrielles qui ont bouleversé l'univers depuis cent cinquante ans - celle de James Watt, s'il faut un nom pour la baptiser ; la seconde s'appellerait, si l'on veut, celle de Gramme ? Comment, à l'épreuve des faits nouveaux, s'est modifiée ce qu'on pourrait appeler l'idéologie des travailleurs et constituée une mentalité proprement et spécifiquement ouvrière ? Quel rôle ont joué, dans la constitution d'une telle idéologie, d'une part les systèmes des critiques, des prophètes, des doctrinaires ; de l'autre, les idées élaborées spécialement par cette élite ouvrière dont nous parlions à l'instant ? Gros problème

d'influence : des idées sur les faits et, en retour, des faits sur les idées : celui-là même qu'il y a bien longtemps, dans la *Revue de Synthèse Historique* (1909), je posais moi-même à propos d'un petit livre substantiel de mon vieil ami Édouard Droz sur Proudhon, père unique, disait-il, ou tout au moins auteur principal du Syndicalisme français contemporain ; problème de vaste envergure, qu'il serait passionnant de reprendre et d'étudier à la lueur de biographies ouvrières précises, individuelles et vivantes, et par exemple, chez nous, en dressant, face aux affirmations dogmatiques des Saint-Simon, des Proudhon et des Marx, l'attitude de combat et l'activité nourrie d'expérience d'un Pelloutier, mort épuisé de misère et de maladie à trente-trois ans, ou bien, avant lui, celle des « hommes de la Commune », le relieur Varlin, le bronzier Camélinat, le comptable. Jourde - authentiques représentants d'une époque méditative et tourmentée.

Encore, par ces études, la série des points d'interrogation ne serait-elle point épuisée. Resterait à voir comment se sont constituées peu à peu les organisations nationales des masses ouvrières ; comment, par exemple, en France, se sont constituées lentement, laborieusement, par des centaines d'efforts obscurs et parfois contraires, la Fédération des Bourses, puis celle des Syndicats, puis enfin, au-dessus d'elles, la Confédération du Travail - cette oeuvre collective sur laquelle aucun homme n'a le droit, devant l'Histoire, d'apposer son nom ; comment enfin, au-dessus des institutions propres aux divers pays, s'est créée peu à peu une organisation générale, une sorte d'internationalisme ouvrier résultant et d'échanges, de plus en plus nombreux, d'idées entre des mouvements nationaux d'abord confinés en vases clos ; et de liaisons, de plus en plus étroites, entre les professions organisées de chaque pays ; et, finalement, de l'élaboration d'un droit ouvrier se définissant et se précisant chaque jour davantage. Voilà quelques-uns des innombrables problèmes qu'il s'agirait, si l'on voulait couvrir tout le vaste champ que nous prospectons, de poser correctement et d'étudier au triple point de vue de l'analyse des structures sociales, de la psychologie des mouvements collectifs ; finalement, de l'organisation et de la conquête d'un droit nouveau : le droit national ouvrier. Tout un monde de problèmes vivants.

Un monde de problèmes, mais qui n'ont fait reculer ni par leur ampleur ni par leur variété le travailleur plein de force et de maturité, nourri de lectures, mais aussi d'expériences, riche de la connaissance des textes et fort du maniement des choses qui a été pendant treize ans, de 1920 à 1933, à la tête du Secrétariat Général de la Chambre de Commerce Internationale, l'organisateur et l'animateur de sept ou huit grands congrès internationaux pour l'étude des problèmes d'échange les plus graves de l'après-guerre. Après avoir marqué sa place dans la plupart des grandes conférences économiques internationales qui caractériseront curieusement toute une phase de notre passé d'hier, Édouard Dolléans est venu simplement, par goût personnel et libre choix, reprendre à la Faculté de Droit de Dijon son enseignement universitaire ; un enseignement dont il sut toujours faire (son ancien collègue de la Faculté des Lettres, aux années fiévreuses d'avant-guerre, peut en donner ici le témoignage) mieux encore qu'une joie de l'esprit pour ses disciples : dans toute la force du terme, une amitié.

Nostalgie de raffiné, sensible au charme prenant des rues claires bordées de nobles hôtels qu'ombragent de grands arbres - ou de ces petites places à demi désertes qui nichent au flanc des églises dijonnaises : plages de silence et de douce lumière, sur quoi lentement se meut, pour rythmer les travaux paisibles, les heures et les saisons,

l'ombre fraîche des clochers bourguignons ? Peut-être. Mais, très certainement, désir d'ajouter à la chaîne un maillon, de reprendre et de pousser plus avant, dans la pleine maturité, l'œuvre hardiment conçue dans l'allégresse juvénile des débuts.

Déjà, il y a vingt-cinq ans, dans ses beaux livres sur Robert Owen et sur le mouvement chartiste en Angleterre, Édouard Dolléans cherchait à démêler les origines théoriques et les origines historiques du mouvement ouvrier. Déjà, il essayait de définir la part des constructeurs de systèmes et des promoteurs d'action, celle des théoriciens et celle des militants dans cette agitation confuse du Chartisme où se mêlèrent à la violence et à une sorte d'humour bouffon, des comportements hérités du puritanisme et les appels d'un lyrisme à la fois chétif et grandiloquent. Aujourd'hui, reprenant et élargissant ses études, il s'attache dans son histoire de la pensée ouvrière de 1830 à nos jours, à bien situer à son plan l'œuvre puissante d'un Marx, d'un Proudhon et d'un Bakounine ; mais s'il met en lumière le visage humain de ces grands artisans d'idées, ceux qu'il pousse au premier plan, ce sont les militants obscurs qui ont forgé, péniblement, cet instrument de défense puis de libération : le syndicalisme. Respect de la vérité psychologique d'une vivante histoire ? Sans doute. Mais aussi, peut-être, instinct secret d'un moraliste attentif à défendre une conception du monde où l'homme, méditant librement son destin, serait, non point une machine aux réactions avilies par la publicité, mais, comme disait Michelet : son propre Prométhée.

LUCIEN FEBVRE.

Édouard Dolléans (1948),
Histoire du mouvement ouvrier. Tome I : 1830-1871.

Première partie

Éveil

« Vivre, pour l'ouvrier, c'est ne pas mourir... »
A. GUÉPIN (1835)

« LES REPRÉSENTANTS DE LA NATION COMPRENDRONT QUE NOS BESOINS
SONT AUSSI JOURNALIERS QUE NOS TRAVAUX. »
LES OUVRIERS IMPRIMEURS (août 1830)

[Retour à la table des matières](#)

Première partie : Éveil

Chapitre I

La misère et l'espérance

[Retour à la table des matières](#)

Tout au long des quarante années qui vont de 1830 à 1870 s'élève une plainte. Les mêmes murmures, les mêmes appels inentendus. Parfois le murmure se transforme en une clameur ; les volontés se nouent en une action plus nette, et l'échec provoque soudain l'émeute. De temps à autre, une insurrection dont la répression réduit au silence, pendant quelques années, la voix des classes laborieuses. « En vain, comme dit Sismondi, ferait-on croître du blé pour ceux qui ont faim, ou fabriquerait-on des habits pour ceux qui sont nus, s'ils ne sont pas en état de payer... »

Ce cri qu'arrache la misère est irrépressible. Aussi, la voix reprend sa plainte monotone. Peu à peu, cette voix s'affermir ; au cri de la souffrance se mêle un cri d'espoir.

L'atmosphère de ces quarante années de luttes ouvrières a été lourde comme un ciel gris chargé de nuages, toujours trouble, parfois traversé d'éclairs.

Sur une trame sombre se trace l'histoire ouvrière, une trame que rehaussent les broderies tantôt vulgaires, tantôt brillantes des idéologues. Mais le fond reste le même : le labeur des hommes, l'effort pour gagner le pain quotidien ; la difficulté de maintenir l'équilibre du budget familial, sans cesse rompu par la maladie et le chômage. Lutte contre le destin adverse. Jour par jour, les travailleurs soutiennent cette lutte sans éclat et qui n'éclaire d'aucune gloire les obscurs.

Obscure est leur vie ; parfois tragique lorsque le destin s'acharne. Obscur est leur effort, un effort mêlé de sacrifices quotidiens. Et d'héroïsme. J.-P. Proudhon a raison de s'enorgueillir de cette race de paysans travailleurs dont il descend : Catherine Simonin, sa mère, et son grand-père maternel, le Tournesi, ont eu des vertus dignes des héros de Plutarque. Ainsi des traits de courage et de stoïcisme marquent la vie de tant de travailleurs qui peinent et meurent obscurs.

Le travail constitue l'armature de l'existence ouvrière. En dehors même de la création artistique, qui prolonge l'œuvre de l'artisan, une beauté rayonne de l'effort, fût-il le plus matériel : car de ces efforts conjugués dépend le bien-être de l'ensemble des êtres vivant en société. La plupart des travailleurs n'ont pas conscience de cette beauté ; dans leur vie, la peine l'emporte infiniment sur la joie.

Au cours du XIXe siècle, la Révolution industrielle et les inventions vont réduire la valeur que la possession d'un métier donnait à l'artisan.

Déjà, en 1841, le compositeur typographe Adolphe Boyer peut écrire : « Maintenant, avec la division du travail, les procédés nouveaux et les machines, la plupart des états tendent à devenir purement mécaniques et les ouvriers de toutes les professions seront bientôt rejetés dans la classe des hommes propres à tout faire... Bientôt, on n'aura plus besoin des travailleurs que pour tourner des manivelles, porter les fardeaux, et faire les courses ; il est vrai qu'ils auront l'instruction primaire, c'est-à-dire que leur intelligence sera assez développée pour comprendre que la société les rejette comme des parias. Par la simplification dans les moyens de fabrication, l'homme n'a plus besoin ni de sa force physique, ni de son aptitude, et n'est pas plus nécessaire qu'un enfant... »

L'ouvrier tend à se sentir individuellement moins nécessaire. Et, en même temps, le contact entre l'artisan et son oeuvre étant coupé, l'intérêt de l'ouvrier s'éloigne et parfois même se détache complètement de son travail.

Le métier était le support traditionnel du travailleur. La machine, peu à peu, dépossède l'artisan, l'ouvrier, de son métier et de la raison d'être de son existence. La machine poursuivra cette œuvre de dépossession jusqu'au jour où le travailleur désâmé se sentira contraint de chercher, en dehors de son travail, un point d'appui.

En même temps qu'elle dépossède l'ouvrier, la machine trop souvent le jette à la rue. Le rythme de la grande production fait peser sur le travailleur l'incertitude ; la menace de manquer de travail reste suspendue sur l'ouvrier. L'incertitude, peut-être le pire des maux.

La tâche quotidienne devient lourde lorsqu'à chaque instant peut échapper le salaire, lorsqu'au bout de jours et de jours d'un travail presque sans loisirs, s'ouvre la perspective d'un brusque chômage, d'une vieillesse sans pain.

Nul siècle ne fut plus sombre, ni plus cruel aux travailleurs que le XIXe siècle. La première éclaircie se produit, en France et en Grande-Bretagne, entre 1830 et 1834.

I

[Retour à la table des matières](#)

De l'extrême dénuement à la vie difficile, toutes les nuances, dégradées, de la condition ouvrière se reflètent dans les documents de l'époque. Les enquêteurs individuels concentrent leur attention sur une industrie ou sur une région, mais leurs observations sont confirmées par les enquêtes plus générales : tels *Le Tableau* de Villermé de l'état physique et moral des ouvriers employés dans les manufactures de coton, de laine et de soie ; la Handloom weavers' Enquiry ; le rapport du Sadler's Committee sur le travail des enfants (1831), le premier et le deuxième rapport de la Factory Commission sur le travail des enfants dans les usines (1833-1834), et le rapport de la Poor Law Commission (1834).

De ces enquêtes, individuelles ou générales, détachons quelques faits symboliques, empruntés à la condition des artisans, des ouvriers à domicile et du prolétariat industriel en France. Le prochain chapitre sera plus particulièrement consacré à la Grande-Bretagne.

a) Une vision quotidienne de la misère

[Retour à la table des matières](#)

Un médecin de Nantes, A. GUÉPIN¹, a décrit la condition des ouvriers à domicile, qui ont 300 francs à dépenser par an et qu'il distingue des travailleurs qu'il appelle aisés, imprimeurs, maçons, charpentiers, menuisiers, et dont les ressources oscillent entre 600 et 1000 francs par an :

« Il n'est personne, a moins d'avoir étouffé tout sentiment de justice, qui n'ait dû être affligé en voyant l'énorme disproportion entre les joies et les peines de cette classe... On aimerait à voir quelques compensations à ses misères : le repos après le travail ; un service rendu après un service donné ; un sourire après un soupir ; des joies matérielles ou des joies d'amour-propre ; quelque chose enfin. Et cependant, à l'ouvrier dont nous parlons, rien de tout cela n'est donné en échange de son travail.

¹ A. GUÉPIN, *Nantes au XIXe siècle*, Sebire (1825), in-18, pp. 484 et sqq. Guépin nous intéresse comme source, pour sa connaissance du monde ouvrier, - et pour son rôle de « sous-officier de la propagande » saint-simonienne et fouriériste (Georges DUVEAU, *Méthode historique*).

« *Vivre, pour lui, c'est ne pas mourir.* Au delà du morceau de pain qui doit nourrir, lui et sa famille, au delà de la bouteille de vin qui doit lui ôter un instant la conscience de ses douleurs, il ne prétend à rien, il n'espère rien.

« Si vous voulez savoir comment il se loge, allez par exemple à la rue des Fumiers, qui est presque exclusivement occupée par cette classe ; entrez, en baissant la tête, dans un de ces cloaques ouverts sur la rue et situés au-dessous de son niveau. Il faut être descendu dans ces allées où l'air est humide et froid comme une cave ; il faut avoir senti son pied glisser sur le sol malpropre et avoir craint de tomber dans cette fange, pour se faire une idée du sentiment pénible qu'on éprouve en entrant chez ces misérables ouvriers. De chaque côté de l'allée, et par conséquent au-dessous du sol, il y a une chambre sombre, grande, glacée, dont les murs suintent une eau sale ; recevant l'air par une espèce de fenêtre semi-circulaire qui a deux pieds dans sa plus grande élévation. Entrez, si l'odeur fétide qu'on y respire ne vous fait pas reculer. Prenez garde, car le sol inégal n'est ni pavé ni carrelé, ou au moins les carreaux sont recouverts d'une si grande épaisseur de crasse qu'on ne peut nullement les apercevoir. Et vous voyez ces trois ou quatre lits, mal soutenus et penchés, à cause que la ficelle, qui les fixe sur leurs supports vermoulus, n'a pas elle-même bien résisté. Une paillasse, une couverture formée de lambeaux frangés, rarement lavée, parce qu'elle est seule ; quelquefois des draps, quelquefois un oreiller, voilà le dedans du lit. Des armoires ; on n'en a pas besoin dans ces maisons. Souvent un métier de tisserand et un rouet complètent l'ameublement... C'est là que, souvent sans feu l'hiver, sans soleil le jour, à la clarté d'une chandelle de résine, le soir, des hommes travaillent pendant 14 heures pour un salaire de 15 à 20 sous.

« Quoi que nous puissions dire de cette misérable fraction de la société, le détail de ses dépenses parlera plus haut : loyer, 25 francs ; blanchissage, 12 francs ; combustibles (bois et tourte), 35 francs ; lumière, 15 francs ; réparation de meubles détériorés, 3 francs ; déménagement au moins une fois par an, 2 francs ; chaussures, 12 francs ; habits (ils se vêtissent de vieux habits qu'on leur donne), 0 ; médecin-pharmacien, 0 (des sœurs de charité leur délivrent des médicaments sur bons de médecin) ; soit 104 francs. Il faut que 196 francs, complétant les 300 francs (salaire annuel), suffisent à la *nourriture de 4 à 5 personnes*, qui doivent consommer au minimum, *en se privant beaucoup*, pour 150 francs de pain. Ainsi il leur reste 46 francs pour acheter le sel, le beurre, les choux et les pommes de terre. Et si l'on songe que le cabaret absorbe encore une certaine somme... on comprendra... que l'existence de ces familles est affreuse.

« Or, il arrive souvent à maints philanthropes, devisant entre le café et la liqueur de la misère du peuple et de ses causes, il leur arrive souvent d'accuser l'ivrognerie comme la cause principale. Nous pensons qu'on ne détruit une habitude mauvaise qu'en la remplaçant par une meilleure. Et nous le demandons, quelle distraction est à la disposition de l'ouvrier pour ses loisirs du dimanche ? Il lui reste la campagne l'été, et il ne s'en fait pas faute. Mais l'hiver ? Une chambre dans la rue des Fumiers ou ailleurs, avec des cris d'enfants, et avec la société d'une femme souvent aigrie par la misère, ou... le cabaret...

« Les enfants de cette classe, jusqu'au jour où ils peuvent, moyennant un travail pénible et abrutissant, augmenter de quelques liards la richesse de leurs familles,

passent leur vie dans la boue des ruisseaux. Ce sont eux qui font peine à voir, pâles, bouffis, étiolés, avec leurs yeux rouges et chassieux, comme une autre nature, auprès de ces jolis enfants si roses, si sveltes, qui folâtraient sur le Cours Henri IV. C'est que, voyez-vous, il s'est fait une épuration ; les fruits les plus vivants se sont développés ; mais beaucoup sont tombés sous l'arbre. Après vingt ans, on est vigoureux ou l'on est mort. De fait, les ouvriers de cette classe n'élèvent pas, en moyenne, le quart de leurs enfants.

« Parmi les maladies des tisserands qui composent en grande partie cette dernière classe, les plus communes sont les catarrhes et les phtisies pulmonaires, les rhumatismes chroniques, les névralgies, et peut-être plus particulièrement la névralgie faciale, l'angine, l'ophtalmie. Les enfants, sans parler des scrofules qui se présentent chez eux avec les formes les plus hideuses, sont décimés, dès leur première enfance, par deux maladies que le manque de soins rend chez eux bien souvent funestes : le catarrhe pulmonaire pendant les froids d'hiver, et surtout l'été et au commencement de l'automne, la diarrhée, liée souvent au carreau....

«Cependant, le prolétaire rentre dans sa misérable chambre où le vent siffle à travers les fentes ; et après avoir sué au travail après une journée de *14 heures*, il ne changeait pas de linge en rentrant parce qu'il n'en avait pas. »

b) La condition ouvrière dans toute la France

La durée du travail.

[Retour à la table des matières](#)

En France, la journée de travail est, pour les ouvriers des manufactures de coton et de laine, de 15 heures à 15 heures.

Dans la filature mécanique, la durée de la journée, partout où l'on peut travailler à la lumière de la lampe, est, pour les deux sexes et pour tous les âges, selon les saisons, de 14 à 15 heures, sur lesquelles on consacre une ou deux heures au repas et au repos, ce qui réduit le travail effectif à 13 heures par jour. Mais, pour beaucoup d'ouvriers qui demeurent à une demi-lieue ou même à une lieue et cinq quarts de lieue de l'usine², il faut ajouter chaque jour le temps nécessaire pour se rendre à l'atelier et retourner chez eux.

Dans les villes d'Alsace, où la cherté des loyers et le niveau des salaires ne permettent pas aux ouvriers en coton de se loger auprès de leurs ateliers, les filatures et les tissages mécaniques s'ouvrent généralement le matin à 5 heures et se ferment le

² VILLERMÉ, Tableau de l'état physique et moral des ouvriers employés dans les manufactures de soie, coton et laine, Paris, Renouard, 1840, Tome 1, p. 122.

soir à huit, quelquefois à neuf. Ainsi la journée de travail est au moins de 15 heures. Une demi-heure pour le déjeuner, une heure pour le dîner. Par conséquent, les travailleurs ne fournissent jamais moins de 13 h. 1 / 2 de travail par jour. Dans les ateliers où l'on tisse à la main, la durée du travail est plus longue parce que beaucoup de tisserands emportent chez eux des fils qu'ils tissent en famille. La journée commence souvent avec le jour, quelquefois plus tôt, et elle se prolonge très tard dans la nuit, jusqu'à 10 ou 11 heures.

L'insécurité de l'existence ouvrière : les salaires.

Les salaires des ouvriers des industries textiles, les trois branches principales du travail mécanique en France en 1835, sont, selon Villermé, « partout insuffisants et incertains ».

Si l'on retranche les tisserands et les simples journaliers, dont la plupart sont si mal rétribués (c'est-à-dire plus de la moitié de la population laborieuse, et, avec les femmes, plus des trois quarts), le salaire moyen des travailleurs est d'environ 2 francs pour l'homme, un franc pour la femme, 45 centimes pour l'enfant de 8 à 12 ans, 75 centimes pour celui de 13 à 16 ans.

« ... En général, un homme seul gagne assez pour faire des épargnes ; mais c'est à peine si la femme est suffisamment rétribuée pour subsister, et si l'enfant au-dessous de 12 ans gagne sa nourriture³. »

En réunissant les salariés industriels et agricoles, la moyenne est de 1,38 par jour, et de 260 journées de travail par an. Le ménage où l'homme et la femme travaillent tous les deux arrive à gagner, péniblement, 477 francs par an. Beaucoup d'enfants ne reçoivent que 30 centimes par jour.

Mais, dans certaines régions manufacturières, le salaire est beaucoup plus bas. La moyenne « a été pour tous les ouvriers d'une grande manufacture d'Alsace de 73 centimes en 1832 ». Dans la même région, le salaire annuel est de 138 francs, soit 46 centimes par jour, si l'on tient compte des jours sans travail.

En décembre 1831, Lelong, adjoint à la Mairie de Rouen, comparant les dépenses nécessaires des ouvriers avec leurs salaires, reconnaît que, pour le plus grand nombre, les salaires sont au-dessous des besoins. Et ces constatations sont confirmées par un rapport des délégués de l'Industrie Cotonnière, de la même époque : les salaires sont inférieurs au budget le plus strict des dépenses d'une famille pauvre⁴.

« Il faut admettre, dit Villermé, que la famille dont le travail est si peu rétribué ne subsiste avec ses gains seuls qu'autant que le mari et la femme se portent bien, sont employés pendant toute l'année, n'ont aucun vice et ne supportent d'autre charge que celle de leurs deux enfants en bas âge. Supposez un troisième enfant, un chômage,

³ *Id.*, Tome2, pp. 13 et 83.

⁴ « Nos ouvriers ne gagnaient même pas assez pour nourrir leurs familles, quoique travaillant 20 heures par jour. » *Enquête relative à diverses prohibitions*, Déposition de Barbet, délégué de la Chambre de Commerce de Rouen, le 28 octobre 1834. Paris, 1835.

une maladie, le manque d'économie, des habitudes ou seulement une occasion fortuite d'intempérance, et cette famille se trouve dans la plus grande gêne, dans une misère affreuse, il faut venir à son secours. »

La plus grande gêne, une misère affreuse. Voilà la condition normale des travailleurs si toutes les circonstances favorables ne sont pas réunies. Or l'une d'entre elles manque le plus souvent, puisque les chômages sont fréquents et que les ouvriers les plus favorisés sont rarement employés toute l'année. On peut dire, sans forcer les conclusions de Villermé, que le budget de la famille ouvrière est sans cesse en déséquilibre. Villermé cite cet exemple caractéristique de l'instabilité de l'existence ouvrière : dans une filature de Rouen, en 1831, de l'aveu même du filateur, les 6/10 de ses ouvriers, soit 61 sur 100, en supposant qu'ils fussent continuellement employés, ne gagnaient pas, chacun en particulier, assez pour se procurer le strict nécessaire : « Dix centimes par jour au dessus ou bien au-dessous du taux nécessaire à l'entretien d'un travailleur économe et sans famille, suffisent pour le placer dans une sorte d'aisance ou pour le jeter dans une grande gêne. »

Le coût de la vie, l'alimentation et la race.

Dans *La Misère des ouvriers et la marche à suivre pour y remédier*⁵, en 1832, le baron de Morogues a calculé les chiffres du budget ouvrier dans les villes industrielles. La dépense nécessaire à une famille composée d'un père, d'une mère et de deux enfants est, pour la nourriture, de 570 francs, de 130 francs pour le logement, 140 pour les vêtements, plus 19 francs de divers : soit 860 francs. Sur toutes ces dépenses, l'ouvrier ne pourra qu'à grand'peine réaliser un huitième de réduction : soit 100 francs. Si cet ouvrier et sa famille ne gagnent pas 760 francs, ils seront dans la misère et auront besoin de l'assistance publique. Ces 760 francs peuvent provenir 1° du travail de l'ouvrier pendant 300 jours à 1 fr. 50, soit 450 francs ; 2° de celui de sa femme pendant 200 jours à 90 centimes, soit 180 francs ; 3° de celui de ses enfants pendant 260 jours, 130 francs ; soit au total 760 francs. Au-dessous de ce gain, la famille de l'ouvrier des villes, selon le baron de Morogues, est dans la misère. C'est ce qui se produit régulièrement pendant les années de crise où l'ouvrier ne travaille pas 300 jours par an. Pour l'ouvrier des campagnes, le baron de Morogues arrive à un total de 620 francs. Les évaluations d'Alban de Villeneuve Bargemont s'accordent avec celles du baron de Morogues pour la famille de l'ouvrier agricole mais, selon lui, le chiffre de 860 est insuffisant pour les familles ouvrières des villes industrielles et de la région du Nord de la France.

En fait, bien souvent, surtout en période de crise, l'ouvrier est obligé de se contenter du strict nécessaire, tel que Villermé le définit : l'ouvrier vit avec trois ou quatre sous de pain et trois ou quatre sous de pommes de terre. La conséquence d'une telle

⁵ BARON DE MOROGUES, *De la Misère des ouvriers et de la marche à suivre pour y remédier*, in-8°, Huzard, 1832. (Bib. Nat., R 44 581).

alimentation est le rachitisme de la race. C'est ce que, dans ses recherches statistiques sur Mulhouse, constate Achille Pénot. Il étudie la différence entre la mortalité dans les classes aisées et la mortalité dans les classes pauvres : les probabilités de la vie sont, pour les enfants de négociants et de gens aisés, de 29 ans environ ; elles ne sont que de 2 ans pour les enfants dans l'industrie cotonnière. La moyenne générale de la vie humaine, en 16 ans, a considérablement diminué à Mulhouse, où elle était de 25 ans 9 mois 12 jours en 1812; en 1827, elle est descendue à 21 ans 9 mois. Le calcul des chances de vie selon les différentes professions donne aux enfants des manufacturiers et négociants 28 années probables de vie à leur naissance, contre une année et demie aux enfants des tisserands et ouvriers des filatures. La misère est telle que « la plupart des ouvriers voient périr leurs enfants avec indifférence et quelques fois avec joie ⁶ »

Le logement et les ateliers.

Dans les villes industrielles, les ouvriers sont entassés par familles de cinq à six personnes, parfois par deux familles, dans une chambre de trois à quatre mètres, chambre humide, mal éclairée, mal aérée ; ou bien, sous les toits, dans des greniers trop froids en hiver, trop chauds en été.

Lille et le département du Nord sont alors déjà un des plus gros centres industriels de la France ; 396 000 personnes vivent du travail des manufactures : « Sans instruction, sans prévoyance, abrutis par la débauche, énervés par les travaux des manufactures, entassés dans des caves obscures ou dans des greniers où ils sont exposés à toutes les rigueurs des saisons, les ouvriers parviennent à l'âge mûr sans avoir fait aucune épargne, et hors d'état de suffire complètement à l'existence de leur famille, qui est presque toujours très nombreuse.... Beaucoup sont en proie à des infirmités héréditaires... »

À Lille, Villermé visite la rue des Etaques « et les allées, les cours étroites, tortueuses et profondes » qui communiquent avec elle : une population de 3 000 habitants qui, en moyenne, ont, pour chacun, huit mètres carrés d'espace... C'est-à-dire plus entassés que dans les deux quartiers alors les plus peuplés de Paris.

La brusque poussée de la révolution industrielle dans certaines régions ou dans certaines localités a provoqué l'agglomération de la population ouvrière autour des fabriques et porté les loyers à un prix exorbitant. « Les loyers augmentent, dit E. Buret, avec les progrès de la misère... » Une chambre de 10 à 12 pieds carrés, basse, malsaine, coûte de 72 à 108 francs par an. Le loyer se paie tous les 15 jours ; en Angleterre chaque semaine, « une cave de Liverpool se loue 4 à 6 shillings la semaine ». Un prix aussi exorbitant, dit Villermé, tente les spéculateurs ; aussi font-ils bâtir cha-

⁶ Achille PÉNOT, Discours sur quelques recherches de statistique comparée faites sur Mulhouse, sept. 1828, Mulhouse, l'auteur, in-8°.

que année de nouvelles maisons pour les ouvriers de la fabrique, et ces maisons sont à peine élevées que la misère les remplit d'habitants ⁷.

Les ouvriers travaillent réunis dans des ateliers insalubres. Dans les filatures de coton, l'air est souvent irrespirable, l'hygiène et l'organisation de la sécurité, inexistante ; la phtisie cotonneuse sévit parmi les ouvriers occupés au battage du coton brut.

L'organisation du travail n'est pas plus favorable pour les autres catégories d'ouvriers travaillant dans des ateliers ; notamment pour les ouvriers en soie. Villermé raconte qu'à Nîmes, dans un atelier de triage de soie où il y avait 4 fourneaux ou bassines, il a vu travailler, pour un salaire de 8 à 18 sous par jour, une vieille femme bossue et 3 jeunes filles dont 2 contrefaites, qui servaient chacune de moteurs pour tourner les dévidoirs.

De telles conditions de travail sont plus dures encore pour les enfants.

« [À Lyon], des enfants très jeunes sont placés au rouet destiné à faire les canettes ; là, constamment courbés, sans mouvements, sans pouvoir respirer un air pur et libre, ils contractent des irritations qui deviennent par la suite des maladies scrofuleuses ; leurs faibles membres se contournent, et leur épine dorsale se dévie ; ils s'étiolent, et, dès leurs premières années, sont ce qu'ils devront être souvent toujours, débiles et valétudinaires. D'autres enfants sont occupés à tourner des roues qui mettent en mouvement de longues mécaniques à dévider ; la nutrition des bras s'accroît aux dépens de celle des jambes, et ces petits malheureux ont souvent les membres inférieurs déformés ⁸ »

Villermé estime que, si le travail de dévideurs de trames et de porteurs de bobines n'exige guère de la part des enfants qu'une simple surveillance, pour tous, la fatigue résulte d'une station debout beaucoup trop prolongée. Les enfants restent 16 à 17 heures debout, chaque jour, dans une pièce fermée, sans pouvoir changer de place ou d'attitude : « Ce n'est pas un travail à la tâche, c'est une torture ; on l'inflige à des enfants de 6 à 8 ans, mal nourris, mal vêtus, obligés de parcourir, dès 5 heures du matin, la longue distance qui les sépare des ateliers, à laquelle s'ajoute le soir le retour des mêmes ateliers. Il en résulte une mortalité infantile excessivement élevée. »

Surmenage précoce et sous-alimentation continue ont pour résultat de fabriquer des êtres physiquement mutilés pour la vie. Norbert Truquin, dans ses *Mémoires et aventures d'un prolétaire*, constate que « l'hygiène des ateliers, la poussière (des soies ou des déchets de coton) qu'ils respirent contribuent à détruire la santé des tisseurs adultes : leur corps débile marque chaque année, au conseil de révision, le déchet d'une race surmenée et sous-alimentée. »

⁷ VILLERMÉ, *op. cit.*, tome I, p. 28.

⁸ J.-B. MONFALCON, *Histoire des insurrections de Lyon*, p. 30, Lyon, Louis Perrin, et Paris, Delaunay, juin 1834.

II

[Retour à la table des matières](#)

Au cours du XIX^{ème} siècle, la condition matérielle des travailleurs suit les fluctuations des vicissitudes économiques. Leur condition morale devient pire par la rupture complète des liens personnels.

Entre 1836 et 1850, le régime de la grande production capitaliste se développe sous sa première forme, individualiste. Les entreprises individuelles sont conduites par des chefs qu'en Grande-Bretagne on appelle *les capitaines d'industrie* : âpres au gain mais hardis, ils acceptent risques et responsabilités.

A partir de 1851, s'amorce une transformation des entreprises, une évolution du capitalisme. Proudhon a été, en France, un des premiers à en prévoir les conséquences, lorsque le 8 septembre 1852, à Lyon, il insère dans son carnet cette note inédite : « La France sera livrée au monopole des compagnies, à la féodalité. Voilà le régime féodal qui vient. Les tissus, les fers, les grains, les liquides, les sucres, les soies, tout est en voie de monopole ⁹ »

En 1863, dans la brochure : *Quelques vérités sur les élections de Paris*, Tolain constate que l'évolution vue par Proudhon s'accroît : « Les capitaux se concentrent et s'organisent en puissantes associations financières et industrielles. Si nous n'y prenons garde, cette force sans contrepoids régnera bientôt despotiquement. »

La loi de 1867 sur les sociétés anonymes est la formule juridique qui consacre cette évolution d'un capitalisme individualiste : celui-ci va progressivement muer en un capitalisme anonyme et irresponsable. Cette évolution demandera pour se parfaire plus d'un quart de siècle et c'est seulement dans la première décennie du XX^e siècle qu'apparaîtront les formes achevées du capitalisme monopoliste. Mais, durant les premières années de l'Empire « libéral », entre 1860 et 1865, les conséquences sociales de cette seconde forme du capitalisme se sont fait sentir : les écrivains et les militants ouvriers ont mesuré la répercussion de cette évolution sur les relations sociales à l'intérieur de l'entreprise.

Déjà, dans l'étude qu'il publie, en 1859, sur le régime des manufactures, Louis Reybaud, membre de l'Institut, aperçoit les conséquences économiques et sociales de la concentration. « L'isolement, qui naguère dominait dans l'industrie, y devient l'exception ; c'est la concentration qui prévaut. Peu à peu, et dans tous les genres de produits, les petits ateliers domestiques disparaissent devant les grands établissements manu-

⁹ *Carnets intimes* de Proudhon, ms. inédits.

facturiers.... L'avenir, sauf quelques exceptions, sera l'achèvement de l'œuvre qui date des premières années du siècle, et qui se poursuit sous nos yeux, c'est-à-dire la transformation de toutes les industries petites ou moyennes en grandes industries, la substitution dès groupes aux unités, et des forces collectives aux forces individuelles... »

Louis Reybaud, qui reste fidèle au libéralisme économique, se demande néanmoins « quel contrepois donner à ce pouvoir d'un chef d'établissement qui dispose d'existences nombreuses, sans que sa responsabilité soit ni bien réglée ni bien définie, et cela - ajoute Louis Reybaud - en évitant de soumettre le maniement des affaires à des servitudes qui pourraient leur être préjudiciables ? »¹⁰

L'écrivain conservateur et l'économiste libéral qu'est Louis Reybaud reconnaît le pouvoir absolu dont dispose le chef d'entreprise.

Mais Louis Reybaud n'admet comme contrepois à ce pouvoir arbitraire que la force de l'opinion ; car « l'âme de l'industrie, son élément essentiel, est la liberté des mouvements, et qu'y attenter d'une façon profonde, c'est la frapper dans les organes mêmes de sa vie ».

Au fur et à mesure que, progressivement, les entreprises individualistes, en se concentrant, deviennent des entreprises anonymes, les dangers que présente le pouvoir absolu et arbitraire du chef d'entreprise s'accroissent. C'est ce que, dès 1862, constate Augustin Cochin dans l'étude sur *La condition des ouvriers français* : « Le maître est un être inventé par la loi, on ne le voit jamais, il n'a pas de visage. » Deux ans après, Augustin Cochin, dans un mémoire à l'Académie des Sciences morales, *Paris, sa population, son industrie*¹¹, insiste sur le danger social qu'à ses yeux constitue cette substitution au visage humain du masque anonyme : « L'ouvrier parisien n'est en relation ni avec le patron, ni avec les écoles, ni avec l'Église, ni avec les autorités... La société anonyme et la charité légale tuent le patronat bienveillant et affectueux du maître. »

De son côté, l'ouvrier imprimeur sur papiers peints Héliçon, que nous retrouvons parmi les plus actifs militants des commissions de l'Internationale parisienne, constatant la disparition de ce que conservaient encore de personnel les relations industrielles, condense en une phrase les conséquences de cette disparition : « L'ouvrier n'a plus en face de lui qu'un être abstrait, la Compagnie. »

Aux yeux des ouvriers, la nouvelle puissance qui s'incarne dans cette entité juridique n'est autre chose que la « reconstitution de la féodalité sous une forme plus despotique et plus odieuse encore, lorsqu'elle devient anonyme ».

L'anonymat n'implique pas seulement une gestion impersonnelle, donc sans humanité, mais aussi il autorise et facilite l'irresponsabilité, la transmission du risque de l'administration aux actionnaires. Il faudra attendre les premières années du XXe siècle pour que ce régime d'irresponsabilité s'établisse sur la structure des sociétés en pyra-

¹⁰ Louis REYBAUD, *Études sur le régime des Manufactures, Condition des ouvriers en soie*, p. 3 et suivantes, Introduction ; Michel Lévy Frères, 1859.

¹¹ Augustin COCHIN, *De la condition des ouvriers français d'après les derniers travaux*, Paris, Douniol, in-8°, 1862, p. 48, et *Paris, sa population, son industrie*, Paris, in-8°, juin 1864, p. 86.

mide, et trouve sa forme achevée dans la Holding et dans les unions personnelles entre Holdings et groupes de sociétés.

C'est donc pendant les années 60 à 70 que la transformation du capitalisme en France commence à faire sentir ses conséquences sociales. En Grande-Bretagne, la même évolution s'accomplit. Et, dans l'un et l'autre pays, elle rend plus pénible aux travailleurs l'arbitraire de l'autorité. En s'éloignant, en se détachant de l'usine, la direction de l'entreprise paraît détenir une autorité plus inhumaine. Mais cette autorité n'est jamais plus détestée que sous la forme qu'elle prend pour assurer la discipline : le règlement de l'atelier.

Le règlement d'atelier, convention unilatérale, que, lors de l'embauche, l'ouvrier est contraint d'accepter, donne lieu à de nombreux abus. Citons seulement quelques cas, soit en France, soit en Grande-Bretagne. Le règlement des usines du Creusot permettait d'infliger 50 francs d'amende à un ouvrier pour n'avoir pas dénoncé un camarade (1870), et, au commencement de 1869, les amendes infligées aux ouvrières absorbaient parfois, sur un salaire de 30 francs, la somme de 26 fr. 75.

En Grande-Bretagne, parmi tant d'autres, citons le règlement des filatures de Tyldesley, près de Manchester : « A Tyldesley, les hommes travaillent, par une température de 80 à 84° Fahrenheit, 14 heures par jour, l'heure du dîner comprise ; la porte est fermée aux heures de travail sauf une demi-heure pour l'heure du thé ; les travailleurs ne sont pas autorisés à envoyer chercher de l'eau pour se rafraîchir dans l'atmosphère étouffante de la filature ; l'eau de pluie même est sous cadenas, par ordre du patron, sinon les fileurs seraient trop heureux de s'en contenter. » Voici les amendes qui leur sont infligées¹² :

		s.d.
Tout	fileur ayant ouvert une fenêtre	1 0
»	» ayant été trouvé sale au travail	1 0
»	» se lavant au cours du travail	1 0
»	» n'ayant pas remis sa burette d'huile en place	1 0
»	» ayant réparé la courroie de son tambour en laissant son bec de gaz allumé	2 0
»	» quittant son métier en laissant le gaz allumé	2 0
»	» allumant le gaz trop tôt	1 0
»	» filant à la lumière du gaz trop tard dans la matinée	2 0
»	» ayant ouvert trop largement son robinet à gaz	1 0
»	» sifflant pendant le travail	1 0
»	» ayant des déchets de fils sur les poids du métier	0 6
»	» ayant des déchets sur la bande du chariot	1 0
»	» en retard de 5 minutes après le dernier coup de cloche	1 0
»	» malade qui ne pourra fournir un remplaçant donnant satisfaction doit payer par jour, pour la perte d'énergie mécanique	6 0
»	» ayant négligé d'enlever ses déchets de fils défectueux trois fois par semaine	1 0
»	» ayant des déchets sur ses broches	1 0

¹² Political Register, aug. 30 1823

III

[Retour à la table des matières](#)

La Révolution industrielle, qui commence au milieu du XVIIIe siècle, transforme la structure des sociétés. Elle a des conséquences économiques et des conséquences politiques ¹³.

Celles-ci apparaissent en 1830, lors de la conquête de la puissance politique par la bourgeoisie industrielle et commerçante. La mainmise d'une oligarchie économique sur l'État a pour suite logique le maintien d'une législation de classe. Cette *liberté* unilatérale, la liberté économique, sous les noms tantôt de liberté de l'industrie, tantôt de liberté du travail, justifie en doctrine une servitude de fait.

Au moment où, en France, en 1830, et en Grande-Bretagne en 1832, la bourgeoisie industrielle et commerçante prend le pouvoir, la France et la Grande-Bretagne subissent une crise économique qui dure depuis 1825 et se prolongera jusqu'en 1848.

Sans doute, entre ces deux dates, il se produit deux retours à la prospérité. Mais sur une période de 23 ans, le bilan est de huit années d'essor et de quinze années de crise.

De cette crise de 23 années, la cause apparente est la série d'inventions qui commence au milieu du XVIIIe siècle, métamorphosant la technique et transformant radicalement l'organisation du travail.

Humbles inventeurs que John Kay, tisserand et mécanicien, inventeur de la navette volante ; le charpentier James Waytt, inventeur de la filature mécanique ; l'aveugle Metcalf, qui introduit l'art de construire les routes ; l'illettré Brindley, qui invente l'art de construire les aqueducs ; Telford, fils d'un berger qui jette un pont sur le détroit de Ménéal ; Bell, apprenti chez un constructeur de moulins, qui lance le premier vapeur sur la Clyde ; Stephenson, fils d'un pompier, qui construit la première locomotive. Ces obscurs ne se doutaient pas que leurs inventions allaient bouleverser l'existence de leurs compagnons de travail.

¹³ Les conséquences économiques ont été analysées par Paul Mantoux dans *La Révolution industrielle au XVIIIe siècle en Angleterre*. Ce livre est une source si sûre et si riche qu'il paraît inutile de reprendre ici les développements d'une œuvre devenue classique.

En transformant les formes de la production, la Révolution industrielle remet la puissance économique aux chefs de la grande industrie, à cette bourgeoisie industrielle et commerçante à laquelle la loi électorale de 1832 donne, en Grande-Bretagne, la puissance politique.

La nouvelle organisation économique permet un formidable accroissement de la production, une considérable expansion des échanges commerciaux, sous un régime de libéralisme économique, appelé ainsi parce qu'il accorde à la production industrielle la liberté de se développer sans entraves. Ce régime de production n'a pu s'éduquer que grâce à la concentration d'une main-d'œuvre abondante dans les villes et les districts industriels.

Prospérité économique payée d'un dur prix.

La grande industrie produit par masses et par à-coups. Elle obéit à un rythme : périodes d'essor et périodes de dépression couplées forment une crise continue. Les intermittences du travail détruisent périodiquement l'équilibre des budgets ouvriers. Cette instabilité du salaire est plus redoutable encore pour l'ouvrier que les dures conditions dans lesquelles travaille, 14 heures par jour, un fileur dans une température de 80 à 84° Fahrenheit, sous la crainte de lourdes amendes infligées s'il siffle, s'il est surpris en train de se laver, ou bien malpropre, ou avec la fenêtre ouverte, ou s'il a envoyé quelqu'un chercher de l'eau pour se désaltérer.

Quinze années de misère sur vingt-trois. Mais la concentration ouvrière a rapproché et relié entre eux les travailleurs. La souffrance ressentie en commun les unit. Leurs colères individuelles se fondent en un mouvement de révolte collective. Une classe nouvelle est née.

La longue crise, dont elle subit les répercussions, va offrir à cette classe l'occasion de manifester son existence. Elle est pleine de vitalité, d'exubérance, d'élans. Une seule âme pour des milliers de corps. Mais incertaine encore. Comment va-t-elle s'affirmer ?

La misère sans l'espérance, la révolte spontanée sans la colère systématisée n'eussent été l'occasion que de bris de machines et d'émeutes facilement réprimées.

Cette révolte contre la misère ne se serait traduite que par des actes instinctifs et désordonnés. Pour aimer cette puissance, une doctrine était nécessaire ; pour la mettre en mouvement, une espérance.

IV

[Retour à la table des matières](#)

Les enquêtes dévoilent la dureté de la condition ouvrière ; les écrivains ouvriers révèlent l'état d'âme né de la rupture des relations personnelles. Tous ces faits parlent éloquemment d'eux-mêmes. Mais, dans une société organisée en classes et où l'État met son autorité au service des intérêts particuliers, l'inertie est telle que ces misères humaines restent ignorées ; elles n'ont pas assez d'éclat pour émouvoir l'imagination.

Ici interviennent les idéologues et les inventeurs de systèmes. Ils mettent en relief les faits de la misère ; ils s'en emparent pour justifier leur système et faire appel à l'opinion. Leur rôle est très différent selon leur tempérament et la valeur de leur caractère. Les uns, chargés d'égoïsme et d'ambition, aveuglés par le souci de leur amour-propre, entravent le mouvement ouvrier. Ils espèrent le façonner à leur image, au lieu d'accepter d'être ses interprètes et ses serviteurs. Voulant dominer, ils, déchirent.

D'autres, plus sensibles et plus purs, sont des visionnaires : leurs antennes captent dans l'atmosphère du présent les ondes qui se feront entendre demain.

Des politiques, des écrivains, découvrent des formules qui frappent l'imagination ; s'ils acceptent, dans la simplicité de leur cœur, de limiter là leur rôle, ils ont quelque grandeur. Mais leur virtuosité verbale, qui leur permet d'être des charmeurs de foule, en fait des démagogues. Leur amour-propre les incite à vouloir être des directeurs de conscience sociale : ils ont la prétention de jouer les conducteurs de peuples. Et leur vanité gâche leur utilité sociale.

Les idéologues ont eu une intuition tantôt confuse, tantôt plus nette du mouvement d'émancipation sociale. Leur mérite est grand d'avoir vu, alors que tant d'autres restaient obstinément aveugles - d'avoir vu et d'avoir cherché à éveiller l'attention de ceux qui fermaient leurs yeux et leurs oreilles. Là se borne leur rôle.

Dans le domaine de l'organisation et de l'action, ils sont trop personnels. Presque toujours, après un éclair de vision, ils semblent limiter celle-ci par une raie de craie tracée devant eux.

L'organisation du mouvement ouvrier et l'action qu'elle commande appartient aux obscurs, à ceux qui ont souffert, à ceux qui, depuis leur enfance, ont vécu en intimité avec la misère.

Le grand mouvement qui commence en France et en Grande-bretagne entre 1830 et 1836 n'a pas besoin d'hommes politiques. Tout au contraire, il doit les redouter. Les chefs de partis ne songent qu'à régner et à durer. .

Ce mouvement fera craquer les cadres des partis. Ceux-ci, au cours du XIXe siècle, vont chercher à capter ses bonnes grâces, à l'enjôler afin d'accroître leur puissance et celle des intérêts personnels qu'ils représentent.

Le mouvement ouvrier sera sans cesse sollicité. Il aura une défiance, instinctive vis-à-vis des partis. Si, pendant quelque temps, il leur prête sa force, la déception viendra vite.

Le mouvement doit se préserver des politiciens et des doctrinaires qui, par leurs querelles personnelles, introduisent la division parmi les masses.

Entre 1830 et 1870, en France comme en Grande-Bretagne, les classes laborieuses sont trop souvent désunies. En Grande-Bretagne, après un admirable élan, le Charisme se détruit lui-même. Une des causes de son déclin est la discorde entre réformistes et révolutionnaires. En France, les antagonismes personnels nuisent autant au mouvement ouvrier que les dissensions intérieures, luttes brutales et parfois sanglantes entre compagnons des divers corps d'état, luttes entre compagnons et apprentis. Ces luttes s'amplifient par les oppositions de sectes et d'écoles. On se divise sur les méthodes, sur la tactique. On se querelle à propos des individus. Les scissions engendrent d'autres scissions. La première Internationale périra de la main de Karl Marx et de Bakounine.

L'histoire reconnaît le rayonnement possédé par ceux qu'Henri Bergson appelle « les créateurs d'émotions ». Le rôle des individus peut être faste ou néfaste ; il existe.

Mais le premier rôle, le rôle essentiel et décisif, appartient à un personnage collectif qu'est le Travailleur, à ces masses qu'on appellera prolétariat. Ce sont ces masses qui apportent leur vitalité et leur jeunesse à une société en dissolution.

Sauf quelques brusques éclats, les masses gardent leur modération. Cette modération s'explique par le contact du travailleur avec la matière et la résistance des lois physiques. Celui qui doit gagner son pain quotidien se heurte sans cesse à de dures nécessités.

Leurs besoins, aussi journaliers que leurs travaux, inspirent les revendications des travailleurs : droit à la vie, droit au travail ; leurs efforts, chaque jour répétés, donnent à ces revendications une justification jusqu'ici restée sans réponse.

Dans ses commencements, le mouvement ouvrier, selon la métaphore d'Émile Faguet, ressemble, par sa confusion et sa violence, à quelque chose « comme le balbutiement précipité et quelquefois furieux d'un colosse encore enfant ». Mais la souffrance éprouve la force.

Parce qu'ils ne connaissent pas la corruption de la richesse et le précoce vieillissement dû à trop de bien-être, les obscurs sont pour la société une source renaissante

de vitalité, de fraîcheur et de jeunesse. Les obscurs possèdent, dans leur cœur et dans leurs bras, les forces nécessaires à de longs combats. Sauront-ils, comme le demande en 1833 l'ouvrier cordonnier Efrahem, donner à leur union, « à l'association de nos droits, de nos intérêts et de nos courages, une tête qui pense, une volonté intelligente et ferme qui imprime et dirige le mouvement » ? Auront-ils ces trois vertus : la volonté, la constance et l'amitié qui doit les unir ? Et, après bien des épreuves, arriveront-ils, par la souffrance, à la connaissance de cette « fraternité virile »¹⁴ ?

¹⁴ André MALRAUX, *Le Temps du mépris*, N.R.F., 1935

Première partie : Éveil

Chapitre II

Une classe nouvelle

[Retour à la table des matières](#)

La croissance d'une classe nouvelle, sa révolte contre les conditions de son existence misérable, voilà les causes économiques et psychologiques dont naît le mouvement ouvrier entre 1830 et 1836. Ces faits se retrouvent en France et en Grande-Bretagne. Les différences ne sont que superficielles : elles s'expliquent par la diversité que présente la structure de l'économie. Les deux pays, entre 1830 et 1836, ont atteint un degré inégal de développement ; l'évolution du capitalisme est beaucoup plus avancée en Grande-Bretagne qu'en France.

Pourtant déjà dans les deux pays la classe des travailleurs comprend, dans des proportions diverses, des artisans, des ouvriers à domicile et des prolétaires de la grande industrie.

En Grande-Bretagne, en 1832, l'accession au pouvoir politique de la bourgeoisie affirme que la Révolution industrielle a développé toutes ses conséquences.

En France, au contraire, la Révolution industrielle commence seulement à faire sentir ses effets. La France demeure une nation d'artisans et d'ouvriers à domicile. Le prolétariat industriel est relativement peu important et presque entièrement limité aux industries textiles. Voilà pourquoi, tandis qu'en Grande-Bretagne le facteur économique domine, il tient une moindre place dans la formation du mouvement ouvrier français.

En France, la misère des ouvriers à domicile est profonde ; et, de leur côté, les artisans français subissent le contre-coup des crises qui troublent la vie artisanale et ouvrière. Mais, en France, les crises sont moins aiguës. Si elles déterminent de cruelles souffrances parmi les ouvriers à domicile dans les grosses agglomérations industrielles comme Lyon, de telles agglomérations sont rares.

Pour expliquer la formation, entre 1830 et 1836, du mouvement ouvrier en France, on doit donner une large place aux facteurs psychologiques, et notamment à la déception qui suit la Révolution de Juillet et ces Trois Glorieuses au cours desquelles les artisans, à Paris et en province, ont combattu et ont été vainqueurs.

Cette réserve faite, en Grande-Bretagne et en France, la naissance du mouvement ouvrier, entre 1830 et 1836, a pour origine la rencontre de facteurs économiques et de facteurs psychologiques, rencontre dont dépend tout grand mouvement révolutionnaire. Par delà les antagonismes individuels de travailleur à travailleur et les oppositions de corporation à corporation, une même révolte rapproche les êtres humains qui souffrent des mêmes maux. Une « âme collective » palpite déjà parmi ces masses révoltées contre la misère et l'injustice, entraînées par une commune espérance.

a) La réaction contre la révolution industrielle

[Retour à la table des matières](#)

En Angleterre, il est certain que le mouvement ouvrier est d'abord une réaction de la classe ouvrière contre la révolution industrielle. Le mouvement ouvrier anglais est un mouvement instinctif de révolte contre les conditions économiques et la misère.

Au cours du XVIIIe siècle, par l'action combinée de l'essor commercial et des grandes inventions, s'installe en Angleterre la grande industrie : ses conditions d'existence ont un retentissement cruel sur le sort des masses ouvrières.

Le développement du machinisme provoque la décadence du travail à domicile. Les petits artisans des métiers à la main, les petits paysans qui complétaient leurs revenus agricoles par le travail à domicile se sont vus privés d'une partie essentielle de leurs moyens de vivre.

La nouvelle Loi des Pauvres de 1834 consacre la liberté de la main-d'œuvre, liberté nécessaire à une grande industrie qui a besoin d'un personnel nombreux, capable de s'accroître à volonté et de se porter là où s'installent les fabriques. Mais cette loi n'est parvenue à ses fins qu'en rompant les liens qui attachent à leur paroisse les travailleurs pauvres et en portant atteinte à des habitudes traditionnelles d'assistance, chères aux classes laborieuses, qui trouvaient dans ces pratiques une assurance contre les vicissitudes économiques.

Cette incertitude de la vie ouvrière est accrue par le rythme même de la grande production. La grande industrie, qui produit par masses et par à-coups, amène les crises. L'instabilité du salaire et l'intermittence du travail détruisent périodiquement l'équilibre des budgets de la population ouvrière groupée autour des filatures et des ateliers mécaniques. Ce troisième facteur de misère, l'insécurité, se trouve exagéré par le concours des deux autres.

La crise des anciens petits métiers pousse ces artisans dépossédés à offrir leurs bras à la grande industrie. L'effet immédiat de la Loi des Pauvres est de provoquer vers les villes industrielles l'exode des travailleurs ruraux qui ne se résignent pas à entrer au *workhouse*.

La concentration ouvrière vient d'un triple affluent. La concurrence entre les ouvriers de la grande industrie, les émigrés des anciens métiers et les paysans déracinés provoque des chômages plus étendus et un abaissement des salaires.

Mais, si la lutte pour le pain quotidien oppose les travailleurs individuellement, leur contact suscite des sentiments communs à tous. Cette « âme collective » va s'affirmer.

Le fait décisif, l'événement historique, c'est la croissance d'une classe nouvelle. Car, dépassant la voix des grands premiers rôles, la classe ouvrière fait retentir son appel. Du drame, le prolétariat est le personnage principal ; et, dès ses premières expériences, il va manifester son élan, son endurance et son courage héroïque dans la lutte.

La grande industrie est possédée par son démon : peu lui importe que ses lois blessent les travailleurs, portent atteinte à leurs habitudes traditionnelles, à leurs sentiments. La grande industrie est condamnée à produire toujours davantage, fût-ce au prix de sacrifices humains.

Les travailleurs regrettent les anciennes traditions du travail accompli dans l'indépendance du foyer ; ils regrettent le cottage qui réunissait, après les occupations agricoles, le père tisserand à la main, la mère fileuse au rouet et les enfants faisant leur apprentissage en famille. La paroisse était là, prête à accorder le secours à domicile qui, sans l'horrible perspective du *workhouse*, permettait d'attendre des jours meilleurs. Ce regret du passé est d'autant plus vif que la souffrance immédiate porte à s'illusionner sur une réalité historique mal connue, plus sombre que l'image embellie par le recul du passé. Le regret de ce passé se mêle à l'espérance pour créer le climat psychologique dans lequel se développe la première forme du mouvement ouvrier en Angleterre : le Chartisme.

I

[Retour à la table des matières](#)

La grande industrie textile ne pouvait croître qu'aux dépens de la filature et du tissage à la main. Au commencement du XIXe siècle, les grandes filatures et les grands tissages mus par la vapeur réduisent à la misère des milliers de travailleurs à domicile. Tout naturellement, ceux-ci rendent la machine responsable de leurs maux. Les ouvriers de la grande industrie eux-mêmes haïssent la machine, symbole de la discipline à laquelle le Factory System les soumet, symbole d'une domination beaucoup plus absolue que celle des anciens maîtres. Aussi les premières révoltes s'affirment-elles par des bris de machines et par des incendies.

L'évolution technique s'accomplit au prix de sacrifices humains ; mais ses victimes ne peuvent se résigner à leur sort. D'abondants témoignages attestent l'importance qu'a eue, parmi les facteurs matériels du Chartisme, la détresse des expropriés de la machine. Nul n'est plus émouvant que celui d'un pauvre tisserand à la main que la misère avait amené au Chartisme et qui siège à la Convention¹⁵ de 1839. Le discours qu'il prononce à la séance du 25 février, reproduit par la *Northern Star* du 2 mars, est significatif. Aussi faut-il laisser à ce morceau sa valeur humaine.

« Je suis un tisserand à la main et puis bien me rappeler le temps où je gagnais 30 shillings par semaine, ce qui était le cas pour le tisserand à la main en 1814; et maintenant la même somme de travail accomplie ne donnerait pas un salaire de 7 shillings... Quelqu'attentif que soit le tisserand, quelque favorables que soient ses perspectives d'avenir, il y a des malchances qui lui sont communes avec le reste de l'humanité ; mais il diffère de presque toute autre classe, libre de pourvoir à ses besoins, en ceci : ces infortunes tombent sur lui avec une puissance écrasante parce qu'il est sans défense et dépouillé de tout ; ses salaires ne lui ont jamais laissé la possibilité de mettre de côté rien de ce qui pourrait lui permettre de supporter les accidents comme la maladie ou le chômage involontaire, un mauvais travail ou les mille hasards des fluctuations industrielles. Quand un tisserand prend sa pièce et la porte au magasin, tout ce qu'il reçoit pour ce qui lui a coûté une semaine de travail c'est tout au plus 5 shillings et encore a-t-il à déboursier plus de la moitié de cette somme pour son feu, son loyer, sa lumière, etc.... ce qui ne lui laisse qu'une si misérable pitance que la nature, sans soutien, succombe sous le poids des souffrances accumulées. Sa lassitude est prise pour de la paresse ; ses voisins commencent à perdre confiance en lui, et alors son crédit ruiné, au milieu de la pauvreté, quel est son lot, sinon la misère ? Les sources de pitié sur lesquelles il compte sont presque entièrement épuisées : méprisé

¹⁵ Cette « Convention », appelée parfois le « Parlement du Peuple », réunit les délégués des organisations du mouvement chartiste.

au dehors et misérable à la maison, au milieu des, siens bien-aimés qui, mourant de faim, lui demandent tout haut du pain, que lui reste-t-il que le désespoir ? ou qui pourra lui reprocher les conséquences?

« Laissez-moi maintenant parler de moi-même, non dans le dessein d'assurer plus d'attention de votre part, mais afin de vous prouver que je ne parle pas d'après les « on dit », mais d'après mes propres souffrances. Et c'est pourquoi je dois être pardonné pour toute chaleur d'expression qui pourrait paraître toucher à la violence. Mon beau-père, qui vivait avec moi, n'avait pas réussi le mardi soir à obtenir la commande d'une pièce. Notre maison était destituée de tout moyen de subsistance. Le mercredi matin, l'heure du déjeuner vient, point de déjeuner ; l'heure du dîner vient, point de dîner ; l'heure du souper vient et nous continuons à être affamés ! Tel était le dénuement de ma maison que pas un article ne restait à mettre au Mont de Piété (Grande sensation). Cependant ma femme avait un enfant fort et bien portant attaché à son sein, comme une sangsue buvant le sang de son cœur. Lorsqu'au lit j'adressai quelques questions à ma femme, elle ne me répondit pas. Je m'alarmai et, c'était horrible, elle s'était évanouie d'épuisement (Sensation plus intense). Je me levai, je retournai sens dessus dessous la huche à farine, versai les fragments sur la table, les réunis dans un bol et fis un peu de porridge de farine d'avoine. Et c'est à quoi j'attribue, sans hésiter, le salut de sa vie... »

II

[Retour à la table des matières](#)

Une main-d'œuvre abondante et mobile était aussi nécessaire à la constitution de la grande industrie que l'emploi du machinisme. Mais le besoin d'un personnel déplaçable au gré des vicissitudes industrielles se heurtait à l'antique Loi des Pauvres, à la fameuse loi d'Élisabeth complétée par le Settlement Act de 1662.

La grande industrie s'était établie dans les comtés du Nord-Ouest où se trouvaient réunies les conditions les plus favorables à l'installation des fabriques et à l'écoulement des produits. Elle avait concentré autour des villes industrielles des populations dispersées et appelé à elle les ruraux des comtés du Sud-Est. Or l'Act de 1662, « la loi du domicile », était contraire à cette concentration et à ce déplacement. Ses prescriptions fixaient à leurs paroisses les travailleurs pauvres, les indigents valides. Le système traditionnel d'assistance était considéré par la population laborieuse comme la juste compensation due par les heureux de ce monde à l'infortune des malheureux, comme le prix de la résignation sociale.

Le jour où ce système devient un obstacle au recrutement de la grande industrie, il est condamné. Le Poor Law Amendment Act de 1834 transforme l'assistance, qui, de paroissiale, devient régionale; les paroisses sont groupées en unions ayant chacune son workhouse, et, au-dessus de toutes les unions, trois commissaires forment un

conseil central, « le Monstre à trois têtes », pourvu d'un droit de réglementation et de contrôle très étendu. La nouvelle loi interdit les secours à domicile et en argent donnés aux indigents valides, qui doivent tous désormais subir la discipline du *workhouse*.

La réaction provoquée contre la nouvelle loi n'est pas seulement sentimentale. La loi de 1834 facilite l'exode de la population des comtés ruraux vers les villes de fabriques, et, par suite, la concurrence que font au prolétariat industriel ces nouveaux venus, entraînant par leur présence des salaires plus bas et plus instables.

Le Bill de 1832 installe au pouvoir la bourgeoisie ; celle-ci s'en sert aussitôt pour édicter une législation de classe. La loi de 1834 est la première grande mesure adoptée par la nouvelle Chambre en faveur des industriels. La nouvelle loi fournissait aux « Lords du coton et de la boutique », dont les représentants étaient les maîtres au Parlement, une main-d'œuvre à bon marché, une main-d'œuvre soumise, puisque les indigents pauvres préféraient n'importe quel salaire à l'entrée dans les *Bastilles des Pauvres*.

La nouvelle Loi des Pauvres blesse profondément les masses ouvrières. La concurrence dépressive des émigrés ruraux est considérée comme l'effet de la seule loi de 1834 ; l'organisation des *workhouses* froisse les sentiments populaires : les indigents valides y sont astreints à un régime de prison, séparés de leur femme et de leurs enfants.

Dès les débuts du mouvement ouvrier, les réformateurs expriment les colères violentes que soulève la nouvelle loi. Sur ce point, ils voient se joindre à eux des conservateurs sociaux que leur indignation contre la nouvelle loi rapproche des Chartistes. Les torys Richard Oastler et Stephens sont les interprètes passionnés de l'émotion provoquée par la Loi des Pauvres.

Conservateurs sociaux comme démocrates, radicaux et socialistes, entreprennent contre la loi une campagne ardente. Dans une lettre à Fielden, James Turner dénonce les mobiles de la loi

« Si la population du Nord supporte seulement l'introduction de ce système infernal, il sera impossible d'empêcher les salaires de baisser. Les ouvriers, vivant sous ce système, n'auront d'autre alternative que d'accepter le salaire offert par les employeurs. Un très respectable tanneur me disait qu'il se faisait fort, si sa conscience le lui permettait, de faire exécuter son ouvrage pour 6 shillings par semaine. »

La dépression des salaires, voilà la raison d'être cachée pour laquelle les capitalistes industriels, maîtres du Parlement, ont fait voter la loi de 1834.

La loi de 1834 a pour but de procurer aux industriels de la main d'œuvre à bon marché, en créant par la venue des indigents valides sur le marché du travail une concurrence artificielle qui déprime les salaires. La loi est injuste dans son principe parce qu'elle porte atteinte à un droit traditionnel. Oastler, Stephens, Fielden, les leaders chartistes et les ouvriers sont d'accord sur ce point : l'assistance est un droit. Les riches sont les gardiens de ce droit des pauvres ; en supprimant l'ancien système d'as-

sistance ils ont commis un abus de confiance. Au meeting de Rochdale, dont rend compte la *Northern Star*, Oastler dira :

« Les pauvres auxquels on enlève leurs droits légaux et constitutionnels auront le droit de dire aux Landlords : vous n'aurez plus de rentes. La seule façon dont vous, les riches, vous pouvez faire respecter vos droits, est de prendre la défense des droits des pauvres. Si vous désirez que votre serviteur vous aide à défendre votre propriété, prouvez que vous êtes prêts à défendre son travail. »

Le droit à l'assistance est une assurance contractée par les riches cette sécurité donnée aux pauvres garantit aux riches le respect de leur propriété. Mais, si ceux-ci rompent ce pacte de paix sociale, les pauvres reprennent leur droit à la révolte.

III

[Retour à la table des matières](#)

La grande industrie obéit à un rythme ; elle se développe en mouvements ondulatoires. Une période de dépression suit la période d'essor et la phase aiguë du passage de l'une à l'autre constitue la crise. L'industrie du coton avait été la première à être secouée par de violentes crises. Chacune de ces crises était le point de départ d'une nouvelle prospérité, mais les crises amenaient avec elles des chômages périodiques. L'instabilité des salaires et l'insécurité de la vie apparaissaient la conséquence nécessaire de la grande industrie, un des méfaits du Factory System.

De spéciales à l'industrie du coton, les crises étaient devenues générales et avaient réagi sur toute l'économie nationale. La crise de 1825 s'était prolongée jusqu'en 1830. Elle avait été suivie de quatre années de prospérité économique et d'un accroissement du commerce extérieur, grâce surtout à une augmentation de l'exportation anglaise aux États-Unis.

En 1835, la situation économique était telle qu'elle n'avait même pas été ébranlée par la crise financière du mois de mai 1835. Mais, en 1836, une crise éclate en Amérique, et elle a sa répercussion naturelle en Grande-Bretagne. La branche principale de la grande industrie, l'industrie du coton, surtout, est atteinte : de juillet 1836 à juillet 1837, le coton brut baisse de 45 %. La baisse de la matière première entraîne celle des produits manufacturés, des tissus de coton notamment, dont les débouchés se sont resserrés. La crise américaine se prolonge, et elle va entraîner en 1839 une nouvelle crise anglaise, suivie d'une plus longue dépression. La banque aux États-Unis, spéculant sur le coton brut, tient les prix à un cours si élevé que les manufactures de tissus de coton sont obligées de restreindre leur fabrication. Or la baisse des salaires se produit après trois années de récoltes déficitaires. Aux circonstances économiques vient se joindre l'enchérissement du prix du blé pour rompre l'équilibre des budgets ou-

vriers. De leurs souffrances, les masses rendent responsables les institutions et les hommes.

L'équilibre du budget de l'ouvrier repose sur la rémunération de ton travail, sur le coût des objets qui lui sont nécessaires. En 1837 et pendant les années qui suivent, cet équilibre est détruit d'une double façon : la dépression économique atteint le salaire au moment où la vie devient plus difficile par suite de la hausse du prix du blé qui, de 39 s. 5 d. en 1836, s'élève à 52 s. 6 d. en 1837, à 55 s. 3 d. en 1838 et à 69 s. 4 d. en 1839, pour rester jusqu'en 1843 au-dessus de 60 shillings le quarter. Une hausse de prix de 30 shillings par quarter ne peut s'expliquer seulement par des récoltes déficitaires, même successives. Les masses pensent que les Corn Laws surélèvent artificiellement le prix du blé. Les Landlords exploitent les classes laborieuses en enchérissant le coût de la vie comme les « Lords du coton et de la boutique » les exploitent par le Factory System en leur donnant, pour un travail exténuant, un salaire de famine et toujours incertain. Le Factory System est responsable de l'insuffisance et de l'insécurité du salaire, comme le Landlorisme l'est du pain cher.

Tous les travailleurs ont souffert de la Révolution industrielle : aux uns les fabriques ont fait une concurrence meurtrière, aux autres elles ont imposé la discipline de l'atelier, qui n'est pas compensée par une vie meilleure. Ainsi la grande industrie a abaissé le niveau d'existence des uns et n'a pas élevé celui des autres. Le Factory System tend à faire descendre toujours davantage le taux moyen des salaires. La nouvelle Loi des Pauvres fournit aux manufacturiers un contingent nouveau de main-d'œuvre qui leur permet de diminuer la rémunération du travail. Le 3 août 1844, la *Northern Star* se plaindra, lors d'une grève de mineurs dans le Northumberland et le Durham, que le Poor Law assistant commissioner envoie du Pays de Galles 204 travailleurs, hommes et femmes, et en propose 1 000 autres pour aider les patrons à soumettre les mineurs : « Et tel est, ajoute la *Star*, le mécanisme de l'odieuse Loi des Pauvres, inventée pour intervenir en faveur du capital et l'aider à asservir le travail. »

Le Factory System et le Parlement apparaissent aux classes laborieuses comme poursuivant un même et secret dessein. L'imagination populaire grandit ce dessein « diabolique » en un plan systématiquement organisé pour réduire les travailleurs à la famine ; car les qualificatifs de « loi d'affameurs » et de « système de famine » appliqués par la *Northern Star* à la loi infernale (le 6 janvier 1838) expriment ce que pensent les masses.

Les tisserands à la main et les petits artisans de métier paraissent former une classe absolument distincte, ayant des intérêts différents et même opposés à ceux des ouvriers de fabriques ; la destinée des uns est attachée au triomphe du Factory System qui a engendré la décadence des autres.

Mais leur sort est lié. Les uns forment l'armée active du prolétariat industriel, les autres constituent l'armée de réserve et servent à remplacer les premiers en cas d'insoumission. Les militants ouvriers ont, de bonne heure, précisé la théorie de l'armée de réserve industrielle. C'est à leurs formules que Marx l'a empruntée.

Dès 1838 et 1839, la *Northern Star* reproduit ces formules des écrivains et orateurs chartistes. Le 23 juin 1838, un article intitulé *The Factory System* contient le morceau suivant :

« Que les pauvres tisserands qui travaillent à la main aient toujours présent à l'esprit que l'emploi sans restriction des machines les a complètement jetés hors du marché. Que ceux qui sont assez heureux pour travailler encore se rappellent que les tisserands en question ont toujours servi de corps de réserve pour permettre aux patrons de les employer au plus bas prix et pour mettre à leur merci ceux qui travaillent. Nous avertissons les patrons que, s'ils réussissent à supprimer les associations de travailleurs, nous y répondrons par une grève générale qui les contraindra à des conditions que le peuple n'aurait jamais exigées si l'on avait agi loyalement avec lui. »

La théorie de l'armée de réserve industrielle met en relief le fait sur lequel repose la solidarité ouvrière. Elle démontre aux classes laborieuses qu'elles ont des intérêts communs. Le prolétariat des fabriques sent que sa situation est solidaire de celle des autres travailleurs. Les pauvres tisserands de Spitalfields, qui gagnent à peine 7 shillings par semaine, ou les mineurs de Cornouailles, dont le salaire hebdomadaire s'élève à 5 shillings, trouvent un appui chez les fileurs de coton de Manchester gagnant de 25 à 30 shillings par semaine. L'union réalisée par le mouvement ouvrier chartiste explique sa force, sa durée.

Dans l'esprit des masses ouvrières, la réforme électorale de 1832, la nouvelle Loi des Pauvres, le machinisme et les crises de chômage sont étroitement liés : ils représentent les méfaits d'un régime économique et politique.

Le mouvement ouvrier chartiste est une réaction des victimes de la grande industrie comme de ses serviteurs, réaction des artisans en décadence comme des ouvriers des fabriques.

En même temps qu'une réaction, le Chartisme manifeste une évolution sociale. En réunissant dans une même révolte toutes les catégories de travailleurs, le mouvement ouvrier chartiste va dégager en ceux-ci la conscience de leurs intérêts communs. La classe nouvelle va faire l'expérience de sa force. Rapprochés par les mêmes aspirations et par un programme, les ouvriers chartistes se sentiront solidaires. Dix ans de luttes les feront vibrer des mêmes espoirs, des mêmes déceptions et des mêmes souffrances. La solidarité ressentie et les luttes poursuivies en commun contribuent à la croissance de cette classe nouvelle.

b) La déception des trois glorieuses

[Retour à la table des matières](#)

Le 26 juillet 1830, des imprimeurs, puis d'autres industriels de Paris, ferment leurs ateliers. Des groupes d'ouvriers inoccupés circulent dans les rues et commencent à manifester.

Le 27, les premières barricades s'élèvent dans les quartiers de l'Hôtel de Ville, de la Bastille, des Faubourgs. Le 29, le drapeau tricolore est planté sur les Tuileries. Mais, le même jour, la révolution est escamotée par Thiers : « Sans d'Orléans, pensait-il, nous ne pouvons pas contenir cette populace. » Le 30, une proclamation rédigée par lui est affichée sur les murs de Paris ; elle promet une charte qui sera l'expression des droits du peuple français. Les républicains s'inclinent devant le fait accompli.

L'initiative de la résistance a été prise par la bourgeoisie ; mais c'est le peuple qui a vaincu. Suscitée par les maîtres, l'intervention des ouvriers a donné à la révolution un élan irrésistible.

C'est le futur ministre de Louis-Philippe, Barthe, qui eut, selon le comte d'Argout, l'idée qu'il conviendrait de jeter les ouvriers imprimeurs sur le pavé de Paris. Le 26 juillet, il engage un imprimeur de ses amis à réunir les autres imprimeurs, ceux-ci se mettent d'accord pour fermer le lendemain matin leurs ateliers. Les ouvriers renvoyés s'attroupent au Palais-Royal et forment le premier noyau de l'insurrection¹⁶. Des libraires transforment en arsenal leurs magasins, et, dans sa *Chronique de juillet 1830*, Rozet note que les caractères d'imprimerie servent aux fusils de projectiles.

Les autres maîtres suivent l'exemple des imprimeurs. Ils disent à leurs ouvriers : Nous n'avons plus de pain à vous donner.

Audry de Puyraveau, pour construire les barricades, sacrifie toutes les voitures de son établissement de roulage : ouvrant à deux battants les portes de sa maison, il appelle à grands cris les combattants et leur distribue 300 fusils et 1 800 baïonnettes. Le 27, un fabricant du Pré Saint-Gervais exhorte ses ouvriers à prendre les armes et leur distribue des balles faites avec les tuyaux de plomb de son jardin.

Il en est de même en province, à Bar-le-Duc, à Limoges, à Corbeil, à Nantes, où le maître d'une fabrique d'étoffes, Petit Pierre, après avoir encouragé ses ouvriers à s'armer, demande ensuite la Légion d'Honneur pour prix de son courage : deux de ses

¹⁶ Notes inédites du comte d'Argout, citées par PAUL MANTOUX, *Patrons et ouvriers*. R. d'Histoire Moderne et Contemporaine, 1901-1902, p. 291.

employés ont dirigé l'insurrection, et l'un d'eux a succombé dans le combat avec la troupe. A Lille, les ouvriers seuls, au nombre de 10 000, à l'encontre des fabricants, ont assuré le succès de la Révolution.

À Bordeaux, on ferme les chais, on congédie les ouvriers ; à Lyon, les fabricants ont décidé la fermeture générale des ateliers. Les marchands ont envoyé leurs commis pour arrêter les métiers et donner l'ordre aux ouvriers de se rendre sur la place publique afin de seconder le mouvement, *sous peine de privation d'ouvrage* à l'avenir pour quiconque n'y prendrait pas part.

Grâce à la classe ouvrière, la bourgeoisie industrielle et commerçante a pu s'emparer du pouvoir. Les ouvriers attendent leur récompense. Ils croient pouvoir l'espérer. N'a-t-on pas fraternisé sur les barricades ? Le 30 juillet, *Le National* n'a-t-il pas déclaré « C'est le peuple qui a tout fait depuis trois jours; il a été puissant et sublime ; c'est lui qui a vaincu ; c'est pour lui que devront être tous les résultats de la lutte. »

Le peuple a tout fait, c'est lui qui a vaincu. Pour toute reconnaissance, on lui offre de l'argent, qu'il refuse. « Presque personne, dit O. Festy, ne se douta, au lendemain des journées de Juillet, que la conséquence logique de la Révolution était une certaine émancipation, à la fois politique et économique, des ouvriers qui y avaient tenu le premier rôle ; ou, tout au moins, que le germe venait d'être semé d'un nouveau régime social... ¹⁷ »

Personne. Si pourtant, les Saint-Simoniens ; mais les seuls Saint-Simoniens. Bazard, dans la nuit du 29 au 30 juillet, s'est rendu auprès de Lafayette ; mais il s'est trouvé en face d'un homme dont la surdité était commune à toute la classe qui arrivait au pouvoir.

Dans sa lettre du 1^{er} août, Infantin dégage la philosophie des journées de Juillet : « Qui a vaincu ? c'est la classe pauvre, la classe la plus nombreuse, celle des prolétaires... le peuple, en un mot. Ceux qui avaient vaincu (le peuple) avaient leurs armes ; ceux qui ne s'étaient pas battus commençaient à prendre les leurs. [Pas un homme ne s'est trouvé] pour lui commander la résistance à toute restauration d'un ordre social qui vient d'être renversé... Le peuple n'avait pas de chefs ; les bourgeois pouvaient encore dormir en paix... La révolte sainte qui vient de s'opérer ne mérite pas le nom de révolution ; rien de fondamental n'est changé dans l'organisation sociale actuelle ; quelques noms, des couleurs, le blason national, des titres, quelques modifications législatives... telles sont les conquêtes de ces jours de deuil et de gloire. » (*L'Organisateur* du 15 Août.)

Rien de changé en effet pour la classe des travailleurs. La bourgeoisie industrielle et commerçante, sous le nom de Louis-Philippe, va gouverner en toute liberté. Les ministres, les Thiers et les Guizot. seront plus hostiles au peuple que les hommes de la Restauration. Ils ne rencontrent, au lendemain des journées de Juillet, aucune résistance, pas même celle du parti républicain. Cavaignac a dit à Duvergier de Hauranne :

¹⁷ O. FESTY, *Le mouvement ouvrier au début de la Monarchie de Juillet entre 1830 et 1834*, p. 35. Paris, Cornély, 1908.

« Nous n'avons cédé que parce que nous n'étions pas en force. » En 1830, les républicains n'ont encore qu'une doctrine politique, pas même teintée de réforme sociale. Est-ce la force qui a manqué au parti républicain, ou les idées ?

Aux classes laborieuses, il manque, plus encore que le sentiment de leur solidarité, une organisation, sans laquelle aucune lutte ne peut être tentée.

Les classes laborieuses ne possèdent aucune organisation ; les corps d'état qui adhèrent au compagnonnage n'ont aucun sens de la solidarité ouvrière. Tout au contraire : ils sont possédés de rancunes persévérantes. L'antagonisme entre les divers compagnonnages égale l'injustice avec laquelle, dans chaque compagnonnage, les compagnons traitent les aspirants soumis aux plus cruelles vexations.

À peine quelques ébauches d'organisation ouvrière. Avant 1830, en dépit de la législation négative de la Révolution et de la Loi Le Chapelier, le premier tiers du XIX^{ème} siècle a connu de nombreuses coalitions ; mais aucune n'a le triple caractère qu'elles auront dans la suite : la lutte corporative pour la défense des salaires et des conditions économiques ; la revendication du droit ouvrier ; l'action créatrice et constructive.

Sans doute, certaines sociétés de secours mutuels s'occupent de questions de salaires. Elles forment des Caisses auxiliaires qui déjà prennent le nom de Bourses. Sous le prétexte de secourir les ouvriers victimes de chômages, se constituent de véritables sociétés de résistance. Celles-ci sont généralement dépendantes, quelquefois indépendantes des sociétés de secours mutuels.

En dehors du compagnonnage et de ces sociétés de secours mutuels, assez peu nombreuses, les deux seuls corps d'état qui possèdent des sortes de chambres syndicales sont les ouvriers du bâtiment et les chapeliers, que nous retrouverons bientôt parmi les plus hardis des corps d'état.

Donc, peu ou presque pas d'organisation ouvrière en France, au moment où les deux causes originaires du mouvement ouvrier vont lui donner son essor.

La crise économique a précédé la Révolution de Juillet ; elle a commencé en 1825 ; mais ses effets sont plus durement sentis, parmi les masses ouvrières, au lendemain des Trois Glorieuses. Tout d'abord, les ouvriers pensent qu'il leur suffit de faire appel à l'autorité pour obtenir une amélioration de leur sort ; on leur doit bien cela. Pendant les premiers jours, l'autorité prend certains ménagements à l'égard des travailleurs. Mais très vite cette autorité, que ceux-ci espéraient protectrice, leur apparaît sous son véritable visage.

A la mi-août 1830 - le 15 - certains corps d'état font appel au gouvernement « avec beaucoup d'ordre, de respect et de timidité ». Une pétition est rédigée par les ouvriers selliers et carrossiers quatre cents d'entre eux, précédés du drapeau tricolore, la portent au préfet de police, Girod de l'Ain. Celui-ci descend les haranguer. Le même soir, les garçons bouchers promènent le drapeau tricolore avec cette inscrip-

tion : « Liberté du Commerce ». Le 16, les cochers de fiacre et de cabriolet s'en prennent aux omnibus qui leur font concurrence.

Certains ouvriers crient : « A bas les mécaniques », et nous retrouvons en France la révolte contre les machines que nous avons rencontrée en Angleterre, comme une des formes de la réaction contre la révolution industrielle.

Le 20 août 1830 paraît une brochure, signée par un vieux typographe victime de l'arbitraire, et qui expose *Les justes alarmes de la classe ouvrière au sujet des mécaniques* : « Les mécaniques plus voraces que les monstres terrassés par Hercule sont contraires à l'Humanité, aux droits de la nature et de l'industrie et à l'intérêt général des membres de la société ¹⁸ ... »

Les ouvriers font preuve de mesure et de calme. Le 19 août, une Commission nommée par les ouvriers imprimeurs fait appel à leur modération : elle espère que « la part active que nous avons prise aux événements des journées mémorables du 27, 28 et 29 juillet, où plusieurs de nos frères ont versé leur sang pour la cause de la patrie, ne sera pas ternie par une coupable condescendance aux conseils perfides des ennemis de la patrie ». Elle recommande de ne pas briser les machines, mais « d'attendre avec calme que les représentants de la nation aient apprécié notre demande ». L'appel s'achève par cette phrase : « Les représentants de la nation comprendront que nos besoins sont aussi journaliers que nos travaux ». Mais les représentants de la nation ne le comprenaient pas.

Les autorités, qui se sont montrées indulgentes jusque vers le 20 août, affirment qu'elles sont prêtes à réprimer les manifestations ouvrières et à appliquer la loi dans toute sa rigueur. La législation leur donne les pouvoirs nécessaires.

Le 23 août, 400 ouvriers menuisiers, dans un ordre parfait, remettent au préfet de police une pétition réclamant de l'administration un tarif qui règle les prix des travaux. Girod de l'Ain leur répond que l'intervention de l'administration est contraire au principe de la liberté de l'industrie : « Il convient de s'en tenir au libre jeu de la loi de l'offre et de la demande. » Les ouvriers se retirent en laissant au préfet 248 fr. 75 pour les victimes de juillet.

Les ouvriers serruriers, au nombre de 3 à 4 000, parcourent Paris afin de présenter aux maîtres une pétition par laquelle ils réclament la réduction de la journée de travail de 12 à 11 heures. En face de la coalition des maîtres en vue de faire baisser les salaires, les coupeuses de poil s'unissent pour réclamer 6 sous par cent peaux de lapin. C'en est trop ; et, bien que dans leurs manifestations les ouvriers restent calmes, les pouvoirs publics s'inquiètent. Ils rassurent leur conscience en donnant de ces manifestations une explication qui va devenir traditionnelle, et que nous retrouverons, d'époque en époque, jusqu'à nos jours. Ce sont les ennemis du gouvernement, les ennemis de la Monarchie de Juillet, qui, sont les fauteurs de ces désordres ; ce sont les carlistes qui excitent le peuple à troubler l'ordre et la paix publique : un *complot* orga-

¹⁸ Les justes alarmes de la classe ouvrière au sujet des mécaniques, p. 8, in-8°, Chassaigne, Paris, 1830.

nisé « par les congréganistes et les agents de Charles X ». Cette hypothèse dispense les gouvernements de rechercher les causes profondes. *Le Constitutionnel* du 17 août, scandalisé, s'écrie : « Les ouvriers devraient se méfier de tous ces excitateurs envoyés au milieu du peuple par ses ennemis, qui, furieux de leur défaite, veulent s'en venger contre leurs vainqueurs. »

Il est certain que le « souci de se débarrasser » des véritables vainqueurs des Trois Glorieuses hantait l'esprit des pouvoirs publics. « Ceux-ci avaient donné au peuple deux semaines de vacances », dit O. Festy, il était décent ensuite qu'il reprît le travail aux conditions que justifiait le jeu de la loi de l'offre et de la demande. C'est le conseil que donne aux classes laborieuses le préfet de police ; dans son ordonnance du 25 août, il rappelle l'illégalité des attroupements et coalitions ; celles-ci sont réservées aux maîtres. « Les réunions [ouvrières] sont en elles-mêmes « un désordre grave » [même si elles ne sont accompagnées d'aucun acte délictueux]. Elles alarment les habitants paisibles, causent aux ouvriers une perte sérieuse de temps et de travail... »

Ce conseil, adressé à « l'héroïque population parisienne », deviendra, s'il n'est pas suivi, un ordre accompagné de sanctions, selon les prescriptions du Code Pénal.

La liberté de l'industrie, voilà le principe qui permet de donner satisfaction à tous les besoins. Le bon Lafayette lui-même le déclare, dans un ordre du jour au peuple de Paris.

Dans les conflits que peut susciter la concurrence des maîtres et des ouvriers, l'autorité déclare rester neutre : ces conflits doivent être réglés individuellement entre maîtres et ouvriers ; et, comme le dit le journal *Le Temps*, l'autorité « ne doit intervenir que pour appuyer la raison et calmer les passions ». L'autorité se réserve, tout de même, le droit d'intervenir pour jeter dans la balance le poids de sa force. Un seul journal, *L'Organisateur*, journal saint-simonien, le 4 septembre, souligne l'ironie de cette attitude : « Il n'y a pas un mois que le peuple a vaincu pour les libéraux et les bourgeois, et le peuple subit toute l'ingratitude forcée que nous avions prévue. Pour les excès de la concurrence dont il se plaint, on lui refuse, au nom de la liberté, un remède. On proclame le peuple héroïque ; et, si ce titre ne suffit pas aux affamés, l'autorité leur défend de demander davantage, sous réserve toutefois de leur faire appliquer ultérieurement par les gardes nationaux et la troupe de ligne toutes les douceurs renfermées dans le Code Pénal, la loi martiale, etc. »

Édouard Dolléans (1948),
Histoire du mouvement ouvrier. Tome I : 1830-1871.

Deuxième partie

L'amitié qui doit nous unir (1830-1836)

« Il faut que les ouvriers sachent bien qu'il n'y a de remèdes pour eux que la patience et la résignation. »

CASIMIR PÉRIER, devant la
Chambre, après l'insurrection de Lyon (1831).

« L'amitié qui doit nous unir... »

« A cette association de nos intérêts, de nos droits et de nos courages, nous donnerons une tête qui pense, une volonté intelligente et ferme qui imprime l'action et dirige le mouvement.... »

« Ainsi vous obtiendrez ce qui est juste et légitime, c'est-à-dire un salaire suffisant pour vous nourrir, vous, vos femmes et vos enfants. »

EFRAHEM, ouvrier cordonnier,
rue Tirechape n° 12, 1833.

[Retour à la table des matières](#)

Deuxième partie : L'amitié qui doit nous unir (1830-1836)

Chapitre I

Vivre libres en travaillant

« A moins de prendre la cruelle résolution de les tuer tous,
on ne pouvait répondre par des coups de fusil, à la paisible exposition de leurs besoins. »
BOUVIER DU MOLART,
Préfet du Rhône.

I

[Retour à la table des matières](#)

Le 27 août 1830 éclate la grève des ouvriers fileurs de Rouen : 300 ouvriers précédés du drapeau tricolore se rendent à l'Hôtel de Ville pour exposer leurs plaintes.

Les rassemblements sont paisibles, les revendications raisonnables. Elles ont trait à la durée du travail et au règlement d'atelier. La journée était fréquemment de 14, 16 et 17 heures avec un repos d'une heure et demie. Les ouvriers réclament la journée de 12 heures. Ils réclament la suppression, dans les règlements d'atelier, de l'article punissant toute absence d'une amende égale au double du salaire correspondant au temps perdu, la suppression de la retenue sur la paye pour le non-achèvement d'une tâche, fût-elle au-dessus des forces de l'ouvrier.

Les ouvriers demandent qu'aucun règlement d'atelier ne puisse être établi sans la participation de l'autorité.

Le 28 août, le préfet rappelle les articles du Code Pénal condamnant les coalitions et les attroupements.

Une commission choisie par tous les filateurs se réunit, le 3 septembre, et adopte un règlement d'atelier-type dont les dispositions, portées à la connaissance des juges de paix, sont affichées dans les usines.

Le 6, des désordres se produisent à Darnétal : les manifestants, armés de fourches et de bâtons, cernent la mairie, où le procureur du roi s'est réfugié, et le forcent à mettre en liberté les ouvriers arrêtés. Le lieutenant général fait marcher la troupe sur Darnétal et charger les manifestants. Et le 7, il écrit au ministre de la Guerre : « Les filateurs sont des instruments aveugles mis en mouvement par les ennemis de notre glorieuse régénération. Le parti prêtre agit en dessous. » « Le parti prêtre » en 1830, comme en 1840 « la main de l'Angleterre ou de la Russie », permet au gouvernement de se cacher à lui-même les causes profondes des conflits sociaux.

Le 10 septembre, la Commission des filateurs décide, à une grande majorité, la suppression du travail de nuit¹⁹. Mais les filateurs absents proclament leur liberté de ne pas se conformer à cette décision. Et le travail de nuit continue. Bilan : 24 emprisonnements ; aucune amélioration dans les conditions du travail.

Dès le 24 septembre, les ouvriers se plaignent que la journée de travail se prolonge au delà des limites fixées par le règlement d'atelier adopté le 3 septembre par la majorité des filateurs. Barbet qui avait présidé la Commission, reconnaît qu'à cette date les ouvriers « ne gagnaient pas assez pour nourrir leurs familles, quoique travaillant 20 heures par jour ».

À Paris, en septembre 1830, grève des ouvriers imprimeurs. Le 1^{er} septembre, les ouvriers de l'Imprimerie Nationale refusent d'imprimer l'ordonnance qui ouvre un crédit extraordinaire afin de réparer les presses mécaniques brisées le 29 juillet. Et le 3 septembre la cessation du travail est presque générale.

Le soir du 3, 3 000 ouvriers typographes se réunissent à la Barrière du Maine. Les grévistes s'adressent au colonel qui commande le bataillon de la Garde nationale et lui disent : « Auriez-vous la bonté de nous donner deux grenadiers pour faire la police de notre assemblée et empêcher les étrangers de s'y glisser ? ... » Une commission de 13 membres est nommée, et le colonel invité à prendre part à la discussion. L'assemblée proteste contre les « mécaniques ». Le 4 septembre, certains journaux sont dans l'impossibilité de paraître. *Le Moniteur* du 5 septembre mérite d'être cité : « L'intelligence et le courage des ouvriers imprimeurs les ont rendus utiles pendant les événements de juillet. Le sentiment de leurs services les rend naturellement exigeants. »

Les autorités hésitent encore à sévir. Firmin-Didot demande « aux anciens compagnons de ses travaux » de reprendre le travail : « Confiez-vous à la sagesse du roi et à son amour pour le peuple français. » Les 13 membres de la commission typographique sont arrêtés, puis relâchés. Et, le 14 septembre, devant le tribunal correctionnel,

¹⁹ des réunions de la Commission des filateurs. Archives municipales de Rouen

les prévenus sont acquittés au milieu des acclamations du public. Les ouvriers acquittés vont remercier le préfet de la Seine, Odilon Barrot.

En septembre, on est à peine à quelques semaines des journées de juillet ; mais, le 10 décembre, la Chambre des Députés, examinant la pétition qui lui avait été adressée par les ouvriers imprimeurs, passe à l'ordre du jour sur ces considérants du rapporteur : « On a été surpris que les ouvriers qui ont combattu avec tant de courage et de dévouement dans les mémorables journées de juillet se soient décidés à vous proposer de porter atteinte à la liberté si nécessaire au développement de notre industrie. »

La première idée des ouvriers a été de faire appel à l'autorité. Les ouvriers terrassiers partent de la Villette, drapeau tricolore en tête, pour porter une pétition au bon roi Louis-Philippe. Les ouvriers décatisseurs et apprêteurs de drap, à Paris, s'adressent au préfet de police afin d'obtenir, par son intervention, que les maîtres consentent à la suppression du travail de nuit. Les ouvriers serruriers et mécaniciens agissent de même afin d'obtenir la réduction de la journée de travail de 12 à 11 heures. Les ouvriers maçons adressent une pétition au préfet de la Seine pour lui demander qu'il soit interdit à leurs camarades de travailler plus d'un certain nombre d'heures par jour et de prendre du travail à la tâche. Mais le préfet de la Seine leur fait honte de leur « démarche irréfléchie, peu digne de leur conduite passée et de leur loyauté habituelle ». « Les ouvriers ont oublié un moment, ajoute le préfet de la Seine, les principes pour lesquels ils ont combattu et que plusieurs avaient scellés de leur sang : ils ont perdu de vue que la liberté du travail n'est pas moins sacrée que toutes les autres libertés. »

Les ouvriers ont combattu aussi pour la liberté du travail et de l'industrie. Leur devoir est d'en accepter les conséquences. Mais si la coalition est interdite aux ouvriers, elle est tolérée pour les patrons. Les maîtres maréchaux et vétérinaires de Paris signent une entente par laquelle ils s'interdisent, sous peine d'amende, d'accorder aucune augmentation de salaire à leurs ouvriers. Les ouvriers maréchaux s'étonnent de cette inégalité de traitement, et *Le Constitutionnel* du 8 octobre publie une lettre dans laquelle ils remarquent que leur droit de se coaliser pour obtenir des augmentations de salaire est égal à celui des maîtres.

Dans ces manifestations, pour la plupart pacifiques, l'autorité ne voit qu'une agitation suscitée par de secrètes intrigues. Elle estime qu'il est grand temps d'interrompre le grand mois de vacances légales données aux travailleurs, et, dès le 5 septembre, le préfet de police envoie une circulaire aux commissaires de police : « Une agitation inquiétante existe dans plusieurs classes d'ouvriers. Il devient urgent de faire cesser cet état d'effervescence. »

En cet automne 1830, le parti républicain ne comprend pas mieux que les autorités les aspirations des classes laborieuses. Le 10 septembre 1830, il fait placarder une affiche ainsi conçue : « Gardes nationaux, chefs d'atelier, ouvriers, vos intérêts communs sont la liberté du travail. Réunissez-vous donc pour renverser une Chambre dont la durée ne peut que perpétuer les discordes qu'on suscite entre vous. » Et *Le National* du 17 septembre écrit ceci : « Les ouvriers n'ont pas encore acquis assez de lumières

pour discerner ce qui convient à leurs intérêts aussi bien qu'aux intérêts de tous. Les préjugés que les classes ouvrières doivent seulement au défaut de leur éducation font beaucoup de mal et mettent souvent obstacle aux améliorations les plus désirables. »

Les Débats sont plus perspicaces que *Le National* lorsqu'ils écrivent le 13 septembre : « Le parti républicain ne peut offrir aux ouvriers que de leur donner des droits politiques. Or ce n'est pas pour ce résultat que les ouvriers se coalisent... Dans les coalitions et les émeutes, la politique n'est pour rien ; il ne s'agit point d'opinions, mais d'intérêts. Les classes inférieures éprouvent, à n'en point douter, un sentiment de mauvaise humeur contre la propriété ; et cela n'arrive pas seulement en France, mais en Angleterre et en Belgique ; il est visible que les classes inférieures tendent partout à envahir violemment la propriété ; que c'est là la question de l'avenir, question toute matérielle et toute palpable. »

Les classes ouvrières sont profondément déçues : « Les trois journées de Juillet, dit *Le Peuple* du 20 octobre, n'ont eu d'autre résultat qu'un changement de dynastie. Elles promettaient davantage. »

Cette désillusion donne aux classes laborieuses le sentiment de leur isolement dans la société.

Les chapeliers fumeurs se divisaient en deux camps selon qu'ils acceptaient ou refusaient de travailler chez les maîtres qui n'observaient pas le tarif accepté par les maîtres et les ouvriers et appuyé par l'autorité. Les chapeliers fumeurs cherchent à s'unir²⁰. *La Bourse auxiliaire* qu'ils ont formée voit ses membres passer de 600 à 1 237 ; les ouvriers qui n'adhéraient pas à la Bourse demandent leur adhésion en masse. Première manifestation d'un sentiment qui va se généraliser : les ouvriers commencent à s'apercevoir qu'ils n'ont rien à espérer que d'eux-mêmes, de leur organisation, de leur union.

Mais la société de résistance, - premier foyer de l'organisation ouvrière, - ne peut encore se constituer à visage ouvert. Elle est obligée de se dissimuler sous les apparences des sociétés philanthropiques, des sociétés de secours mutuels. Le 1^{er} juin 1831, s'organise la société philanthropique des ouvriers tailleurs, qui, outre les secours de maladie, s'engage à secourir les sociétaires en chômage et dans les autres cas *non prévus*. Cette société va devenir une des plus puissantes sociétés corporatives.

²⁰ JEAN VIAL, *La coutume chapelière*, Paris, Domat-Montchrestien, 1942

II

[Retour à la table des matières](#)

En France, comme en Grande-Bretagne, on voit naître, en 1830, une presse ouvrière : le 19 septembre paraît le *Journal des Ouvriers*, le 26, *L'Artisan*, et le 30, *Le Peuple, journal général des ouvriers, rédigé par eux-mêmes*²¹.

Dans son premier numéro du 19 septembre, *Le Journal des Ouvriers* affirme la nécessité d'une presse ouvrière : « Nous avons remarqué que jusqu'à présent la classe si intéressante des ouvriers était la seule qui n'eût pas une feuille spéciale consacrée à la défense de ses droits, à son instruction, à la propagation des doctrines utiles, à l'anéantissement des préjugés qui subsistent encore.... Que demandons-nous ? De l'ouvrage pour donner de l'aisance à nos familles ; aucun de nous n'a l'ambition de vouloir être quelque chose dans le gouvernement ; nous ne demandons seulement à y voir que des hommes de notre choix. Ce résultat est certain ; car nos patrons appelés à faire ce choix sont ouvriers comme nous : plus nous travaillons, plus ils gagnent, et leur intérêt particulier nous est un sûr garant du nôtre. » *Le Journal des Ouvriers* voudrait instituer une « discussion simple et franche » entre les classes laborieuses et les chefs d'atelier : « Ouvriers nous-mêmes, nous sentirons bien plus fortement que d'autres les besoins de nos frères, et nos colonnes seront ouvertes à toutes les plaintes, à toutes les demandes pourvu qu'elles ne s'écartent pas de la légalité... » La classe ouvrière et les chefs d'atelier pourront, tour à tour, exposer leurs griefs, défendre leurs intérêts, s'éclairer mutuellement par une discussion simple, franche... « Bien-être de tous..., respect des lois... »

L'Artisan, journal de la classe ouvrière, s'affirme « comme l'expression sincère de l'esprit qui anime la masse ouvrière. Tirés nous-mêmes de son sein, nous resterons fidèles à ses besoins... Les principes qui nous guideront dans notre travail sont simples : liberté pleine et entière de toute industrie, abolition du monopole et des corporations, répression des abus de l'autorité des maîtres et de la basse police autant qu'il sera en notre pouvoir, et instruction des ouvriers sur leurs véritables intérêts... Le principe d'association qui nous permet d'entreprendre un travail aussi utile et aussi nécessaire ne sera pas oublié ». Dans le numéro du 17 octobre 1830, *L'Artisan* traite de l'association comme moyen de remédier à la misère des classes laborieuses. *L'Artisan* distingue les deux formes essentielles de l'association ouvrière : la société de résistance et l'association de production. L'auteur de l'article, s'adressant aux ouvriers

²¹ *Journal des Ouvriers*, 19 septembre au 12 décembre 1830 : 24 numéros in-4o (Bib. Nat., Lc2 1255). *L'Artisan*, journal des classes laborieuses : 26 septembre au 17 octobre, 4 numéros in-4o (Bib. Nat., L2c 1256). *Le Peuple*, 30 septembre au 10 novembre (Bib. Nat., Lc2 1257)

imprimeurs, cherche à leur démontrer l'inutilité de constituer « une espèce d'association pour maintenir les prix et empêcher la formation des apprentis : puisque vous êtes renvoyés de vos ateliers par des machines, cessez d'être des ouvriers et devenez des maîtres à votre tour. » Le capital nécessaire sera constitué par des souscriptions prélevées sur les salaires afin que les ouvriers puissent exploiter eux-mêmes leur industrie.

En attendant la formation de ces associations ouvrières, *L'Artisan* prend l'initiative d'une enquête méthodique sur tous les corps d'état. Il annonce son intention d'exposer la situation des différents métiers et demande aux ouvriers de collaborer à cette enquête en lui fournissant des renseignements détaillés sur leurs industries respectives. *L'Artisan*, le 10 octobre 1830, commence la publication d'une statistique de la profession des ouvriers imprimeurs. *L'Artisan* fait l'éloge des machines : celles-ci allègent le travail humain ; le remède n'est pas de les supprimer, mais de les acquérir, et de les exploiter par des associations ouvrières.

La désillusion aide artisans et ouvriers à prendre conscience de la place que leur travail leur donne dans la société : « Trois jours ont suffi pour changer notre fonction dans l'économie de la société ; et nous sommes maintenant la partie principale de cette société, l'estomac qui répand la vie dans les classes supérieures, revenues à leurs véritables fonctions de serviteurs... Selon nous, le peuple n'est autre chose que la classe ouvrière ; c'est elle qui donne de la valeur aux capitaux en les exploitant, et c'est sur elle que reposent le commerce et l'industrie des Etats. » (*L'Artisan*, 22 et 26 septembre).

Ces premiers journaux ouvriers, publiés à Paris, sont éphémères ; à Lyon la presse ouvrière a plus de durée ; *L'Écho de la Fabrique*, *L'Écho des Travailleurs*, *La Glaneuse*, *Le Précurseur*, *La Tribune Prolétaire*, *L'Indicateur*, sont, les uns, purement ouvriers ; les autres ont des tendances politiques qui en font les organes à la fois du mouvement social et du mouvement républicain.

III

[Retour à la table des matières](#)

Au cours du mois de novembre 1830, le mouvement des coalitions se ralentit ; au commencement de décembre les coalitions ont cessé. Dès le 9 novembre, Girod de l'Ain se félicite de son attitude comme préfet de police ; il a su inspirer, dit-il, aux ouvriers le sentiment que « leurs écarts ne seraient pas soufferts ».

Pourtant, dès le 19 janvier 1831, la crise économique qui se prolonge provoque des manifestations suscitées par le manque de pain et le manque de travail. À Lyon, 800 travailleurs, rassemblés aux Brotteaux, manifestent aux cris de : « Du travail et du pain. » Le 1^{er} et le 2 mars, des démonstrations ouvrières ont lieu à Paris. Rassemblements pacifiques, que dissipe la force armée : « Le roi ne connaît pas notre position »,

disaient les manifestants, et ils criaient : « Vive le roi ! Vive la liberté ! du travail, du pain ou la mort ! »

Le 3 mars 1831, 2 000 ouvriers de Saint-Étienne se jettent sur l'usine de Rives pour démolir les machines. Le 1^{er} mai, les ouvriers scieurs de long, à Bordeaux, pénètrent dans les ateliers pour briser les scies mécaniques. En septembre, à Paris, 1 500 ouvrières manifestent contre des fabricants de la rue du Cadran, qui ont fait venir de Lyon une machine à découper les châles. Le 7 septembre, les ouvrières crient : « Plus de mécaniques ! » On les fait charger par la cavalerie. L'ordre n'est rétabli que cinq jours après.

Par opposition avec le reste de la France, Lyon, en 1831, est le théâtre d'un mouvement de révolte ouvrière d'ensemble.

La crise qu'a traversée la fabrique lyonnaise a pris fin grâce aux commandes américaines. Mais l'infériorité du prix de revient britannique est la raison que donnent les fabricants pour maintenir les salaires au taux le plus bas ; et pourtant, malgré la concurrence anglaise sur les marchés extérieurs, les exportations de soieries restent importantes, puisqu'en 1830 et 1831 elles représentent le tiers du chiffre des exportations totales françaises : 29 %.

À Lyon, la fabrique comprend des fabricants, des possesseurs de métiers et chefs d'atelier, et des compagnons, c'est-à-dire en fait trois catégories distinctes et parfois quatre, lorsque le chef d'atelier n'est pas propriétaire des métiers qu'il dirige, mais qu'il doit les louer. Le fabricant, maître de la matière première, donne celle-ci à travailler à façon et répartit les commandes entre les chefs d'atelier. Le prix de façon, payé par le fabricant, est partagé entre les chefs d'atelier et les ouvriers qui travaillent sous ses ordres. Le partage se fait par moitié. Si le chef d'atelier n'est pas propriétaire, il doit sur sa part la location des métiers ; mais il peut diriger jusqu'à 8 ou 10 métiers. Sa situation sociale dépend du nombre de ces métiers. Le chef d'atelier, détenteur de l'instrument de travail, est plus ou moins proche du compagnon, selon ses intérêts : « Il existe, dit Norbert Truquin, une hiérarchie très marquée : ceux qui possèdent 2 ou 3 métiers sont considérés comme patrons ordinaires ; ceux qui en ont 4 et au-dessus constituent l'aristocratie du métier... Ils ont leurs cafés distincts où ils se rencontrent et tiennent leurs réunions. Leurs dames sont d'un orgueil incomparable. Elles se garderont de saluer une femme dont le mari n'a que deux métiers.²² »

Plus redoutable aux ouvriers que le fabricant, son commis, chargé de distribuer les commandes et de contrôler le travail rendu. On s'attire ses bonnes grâces par des pots-de-vin. Ces commis abusent des jeunes ouvrières anxieuses de ne pas perdre leur maigre salaire : « Pour en venir à bout, dit l'auteur anonyme de *La Vérité sur les événements de Lyon*, ils usaient des moyens les plus révoltants, le besoin et la faim. » Ce n'est là qu'un aspect des souffrances des ouvrières en soie. Elles travaillent l'été dès 3 heures du matin, jusqu'à la nuit ; l'hiver dès 5 heures jusqu'à 11 heures du soir, soit 17 heures par jour « dans des ateliers souvent malsains où ne pénètrent jamais, nous dit Norbert Truquin, les rayons bienfaisants du soleil. La moitié de ces jeunes filles de-

²² NORBERT TRUQUIN, *Mémoires et Aventures d'un Prolétaire*, Paris, 1888, p. 213.

viennent poitrinaires avant la fin de leur apprentissage. Lorsqu'elles se plaignent, on les accuse de faire des grimaces »... Les compagnons n'ont pas de domicile : ils sont logés et nourris par le chef d'atelier qui les emploie. Ils s'entassent, avec sa famille, dans les étroits logements des quartiers de la Croix-Rousse et de Saint-Georges. Certains d'entre eux ne gagnent pas 20 sous pour 16 heures de travail. Ils sont les premières victimes de chaque crise qui les rejette de la ville et livre leur vie incertaine au hasard d'occupations agricoles qui sont, pour eux, un refuge.

Le coût de la vie s'est fort élevé à Lyon, et s'est accru par suite de la loi du 26 mars 1831, qui a augmenté les impôts directs et l'impôt sur le logement.

Les classes laborieuses de Lyon sont, à cette époque, à peine organisées. En 1828, les chefs d'atelier ont fondé une société de solidarité et d'entraide ; mais les compagnons en sont exclus. Le *Devoir Mutuel* est divisé en 20 loges de 20 membres, reliées entre elles et dirigées par une commission exécutive.

Le *Devoir Mutuel* a pour objet le secours mutuel, l'organisation de cours professionnels, la recherche du travail, la lutte contre les abus. Mais cette société ne prendra un développement important qu'après les événements de novembre 1831.

A l'automne de 1831, bien que « les métiers se couvrent d'étoffes », les fabricants ont maintenu des salaires qui, malgré un travail de 18 heures par jour, ne permettent pas d'assurer la vie ouvrière la plus modeste. Les travailleurs de Lyon, chefs d'atelier et compagnons, ressentent de leur infortune une irritation qui grandit au fur et à mesure que se fait plus certaine leur conviction que les promesses de Juillet étaient illusoires. Le rapport présenté au Président du Conseil des Ministres sur les causes qui ont amené les événements de Lyon (1832)²³ est un témoignage digne de foi. Ses auteurs, les deux chefs d'atelier Bernard et Charnier, s'expriment avec une mesure remarquable. Le jugement qu'ils portent sur l'origine des événements de novembre 1831 est confirmé par le préfet du Rhône, Bouvier du Molart : « La souffrance était réelle parmi 60 000 à 80 000 ouvriers. A moins de prendre la cruelle résolution de les tuer tous, on ne pouvait répondre par des coups de fusil à la paisible exposition de leurs besoins. »

Bernard et Charnier marquent, au début même de leur rapport, la double déception des ouvriers lyonnais :

« Les événements de 1830 placèrent, sur le trône de France, un roi citoyen, père et protecteur du peuple, qui promit de veiller à ses intérêts et à sa liberté. Forte de telles promesses, la classe ouvrière de Lyon avait reçu sans s'émouvoir le coup terrible qui devait engourdir son industrie, et s'était préparée sans murmures aux conséquences inévitables qu'on devait attendre d'un tel changement. Hier citoyen, aujourd'hui soldat, l'ouvrier remplit avec zèle le nouveau devoir que la patrie lui imposait. Conséquent

²³ Rapport fait et présenté à M. le Président du Conseil des Ministres sur les causes générales qui ont amené les événements de Lyon, par deux chefs d'atelier, Lyon, Charvin, in-4°, p. 8, 1882. - F. RUDE, Le rôle de P. Charnier fondateur du mutuellisme à Rouen, Bull. Révol. 1848, 1938 ; - Le Mouvement ouvrier à Lyon de 1827 à 1832, Paris, Domat-Montchrestien, 1945

avec ses principes, il consentit, comme citoyen, à recevoir, pour prix de son travail, un salaire proportionné à l'état provisoire du commerce, mais bien au-dessous de ses besoins journaliers... Bientôt les métiers qui chômaient depuis longtemps furent couverts d'étoffes, et l'ouvrier qui avait souffert de ces privations sans nombre crut le moment venu où son sort allait changer. Comptant sur l'humanité de ses protecteurs naturels, l'ouvrier réclama *individuellement* une augmentation de salaire ; il s'était trompé... L'ordre des choses avait changé ; mais le despotisme, chassé des châteaux, s'était réfugié dans les comptoirs... Dès lors, la misère devint générale, et l'ouvrier, tout en se livrant à un travail assidu de 18 heures par jour, ne pouvait plus suffire aux exigences de la vie, et bien moins encore acquitter les dettes qu'il avait été forcé de contracter dans les temps malheureux... Que devait donc faire cette masse d'infortunés citoyens, pères de famille? Ils se réunissent pour adresser collectivement à leurs juges naturels leurs réclamations, présentées d'abord individuellement et toujours rejetées. »

Des réunions de chefs d'atelier ont lieu à la Croix-Rousse. Chaque quartier est invité à nommer, par voie d'élection, deux chefs d'atelier à une Commission composée de 80 membres pris dans les différents quartiers de la ville et dans les divers genres de fabrication : « La même misère, selon la forte expression de Bernard et Charnier, réunissait des hommes choisis parmi les plus estimables et les plus considérés, et étrangers pour la plupart les uns aux autres. » Le maire de la Croix-Rousse assiste aux réunions et offre sa médiation auprès des autorités.

Le 11 octobre 1831, le Tribunal des prud'hommes prend la délibération suivante :

« Considérant qu'il est de notoriété publique que beaucoup de fabricants paient des salaires fort minimes, considérant que dans les circonstances actuelles, il importe d'ôter tout prétexte à la malveillance et de maintenir la tranquillité de la classe malheureuse, le Conseil décide qu'un tarif minimum soit fixé. »

De son côté, la Chambre de Commerce constate que les ouvriers sont dans un état de souffrance réelle et qu'une petite minorité des fabricants abuse des circonstances pour faire des bénéfices scandaleux, qu'il est utile et urgent de venir au secours des ouvriers par la publication d'un tarif, et que du reste cette mesure n'est pas nouvelle, qu'il y a eu de nombreux précédents.

L'opinion des classes moyennes est favorable à cette revendication. Aussi, lorsque le maire de la Croix-Rousse l'invite à provoquer l'établissement d'un tarif, le préfet Bouvier du Molart obéit à son cœur sensible aux souffrances des classes laborieuses. Lorsque les chefs d'atelier lui demandent de soutenir leur revendication, Bouvier du Molart décide de réunir une Commission qui paraît la voie légale et normale pour arriver à l'établissement d'un tarif, puisque, comme le reconnaît la Chambre de Commerce, il y a des *précédents*.

Tous les fabricants ne sont pas hostiles au tarif. Un certain nombre d'entre eux y voient avec plaisir le moyen « de mettre des bornes à ces spéculations sur la faim, à cette concurrence pernicieuse que la délicatesse désavoue et qui consiste à livrer les marchandises à tout prix, en ôtant au négociant consciencieux les moyens d'opérer avec sûreté ».

La réunion a lieu le 21 octobre en présence du préfet assisté des maires et des délégués de la Chambre de Commerce et des Conseils des prud'hommes.

Un fabricant, le vice-président du Conseil des prud'hommes, ouvre la séance :

« Nous savons que votre position est pénible, je dis plus : insupportable. Veuillez nous faire part des moyens que vous voulez proposer pour l'amélioration de vos conditions d'existence, et nous nous ferons un devoir d'y coopérer de toutes nos forces ; car vous pouvez compter sur notre bonne volonté. »

Puis le président s'adresse à un des chefs d'atelier : « Que réclamez-vous ? - Nous ne réclamons pas de l'ouvrage, nos ateliers travaillent ; mais nous vous supplions de faire augmenter nos façons : car il nous est impossible de vivre avec les prix du moment. L'article châle 314 corps plein est payé actuellement 25 centimes les 1 000. L'ouvrier ne peut en passer par jour que 12 000, ce qui fait une journée de trois francs à partager entre le maître et l'ouvrier. Ainsi chacun a 1 fr. 50. Il faut déduire de cette somme 35 centimes pour l'enfant qui lance avec l'ouvrier, 50 centimes pour la femme qui dévide et met en cannette les trames nécessaires au tissage du châle, plus 25 centimes pour la location et autres frais relatifs au métier : le bénéfice du chef d'atelier est ainsi réduit à 40 centimes par jour. Je demande que le minimum de prix de cet article soit porté [de 25 centimes] à 40 centimes les 1000. » Le président de la réunion s'adresse alors à l'un des fabricants : « L'ouvrier ne peut vivre avec une aussi mince rétribution ; pensez-vous que sa demande soit exagérée ? - Non, répond ce fabricant, je sais que l'ouvrier ne peut pas vivre à ce prix, et sa demande est trop juste pour être rejetée. » Les fabricants reconnaissent que la demande des ouvriers est juste et leur salaire insuffisant pour vivre. La Chambre de Commerce et le Conseil des prud'hommes, consultés à la demande du préfet, reconnaissent qu'il y a *urgence*.

Vingt-deux fabricants sont désignés par la Chambre de Commerce pour débattre *le tarif au minimum*, avec vingt-deux chefs d'atelier nommés au scrutin. Les délégués des chefs d'atelier recueillent tous les renseignements possibles relatifs *au prix le plus bas qui permît à l'ouvrier de vivre, sans ôter au fabricant le moyen de faire encore un honnête bénéfice* : « Nous avons tout lieu de croire, disent Bernard et Charnier, que ce tarif, tout imparfait qu'il était, pourrait servir de base et de comparaison. »

À la séance du 21 octobre 1831, les fabricants disent qu'ils ne sont pas mandatés par l'ensemble de leurs confrères, mais seulement par la Chambre de Commerce. Ils se déclarent incompetents, mais décident que le tarif sera consenti avant le 1^{er} novembre et exécutoire à cette date. Le 25 octobre, le tarif est signé, en présence du préfet, par les membres des deux commissions réunies. Les chefs d'atelier croient à la parole donnée : « Dès ce moment, l'ouvrier, tranquille, plein de confiance, comptant plus sur l'humanité et la bonne foi du fabricant pour l'exécution du tarif que sur la légalité d'un tel acte, se livra avec un nouveau courage à son travail, qui lui donnait l'espoir de son existence et de celle de sa famille. » (Bernard et Charnier). Le même jour à l'issue de la discussion, les chefs d'atelier et les compagnons défilent devant la Préfecture. Accueilli aux cris de : « Vive le préfet ! Vive notre père ! » le préfet leur annonce la signature du tarif ; celui-ci est porté à la connaissance du public, certifié par le préfet et par le maire. Le soir, les canuts illuminent à Saint-Georges et à la Croix-Rousse ; leur joie est grande.

Mais la bonne foi des chefs d'atelier et des fabricants qui s'étaient engagés le 25 octobre comptait « sans une certaine espèce de fabricants connue depuis longtemps pour de vrais spéculateurs sur la faim » (Bernard et Charnier).

Bouvier du Molart évalue à 104 sur 1 400 le nombre des fabricants qui expriment, seuls tout d'abord, leur hostilité au tarif. Sachant qu'ils ont l'appui du ministre du Commerce, le comte d'Argout, ces 104 envoient un mémoire à la Chambre des députés, afin de présenter les plaintes des « malheureux fabricants ». Ils mettent en cause le préfet, dont « la faute immense a placé les industriels dans une position affreuse » - la faute du préfet était d'être humain. Les 104 concluent en déclarant que le tarif enlève à la soierie lyonnaise la possibilité de fabriquer un tiers, peut-être la moitié de ses articles : « Les autorités doivent songer à mettre en réserve de quoi nourrir quelques milliers de personnes qui vont se trouver à peu près sans pain à l'entrée de l'hiver, car l'on sent bien qu'il n'y a aucun moyen de persuasion qui puisse engager les manufacturiers à continuer un genre de fabrication qui les ruinerait au bout d'un certain temps. »

Les 104 font annuler à leurs clients une partie de leurs commandes et en refusent d'autres. Ils déclarent que les délégués patronaux n'ont accepté le tarif que « comme une nécessité fâcheuse et dans la crainte des excès auxquels se porteraient les masses soulevées... Les délégués patronaux qui ont voté le tarif cédèrent à ces considérations morales, et ainsi *leur liberté de jugement n'était pas entière* ». Ils ajoutent que le tarif n'a pas été débattu, mais voté en hâte et sans discussion. Les archives départementales du Rhône prouvent le contraire.

Depuis la signature du tarif, les prud'hommes condamnent les fabricants qui se refusent à l'appliquer. Le comte d'Argout vient à l'aide des 104. Il donne l'ordre au préfet Bouvier du Molart de dire « que le tarif n'a pas force de loi, qu'il n'est qu'un engagement d'honneur ». Alors les prud'hommes ne se croient plus le droit de donner raison aux ouvriers réclamant l'application du tarif.

Les 104 espèrent, par la menace de l'arrêt des métiers, faire cesser le mouvement en faveur du tarif. Ils rallient les autres fabricants. Par la crainte de la faim, ils espèrent vaincre l'agitation ouvrière. Leur attente est déçue.

La menace des 104 est une des causes immédiates de la révolte qui va éclater. Une révolte toute spontanée. Non une action concertée. La violence est née des circonstances.

Lé dimanche 20 novembre 1831, les ouvriers décident une grande manifestation pour le lundi. Ce jour-là, les chefs d'atelier et compagnons ne songent pas à sortir de la légalité. Le maire de la Croix Rousse rassure le préfet et lui promet que son faubourg restera calme. Le préfet compte sur sa popularité parmi les ouvriers.

Le matin du 21, des groupes se forment à la Croix-Rousse. On envoie pour les disperser un détachement de la première légion de la Garde nationale : « Il ne fallait pas justement choisir, disent Bernard et Charnier, pour doubler les postes et faire la police, cette première légion de la Garde nationale composée en partie de fabricants.

On mettait ainsi en présence deux, ennemis dont le moindre geste pouvait être mal interprété. »

Les gardes nationaux sont accueillis à coups de pierre. Le préfet et le général Ordonneau sont faits prisonniers. Au commandant d'un détachement de troupe qui fait les sommations, les canuts répondent : « Le tarif ou la mort ! » Sur l'ordre du général Roguet, qui commande la garnison, les soldats ouvrent le feu.

Certains chefs d'atelier, qui appartiennent à la Garde nationale, ont donné des fusils aux canuts. Au nombre d'une cinquantaine, ils descendent la Grand'Côte, suivis de plusieurs centaines d'ouvriers porteurs de sabres ou d'étais arrachés aux métiers. Au bas de la Côte ils rencontrent des gardes nationaux. Les canuts les désarment. Une poignée d'hommes armés et résolus suffit pour tenir en échec des troupes nombreuses.

Les soldats se battent mollement. Sur les 12 000 gardes nationaux, 1 200 à peine ont répondu à leur convocation ; ceux de la Croix-Rousse se sont en partie ralliés aux canuts. Et d'autres se laissent désarmer sans opposer de résistance ; des soldats du génie se sont aussi laissé désarmer par un groupe d'insurgés, parmi lesquels se trouvent des femmes et des enfants. La ligne hésite à tirer sur les ouvriers. Dans certains quartiers, les habitants lui sont hostiles.

Le soir de cette première journée pendant laquelle ils ont eu l'avantage, les ouvriers donnent la liberté au préfet Bouvier du Molart. Pour le général Ordonneau, ils le retiennent jusqu'à ce que les canuts prisonniers leur soient rendus en échange.

Dans la nuit du 22, les faubourgs des Brotteaux et de la Guillotière envoient à la Croix-Rousse un renfort de 500 ouvriers. Cette aide fait naître l'espoir d'un soulèvement général. Dans les faubourgs ouvriers, le travail a complètement cessé.

Le matin du 22, les canuts de la Croix-Rousse décidés à descendre dans la ville, inscrivent sur leur drapeau : « Vivre libres en travaillant ou mourir en combattant. » Le général Roquet a fait mettre en position des pièces de canon qui visent les cimes de la Grand'Côte. Les canuts, dans leur descente sur la ville, rencontrent la troupe. Un combat s'engage. L'insurrection a gagné la Guillotière, les Brotteaux, puis la ville entière.

Le soir du 22 novembre, il y a des milliers d'ouvriers sous les armes. Le général Roquet ordonne à ses troupes la retraite : l'armée quitte la ville en se battant. A 3 heures du matin, le 23, les ouvriers entrent à l'Hôtel de Ville. Les canuts ont combattu avec courage et avec humanité : « Quand tombent leurs ennemis, les ouvriers prennent leurs armes et ne font pas de mal aux blessés... ». « Les malheureux ouvriers, dit A. Baron, étaient acharnés au combat et généreux après la victoire... Place des Cordeliers, ils mettent en fuite un détachement de la Garde nationale, entourent deux officiers et les accompagnent chez eux sans leur faire du mal... On a vu des femmes d'ouvriers, nouvelles Spartiates, panser les leurs sur le lieu même du combat, ranimer leur courage et les renvoyer au feu... On a remarqué que les plus acharnés ou les plus au-

dacieux d'entre les ouvriers étaient les plus jeunes ; c'étaient des enfants qui formaient les barricades ²⁴. »

Les canuts mettent le feu à quelques entrepôts ; mais le vol et le pillage sont punis de mort par les insurgés ; des pillards pris sur le fait sont fusillés. La recette d'un bureau d'octroi est mise en dépôt chez un commerçant. Et le procureur général Duplan écrit au ministre de la Justice : « La population a faim et elle ne pille pas ; elle s'est révoltée et n'a pas abusé de sa victoire. »

Un des caractères des journées de novembre a été le maintien de l'ordre, le respect des personnes et des propriétés que les ouvriers s'appliquent à assurer. *Le Journal du Commerce* signale de nombreux actes de dévouement des ouvriers. Les archives municipales de Lyon possèdent des certificats émanant de fabricants qui attestent que leurs chefs d'atelier ont protégé leurs magasins : « Jamais, dit Louis Blanc, dans son *Histoire de Dix Ans*, la ville de Lyon n'avait été mieux gardée que dans cette étonnante journée du 23 novembre. »

L'officier légitimiste Adolphe Sala ²⁵ rend justice à l'humanité et à la modération des combattants : « Il faut le dire, le peuple lyonnais en 1831 se montre généreux après son triomphe, comme il avait été terrible dans ce choc imprévu... Personne après la victoire ne fut inquiété pour sa conduite, et l'autorité appelée médiatrice n'eut qu'à se faire entendre pour se faire obéir. »

Les ouvriers sont maîtres de la ville ; mais l'union qui a fait la force de l'insurrection ne survit pas à la victoire. Chefs d'atelier et compagnons, unis dans le combat, s'opposent maintenant.

Le 23, un petit groupe, dirigé par Lacombe et composé surtout de volontaires du Rhône (formés militairement dès le début de 1831), mais aussi de petits bourgeois républicains, veut substituer une autorité nouvelle à l'autorité officielle : il s'installe à l'Hôtel de Ville, proclame par voie d'affiches que « Lyon, glorieusement émancipé par ses enfants, doit avoir des magistrats de son choix, dont l'habit ne soit pas souillé du sang de leurs frères... Soldats, vous avez été égarés, venez à nous. L'arc-en-ciel de la vraie liberté brille depuis ce matin dans notre ville ». Proclamation sans écho, ce gouvernement insurrectionnel est aussi éphémère que la République proclamée le 22 place des Célestins, par M.-A. Périer.

Les chefs de section des ouvriers en soie sont scandalisés par ces deux tentatives ; ils croient nécessaire d'affirmer les sentiments loyalistes des populations laborieuses de Lyon : « Dans les événements qui viennent d'avoir lieu, des insinuations politiques ou séditeuses n'ont eu aucune influence. Nous sommes dévoués entièrement à Louis-Philippe, roi des Français, et à la Charte constitutionnelle. » L'ensemble de la population n'a aucune arrière-pensée politique. Le mouvement de novembre 1831 a été pu-

²⁴ Histoire de Lyon pendant les journées des 21, 22, 23 novembre 1831, contenant les causes, les conséquences et les suites de ces déplorable événements, in-8°, Lyon, 1832, Aug. Baron, éd. (Bib. Nat. Lb51 1074).

²⁵ A. SALA, *Les ouvriers lyonnais en 1834*, Paris, Hivert, 1834, in 8°, p. 21. (Bib. Nat. Lbs51 2179).

rement corporatif : ses artisans restent fidèles à la monarchie, si celle-ci leur permet de « vivre en travaillant ».

Les chefs d'atelier, qui ont été les chefs de l'insurrection, ne songent qu'à se rapprocher des autorités légales. Et cela leur est d'autant plus facile que le préfet est un brave homme qui sincèrement recherche le moyen de soulager a notre malheureux état de souffrances ». Il en sera puni par la mise en disponibilité.

Le 24, les chefs de section ont formé un gouvernement provisoire, différent du gouvernement insurrectionnel du 23, qui, moins par son personnel que par son état d'esprit, et en accord avec le préfet, restera maître de Lyon jusqu'aux premiers jours de décembre : ils assurent l'ordre à la place de la gendarmerie et de la police, qui ont disparu aussi rapidement que l'armée. Il les font revenir. Le maire, Prunelle, disparu, lui aussi, rentre pour lancer une proclamation : « De perfides conseils ont seuls pu égarer un grand nombre d'entre vous. La paix allait augmenter la masse de travail, et vos salaires se fussent accrus au delà de vos espérances. »

Les canuts de la Croix-Rousse avaient réclamé une indemnité de 7 millions pour les victimes de ces journées et pour les ouvriers nécessiteux. On leur avait promis 100 000 francs. Lorsque, le 26 novembre, ils viennent les réclamer à la mairie, la gendarmerie disperse ces indiscrets manifestants.

Les ouvriers rentrent pacifiquement chez eux ; le procureur général écrit au ministre de la Justice : « Cette masse armée paraît disposée à rentrer dans les ateliers, si on lui assure du travail. »

Le maire réunit des représentants des fabricants et des ouvriers afin de reviser quelques articles du tarif, « lequel a été fait avec précipitation ». C'est un premier pas vers l'annulation du tarif. Le maréchal Soult arrive à point pour affirmer que le tarif est contraire au paragraphe 14 du titre 3 de la loi du 22 Germinal An II. Sans doute les conventions faites de bonne foi entre les ouvriers et ceux qui les emploient seront exécutées, mais, en cette circonstance, préfet et prud'hommes ont eu le tort de « s'immiscer dans les contestations qui s'étaient élevées entre les fabricants et des ouvriers de la ville de Lyon ». Aussi, en appuyant son autorité sur le droit, le maréchal déclare, le 7 décembre, que « les tarifs relatifs à la fabrication des étoffes de soie et rubans sont annulés ».

En même temps, le gouvernement prend des précautions pour l'avenir. Le comte d'Argout, le 17 décembre, recommande aux préfets de se servir des articles 414 et 416 du Code Pénal pour réprimer les appels illégaux des ouvriers aux autorités lorsqu'ils réclament des augmentations de salaires ; car il est contraire aux lois que les ouvriers tiennent à cette fin des réunions et nomment des chefs et des délégués. La loi du 14 juin 1791 n'autorise pas, pour la profession entière, des traités obligatoires entre patrons et ouvriers. Chaque individu est libre de contracter à son gré : il faut défendre cette liberté individuelle, ce libre débat. C'est la concurrence qui fixe le taux des salaires. L'administration n'a pas le droit d'intervenir. Les travailleurs, chefs d'atelier, compagnons, restent face à face, et sans arbitre, avec les fabricants.

Le gouvernement, ayant craint que l'insurrection de Lyon ne se propageât, avait mis sous les ordres du comte Roguet toute une armée prête à assiéger la ville. Le 27 novembre, une délégation de la municipalité vient prier le comte Roguet de rentrer dans Lyon. Mais il attend l'arrivée du prince d'Orléans et du maréchal Soult.

Le 1^{er} décembre 1831, Casimir Périer adresse aux préfets une circulaire pour leur rappeler les fonctions de la Garde nationale : « Lorsque le législateur a remis des armes à des citoyens, il a voulu armer la propriété, la liberté régulière, l'industrie contre tout ce qui peut les menacer. »

Avec une magnifique ingénuité, Bouvier du Molart proclame que l'arrivée du prince d'Orléans est « l'arc-en-ciel qui annonce la fin de l'orage ». Le 3 décembre, le prince fait son entrée à Lyon, à la tête de 20 000 hommes de troupes et de 150 canons.

Rappelé à Paris, Bouvier du Molart soutient que le tarif n'a été la cause de troubles que parce qu'il a été violé. Il doit répondre de *sa faiblesse, de son parti pris*. Il est le responsable : *ses fautes* permettent à Casimir Périer de trouver à l'insurrection une explication et de satisfaire une vieille rancune : le préfet n'avait-il pas eu l'audace de s'opposer à la construction du Palais de Justice dans le quartier de Perrache, où Casimir Périer possède des terrains ? Doublement coupable, il est destitué.

Les journées de novembre ont pour épilogue : 90 arrestations. Au procès de Riom, qui a lieu du 5 au 22 juin 1832, les 11 accusés poursuivis sont acquittés au milieu de l'enthousiasme. Les événements ont démontré aux travailleurs qu'ils ne doivent compter que sur eux-mêmes. « Jusqu'à l'insurrection de Lyon, en novembre 1831, écrit justement O. Festy, la question ouvrière, sous sa forme économique ou sous sa forme politique, ne s'était imposée ni à l'attention des pouvoirs publics ni même, avec quelque généralité, à l'attention des ouvriers... il leur manquait le sentiment même de leur communauté d'intérêts au point de vue simplement corporatif, comme au point de vue social ²⁶. »

Les classes laborieuses allaient méditer les paroles prononcées par le ministre Casimir Périer : « Il faut que les ouvriers sachent bien qu'il n'y a de remèdes pour eux que la patience et la résignation. »

Pendant l'année 1832, l'organisation ouvrière se développe dans certains corps d'état.

Les règlements de trois associations ouvrières révèlent l'état d'esprit qui anime le mouvement ouvrier à cette date : le règlement des ouvriers tisseurs, celui de l'union des doreurs de Paris, celui enfin des ouvriers tailleurs.

Le 14 octobre 1832, les ouvriers tisseurs de Paris fondent la *Société d'union fraternelle et philanthropique*. En fait, il existe deux sociétés distinctes, une société de secours mutuels, et une société de résistance : la Société d'union fraternelle prévoit, en cas de rejet des tarifs par les fabricants, une indemnité de dix francs allouée à chaque sociétaire.

²⁶ O. FESTY, *Le mouvement ouvrier*, p. 79.

Le 1^{er} décembre 1832, les ouvriers tailleurs d'habits de Paris donnent à leur association philanthropique une nouvelle constitution.

Les tailleurs d'habits ont été les premiers à calquer leur règlement sur l'organisation de la *Société des Droits de l'Homme* : chaque section a 20 membres au plus, un chef, un sous-chef et trois quinturions. Chaque série a de 5 à 9 sections. La Société philanthropique alloue des secours de maladie et des secours aux sociétaires sans travail.

La forme de société philanthropique des ouvriers tailleurs est aussi adoptée, pour les mêmes raisons de prudence, par les doreurs de Paris ; ils définissent leur union « une société progressive et impérissable, composée d'ouvriers grands et puissants par la connaissance qu'ils ont acquise de la dignité de l'homme qui travaille pour vivre et faire vivre ceux qui ne travaillent pas. Ayant conscience que l'industriel prolétaire est l'homme le plus utile, ils, ont placé ce dernier au premier degré de l'échelle sociale en lui faisant accepter les conditions suivantes... » Le règlement a pour objets la fixation du prix et de la durée des journées, l'interdiction du travail aux pièces et du travail à l'année. On ne doit plus travailler à l'année pour aucun des entrepreneurs de dorure et peinture, car « la dignité de l'ouvrier du XIX^e siècle ne lui permet plus d'être le très obéissant serviteur d'autrui ». L'année 1832 est considérée comme la première année de la rénovation industrielle des doreurs.

Mais la manifestation la plus significative de l'état d'esprit des classes laborieuses est celle que relatent *Le Précurseur* du 22 novembre 1832 et *L'Écho de la Fabrique* du 9 décembre, soit la pétition adressée à la Chambre des députés par des ouvriers de Paris : « La Révolution de 1830 avait été l'œuvre du peuple ; cependant sa victoire lui a peu profité jusqu'ici ; les réformes ont été sans intérêt immédiat pour le peuple des ateliers et des chaumières qui forment les 29 /30^e de la Nation. »

Cette pétition des ouvriers de Paris est la suite d'autres pétitions dont la plus curieuse est celle du 3 février 1831 de Charles Béranger²⁷ prolétaire, ouvrier horloger, qui définit ainsi le peuple :

« Ici j'entends par le peuple tout ce qui travaille, tout ce qui n'a pas d'existence sociale, tout ce qui ne possède rien : vous savez qui je veux dire, les prolétaires. Vous avez entendu parler d'eux ; je n'en doute pas ; ils ont fait assez de bruit dans le monde depuis un certain temps, et d'abord le 28 juillet. Oh ! ce jour-là, j'étais dans les rues, moi, j'en sais quelque chose ; elles n'étaient remplies que de ces gens-là... Dans la première semaine du mois d'août 1830, on en a dit du bien : Vous êtes le premier peuple du monde. Ah ! messieurs, ils ont cru cela, les bonnes gens, et vous savez qu'ils étaient payés pour le croire ; moi, j'ai fait comme eux ; ils ont cru qu'ils allaient enfin mettre la poule au pot qu'on leur promet depuis si longtemps ; on répétait à tout pro-

²⁷ *Pétition d'un prolétaire à la Chambre des députés*, par Charles Béranger, prolétaire, ouvrier horloger, rue du Pont-aux-Choux, n° 21, imprimée par *Le Globe* du 3 février 1831, Paris, Tastu, in-8°, 1831, 16 pages.

pos à ces pauvres prolétaires : Vous êtes le premier peuple du monde... Excusez-moi si je me répète : je ne suis qu'un prolétaire, et j'ai besoin d'indulgence...

« Voyez cet autre prolétaire, Christ le Galiléen, qui prêchait l'égalité et la fraternité... il bouleversa l'ordre établi... il fut en un mot le plus grand perturbateur qu'on ait encore vu... que deviendrions-nous, grand Dieu ! si quelqu'un de ces misérables s'avisait de vouloir faire comme ont fait Spartacus et Christ ? Jugez quel désastre si tout à coup les pauvres, les ouvriers, les cultivateurs... au lieu d'être écrasés sous le poids de 15 heures d'un travail excessif, lorsque toutefois ils travaillent, se trouvaient pouvoir chaque jour donner un certain temps à la culture, au développement de leur intelligence ; si, au lieu de passer leurs dimanches et leurs moments de repos au cabaret, à s'enivrer comme des Allemands ou à boxer comme des Anglais, ils pouvaient suivre des cours élémentaires, acquérir des connaissances au moyen desquelles le travail deviendrait plus productif et moins pénible ; jugez quel malheur. Non, vous ne le souffririez pas, et vous auriez raison.

« Je manque d'éloquence. Mais notez bien que, si je n'ai pas d'éloquence, j'ai des enfants, une femme, une mère même. Cependant, depuis six mois, j'ai perdu l'habitude du travail. Néanmoins femme, enfants, mère et moi-même, n'avons pas perdu l'habitude de manger. A vrai dire, nous n'avons pas encore essayé, mais cela va venir : dans quelques jours nous n'aurons pas de ressources pécuniaires... J'aurais de la peine à plaisanter, quand je songe que bientôt je puis entendre crier à mes oreilles « du pain » et me trouver dans l'impossibilité d'en donner...

« Libéraux... réunis au jour du danger, riches et prolétaires, oisifs et travailleurs, tous étaient ralliés, entraînés vers un but commun, tous avaient foi dans leur dieu, la liberté. Dieu puissant qui enfante des prodiges pour la destruction d'un ordre de choses vieilli ; mais, après la victoire, lorsqu'il s'est agi de constituer un édifice nouveau, haletants, épuisés, incertains, ils ont rassemblé à la hâte quelques débris encore fumants. Chacun a cherché à se faire une petite niche : les plus heureux ont ramassés quelques solives et quelques tronçons de colonne, ils se sont emparés de quelques pans de mur, ils se sont barricadés, et le grand nombre, nous tous, prolétaires, nous sommes restés à l'air, sans abri, sans vêtement, sans pot-au-feu, bientôt nous serons sans pain... Nous étions dehors à la pluie, à la neige, nous nous sommes plaints : les hommes du dedans qui étaient nantis, bien nourris, bien fourrés, nous ont entendus ; et, comme ils ont vu que nous pleurions, que nous nous désespérions, ils nous ont pris en pitié et ils nous ont dit : Pauvres gens ! vous avez faim et froid, ayez patience, nous avons une recette à vos maux ; et là-dessus, ils se sont mis à danser, à rire, à se réjouir ; ils se sont parés, ils ont bien bu et bien mangé ; puis par la fenêtre, ils nous ont jeté quelque menue monnaie et quelques bribes, nous promettant de recommencer l'année prochaine. »

Les masses ouvrières, en cette année 1832, ne se bornent plus à exprimer leurs déceptions : en France, comme en Grande-Bretagne, elles commencent à s'organiser.

Ce commencement d'organisation, soulignons-le, c'est en grande partie à l'insurrection de 1831 à Lyon qu'il est dû, comme le montre Fernand Rude dans son beau livre sur *Le Mouvement ouvrier à Lyon de 1827 à 1832*. Les journées de novembre ont suscité parmi les républicains la première manifestation réelle de sympathie en-

vers « ceux qui ont accoutumé leurs bras à travailler et leur cerveau à raisonner », et, parmi les ouvriers de Lyon eux-mêmes, le premier mouvement de solidarité interprofessionnelle. Et la *résonance* internationale de l'événement s'est fait sentir dans toute l'Europe. C'est donc grâce aux canuts de Lyon que « pour la première fois s'imposèrent à l'attention de tous les revendications ouvrières fondamentales et surtout cette idée que tout homme doit avoir la possibilité de travailler et que le travail doit nourrir son homme ».

Deuxième partie : L'amitié qui doit nous unir (1830-1836)

Chapitre II

La rue Transnonain (1833-1834)

« Les souffrances de tous, plus encore que les souffrances individuelles de chacun, nous avaient rassemblés... »

JULES LEROUX,
Ouvrier compositeur, 1833.

[Retour à la table des matières](#)

Dans les premiers mois de 1833, l'opinion publique n'est pas hostile aux revendications ouvrières. Tout au contraire. Rien ne révèle mieux cet état d'esprit que la façon dont sont accueillis, en mai 1833, la grève des mineurs d'Anzin, dite l'émeute des 4 sous, et le jugement du tribunal. Le président du tribunal de Valenciennes, Lecuyer, rappelle la bonne conduite des accusés, l'ancienne et profonde misère de ces ouvriers courageux, et chargés de famille ; avant de rendre son jugement, il s'adresse aux mineurs :

« La plupart d'entre vous vont être rendus à la liberté ; tous cependant ne sont pas exempts de reproches ; mais les motifs d'indulgence pour les coupables furent pour vous, dans le doute, des motifs d'acquittement... Toutes les autorités forment des vœux sincères pour l'amélioration de votre sort ; la voix de l'humanité ne tardera point à se faire comprendre ; les riches propriétaires des établissements de mines ne peuvent pas être vos tyrans, non, ils ne peuvent l'être, un titre plus digne leur est réservé ; ils ne laisseront pas à d'autres le mérite de devenir vos bienfaiteurs. »

Les paroles du président du tribunal de Valenciennes reflètent un état d'esprit assez généralement partagé. Quels événements vont donc amener, un an après, l'opinion publique à accepter, avec indifférence, les massacres par lesquels, à Lyon et à Paris, sont réprimées les journées d'avril 1834 ?

I

[Retour à la table des matières](#)

Bazard et Enfantin comme Blanqui avaient, pendant les journées de juillet, compris que « la classe la plus nombreuse de la société, celle des prolétaires, le peuple en un mot, avait vaincu », mais que les Trois Glorieuses « ne méritaient pas le nom de Révolution, parce que rien de fondamental n'était changé dans l'organisation sociale actuelle ».

Vision nette, mais influence limitée. En 1831 les Saint-Simoniens essaient d'attirer à eux les ouvriers, mais sans succès. Ils confient à Fournol et à Claire Bazard un enseignement spécial, le degré des ouvriers. Les archives saint-simoniennes ont conservé une correspondance avec les ouvriers tailleurs, chapeliers, bottiers qui fréquentent les cours ; chez ces adeptes « le désenchantement suivait de près l'enthousiasme ». En province, les missionnaires saint-simoniens entrent comme ouvriers dans les ateliers. Mais l'influence saint-simonienne n'est pas perceptible, sauf peut-être à Lyon où un journaliste, de tendance saint-simonienne, fonde *L'Écho de la Fabrique*. Le journal emploie fréquemment des formules saint-simoniennes, et exprime, le 26 août 1832, « la reconnaissance des classes laborieuses aux Saint-Simoniens pour avoir tourné les idées du siècle vers les besoins et l'amélioration de la classe prolétaire ». En réalité, les références au Saint-Simonisme ressemblent à celles que les journaux ouvriers font à Fourier et aux théories sociétaires : elles sont un hommage, non la manifestation d'une influence profonde.

L'influence saint-simonienne ne s'est pas exercée directement sur les classes laborieuses ; mais deux disciples dissidents de l'École, Pierre Leroux et Buchez, ont été les premiers à infiltrer des tendances, socialisantes dans l'esprit des républicains jusque-là purement préoccupés des problèmes politiques.

Après s'être séparé de l'École, et s'être affilié à la Société des Amis du Peuple, Buchez organise des cours auxquels assistent des ouvriers ; son journal, *L'Européen* (1831-1832 et 1835-1838) a pour lecteurs, parmi les ouvriers et artisans de Paris, surtout des typographes ; mais il est lu aussi à Lyon par les rédacteurs de *L'Écho de la Fabrique*. En 1837, les ouvriers imprimeurs, lecteurs de *L'Européen*, publient une édition populaire des Évangiles. C'est parmi ces fidèles que se recruteront en 1840 les rédacteurs de *L'Atelier* qui s'inspireront des théories buchésiennes.

Buchez a donc eu une influence directe sur certains milieux d'artisans parisiens. C'est de lui qu'ils reçoivent la théorie de l'association ouvrière de production, mise en application en 1834 par les ouvriers bijoutiers en doré.

Dès décembre 1831, dans un article sur *Les Moyens d'améliorer la Condition des Salariés des villes*, Buchez développe ses idées sur l'association ouvrière de production. Les artisans ou ouvriers libres dont le principal capital est l'habileté technique n'ont besoin que d'instruments de travail n'engageant pas de gros capitaux en argent. Ces ouvriers-artisans doivent s'organiser en associations ouvrières disposant d'un capital social, *perpétuel et inaliénable*, formé de 1/5^e des bénéfices que réalisent les ouvriers associés devenus de véritables entrepreneurs. L'inaliénabilité du capital doit empêcher que celui-ci ne devienne entre les mains des associés originaires un moyen d'exploitation.

Ces associations ouvrières doivent rester libres, ne rien devoir ni rien demander à l'État. Tout au contraire, pour les ouvriers des usines, « qui sont, dit Buchez, les véritables rouages d'une machine », l'intervention de l'État est nécessaire. Des syndicats, nommés par des délégués des ouvriers et des fabricants et présidés par un représentant de l'État, auront pour fonction de s'occuper du placement, des caisses de secours, du jugement de tous les conflits, mais surtout de fixer le tarif des salaires : nul ouvrier ne pourra accepter un salaire inférieur à celui du tarif général.

Buchez, sur un seul point, admet l'intervention de l'État pour les associations ouvrières. Il prévoit des banques d'État qui fourniraient du crédit aux associations ouvrières de production.

Pierre Leroux, prote d'imprimerie sous la Restauration, fondateur du *Globe* qu'il donne aux Saint-Simoniens, puis directeur de la *Revue Encyclopédique*, est appelé, en 1833, avec son collaborateur Reynaud, par la Société des Droits de l'Homme, à départager les chefs républicains divisés sur le credo à adopter ; c'est lui aussi qui rédige le tract sur l'éducation publié par la S. D. H. C.

Esprit fumeux ; mais. il n'y a pas de fumée sans feu. Le pratique Sainte-Beuve ne perdrait pas son temps à écouter Pierre Leroux s'il ne pouvait en tirer profit : « Leroux a toujours des idées nouvelles ; c'est ma vache à lait ! » Son influence, incontestable dans les milieux des républicains et des réformateurs, tient sans doute aux contours flous de ses doctrines d'autant plus faciles à adopter que, dans cet arc-en-ciel, on peut choisir la nuance opportune. Elle s'explique plus encore par la sympathie immédiate que suscitent son ingénuité et sa générosité physique. Dans le portrait qu'il trace de lui, Martin Nadaud a su découvrir le secret de cette sympathie : il dépeint Pierre Leroux, secouant son immense crinière et parlant avec une chaleur rayonnante et une flamme que ses yeux communiquent à ses auditeurs. Alors que les idéologues sont si souvent avares, Pierre Leroux trouve tout naturel que « ceux qui ont donnent à ceux qui n'ont pas » ; et il donne lui aussi, avec prodigalité, ce qu'il a, les idées qui jaillissent d'une pensée toujours en mouvement. Cette générosité naturelle et verbale lui a permis d'exercer une influence certaine sur l'évolution de la doctrine républicaine ; il fait pénétrer dans l'esprit des républicains et notamment de Cavaignac, cette idée que, pour être une réalité vivante, la république doit être sociale : « la vraie république,

c'est le socialisme. Vouloir faire triompher la république en France sans le socialisme, c'est absurde ».

La doctrine républicaine se transforme. En face des antagonismes personnels entre ses chefs et des conflits de tendances, le parti républicain s'efforce de réaliser son unité doctrinale. Dans *La propagande républicaine au début de la Monarchie de Juillet*, Gabriel Perreux a analysé, avec une grande richesse de documentation, les aspects si divers de cette propagande dont la vigueur prouve la vitalité du parti républicain. Celui-ci avait alors une jeunesse qui donnait à son action et à ses convictions une ardeur et une fraîcheur admirables.

Les républicains de 1833 et de 1834 - parce qu'ils se recrutaient parmi de très jeunes hommes - n'ont pas craint d'aller vers les travailleurs, de tout leur cœur et sans arrière-pensée. Cette franchise d'accent explique les sympathies qu'ils ont rencontrées. Les ouvriers sont touchés par une ardeur aussi sincère. Ces sympathies amènent aux sections de la Société des Droits de l'Homme de nombreux ouvriers. Certaines sections sont composées exclusivement de travailleurs. Dans les autres dont les effectifs sont plus diversifiés, le contact personnel crée, au sein de la section, une intimité, une amitié entre les ouvriers et les jeunes républicains, étudiants, jeunes médecins et jeunes avocats. Ce contact contribue, plus que toute autre influence, à l'évolution de la doctrine républicaine.

L'anecdote que raconte Martin Nadaud dans ses *Mémoires de Léonard* est significative :

« Comme de nos jours, on vendait les journaux dans les rues. Tous les matins, on me demandait dans la salle du marchand de vin de lire à haute voix *Le Populaire* de Cabet. Un jeune étudiant en médecine, nommé Macré, s'approcha de moi un matin. Il me complimenta sur le ton et sur la manière énergique dont je faisais la lecture de certains passages. Il revint ensuite plusieurs fois m'entendre. C'était la première fois qu'un bourgeois me donnait la main, et j'avoue que j'en fus très flatté. Il me demanda si je voulais entrer dans la Société des Droits de l'Homme, à laquelle il appartenait. Il vit aussitôt à ma réponse que j'étais républicain. Rendez-vous fut pris, et notre jeune étudiant nous introduisit dans sa section, qui était située rue des Boucheries Saint-Germain, avec deux de mes camarades. On nous accueillit avec le plus chaleureux enthousiasme. Dès que j'eus reçu le baptême, il me semblait que je ne pourrais jamais être ni assez téméraire, ni assez audacieux pour gagner la confiance de cette jeunesse républicaine dévouée aux intérêts de la France et à ceux du Peuple. »

Ainsi la transformation du parti, comme la transformation de la doctrine républicaine elle-même, est due à l'adhésion des corporations ouvrières. Un courant de sympathie entraîne, les uns vers les autres, républicains et travailleurs.

Cette évolution de la doctrine républicaine s'est faite par étapes.

La formation des républicains était avant tout politique. La tradition jacobine domine à la Société des Amis du Peuple. La plupart des républicains partagent l'éclectisme de Cavaignac qui, dans son discours sur l'association, cite, sans marquer de pré-

férence, « la *Revue Encyclopédique* (Pierre Leroux), *L'Européen* (Buche), M. Fourier, les Saint-Simoniens... »

Pendant les deux premières années de la monarchie de Juillet, les républicains « ne sont pas encore franchement allés aux ouvriers » (Gabriel Perreux). La Société des Amis du Peuple, parmi ses affiliés, ne compte que peu d'ouvriers.

La première manifestation de réelle sympathie est provoquée par l'insurrection de Lyon. En décembre 1831, la Société des Amis du Peuple publie, parmi ses tracts, une brochure : *La Voix du Peuple*.

L'auteur de la brochure²⁸ fait l'éloge de « ces hommes qui avaient écrit sur le drapeau noir, autour duquel ils se ralliaient : *Vivre libres en travaillant ou mourir en combattant*, sublime expression du bon sens de la France civile et du courage de la France guerrière réunis. Lyon, passé des mains des ouvriers aux mains des troupes royales, la question de tranquillité reste encore à résoudre. Elle reste avec cette classe d'ouvriers qu'on ne pourra pas exterminer ; qui garderont leurs besoins et leur misère ; toujours prêts à crier pour demander du pain, toujours prêts à remuer quand la fièvre viendra tirailler leur estomac vide ».

L'insurrection de Lyon n'est que la manifestation partielle d'un mal généralement ressenti : « D'ailleurs, ce n'est pas qu'à Lyon qu'on a faim. De tous côtés, n'entendez-vous pas qu'on murmure : « Mieux vaudrait se faire tuer d'un coup de baïonnette que de vivre aussi misérablement ? » C'est que dans toutes les villes travailleuses, ce sont les mêmes hommes, une pareille gêne. Les mêmes circonstances, sinon présentes, sont probables partout. On voit dans cette insurrection d'une cité la manifestation partielle d'un mal généralement senti. »

Quelles sont donc les causes du fait que les citoyens qui devraient être unis dans un intérêt commun de liberté et de bonheur sont divisés ? « La société par l'action des lois a fait tomber en bloc aux mains de quelques-uns les richesses qu'elle devait incessamment morceler pour qu'une parcelle en arrivât à chacun. Les uns possèdent ; les autres se résignent ou bien se révoltent. »

D'où la guerre civile : « On se bat d'un côté pour renverser ce qu'on appelle les privilèges ; de l'autre, pour maintenir ce qu'on appelle les droits acquis... »

La détresse des classes laborieuses existe - c'est un fait - et pourtant elle ne s'explique pas : « Les sources de la production sont-elles taries pour tout le monde ? Non. Nos champs ne sont pas devenus infertiles ; les machines de l'industrie n'ont pas cessé de fabriquer ; mais que leur part de tout cela est chétive. Certes, ils pouvaient bien s'en prendre à l'organisation de cette Société qui semble n'avoir jamais fait de riche assez riche, de pauvre assez pauvre. »

²⁸ *La Voix du Peuple*, brochure publiée par la Société des Amis du Peuple. (Bib. Nat., Lb51 1113.)

L'organisation sociale est responsable de la détresse des classes laborieuses : « Le profit du travail doit retourner au travailleur. Plus d'hommes qui servent d'instrument à un autre homme... »

Et la brochure républicaine définit « les prolétaires : ceux qui ont accoutumé leurs bras à travailler et leur cerveau à raisonner, les prolétaires d'aujourd'hui veulent vivre libres en travaillant ».

Les événements de Lyon avaient amené l'auteur de la brochure des Amis du Peuple à exprimer des idées qui vont devenir en 1833 les thèmes habituels de la Société des Droits de l'Homme.

Quelques mois après la publication de cette brochure, certaines corporations ouvrières se retrouvent, parmi les républicains, aux funérailles du général Lamarque où teinturiers, brasseurs, imprimeurs défilent, bannières en tête, à côté de la Société des Amis du Peuple.

Celle-ci disparaît à la suite des journées de Juin 1832 ; mais l'organisation républicaine se reconstitue autour de la Société des Droits de l'Homme et du Citoyen.

Le 20 décembre 1832, cette seconde société compte 750 adhérents, alors que la Société des Amis du Peuple n'avait pu en réunir plus de 300. Ce chiffre va bientôt s'élever à plusieurs milliers de membres. Ce développement est dû essentiellement à l'affiliation des ouvriers.

L'Association républicaine se transforme afin d'attirer un plus grand nombre de travailleurs ; elle donne à ses sections un caractère professionnel. Bientôt certaines sections vont se composer exclusivement d'ouvriers de certaines catégories. Les sections « La Montagne » et « Lebas » sont formées presque complètement de garçons tailleurs ; les sections « Cinq et Six Juin, Mucius Scaevola, Paix aux Chaumières », d'ouvriers cordonniers ; la section « Fleurus », du 6^e arrondissement, est composée de tabletiers et de tailleurs de pierre. La section « Liberté de la Presse » comprend surtout des commis marchands ; les 2^e et 5^e sections du 1^{er} arrondissement, des ouvriers en voiture. Ainsi la Société des Droits de l'Homme remanie son organisation de façon à former des sections d'un seul métier, où les sectionnaires se trouvent « unis par un lien plus intime ». La société donne à ses adhérents des secours en cas de maladie et de chômage. Une autre association républicaine, *L'Association libre pour l'éducation du peuple*, collabore à cette oeuvre en créant des cours pour des élèves qui se recrutent parmi les ouvriers : 2 500 en juillet 1833 suivent 46 cours.

De son côté, *L'Association pour la liberté de la presse* organise un mouvement semblable à celui d'Héthérington et des démocrates ouvriers en Grande-Bretagne.

Les associations républicaines lancent des milliers de brochures à Paris et en province : six millions d'imprimés dans un espace de 3 mois. On cherche à mettre journaux et brochures à la portée de toutes les bourses. *Le Populaire* d'Étienne Cabet coûte 9 francs par an. Les associations font circuler livres, journaux, brochures. parmi les affiliés.

En septembre 1833, la Société des Droits de l'Homme élit un nouveau Comité et charge celui-ci de rédiger un *Exposé des principes républicains de la Société des Droits de l'Homme et du Citoyen*. Le Comité s'efforce de rallier tous les membres du parti autour d'un programme unique ; il adopte les principes de la déclaration des Droits présentée à la Convention par Robespierre. Mais le Manifeste rencontre des critiques passionnées, des approbations enthousiastes.

En fait, ce qui, en 1833, unifie le parti républicain, ce ne sont ni les exposés écrits ni les déclarations verbales, c'est « cet élan, cet enthousiasme qui le portent vers le peuple » (G. Perreux). Tout est écrit, parlé, fait pour lui... On pourrait dire qu'en cette année 1833, la France ouvrière et républicaine a connu un de ces instants de fraternité si rares dans l'histoire du XIXe siècle. Les travailleurs répondent à l'appel des républicains avec un élan, une ardeur admirables. *La Tribune* ayant été condamnée en novembre 1833 à une lourde amende, une souscription est ouverte pour la payer, et les souscriptions modestes qui arrivent en foule viennent des corporations ouvrières, tailleurs, imprimeurs, bijoutiers, corroyeurs, chapeliers et cordonniers.

II

[Retour à la table des matières](#)

« Disons à Messieurs les maîtres imprimeurs : Nous n'envions ni vos fortunes ni vos plaisirs ! non, mais un salaire capable de nous procurer un lit modeste, un gîte à l'abri des vicissitudes du temps, du pain pour nos vieux jours ; et votre amitié en échange de la nôtre. Pourquoi ne nous assemblerions-nous pas pour parler paisiblement de nos affaires, de l'existence de nos familles et des intérêts de notre industrie ? »

Voilà comment, le 26 mai 1833, les ouvriers imprimeurs et typographes de Nantes justifient la création de leur Association typographique destinée à organiser une Caisse de Secours Mutuels et de Prévoyance. Celle-ci donnera à ses adhérents des secours en cas de maladie, d'accident et de vieillesse, des secours de route aux ouvriers forcés de quitter Nantes, et son appui à tout membre renvoyé d'une imprimerie pour n'avoir pas voulu accepter des usages contraires à ceux qui existent. En juillet, août et septembre, l'Association, par une cessation concertée du travail, oblige les maîtres imprimeurs à rétablir le prix ancien, à signer un tarif et à reprendre des pressters congédiés. L'Association a pu fournir des secours réguliers aux ouvriers pendant la grève.

L'Association typographique est donc à la fois une société de secours mutuels et une société de résistance. C'est sur ce type que, pendant le printemps et l'été de 1833, se forment, dans divers corps d'état, des sociétés philanthropiques et fraternelles.

En octobre 1833, les ouvriers imprimeurs de Lyon et de Bordeaux vont suivre l'exemple des ouvriers de Nantes.

Depuis le commencement de 1833 une hausse sensible des salaires s'est produite. Et, parallèlement aussi, à Paris comme en province, un progrès dans le développement de l'organisation ouvrière. La Société fraternelle des ouvriers en papiers peints, la Société des imprimeurs, la Bourse auxiliaire des fondeurs, la Société philanthropique des ouvriers ébénistes du faubourg Saint Antoine se constituent.

L'été et l'automne de 1833 voient éclater un peu partout des coalitions : tailleurs et scieurs de pierre de Paris, raffineurs de sucre de Paris, cordonniers de Calais, serruriers et mécaniciens de Paris, menuisiers et serruriers de Caen, 4 000, garçons bouchers, bijoutiers, chaudronniers, cloutiers, gantiers, etc. Ces coalitions ont pour objet soit une augmentation de salaires, soit une réduction de la journée de travail.

Le 4 septembre 1833, 5 000 ouvriers charpentiers de Paris se mettent en grève. L'entente s'est faite entre les deux sociétés de compagnonnage pour demander 4 francs comme prix minimum de la journée de travail. Un accord intervient, dont copie est déposée à la Société des maîtres imprimeurs et à la préfecture de police.

Les ouvriers layetiers emballeurs se réunissent, le 29 septembre, à la Barrière des Amandiers. Ils réclament la réduction de la journée de travail, à 11 heures en été et 10 heures en hiver, l'établissement d'un tarif, la création d'une caisse destinée à secourir les ouvriers sans travail. Les maîtres sont divisés. Certains adoptent ces conditions. Mais d'autres dénoncent la coalition ouvrière au procureur du roi. Des arrestations mettent fin à la grève.

Avec les porcelainiers de Limoges, les tailleurs d'habits, les cordonniers et les ouvriers imprimeurs, nous nous trouvons en présence d'un mouvement plus large et le rayonnement de ce mouvement à travers la France est un fait nouveau. Les ouvriers porcelainiers de Limoges, en septembre, réclament une augmentation de 20 % ; ils interrompent le travail pendant six semaines. Leur union, une société secrète, est en relation avec les porcelainiers de Vierzon et de Paris. Au commencement de novembre, un bureau central est installé à Paris, 34, rue Popincourt. Ce bureau reçoit des cotisations des porcelainiers de province. Le bureau de Paris et l'Union de Limoges, en décembre, encouragent les porcelainiers de Vierzon à se mettre en grève.

*
* *

Les garçons tailleurs de Paris avaient trois associations, elles fusionnent en septembre 1833. En octobre, Grignon, ouvrier tailleur, et membre de la Société des Droits de l'Homme, définit les tendances du mouvement dans *Les réflexions d'un ouvrier tailleur sur la misère des ouvriers en général, la durée de la journée du travail, le faux des salaires, les rapports actuellement établis entre les ouvriers et les maîtres d'atelier, la nécessité des associations d'ouvriers.*

« En attendant qu'un gouvernement populaire soulage l'extrême pauvreté aux dépens de l'extrême opulence, par un meilleur système d'impôts et une sage organisation du travail, unissons-nous pour resserrer les liens de la fraternité ; pour fournir des secours aux plus nécessiteux, pour fixer enfin nous-mêmes le maximum de la journée de travail et le minimum du prix de la journée. »

La phrase importante de la brochure de Grignon est celle-ci : « *Appelons nos frères des autres corps d'état* à suivre notre exemple; alors il faudra bien que le maître accepte la loi de l'ouvrier. » Grignon réclame un salaire qui permette à l'ouvrier de vivre, une durée du travail qui lui permette de s'instruire, de conserver la santé et d'entretenir des relations d'indépendance et d'égalité entre maîtres et ouvriers.

Cet appel à la solidarité ouvrière est un des premiers qui ait été aussi nettement formulé. Grignon propose la constitution d'une Commission permanente destinée à recevoir plaintes et propositions, à prendre les initiatives nécessaires et à se mettre en rapport avec les autres unions. Cette Commission doit provoquer la nomination d'un Comité Central des Associations ouvrières, un Comité organisé pour agir sur et par tous les métiers.

Grignon est un républicain, il considère que l'action corporative doit se poursuivre parallèlement à l'action politique.

Les maîtres tailleurs s'entendent pour refuser toute augmentation de salaire ; ils nomment une Commission de 10 membres et lui donnent mission d'agir par tous les moyens légaux. Le 29 octobre, 300 ouvriers tailleurs se réunissent à la Barrière du Maine et décident de soutenir les ouvriers privés d'ouvrage parce qu'ils ont refusé de travailler pour des conditions inférieures à celles déterminées par la Société philanthropique. Celle-ci veut créer un établissement qui vendra « au prix coûtant une marchandise de première main » : la façon ne sera comprise qu'au taux des tarifs réclamés aux maîtres tailleurs. Huit mille garçons tailleurs se mettent en grève.

Le Comité des maîtres, nommé Comité Schwartz, présente la coalition des ouvriers tailleurs comme une conspiration politique : « Voyez ces coalitions d'ouvriers qui éclatent en même temps et à point nommé et demandez-vous de bonne foi si elles ne sont pas la suite d'un plan combiné dans les hautes sphères. » L'Atelier National, où « seront reçues toutes les commandes des citoyens qui veulent l'émancipation des prolétaires », s'ouvre 99, faubourg Saint-Honoré. Le 6 novembre, la police pénètre dans la maison et arrête 50 ouvriers. Mais, en face du Comité Schwartz, se dresse un Comité Riesz, composé des 400 maîtres qui ont consenti les augmentations de salaires. Le Comité rédige une pétition au procureur du roi et au préfet de police, demandant la mise en liberté des ouvriers arrêtés. Le Comité Riesz veut constituer avec les garçons tailleurs une association dotée d'une caisse de secours et d'un service de placement ; le Comité Riesz projette de réaliser une entente entre toutes les Associations de maîtres et de garçons tailleurs. Mais le Comité Schwartz dénonce à la police le Comité Riesz, et Riesz est retenu à la préfecture de police pendant deux jours et demi.

Le 15 novembre, des sergents de ville et des soldats, au nombre de 450, cernent la maison où se trouve l'atelier des garçons tailleurs et arrêtent 150 ouvriers pour atteinte à la *liberté du travail*.

Le 29 novembre, au procès, le Comité Schwartz s'est porté partie civile, il accuse les tailleurs de diriger le mouvement des autres corps d'état. Les maîtres du Comité Schwartz remercient le parquet et la police qui leur ont prêté un loyal concours. Le jugement du 2 décembre leur donne satisfaction : la coalition des ouvriers n'est pas justifiée ; mais la coalition des maîtres est légitime parce qu'elle s'est formée pour résister à la coalition des ouvriers. Le tribunal applique aux ouvriers les articles du Code pénal ; la loi n'exige pas qu'il y ait menaces ou violences ; la seule entente des ouvriers en vue de l'augmentation de leurs salaires est punissable. Grignon est condamné à cinq ans de prison ; deux de ses camarades à trois ans ; d'autres à plusieurs mois : « pour avoir créé un atelier dit national qui n'était qu'un moyen de favoriser le développement et la durée du désordre ».

Ouvriers imprimeurs et compositeurs, le 10 novembre, veulent suivre l'exemple des tailleurs. Leur Comité typographique approuve le projet d'organiser une imprimerie. L'auteur de ce projet est Jules Leroux, ouvrier compositeur, frère de Pierre Leroux, auteur *De la Nécessité de fonder une association ayant pour but de rendre les ouvriers propriétaires de leurs instruments de travail*²⁹. Jules Leroux défend les mécaniques dont les inventeurs sont sortis pour la plupart « de notre sein, du sein du peuple ». Il critique les coalitions et conseille d'imiter l'exemple des tailleurs :

« Les tailleurs ont compris l'importance de la question du salaire... et ils l'ont résolue comme elle devait l'être : ils se sont associés. Ils ont fondé un vaste atelier et ils entrent hardiment en concurrence, à leurs risques et périls, avec leurs anciens maîtres. En un mot, ils se sont affranchis... Les mécaniques, les clichés, les stéréotypes... ne nous sont nuisibles que parce que tout cela est la propriété des maîtres, parce que tout cela s'interpose entre eux et nous. Notre industrie n'est pas à nous, nous n'avons aucun droit à ses résultats ; on nous remplace par des instruments inertes, ou l'on abuse de notre nombre. Faisons donc que notre industrie soit à nous... Nous acceptons le droit de propriété, seulement nous voulons l'étendre jusqu'à nos salaires. Nous acceptons la liberté et l'indépendance des riches, seulement nous voulons encore étendre cette indépendance et cette liberté jusque sur la vie de chacun de nous.

Jules Leroux propose aux ouvriers imprimeurs et compositeurs de former une association. Puisque à Paris il y a 4 à 5 000 compositeurs, si chacun d'eux verse 1 franc par semaine, en 10 ans l'Association aura un capital de 2 600 000 francs, suffisant pour créer une imprimerie « colossale » devant laquelle toutes les autres « crouleraient ».

L'idée maîtresse de la brochure est la solidarité ouvrière :

« Les souffrances de tous, plus encore que les souffrances individuelles de chacun, nous avaient rassemblés... Or, songez-y bien, notre cause est leur cause ; elle est la cause de toutes les classes ouvrières, de celles mêmes dont les travaux sont les plus éloignés des nôtres. Les ouvriers sont, tous, entre les mains de leurs maîtres, des instruments de fortune ; tous, ils ont une existence misérable, un salaire précaire et insuf-

²⁹ *Aux ouvriers typographes*, Paris, Imprimerie Herhan, rue Saint-Denis (Bib. Nat. Lb51, 4782).

fisant... L'égoïsme le plus étroit est devenu la passion de tous. Il règne chez nos maîtres ; il règne au sein de nous. Nous sommes jaloux, les uns des autres, nous sommes ennemis. Comment en serait-il autrement ? il n'y a pas de liens, vous dis-je, qui nous unissent, pas de lien qui me fasse souffrir quand mon voisin souffre. Notre classe n'existe pas. Il n'y a que des individus... Et pourtant, le salaire est notre patrimoine, notre propriété... D'où vient que cette propriété n'est pas reconnue ? Cela vient de l'état d'isolement dans lequel nous vivons... Notre salut est en nous, en nous seulement. Une volonté ferme, une grande persévérance dans nos desseins habilement tracés, et nous vaincrons toutes ces sources de misère et de douleurs. »

Notre salut est en nous... Notre classe n'existe pas, il n'y a que des individus... Créer des liens qui nous unissent. Créer un lien qui me fasse souffrir quand mon voisin souffre. L'accent de ces paroles, leur simplicité classique font de cette page l'une des plus belles de l'anthologie ouvrière, l'une des plus belles de la langue française.

Les garçons tailleurs et les ouvriers imprimeurs avaient fait appel à la solidarité ouvrière. En fondant une société d'aide fraternelle, les ouvriers cordonniers veulent établir une Fédération des ouvriers de France.

Vers le milieu d'octobre, 6 000 ouvriers cordonniers, à Paris, se mettent en grève ; une commission rédige le règlement d'une Société d'Amitié fraternelle destinée à unir tous les ouvriers cordonniers divisés en sociétés rivales. Cette société, qui a pour objet la défense des salaires, doit fonder un établissement où chaque associé puisse trouver du travail, et dont les profits reviendront à la Corporation. Ce règlement est, adopté, le 5 novembre. Mais on arrête Efrahem, l'organisateur et l'animateur du mouvement.

En arrêtant Efrahem, la police porte un coup décisif au mouvement, à Paris ; mais, en province, la Société d'Amitié fraternelle a ses répliques : ce sont les Unions du Parfait Accord à Lyon, à Montpellier, à Chalon-sur-Saône, à Dijon, à Beaune, à Marseille, à Toulon, à Périgueux.

III

[Retour à la table des matières](#)

Le nom de l'ouvrier cordonnier Efrahem évoque une des personnalités les plus pures de la classe ouvrière, un de ces obscurs qui, par leur vision et leur courage, ont été les véritables artisans du mouvement ouvrier. Efrahem est l'auteur d'une brochure *De*

*L'Association des ouvriers de tous les corps d'état*³⁰. Cette brochure de quatre pages est remarquable.

En même temps que cette brochure, paraît une autre brochure sur le même sujet : *L'Association des Travailleurs*, tract de la Société des Droits de l'Homme. On a cru que ces deux brochures avaient été rédigées par le même homme, l'étudiant républicain Marc Dufraise. Il suffit de les rapprocher pour se rendre compte qu'elles ne sont pas du même auteur. Elles diffèrent tout d'abord par le ton. La forme révèle l'auteur. La brochure signée Marc Dufraise débute ainsi :

« Citoyens, laissez les monopoleurs, les privilégiés, les exploiters, en un mot, les bourgeois et leurs souteneurs vomir contre les exclus et les exploités l'injure et la calomnie ; laissez-les répandre leur fiel et pousser leur venin ; la faiblesse de leurs moyens décide l'injustice de leur cause... »

Dans *De l'Association des ouvriers de tous les corps d'état*, on ne retrouve pas ce style qui se colore de violence. L'ouvrier cordonnier Efrahem commence tout simplement :

« Des ouvriers de différents corps d'état se plaignent de l'insuffisance de leurs salaires pour satisfaire à leurs besoins... Les uns contestent la légitimité de nos réclamations et conseillent, de gaieté de cœur, à nos bourgeois de rejeter impitoyablement nos demandes ; les autres nous disent de prendre patience, comme si l'on avait le temps d'attendre quand on a faim. Nous qui souffrons, ne comptons que sur nous-mêmes ; nous sentons le mal, cherchons un remède immédiat et efficace ; appliquons-le. Je crois que nous le trouverons dans l'Association... Vous comprenez tous parfaitement que l'Association a le double avantage de rassembler toutes les forces et de donner à ce tout une direction. Si nous restons isolés, éparpillés, nous sommes faibles... Il faut donc un lien qui nous unisse, une intelligence qui nous gouverne, il faut une Association. Ainsi le premier pas à faire, c'est de former un corps, composé de tous les travailleurs du même état, de donner à ce corps une administration qui le gouverne, une Commission qui discute avec les maîtres les intérêts du corps d'état, ou qui reçoive, de la main des consommateurs, l'ouvrage à faire et qui le distribue aux associés... A un signal donné par elle, tous les ouvriers abandonneront leurs ateliers et chômeront pour obtenir des maîtres l'augmentation du prix réclamé... Mais vous n'aurez pas atteint le but que vous vous proposez si vous ne cherchiez à former une Association de tous les corps d'état... Il faut unir les sociétés partielles de travailleurs par un lien commun, que vous établissiez entre elles des rapports faciles et prompts... Les droits, les intérêts des ouvriers, à quelque corps d'état qu'ils appartiennent, sont toujours les mêmes ; en défendant les droits et les intérêts d'un corps d'état, on protège les droits et les intérêts de tous les autres. Tous, vous voulez un salaire en harmonie avec vos besoins, tous, vous voulez gagner avec vos bras de quoi vivre honnêtement ; tous, vous avez les mêmes besoins, tous vous avez faim ; tous, vous voulez du pain... Pourquoi vous

³⁰ Paris, Auguste Mie (B. N., Lb51 2002) ; le tract de Dufraise est éd. chez Havard, s. d. (B. N. H. H., Lb51 2034). Mie publia les écrits de la *Sté des Amis du Peuple*. Lutteur infatigable, souvent emprisonné, il finit par se ruiner.

diviser, au lieu de vous unir ? Pourquoi vous affaiblir, au lieu de rassembler vos forces ? »

Efrahem explique comment les grèves des corps d'état abandonnés à eux-mêmes ne peuvent aboutir qu'à un échec :

« La misère, la faim obligeront bientôt ces corps d'état à subir la loi des maîtres... Au contraire, si tous les corps d'état forment une association générale, si l'un d'entre eux fait grève... il sera sous la protection de ceux qui travailleront... Mettons-nous en rapport d'amitié les uns avec les autres, sans distinction de métiers, établissons des relations de fraternité au moyen de députations, que ces députations s'entendent entre elles, qu'elles vivent en bonne intelligence et qu'elles soient le symbole de l'amitié qui doit nous unir. Elles formeront un noyau autour duquel viendront se grouper toutes les associations ; elles seront un centre commun autour duquel se rassembleront des membres jusqu'à ce jour épars et ennemis... Nous donnerons à cette association de nos intérêts, de nos droits et de nos courages une tête qui pense, une volonté intelligente et ferme qui imprime l'action et dirige le mouvement. Nous placerons au sommet du faisceau un pouvoir un et central : cette tête qui pensera, cette volonté puissante qui gouvernera, ce pouvoir fort qui administrera, nous les trouverons dans le Comité Central de notre Association... Nous n'avons d'espérance qu'en nous-mêmes... Ainsi vous obtiendrez... un salaire suffisant pour vous nourrir, vous, vos femmes et vos enfants... »

Efrahem demande l'institution d'une Caisse centrale d'épargne et de secours, où seraient mis en réserve les fonds nécessaires pour soutenir les ouvriers qui feraient grève.

IV

[Retour à la table des matières](#)

En octobre et novembre 1833, y a-t-il eu jonction entre le parti républicain et le mouvement des coalitions ouvrières ? Le parti républicain a-t-il coordonné et systématisé le mouvement gréviste qui s'est manifesté à l'automne de 1833 ?... « Comment nier, écrit M. Gabriel Perreux, que les républicains aient pris une bonne part à son avènement, eux qui fournissent les chefs, les idées, et parfois même l'argent ? Comment ne pas leur attribuer une grande responsabilité dans les coalitions de la seconde moitié de 1833 ? »

Nous pensons qu'il y a lieu de distinguer entre le mouvement à Paris et le mouvement à Lyon. Il n'est pas contestable qu'après l'échec du mouvement corporatif de grève, en février 1834, les mutuellistes lyonnais furent convaincus « que la réforme sociale ne pouvait avoir lieu sans la réforme politique ». À Paris, les liens semblent

moins étroits. Mais il convient d'examiner les arguments de M. Gabriel Perreux, avec le soin qu'ils méritent.

Vers le milieu d'octobre 1833, le gouvernement fait annoncer officiellement que le ministre Barthe doit déposer, au début de la session suivante, un double projet de loi sur les associations et les coalitions ouvrières et sur la presse.

À la même époque, à la mi-octobre, est créée la Commission de propagande grâce à laquelle le parti républicain veut se mettre en rapport avec les ouvriers. Cette Commission est composée de trois membres, Napoléon Lebon, Vignerte et Berryer Fontaine : c'est elle que le préfet Gisquet rend responsable des coalitions des charpentiers, des ébénistes, des layetiers emballeurs, des tailleurs et des cordonniers. Selon Gisquet, la Commission de propagande aurait engagé les ouvriers des divers corps d'état à former entre eux des coalitions partielles et à se fédérer ensuite en une Coalition Centrale. Des relations existent entre les membres de la Commission de propagande et les ouvriers qui dirigent les corporations ouvrières et qui appartiennent à des sections de la Société des Droits de l'Homme. C'est un fait. Mais la Commission de propagande aurait aussi compris certains militants ouvriers : 4 cordonniers, 3 compositeurs en caractères, 1 imprimeur en taille-douce, 1 imprimeur en papiers peints, 1 gantier, 1 fileur de coton, 1 corroyeur, 1 serrurier, 1 bonnetier. A ces membres ouvriers venaient se joindre, en dehors de Lebon, Vignerte et Berryer Fontaine, 3 autres jeunes républicains : Marc Dufraisse, licencié en droit, Recurt, docteur en médecine, et Mathé, un autre étudiant en droit. Selon la thèse policière, la Société des Droits de l'Homme n'est pas seule en cause. *L'Association républicaine pour la défense de la liberté de la presse patriote et de la liberté individuelle*, le 7 novembre 1833, invite ses membres à donner leur clientèle à l'Association des tailleurs. Elle charge un de ses Comités de faire un rapport sur les causes et responsabilités des coalitions. *La Tribune* du 17 novembre publie le procès-verbal de cette enquête. Les conclusions sont favorables aux grévistes. Enfin, en face des arrestations et des condamnations qui frappent les ouvriers coalisés, le Comité central de l'Association pour la presse publie une protestation : *Appel au bon sens du peuple du jugement rendu par le Tribunal de Police Correctionnelle contre les Ouvriers* :

« La question de savoir si le jugement est une juste application des lois existantes n'est pas de notre ressort ; mais il s'agit de savoir s'il se trouve conforme à l'équité et de la compétence de quiconque sent battre dans sa poitrine un cœur d'homme et croit au dogme de la fraternité humaine. Quant à nous, qui croyons que les blessures et les douleurs profondes de la société veulent d'autres remèdes que les tortures nouvelles du cachot, nous qui sommes persuadés qu'il est réservé au gouvernement républicain seul, de soulager et de guérir le mal qu'engendrent les institutions et les lois faites au profit du petit nombre contre les masses exploitées, nous pensons qu'il est temps d'appeler toutes les lumières pour éclairer les questions de l'organisation industrielle. »

Avec ingéniosité M. Gabriel Perreux a repris là thèse du préfet Gisquet. Il se fonde d'abord sur un mémoire qui se trouve aux Archives nationales, CC 585 : « *Détail exact des circonstances qui ont amené les événements de Lyon et de Paris, en février et en avril 1834.* » M. G. Perreux reconnaît « *qu'il émane de la police et que, comme tel, il est tendancieux et suspect* » : il pense que néanmoins on peut lui accorder crédit, en raison des « coïncidences » qui paraissent le confirmer.

Ce mémoire relate que, lorsque la coalition des fondeurs et des serruriers se produit, Voyer d'Argenson tient au Comité de la Société des Droits de l'Homme le discours suivant :

« Citoyens, nous dépensons un Temps précieux à propager nos idées dans le peuple, mais je m'aperçois que nous ne sommes nullement compris, que l'ouvrier est tout à fait indifférent aux questions et aux droits politiques et en un mot que nous prêchons dans le désert ; il me semble que nous devrions profiter des moments de fermentation qui existent chez les ouvriers, nous devrions cesser de leur parler politique et ne plus les entretenir que de leur intérêt matériel ; il faut les pousser vivement à la coalition ; il faut pour cela charger nos chefs de section les plus capables de fomenter des coalitions, chacun dans leur corps d'état, et il faut pour cela leur faire distribuer des écrits qui les intéressent, leur parler de leur misère et de l'égoïsme de leurs maîtres, et toujours nous mettre en rapport avec eux par l'intermédiaire de leurs délégués, nos chefs de section, leur bien recommander de ne pas parler politique ; et si nous pouvons parvenir à coaliser les ouvriers, il faudra faire en sorte de former un Comité Central de toutes les corporations, et par ce moyen, nous donnerons à ces Corporations la direction que le temps et les événements exigeront. Ce Comité sera sous le patronage du Comité de propagande. Si nous réussissons dans ce projet, un beau jour, quand nous serons prêts, nous leur ferons cesser leurs travaux tous à la fois. Le pouvoir voudra sévir ; alors tout se lèvera en masse, et aucune force humaine ne pourra arrêter le torrent ; mais, citoyens, pour ne pas donner l'éveil à la police déjà si chatouilleuse, il faut recommander aux chefs des corporations de faire envisager cette coalition aux ouvriers de façon à y amener le plus d'hommes possible, et pour cela, il faut que les ouvriers chargés de mener l'affaire se présentent au préfet de police et lui demandent l'autorisation de se former en société philanthropique de secours mutuels, ça sera déjà un moyen de faire des premières réunions et d'organiser les bureaux et Commissions sans être inquiétés ; quant à nous, il faut rédiger une espèce de proclamation vigoureuse qui pousse ferme à la coalition qu'on fera tirer à un nombre d'exemplaires suffisant pour distribuer aux ouvriers et cela, avant que l'imprimeur en fasse le dépôt, puis l'on brisera les planches, d'autres leur seront substituées, l'épreuve sera tirée et on en fera le dépôt. Aussitôt le dépôt fait, on ira chez l'imprimeur pour ordonner que l'on n'imprime pas afin d'éviter la saisie de l'écrit, car il est impossible que la police ne fasse pas saisir. Nous remplacerons cet écrit par un second qu'on délivrera et qui poussera à l'association en masse, en faisant espérer aux ouvriers qu'à l'avenir ils pourront former des établissements où ils ne seront plus exploités par les maîtres. »

Tout est prévu, avec un luxe de détails et une précision rétrospective qui révèlent l'invention policière.

Ce document me reste suspect d'abord par sa date : 21 mai 1834. Le procès d'avril était déjà engagé et le rapport au préfet de police Gisquet a un relent de document fabriqué après coup afin de corser le dossier d'un certain nombre d'accusés. Le discours de Voyer d'Argenson est trop intentionnel pour être vrai ; il contient des affirmations qui sont contraires aux faits ; car il n'était pas exact de dire que, pendant l'été 1833, les ouvriers restaient indifférents à la propagande républicaine. Au contraire, depuis le début de 1833, les travailleurs s'étaient affiliés aux sections de la Société des

Droits de l'Homme en assez grand nombre. Voyer d'Argenson ne pouvait pas dire que les républicains « avaient prêché dans le désert ».

Le rapport est complet. Rien n'y manque, pas même de discrets éloges à cette « police si chatouilleuse » : « Le Comité central des Droits de l'Homme avait écrit dans toutes les villes où il y avait des affiliations à la Société, pour qu'elles travaillent de leur côté à coaliser les ouvriers. Lyon et Saint-Étienne répondirent d'une manière satisfaisante aux ordres du Comité... et les progrès obtenus dépassèrent toutes leurs espérances ; mais ils furent encore en cette affaire déjoués par l'infatigable vigilance de la police qui, un jour, vint se saisir des membres du Comité central des coalitions. » Il faut grandir le complot afin de grandir le rôle de la police.

Le second argument sur lequel s'appuie M. Gabriel Perreux est la similitude entre le nouveau règlement de la Société des Droits de l'Homme et le règlement de la corporation des ouvriers cordonniers.

Son troisième argument s'appuie sur l'aveu de Marc Dufraisse. Devant le tribunal, Marc Dufraisse se reconnaît l'auteur de la brochure d'Efrahem. Mais de la part de ce jeune intellectuel passionné et généreux, cet aveu est le geste naturel d'un homme qui veut sauver un camarade. Marc Dufraisse savait que la main de la justice serait moins dure pour lui que pour l'ouvrier cordonnier. L'objection essentielle n'est pas dans le fait que la brochure de la Société des Droits de l'Homme condamne les coalitions et les grèves. Elle est dans la différence de ton entre les deux brochures l'une est écrite par un intellectuel, l'autre par un ouvrier autodidacte. En tout cas, le seul document qu'on ait pu faire valoir contre les prévenus - l'ordre du jour du 24 novembre trouvé chez Lebon - prouve la sympathie des républicains pour les grévistes, mais il ne prouve pas que ces républicains aient organisé le mouvement des coalitions. Le mouvement des coalitions a commencé en septembre, la Commission de propagande républicaine date seulement du milieu d'octobre; et les grèves sont en décroissance dès la deuxième semaine de novembre. Sympathie républicaine, sans doute, mais point de plan ni d'action prémédités.

La Fédération des ouvriers de France n'a pas été une invention de Voyer d'Argenson préoccupé d'utiliser les coalitions dans un dessein républicain. La Fédération des ouvriers de France est le développement naturel de l'évolution du mouvement ouvrier au moment où la classe ouvrière commence à prendre conscience de sa plus grande faiblesse : les divisions dont elle est la victime. Aussi ne devons-nous pas nous étonner que les militants ouvriers aient compris qu'il était nécessaire de réaliser une entente nationale entre tous les corps d'état. Dans les règlements de leurs sociétés fraternelles, ouvriers tailleurs, ouvriers imprimeurs, ouvriers cordonniers, par un article spécial, relie à la Fédération leur association : celle-ci s'engage « à suivre les avis de la Fédération des ouvriers de France *dans l'intérêt de l'Union et de la Fraternité* de tous les corps d'état ». Ce projet de Fédération qui précède, de dix ans exactement, *L'Union ouvrière* de Flora Tristan, restera une des aspirations du mouvement ouvrier français jusqu'en 1870, où il sera près d'être réalisé.

V

[Retour à la table des matières](#)

En 1832, à Lyon, ni les mutuellistes ni *L'Écho de la Fabrique* ne manifestent aucune sympathie pour les républicains ; lors des journées du 5 et du 6 juin 1832, *L'Écho de la Fabrique* déclare qu'il est préoccupé uniquement d'améliorer la condition des classes laborieuses : « La politique seule continuera donc à nous être étrangère. » (23 septembre 1832).

Le Devoir Mutuel est devenu l'association la plus influente ; elle maintient la discipline la plus sévère parmi ses membres. En 1832, les ouvriers tisseurs forment une société de compagnons, les ferrandiniers (de ferrandine, étoffe autrefois fabriquée). Les ferrandiniers, soutenus par *L'Écho de la Fabrique*, vont appuyer les mutuellistes. Girod de l'Ain, dans son rapport, dira des compagnons ferrandiniers que, « la plupart sans établissement, sans domicile fixe, ils se trouvaient naturellement placés sous la dépendance et agissaient sous l'impulsion des mutuellistes, dont ils recevaient directement leur travail et leur salaire ».

En juin 1833, les mutuellistes, d'accord avec les ferrandiniers, profitent de la situation prospère de l'industrie pour réclamer des élévations de prix de façon. Ils appliquent le système des mises en interdit contre les maisons qui refusent ces augmentations. En juillet 1833, deux chefs d'atelier et un ferrandinier sont arrêtés. L'Association des Mutuellistes s'organise en *catégories* : il y a 14 catégories correspondant aux genres d'étoffes. Des amendes de 50 à 100 francs peuvent être prononcées contre les associés qui ont contrevenu à la défense faite par l'Association de travailler au-dessous du prix fixé par la commission de la catégorie. Quelle est alors l'attitude des mutuellistes vis-à-vis des républicains ? En avril 1833, *L'Écho de la Fabrique* avait ouvert une souscription en faveur de *La Tribune* et, en mai, elle offre à ses lecteurs des billets pour un banquet en l'honneur de Garnier Pagès. Mais c'étaient là simples manifestations de sympathie.

Au commencement de septembre, sur les 14 ouvriers poursuivis, à la suite des mises en interdit de juillet, 4 sont acquittés et 10 condamnés à 24 francs d'amende ; le président critique les articles 414 /415 du C. P. Le commandant de la gendarmerie de la Loire, en août 1833, écrit dans son rapport, « que les négociants ne répugnent jamais à employer les moyens les plus odieux pour faire un bénéfice sur les salaires » ; ils cherchent à tromper les ouvriers sur le poids de la matière première, se font livrer 13 façons alors qu'ils n'en paient que 12 ; et paient en billets qu'ils escomptent ensuite à des taux usuraires.

En août, *L'Écho de la Fabrique* devient l'organe officiel du mutuellisme. Il entend être aussi l'organe de la solidarité entre tous les métiers : « Toutes les industries se doivent un mutuel secours ; l'alliance des prolétaires est commencée. » *L'Écho de la*

Fabrique soutient tour à tour les tullistes, puis les tailleurs de pierre ; et, comme ceux-ci remercient de leur appui les ouvriers en soie, le journal répond que *L'Écho de la Fabrique* a été fondé pour parvenir à former les liens de confraternité entre les prolétaires – « la Sainte-Alliance des travailleurs ». En fait, *L'Écho de la Fabrique* constitue ce lien entre les ouvriers en soie et les autres corps d'état. En novembre 1833, on voit successivement les différents métiers se grouper autour du mutuellisme. D'abord, les ouvriers tailleurs. Puis l'Association des Frères Unis (tireurs d'or, guimpiers, passementiers et enjoliveurs). Le 10 novembre, un banquet réunit 150 mutuellistes de Lyon, 60 passementiers de Saint-Étienne et 20 mutuellistes de Saint-Chamond.

Le 5 janvier 1834, les frères de la Concorde, les ouvriers cordonniers, demandent qu'un grand traité unisse fraternellement les travailleurs de toutes classes : « Mutuellistes stéphanois, Unistes, et vous, Mutuellistes lyonnais qui, les premiers sur la brèche, avez reçu les premiers coups d'une législation rétrograde et donné le signal d'une émancipation des travailleurs, accueillez la famille des Concordistes. »

A Lyon comme à Paris, l'idée prend corps d'une entente générale entre les travailleurs. « Toute la classe des travailleurs s'ébranle et marche à la conquête d'un monde nouveau. » Pendant les mois de novembre et de décembre 1833, tel est le thème habituel de *L'Écho de la Fabrique* : « Du sein des Associations, doit éclore une organisation prochaine. Ces Associations, à cette heure dispersées sur le sol, seront des germes qui bientôt grandiront. Ce sont des matériaux que le présent apprête et amasse, que la main de l'avenir trouvera là, qu'elle ajustera et alignera pour fonder une administration générale du travail. »

Le 10 septembre 1833, s'était constituée à Lyon une Association Lyonnaise des Droits de l'Homme. En janvier 1834, *L'Écho de la Fabrique* prend nettement parti et soutient la propagande républicaine. En janvier et février, à Lyon comme en Grande-Bretagne, la grève générale économique occupe les esprits ; cette idée ne prendra un aspect politique qu'en avril.

En Grande-Bretagne, l'objectif ce sont les 8 heures ; à Lyon, c'est le tarif. Le 2 février, *L'Écho de la Fabrique* reproduit une lettre de Londres au Populaire relatant un projet de grève générale pour le 1^{er} mars. *L'Écho de la Fabrique* annonce chaque jour de nouvelles demandes d'affiliations. Mais, au sein du mutuellisme, il y a lutte entre le Conseil des présidents de loge et le Conseil exécutif de 22 membres qui s'appuie sur les syndicats par catégories. Le Conseil des présidents combat la grève que suggèrent le syndicat des peluches et le syndicat des châles. Le Conseil exécutif l'emporte. Le 8 février, 800 métiers de peluche s'arrêtent ; et la maison qui, la première, a diminué l'article châle, est mise en interdit.

Les fabricants s'entendent pour soutenir les baissiers. Le Conseil exécutif veut leur répondre par la suspension générale des métiers. Cette décision est soumise à un vote. L'Association mutuelliste a de 2 600 à 2 800 membres. Le 13 février 1 297 votent pour la grève, contre 1 044 opposants.

Les mutuellistes entendent ne donner à leur décision qu'un caractère corporatif ; les Centrales prennent toutes les mesures nécessaires pour éviter les troubles et « ne se

mêler nullement de politique ». Le Conseil exécutif refuse donc, en février, de se prêter aux projets de l'Association lyonnaise des Droits de l'Homme.

Le 14 février, 14 000 métiers s'arrêtent. Les ferrandiniers appuient les mutuellistes. La suspension du travail porte sur toutes les étoffes, même celles dont les prix de façon n'ont pas été diminués.

Les autorités avertissent les ouvriers que « le pouvoir, qui est en mesure et qui est prévenu, donnerait immédiatement une leçon vigoureuse à ceux qui troubleraient la paix de la Cité ». On fera appel, non à l'art. 415, mais aux articles 91, 92, 93 du Code pénal. Le préfet Gasparin refuse de présider une réunion entre fabricants et ouvriers pour élaborer un tarif. Un certain nombre de fabricants ont déjà fermé leurs magasins et quitté Lyon. Le préfet a fait entrer de nouvelles troupes dans la ville et justifie les dispositions militaires prises en disant que les ouvriers sont « le jouet de menées coupables des partis politiques ». « Encore un peu de fermeté, ajoute le lieutenant-général, et les fabricants auront gain de cause. »

Et, en effet, le 19 février, les mutuellistes votent la reprise du travail par 1 382 voix, contre 545. Les deux associations des mutuellistes et des ferrandiniers fixent au 24 février la fin de la grève générale : « L'autorité, dit A. Sala, crut avoir remporté une grande victoire parce que l'augmentation ne fut pas accordée et parce que, effrayée sans doute d'un grand déploiement de forces, l'Association des mutuellistes avait fait reprendre les travaux. » Aussitôt le travail repris, les autorités poursuivent 6 membres du Comité exécutif mutuelliste, 3 ferrandiniers et 4 autres ouvriers.

La grève donne lieu à des gestes de solidarité de la part des autres corps d'état ; la Société mutuelle des typographes et la Société des Unistes ouvrent une souscription pour les ouvriers en soie. Le 2 mars, *L'Écho de la Fabrique* écrit : « Il faut bien que chacun sache aujourd'hui que tous les travailleurs se tendent la main. »

VI

[Retour à la table des matières](#)

Dans *Les ouvriers lyonnais en 1834*, l'officier légitimiste Adolphe Sala a montré les raisons qui expliquent l'évolution des esprits entre 1831 et 1834 :

« Peu à peu les vaincus de 1831 commencèrent à voir que l'autorité quittait le terrain de la neutralité... les promesses de tarifs et de pacifiques améliorations étaient déclarées impossibles, impraticables, impolitiques même... L'ouvrier s'habitua à voir dans les gens de l'autorité des alliés de ses ennemis naturels. Alors, et seulement alors, la République vint planter son drapeau à côté de celui de la production pour l'opposer à la Royauté alliée de la Fabrique... Lorsqu'un démenti positif fut donné à des promes-

ses formelles d'amélioration par ceux-là mêmes qui les avaient faites, les travailleurs virent que le pouvoir et la fabrique, s'appuyant l'un sur l'autre, ne cherchaient nullement à éviter des collisions d'intérêts dans l'avenir, mais à préparer les moyens d'en sortir victorieusement ; les coalitions, les sociétés secrètes se multiplièrent... Bien convaincus que l'Union fait la force, les Lyonnais commencèrent ce grand travail d'organisation des travailleurs qu'on a combattu, frappé, décimé, mais qui, semblable à un polype à mille branches, renaîtra sans cesse sous la main incapable de l'extirper³¹. »

A l'alliance « du pouvoir et de la fabrique », les classes laborieuses de Lyon en étaient venues à penser qu'il fallait opposer l'alliance du Travail et de la République. Et, pourtant, en février 1834, les mutuellistes lyonnais ont voulu garder à la grève générale un caractère corporatif : ils ont craint de compromettre leurs revendications par l'apparence d'une action combinée avec les républicains. Ils ont voulu être prudents. Mais leur prudence n'a pu empêcher que le mouvement de grève générale n'ait été un prétexte dont se sont servies les autorités. Dès février, celles-ci se tiennent prêtes à profiter de tout incident pour briser l'organisation ouvrière.

Les fabricants considéraient le mouvement d'organisation ouvrière, parce que contraire à leurs intérêts, comme une entrave intolérable à la liberté de l'industrie. Les autorités, qui avaient reçu mission de servir les intérêts des fabricants, virent, dans l'agitation en faveur de la suspension générale des métiers, une occasion favorable à leur dessein.

A. Sala constate la volonté, de la part des autorités, de briser l'organisation ouvrière : « Il faut en finir, avait dit l'organe avoué de l'autorité à Lyon. Et ce défi, adressé en février à un peuple brave et une fois vainqueur, devait tôt ou tard provoquer de nouveaux combats. Il faut en finir, et au plus tôt, répétaient tous ceux qui cachent l'égoïsme de leur opinion sous le semblant de l'amour de l'ordre et des principes conservateurs des sociétés... »

Le prétexte attendu va être l'agitation provoquée par le projet de loi sur les Associations, précédé du projet sur les crieurs publics.

En 1832 et 1833, en dépit des visites, perquisitions, poursuites et vexations de la police, les républicains sont arrivés à passer à travers les mailles de la surveillance policière et de la législation et à développer leur propagande même en se servant des débats au tribunal « comme de tribune publique ».

Le gouvernement dépose, le 25 février, un projet qui renforce les dispositions du code pénal et rend vaine la pratique des républicains ; ceux-ci espéraient échapper à l'interdiction de toute réunion pour les associations non autorisées de plus de vingt personnes - parce qu'ils divisaient leurs associations en sections. Le projet frappe les associés comme les chefs, et défère les attentats contre la sûreté de l'État à la Cour des pairs, non au jury. Le projet qui va devenir la loi du 10 avril 1834, ne rencontre qu'une

³¹ A. SALA, *Les ouvriers lyonnais en 1834*, Hivert, in-8°, Paris, 1834. Une 3^{ème} édition populaire in-18, parue à Paris chez Dentu, fut tirée à 5 000 exemplaires. (Bib. Nat. Lb51 2180).

opposition fort limitée. Seul ou presque seul, le comte de Ludre rappelle la conduite du peuple lors de la Révolution de Juillet. « Le pouvoir a trouvé de l'or et des caresses pour tous les ennemis de la Révolution ; quant au peuple, il a eu aussi son lot : de la misère quand il s'est tu, de la mitraille quand il a osé se plaindre. »

*
* *

A Lyon, le 6 mars, *La Glaneuse* annonce que toutes les associations ouvrières ou républicaines vont grouper leurs forces contre le projet de loi : « Mutuellistes, ferrandiniens, concordistes, sociétaires des Droits de l'Homme, de l'Union, de l'Indépendance, ont appris, avec la plus vive indignation, quelle nouvelle atteinte nos gouvernants veulent porter contre la liberté. Une résistance sérieuse va donc s'engager lorsqu'il faudra exécuter cette infâme loi. »

Marc Dufraisse, dans sa brochure sur *L'Association des Travailleurs*, avait conseillé le recours à la grève générale politique : « Quand le peuple, disait-il, sera bien convaincu qu'il ne trouvera d'amélioration que dans l'exercice de sa souveraineté, alors un jour, un beau jour, tous les prolétaires feront grève pour revendiquer leurs droits d'hommes et de citoyens. » A la loi sur les associations, les sociétés ouvrières vont, à Lyon, tenter de s'opposer par la grève générale politique.

Le 30 mars 1834, le Conseil exécutif des mutuellistes soumet aux loges un ordre du jour proposant la création d'un Comité d'ensemble. La majorité qui, en février, avait voté en faveur de la grève générale, se retrouve pour appuyer ce projet. Et un Comité d'ensemble est créé. Selon le Commissaire central de Lyon, ce Comité d'ensemble était composé de 12 membres : Baune, le président de la Section lyonnaise des Droits de l'Homme, Girard, président du Comité exécutif des mutuellistes, Marigné, président de la Société philanthropique des ouvriers tailleurs ; et, à côté d'eux, les représentants des Unistes, des Concordistes, des ferrandiniens, des tullistes, des charrons et de la Société du Parfait Accord des Cordonniers. Les mutuellistes et les ferrandiniens s'entendent avec la Société des Droits de l'Homme pour résister par la force à la mise en application de la loi sur les Associations.

Le 5 avril, le Comité d'ensemble est constitué : « Les sociétés industrielles, les compagnonnages, les sociétés politiques ont formé un pacte fédératif ; l'unité règne, tous les citoyens, à quelque corps qu'ils appartiennent, se considèrent comme attaqués. La défense sera solidaire. » (*Tribune* du 10 avril.)

Dès le 3 avril, les mutuellistes, au nombre de 2 557, ont protesté en ces termes contre la loi sur les Associations, une oeuvre du vandalisme le plus sauvage. Les mutuellistes protestent contre la loi liberticide et déclarent « qu'ils ne courberont jamais la tête sous un joug aussi abrutissant, que leurs réunions ne seront pas suspendues. Ils sauront résister, avec l'énergie qui caractérise les hommes libres, à toute tentative brutale et ne reculeront devant aucun sacrifice pour la défense d'un droit qu'aucune puissance humaine ne pourrait leur ravir ».

Les 20 membres du Comité exécutif des mutuellistes demandent à être compris dans les poursuites dirigées contre les six chefs d'atelier et compagnons qui, en raison de la grève de février, sont traduits en police correctionnelle le 5 avril. Ce jour-là, le Président du tribunal ne parvient pas à maintenir l'ordre et prononce le renvoi de l'affaire au 9 avril ; les membres du tribunal sont obligés de s'échapper par une porte dérobée. On a fait appel à la force armée. Mais, dès que les soldats paraissent, la foule les acclame :

« Une compagnie d'infanterie s'est approchée du Palais de justice. Aussitôt que l'on a aperçu les soldats, les cris de *Vive la Ligne ! Vive le 7^e ! Vivent nos frères !* sont partis de toutes parts dans la foule qui couvrait la place Saint-Jean ; les soldats, d'un air amical, répandaient à la bienveillance des ouvriers qui leur serraient la main ; bientôt les baïonnettes qui étaient au bout des fusils sont rentrées dans le fourreau, les officiers ont rengainé leur sabre, et la plus cordiale union a régné entre les citoyens et les soldats. Des tables ont été dressées aux portes des marchands de vin, les soldats, la crosse en l'air, acceptaient gaiement les offres de leurs concitoyens. Une autre compagnie, arrivée plus tard, s'est jointe avec le même empressement à ces démonstrations pacifiques. La confiance était entière entre tous. » (*Précurseur* du 6 avril.)

Cet incident a son importance, il a eu une grande influence sur l'état d'esprit des ouvriers : ceux-ci virent, dans l'attitude du 7^e d'infanterie légère qui fraternisait avec eux, une manifestation non équivoque de la troupe en leur faveur. « Peut-être dit A. Sala, sans cette circonstance, le lendemain dimanche, n'eût-on pas compté, au convoi funèbre, près de 10 000 hommes marchant à rangs serrés et saluant les soldats sur leur passage. »

Le jugement des ouvriers poursuivis était renvoyé au 9, et il eût été facile d'éviter l'émeute en ajournant encore l'affaire. Mais le pouvoir est sûr de sa force et d'une répression facile : des renforts ont été demandés dans toutes les directions, et la troupe est habilement excitée contre les fauteurs d'insurrection et contre les ouvriers, représentés comme « des brigands français, de la *canaille à mitrailler*, rapporte Sala, plus dangereux mille fois que des ennemis étrangers ». On avait établi des batteries sur les hauteurs voisines de Lyon et « les fortifications complétaient, en se liant aux forts détachés, un système *formidable* » permettant le bombardement de la ville.

Le 9 avril au matin, la division aux ordres du général Aymar a un effectif de près de 13 000 hommes, et 10 brigades de gendarmerie : « Les mutuellistes, les ferrandiers, unis aux Droits de l'Homme, si tous eussent pris part au combat, étaient sans doute loin de réunir un aussi grand nombre de combattants. Mais les ouvriers, partisans du coup de main, espéraient que les populations de Saint-Étienne, de Tarare, de Chalon, de Grenoble, émues par leur appel populaire, se lèveraient en masse et viendraient combattre avec eux... En général, ils n'avaient sur eux aucune arme, on peut l'assurer... mais ils se disaient à eux-mêmes : nous en ferons, nous en prendrons. » (A. Sala.)

Le Comité d'ensemble avait décidé un arrêt général des métiers ; les Centrales mutuellistes en avaient reçu, le 8 avril, l'ordre pour le lendemain. Les mutuellistes devaient se rendre en trois groupes séparés, devant le Palais de justice place Saint-Jean, devant la Préfecture et devant la Mairie.

Le 9 avril, 5 à 6 000 ouvriers occupent, en se promenant, toute la partie de la ville comprise entre le pont de Pierre et le pont du Concert, la place Bellecour et le Palais de justice. La place Bellecour est occupée par l'artillerie. Mais les abords immédiats de la place Saint-Jean sont libres : « Pourquoi, demande A. Sala, la circulation ne fut-elle pas interdite dès le matin ? La mesure prise d'empêcher tout rassemblement eût été exceptionnelle et rigoureuse ; elle eût cependant valu mieux que la mitraille et les pétards. »

Une foule paisible circule aux alentours du Palais de justice. A onze heures moins un quart, un coup de feu interrompt la plaidoirie de Jules Favre ; un détachement de cavalerie charge place Saint-Jean. Elle occasionne la mort d'un agent de police qui se trouve auprès d'une barricade à laquelle il paraît travailler : « La foule sans armes, en partie composée d'ouvriers, est criblée de balles, plusieurs victimes inoffensives tombent. Le cri « Aux armes et vengeance ! » répond à ce premier coup de feu. » Les issues de la place, subitement évacuées, sont cernées par des barricades faites en peu d'instant par les gens du quartier, et les autres s'échappent dans toutes les directions. La fusillade s'engage sur plusieurs points, dans le quartier Saint-Jean, près de la Cathédrale, entre les ouvriers et les soldats. Au pont d'Ainay, les ouvriers tentent de fraterniser avec les soldats ; mais un feu de peloton leur répond.

Le soir du 9 avril, la troupe tient le centre de la ville, et les hauteurs sont occupées par les insurgés, qui ont organisé la défense à la Croix-Rousse. Combien sont-ils ? 700, selon l'auteur de *La Vérité sur les événements de Lyon*, et, selon A. Sala, de 2 à 3 000 ont construit des barricades ; mais il n'en reste que 1 000 à 1 200 pour les défendre. La moitié à peine a des fusils ; une centaine aux Cordeliers, 200 à la Croix-Rousse, 100 aux Gloriettes et 60 à Vaise. Au total et au plus, à peine un millier d'insurgés contre 12 000 hommes, sans compter les forces de police et de gendarmerie.

Défense acharnée qui va se prolonger pendant 6 jours³². Les insurgés ont formé six centres de résistance : Saint-Jean, Saint-Paul et Saint-Georges ; la rue Neyret et les rues adjacentes ; le clos Casati, entre la Grande Côte et la Côte Saint-Sébastien ; la Croix-Rousse ; la Guillotière ; enfin les Cordeliers, avec l'Église Saint-Bonaventure où se trouve le quartier général de Lagrange, le seul, parmi les obscurs acteurs de cette insurrection, dont le souvenir ait été gardé grâce au récit d'un médecin qui avait soigné les blessés dans l'église Saint-Bonaventure : « Lagrange portait un chapeau noir enfoncé sur ses yeux noirs, une redingote noire boutonnée jusqu'au cou, un pistolet d'arçon à la ceinture, et trois poignards dans son sein ; il était partout à la fois, courait à toutes les barricades, les franchissant comme un cerf, malgré les balles qui pleuvaient sur lui, et paraît à tous les événements avec une habileté prodigieuse ; il était secondé admirablement par le sous-chef, jeune homme d'une audace et d'un courage à toute épreuve. » Dans l'ardeur du combat, Lagrange sauve la vie d'un homme en disant : « Ne souillons pas l'aurore de la République en répandant le sang d'un homme désarmé. »

³² VINGTRINIER, *Les Canuts*, 1887, Paris, Dentu (p. 382) : un roman

La bravoure et l'opiniâtreté de Lagrange n'étaient pas rares. Tous les récits de ces journées, quel qu'en soit l'auteur, rendent hommage à l'héroïsme et à l'humanité des insurgés « forts de leur courage et de leurs espérances » : « la discipline la plus sévère fut ordonnée ; le respect le plus absolu de la propriété fut observé ; et les insurgés se concilièrent ainsi la neutralité des quartiers qu'ils occupaient³³. Ceux qui s'emparèrent de la caserne des Minimes à Saint-Just traitèrent les militaires restés prisonniers avec la plus grande douceur... Personne, que nous sachions, n'a eu à se plaindre de vols ou d'excès. La circulation, dans ces mêmes quartiers occupés par les ouvriers, y était presque toujours libre pour les habitants ; les portes des allées y étaient ouvertes nuit et jour. Les femmes et les ministres du culte étaient respectés : l'ordre régnait dans le désordre ».

Le journal légitimiste *Le Réparateur*, qui était placé au centre du quartier des Eglises Saint-Nizier et Saint-Bonaventure, relate ceci :

« Au surplus, quelque chose d'inexplicable, pour qui s'arrête aux apparences, se passe sous nos yeux. C'est l'incroyable tranquillité d'une grande partie de la, population au milieu de ce désordre. Partout où n'arrivent pas des coups de fusil, des groupes se forment sur le pas des portes, à l'entrée des boutiques, toutes fermées sans exception. Des individus armés au nombre de deux ou trois, quelquefois seuls, sortent de certains passages pour aller demander des cartouches ou des renseignements. Personne ne paraît disposé à les inquiéter... Quelques hommes du peuple occupés à requérir des armes s'aperçoivent que Mme L..., effrayée, glissait un paquet sous son tablier. Ils saisissent cette dame. Le chef lui demande ce qu'elle peut bien dérober à leurs recherches ; pour s'assurer lui-même si ce n'est point une arme, il insiste, alors Mme L. avoue que c'était un sac contenant cent louis : « Rassurez vous, nous cherchons des armes, et non de l'argent³⁴. »

L'auteur anonyme de *La Vérité sur les événements de Lyon* s'accorde avec A. Sala et *Le Réparateur* pour reconnaître « que les seuls quartiers tranquilles sont ceux qu'occupaient les insurgés ; on y circulait librement et en sûreté. On n'y vivait pas sous le régime de l'état de siège et de l'arbitraire. Ces farouches républicains, ces anarchistes, ne commettaient aucune violence et ne se faisaient pas un jeu de tirer sur les passants et de détruire les maisons. Certes, en récapitulant les faits, l'avantage de la modération reste tout entier aux insurgés ».

Tout autre est l'attitude de la troupe, étonnée d'une résistance qu'elle n'attendait pas. Les factionnaires ont reçu l'ordre de tirer sur tous ceux qui paraîtraient aux fenêtres ou sur les toits. La troupe est maîtresse des ponts ; mais aucune position importante occupée et défendue par le peuple, excepté la place de la Préfecture, n'a été enlevée. Le soir du 9 arriva : « L'armée campait dans la cité. Les citoyens ne se présentaient à elle que comme des ennemis. Peut-être doit-on attribuer à cette persuasion du soldat tant de scènes de sanglantes représailles, scènes d'horreur... » Une vieille femme demeurant rue de l'Arbre-Sec est atteinte d'une balle en allant chercher de l'eau à la cuisine ; une autre femme, enceinte, tuée à sa croisée ; un vieillard, père de 5 en-

³³ A. SALA, *op. cit.*, p. 74.

³⁴ A. SALA, *op. cit.*, p. 94.

fants, touché au moment où il traverse rapidement la rue pour aller chercher des provisions dans un cabaret voisin... Les malheureux locataires des maisons où le feu se communiquait, dans la dure alternative de périr dans les flammes ou par le fer, se sauvaient par les toits en cherchant à gagner les bâtiments les plus éloignés du théâtre de l'incendie. A la mairie, on répond aux habitants d'une maison qui brûle : Qu'on la laisse brûler, on n'y a pas mis le feu pour l'éteindre³⁵.

Le matin du 11 avril, les Cordeliers tiennent encore, la Croix-Rousse n'est plus attaquée, les faubourgs de Vaise, de Saint-Just et de Saint-Georges, toute la rive droite de la Saône, tiennent. Mais, pendant la journée du 11 avril, les insurgés, ne voyant pas venir de Saint-Étienne le secours qu'ils attendent, se croient abandonnés par tous, et ils regagnent peu à peu leurs logis. Ils sont sans armes, leurs munitions sont épuisées. « Après trois jours et trois nuits de lutte sans relâche, abîmés de fatigue et de besoins de tout genre, les ouvriers devaient être facilement enlevés de vive force. » (A. Sala).

L'insurrection, épuisée par ses propres efforts, est amenée au point de succomber. Aussi, le samedi 12, le faubourg de Vaise est-il enlevé ; Saint-Nizier et Saint-Bonaventure sont pris ; le 13, Fourvière, défendue par 50 hommes au plus, a en face d'elle les 20 000 dont dispose le général Aymar ; le 14, le faubourg et les hauteurs de Saint-Georges sont occupés. Et, après la résistance acharnée de la barricade des Gloiriettes, la Croix-Rousse capitule sous une dernière attaque, le lundi soir. « Une poignée d'ouvriers mal armés avait pu tenir, pendant trois jours, une garnison nombreuse »... « Lyon a été ravagé, et ne l'a point été par les factieux. »

L'après-midi du 11 avril, à Lyon, l'insurrection était vaincue. Et, le 13, elle éclatait à Paris. Le 12, Thiers, ministre de l'Intérieur, avait tendu un piège aux républicains. Par sa déclaration à la Chambre, Thiers laissait supposer que ce jour-là la situation à Lyon était telle que les amis des insurgés pouvaient tout espérer.

Les républicains de Paris donnent dans le piège. Ils ignorent que le 12, Thiers a déjà fait arrêter les chefs de section de la Société des Droits de l'Homme. Le 13, vers 5 heures du soir, des rassemblements se forment dans les rues Beaubourg et Transnonain, dans la rue aux Ours, dans les rues étroites et tortueuses qui aboutissent au cloître Saint-Merri, et dans le quartier des Halles. Des barricades sont dressées.

Dans la soirée, le général Bugeaud, avec ses troupes, occupe la place de Grève et les quais. A six heures du matin, le 14 avril, la troupe et la garde municipale s'emparent des rues de la Verrerie et de Saint-Médéric, tandis que le général de Lascours « nettoie » les rues Montmorency, Transnonain et Michel-le-Comte. Quatre compagnies enlèvent les barricades des rues Maubué, Beaubourg, de la Corroyerie, enfonçant les portes des maisons et les occupant militairement. Enfin, quatre généraux, Bugeaud, de Rumigny, Lascours et Tournalon, avec leurs troupes, enveloppent de toutes parts le cloître Saint-Merri³⁶.

³⁵ SALA, p. 61, 73 et 81 et *La Vérité sur les événements de Lyon au mois d'avril 1834*, in-8°, Paris, Dentu, 1834 (Bib. Nat. Lb51, 2178).

³⁶ Histoire des événements de Lyon dans les journées des 9, 10, 11, 12, 13 et 14 avril par un témoin oculaire, suivie de la dernière insurrection du cloître Saint-Méry, par un garde national, Houdaille, Paris (Bib. Nat. Lb51, 2173).

M. Maurice Reclus a présenté cette victoire d'une armée de 40 000 hommes comme un haut fait d'armes de Thiers et de Bugeaud. Il montre Thiers à cheval, offrant courageusement sa poitrine aux balles des insurgés. Quelle belle victoire que celle de forces écrasantes mobilisées contre une poignée d'hommes ! L'affaire est moins glorieuse lorsqu'on sait avec quelle implacable cruauté les ordres ont été donnés et exécutés ; Thiers et Bugeaud restent marqués. Leurs exploits du 14 avril ont été glorifiés et rendus populaires ; le crayon de Daumier les a immortalisés : il leur a rendu justice. Le 11 septembre 1834, *La Caricature*, de Charles Philipon, publie un dessin représentant Louis-Philippe dialoguant avec un juge, devant la couchette d'un détenu à l'agonie : le roi lui tâte le pouls. « Celui-là, dit le roi, on peut le mettre en liberté. Il n'est plus dangereux. » Et le même mois paraît la lithographie *La rue Transnonain*. Une chambre d'ouvrier, bouleversée ; au ras du sol, un vieillard étendu dont la tête repose dans une flaque sombre ; un homme gisant, tombé sur un petit enfant que son poids a brisé. Au fond de la pièce, dans la pénombre, un corps de femme. Le tragique de cette chambre massacrée égale à peine l'horreur des faits que nous révèlent les documents judiciaires. Quelques-uns suffisent pour montrer que Daumier n'exagère pas.

Les ordres donnés ont été sans merci : « Il ne faut pas de quartier », dit Thiers, ministre de l'Intérieur, et Guizot, ministre de l'Instruction publique : « Les ordres sont impitoyables » ; quant au général Bugeaud, voici ce qu'il dit aux troupes, sur la place de l'Hôtel de Ville : « Il faut tout tuer. Amis, point de quartier, soyez impitoyables. » Et à un chef de la garde nationale parisienne : « Il faut faire un abatis de 3 000 factieux. »

Ces ordres ont été exécutés. Dans une seule maison de la rue Transnonain « 12 cadavres gisent, affreusement mutilés ; 4 personnes ont été dangereusement blessées ; femmes, enfants, vieillards n'ont pas trouvé grâce ». Il faut lire les dépositions :

Déposition de Mme Poirier-Bonneville :

« Rapides comme la foudre, des soldats, un officier en tête, franchissent le second étage ! Une première porte pleine, à deux battants, a cédé à leurs efforts, une porte vitrée résiste encore. Un vieillard se présente, qui l'ouvre : « Nous sommes, dit-il à l'officier, des gens tranquilles, sans armes, ne nous assassinez pas. » Ces paroles expirèrent sur ses lèvres, il est percé de trois coups de baïonnette : il pousse des cris : « Gredin, si tu ne te tais, pas, je vais t'achever. » Annette Besson s'élance d'une pièce voisine pour voler à son secours. Un soldat fait volte-face vers elle, lui plonge sa baïonnette au-dessous de la mâchoire et, dans cette position, lui lâche un coup de fusil dont l'explosion lance des fragments de sa tête jusqu'aux parois du mur (procès-verbal d'autopsie). Un jeune homme, Henri Larivière, la suivait. Il est tiré de si près, lui, que le feu prend à ses vêtements, que le plomb pénètre à une grande profondeur dans le poumon. Il n'est cependant que blessé mortellement : alors, un coup de baïonnette divise transversalement la peau du front et montre le crâne à découvert ; alors aussi il est frappé par derrière ; il porte dans le dos des blessures à sept places différentes (procès-verbal d'autopsie). Et déjà, la pièce n'était plus qu'une mare de sang ; et M. Brefford, père, qui, malgré ses blessures, avait eu la force de se réfugier dans une alcôve, était poursuivi par les soldats, et Mme Bonneville, le couvrant de son corps, les

pieds dans le sang, les mains vers le ciel, leur criait : « Toute ma famille est étendue à mes pieds ; il n'y a plus personne à tuer, il n'y a plus que moi. » Et cinq coups de baïonnette perçaient ses mains. »

La veuve Pajot :

« C'est ici, les gueux, qu'ils ont tué mon enfant ; c'est ici qu'ils ont tué M. Hû. C'est ici qu'ils ont tué M. Thierry ; c'est ici qu'ils ont blessé la cousine de M. Bouton, le petit Léon Hû, Francis Bruneau ; c'est ici, dans ce coin, sous une table sous laquelle il s'était blotti, qu'ils ont percé de 51 coups de feu et de baïonnette, le respectable M. Bouton... De ma place, j'entendais les coups de baïonnette qu'ils lui bourraient dans le corps, ça faisait frou frou, comme la lame d'un couteau qu'on agace dans la paille d'une chaise. Ils ne sortiront jamais de ma tête, ces mots adressés à mon pauvre garçon au moment où il se débattait contre la mort : Ah, gredin, tu remues encore, nous allons t'achever... Et les misérables ils le firent si bien que la cravate noire qu'il avait au cou et que depuis je porte toujours sur mon cœur, est percée comme une cible...³⁷ »

Dans le mémoire qu'il publie sur les victimes de la rue Transnonain³⁸, Ledru-Rollin n'a-t-il pas raison de dire « que le gouvernement, pour avoir, comme le disait M. Guizot, l'occasion de se procurer, par le châtement, la force que lui avaient fait perdre ses fautes, a laissé élever une barricade qu'il pouvait empêcher. Qu'aucun coup de feu n'a été tiré ni à l'extérieur ni à l'intérieur de la maison 12 ; que les soldats y sont entrés après le combat, sans exaltation possible ; que les attentats qu'ils ont commis ne l'ont point été pour leur propre défense, mais en vertu d'ordres donnés, telle est l'accusation grave qui, de la tombe, s'élève contre le pouvoir »? Mais le pouvoir avait la conscience tranquille, sûr d'avoir accompli son devoir. Le 14 avril, s'adressant aux pairs et aux députés, venus pour le remercier, Louis-Philippe se félicite en toute simplicité : « C'est une leçon pour ceux qui ont eu tant de fois la criminelle audace d'attaquer le gouvernement. »

Honoré Daumier, après avoir montré les ténèbres de la rue Transnonain, voulut éclairer d'une lueur d'espoir la série de ses lithographies ; il publie, dans *La Caricature*, le 6 novembre : *Et pourtant elle marche !* Dans son cachot, un jeune insurgé, fers aux mains et aux pieds, songe, sans paraître se soucier du procureur en robe qui le guette : il ne voit que la jeune femme coiffée du bonnet phrygien, s'avançant dans la lumière.

³⁷ La rue Transnonain, ou la royauté et ses défenseurs, par un officier de l'armée, destitué, F. Demay, Méru, sept. 1834 (Bib. Nat. Lb51, 2172).

³⁸ Mémoire sur les événements de la rue Transnonain dans les journées du 13 et 14 avril 1834, in-8°, Guillaumin, Paris (Bib. Nat. Lb51 2171).

Édouard Dolléans (1948),
Histoire du mouvement ouvrier. Tome I : 1830-1871.

Troisième partie

L'expérience chartiste

« Les classes ouvrières ne veulent plus être réduites à la famine ;
elles sont décidées à adopter l'avis de Sir Robert Peel :
Faites vos affaires vous-mêmes. »
BRONTERRE O'BRIEN.

« Le Parlement est trop lent pour le peuple. »
JOHN FIELDEN, 16 novembre 1833.

[Retour à la table des matières](#)

Troisième partie : L'expérience chartiste

Chapitre I

L'autonomie du mouvement ouvrier

« LA CAUSE DES DIVISIONS INSENSÉES QUI SÉPARENT LES NATIONS VIENT DE CE QUE LA CLASSE OUVRIÈRE IGNORE LA SITUATION QU'ELLE OCCUPE DANS LA SOCIÉTÉ. C'EST PARCE QU'ILS SONT IGNORANTS QUE LES OUVRIERS CROIENT QU'ILS SONT NÉS POUR FAIRE JOUIR LES AUTRES HOMMES DE LEUR TRAVAIL. »

Manifeste de la Working Men's Association, (novembre 1836).

[Retour à la table des matières](#)

En 1830, la structure économique de la Grande-Bretagne et celle de la France sont différentes.

En Grande-Bretagne, la Révolution industrielle est achevée ; elle commence en France. Tandis que dans notre pays dominant les artisans et les ouvriers à domicile, il existe en Grande-Bretagne, surtout dans les districts du Nord-Ouest, un prolétariat industriel.

Pourtant, malgré cette diversité, les deux pays connaissent des tendances semblables et des tentatives parallèles.

En Grande-Bretagne, la croissance des classes laborieuses se traduit par deux mouvements distincts, de caractère et de durée différents. Le premier est un mouve-

ment corporatif. Son apogée est marquée, en 1833, par la formation de la *Grande Union Consolidée des Métiers* et, au commencement de 1834, par une tentative de grève générale en faveur des 8 heures.

Ce mouvement d'*association des classes productives* a son centre dans les districts industriels du Nord-Ouest, ses troupes parmi les ouvriers du prolétariat industriel ; mais il faut noter que, dans les derniers mois de 1833, il gagne les comtés agricoles du Sud. Les sympathies qu'il rencontre parmi les travailleurs des champs ont pour sanction, en mars 1834, la condamnation des journaliers agricoles du Dorchester.

L'autre mouvement part de Londres. Ce sont des artisans de la métropole qui en sont les initiateurs, en novembre 1831, pendant la campagne qui précède la réforme politique de 1832. Le projet de réforme ne pouvait satisfaire les classes laborieuses ; mais certains démocrates ouvriers ont pensé que la conquête de la démocratie politique était une première étape vers la démocratie industrielle.

Il ne faut pas opposer ces deux formes du mouvement ouvrier. Si certains des partisans de l'action corporative étaient indifférents à la réforme politique, un grand nombre d'ouvriers et d'artisans, tout en donnant la préférence à l'une, n'excluaient pas l'autre méthode : l'une et l'autre étaient destinées à atteindre un objectif semblable.

Certaines tendances étaient communes à tous, ouvriers du prolétariat industriel du Lancashire et du Yorkshire, artisans de Londres, ouvriers à domicile ou journaliers agricoles.

Tous étaient persuadés de la nécessité d'unir les classes laborieuses. Ils sentaient que de la puissance et de l'indépendance de leurs organisations dépendaient l'amélioration de leur existence matérielle et leur influence dans la société. Dès cette époque, l'autonomie du mouvement ouvrier s'affirme dans les projets ambitieux de la Grande Union Consolidée des Métiers et dans les principes de la Working Men's Association.

Jusqu'en 1830, il existe des associations, des clubs ouvriers. Mais c'est seulement dans les journaux de 1830 à 1834 qu'apparaît l'expression *Trades Union* ; par elle s'affirme la différence essentielle entre la *Trade Union*, ou association d'ouvriers d'un même métier, et la *Trades Union*, ou association de tous les métiers. La Trades Union, c'est l'association de tous les travailleurs en une seule Union Nationale.

Les pionniers de la Trades Union ont été des ouvriers de l'industrie textile et du bâtiment en Lancashire et en Yorkshire. Et c'est parmi le prolétariat industriel des comtés du Nord-Ouest que, en 1830-1831, *L'Association Nationale pour la protection du Travail*, puis en 1833-1834 la Grande Union Consolidée des Métiers vont trouver un appui enthousiaste, mais éphémère. Dans les mêmes districts, le prolétariat industriel accueillera l'idée de la grève générale comme le moyen d'obtenir, en dehors de toute intervention du Parlement, l'application, dans les usines, des 8 heures. L'Association pour la protection du travail a pu recueillir l'adhésion et les souscriptions de 80 000 ouvriers, et la Grande Union Consolidée des Métiers a pu, un instant, grouper 250 000 travailleurs des usines et des champs.

I

[Retour à la table des matières](#)

Trois hommes, par leur personnalité et par leur énergie, ont été les initiateurs du mouvement corporatif : un ouvrier, John Doherty, un bon patron, Robert Owen, un député, John Fielden.

D'origine irlandaise et catholique, John Doherty, né en 1789, avait travaillé, tout petit, dans les filatures de coton. Il avait connu l'existence de ces enfants, qui entraient à l'usine à 5 ou 6 heures du matin et ne la quittaient qu'entre 7 et 8 heures du soir, enfermés pendant quatorze heures, dans des ateliers, dans une atmosphère étouffante de 75 à 85 degrés Fahrenheit. Point de repos, sauf aux heures des repas : au plus une demi-heure pour le petit déjeuner du matin et une heure pour le déjeuner. Encore, pour les enfants, les heures de repos ne sont-elles pas régulières ; 3 ou 4 jours par semaine, elles signifient seulement un changement de travail : au lieu de surveiller une machine en marche, l'enfant doit nettoyer une machine arrêtée, ou ramasser les duvets de coton, obligé, tout en travaillant, de manger un morceau au milieu de la poussière ; les duvets s'infiltrèrent dans ses poumons, l'enfant n'a plus d'appétit. Aucun siège pour s'asseoir : s'asseoir est contraire au règlement. De 15 heures par jour, la durée du travail des enfants s'allonge encore pendant les périodes d'activité industrielle. Dans certaines fabriques, pendant l'été, les enfants travaillent régulièrement de 3 heures 1/2 du matin à 9 heures 1/2 du soir ; en outre pendant toute la nuit 2 fois par semaine. Les industriels les plus humains se contentent de les faire travailler 16 heures. On n'arrive à obtenir des enfants un effort aussi prolongé que par la terreur. Le Comité d'enquête Sadler (1831) reconnaît la brutalité des méthodes employées ; quelle que soit leur lassitude, les enfants doivent arriver le matin à l'heure précise, sinon ils sont cruellement punis. Une des dépositions faites devant le Comité Sadler indique qu'un enfant, rentré à la maison à 11 heures du soir, s'était levé à 2 heures du matin dans la crainte de la punition qui l'attendait, s'il arrivait en retard, et tant il était las, s'était traîné jusqu'à la porte de la fabrique. Dans certains établissements, il se passe rarement une heure sans qu'on entende retentir les cris qu'arrachent aux enfants les coups. Parfois les pères frappent eux-mêmes leurs enfants pour leur éviter des punitions plus brutales ; on les frappe avec une lourde barre de fer (le billy-roller). Souvent aussi il arrive qu'un enfant tombant de sommeil glisse sous la machine et reste mutilé pour la vie. Le soir, la fatigue devient si insupportable que les enfants demandent fréquemment l'heure qu'il est, anxieux de savoir combien de temps encore va durer leur supplice.

Devant le Comité Sadler, John Allett rapporte qu'un jour un enfant demande à son père : « Père, quelle heure est-il ? - Sept heures (du soir). - Encore deux heures avant 9 heures ? Je ne pourrai aller jusque-là... » C'est bien souvent le cœur serré que les parents emmènent leurs enfants à la fabrique ; mais ils ne peuvent agir autrement, car

ils savent que, s'ils ne font pas travailler leurs enfants, la paroisse les laissera mourir de faim : ils n'ont droit au secours que si leurs enfants travaillent.

John Doherty a connu, dans les filatures de coton, cette enfance douloureuse. Cet apprentissage de la vie l'a préparé à être un militant ouvrier. A 20 ans, il devient secrétaire de l'union locale des fileurs de coton de Manchester, et, en 1829, il organise la grande Union générale des fileurs et pièceurs de Grande-Bretagne ; il a été le premier animateur syndicaliste de son temps.

Robert Owen, né en 1771, par sa mère est petit-fils d'un fermier du nord du Pays de Galles. Son père, dans la petite ville de Newton, exerce les métiers de sellier, de forgeron et de maître de poste. A l'âge de 10 ans, Robert Owen part de chez ses parents avec 40 shillings en poche, et à 19 ans il dirige 500 ouvriers et la première fabrique de coton fin du Royaume-Uni. Lorsqu'en 1800 il prend la direction des usines de New-Lanark, il se propose de faire de ces fabriques un établissement modèle au point de vue social comme au point de vue industriel. Il devient le type du patron humain, à une époque où la bonté et l'humanité paraissent contraires au sens pratique. Et pourtant ses fabriques sont une affaire prospère. Il poursuit, entre 1815 et 1819, le premier effort systématique en vue de l'établissement d'une législation protectrice du travail. La loi de 1819 est obtenue grâce à sa persévérance et à la réduction progressive des heures de travail, dans ses propres usines, réduction destinée à démontrer que toute réduction du travail est suivie d'un accroissement de la productivité individuelle. L'Act de 1819 est du reste très différent du projet primitif, qui interdisait l'emploi des enfants au-dessous de 10 ans et réclamait la création d'inspecteurs spéciaux, nommés et payés à l'effet d'assurer l'application de la loi. Après l'expérience de New Harmony (1824-1826) et l'échec de la communauté d'*Égalité parfaite*, Robert Owen s'efforce d'appliquer le principe du travail source et mesure de la valeur. Il fonde à Londres l'Équitable Banque d'Échange de Travail, l'Equitable Labour Exchange, le 3 septembre 1832, et donne pour organe à sa propagande : la *Crisis*. Mais, dans la pensée d'Owen, les Banques d'Échange de Travail impliquent, pour réussir, une condition essentielle : une vaste association de toutes les industries et de tous les producteurs. Cette Union des classes productives aurait permis aux membres des Banques d'Échange de former un cercle complet d'opérations et d'échanges qui n'aurait rien eu à emprunter au milieu ambiant. Robert Owen veut organiser les différentes productions en corporations nationales, unies par un lien de fédération économique et échangeant entre elles leurs produits sur la base de la quantité de travail incorporé. Pendant les années 1833 et 1834, Robert Owen consacre toute son énergie à la création d'une Union des classes productives : la Grande Union Consolidée des Métiers.

John Fielden, député d'Oldham, est le fils d'un de ces *yeomen* qui, chassés de leur petite propriété paysanne par les enclosures, ont formé la première génération des capitaines d'industrie. Dans son enfance, il a travaillé à la filature de coton de son père ; il y a fait l'expérience personnelle du surmenage imposé aux enfants par la fabrique. Il en a gardé le vivant souvenir. Devenu un des plus importants fabricants anglais, il se dévoue tout entier à la législation protectrice du travail, dans l'ardent désir de porter remède à ce que dans *The Curse of the Factory System* il nomme la *malédiction* du système industriel.

Défenseur du *Ten Hours Bill*, il est partisan de la journée de huit heures, et estime, comme Robert Owen, que la réduction du travail augmente sa productivité. Sa grande simplicité et son intégrité l'ont fait nommer par ses amis *l'honnête* John Fielden, et le sobriquet de ses adversaires, qui l'appellent *la mule automatique*, n'a pas eu de succès. Le nom de John Fielden reste attaché au projet de grève générale de 1833-1834, comme celui de Robert Owen à la Grande Union Consolidée des Métiers.

A l'automne de 1829, John Doherty organise une Union générale des fileurs et des pièces d'Angleterre, d'Écosse et d'Irlande. L'Union Générale intervient dans la grève des fileurs à Ashton-under-Lyne ; mais celle-ci échoue. Alors John Doherty estime que « la démonstration est faite qu'aucune union d'un métier particulier ne peut tenir contre les efforts associés des maîtres de cette industrie particulière : il faut donc chercher à unir ensemble tous les métiers ». Et il se met à l'œuvre.

John Doherty crée, dès 1830, la *National Association for the protection of labour*. Une fédération de toutes les unions existantes. Un succès rapide. Bientôt l'Association groupe 150 Unions. Pendant les premiers mois, son budget s'élève à £ 1866. La *Voice of the People*, journal à 7 pence, remplace *L'United Trades' Cooperative Journal* comme organe de l'association. L'objet de l'Union est de résister aux diminutions de salaire, et de donner des secours de grève à ceux qui, sur l'ordre de l'Association, abandonnent le travail. Cet abandon du travail doit se faire par paliers afin que l'Association puisse soutenir les grévistes en assurant à chacun 8 shillings par tête et par semaine. Mais, afin de permettre aux fonds de l'Association Nationale de secourir les grévistes, la grève ne doit être déclarée que pour un groupe limité d'usines. Ce n'est qu'après un premier succès, et lorsque ces premiers grévistes auront obtenu satisfaction, que, dans un second groupe d'usines, les ouvriers se mettront en grève.

L'Association, d'abord limitée au Lancashire, Cheshire, à Derby, Nottingham et Leicester, s'étend rapidement au Yorkshire. Les 150 Unions qui forment l'Association Nationale comprennent les fileurs de coton, les bonnetiers, les imprimeurs sur calicot et les tisseurs de soie, mais aussi les mécaniciens, les fondeurs, les forgerons, auxquels se joignent les ouvriers des mines du Staffordshire, du Yorkshire, du Cheshire et du Pays de Galles. L'Union Nationale des Potiers s'affilie. L'Association Nationale a de 80 à 100 000 membres : la *Voice of the People* tire à 30 000.

Le succès de la grève des mineurs d'Oldham a attiré l'attention des autorités, et le secrétaire d'État à l'Intérieur, Sir Robert Peel, songe à des mesures législatives destinées à prévenir le danger public qu'est l'Association Nationale.

Puis, soudain, la *Voice of the People* cesse de paraître.

Les classes laborieuses n'ont encore ni les ressources ni la discipline nécessaires pour soutenir pendant longtemps cet effort d'organisation. Peu à peu l'Association Nationale s'effrite et disparaît au milieu de 1832.

À cette première tentative en succède presque aussitôt une autre dans l'industrie du Bâtiment. L'Union du Bâtiment est une étape intermédiaire entre l'Association Nationale pour la protection du Travail et la Grande Union Consolidée des Métiers.

La *Builders' Union* est un nouvel effort d'organisation générale ; elle comprend les Unions de maçons de pierre, de briquetiers, de menuisiers, de plombiers, de peintres et manœuvres du bâtiment. Le Congrès annuel de l'Union soumet à des règles générales les divers métiers qui ont chacun leur réglementation propre ; on l'appelle le *Builders' Parliament*. Le pouvoir exécutif appartient à un Comité général, et c'est celui-ci qui accorde ou refuse l'autorité de faire grève.

Au commencement de 1833, l'Union du Bâtiment entreprend la lutte contre le système de l'adjudication. Les métiers du Bâtiment, à Liverpool, présentent des revendications identiques. Par représailles, en juillet 1833, les patrons s'entendent, à Liverpool et à Manchester, pour imposer aux ouvriers qu'ils engagent l'obligation de renoncer formellement à faire partie de l'Union du Bâtiment.

En septembre 1833, le Congrès du Bâtiment réunit 30 000 travailleurs. Le 5 décembre, à Birmingham, on pose la première pierre d'une maison destinée à devenir le *Builders' Guild Hall*. L'Union publie chaque semaine le *Pioneer or Trades Union Magazine* ; ce journal déclare que « le pouvoir du capital est sans valeur quand il est privé de notre Travail ». Mais, à la suite de deux grèves, à Liverpool et à Manchester, le *Pioneer* devient à Londres l'organe de la Grande Union Consolidée des Métiers, à laquelle s'affilie une partie des associations de l'Union du Bâtiment.

Après l'échec de l'Association Nationale, une vigoureuse campagne en faveur de la journée de huit heures avait commencé, grâce aux efforts combinés de John Doherty, de Robert Owen et de John Fielden.

John Doherty, dans son *Poor Man's Advocate*, soutient l'initiative prise par les filateurs de coton, et ceux-ci sont suivis par les ouvriers des autres industries textiles du Lancashire. Et l'Union des Potiers, qui s'était formée dès 1830 et qui comprenait une dizaine de mille adhérents, va se joindre à eux. Robert Owen appuie le mouvement, non seulement dans ses nombreux déplacements à travers les districts du Nord-Ouest, mais dans son journal la *Crisis*, devenue « la Gazette de l'Union et de la Coopération de tous les métiers et de l'Equitable Echange du Travail ».

John Fielden propose aux populations industrielles du Lancashire et du Yorkshire la méthode de la grève générale. John Fielden conseille aux ouvriers, au lieu de s'adresser au Parlement, de réaliser par eux-mêmes la journée de huit heures. En effet, en présence du projet de loi adopté par le Parlement, la déception avait été grande. Tous les efforts d'une campagne généreuse et ardente avaient été vains ; en vain le président Sadler s'était inlassablement dépensé pour faire comprendre au Parlement la cruauté d'une organisation du travail qui, dès leur adolescence, faisait des jeunes ouvriers et ouvrières des êtres usés, déformés par les maladies, le surmenage, la misère. Le projet de loi déposé devant la Chambre des Communes par John Cam Hobhouse avait été, en effet, mutilé par le Parlement. Son projet limitait les heures de travail à 13, soit 11 h. _ de travail effectif, et il prohibait le travail de nuit pour tous les ouvriers de moins de 21 ans. Le projet s'appliquait à toutes les industries textiles. Mais le Parlement, élu pour accomplir la réforme électorale, avait limité la protection à l'industrie du coton, et les enfants continuaient à subir le surmenage des longues heures de travail.

La *Crisis* du 21 décembre 1833 publie la lettre suivante de John Fielden à Cobbett (lettre du 16 novembre) :

« Je suis persuadé que nous sommes à la veille de changements importants ; les classes laborieuses ne veulent plus supporter les chaînes qui les retiennent en captivité ; des unions de métiers, des sociétés coopératives, etc., existent dans presque toutes les villes industrielles et dans tous les villages, à travers tout le Royaume-Uni... Une organisation vient d'être créée, qui, si elle est bien dirigée, peut donner de bons résultats... Le refus du projet de loi des 10 heures a été, pour les classes laborieuses, une déception qui n'est pas encore oubliée. On s'apprête activement à prendre des mesures afin d'établir par les unions (de métiers) la réglementation de la durée du travail et des salaires, que les classes laborieuses se croient en droit d'obtenir, à juste titre selon moi. Robert Owen est venu me rendre visite la semaine dernière : M. Owen a des opinions très particulières, mais il est néanmoins un homme remarquable, humain et bon ; il a une grande influence sur les plus intelligents des ouvriers... Son amour pour les classes laborieuses et les efforts qu'il a déployés avec une grande sincérité et l'intention d'améliorer leur condition, lui donnent droit, à mon avis, au respect et à la considération de tous ceux qui travaillent dans le même chantier que lui... Il m'a informé des sentiments que je connaissais déjà comme étant ceux des classes laborieuses ; il m'a dit leur résolution d'essayer, par la coopération et l'union, d'améliorer leur condition. J'ai pensé désirable de suggérer aux classes ouvrières, dans les fabriques, une méthode qui, si elle réussissait, permettrait de remédier aux lacunes de la loi adoptée par la dernière session parlementaire. Cette méthode dispenserait de la nécessité de légiférer plus avant sur cette question. Voici mon plan. Vers le 1^{er} mars prochain, jour où la loi entre en application (cette loi qui limite la durée du travail des enfants au-dessous de l'âge de onze ans à 8 heures par jour) tous ceux qui sont plus âgés (que onze ans) adolescents et adultes, feront pression pour que la journée de 8 heures soit la durée maximum de leur travail, et pour que leur salaire hebdomadaire actuel (qui leur est donné contre 69 heures de travail par semaine) leur soit maintenu pour une durée de 48 heures par semaine. Mon audace vous étonnera ; mais quelque chose doit être fait, le Parlement est trop lent pour le Peuple, et les classes laborieuses doivent prendre en main leurs propres affaires, ainsi que le désire Sir Robert Peel ; les ouvriers adultes dans les usines doivent, grâce à leurs unions, faire ce que Lord Althorpe m'a dit : il voit la mesure réalisée plutôt de cette manière que par des mesures législatives. *Les ouvriers doivent se donner à eux-mêmes leur loi de 8 heures...*

« Mes associés et moi-même avons décidé de donner l'exemple lorsque le moment arrivera, et j'espère que de nombreux industriels nous suivront. »

La grève générale, préconisée par Fielden pour conquérir la journée de 8 heures sans diminution de salaires, eut-elle un essai d'application ? Les fileurs de coton décident de réclamer la réduction des heures de travail à partir du 1^{er} mars 1834, le jour même de l'application de la nouvelle loi sur les fabriques. Mais la date de la grève générale est remise d'abord au 2 juin, puis au 1^{er} septembre, et le projet est définitivement abandonné. Une autre tentative des mineurs d'Oldham, en avril 1834, avait également échoué.

Parallèlement à ce mouvement en faveur de la journée de huit heures réapparaît, en 1833, le projet d'une Union Générale de toutes les associations ouvrières. Robert

Owen annonce ce projet dans la *Crisis* des 12 et 19 octobre 1833 : « Je viens de parcourir une des régions les plus peuplées de notre pays ; il y règne une grande effervescence, mais ce n'est pas l'agitation du vieux monde, ce n'est pas une excitation de colère et de mauvaise volonté, c'est un noble et moral enthousiasme d'hommes sobres, travailleurs et intelligents, qui, indignés par l'injustice de l'organisation actuelle de la société politique, sont décidés à affirmer la justice et les droits naturels de ceux auxquels la société est redevable de son confort et de ses jouissances »... « Lorsque nous considérons l'état réel des choses, la somme effective de travail manuel n'est qu'une bagatelle en comparaison des puissances productives de la Société. Si l'on met en oeuvre ces puissances productives, il n'existe pas de limites à la production des richesses ; et seule l'ignorance de nos gouvernants a pu empêcher les producteurs de jouir de toutes les formes du bien-être. » Robert Owen, dans son anticipation, devance d'un siècle les technocrates et l'espoir de voir, grâce à la grande relève de l'homme par la machine, s'accroître le bien-être et la culture des hommes jouissant des loisirs créés par les progrès techniques.

Le projet de la Grande Union Consolidée des Métiers date de l'automne 1833 et, dès décembre 1833, les Sociétés ouvrières commencent, en grand nombre, à s'affilier à la Grande Union. Le 12 février 1834 la *Crisis* nous apprend qu'un premier congrès a lieu à l'Institution d'Owen, à Londres. On décide que la Grande Union sera une fédération de loges corporatives et qu'elle ajoutera à son objet essentiel l'assurance contre la maladie, des caisses de retraites et des ateliers coopératifs. La fédération, dont le Conseil exécutif siège à Londres, doit prendre l'initiative d'une grève générale d'expropriation : il ne s'agit pas de s'entendre « avec les maîtres de la production, de la richesse et de la science sur de piètres améliorations évaluées sur la base d'une monnaie artificielle et en échange de leur travail, de leur santé, de leur liberté, de leurs joies et de leur vie, mais d'assurer à chacun la meilleure culture de toutes ses facultés et l'exercice le plus avantageux de toutes ses possibilités ».

Les « maîtres de la production » décident aussitôt de combattre la Grande Union Consolidée des Métiers, en la mettant en interdit. Les ouvriers des différents métiers qui ont adhéré à la Grande Union sont mis en demeure de signer le document, c'est-à-dire de renoncer à leur affiliation à la Grande Union. Cette affiliation est un motif de renvoi.

Et voilà l'Union Consolidée des Métiers engagée à soutenir les grèves qui éclatent un peu partout. Déjà, dès novembre 1833, les bonnetiers de Leicester avaient fait grève, et la Grande Union avait dû donner des secours à 1 300 d'entre eux. Puis, c'est à Glasgow la grève des métiers du Bâtiment, tandis que, de leur côté, les imprimeurs sur étoffes, les mécaniciens, les ébénistes ont à soutenir de dures luttes. A Derby, 1 500 ouvriers, hommes, femmes, enfants, subissent le lock-out pour avoir refusé d'abandonner l'Union.

Tout d'abord, toutes les régions de la Grande-Bretagne envoient leurs contributions pour soutenir les corporations en grève ; mais, au fur et à mesure que le mouvement s'étend, il devient de plus en plus difficile d'obtenir de l'argent des sociétés ouvrières déjà fortement saignées. Les ressources de la Grande Union Consolidée des Métiers deviennent insuffisantes. En février, le Comité exécutif de Londres décide que chaque membre sera taxé au taux de 1 shilling.

En mars, ce sont les gaziers de Londres qui se mettent en grève. Les Compagnies remplacent les gaziers syndiqués, mais certains quartiers de Londres, comme Westminster, restent pendant quelques jours dans l'obscurité.

La G. U. C. M. est en proie à des divisions intérieures. Un instant, le procès et la déportation des journaliers agricoles de Dorchester provoquent un admirable mouvement de solidarité. Autour de la Grande Union Consolidée des Métiers vont se grouper les autres grandes Unions qui sont jusque-là restées indépendantes L'Union du Bâtiment, l'Union de Leeds, l'Union des Drapiers, l'Union des Fileurs de coton et l'Union des Potiers.

Les ouvriers agricoles des comtés du Sud viennent en grand nombre à la Grande Union Consolidée des Métiers. En 1832, les ouvriers agricoles, grâce à leurs Unions, avaient obtenu des augmentations de salaires ; mais, en 1833, les fermiers réduisent les salaires et les font descendre à sept shillings par semaine. Aussi la Société amicale des travailleurs agricoles s'affilie-t-elle à la Grande Union Consolidée des Métiers. Mais, le 21 février 1864, les magistrats locaux, sous la pression des fermiers, préviennent par affiches les journaliers agricoles que les adhérents à la Grande Union seront condamnés à la déportation. James et George Loveless et quatre de leurs camarades sont arrêtés³⁹.

Pour quel crime ? Des serments prononcés à la cérémonie d'initiation qu'imposaient les statuts de la Grande Union. A ces six pauvres journaliers, on ne pouvait reprocher aucune tentative d'intimidation ou de *picketing* ; ils n'avaient même pas servi de délégués à leurs compagnons pour réclamer une augmentation de salaire. James et George Loveless et leurs quatre camarades sont condamnés, le 18 mars 1834, à 7 ans de déportation ; et le 30, le navire les emporte au loin.

Lord Melbourne, secrétaire d'État à l'Intérieur, approuve cette condamnation sans merci. On a fait revivre un Act de 1797 punissant ceux qui faisaient prêter serment à une société illégale. Lord Melbourne déclare que la loi a été, dans ce cas, appliquée fort à propos.

La condamnation des six journaliers de Dorchester suscite l'indignation. Les cinq grandes Unions, jusque-là restées en dehors de la Grande Union Consolidée des Métiers, organisent des réunions, des pétitions, une grande procession des corporations ouvrières au ministère pour présenter une pétition, signée de 250 000 personnes. Le 21 avril 1834, un terrain vague est loué en bonne et due forme, où les manifestants peuvent se réunir sans enfreindre la loi. La manifestation comprend 30 000 travailleurs, et les représentants de plusieurs dizaines de métiers défilent derrière leurs bannières. Lord Melbourne s'entête et refuse de faire remise de leur peine aux six journaliers agricoles dont la condamnation émeut l'opinion publique.

³⁹ Victims of Whiggery, a statement of the persecution experienced by the Dorchester labourers, by George Loveless, London 1837.

Ce mouvement d'opinion empêche, malgré les incitations dont il est l'objet, le gouvernement *Whig* de demander à la Chambre des Communes de renforcer la sévérité de la législation relative aux Trade Unions. Certains députés avaient eu l'intention de déposer des propositions tendant à rendre impossibles les Unions de métiers. Le gouvernement sait qu'il aura contre lui une partie de l'opinion publique soulevée par les radicaux et par les conservateurs sociaux qu'inspire une foi sincèrement chrétienne. Les efforts de Hume, notamment, contribuent à paralyser les intentions de Lord Melbourne. Par leurs souffrances et par leur injuste condamnation, les six journaliers de Dorchester ont sauvé le peu de liberté syndicale qu'avait donné à la classe ouvrière le Combination Act de 1825.

La Grande Union Consolidée des Métiers avait pu réaliser l'accord unanime de toutes les grandes fédérations ouvrières ; cette entente était due à l'émotion créée par la condamnation des journaliers de Dorchester.

La G. U. C. M. avait à lutter contre des difficultés de tous ordres, des discordes intérieures et des difficultés financières. La caisse de la Grande Union avait dû supporter les frais des différentes grèves, trop nombreuses pour son budget. Elle avait soutenu la grève des ouvriers tailleurs de Londres, qui, en décembre 1833, pour la première fois, étaient parvenus à former une organisation unitaire. Les 20 000 tailleurs sans travail pendant plusieurs semaines avaient reçu les secours de la Grande Union. Mais celle-ci se refuse à appuyer le mouvement des cordonniers, après celui des tailleurs. En juillet 1834, les ouvriers du Bâtiment subissent un lock-out. Leur défaite, en novembre, a pour effet de briser leur Union. L'Union des drapiers de Leeds subit le même sort. Ses adhérents sont obligés de signer le document de renonciation. Les patrons ont trouvé là une méthode qui leur permet de vaincre la Grande Union Consolidée des Métiers. Celle-ci s'effrite et disparaît dans les derniers mois de 1834.

II

[Retour à la table des matières](#)

Dès novembre 1831, pendant la campagne en vue du Reform Bill, s'est formée une *National Union of the Working Classes and Others*. Ses fondateurs, William Lovett et ses amis, revendiquent le suffrage universel et la démocratie politique en vue d'établir, grâce à leur mécanisme, la démocratie économique.

Les fondateurs de la National Union of the Working Classes - disciples d'Owen et d'Hodgskin - sont aussi des admirateurs de Cobbett et de Hunt. Ils s'opposent au Reform Bill. Aussi, un de leurs journaux, *Le Défenseur du Pauvre* du 30 juillet 1831, critique-t-il violemment le projet de réforme : « Nous n'avons pas jugé nécessaire dernièrement de continuer à exposer les innombrables raisons qui nous portent à condamner cette mesure (le bill de Réforme). Rappelez-vous, amis et frères, que vous

et vous seuls, produisez toute la richesse réelle du pays ; rappelez-vous que vous ne jouissez que d'une fraction bien exigüe de ce que vous produisez en fait. »

Aux yeux de ceux qu'on peut appeler les démocrates ouvriers, il existe une raison dominante pour rejeter le projet : le travail est la source de toute richesse, la classe ouvrière produit « toute la richesse réelle du pays », et elle ne jouit dans la société actuelle que d'une infime partie des richesses produites par elle. Or, le projet de réforme, proposé par ceux-là mêmes qui accaparent toute richesse, est destiné à donner le pouvoir politique et le monopole législatif à ceux qui s'attribuent déjà le produit du travail des ouvriers. Le bill est donc une duperie pour la classe ouvrière ; celle-ci ne peut espérer voir « ses maîtres » se dépouiller de leur monopole pour rendre aux producteurs le produit intégral de leur travail.

Le Défenseur du Pauvre prend position contre les classes moyennes et recommande aux ouvriers de se défier toujours autant de la bourgeoisie que de l'aristocratie et de l'Église. En juillet 1831, en pleine lutte pour la réforme électorale, les journaux de la presse sans timbre condamnent le bill : le projet de réforme ne donne satisfaction qu'aux intérêts des classes moyennes. Aussi la nouvelle association fondée par les démocrates ouvriers lance-t-elle une circulaire invitant « les classes productives » de Londres à un meeting fixé au 7 novembre 1831, afin de faire approuver une déclaration qui est l'esquisse de la future *Charte du peuple*.

La National Union of the Working Classes and Others n'a que 1500 membres, dont 500 seulement paient régulièrement leur cotisation. Sa principale activité consiste dans des meetings. Aux réunions de la N. U. of W. Classes and Others, nous dit Francis Place, des centaines de personnes se pressent aux portes de la salle. Les *Rotundanistes* - tel est le surnom qui leur a été donné - exercent une action et une influence qui s'étendent bien au delà des limites de leur petite association.

Ces réunions de la *Rotunda* doivent être le point de départ d'un mouvement s'étendant à toute l'Angleterre et destiné à conquérir l'opinion publique aux principes démocratiques afin d'exercer une pression sur le Gouvernement et sur le Parlement. Les démocrates ouvriers espèrent entraîner Francis Place et les radicaux bourgeois dans cette campagne en faveur du suffrage universel. En réalité, il n'y a pas d'entente possible entre les radicaux bourgeois et les démocrates ouvriers. Ni leur idéal social ni leur tactique ne sont les mêmes. Sans doute les uns et les autres désirent l'avènement de la démocratie politique. Mais la démocratie ne représente pas à leurs yeux le même régime social. Elle est, pour les radicaux bourgeois, l'expression définitive d'un système d'équilibre entre les intérêts des différentes classes sociales. Le projet de réforme est une étape qui permettra aux classes laborieuses de faire leur éducation politique avant de participer au gouvernement du pays. Au contraire, les démocrates ouvriers voient, dans les institutions démocratiques, l'armature politique nécessaire à une transformation profonde de la société.

En mars 1832, la Chambre des Communes vient d'adopter le bill de réforme. Le 16 juin, *Le Défenseur du Pauvre* apprécie la loi nouvelle en ces termes :

« Le Bill est devenu loi. Et maintenant donnera-t-il à l'honnête ouvrier ses droits ? Non, il ne les lui donnera pas ; il exclura le pauvre, et, aussi longtemps que les pau-

vres seront exclus de leurs droits, ils resteront misérables et étrangers aux bienfaits de la civilisation et de la vie sociale. La cause de tous nos maux est la corruption ; et les hommes qui bénéficieront du bill de réforme sont les instruments de la tyrannie, de la corruption et du vice. »

La réforme électorale, loin d'apporter à la condition des ouvriers quelque amélioration, ne fera donc qu'augmenter l'oppression qu'exercent sur les travailleurs les hommes de la classe moyenne

« Que pouvons-nous attendre de ces hommes qui ne visent qu'à lutter à coups de baisse de prix et à se tromper les uns les autres ainsi qu'à tromper le reste de l'humanité, de ces hommes qui ont été sans cesse ajoutant la maison aux maisons et les champs aux champs sans jamais mettre la main à quelque travail utile ? » La loi de 1832 n'est pas un progrès, mais un recul. Le Parlement est tombé entre les mains « des pires ennemis de l'ouvrier », de ces hommes, enrichis du travail et insouciant de la misère des pauvres. Cette condamnation de la loi nouvelle n'est pas l'opinion individuelle d'un journaliste plus ou moins influent, c'est l'expression de l'attitude qu'adoptent les masses ouvrières en face de la réforme électorale. *Le Défenseur du Pauvre* est l'organe des revendications des démocrates ouvriers.

Les fondateurs de la National Union of the Working Classes et de la Working Mens' Association (16 juin 1836), sont des artisans : John Jaffray, relieur ; William Savage, journalier ; Henry Mitchell, tourneur ; John Skelton, cordonnier ; Daniel Binyon, journalier ; Richard Cameron, piqueur de bretelles ; James Lawrance, peintre ; William Moore, graveur sur bois ; Arthur Dyson, compositeur d'imprimerie ; John Rogers, tailleur ; William Isaacs, fondateur de caractères ; James Jenkinson, graveur ; Edward Thomas, journalier. Henry Hetherington, devenu ensuite imprimeur, a débuté comme typographe ; William Lovett est ébéniste.

La N. U. W. C., fondée en avril 1831, est composée principalement d'ouvriers ; elle a exactement le même objet que le futur mouvement chartiste : la conquête des droits politiques, le droit pour l'ouvrier au produit intégral de son travail, droit dont la reconnaissance ne peut être assurée que par une représentation ouvrière introduite au Parlement par le suffrage universel.

Hetherington et Lovett organisent, dans les différents quartiers de Londres, des cours où sont discutées les oeuvres de Paine, Godwin, Robert Owen. Hetherington parcourt la Grande-Bretagne et arrive à organiser, notamment à Manchester, des associations à l'image de la National Union de Londres. Ces Unions effrayent à la fois le gouvernement et des réformateurs comme Francis Place. Celui-ci définit la différence entre les Unions des démocrates politiques et celles des démocrates ouvriers, en disant que les premières désiraient le succès du Reform Bill afin de prévenir la Révolution, et les secondes souhaitaient sa défaite comme un moyen de provoquer la Révolution. A aucun moment de la campagne du Reform Bill, on ne rencontre de sympathie entre le gouvernement et les Unions politiques ouvrières. Et pourtant, l'agitation politique ouvrière servit indirectement le gouvernement à vaincre la résistance de la Chambre des Lords.

La réforme électorale de 1832 ne pouvait satisfaire ni les radicaux bourgeois ni les démocrates ouvriers. Il s'agissait seulement d'une extension du privilège de vote, et le droit de suffrage, loin de reposer sur l'idée démocratique du droit égal pour tous, restait une *franchise*.

Cette réforme ne consacrait aucune des six revendications du radicalisme, ni l'annualité des Parlements, ni le suffrage universel, ni l'égalité des districts électoraux, ni le scrutin secret, ni l'indemnité parlementaire, ni la suppression du cens d'éligibilité. Ce sont ces six revendications fondamentales du mouvement démocratique depuis ses origines qui vont constituer les six points de la Charte du Peuple. Le 8 mai 1838, la Working Men's Association adressera cette charte aux associations ouvrières et aux associations radicales.

La Charte du Peuple restera jusqu'en 1848 le programme du mouvement chartiste ; elle semble imprimer au Chartisme le caractère d'un mouvement démocratique. Les principes affirmés dans leur projet de loi par les hommes de la Working Men's Association ne sont-ils pas d'ordre exclusivement politique ? Le suffrage universel n'est-il pas, depuis 1780 et 1792, la revendication centrale du parti radical ? Ce parti, depuis 1815, a grandi, et sa popularité est due à la faveur croissante dont cette revendication jouit dans les milieux populaires. La réforme de 1832 n'est, elle même, qu'une concession faite à l'opinion publique ; les uns ne l'ont acceptée et préconisée que comme une étape qui devait conduire au suffrage universel ; les autres l'ont condamnée comme une déception infligée à leurs espérances.

La Charte du Peuple est un essai de rédaction des principes de la démocratie politique ? Mais, ce n'est là qu'une apparence. Les revendications politiques des démocrates ouvriers enveloppent d'autres revendications qui vont donner au mouvement un caractère nettement socialiste. Pour les Chartistes, la vraie démocratie implique une révolution sociale. A cette époque, l'expression de socialiste désigne plus particulièrement les disciples de Robert Owen, celle de démocrate est toujours employée dans un sens qui unit étroitement, comme les deux faces d'une médaille, la démocratie politique et la démocratie sociale. En Angleterre, comme en France, les classes laborieuses prennent conscience de leur force. Elles éprouvent le besoin de s'organiser d'une façon autonome. L'autonomie et une volonté novatrice sont déjà tes traits essentiels qui donnent au mouvement ouvrier ses formes propres. Autonomie et volonté créatrice sont des affirmations de jeunesse et de vitalité.

La Working Men's Association est composée exclusivement d'ouvriers. Lorsqu'elle a été fondée, le 16 juin 1836, la Working Men's Association, par la volonté même de ses fondateurs, ne fait appel qu'aux seules forces de la classe ouvrière. « La question se posa parmi nous, dit Lovett, de savoir si nous pourrions organiser et faire vivre une association composée exclusivement d'hommes appartenant à la classe ouvrière. » La W. M. A. est précisément une expérience tentée par Lovett, Cleave et Hetherington pour amener la classe ouvrière à administrer ses affaires dans un esprit de complète indépendance. Lovett nous explique que les fondateurs de la W. M. A. voulaient libérer les masses laborieuses de leur asservissement à l'égard des « grands hommes » sur lesquels elles avaient toujours les yeux fixés et dont elles attendaient un geste pour penser et pour agir. « Entre les mains de ces leaders, qui en maniaient les ficelles, la classe ouvrière se laissait conduire comme une marionnette obéissante aux

caprices de son idole momentanée. Lorsque ces idoles populaires étaient tombées de leur piédestal, elle se trouvait plus désemparée que jamais. » Donc défiance à l'égard des vedettes.

La classe ouvrière doit apprendre à se conduire par elle-même, sans le secours de ces directeurs de conscience sociale, auxquels jusque-là elle avait remis le soin de ses intérêts. Elle doit devenir son propre gérant d'affaires. Les fondateurs de la W. M. A. voient dans leur association une école où les ouvriers pourront s'instruire, discuter librement et se donner à eux-mêmes leur propre éducation politique.

Profondément originale est cette conception, parce qu'elle veut substituer à la direction extérieure et instable des meneurs populaires une action consciente et autonome. La classe des travailleurs trouvera ses chefs naturels dans une aristocratie ouvrière que formera la W. M. A. Est-il besoin de rapprocher cette conception de celle du syndicalisme considérant, comme l'agent actif de la Révolution, une minorité ouvrière d'une éducation sociale et syndicale supérieure ? Sans doute la W. M. A. se déclarait disposée à apporter son concours à tous ceux qui travaillent au bonheur du peuple ; mais « elle devait toujours avoir présente à l'esprit cette vérité d'expérience que, dans la société actuelle, la division des intérêts des différentes classes s'oppose le plus souvent à l'union des cœurs et des volontés ».

L'association était résolue à ne recruter ses membres que dans les rangs de la classe ouvrière. Mais, ajoutait l'article 8, « comme on n'est pas d'accord sur la ligne de démarcation qui sépare la classe ouvrière des autres classes, le soin de déterminer si un candidat est éligible est laissé aux membres eux-mêmes »

La politique de la W. M. A. sera une *politique ouvrière*. Toutefois, *le principe de la lutte des classes* ne domine pas cette politique. La W. M. A. accepte de collaborer avec tous les serviteurs de la cause populaire. Sans doute la communauté de sentiments, « la conscience de classe », est la condition indispensable de toute réalisation et de toute réussite. La W. M. A. est fondée essentiellement sur l'action personnelle de la classe ouvrière qui doit trouver ses chefs parmi les siens. Chaque classe a ses intérêts distincts ; elle est donc incapable de représenter les autres classes. La classe ouvrière doit donc avoir des représentants pris dans son sein. Seulement, il faut noter dès maintenant que, de cette idée de classe, la W. M. A. ne déduit pas, comme un corollaire nécessaire, un antagonisme irréductible et qu'elle admet les alliances avec les démocrates bourgeois.

Cette action de classe que veut inaugurer la W. M. A. doit devenir une action internationale. Les classes laborieuses de tous les pays sont liées par des sentiments et des intérêts communs.

L'année même de sa formation, en novembre 1836, la W. M. A. envoie un manifeste à la classe ouvrière belge, et Lovett revendique pour son association « l'honneur d'avoir la première introduit la coutume des messages internationaux entre ouvriers des différents pays ». « La classe ouvrière ignore la situation qu'elle occupe dans la société... Notre émancipation dépend de la diffusion de ces vérités parmi les ouvriers de tous les pays. »

Les classes laborieuses prennent conscience de leur importance. Elles comprennent l'éminente dignité du travail et elles aspirent à une organisation de la société fondée sur le travail.

Dans le manifeste que la W. M. A. adresse à la classe ouvrière belge, elle affirme deux idées : celle de « l'éminente dignité » de la classe ouvrière et celle de son droit sur la richesse produite. La classe ouvrière occupe dans la société une place fondamentale : la première, puisqu'elle est la classe productrice. Cette proposition a pour corollaire le droit pour les ouvriers, producteurs de la richesse, « d'être les premiers à en jouir ». La W. M. A. fait siennes les deux théories de l'exclusive productivité du travail et du droit au produit intégral du travail.

En janvier 1832, l'un des membres les plus remuants du comité de la National Union of the Working Classes, William Benbow, lance l'idée de grève générale. William Benbow tenait le café du Commerce qui se trouvait 205 Fleet Street et où la réputation du patron attirait une nombreuse clientèle d'ouvriers démocrates et socialistes. Benbow mettait d'autant plus d'ardeur à sa propagande sociale qu'elle était en même temps un excellent mode de réclame pour le café du Commerce ; mais la cause que servait Benbow n'était-elle pas intéressée à ce que le café du Commerce fût très fréquenté ?

La suspension universelle simultanée de la force productive dans tous les métiers apparaît en 1832 sous le nom du Grand National Holiday⁴⁰. Les Chartistes l'appelleront tantôt Sacred Month, tantôt General Strike. Les deux expressions de « mois sacré » et de « grève générale » sont employées indifféremment par les orateurs et les publicistes du mouvement. La brochure de Benbow est intitulée *Grande Fête Nationale et Congrès des classes productrices*. Le titre est suivi de ces paroles : « Et maintenant, riches, pleurez et hurlez... Vous avez retenu par fraude le salaire des travailleurs qui ont moissonné vos champs, voyez, cela crie vengeance, et les cris de ceux qui ont moissonné sont arrivés aux oreilles du Dieu des Armées. Vous avez condamné et fait mourir les justes et ils ne vous ont pas résisté. »

L'adresse préliminaire commence elle aussi par une citation d'Ezéchiel : « Leurs princes sont au milieu d'eux comme des loups qui dévorent une proie ; ils versent le sang, perdent les âmes, extorquent un gain malhonnête. Les maîtres de la terre ont usé de violence, exercé le brigandage et affligé le pauvre et le nécessiteux. »

C'est la grève générale que Benbow préconise sous une forme à la fois grandiloquente et enfantine. Pendant un mois les classes productrices réunies en congrès cesseront tout travail ; pendant ce mois de Fête Nationale, les producteurs pourront s'entendre pour établir le règne de l'égalité et du bonheur.

Les classes productrices montreront leur puissance, non par une révolte sanglante, par une insurrection à main armée, mais par un simple arrêt du travail et de la production :

⁴⁰ Le 14 janvier 1832, *Le Défenseur du Pauvre* annonce la brochure, dont le texte a été réimprimé, en 1912, chez Geuthner.

« En présence des crises constantes, les économistes parlent, les uns de surproduction, les autres de surpopulation. La surproduction, cause de notre misère ? Surproduction en vérité quand nous, les producteurs, à moitié morts de faim, nous ne pouvons avec notre travail obtenir rien qui ressemble à une quantité suffisante de production. Jamais à aucune autre époque, dans aucun autre pays que le nôtre, l'abondance n'a été invoquée comme une cause de misère. Dieu bon, où est-elle, cette abondance ? Abondance de vivres ! demandez au cultivateur ou à l'ouvrier si c'est leur avis : leur corps émacié est la meilleure réponse. Abondance de vêtements ! la nudité, le frisson, l'asthme, les refroidissements et les rhumatismes du peuple sont la preuve de son abondance de vêtements. Nos seigneurs et maîtres nous disent que nous produisons trop. Très bien ! alors nous cesserons de produire pendant un mois et nous mettrons ainsi en pratique la théorie de nos seigneurs et maîtres. »

En mettant en pratique la théorie de la surproduction et en cessant de produire pendant un mois, les classes ouvrières montreront que d'elles dépendent toute production et toute richesse, que toute vie sociale s'arrête par l'arrêt même de leur travail.

Socialisme ouvrier, union internationale des classes laborieuses, politique de classe, mais non de lutte de classes, possibilité d'alliance avec les partis bourgeois, tels sont les principes qui ont inspiré la formation de la Working Men's Association, mais qui ne suffisent pas à définir le Chartisme. Ces lignes générales d'une doctrine et d'une tactique sont complétées, dès janvier 1832, par l'idée de grève générale.

Le Chartisme est, avant tout, le mouvement des masses. Il représente un des premiers élans des innombrables. Mais il n'est pas seulement un mouvement anonyme : des individualités apparaissent en relief. L'évolution du Chartisme, comme son essor, ne peut s'expliquer sans les génies réunis autour de son berceau et qui ont présidé à ses destinées.

Ces visages humains précisent et incarnent les doctrines qui se sont mêlées au Chartisme. Mais, par delà les digues de l'idéologie, des courants ont entraîné ce mouvement de masses, comme un fleuve ; son cours a été si impétueux que, franchissant les obstacles que les circonstances adverses ou la perversité des hommes mettaient sur sa route, il a parfois tout emporté, même les idéologies. Sa force, le Chartisme la doit à cet élan des masses ouvrières, qui ont fait pour lui leur première grande expérience historique⁴¹.

⁴¹ ÉDOUARD DOLLÉANS, *Le Chartisme (1830--1848)*, 2 vol., 1912-1913, Floury éd.

Troisième partie : L'expérience chartiste

Chapitre II

Réformisme et lutte de classes

[Retour à la table des matières](#)

Le Chartisme a eu pour initiateurs un groupe d'artisans de Londres, presque tous ouvriers de petites industries, de petits métiers indépendants et que Marx aurait appelés des socialistes petits bourgeois. Leur conception fondamentale peut se résumer en cette formule : La démocratie politique porte en elle, comme sa plus complète réalisation et son développement logique, le socialisme. Considérant les intérêts des classes comme distincts, les initiateurs du Chartisme ont voulu déterminer les classes ouvrières à s'organiser d'une façon autonome et à mener une action personnelle.

Cette idée d'autonomie caractérise le mouvement chartiste. Pour la première fois dans leur histoire, les classes laborieuses ont poursuivi, pendant près de dix années, une action autonome, sans doute plus d'une fois interrompue, soit par des crises de désespérance, soit par des tentatives d'alliance avec d'autres classes.

L'occasion qui fait éclater la poussée chartiste est la crise qui se prolonge en Grande-Bretagne de 1837 à 1843. En 1837, les deux éléments du mouvement coexistent. Une crise génératrice de plus de misère et de chômage plus étendu. Une atmosphère de révolte. Une espérance cristallisée autour de quelques doctrines : celles qui, entre 1831 et 1836, ont été formulées par les démocrates ouvriers et par un intellectuel, Bronterre O'Brien, ces disciples de Thomas Hodgskin, cet admirateur de la Révolution française, de Robespierre et de Babeuf. Leurs formules semblent traduire les

aspirations des masses ouvrières, car les ouvriers et l'intellectuel ont su dégager de l'enchevêtrement des forces économiques des tendances systématisées en vue de leur dessein. Grâce à eux, l'élan anonyme des innombrables a trouvé une direction ; la lumière de quelques principes a guidé leur marche.

Mais les masses ouvrières ont eu mieux encore. Un certain nombre de militants se sont rencontrés pour les organiser, rapprocher toutes les catégories de travailleurs et dégager en eux-ci la conscience que leurs intérêts sont solidaires. Dix ans de lutte vont les faire vibrer des mêmes espoirs et des mêmes souffrances.

On ne saurait trop louer le courage, la générosité, le dévouement et souvent aussi l'héroïsme des militants qui ont servi de cadres au mouvement. Mais ces chefs, divers de tempérament et de tendances, étaient inégaux de caractère et de valeur. A côté des ouvriers syndicalistes, - les plus purs de tous, - à côté des doctrinaires désintéressés et des révolutionnaires sincères, il y a eu, parmi ces chefs, des charmeurs de foule et des marchands d'illusion qui ont été à la fois d'étonnants agitateurs et les pires des démagogues.

Sous ces influences diverses et souvent discordantes, le mouvement ouvrier va suivre, dans ses fluctuations, le rythme de la vie industrielle et les oscillations de l'es-pérance.

I

[Retour à la table des matières](#)

En ces premiers mois de 1837, la London Working Men's Association, dirigée par des ouvriers légalitaires et réformistes, élabore la Charte du Peuple. Les démocrates ouvriers ont combattu ensemble contre la réforme électorale de 1832, jugée par eux insuffisante ; ils ont mené pour la presse à bon marché une campagne qui vient, en 1836, de provoquer l'abaissement du droit du timbre. Socialistes, ils doivent à Robert Owen et à Hodgskin leurs idées sur l'exclusive productivité du travail. Démocrates, ils ont suivi les directions des Hunt et des Cobbett. La démocratie politique leur apparaît le plus court chemin vers le socialisme ; aussi ont-ils mis en tête de leur programme les six revendications qui seront les six points de la Charte. Enfin, ils font appel à la « réforme morale », d'où le nom de « Chartistes de la force morale » qui leur sera donné.

Faire l'éducation de la classe ouvrière, tel est l'objet essentiel que se proposent les hommes de la W. M. A. Cette association a été formée pour « créer une opinion publique morale, réfléchie, énergique, destinée à amener une amélioration graduelle de la condition des classes laborieuses sans violence ni commotion ». Elle a été fondée par des ouvriers « dans l'intention d'unir la portion sobre, honnête, morale et réfléchie de leurs frères, dans l'intention de constituer des bibliothèques et des sociétés de dis-

cussion, d'obtenir une presse honnête et à bon marché, d'éviter les réunions aux public houses, d'instruire les femmes et les enfants. Car toute organisation doit commencer en nous-mêmes et par nous-mêmes ». L'influence oweniste apparaît dans cette croyance au pouvoir de la raison. La W. M. A. veut poursuivre parallèlement l'affranchissement politique des masses et continuer la tradition démocratique en faisant appel à la force morale de l'opinion publique ; elle adresse la Charte du peuple aux associations radicales et aux associations ouvrières du Royaume-Uni ; et après celle-ci, elle envoie en mission des délégués, Cleave, Hetherington, Vincent. De Londres, elle espère diriger le mouvement par toute l'Angleterre.

Mais le Chartisme ne sera ni un mouvement d'éducation populaire ni un mouvement démocratique conduit selon les méthodes d'action légales. Très vite il va échapper aux réformistes de la W. M. A. Le rédacteur de la Charte, William Lovett, et ses amis lutteront en vain contre des tendances qu'ils n'avaient pas prévues. A la force morale va être bientôt opposée la force physique comme un moyen de réalisation plus sûr, plus efficace et plus prompt.

Le mouvement ouvrier chartiste obéit à une brusque évolution, dès que l'agitation se répand parmi les populations ouvrières des districts industriels du Nord-Ouest. Les Chartistes de Londres ne représentent qu'un état-major sans troupes. Le prolétariat du Lancashire et du Yorkshire communique au mouvement une ampleur et une puissance qu'il n'aurait pas eues autrement.

Mais, en même temps, de réformiste, le mouvement devient révolutionnaire. Feargus O'Connor oppose aux leaders de la Working Men's Association, ces artisans qualifiés, les ouvriers « *aux visages non rasés, aux mains calleuses et aux vestes de futaïne* ». Ces masses compactes, ce prolétariat des villes noires de fumée et frémissantes de révolte, sous l'impulsion de la misère sont prêts à tout. La grève générale va devenir un moyen d'agitation destiné à soulever les classes laborieuses contre le machinisme, le capital et les capitaines d'industrie.

L'évolution du Chartisme montrera, se mêlant, s'unissant, se heurtant, les courants idéologiques et psychologiques dont est sorti le Chartisme : la prudence des méthodes réformistes et légales, le culte impétueux et intransigeant des révolutionnaires français, les formules avant la lettre des thèses marxistes.

Cette évolution du réformisme à la violence est rapide. Dès le 1^{er} janvier 1838, l'appel à la violence est la conclusion d'un discours du pasteur Stephens paru dans la *Northern Star* du 6. Dès le 24 mars, George Julian Harney attaque âprement la W. M. A. prétendant démontrer le mensonge de la solidarité et de la paix sociales, l'insuffisance de l'éducation et de la force morale, il affirme l'antagonisme de la classe ouvrière et des autres classes sociales.

C'est à l'occasion de la Loi des Pauvres qu'au meeting de Newcastle-upon-Tyne, le révérend Stephens conseille aux ouvriers qui l'écoutent de résister par la force à cette Loi des Pauvres, loi maudite, et de ne pas permettre que la loi de Dieu soit violée par la loi de l'homme :

« Si ceux qui produisent toute la richesse n'ont pas le droit, conformément à la parole de Dieu, de cueillir les doux fruits de la terre que, selon la parole de Dieu, ils ont récoltés à la sueur de leur front, alors qu'ils combattent au couteau leurs ennemis qui sont les ennemis de Dieu. Si le fusil et le pistolet, si l'épée et la pique ne suffisent pas, que les femmes prennent leurs ciseaux et les enfants l'épingle ou l'aiguille. Si tout échoue, alors le tison enflammé, oui, le tison enflammé (*Tonnerre d'applaudissements*), le tison enflammé, je le répète, mettez les palais en flammes !... »

Cette évolution du réformisme à la violence s'explique d'abord par la psychologie des troupes, par l'atmosphère dans laquelle ces foules misérables se pressent aux meetings et écoutent la violence passionnée d'un chrétien comme le révérend Stephens qui traduit leurs sentiments.

Elle s'explique aussi par la psychologie des chefs. La souffrance exaspérée des Lowery et des Marsden comme l'absolutisme idéaliste des Taylor et des Mac Douall vont entraîner les classes ouvrières à la révolte. En fait, les thèses de Lovett et de ses amis, autant que celles de Bronterre, ont préparé cette atmosphère et, sans que les démocrates ouvriers l'aient voulu ni prévu, elles ont créé un état d'esprit révolutionnaire qui va tout entraîner, individus et événements, dans le sens de la violence.

L'homme qui a le plus contribué à cette évolution du Chartisme est Feargus O'Connor : figure symbolique qui s'oppose à celle de l'ouvrier autodidacte William Lovett. Les Chartistes de la force morale voient en lui le mauvais génie qui devait faire dévier le mouvement et le conduire à un échec. Ils redoutent sa puissance de séduction sur les masses ouvrières.

Feargus O'Connor n'est pas, comme Bronterre, un homme de la classe moyenne. Il se donne même le prestige d'une hérédité royale remontant au XIIe siècle ; il se dit le descendant de Rodric O'Connor, roi d'Irlande. Il est le fils de Roger et le neveu d'Arthur O'Connor qui ont l'un et l'autre subi l'emprisonnement pour la cause irlandaise.

Feargus O'Connor paraît sur la scène politique à 37 ans, en 1831, sous le patronage de Daniel O'Connell. Nommé député de Cork, lors de l'élection générale de 1832, il siège pendant les années suivantes parmi les radicaux les plus avancés. Il semble, à cette époque, partager les vues politiques des démocrates socialistes ; en mars 1833, il assiste à une réunion de la National Union of The Working Classes et y prend la parole contre le gouvernement whig. Réélu en 1835, il est invalidé. Au commencement de 1837, il vient d'organiser la Democratic Association contre la Working Men's Association qu'il accuse de ne représenter qu'une aristocratie ouvrière et de trahir les intérêts des classes ouvrières au profit des classes moyennes.

Le 18 novembre 1837, Feargus O'Connor lance un journal, la *Northern Star*, dont les origines, contées par Robert Lowery, éclairent le caractère du démagogue irlandais. J. Hobson, M. Hill et quelques autres démocrates du Yorkshire, comprenant qu'il fallait un journal pour servir d'organe au mouvement naissant, étaient parvenus à réunir, sous la forme d'une Société par actions, quelques centaines de livres. Feargus O'Connor les persuade qu'ils n'arriveront pas à obtenir la somme nécessaire et que l'autorité d'un conseil gênera l'éditeur et annihilera l'influence du journal. Il propose que les actionnaires lui prêtent l'argent réuni par eux ; il leur en garantira l'intérêt, et,

complétant le capital, il commencera immédiatement la publication. Hobson sera administrateur et Hill rédacteur en chef. Ainsi fut-il fait. Mais, si l'on en croit Robert Lowery, à cette époque Feargus ne possédait aucun capital, et l'argent des actionnaires fut le seul argent qui fut jamais consacré au journal. Bien plus, l'habile illusionniste n'ayant pas en poche l'argent nécessaire pour payer la première semaine de salaire, il aurait dû l'emprunter, selon le *Whistler*, à Joshua Hobson, ou, selon Hobson lui-même, à John Ardill. Dans son discours du 26 octobre 1847, Feargus proteste contre ces assertions et déclare que, lorsqu'il entra au Parlement, il possédait £ 400 de revenus annuels, gagnait £ 800 de son domaine et £ 2 000 par sa profession ; il ajoute qu'en 1837 il avait à sa disposition £ 5 000. La fortune sourit au nouveau journal, dont le tirage s'élève rapidement jusqu'à soixante mille exemplaires. C'est là du moins le chiffre que donne Lowery dans ses articles du *Temperance Weekly Record*. Feargus O'Connor, le 26 octobre 1847, avoue que, lorsque le journal tirait à 43 700 exemplaires par semaine, il faisait 325 000 francs de bénéfice.

Les masses ouvrières qui acclament Feargus O'Connor, admirent d'abord en lui l'athlète. Avant qu'il ait dit une parole, sa stature en impose à une foule éprise de la force physique. Feargus a plus de six pieds de haut, il possède des poings solides qui font de lui un boxeur redouté dans les élections. Ses muscles ne sont pas les seuls arguments dont l'ait doué la nature : il possède aussi un organe qui lui assure toujours le dernier mot ; il a « une voix de tonnerre qui mord l'esprit et perce les oreilles de ses plus distraits auditeurs, en même temps qu'elle réduit au silence les plus bruyants ».

Feargus ne fait pas de grands efforts d'imagination pour séduire les foules qui l'écoutent ; grâce à la puissance de son gosier et à une éloquence intarissable, le démagogue peut se contenter de développer des thèmes sympathiques au peuple ou des idées empruntées aux autres. Il est le type du charmeur des foules qu'il amuse, grâce à des mots imprévus, à des anecdotes piquantes, à ses plaisanteries, à son humour.

En novembre 1837, Feargus consolide sa puissance : il devient propriétaire de la *Northern Star*, qui sera désormais le journal officiel du Chartisme.

Feargus a l'art de s'entourer d'hommes dont la sincérité lui sert de caution. Par exemple, ce Richard Marsden, un très pauvre tisserand à la main, une victime du progrès du machinisme, qui lutte depuis des années pour nourrir sa famille avec un salaire de quelques shillings par semaine. Que de fois Richard Marsden rappellera à ses auditeurs qu'un jour, sans un penny, il a vu sa femme s'évanouir d'épuisement tandis qu'elle nourrissait son petit enfant. Richard Marsden a de tendres yeux bleus, un visage empreint de bonté et d'une grande douceur, mais ses souffrances et le spectacle de la misère des autres a mis en son cœur la haine de la société. Il espère guérir les maux de ses compagnons d'infortune « en versant un peu de sang impur pour assurer le salut de la société tout entière ».

II

[Retour à la table des matières](#)

L'état d'esprit qui règne dans les districts du Nord-Ouest est porté à son paroxysme par les réunions publiques. Les ouvriers y arrivent après une journée de dur travail ou exaspérés par des semaines de chômage. Aussi leurs âmes s'enflamment-elles facilement aux paroles de violence.

La misère au foyer. Au dehors un cadre dramatique. Dans les meetings, le soir, au clair de lune ou à la lueur des torches, les orateurs oublient toute modération, à la vue des visages amaigris et affamés de ceux qui écoutent. Et lorsque l'un d'eux s'écrie que le temps d'agir est venu et qu'à sa demande : « Êtes-vous prêts ? » une décharge d'armes à feu répond, comment cette atmosphère d'émotion collective n'unirait-elle pas tous les assistants dans un même mouvement de révolte contre les conditions économiques et sociales de leur existence ?

A partir du 1^{er} janvier 1838, chaque meeting montre les progrès de la force physique et le recul des méthodes de la W. M. A. Chaque meeting éclaire une des étapes de l'évolution.

Le 1^{er} janvier, le conservateur social Stephens se déclare un « révolutionnaire par le feu, un révolutionnaire par le sang, jusqu'au couteau et jusqu'à la mort » ; il donne le conseil à tout homme d'avoir ses pistolets ou sa pique, à toute femme d'avoir sa paire de ciseaux et à tout enfant sa botte d'aiguilles. C'est le Jour de l'An, à Newcastle-upon-Tyne, que la nécessité de la violence est exprimée pour la première fois. Le même mois, à Glasgow, à propos du Factory System, au nom du droit qu'a tout homme « de se procurer par son travail de quoi se nourrir et se vêtir confortablement, lui, sa femme et ses enfants », le même Stephens somme les classes régnautes d'agir « comme la loi le prescrit et comme Dieu l'ordonne », sinon : « Nous le jurons, par l'amour que nous avons pour nos frères, par Dieu qui nous fit tous pour être heureux, par la Terre qu'il nous donna pour nous nourrir, par le Ciel qu'il destine à ceux qui s'aiment les uns les autres ici-bas... Nous envelopperons d'une flamme dévorante, à laquelle aucun bras ne pourra résister, les manufactures des tyrans du coton et les monuments de leurs rapines et de leurs meurtres, édifiés sur la misère de millions d'êtres que Dieu, notre Dieu, le Dieu de l'Écosse a faits pour être heureux. »

Le 31 mars 1838, dans la *Northern Star*, Bronterre constate « que les populations ouvrières ont assez des paroles, qu'elles veulent des actes ».

Le 8 mai, la Charte du Peuple est publiée par la Working Men's Association et, le 28 mai, elle est présentée à une réunion publique tenue à Glasgow, sous les auspices

d'une organisation de la classe moyenne, la Birmingham Political Union dont le président est un député au Parlement, Thomas Atwood. Deux cent mille travailleurs se trouvent réunis sur les bords de la Clyde, l'air retentit de quarante orchestres et deux cents bannières flottent au vent. Thomas Atwood prend la parole. La W. M. A. et la Birmingham Political Union (B. P. U.) sont d'accord pour conseiller aux démocrates chartistes de présenter au Parlement pétition sur pétition ; si la Chambre des Communes ne s'incline pas devant la volonté exprimée par les trois millions de signatures qu'on peut escompter, après avoir donné aux législateurs le loisir de la réflexion, les ouvriers et les hommes de la classe moyenne, disposés à soutenir les droits des classes laborieuses, devront proclamer dans tous les métiers une grève « sacrée et solennelle » : pas une main ne devra se mettre à l'ouvrage, tous les cœurs, toutes les têtes, tous les bras devront s'unir pour travailler au succès de la cause du peuple jusqu'au jour où la victoire sourira à leurs efforts.

L'idée de grève générale, lancée en 1832 par le cabaretier socialiste William Benbow, est reprise, au printemps 1838, par le modéré Thomas Atwood. Dans les articles de la *Northern Star*, deux idées deviennent dominantes, l'insurrection et la grève générale. Ces deux modes de l'action révolutionnaire, le mode ancien et le mode nouveau, semblent pouvoir indifféremment être employés de façon combinée ou distincte ; la grève générale apparaît comme la méthode « pacifique » de la révolution. Toutes deux sont des applications de la lutte de classes.

III

[Retour à la table des matières](#)

Au meeting de Hyde, le 14 novembre 1838, Stephens conseille à ses auditeurs de se munir d'un large couteau « qui ferait très bien pour découper une tranche de bacon ou pour transpercer l'homme qui leur résisterait ». Il leur demande s'ils sont prêts et s'ils sont armés ; deux ou trois coups de feu répondent : « Est-ce là tout ? » réclame Stephens, et c'est alors une volée de coups de feu. Il demande ensuite à ceux qui veulent acheter des armes de lever la main : toutes les mains se lèvent et de nouvelles décharges ont lieu. Il leur dit de se procurer des fusils, des pistolets, des épées, des piques et tous les instruments « qui prononceront de plus tranchantes paroles que la bouche » ; sur quoi Stephens ajoute : « Je vois que tout va bien et vous souhaite bonne nuit. »

Le gouvernement fait afficher une proclamation déclarant illégaux les meetings à la lueur des torches. Et par là, le gouvernement contribue lui-même à l'évolution du Chartisme. Il donne aux leaders de la force physique un argument à faire valoir auprès des masses pour les persuader qu'en présence de la persécution, en présence de cette dénégation du droit de réunion, la politique de la force morale serait une duperie.

L'appel aux armes et l'insurrection apparaissaient comme la résultante logique des actes du gouvernement qui se préparait à sévir. Moins prudent que Feargus O'Connor qui avait conseillé d'abandonner temporairement les meetings à la lueur des torches, Stephens avait dénoncé la proclamation comme « une insulte au peuple opprimé ». Le 28 décembre, il est arrêté.

L'arrestation de Stephens soulève l'indignation des ouvriers qui l'aiment et le regardent comme le premier martyr de la cause chartiste. A Manchester, le jour de son interrogatoire, dès qu'il paraît, il est l'objet d'une ovation qui dégénère bientôt en tumulte et menace de devenir une véritable émeute. Pendant l'interrogatoire, le vacarme est tel que les magistrats se voient obligés de prier Feargus O'Connor d'user de son influence pour apaiser la foule. Alors le démagogue calme la foule furieuse en lui promettant que « justice sera rendue à l'objet de son adoration ». Le soir, Feargus O'Connor, dans une réunion publique, déclare que le peuple remportera une victoire rapide sur ses ennemis : si les tyrans abusent de leur autorité, jamais il ne laissera transporter le corps de Stephens sur le navire tant qu'on n'aura pas foulé aux pieds son propre corps inanimé. C'est par de tels propos que le « hâbleur irlandais » se sert de Stephens pour accroître sa propre popularité.

Feargus O'Connor est infatigable. Du 18 décembre 1838 au 15 janvier 1839, il prend part à Londres, à Bristol, à Manchester, à Greenfield, à Bradford, à Leeds, à Newcastle, à Carlisle, à Glasgow, à Paisley et à Édimbourg, à vingt-deux grands meetings.

Feargus O'Connor, sans jamais se compromettre, ni se découvrir complètement, précipite l'évolution du Chartisme. Grâce à son activité inlassable, il étend partout son influence ; sa présence multipliée neutralise les efforts opposés de la W. M. A. et de la B. P. U. Par ses promesses, par ses fanfaronnades, par ses accusations fantaisistes ou calomnieuses, il agit et même absent, par son journal, la *Northern Star* qui, sous le couvert de l'anonymat, jette le discrédit sur tous les chefs qui ont quelque indépendance ou qui ont l'audace de le contredire. Il dénigre et il accuse sans avoir à se préoccuper de la vérité de ce qu'il avance; il ne tient pas compte de ce que ses adversaires peuvent répondre pour se justifier, et c'est par une nouvelle accusation de trahison qu'il se contente de prouver le bien-fondé de ses premières attaques.

*

* *

« Nous croyons que le suffrage universel nous donnera de la bière, du pain et du bœuf. Le suffrage universel procurera le bonheur universel ; le bonheur universel existera ou nos tyrans, nos oppresseurs partageront la misère que nous avons supportée trop longtemps. » « Croyez-moi, il n'y a pas d'argument pareil au sabre, et le fusil est sans réplique », tels étaient les conseils des chefs chartistes les plus écoutés. « Le peuple est enthousiaste et résolu, il s'arme et il est prêt à essayer la vertu de l'acier », tel était l'état d'esprit des populations laborieuses dans les districts industriels au commencement de février 1839. Aussi, lorsque le 4 de ce mois, la Convention char-

tiste s'ouvre à Londres, les deux idées qui vont dominer les débats du Parlement ouvrier sont le recours à la force physique et la grève générale.

Pourtant, les Chartistes de la force morale sont en majorité à la Convention. Lovett est décidé à résister aux tendances nouvelles qu'il a vu s'affirmer. Il n'a pas perdu tout espoir de faire adopter à la Convention une politique de modération. C'est en vain que le rédacteur de la Charte luttera. Les forces déchaînées, après trois mois de discussions intérieures, emporteront William Lovett lui-même.

A l'un de ses voyages à Londres, en 1839, Flora Tristan eut la curiosité d'assister à une réunion du Parlement du peuple. Ses impressions permettent d'évoquer la Convention chartiste qui tient sa première séance, le 4 février, au British Coffee House, Cockspur Street, près de Charing Cross, puis se réunit dans la salle de Fleet Street décrite par l'auteur de la *Ville Monstre* :

« Un de nos amis vint me prendre et nous nous rendîmes dans Fleet Street à la salle où la Convention Nationale tenait ses réunions. L'entrée a, sans nul doute, été fréquemment l'objet des plaisanteries des Torys de la noble Chambre ; - ils ont tant d'esprit ! - Elle n'est pas effectivement très pompeuse ; - dans un des petits passages sales et étroits de Fleet Street, est un cabaret de mesquine apparence ; dans le cabaret, un garçon vient vous demander si vous désirez un pot de bière ; - au ton dont vous lui répondez il reconnaît le motif qui vous amène, et si vous lui donnez le mot de passe, il vous conduit par une arrière-boutique, une petite cour et un long corridor, à la salle de réunion ; - mais qu'importe le lieu ? c'était aussi dans des cryptes, dans les caves et les cavernes que les premiers apôtres réunissaient les chrétiens ! et leurs paroles étaient plus puissantes que la force des Césars... Mon ami fait demander Messieurs O'Brien et O'Connor ; ces Messieurs viennent ; je leur suis présentée et ils m'introduisent dans la salle, où personne n'est admis que sur la présentation de deux membres. Toutes ces sages précautions n'empêchent pas que des espions se glissent au sein de l'assemblée. D'abord je fus frappée de l'expression des physionomies ; je n'avais encore vu, dans les réunions anglaises, que des figures d'une fatigante uniformité sans caractère qui les fit retenir, et comme jetées dans le même moule. - Là, au contraire, chaque tête représentait une individualité tranchée ; - il s'y trouvait environ trente ou quarante membres de la Convention Nationale et à peu près autant de spectateurs sympathiques ; ces derniers étaient de la classe ouvrière, presque tous jeunes. - Je remarquai quatre ou cinq ouvriers français et deux femmes du peuple. - Point d'interruption, de chuchotements ni de causeries particulières comme dans la Chambre de *leurs seigneuries*. Chacun prêtait une attention soutenue, suivait le débat avec intérêt. - L'orateur introduisait parfois, selon l'habitude anglaise, des plaisanteries bouffonnes qui provoquaient le rire. - O'Connor parle avec feu, énergie : il est brillant, il anime, il entraîne. - O'Brien se fait remarquer par la justesse de ses raisonnements, sa lucidité, son sang-froid et sa connaissance approfondie des événements passés. - Le Dr Taylor est enthousiaste, fougueux, c'est le Mirabeau des Chartistes. Ces trois hommes peuvent, avec Lovett, être considérés comme les chefs actuels du peuple. »

Dès le premier jour, les conventionnels sont appelés à se prononcer entre les deux tendances, à propos de la nomination d'un secrétaire. Lovett est élu à l'unanimité. Mais cette élection blesse l'amour-propre de Feargus. Aussi, va-t-il se servir de la

Northern Star pour contre-balancer l'influence des Chartistes de la force morale et amener les masses à exercer une pression sur la Convention.

Cette pression va être facilitée par l'envoi en province de quinze délégués.

Alors qu'on escomptait que la pétition chartiste serait signée par trois millions d'hommes, elle n'avait réuni que cinq cent mille signatures au moment de l'ouverture de la Convention. Celle-ci se décide à retarder la présentation de la pétition de quelques semaines.

Cependant les plus ardents partisans de la force physique font intervenir les clubs et notamment la Democratic Association : George Julian Harney, dans les meetings, accuse de lâcheté la majorité des conventionnels ; il se déclare prêt à combattre tout de suite, il flétrit « ceux qui trahissent la cause du Peuple ».

Mais, si la Convention défend à Londres son indépendance contre les injonctions de la Democratic Association, elle subit peu à peu la pression de la province qui s'exprime par les résolutions des meetings. Le contact des représentants en mission avec les troupes chartistes se traduit par une contagion ; l'état d'âme révolutionnaire se communique des commettants aux délégués. La propagande de Feargus a porté ses fruits. Les troupes débordent les chefs. Elles entraînent même des hommes tels que Bronterre « la plus forte tête du Chartisme ». - La minorité extrémiste reproche aux conventionnels leur timidité, les accuse de pactiser avec les classes régnantes. Et, le 11 mars 1839, Bronterre conseille aux Chartistes de s'armer. Il y a eu un revirement dans l'assemblée et la minorité est devenue majorité.

Ce revirement est dû aux nouvelles reçues des districts du Nord-Ouest. Les manifestations révolutionnaires du prolétariat industriel font croire à la majorité des conventionnels qu'il sera facile aux représentants en mission *de mettre le Sud en harmonie avec le Nord*.

Ce revirement provoque aussi un certain nombre de démissions qui diminuent, au sein de la Convention, le nombre des Chartistes de la force morale. Et les démissionnaires sont remplacés par des partisans de la force physique.

Tandis que les délégués restés à Londres s'abandonnent au plaisir de discourir, les conventionnels en mission s'enflamment au contact de ces travailleurs du Nord, qui, selon la *Northern Star* du 23 mars, « tous, de seize à soixante ans, ont signé la pétition et sont prêts à appuyer leurs signatures avec des piques ».

Le 9 mai, Henry Vincent est arrêté à Londres pour avoir assisté à un meeting « séditionnel ». Cet événement détermine la Convention à incliner ses résolutions vers les méthodes de la force physique. Et l'arrestation de Vincent convertit même, pendant un moment, Lovett, qui est son ami.

Cette arrestation rend inévitable le déplacement de la Convention. Le 13, elle se réunit à Birmingham, accueillie par une foule qui acclame les paroles de Feargus : « Quand la force morale cessera d'agir, la force physique tombera comme la foudre sur nos oppresseurs ».

Le 18 mai, la *Northern Star* publie l'adresse de la Convention au peuple anglais. Cette adresse, rédigée par Bronterre, recommande clairement au peuple de s'armer ; elle est approuvée par William Lovett lui-même. Par le manifeste de la Convention au peuple anglais, le Parlement ouvrier abandonne délibérément les méthodes de la force morale et s'engage dans les voies de la violence. Le manifeste de mai 1839 doit être rapproché du manifeste communiste de 1847. Il est un précédent dont s'inspireront Karl Marx et Engels : ceux-ci ont mis en formules les expériences chartistes.

Les conventionnels décident de poser huit questions aux meetings simultanés de la Pentecôte. Huit questions : ils doivent notamment interroger les auditeurs de ces réunions sur l'éventualité d'une grève générale et leur demander « s'ils sont prêts à défendre avec les armes des hommes libres les lois et les privilèges constitutionnels que leurs ancêtres leur ont laissés en usant de leur droit constitutionnel et traditionnel ? » En adoptant le manifeste, la plupart des conventionnels ont été dominés par deux sentiments. Ils ont le désir de n'avoir point à prendre immédiatement une décision ; mais ils craignent aussi de paraître manquer de courage s'ils préconisent la prudence.

IV

[Retour à la table des matières](#)

Entre le 17 juin et le 1^{er} juillet 1839, les conventionnels haranguent les auditoires chartistes qui adoptent le manifeste. L'idée de la grève générale est acclamée, comme les autres projets, par les auditoires enthousiastes, mais sans qu'elle provoque des applaudissements plus précis que ceux qui allaient en bloc à toutes les questions du *manifeste*. La grève générale avait été accueillie, sauf quelques opposants, par tous les conventionnels. Seulement, si l'idée du *mois sacré* avait été acceptée par tous, tous n'étaient pas d'accord sur l'opportunité de sa mise à exécution. Si l'on en croit Lovett, pour les modérés, la grève générale n'était qu'un épouvantail, « aussi n'étaient-ils pas opposés à voir discuter cette question par la Convention, le 1^{er} juillet, comme un moyen de négocier avec nos adversaires ». Un mot du délégué écossais, Abraham Duncan, résume cette politique : « Nous devons faire trembler nos oppresseurs en les tenant suspendus jusqu'au-dessus de la gueule de l'enfer, mais nous ne devons pas les y laisser tomber. » Dans l'esprit de ces modérés, la grève générale n'était qu'une menace, un moyen d'intimidation pour forcer la main au Parlement. Lovett pensait qu'on pouvait aller jusqu'à conseiller la cessation du travail à un ou deux grands métiers. Les modérés n'avaient en vue qu'une simple mise en application partielle.

Mais la grève générale apparaît aux Chartistes de la force physique comme conforme à leurs méthodes et propice à leurs fins. La grève générale pouvait forcer le vote des deux Chambres ; elle pouvait davantage : sa mise à exécution n'était-elle pas le commencement même de la révolution ?

Le 3 juillet 1839, la Convention, réunie à Birmingham, aborde la discussion des *mesures ultérieures*. Tous les délégués viennent déclarer que le peuple est prêt à agir et qu'il n'attend qu'un signe de la Convention. La grève générale concentre l'attention. Presque tous les conventionnels vont s'en déclarer partisans. Les uns, plus pressés, vont demander qu'on fixe au *mois sacré* la date la plus rapprochée. Les autres en approuveront le principe, mais, pour des raisons d'opportunité, réclameront son application à terme. Lovett essaie, par une mesure dilatoire, d'écarter la mise à exécution immédiate de la grève générale qu'il considère irréalisable ; et de son côté Feargus, ne voulant pas s'engager à fond dans une circonstance décisive, évite de recommander la grève générale qu'il avait préconisée et cherche à retenir la Convention en la flattant : « Nous avons conquis une grande importance dans le pays et il ne faudrait pas risquer une défaite générale pour un triomphe partiel. »

La Convention adopte une résolution qui la met dans l'obligation de voter, le 13 juillet, la grève générale si la pétition est rejetée par la Chambre des Communes. Cette résolution permet à la Chambre des Communes de déclarer qu'elle ne veut pas céder sous la menace de la grève générale.

Le 4 juillet, une première émeute éclate à Birmingham. Le Dr Taylor est arrêté ; et le 6, pour avoir signé une protestation de la Convention, William Lovett l'est également.

Le 10 juillet, les conventionnels se réunissent de nouveau à Londres ; et ils s'abandonnent à la colère qu'ont provoquée en eux les quatre-vingts arrestations qui ont suivi l'émeute de Birmingham. Le 13 juillet, la *Northern Star* s'écrie : « la bataille a commencé » et, dans un meeting, Bronterre demande à ses auditeurs, si, au cas où les conventionnels seraient arrêtés en masse, ils seraient prêts à proclamer la grève générale.

La veille, le 12 juillet, la Chambre des Communes s'est réunie pour entendre le discours de Thomas Atwood, en faveur de la pétition chartiste. Lord John Russel lui répond que le suffrage universel ne serait pas un remède aux fluctuations économiques, qui sont la conséquence de la situation manufacturière et commerciale de l'Angleterre ; le suffrage universel serait impuissant à assurer la stabilité de l'équilibre économique. Et la prise en considération de la pétition est rejetée par 247 voix contre 48.

Ce rejet a pour conséquence des émeutes, et le vote de la grève générale. La résolution Lowery, qui fixe celle-ci au 12 août, est adoptée par 13 voix, à une voix de majorité. Cette petite majorité est ainsi analysée par Feargus : « Les sept conventionnels, qui formaient la majorité des 13, représentaient des circonscriptions électorales, dans lesquelles, je puis l'assurer, à l'exception de Bristol et de Hyde, il n'y aurait pas eu plus de 500 grévistes » ; et les quatre autres conventionnels avaient voté la résolution en déclarant « qu'ils n'avaient aucun espoir de voir leurs districts obéir à l'ordre de la Convention ». En fait, parmi les travailleurs, une petite minorité seulement est disposée à la grève. Mais la majorité a voté la grève qu'a combattue Feargus en disant que l'armée de réserve industrielle permettra aux employeurs de vaincre les tentatives de résistance ouvrière.

Du reste, le 22 et le 24 juillet, sur une intervention de Bronterre, la Convention revient sur son vote et remplace celui-ci par une adresse qui laissera au peuple le soin de décider. Après de nombreuses tergiversations, le 6 septembre, la Convention décide de se dissoudre.

La dissolution devait agir sur la psychologie des leaders et sur celle des troupes. Elle enlève aux masses leur point d'appui. On avait espéré que la Convention serait un centre de direction et de coordination pour les efforts révolutionnaires; mais la Convention avait sans cesse oscillé entre des tendances contraires. Les revirements de plusieurs leaders, de Bronterre O'Brien, du Dr Fletcher, la conversion de Robert Lowery, la dissolution proposée par l'enthousiaste Dr Taylor lui-même et les motifs qu'en avait donnés Bronterre, tout prouve que cette première poussée du mouvement était à son déclin.

Le calme apparent des mois de septembre et d'octobre était mensonger. L'évolution du Chartisme allait s'achever par une tragédie qui devait coûter la vie ou la liberté à une poignée de soldats chartistes d'une héroïque simplicité.

La grandeur de ces militants est mise en relief par la comédie que donnent deux des chefs en repoussant une gloire qu'ils semblaient avoir si souvent appelée de leurs vœux.

Le 4 novembre, 2 000 mineurs gallois, armés, les uns de fusils et de pistolets, les autres de piques et de pioches, la plupart de gros gourdins, s'avancent vers Newport, dans l'obscurité d'une nuit de novembre. Ils marchent à travers la tempête, sous une pluie qui bat leurs visages, s'arrêtant de temps à autre aux public houses. Vers 9 heures du matin, ils arrivent devant l'hôtel de Westgate, où le maire et les magistrats se sont réfugiés sous la garde d'une compagnie du 458 régiment. Les Chartistes commencent l'attaque en brisant les fenêtres et en tirant sur les soldats. Le maire lit aussitôt le Riot Act et donne l'ordre aux soldats de faire feu : « La mort fait son oeuvre, 14 Chartistes sont tués et plusieurs autres blessés. Ils étaient conduits par John Frost. Ils étaient armés de fusils, de mousquets, de sabres et avaient même un petit canon. Quelques-uns des constables spéciaux ont été blessés : M. Morgan, drapier, M. Williams, quincaillier, ainsi que le maire. Le gros des émeutiers a battu en retraite vers les champs. Il semble que leur intention ait été d'occuper Newport et de marcher sur Monmouth pour délivrer Vincent et ses compagnons. Ils avaient juré que Vincent ne resterait pas en prison au delà du 5 novembre. La plus grande agitation règne dans le pays de Galles. » Deux autres troupes commandées par Jones, horloger, et par Williams, cabaretier, devaient se joindre à celle de Frost ; mais elles arrivèrent trop tard. Tel est le récit que la *Northern Star*, le 9 novembre 1839, donne de l'émeute des mineurs gallois, conduits par le bon et pacifique John Frost et prêts à payer de leur vie leur amour pour Henry Vincent.

Les Chartistes avaient songé à appuyer le projet des mineurs gallois par un soulèvement dans le Nord ; ils avaient envoyé un délégué à Feargus pour lui demander d'être leur chef, « comme il l'avait si souvent proposé ». Peut-on compter sur lui ? Feargus s'indigne : « Eh ! quoi, monsieur, depuis quand avez-vous entendu dire que moi ou une personne de ma famille ait jamais trahi la cause du peuple ? Ne nous

sommes-nous pas toujours trouvé à notre poste à l'heure du danger ? » Feargus persuade au pauvre diable qu'il est prêt à tout. L'homme s'en retourne et avec assurance affirme qu'on peut compter sur Feargus ; mais par la suite le trop crédule individu fut jugé comme un menteur, car Feargus ne craignit pas de jurer solennellement qu'il ne lui avait fait aucune promesse.

Effrayé de s'être presque engagé par les paroles ambiguës qu'il s'était cru obligé de prononcer, Feargus prend ses dispositions pour faire échouer l'entreprise. Après s'être renseigné sur la réalité du mouvement projeté, il se met en route, il ne songe qu'à annuler au plus tôt l'effet de ses propres conseils ; mais, pour ne pas se compromettre, il envoie George White parcourir le Yorkshire et le Lancashire pour affirmer un peu partout qu'aucun soulèvement n'aura lieu dans le Pays de Galles ; il envoie Charles Jones pour assurer les Gallois qu'il n'y aura pas non plus de soulèvement dans le Yorkshire, et que, derrière ce projet, il ne faut voir qu'un complot de la police, une manœuvre du gouvernement. Malheureusement, lorsque Charles Jones arrive à la demeure de Frost, celui-ci est absent, il est à une conférence décisive où se trouvent réunis les autres leaders de la région.. Charles Jones parvient cependant à rejoindre Frost, mais trop tard, car les mineurs sont résolus à libérer Vincent : « Mieux vaudrait, dit Frost, me brûler la cervelle que d'essayer de m'opposer à cette détermination ou de reculer. » Aussi le pacifique commerçant de Newport supplie-t-il Charles Jones de retourner immédiatement en Yorkshire et en Lancashire, pour tenter de soulever les travailleurs de ces districts grâce à l'exemple gallois ; et, comme Feargus n'a pas donné à Charles Jones assez d'argent pour le retour, Frost lui remet trois souverains. Avant que rien pût être fait dans le Nord, les Chartistes gallois se font massacrer devant l'hôtel de Westgate.

Lorsque la nouvelle parvient dans le Yorkshire, les Chartistes révoltés de voir qu'ils ont été trompés sur les résolutions des Gallois, décident de mettre à exécution leur projet abandonné. A défaut de Feargus O'Connor, on choisit comme chef Peter Bussey que ses discours habituels désignent à ce poste de combat. Mais Peter Bussey, qui ne goûte guère cet honneur, tombe soudainement malade. Les Chartistes ont des doutes sur cette maladie inopinée ; voulant se rendre compte par eux-mêmes de la gravité du mal, ils cherchent leur leader dans sa maison et ne le trouvent pas. On leur répond que le médecin lui a ordonné, pour sa santé, la campagne. Quelques jours après, en bavardant avec les clients du café paternel, le petit garçon de Peter Bussey laisse échapper le secret ; Peter Bussey tenait à la fois une brasserie et une boutique de revendeur : « Ah ! Ah ! dit le petit garçon, vous n'avez pas pu découvrir papa l'autre jour ; mais moi je savais bien où il se trouvait ; il était au grenier, caché derrière les sacs de farine. » Imprudente parole qui coûta au démagogue sa réputation et sa clientèle, l'obligea à liquider ses affaires et à s'embarquer pour l'Amérique.

Feargus O'Connor s'en tira à meilleur compte. Redoutant qu'on ne vînt le chercher pour le forcer à l'héroïsme, Feargus pensa que le moment était bien choisi pour voyager; il vit là une excellente occasion pour aller rendre visite à sa « malheureuse patrie » et y proclamer en sûreté qu'il était prêt à marcher à la gloire ou à la mort. Lorsqu'il revint d'Irlande, Frost et quelques centaines de Chartistes étaient en prison, le calme était revenu, il n'y avait plus rien à craindre. Cependant, pour ne pas attirer sur lui l'attention, Feargus se tenait coi ; il ne jugea décent d'ouvrir la bouche que lorsque ses disciples vinrent lui demander d'agir en faveur de Frost et des autres prisonniers. Il

fut trop heureux d'offrir une semaine des recettes de la *Northern Star* et d'avancer, dit-il, « mille guinées de sa poche » pour payer les dépenses du procès et sans doute aussi le prix de son courage.

V

[Retour à la table des matières](#)

L'émeute de Newport avait clos la première évolution du Chartisme. L'hiver et le printemps de 1840 sont pour le Chartisme une période de recueillement pendant laquelle les seuls événements sont des procès et des emprisonnements : Frost, Williams et Jones sont condamnés, le 16 janvier 1840, à être pendus et écartelés ; Bronterre est condamné à 18 mois d'emprisonnement ; William Benbow à 16 mois, etc...

Les Chartistes de la force morale retrouvent leur premier idéal. Dans la prison de Warwick, Lovett et Collins écrivent une brochure dans laquelle ils tracent un projet pour l'éducation du peuple, tout empreint d'owenisme.

Feergus O'Connor lui-même redoute sans doute les responsabilités personnelles puisque, dans la *Northern Star* du 21 septembre 1839, il cherche à se créer un moyen de publicité plus inoffensif que les théories de la force physique : le *Land Scheme*.

Entre l'été 1840 et le mois de janvier 1843, une nouvelle évolution se produit dont l'année 1842 marque le point maximum.

Les grèves d'août 1842 semblent être la mise à exécution de la grève générale proclamée trois ans auparavant par la Convention. La Conférence de Birmingham correspond à l'émeute de Newport et la rupture de l'alliance ébauchée à l'insuccès de l'essai de mobilisation chartiste.

L'évolution de 1840 à 1842 est dominée par un problème différent en ses termes et semblable en ses éléments, si on le compare à celui qui a déterminé l'évolution de 1837 à 1839. Alliance avec les partis bourgeois ou lutte de classes ? Telle est la question qui se pose au parti chartiste. Les Chartistes accepteront-ils l'offre d'alliance que, par deux fois, les classes moyennes vont faire aux classes laborieuses ? Adopteront-ils une politique de classe ou au contraire une politique plus opportuniste de conciliation ? Après avoir vu combien il leur était difficile de réussir par leurs seules forces, les Chartistes consentiront-ils à renier le principe de l'antagonisme entre les classes et se prêteront-ils à la formation d'un grand parti démocratique allant des radicaux, par les radicaux socialistes, jusqu'aux socialistes ?

L'évolution de 1840 à 1842 va répéter celle de 1837 à 1839. Ce problème de la tactique met en jeu deux conceptions et deux tempéraments opposés : l'attitude réfor-

miste qui semble impliquer la possibilité de l'alliance et l'attitude révolutionnaire qui semble l'exclure. En 1839, les émeutes de Birmingham et de Newport montrent que la révolution physique à aurait pu éclater ; le gouvernement whig avait cru devoir prendre les précautions militaires nécessaires pour être prêt à répondre à un soulèvement possible du prolétariat industriel. En 1839, ce sont les Chartistes de la force morale qui ont cédé aux révolutionnaires ; mais, après s'être laissé entraîner vers la violence, ils reviennent à leur premier idéal. Entre 1840 et 1842, l'inverse se produit et ce sont les Chartistes de la force physique qui paraissent consentir à l'alliance. Mais l'évolution s'achève par un retour au point de départ, par les grèves d'août 1842.

Déjà, lorsqu'à l'automne de 1838, les libre-échangistes se proposent d'associer les classes laborieuses à leur mouvement, les Chartistes s'opposent à leur dessein. Entre ceux-ci et les leaders de l'Anti-Corn Law League s'engage un dialogue sans issue. L'Anti-Corn Law League présente le libre-échange comme le remède à la crise industrielle ; la misère ouvrière a pour cause essentielle le pain cher. Les salaires sont trop bas et les chômages trop fréquents tandis que la vie est trop coûteuse. Le libre-échange va offrir aux classes laborieuses le pain à bon marché et abaissera le coût de leur existence ; en outre, il accroîtra les débouchés de l'industrie anglaise ; l'abaissement de leur prix de revient permettra aux produits des manufactures de conquérir les marchés extérieurs. Cet essor, commercial, galvanisant l'industrie et les salaires, provoquera à l'intérieur une augmentation de la consommation.

L'argument du pain à bon marché et celui de l'extension du commerce anglais font, dès l'origine, partie intégrante de la thèse libre-échangiste. Celle-ci prétend séduire les classes ouvrières en leur démontrant l'intérêt qu'elles ont à consacrer leurs efforts à la conquête du « libre-échange de leur travail contre les produits du monde entier ».

Les souffrances des travailleurs n'ont pas pour cause le Factory System, mais le régime protectionniste. Argumentation qui innocente le capitalisme industriel pour rejeter la responsabilité de la misère sociale sur cette aristocratie qui « n'a pas le droit de maintenir son rang par une fortune trempée des larmes des veuves et des orphelins ».

Le pain cher, telle est la cause première de la misère ; et, si le pain est cher, c'est parce que le régime douanier empêche l'entrée en Angleterre des céréales étrangères : « ce sont les droits sur les subsistances qui réduisent tant de familles ouvrières à mourir de faim », s'écrie Richard Cobden qui, fils d'un petit fermier du Sussex et ayant fait sa fortune dans le commerce et l'industrie des cotonnades, entend parler au nom du travail, du commerce et de l'industrie. Le libre-échange supprimera la double cause de la misère ouvrière en procurant aux travailleurs des salaires plus élevés et plus stables pour acheter un pain à meilleur marché.

Malgré ces belles promesses, les Chartistes ne paraissent pas sensibles à l'argumentation de l'Anti-Corn Law League. Dès le début, ils organisent une opposition à l'agitation libre-échangiste ; ils assistent aux meetings de la Ligue, mais pour interrompre de leurs sarcasmes et de leurs dénégations les orateurs abolitionnistes, pour réfuter les thèses des ligueurs, pour substituer enfin à la résolution présentée par ceux-

ci une motion en faveur du suffrage universel ; et, lorsqu'ils ne parviennent pas à faire voter par l'assemblée leurs propositions, ils se contentent de troubler le meeting.

L'opposition chartiste a nui à la campagne de l'Anti-Corn Law League ; la preuve en est les efforts renouvelés des ligueurs pour se concilier les Chartistes. Cette opposition, qui empêchait les abolitionnistes de parler au nom des travailleurs, était fondée sur des arguments multiples dont l'ensemble forme une thèse d'une armature solide.

Les Chartistes démontrent que l'Anti-Corn Law League emploie des arguments contradictoires, selon la classe de la société à laquelle elle s'adresse. La Ligue promet aux ouvriers le pain à bon marché avec de plus hauts salaires et aux entrepreneurs le travail à meilleur marché avec une diminution du prix de revient ; aux fermiers des bénéfices plus élevés et aux propriétaires fonciers l'accroissement de la valeur de leurs terres. Les thèses libre-échangistes se réfutent ainsi d'elles-mêmes. Elles sont un tissu de contradictions. L'AntiCorn Law League « est un grand mensonge ». La Ligue, dit Feargus dans la *Star* du 17 février 1844, « se sert d'un glaive à deux tranchants, l'un portant écrit : rentes plus élevées pour les fermiers, l'autre : prix moins élevés pour les ouvriers ». En réalité, disent les Chartistes, les libre-échangistes veulent profiter de l'abrogation des droits sur les blés pour abaisser les salaires tout en escomptant un accroissement des débouchés sur le marché intérieur comme sur le marché extérieur.

Lorsque, le 12 février 1839, la question de l'attitude à prendre envers la Ligue se pose à la Convention chartiste, Bronterre prend la parole pour demander à l'assemblée de mettre le peuple en garde contre les promesses mensongères de l'Anti-Corn Law League.

Au reste, en cette année 1839, les circonstances sont contraires à toute tentative de rapprochement avec la classe moyenne. Le 13 janvier 1840, Frost, Williams et Jones sont condamnés à être pendus et, pendant tout l'hiver de 1840, ce ne sont que procès et emprisonnements ; les leaders sont soumis, dans leur prison, au régime des criminels de droit commun et l'exaspération des Chartistes contre les classes moyennes est à son maximum. Aussi George Julian Harney exprime-t-il le sentiment général, de ses compagnons de lutte lorsque, dans son discours au Lyceum de Glasgow reproduit par la *Northern Star* du 15 février 1840, il s'écrie : « Les classes moyennes ont promulgué plus de mauvaises lois qu'il n'y en avait et ont supprimé celles qui contenaient la moindre étincelle de justice, témoin le Coercion Bill de l'Irlande, le hideux amendement à la Loi des Pauvres et le Rural Police Bill. La force physique est le dernier argument des rois et sera toujours le dernier argument des hommes qui combattent pour la liberté. »

Les faits semblent donner raison à Feargus O'Connor. Le démagogue irlandais paraît autorisé à faire appel aux seules forces du prolétariat, à l'action des « vrais ouvriers, des hommes aux vestes de futaine, aux mentons non rasés et aux mains calleuses, à leurs femmes et à leurs enfants ».

Le 20 juillet 1840, 23 délégués chartistes se réunissent à Manchester pour fonder une National Charter Association.

Cette Association est l'œuvre de Feargus et il entend la dominer par ses créatures : Lovett refuse son adhésion et Feargus commence une campagne d'insinuations, de calomnies et d'injures contre ceux qu'il considère comme ses concurrents à la faveur populaire, Lovett, Bronterre, Mac Douall, etc. Afin de rendre définitive la rupture avec Feargus, Lovett se déclare partisan de l'union des classes laborieuses et des classes moyennes ; il conseille aux Chartistes d'accepter l'alliance que propose Joseph Sturge, homme de la classe moyenne, qui a des sympathies parmi les ouvriers. Celui-ci estime, en effet, qu'une réforme radicale est nécessaire, et que seul le suffrage universel peut remédier aux maux de la législation de classe : « Nous avons demandé leur aide aux classes laborieuses pour conquérir le Reform Bill, et elles nous l'ont généreusement apportée. Grâce à elles, nous avons conquis le grand objet que nous désirions, et, après cette conquête, nous les avons abandonnées. » Sturge revendique le *suffrage complet*.

Feargus se sert de George Julian Harney pour mettre les Chartistes en garde contre les avances qui leur sont faites : « Que le peuple se rappelle la fable des loups et des moutons. Les loups conclurent un traité de paix avec les moutons ; ceux-ci, écoutant les déclarations de ceux-là, consentirent follement à livrer leurs chiens et reçurent en échange les louveteaux comme otages de la foi jurée. »

En octobre 1841, la rupture entre les Chartistes de la force morale et les Chartistes de la force physique est définitivement accomplie. Lovett vient de créer une nouvelle association nationale pour faire échec à celle que domine Feargus, et il compte que cette association permettra aux Chartistes de négocier avec les partisans de Sturge et du *suffrage complet*.

Au commencement de décembre, Joseph Sturge publie une brochure, *Réconciliation entre les classes moyennes et les classes laborieuses*. Sturge est populaire par sa droiture et par sa générosité. Les Chartistes n'ont pas oublié qu'au conseil municipal de Birmingham, lors des émeutes de juillet 1839, Sturge a protesté contre la conduite de la police et des autorités locales.

Et le 14 février 1842, Sturge réunit à la Salle de la Couronne et de l'Ancre les délégués de l'Anti-Corn Law League favorables à l'extension de suffrage et quelques Chartistes tels que Lovett et Hetherington. L'attitude de Lovett est ferme et nette. Il dit son désir d'entente ; il affirme que l'alliance entre les classes moyennes et les classes laborieuses est indispensable à la réussite des efforts des uns et des autres et qu'elle est possible, mais à une condition la Charte du peuple ne doit pas être écartée sans discussion par les partisans du suffrage complet. En l'examinant avec sincérité, ceux-ci donneront aux Chartistes une preuve de leur bonne foi et de leur bonne volonté à l'égard des classes laborieuses, preuve nécessaire pour dissiper les préjugés des travailleurs avertis par la réforme de 1832 et défiants à l'égard de l'agitation libre-échangiste. Lovett est prêt à se laisser convaincre que tel ou tel détail de la Charte est inutile ; mais jamais il n'abandonnera la Charte elle-même, sans examen préalable.

Lovett est également décidé à réaliser l'alliance et à rester fidèle à la Charte.

Pendant les négociations entre Sturge et les Chartistes de la force physique, Feargus suit une double tactique. D'abord il se sert de ces négociations pour ruiner peu à

peu, auprès des masses chartistes, ses adversaires : Lovett qu'il déclare compromis par ses relations avec Sturge et Bronterre dont l'autorité morale gêna l'aspirant dictateur. La *Northern Star*, dès juin 1841, a commencé contre Bronterre une campagne de calomnies et l'appelle « l'adulateur des classes moyennes ».

Mais, d'autre part, s'apercevant que l'idée d'une alliance avec les partisans de Sturge a fait des progrès parmi les Chartistes, Feargus combine, par transitions, une évolution qui lui permet de soutenir Sturge et l'alliance, après avoir dénoncé l'un et condamné l'autre. Feargus distingue dans ses articles et dans ses discours le *middle class man* et le *middling class man* : les hommes des classes moyennes ne forment pas, comme la classe ouvrière, une classe à intérêts communs ; ils forment deux classes antagonistes dont l'une a des intérêts contraires à ceux des classes laborieuses ; mais, à côté de l'aristocratie du commerce et de la manufacture, il y a le petit commerce, les petits boutiquiers qui ont intérêt à l'accroissement des revenus ouvriers. Cette *partie laborieuse* des classes moyennes a des intérêts en harmonie avec la classe ouvrière. Et Feargus achève son évolution en soutenant dans sa lutte électorale contre le tory Walter, propriétaire du *Times*, le candidat de l'alliance, Joseph Sturge, « un homme plein de l'esprit de Dieu et dont la sagesse, la prudence, la piété contrastent avec les législateurs d'aujourd'hui ». (*Northern Star* du 6 août 1841).

Le comité électoral de Sturge avait confiance et espérait que son candidat l'emporterait. Feargus avait déclaré qu'il était sûr du succès. Mais, le matin de l'élection, Feargus avait disparu, Thomas Cooper, un de ses lieutenants, se voit abandonné et réduit à conduire une poignée de chaussetiers amaigris, décharnés. à moitié morts de faim, de misérables ouvriers de Sutton in Ash field. Avec ces quelques fidèles, il se trouve près des bureaux devote à 5 heures ; mais, vers six heures, les électeurs du candidat tory commencent à affluer sous la farouche protection des bouchers armés de vigoureux gourdins. Avec sa petite troupe que pouvait faire Thomas Cooper ? Walter l'emporte par 1 885 voix contre 1 801 : Sturge n'était pas élu, mais l'alliance était contractée. Par son action ostensible en faveur de Sturge contre le candidat tory, qu'aux élections du mois d'août 1841 il avait conseillé à ses partisans de soutenir, Feargus O'Connor consacre l'union entre les Chartistes et le candidat des classes moyennes. Dans son compte rendu de l'élection, la *Northern Star* du 13 août 1842 célèbre en termes dithyrambiques l'alliance, déclarant que « le plus grand triomphe moral qui ait jamais été remporté en Angleterre est cette défaite numérique : 1 801 hommes braves et sincères ont voté pour Sturge et pour la Charte ».

Par sa présence, par sa parole, puis par sa disparition, Feargus O'Connor avait en quelques jours réalisé une alliance dont l'échec de Sturge était peut-être la plus sûre garantie.

VI

[Retour à la table des matières](#)

Le 5 août 1842, les ouvriers d'Ashton abandonnent leurs ateliers. La grève se répand rapidement dans les districts environnants. Les grévistes forment des processions et vont d'une usine à l'autre, gourdin au poing, pour arrêter le travail, usant parfois de violences comme à Stockport où, devant le refus de Bradshaw de leur ouvrir les portes de sa fabrique, ils enfoncent les carreaux, forcent les portes, et bâtonnent le patron récalcitrant. Ils vont brisant les machines et tirant les bouchons des réservoirs, d'où le nom de « Plug Plot », donné en Lancashire aux grèves.

Dans les Potteries, à Stockport, à Blackburn, à Preston il y a des émeutes. À Preston, les grévistes accueillent par une pluie de pierres les constables et les soldats que les autorités font sortir pour protéger la liberté du travail. Les femmes fournissent de projectiles les grévistes qui deviennent bientôt menaçants. Le maire, après avoir lu le Riot Act, donne l'ordre de tirer. Il y a des tués et des blessés. Thomas Cooper, arrivé, le 13, à Hanley, déchaîne les mineurs des Potteries : à Longton, la cave du révérend Vale est vidée et, de sa maison incendiée, les flammes gagnent les maisons voisines. La grève atteint son apogée le 16 août ; le 20, elle est en décroissance, et le 27, la *Northern Star* dit que, d'après ses reporters, un grand nombre d'ouvriers sont déjà rentrés.

Le 7 août, deux jours après le commencement de la grève, la meeting de Mottram Moor avait voté la résolution suivante « tout travail doit cesser jusqu'à ce que la Charte soit devenue la loi du pays ».

Dans le courant de la semaine, la même résolution est adoptée dans presque toutes les grandes villes du Lancashire : « des milliers et des milliers de mains (dit Thomas Cooper), s'étaient levées en sa faveur ». A Manchester, à Stockport, à Staleybridge, à Ashton, à Oldham, à Rochdale, à Bacup, à Burnley, à Blackburn, à Preston, à Henley où, le 15 août 1842, 10 000 auditeurs acclament la motion du conventionnel John Richards, l'ancien représentant du Staffordshire au Parlement du peuple.

Tandis que la grève se généralise en Lancashire, en Yorkshire et en Staffordshire, se tient à Manchester une conférence de délégués « des différentes professions, élus par leurs métiers respectifs ». Le jeudi 11 août, au Carpenter's hall, cette conférence conforme son attitude à celle des meetings populaires et vote les résolutions suivantes, publiées dans la *Star* du 13 : « L'opinion de cette assemblée est que, tant que la législation de classe ne sera pas entièrement abolie et tant que les principes de l'union des travailleurs ne seront pas instaurés, le travailleur ne se trouvera pas en position de jouir du fruit de son travail. »

Le lendemain, le vendredi 12 août, deux cents délégués de Manchester, du Lancashire et du Yorkshire sont présents : « enthousiastes et unanimes dans leurs sentiments ».

Les tisserands, dans de nombreux meetings, sont d'avis de cesser le travail jusqu'à ce que les salaires soient fixés au taux de 1840, faute de quoi ils marcheront pour la Charte du peuple. Les tailleurs et les cordonniers expriment la même opinion. Ces trois métiers subordonnent leurs intentions chartistes à la question des salaires. Mais les ouvriers des teintureries affirment que, si leurs salaires sont supérieurs à ceux qu'ils touchaient en 1839, ils n'en réclament pas moins la protection que leur assurera la Charte.

Les briquetiers, les menuisiers, les charpentiers et d'autres métiers reconnaissent qu'ils tiennent ferme, non pour les salaires, mais pour la Charte.

La Conférence des métiers accentue encore son attitude le 12 ; et le samedi 13, on adopte de nouvelles résolutions dans le même sens, résolutions reproduites par la *Northern Star* du 20 août; *Justice, Paix, Loi, Ordre*. Dans cette déclaration, les délégués des métiers parlent d'émanciper leurs frères des classes laborieuses et des classes moyennes (*Middling Classes*). La récente propagande des leaders chartistes en faveur d'une alliance a été accueillie par les masses ouvrières.

Le 15 août 1842, nouvelle réunion. Les uns voient dans la grève une action corporative pour la défense des salaires ; les autres sont d'avis de prolonger la grève dans le seul dessein d'obtenir la Charte. 85 délégués sont présents.

La lutte sera-t-elle une simple lutte économique ou une grève générale politique ? 58 délégués se prononcent pour la grève générale politique, 7 pour la grève purement corporative, 19 se déclarent prêts à se conformer à la décision de la réunion.

Le 16, nouvelle réunion de 141 délégués, représentant des milliers de travailleurs dont ils ont reçu mission de voter pour la grève et de déclarer qu'ils resteront en grève jusqu'à ce qu'ils aient obtenu la Charte.

Le 17 août : « Tout est calme, on n'entend aucun bruit de machine, les fabriques sont silencieuses et les ouvriers se promènent tranquillement à travers les rues. Officiers, soldats, magistrats sont activement occupés. »

Le même jour, une Conférence de délégués chartistes réunit une soixantaine de représentants. Mac Douall propose l'adoption d'une résolution en faveur de la grève générale, déjà acclamée par de nombreux meetings ouvriers. Thomas Cooper l'appuie : « Je voterai la résolution parce qu'elle signifie combattre et que la grève mènera au combat. L'extension de la grève sera suivie d'une révolte générale que les autorités essaieront de réprimer ; mais nous devons leur résister. Il n'y a plus rien maintenant à attendre que de la force physique.. Nous devons conduire le peuple au combat : les travailleurs, s'ils sont unis, seront irrésistibles. »

La majorité approuve l'extension et la continuation de la grève actuelle. Feargus O'Connor a voté pour, mais il a attendu que tous les délégués aient exprimé leur opinion afin de pouvoir voter avec la majorité et il n'a pas l'intention de rien faire pour soutenir la grève. Il prépare déjà son revirement en faisant déclarer, dans la discussion, par l'éditeur de la *Northern Star*, le révérend William Hill, que la grève est l'œuvre de l'Anti-Corn Law League.

La jonction s'était opérée spontanément entre la grève, née des réductions excessives des salaires, et la Charte du peuple, destinée à assurer et à garantir aux classes laborieuses la juste rémunération de leur travail. Il eût été impossible à la Conférence chartiste d'agir autrement.

A peine la Conférence s'est-elle dissoute et l'adresse du Comité exécutif publiée, que le président du Comité, Leach, et les autres membres sont arrêtés, ainsi que Thomas Cooper et G. J., Harney. Mac Douall, dans la *Northern Star* du 27 août, justifie ainsi la décision de la Convention : « La grève était une grève pour le relèvement des salaires, pour l'abolition des Corn Laws. Si nous nous étions tenus à l'écart sans rien faire, nous aurions servi les intérêts de la Ligue ; si nous avons fait opposition à la grève, nous aurions servi ceux des Landlords. Nous n'avons pris ni l'un ni l'autre parti. » Et Mac Douall donne à sa résolution en faveur de la grève générale la valeur d'un geste purement symbolique :

« Une grève générale prolongée jusqu'à ce que la Charte devienne la Loi, une telle résolution a un sens purement symbolique ou autrement elle est une déclaration de guerre. Dans ce second sens, c'est l'annonce de la bataille et ce serait alors pierre contre balle, bâton contre baïonnette. Étant donné les observations que j'ai faites partout, je ne puis recommander cette démarche ni aucune autre qui doive probablement échouer, et je ne voudrais pas donner aux masses d'hommes désarmés le conseil de se ranger en bataille en face de l'armée... La grève est un événement qui commence par un éclair et se termine en fumée. De la fumée une autre sortira apportant une lumière glorieuse et propre à susciter rapidement l'espérance qui nous surprendra par des miracles éblouissants. »

La grève générale politique a échoué : c'est ce qu'ont constaté, dès le 20 août, les délégués des métiers. L'éditeur de la *Star*, Hill, triomphe, le 27 août, d'avoir été bon prophète :

« On verra que beaucoup d'ouvriers sont rentrés, tandis que la plupart de ceux qui restent en grève, le font seulement dans les mêmes conditions où la grève a commencé : pour la question des salaires. La grève a échoué. Dans la mesure où l'on a essayé de lui donner un caractère politique et d'en faire un moyen d'imposer la Charte, elle a échoué entièrement et d'une façon notoire. »

L'origine des grèves qui, du 5 au 25 août 1842, paralysent le travail en Lancashire, en Yorkshire et en Staffordshire, semble difficile à démêler. Les différents partis en ont rejeté les uns sur les autres la responsabilité, prétendant qu'elles étaient l'œuvre de leurs adversaires :

« Lord Brougham et d'autres accusent la Ligue d'être la cause des troubles. M. Walter accuse la Loi des Pauvres d'être la cause des troubles. La Ligue et M. Cobden accusent les propriétaires fonciers d'être la cause des troubles... Voilà une chose extraordinaire... seul le Procureur général accuse les Chartistes. Le gentleman qui a préparé le dossier de ce procès me rappelle un bon vieux chasseur à courre, qui avait besoin pour chevaucher d'une selle bien large d'encolure, bien évasée de siège, et bien confortable pour ses fesses. Le cheval mourut, mais la selle était si bonne que le chasseur alla au marché pour trouver un autre cheval auquel la selle pourrait aller. Ainsi en a-t-il été du gentleman qui a organisé le procès. Il est venu dans les districts manufacturiers avec sa selle pour chercher à qui elle pourrait bien aller ! Il l'a essayée sur la Ligue ; mais, trouvant que les Chartistes avaient les plus larges épaules et que c'était à eux qu'elle allait le mieux, il a placé la selle sur leur dos et la leur a sanglée solidement. »

Cette fois Feargus a raison, dans ce plaidoyer aux assises de Lancaster, le 8 mars 1843. Si les Chartistes ont été tentés de profiter du mouvement gréviste pour servir leur mouvement politique, ils ne l'ont pas provoqué. Ils se sont laissés entraîner, les uns par leur tempérament, les autres, comme Feargus, par souci de ne pas heurter de front les sentiments de la majorité et avec la ferme intention de manœuvrer pour faire échouer la grève générale politique.

Les grèves d'août 1842 ont eu, pour origine, les réductions successives de salaires, depuis 1837, et la crainte de nouvelles réductions. Les Chartistes ne sont pas venus à Manchester dans le dessein d'organiser la grève générale politique, mais, une fois là, ils ont subi la contagion du milieu.

Thomas Cooper, dans son autobiographie, a dit que les grèves étaient l'œuvre de la Ligue : « La grève commença par des réductions de salaire, opérées par des manufacturiers qui appartenaient à la Ligue et qui ne cachèrent pas leur dessein de pousser le peuple au désespoir afin de paralyser le gouvernement. »

Et, en effet, les libre-échangistes essayèrent de faire adopter par les réunions ouvrières des résolutions en faveur de l'abrogation des lois sur les blés. Une conférence que tient l'Anti-Corn Law League confirme cette interprétation, puisqu'elle discute l'opportunité de l'arrêt du travail dans toutes les usines, à un jour fixé à l'avance.

Les grèves d'août 1842, provoquées par des réductions de salaires, ont tout au moins répondu aux intentions des industriels ligueurs qui comptaient se servir de la colère de leurs ouvriers comme d'un argument en faveur de l'abrogation des lois sur les blés. Ils voyaient là un moyen de pression sur le gouvernement ; et il est vraisemblable que ces industriels ont accentué la baisse des salaires pour provoquer les grèves. Les Chartistes n'ont tenté que tardivement une systématisation des tendances politiques qui se sont mêlées aux manifestations grévistes à l'heure où celles-ci étaient déjà sur leur déclin.

Rien n'éclaire mieux le caractère originaire des grèves du 5 au 25 août 1842 que le plaidoyer de Richard Pilling, devant le jury de Lancaster en mars 1843. Richard Pilling a été appelé le « père du mouvement gréviste ». Ce vétéran de l'humaine misère représente l'ouvrier chartiste moyen. Il raconte avec une simplicité émouvante que,

provoquées par l'extension du chômage et les réductions de salaires depuis 1837, les grèves ont été essentiellement une explosion de la misère et de la révolte ouvrières.

« Messieurs les jurés, il a été dit par l'un des témoins que j'étais le père de ce grand mouvement, que j'étais le père de ce mouvement de révolte. S'il en est ainsi, punissez-moi et laissez les autres s'en aller libres. Mais je le dis, ce n'est pas moi qui suis le père de ce mouvement, mais la Chambre. Nos adresses lui ont été présentées et elle n'a pas fait justice à nos griefs. Et là seulement est la cause.

« Messieurs, j'ai à peu près 43 ans. La nuit dernière, on m'a demandé si je n'en avais pas soixante ; mais, si j'avais été aussi bien traité que d'autres, au lieu de paraître 60 ans, j'en paraîtrais environ trente-six. Je me suis destiné au métier de tisserand à la main vers l'âge de dix ans - en 1810. La première semaine que j'ai travaillé, je gagnais 16 shillings par semaine au métier à la main. J'ai continué mon métier jusqu'en 1840. Alors j'étais le père d'une famille composée d'une femme et de trois enfants. En 1840, je n'ai pu gagner en réalité, la dernière semaine que j'ai travaillé et j'ai travaillé dur, je n'ai pu gagner que 6 s. 6 d.; mais j'étais obligé d'aller à la fabrique que je haïssais jusqu'au fond de mon cœur et d'y travailler pour 6 s. 6 d. par semaine ou de devenir un pauvre assisté. Mais, bien que haïssant le Factory System, néanmoins plutôt que devenir un pauvre vivant des secours de la paroisse, je me soumettais. Je ne fus pas longtemps à la fabrique sans m'apercevoir des mauvais effets de ce système maudit, car c'est un système qui plus que tout autre conduira le pays à la ruine s'il n'est pas modifié. Après sept ans de travail à la fabrique, une réduction commença à se glisser dans les salaires ; j'habitais Stockport. Il y avait toujours certains maîtres qui désiraient donner des salaires moindres que les autres. Voyant que ce serait un mal et sachant que ce serait nuisible aux maîtres, aux propriétaires de cottages ouvriers et aux cabaretiers, sachant que tout dépend des gages du travailleur, je devins un opposant à la réduction des salaires jusqu'au fond de mon âme, et, tant que je vivrai, je continuerai à maintenir le taux des salaires de toutes mes forces. Parce que j'avais pris cette attitude à Stockport et parce que j'avais pu empêcher de nombreuses réductions, les maîtres s'unirent comme un seul homme contre moi, et ni moi ni mes enfants ne pûmes trouver une journée de travail. En 1840 il y avait une grande grève à Stockport à laquelle je pris une part importante. Nous restâmes en grève huit semaines. Nous étions debout chaque matin de cinq à six heures. Plus de six mille tisserands à la machine prirent part à la grève. Nous avions nos processions. Nous allions à Ashton, à Hyde et à Dukinfield en processions. Nous eûmes aussi nos processions à Manchester et dans toute la région et on nous laissa tranquilles. Personne ne se mêla de nos affaires, personne ne nous insulta. A cette époque, on ne nous dit jamais que nous faisons quelque chose de mal. Considérant que l'Act du Parlement qui fut adopté lors de l'abrogation des lois contre les coalitions en 1829 me donnait le droit d'agir ainsi, je pensais qu'en qualité d'Anglais et d'ouvrier, j'avais de par cet Act le droit de faire tout ce qui était en mon pouvoir pour maintenir le taux des salaires. En 1840 les maîtres des manufactures, au nombre d'une quarantaine, eurent une réunion et ils conspirèrent ensemble - car, s'il y a conspiration d'un côté, il y a conspiration de l'autre - et ils nous notifièrent une réduction de 1 d. à la pièce. Quelques-uns pensent que un penny est une petite réduction ; mais cela monte à 5 semaines de gages par an cela fait 2 s. 6 d. par semaine. Ainsi par cette réduction ils volaient à chaque ouvrier cinq semaines de salaires.

« Je savais que le résultat en serait nuisible aux maîtres des manufactures eux-mêmes. Ma prophétie s'est accomplie. La moitié d'entre eux a fait faillite et l'autre moitié est insolvable....

« Je n'ai aucune honte à déclarer que je fis tout ce que je pus avec d'autres pour empêcher la réduction. Nous le fîmes et il n'y eut jamais aucun bien fait aux ouvriers, aux maîtres ou aux propriétaires des cottages dont quelqu'un n'ait eu à souffrir et, si je suis déclaré coupable d'avoir fait de mon mieux pour défendre les intérêts de ceux que j'aime, je me réjouirai néanmoins en considérant que mes efforts ont empêché une réduction qui eût été nuisible à tant d'individus. La Paix, la Loi et l'Ordre étaient notre devise et nous agissons d'après cette devise. A Ashton under Lyne, il n'y eut pas un penny de dommage fait à la propriété, bien que nous fûmes six semaines en grève.

« Monsieur le Juge et Messieurs les Jurés, c'était alors pour moi une dure chose que de me nourrir moi-même et ma famille. Mon fils aîné qui avait 16 ans était tombé malade de consommation à Pâques et il avait dû abandonner le travail. Nous étions alors réduits à toucher 9 3 /4 d. à la pièce, ce qui avait abaissé nos salaires à 16 sh par semaine. C'était tout ce que j'avais pour vivre, avec une famille de neuf personnes ; et 3 s. par semaine à donner pour le loyer, et un fils malade étendu sans secours devant moi. De retour à la maison j'ai vu ce fils (*ici Pilling est incapable de continuer pendant un moment*). J'ai vu ce fils étendu sur son lit et sur son oreiller, se mourant et n'ayant rien à manger que des pommes de terre et du sel. Maintenant, Messieurs les Jurés, mettez-vous vous-mêmes dans cette situation et demandez-vous ce que vous pourriez éprouver en voyant votre fils malade - un fils qui avait travaillé douze heures par jour pendant six ans dans une fabrique, un brave garçon et un travailleur - je vous le demande, Messieurs, quels seraient vos sentiments, si vous voyiez votre fils sur son lit et sur son oreiller presque mourant, sans aide médicale et sans même aucune des premières nécessités de la vie ? En vérité, je me rappelle quelqu'un allant à la maison d'un gentleman d'Ashton demander une bouteille de vin pour lui et recevant cette réponse : « Oh ! c'est pour un Chartiste, il n'y en a pas pour lui. » Oh ! un tel procédé de la part des riches ne convaincra jamais les Chartistes qu'ils ont tort. Messieurs les Jurés, mon fils mourut avant le commencement de la grève et tels étaient les sentiments des gens d'Ashton à l'égard de ma famille qu'ils réunirent 4 livres pour son enterrement. Messieurs les Jurés, c'est dans ces circonstances qu'il m'arriva d'aller à Stockport, excité, je l'admets, par la perte de mon fils et en même temps par une réduction de 25 %, car, je veux bien le reconnaître et vous le confesser, Messieurs les Jurés, plutôt que de vivre pour souffrir une autre réduction de 25 %, j'aurais mis fin à ma propre existence. Telle était mon intention....

« Venons-en maintenant au fait du procès. Je vais vous dire l'origine de la grève. Bien que trois hommes aient été renvoyés pour avoir pris une part active dans la grève, mon maître ne me renvoya pas en raison de la maladie de mon fils ; et je crois que ce ne fut pas mon maître qui renvoya ces hommes, mais quelqu'un de ses favoris, de ses régisseurs. Le crieur public fut envoyé aux alentours afin de créer de la sympathie pour ces hommes. L'un d'eux avait une femme et quatre enfants et rien pour subsister ; un autre avait une femme et deux enfants et rien pour vivre ; et le troisième était un célibataire. Vers ce temps, à un ou deux jours près, M. Rayner d'Ashton avait donné avis qu'il ferait une réduction de 25 %. Les travailleurs d'Ashton et des environs furent si indignés que, non seulement ceux qui étaient Chartistes, mais tous de

toutes opinions s'assemblèrent ; une pièce qui contiendrait mille individus fut remplie à en suffoquer et il n'y eut qu'une seule voix dans le meeting pour déclarer qu'il ne servait à rien d'essayer de lever une souscription pour les autres, mais qu'il fallait faire grève. Et voilà justement comment la grève commença ; elle éclata en une minute d'un bout de la salle à l'autre ; Whigs, Torys, Chartistes, Radicaux honteux et tous autres. A un meeting où il y avait 15 000 personnes présentes, et la population totale est seulement de 25 000... les discours montrèrent principalement les effets malheureux du machinisme lorsqu'ils ne sont accompagnés d'aucune protection du travail. Messieurs les Jurés, si je devais vous dire ce que je sais personnellement de certains maîtres vous seriez étonnés. Un patron à Stockport, qui il y a dix ans avait cinquante hommes employés à £ 1, 5 s. par semaine a maintenant la même quantité de travail faite par dix hommes à £ 1 par semaine. Je connais un autre cas où le travail est entièrement fait par des métiers mécaniques, je connais un endroit où 40 apprêteurs étaient employés et où maintenant tout le travail se fait par la machine. Bien I nous fîmes grève pour empêcher une réduction et quand Rayner vit l'esprit du meeting, il retira sa réduction. Une réunion eut lieu alors à Staleybridge et tous retirèrent leur réduction excepté Bayley. Maintenant, s'il est un homme qui devrait être ici au banc des accusés, c'est bien cet homme. S'il avait retiré la réduction, il n'y aurait pas eu de grève ; les ouvriers auraient joyeusement fêté, comme un glorieux succès, le retrait de la réduction. Une réunion fut aussi tenue à Hyde et les ouvriers d'Hyde déclarèrent que si les maîtres essayaient de faire une autre réduction, ils se mettraient en grève. Il en fut de même à Droylsden. Telle est l'histoire de la grève. Je tiens à déclarer au jury et aux personnes assemblées ici que, sans cette dernière lutte, des milliers d'hommes seraient morts de faim, car le cri des manufacturiers était : « Nous réduirons leurs salaires ; les travailleurs se font concurrence et nous pouvons faire ce qu'il nous plaît et agir selon notre bon plaisir. » Voilà de quels sentiments ils étaient animés. Mais je ne suis pas un de ces hommes qui, comme les Irlandais, vivent de mauvaises pommes de terre et je ne voudrais pas être, comme un serf russe dégradé, vendu avec la terre. Je demande à voir le peuple d'ici bien élevé, et, si un homme a les moyens dans sa poche, il fera instruire ses enfants ; et, lorsqu'un jour le peuple sera bien instruit, alors la Charte deviendra la loi du pays.

« Messieurs les Jurés, je ne vous ai pas dépeint, autant que je le pourrais, le système de la fabrique. Beaucoup d'entre vous le connaissent. Je sais un cas à Stockport où un maître, le maire de Stockport, M. Orrell, emploie 600 personnes et ne permet pas à un seul homme de travailler dans son usine. J'ai vu des maris apportant leurs enfants à la fabrique pour les faire allaiter par leurs mères et apportant à leurs femmes leur déjeuner. J'ai vu cela à la fabrique de Bradshaw, où des femmes sont employées au lieu d'hommes. J'ai fait partie de la députation adressée à M. Orrell et aussi à M. Bradshaw leur demandant de permettre aux hommes de travailler dans leurs usines, mais ils ont refusé. Une femme demanda instamment que son mari fût autorisé à venir travailler à son côté, mais cela lui fut refusé.

« Tels sont quelques cas dont j'ai eu l'expérience, mais il y en a des milliers d'autres. Par suite de l'emploi des femmes dans ces conditions, les surveillants, les contremaîtres et autres instruments du maître prennent avec celles-ci les libertés les plus scandaleuses. Si je vous donnais le détail des traits que j'ai vus moi-même de la part d'hommes de cette sorte, vous seriez étonnés que des pères et des maris eussent

encore quelques sentiments pour les ouvrières des fabriques, mais vous ne seriez pas étonnés qu'on s'efforçât de réformer le système.

« Voilà ce que j'ai fait ; tel est mon crime... Supposez, Messieurs, que vous ayez une femme et 6 enfants sans ressources, dépendants, pour vivre, de votre travail, et supposez que, réduction de salaire après réduction, il ne vous reste plus qu'à peine la portion prouvée suffisante pour vous assurer les premières nécessités de la vie, et que le samedi soir votre triste épouse n'ait rien pour sa famille ; qu'elle voie ses chers enfants mourant presque faute du nécessaire, et que vous ayez un fils, comme j'en avais un, sur son lit de mort, sans assistance médicale, et rien pour le soutenir, quels seraient vos sentiments ? J'ai été vingt ans tisserand à la main et dix ans dans une fabrique, et je dis sans hésitation que pendant ce temps j'ai travaillé douze heures par jour, à l'exception de douze mois pendant lesquels les maîtres de Stockport n'ont pas voulu m'employer ; et plus longtemps, plus durement j'ai travaillé, plus pauvre et plus pauvre je suis devenu chaque année, tant et si bien qu'à la fin je suis presque épuisé. Si les maîtres avaient fait une autre réduction de 25 %, j'aurais mis fin à mon existence plutôt que de travailler douze heures par jour dans une fabrique de coton pour manger des pommes de terre et du sel.

« Messieurs les Jurés, je remets maintenant mon sort entre vos mains. Quelle qu'ait été pour d'autres la cause de la grève, elle a été pour moi une question de salaires. Et je dis que, si M. O'Connor en a fait une question de Chartisme, il a fait des merveilles pour l'étendre à travers l'Angleterre, l'Irlande et l'Ecosse. Mais, pour moi, cette grève a toujours été une question de salaires et de Ten hours' bill. J'ai combattu longtemps pour maintenir les salaires et j'agirai ainsi jusqu'à la fin de mes jours ; et, même enfermé dans les murs d'un cachot, sachant que comme individu, j'ai fait mon devoir, sachant que j'ai été un des principaux bâtons mis dans les rayons de la roue qui ont empêché la dernière réduction de salaires, sachant que grâce à cette grève des milliers et des dizaines de milliers d'hommes ont mangé le pain qu'ils n'auraient pas mangé si la grève n'avait pas eu lieu, je suis satisfait, quel que soit le résultat. Sur ces observations, je vais vous laisser remplir votre devoir. Je ne doute pas que vous ne me laissiez, par votre verdict, retourner à ma femme, à mes enfants et à mon travail. »

Ce plaidoyer emporta l'acquittement.

Une bonne récolte fit la misère moins dure dans les districts industriels ; mais la grève eut des conséquences politiques considérables : elle avait réveillé le vieil antagonisme entre les classes moyennes et les classes laborieuses.

La seconde conférence de Birmingham, destinée à organiser l'alliance, allait être un échec. Déjà, dès le mois de septembre 1842, lors des réunions préparatoires de la Conférence, le heurt entre les Chartistes et les délégués des classes moyennes faisait prévoir la rupture qui eut lieu, le 27 décembre 1842, à la Conférence de Birmingham.

La seconde évolution du Chartisme n'aboutit pas seulement à la rupture entre les Chartistes et les hommes du suffrage complet, à l'abandon de l'alliance entre classes moyennes et classes laborieuses.

Elle consacre aussi la rupture entre Lovett et ses amis et les partisans de Feargus O'Connor.

Selon le mot de Thomas Cooper, la Conférence de Birmingham s'achève « en querelles et confusions ». Les rancunes personnelles les plus âpres éclatent entre les leaders des différentes tendances, et même au sein de la même tendance ; en dépit de leur souplesse, Feargus O'Connor ne trouve pas les membres de la National Charter Association assez dociles.

Le seul résultat effectif de cette seconde évolution est l'affirmation de la dictature de Feargus O'Connor. Mais Feargus n'est pas même un chef : il n'est pas de taille à entreprendre ni à poursuivre un grand dessein. Son ambition n'est pas à la mesure de son rôle ; elle ne pense qu'à satisfaire de petites vanités et des besoins d'argent, qui le conduisent à gaspiller les forces qui restent au Chartisme dans des projets incohérents, tels que le *Land Scheme*.

De 1836 à 1842, le Chartisme avait eu pour le diriger des chefs de tempéraments divers, inégaux de valeur et de caractère. Grâce à certains des militants ouvriers, l'élan anonyme des innombrables a été coordonné. Un théoricien de la valeur de Bronterre, plus de dix ans avant Karl Marx, a su fabriquer tout un appareil de formules, que le grand systématisateur va utiliser pour en faire l'armature de sa doctrine. Mais surtout, de la condition des classes laborieuses, de leur misère, ont jailli spontanément des cris arrachés à la souffrance et qui vont devenir et rester des cris de ralliement. Par là, le Chartisme demeure une expérience décisive du mouvement ouvrier.

Édouard Dolléans (1948),
Histoire du mouvement ouvrier. Tome I : 1830-1871.

Quatrième partie

Le mouvement ouvrier en face des idéologies

« C'est à nous, prolétaires,
à déchirer le voile qui couvre notre misère. »
ADOLPHE FOYER.

« La révolution viendra bientôt : vous serez les maîtres à votre tour. Soyez doux envers les vaincus. »
ANDRÉ TRONCIN.

[Retour à la table des matières](#)

Quatrième partie : Le mouvement ouvrier en face des idéologies

Chapitre I

Des grèves corporatives à l'union ouvrière

I

[Retour à la table des matières](#)

La loi sur les Associations ne détruit pas toutes les organisations ouvrières : elle substitue à un régime de tolérance relative un régime d'arbitraire. L'autorité choisit, entre les sociétés ouvrières, celles qui lui paraissent inoffensives.

Dès le 30 avril 1834, le maire de Nantes, dans une circulaire, indique que l'esprit de la loi empêche que l'on poursuive les associations qui sont étrangères à la politique. Les commissaires centraux ne doivent inquiéter ni les sociétés de secours mutuels ni les sociétés de compagnonnage. Enfin, les Associations coopératives sont elles aussi tolérées, dans la mesure où elles n'apparaissent pas aux autorités comme l'amorce d'organisations de résistance ou le masque d'une société à tendances politiques. Par exemple la société formée en 1841 par les 2 000 passementiers de Saint-Étienne pour la fabrique des rubans est suspecte parce que son organisateur est vice-président du Comité pour la réforme électorale : aussi est-il poursuivi, condamné, et l'association judiciairement dissoute.

Les classes laborieuses peuvent donc poursuivre leur mouvement d'organisation corporative : mais dans des conditions tellement fragiles que les ouvriers les plus actifs sont contraints de se réfugier dans des sociétés secrètes.

Au lendemain des journées d'avril 1834, à Lyon, la Société des mutuellistes et celle des ferrandiniers sont complètement désorganisées par suite des arrestations : c'est seulement grâce à leur organisation secrète que les ferrandiniers continuent à se réunir.

Mais à Lyon la tradition du mutuellisme est maintenue grâce à la presse ouvrière. *L'Écho de la Fabrique* a disparu le 4 mai 1834 : mais il va reparaître d'abord en 1835, puis de 1841 à 1845. En 1834-1835 c'est *L'Indicateur* et *La Tribune prolétaire* qui le remplacent.

A Paris, et aussi en province, le naufrage du mouvement ouvrier laisse survivre les organisations dont la vitalité résiste : les chapeliers, les porcelainiers, les typographes, de ville à ville, nouent des ententes. La puissante société philanthropique des garçons tailleurs étend son activité dans 30 départements⁴². Mais, en général, les sociétés corporatives sont obligées de se replier sur elles-mêmes. Entre 1835 et 1840 l'activité ouvrière a son foyer parmi les sociétés secrètes, et elle prend une forme révolutionnaire.

La participation des classes laborieuses aux sociétés secrètes qui se forment dès avril 1834 soulève un certain nombre de questions.

Ces sociétés secrètes sont la conséquence de la transformation que les événements imposent à la propagande républicaine. L'adhésion d'un certain nombre de travailleurs à ces sociétés secrètes va rendre plus étroite la jonction, ébauchée au cours de l'année 1834, entre le parti républicain et le mouvement ouvrier. Mais dans quelle proportion les ouvriers participent-ils à ces sociétés secrètes ? Quelles ont été les doctrines dominantes au sein de ces sociétés ?

Les sociétés secrètes, en France, entre 1835 et 1839, ont eu un double caractère : les unes, comme les Familles et les Saisons, sont composées d'affiliés français appartenant aux classes moyennes et aux classes laborieuses : les autres, comme la Fédération des Bannis (1834-1836) et la Fédération des Justes (1836-1839) sont composées de réfugiés allemands et suisses, journalistes exilés, employés de magasins, artisans et ouvriers, typographes, horlogers, ferblantiers, bottiers, charpentiers, ébénistes, tailleurs et cordonniers.

Mais la Fédération des Justes est en relation avec la Société des Saisons : certains de ses membres se trouvent aux côtés de Blanqui, de Barbès et de Martin Bernard, lors du coup de main du 13 mai 1839.

⁴² O. FESTY, Dix années d'histoire corporative des ouvriers tailleurs d'habits, 1830-1840, R. Histoire des doctrines, 1912.

Les liens qui existent entre les sociétés secrètes font apparaître la tendance internationale du mouvement ouvrier, dans la mesure où ce mouvement s'exprime par la participation ouvrière aux sociétés secrètes. Dès cette époque, en France comme en Grande-Bretagne, sinon dans ses doctrines, du moins dans ses aspirations, le mouvement ouvrier va chercher instinctivement à relier la solidarité entre travailleurs d'un pays à une solidarité internationale entre les classes laborieuses. L'entente existant entre Français, Allemands, Suisses au sein des sociétés secrètes, à Paris, s'élargit entre les classes laborieuses de Grande-Bretagne, de Belgique, de France, les relations vont peu à peu devenir plus fréquentes et plus précises. Déjà, en 1836, les Chartistes de la W. M. A. adressent un message à la classe ouvrière belge, où s'affirme la solidarité de tous les travailleurs. Le mouvement chartiste n'est pas ignoré en France : en 1839 Flora Tristan décrit le Parlement ouvrier de Fleet Street : en octobre 1842, le journal *L'Atelier* adresse un appel aux Chartistes qui lui répondent en janvier 1843. Enfin, l'émeute du 13 mai 1839, en provoquant l'exil des membres de la Fédération des Justes, suscite la formation, à Londres et à Bruxelles, de deux centres d'agitation internationale.

Le procès des accusés d'avril avait désorganisé le parti républicain.

Les républicains espéraient que le procès devant la cour de Paris pourrait être un grandiose moyen de propagande. Mais leurs divisions sont favorisées par la longueur de l'instruction, par leurs querelles personnelles, et par les oppositions qui se manifestent entre le Comité de défense et les défenseurs eux-mêmes. Et le procès, commencé le 5 mai 1835, s'achève le 23 janvier 1836, dans l'indifférence de l'opinion publique.

Entre temps, le 4 août 1835, le gouvernement avait déposé trois projets de loi qui deviennent *les lois de septembre*.

La plus importante avait trait à la presse : elle augmentait le cautionnement et aggravait les dispositions relatives aux gérants. Elle rétablissait la censure pour les dessins, lithographies, pièces de théâtre : elle défendait de prendre la qualification de républicain, et enfin frappait de détention et d'une amende de 10 000 francs toute offense à la personne du roi, toute attaque contre le principe du gouvernement.

La Tribune disparaît le 12 mai 1835 : *Le Réformateur*, dont le premier numéro est du 8 octobre 1834, subit le même sort en octobre 1835.

Au printemps de 1834 les associations républicaines essaient de se reconstituer en province, notamment à Saint-Étienne, à Nuits, à Dijon, à Strasbourg, à Rouen, à Angers, au Mans, à Aix, à Toulouse. Mais les essais, signalés un peu partout, de reconstitution du parti républicain sur ses anciennes bases étaient voués à un échec.

La propagande républicaine devient secrète : Vignerte, Lebon, Berryer-Fontaine, Delente profitent de leurs permissions de sortie de prison pour organiser une société dont les adhérents puissent se réunir n'importe où, mais à trois seulement. En province, la Charbonnerie recueille les membres dispersés des associations républicaines.

La première des sociétés secrètes s'appelle *Les Légions Révolutionnaires*. Les Légions Révolutionnaires, organisées par Vignerte, Lebon, Delente, Berryer-Fontaine, datent d'avril 1834. Cette société paraît se fondre entre 1834 et 1836 dans la *Société des Familles*. Mais ses éléments montagnards maintiennent leur attitude au sein de la nouvelle société. En 1837, les membres les plus violents forment les *Phalanges démocratiques*, et les autres la Société des Saisons. Après le coup de main de mai 1839, tous les éléments se rejoignent, en 1840, dans la *Société Communiste*.

La Société des Familles est fondée en août 1834 selon Barbès, en opposition avec l'affirmation de Blanqui qui n'y entre qu'en juin 1835. Elle a pour cellule la famille : de 5 à 12 initiés. Elle comprend à la fois des ouvriers, des étudiants et un grand nombre de militaires : « La Société pénétra profondément dans l'armée, elle comptait dans son sein un certain nombre de sous-officiers qui attendaient impatiemment le signal de l'action ⁴³. »

En 1836, la Société des Familles compte 1 200 affiliés, lorsque la police découvre, rue de Lourcine, une fabrique clandestine de poudre. 24 membres des Familles sont poursuivis et condamnés, et, parmi eux, les animateurs des Familles : Blanqui, Barbès, Martin Bernard, 20 ouvriers typographes.

Rendus à la liberté en 1837, Blanqui, Barbès, Martin Bernard organisent la Société des Saisons. Les Montagnards, de leur côté, ont reconstitué les Légions Révolutionnaires sous le nom de Phalanges démocratiques.

Les Saisons ont plus de rapports avec la province que les Familles, tout en attendant la réussite d'une révolution à Paris.

La Société des Saisons se compose surtout d'ouvriers. Le nombre des adhérents est de 600 en 1838 et de 900 au printemps de 1839 ⁴⁴ : provoquées par la surenchère des Montagnards, qui comprennent dans leurs rangs des policiers, les Saisons tentent un coup de main, le 13 mai 1839.

Les sociétés secrètes, par leurs tendances, représentent la tradition babouviste. Mais, cette tradition, elle s'incarne dans un homme : Blanqui.

La fraction extrême de la Société des Droits de l'Homme était, plutôt d'instinct que consciemment, de tendance babouviste. Sans doute certaines sections de la Société des Droits de l'Homme s'appelaient « Babeuf », « Buonarotti » : mais c'est dans les prisons, après les journées d'avril que, comme le dit Cabet, « le démocrate devient communiste malgré lui ». La tradition babouviste trouve un accueil sympathique auprès des ouvriers, qu'elle attire aux sociétés secrètes.

⁴³ Manuscrits d'Auguste Blanqui, à la Bibliothèque Nationale.

⁴⁴ M. DOMMANGET, *Blanqui* (Lib. de l'Humanité, éd. russe, 1924, p. 96); *Blanqui à Belle-Isle* (1850-57) [1935, p. 280]; *Hommes et choses de la Commune*.

À la Société des Saisons comme aux Légions Révolutionnaires et aux Phalanges démocratiques, les doctrines babouvistes dominent. L'aventure de Babeuf hante Blanqui.

Blanqui, fils d'un conventionnel, arrive à Paris en 1822, à 17 ans, pour assister à l'exécution des quatre sergents de La Rochelle : il jure de venger ces martyrs de la Liberté. A Paris, il étudie le droit et la médecine, adhère à la Charbonnerie, est blessé d'une balle au cou, lors de l'émeute de novembre 1827.

Il collabore à la rédaction du *Globe* et prend part aux journées de juillet. Membre de la Société des Amis du Peuple, en janvier 1832, au procès des Quinze, Blanqui répond au magistrat qui lui demande : « Quel est votre état ? - Prolétaire. - Ce n'est pas un état. - C'est l'état de 30 millions de Français qui vivent de leur travail et sont privés de leurs droits politiques. »

Blanqui a emprunté à Babeuf sa conception de l'action révolutionnaire : mais sa pensée ne peut être réduite à des formules babouvistes.

Par sa vision de la spontanéité sociale et de la nécessité des contrepoids entre les forces sociales, Blanqui rejoint Proudhon : sa conception pluraliste est celle de certains philosophes modernes.

Mais, pour la légende, Blanqui reste l'homme du coup de main. Dès le 23 janvier 1831, dans *Le Globe*, il affirme sa foi en l'action révolutionnaire : « En fait de liberté, il ne faut pas attendre, il faut prendre. » Blanqui veut suivre l'exemple de Babeuf : « L'insurrection est une oeuvre pratique qui exige une technique et qu'il faut savoir. » Dans *Les Instructions pour une prise d'armes*, il dit : « Il faut encore le répéter : la condition sine qua non de la victoire, c'est l'organisation de l'ensemble, l'ordre et la discipline. Il est douteux que les troupes résistent longtemps à une insurrection organisée et agissant avec tout l'appareil d'une force gouvernementale. »

La Révolution se fera à Paris. La dictature révolutionnaire voulue par Babeuf sera instituée : le Comité Révolutionnaire de Salut Public gardera le pouvoir aussi longtemps qu'il sera nécessaire « pour mettre la nation en pleine possession de la liberté, malgré la corruption qui est la suite de son ancien esclavage ».

Un groupe d'ouvriers, d'employés, d'étudiants et de journalistes avaient fondé en 1832, à Paris, une association : ils se réunissaient dans un petit restaurant de la rue Tirechappe n° 7, quelques maisons avant celle où habitait l'ouvrier cordonnier Efrahem. En 1834, cette petite société se transforme et prend pour nom : La Fédération des Bannis, avec un programme semblable à celui de la Société des Droits de l'Homme.

La Fédération des Bannis est partagée entre les mêmes tendances démocrates et babouvistes. Son théoricien, Théodore Schuster, doit beaucoup aux Saint-Simoniens et à Sismondi. La technique moderne conduit à une société où règnent la concentration des richesses et la prolétarisation progressive : « l'opposition de deux classes tous les jours s'accroît davantage : celle des riches qui consomment et ne produisent rien, celle des pauvres qui produisent tout et sont frustrés de tout ». La révolution technique

rend nécessaire la socialisation des moyens de production. Théodore Schuster demande l'association des ouvriers en coopératives de production avec la commandite de l'État.

En 1836, Théodore Schuster se sépare de la Fédération des Bannis pour organiser la Fédération des Justes. Celle-ci comprend le typographe Karl Schapper, le cabétiste Hermann Ewerbeck, le tailleur Wilhelm Weitling et l'horloger Joseph Moll. Plusieurs d'entre eux se retrouveront à la Fédération des Communistes, et certains à la 1^{ère} Internationale.

La nouvelle fédération s'affilie à la Société des Saisons : les mêmes principes gouvernent les deux sociétés : droit à l'existence, droit à la représentation, droit à l'éducation.

Mais la Fédération des Justes se divise en deux tendances : les ébénistes et les charpentiers sont réformistes : ils pensent que la révolution politique entraînera l'établissement de la République sociale. Au contraire, les tailleurs et les cordonniers appellent une république mystique fondée sur la communauté des biens.

En 1838, la Fédération charge W. Weitling du soin de rédiger un manifeste : *L'Humanité telle qu'elle est et telle qu'elle devrait être*.

Dans les conceptions de Weitling, l'inspiration babouviste domine : son plan d'attaque consiste en une série de coups de main.

Des deux sociétés secrètes, les Phalanges démocratiques et la Société des Saisons, celle-ci était la plus purement ouvrière et aussi la plus modérée. Mais cette modération était le grief que lui opposaient les Phalanges démocratiques excitées par certains de leurs membres appartenant à la police.

Au printemps de 1839, Blanqui décide les affiliés des Saisons à profiter de la situation créée par le chômage et la crise ministérielle pour tenter un coup de main⁴⁵.

Le 12 mai 1839, tandis que les promeneurs du dimanche circulent à travers Paris, un chant retentit. Une poignée d'hommes appelle le peuple à la Révolution. Blanqui a voulu cette journée et pressé Barbès de revenir de Carcassonne, en lui rappelant sa parole d'honneur de rentrer à première réquisition.

Trois cents hommes, appartenant aux Saisons et aux Justes, ont répondu à l'appel. Quelques-uns seulement armés. Ils se rassemblent au coin de la rue Mandar et de la rue Montorgueil. Le fidèle Martin Bernard est là : Barbès aussi, bien qu'il ne croie pas à la réussite, mais, brave avant tout, Barbès court au dépôt de la rue Quincampoix et distribue armes et cartouches. Avant d'attaquer l'Hôtel de Ville, Barbès se porte vers la Préfecture de police. Mais il est obligé de venir rejoindre, place du Châtelet, Blanqui et Martin Bernard, pour marcher sur l'Hôtel de Ville. C'est un dimanche : les salles sont désertes. La proclamation, rédigée par Blanqui, est lue par Barbès au milieu d'un

⁴⁵ DOMMANGET, *Blanqui et l'insurrection du 12 mai 1839* (La Critique sociale, mars 1934).

Hôtel de Ville entièrement vide. Elle appelle le peuple aux armes : « Peuple, lève-toi, tes ennemis disparaîtront comme la poussière devant l'ouragan : frappe sans pitié les vils satellites complices volontaires de la Tyrannie : tends la main à ces soldats, sortis de ton sein, qui ne tourneront pas contre toi des armes parricides. »

Mais le peuple est muet, indifférent. Et les soldats jettent les insurgés hors de l'Hôtel de Ville.

Les insurgés occupent la Mairie du VII^e, rue des Francs-Bourgeois ; puis se portent vers la mairie du VI^e ; Blanqui organise, rue Greneta, des barricades qui sont emportées par la troupe.

Cette tentative n'a pas un instant ému l'opinion publique : elle a seulement surpris une foule indifférente; et Thureau-Dangin a pu dire : « Le mystère dont s'était entourée la conjuration avait eu pour effet que le peuple lui-même, dans sa fraction républicaine, révolutionnaire, n'était ni moins surpris ni moins préparé que le gouvernement. »

Aucun écho non plus en province, où on croyait le 12 mai organisé par la police. Barbès est blessé, arrêté ainsi que Martin Bernard, Quignot, Meillard ; Blanqui est arrêté le 14 octobre 1839. Grâce lui est accordée le 6 décembre 1844. Maurice Dommanget⁴⁶ a montré que Blanqui, innocent des graves accusations portées contre lui sur la foi du « document Taschereau », trouvé au ministère des Affaires étrangères, a été victime d'une odieuse machination de Barbès. Proudhon fit partie du jury d'honneur qui déclara Blanqui innocent.

La décade 1835-1845 est marquée par une décentralisation de la pensée républicaine.

En province, la désorganisation des associations républicaines avait eu pour conséquence de donner un renouveau d'activité au Carbonarisme sommeillant, qui devient le Carbonarisme régénéré. A Lyon, dès 1835, les loges de la Charbonnerie comprennent des tailleurs, des menuisiers, des ouvriers en soie : « Sous l'égide des Sociétés de la Charbonnerie réformée la propagande républicaine recommençait, au sein des ventes, son travail de Pénélope détruit par le régime de Juillet : elle allait saper le trône de l'Orléans comme elle avait miné celui des Bourbons⁴⁷. »

La propagande républicaine continue dans les bureaux de rédaction des journaux et dans des cercles de lecture.

A Lyon, des sociétés secrètes prennent la forme de cercles de lecture où l'on s'amuse et s'instruit en même temps. On se réunit pour discuter socialisme et politique et, lorsque la police paraît, on joue aux jeux innocents⁴⁸.

⁴⁶ M. DOMMANGET, *Blanqui et le document Taschereau* (chap. IV et V).

⁴⁷ GABRIEL PERREUX, *op. cit.*, page 381.

⁴⁸ TCHERNOFF, *Parti républicain, monarchie de Juillet*, Pedone, 1905, p.398.

En province, se forment des sociétés icariennes et babouvistes. Étienne Cabet se multiplie à Toulouse, Marseille, Saint-Quentin, Mulhouse, Lyon où il cherche en vain à réconcilier les sectes ennemies. À Lyon, les mutuellistes se réorganisent et, en 1840, se forme la Société de l'Avenir.

À Paris, à la suite des arrestations, la Société des Saisons décimée, les affiliés qui restent libres s'unissent aux montagnards pour former, en 1840, une autre société secrète partagée en trois tendances : les réformistes, les communistes proprement dits et les Travailleurs Égalitaires, qui ont pour journal *L'Humanitaire*, dont le gérant, Gabriel Charavay, se réclame de Silvain Maréchal et suit Blanqui.

Depuis 1835 et jusqu'en 1841, le livre de Buonarotti reste le livre le plus répandu parmi les ouvriers qui font partie des sociétés secrètes. Mais les tendances babouvistes se heurtent aux progrès du communisme icarien. Le journal *L'Humanitaire* représente la tradition babouviste : il lutte contre les adeptes du système icarien.

Les Travailleurs Égalitaires se réunissent pour commenter les événements et les journaux : *Le National*, *Le Populaire*, *Le Journal du Peuple*, *Le Journal du Commerce*. Avec des noms nouveaux métier, atelier, fabrique, ils ont conservé l'organisation des Saisons.

Les Justes avaient été fidèles aux Saisons : ils avaient participé aux journées des 12 et 13 mai. Quelques-uns des Allemands affiliés étaient tombés sur la barricade de la rue Greneta. D'autres avaient été condamnés. Wilhelm Weitling s'était réfugié en Suisse, d'autres avaient gagné Londres.

La Fédération des Justes avait disparu : mais elle se reconstitue. En 1840, à Londres, le typographe Schapper, le cordonnier Heinrich Bauer, le tailleur Eccarius et l'horloger Joseph Moll organisent un *Groupe communiste d'éducation ouvrière*.

Le groupe le plus nombreux est celui de Londres : émigrés russes, slaves, scandinaves, hollandais, hongrois, tchèques, alsaciens apportent au Groupe communiste d'éducation ouvrière un public aux sentiments heurtés, mais débordant de vie remuante et passionnée. Lorsque Frédéric Engels arrive, vers la fin de 1842, en Angleterre, afin d'administrer la filature de coton que son père possède à Manchester, il prend contact avec ce groupe de réfugiés communistes.

II

[Retour à la table des matières](#)

En 1840, la propagande républicaine prend une forme nouvelle : la campagne des banquets qui a pour objet immédiat la réforme électorale. Le 1^{er} juin, les réformistes du XI^e arrondissement portent des toasts « à la Réforme électorale, à la Convention, à la Réforme sociale, but et complément de la réforme politique ! » Le 9 juin, au ban-

quet du XII^e arrondissement Goudchaux s'élève contre « l'exploitation de l'homme par l'homme » et réclame *l'organisation du travail*.

L'organisation du travail ! De juin à août, dans la *Revue du Progrès*, Louis Blanc publie les articles qu'en septembre, il réunira en une brochure. Louis Blanc n'a pas inventé la formule, elle était monnaie courante depuis les Saint-Simoniens

Mais la participation d'un certain nombre d'ouvriers aux banquets organisés par les républicains n'a qu'une importance secondaire en cette année 1840.

Dans l'histoire du mouvement ouvrier, l'année 1840 est caractérisée par un mouvement corporatif de grèves, à Paris ; ce mouvement, de large envergure, affirme des revendications qui forment un premier programme de législation du travail.

La crise économique était devenue plus aiguë en 1839.

« En décembre 1839, écrit Proudhon à Pérennès, il y a 30 000 tailleurs à Paris, qui ne font rien ; autant à proportion des autres états ; on porte à 150 000 le nombre des ouvriers sans ouvrage. Comment vivent-ils ? C'est un mystère, ce ne sont pas toujours les mêmes qui chôment ; mais ils travaillent tour à tour, un jour, deux jours par semaine, sans que cette succession ait d'ailleurs rien de fixe... Lorsqu'ils ont gagné 3 francs, 4 francs, 6 francs le besoin de se restaurer les conduit aux barrières ; là ils ne font pas bamboche, ce serait inexact ; ils mangent du veau et du pain et boivent un litre à 10 sous. Comme ils se réunissent pour faire cette ripaille, ils y passent la journée, n'ayant d'ailleurs rien à faire, chantant des chansons républicaines, et le lendemain se remettent au jeûne. 5 sous, 4 sous, 1 sou même de pain leur suffit par jour. L'estomac bientôt délabré par ce régime, ils gagnent une affection de poitrine et vont mourir à l'hôpital... Leur exaltation révolutionnaire me semble aujourd'hui voisine du désespoir. Ils savent que le plan de Paris est tiré par le gouvernement de manière à occuper subitement tous les points de Paris à la première émeute. Ils savent qu'ils ne peuvent se soulever aujourd'hui sans être par milliers massacrés. C'est cette impuissance même qui les rend plus terribles. J'en ai vu qui, après la lecture du dernier ouvrage de Lamennais, demandaient des fusils et voulaient marcher à l'instant. La promesse qu'on leur a faite de les employer bientôt, seule, les retient. Du reste, ils n'aiment ni Laffitte, ni Arago, ni les réformateurs de journaux et de tribune : ils parlent de massacrer le premier qui, n'ayant pas combattu, leur parlera de modération, d'ordre ou de respect des propriétés... C'est une violence enragée, entretenue par la misère où ils se voient, l'incurie des gouvernants et les interminables déclarations des hommes qui se disent républicains... Ils regardent comme des aristocrates ambitieux ceux qui les flattent et leur font des promesses républicaines : mais il leur manque un O'Connell. Les tailleurs montrent en général beaucoup d'intelligence⁴⁹. »

La crise économique se prolonge pendant les premiers mois de 1840. La cherté des grains provoque des désordres : des coalitions éclatent. Grève des ouvriers du port du Havre, des charpentiers à Lillebonne, grèves des mineurs à Rives-de-Gier et à Lodève contre les réductions de salaires.

⁴⁹ *Correspondance*, tome I^{er}, p. 163, le 16 décembre 1839.

À Paris, un ouvrier sur trois meurt de faim. L'état d'esprit des travailleurs est tel que l'a décrit le maçon Martin Nadaud, dans ses *Mémoires de Léonard* :

« Le peuple était pris comme dans un étau ou comme un honnête homme dans un cercle d'assassins. Un cri de désespoir s'éleva parmi les ouvriers de Paris. Ce fut un bouillonnement de l'esprit public, semblable à la vapeur comprimée. Inopinément tous les corps de métiers parlèrent de se mettre en grève : on n'entendit plus que ce cri : « Advienne de nous ce que pourra : mais le devoir nous commande, notre dignité exige que nous ne tendions pas la gorge plus longtemps à nos bourreaux. Du courage ! violons les lois sur les coalitions. Peut-être que ces actes d'énergie feront ouvrir les yeux aux traîtres qui nous ont fait de si belles promesses au lendemain de la Révolution de 1830 et qui n'en tiennent aucune... » Les ouvriers du bâtiment, toujours au nombre des plus patients, se trouvaient harcelés par la misère. Ils battaient les pavés des rues. »

La première grève est celle des tailleurs d'habits. Dès mars 1840, les garçons tailleurs mettent en interdit certains maîtres : un certain nombre de maîtres sont obligés de consentir des augmentations de salaires. Mais, en juin, se pose la question du livret. La Société Philanthropique des maîtres tailleurs s'unit aux maîtres non affiliés pour imposer, à partir du 1^{er} juillet, aux garçons tailleurs, l'obligation du livret. La cessation du travail, de partielle, devient à peu près générale. L'animateur de cette grève était André Troncin, qui avait coutume de faire le soir des lectures à ses camarades et fréquentait les étudiants républicains. Dénoncé comme meneur, Troncin est condamné à cinq ans de prison. Ses lettres de Gaillon, adressées à sa compagne, révèlent une âme stoïque, une foi inébranlable dans les destinées de la classe ouvrière. Dix jours après sa sortie de prison, il mourait en prononçant ces paroles : « Je meurs pour vous. Vivez pour mes enfants. La révolution viendra bientôt : vous serez les maîtres à votre tour. Soyez doux envers les vaincus. »

3 000 garçons tailleurs ont cessé le travail, soutenus par les cotisations des ouvriers tailleurs de certaines villes de province et aussi par les ouvriers typographes de Paris. Les ouvriers tailleurs ont organisé rue Mondétour une cuisine commune où un millier de garçons tailleurs viennent prendre leur repas pour 50 centimes.

La grève se termine en août par la reprise du travail et la renonciation des maîtres tailleurs à leurs exigences.

La question du livret est aussi la cause de la coalition des ouvriers en papiers peints. Un fabricant du faubourg Saint-Antoine, ayant installé dans ses ateliers une *mécanique* nouvelle, menace de renvoi les ouvriers qui en refuseraient l'usage. Les ouvriers en papiers peints réclament leurs livrets. Seveste les dénonce à la préfecture de police pour coalition. Mise en interdit de la fabrique, suivie de l'arrestation d'un certain nombre d'ouvriers. Devant le Tribunal, le 31 juillet, on apprend que dix ouvriers de Seveste n'ont pu obtenir de travail parce qu'ils n'ont pas présenté leurs livrets, que Seveste a joints à sa plainte. Pour quatre autres ouvriers, leur employeur leur a rendu leurs livrets, mais en y inscrivant : « Sorti de chez moi avec une plainte contre lui, chez le procureur du roi. » Chacun d'eux est condamné à la prison. Alors ils

poursuivent Hebert, leur employeur, devant le juge de paix; celui-ci ordonne la radiation de l'annotation, mais refuse d'accorder aux ouvriers des dommages et intérêts.

En juillet, les ouvriers cordonniers se mettent en grève : ils réclament une augmentation de salaire. Ils acceptent de régler le différend par juges-arbitres, et nomment leurs représentants. Et, après entente avec les maîtres cordonniers, les ouvriers reprennent le travail.

Le préfet de police n'avait pas attendu pour agir. Dès le 1^{er} septembre, il avait fait afficher des extraits de la loi du 10 avril 1831 sur les attroupements, et, le 3 septembre, un avis aux ouvriers, leur rappelant les principes de la liberté du travail et menaçant les mauvais ouvriers des dispositions du Code pénal.

Pour justifier l'arrestation des ouvriers tailleurs de pierre, le préfet de police prend pour prétexte la saisie, lors des perquisitions de la police, des circulaires et de listes de souscriptions.

A la suite de ces arrestations, la grève reprend.

Le 1^{er} septembre, de leur côté, les ouvriers ébénistes avaient aussi fait appel au ministre des Travaux publics, réclamant la suppression du marchandage. Cette suppression généralement réclamée est justifiée dans *Le National* du 4 septembre par un ouvrier : « En réclamant la suppression du marchandage, les ouvriers voulaient empêcher les entrepreneurs de se jeter tête baissée dans de folles entreprises et calmer un peu la fièvre d'adjudication qui les ruine par trop souvent et cause la misère des ouvriers. »

Tandis que les tailleurs avaient conservé à leurs manifestations un caractère de grand calme, les réunions des ouvriers menuisiers sont si violentes qu'au Clos Saint-Lazare des charges interviennent pour disperser les manifestants.

Les ouvriers cloutiers mettent les maîtres en interdit. Les charrons et les serruriers en voiture réclament la réduction de la journée de travail de 14 à 12 heures, soit 10 heures de travail effectif, sans diminution de salaire, les heures supplémentaires devant être payées double et le marchandage aboli.

Les maîtres carrossiers répondent par un refus, et les ouvriers cessent le travail. Des serruriers et des charrons parcourent les ateliers pour arrêter les travaux.

Les maçons se mettent en grève et réclament les mêmes conditions de travail que les tailleurs de pierre, les menuisiers, les charpentiers.

Et ce n'est pas seulement dans l'industrie du bâtiment que la grève s'étend aux divers corps d'état : les fileurs de coton réclament une réduction de la journée de travail, ils demandent que, au lieu de surveiller trois métiers mécaniques, chaque fileur n'ait plus à en surveiller qu'un, afin que le travail puisse être réparti entre un nombre triple d'ouvriers.

Deux régiments ont été appelés de Fontainebleau. On procède à des arrestations en masse.

Les rassemblements d'ouvriers continuent néanmoins. Les boulangers font une grève de 24 heures.

Les relieurs font grève dans les premiers jours de septembre, et aussi les tanneurs, les corroyeurs, les bonnetiers, les terrassiers, etc., pendant le mois d'août et la première semaine de septembre.

Le 1^{er} septembre, le mouvement est à son apogée ; mais le voici qui décline ; les ouvriers en voiture et les maçons reprennent le travail : le 4 septembre les 300 syndics des serruriers, mécaniciens et fondeurs décident que le travail sera repris le 7 septembre : « Nous ne sommes payés ni par les puissances étrangères ni par aucun parti politique : ce n'est que la misère et la faim de plus d'un tiers de nos camarades qui ont fait adopter le règlement par plus de 20 000 de nos camarades. »

Le mouvement gréviste a été en effet un mouvement purement corporatif auquel aucun élément étranger ne s'est mêlé : mais les maîtres entendent démontrer « que les griefs n'étaient pas sérieux ». Le gouvernement veut une victoire intérieure qui compense l'insuccès de sa politique étrangère.

Le 7 septembre des troubles, suscités par des agents provocateurs, éclatent au faubourg Saint-Antoine alors que, déjà depuis trois jours, les syndics des serruriers, mécaniciens et fondeurs ont décidé la reprise du travail. Des ouvriers ébénistes, arrêtés dans leur marche vers l'Hôtel des commissaires-priseurs, élèvent quelques barricades que les troupes n'ont pas de peine à enlever.

Le gouvernement a eu soin de rassembler des troupes importantes. Le préfet de police fait afficher un avis annonçant que toutes les atteintes à l'ordre seront sévèrement réprimées. Aussi, à Paris, l'inquiétude est-elle grande.

La presse avait donné du mouvement gréviste trois interprétations successives dont chacune, à sa date, servait les desseins du gouvernement.

En août - au lendemain de l'équipée de Louis-Napoléon, qui avait eu lieu le 6 - *La Presse* écrit ceci : « Par suite des événements de Boulogne, le bruit court qu'un certain nombre d'ouvriers tailleurs de la capitale viennent d'être mis en état d'arrestation. On assure en outre qu'une somme d'argent assez forte provenant de Louis-Napoléon, qui devait être répartie entre ces ouvriers, aurait été trouvée en la possession d'un des chefs de ces mêmes ouvriers. »

La grève des ouvriers tailleurs d'habits : menées bonapartistes.

Au commencement de septembre, le 4, *Le Courrier Français* insinue que « les ouvriers peuvent être à leur insu les jouets d'une intrigue étrangère. Dans les émeutes chartistes, en Angleterre, on a reconnu la main de la Russie ».

La main de la Russie ou l'or anglais ? « Nous avons entendu parler d'or répandu à foison, disent *Le Capitole* et *Le Constitutionnel* du 6 septembre ; nous avons entendu dire que des hommes étrangers aux professions coalisées étaient allés se mêler aux ouvriers véritables. »

Un mot d'ordre du Quai d'Orsay, et tous les journaux de répéter en chœur : « L'or vient de l'étranger, de nos ennemis, des partis qui nous sont hostiles. » Une tradition commence.

La police fabrique le *complot* grâce à un certain nombre de papiers saisis sur les ouvriers arrêtés. Papiers mystérieux, révélateurs : « De l'argent a été répandu, on découvrira sans doute qui l'a distribué et d'où il vient. » Le journal *Le Droit* affirme que « ce n'est pas sans motif que l'opinion publique présumait que le mouvement insurrectionnel des ouvriers avait été excité par des meneurs. Ce matin on a arrêté un individu nanti d'une grande quantité de cartes destinées à être distribuées, en échange desquelles les porteurs peuvent se faire distribuer, aux adresses indiquées, des aliments et du vin : il avait aussi à sa disposition une somme considérable d'or ».

Mais l'or de l'étranger est une explication qui fait long feu. Aussi le mot d'ordre du Quai d'Orsay change-t-il vite : le ministre de l'intérieur écrit au garde des sceaux, le 6 septembre : « Ayant appris que quelques chefs de sociétés secrètes s'occupaient d'exploiter dans un intérêt républicain les attroupements d'ouvriers qui ont eu lieu depuis quelques jours, M. le préfet de police a décerné des mandats de perquisition et d'amener contre plusieurs meneurs qui étaient plus particulièrement signalés. » Il y a lieu de réprimer les menées des républicains. Et la comédie du complot s'achève par des perquisitions et des arrestations. Dourville, du *Journal du Peuple*, un des chefs de la *Société des Travailleurs Égalitaires*, Rozier, qui avait parlé au banquet communiste, sont arrêtés et inculpés comme complices des coalitions d'ouvriers.

Et, à côté de ceux-ci, les directeurs et rédacteurs du *National*, du *Journal du Peuple*, suspects de sympathie pour les grévistes, sont inquiétés. On saisit aussi certaines publications comme *L'Organisation du Travail* de Louis Blanc, qui venait de paraître en brochure, parce que l'auteur « se plaisait à exagérer les souffrances de la classe pauvre ».

Mais les arrestations politiques furent peu nombreuses comparativement à celles qui frappèrent les ouvriers grévistes : 140 fileurs, 62 menuisiers, 38 ouvriers en voiture, 29 tailleurs de pierre, 6 serruriers, 14 tailleurs d'habits, 5 relieurs, une dizaine de corroyeurs, terrassiers, coiffeurs, bonnetiers, cordonniers et 105 de divers autres corps d'état, soit au total 409 arrestations.

Devant le tribunal correctionnel, le 8 septembre, le procureur du roi réclame les peines les plus sévères, car « si depuis quelque temps un certain malaise a envahi le commerce, il ne s'est fait sentir que parmi les chefs d'entreprises : mais jusqu'ici aucune souffrance n'a pénétré dans la classe ouvrière ».

Le 11 septembre, le même avocat du roi admoneste le patron filateur Gobert, qui s'est permis de déclarer que ses ouvriers n'ont pas formé de coalition : « M. Gobert vient ici patroniser ses ouvriers, il vient garantir leur bonne conduite : mais le minis-

tère public a besoin de savoir, pour avoir son opinion sur la valeur de son témoignage, quelle garantie le témoin présente lui-même : j'ai besoin de savoir si dans sa démarche il n'y a pas quelque détermination politique. » Car ce Gobert avait été un des organisateurs du Banquet de Châtillon, et le témoignage d'un réformateur ne vaut rien.

De tous les journaux nés autour des années 1840, *L'Atelier* est peut-être le plus important. *L'Atelier* paraît au lendemain des grèves de l'été 1840. L'animateur de *L'Atelier*, Anthime Corbon, a été mêlé aux grèves et le programme du journal s'inspire des revendications des grévistes. Ce journal ouvrier, rédigé par des ouvriers, a un programme de revendications que les premières heures de la révolution de 1848 réaliseront en grande partie :

1° Limitation de la journée de travail ; 2° abolition du marchandage ; 3° réglementation du placement ; 4° établissement d'un salaire minimum ; 5° suppression de l'obligation du livret ; 6° réglementation de la concurrence faite aux ouvriers par la main-d'œuvre des prisons et des couvents ; 7° transformation profonde des conseils de prud'hommes ; 8° réparation des accidents du travail ; 9° caisses de retraites pour la vieillesse ; 10° liberté de réunion, de coalition et d'association.

Anthime Corbon, fils d'un artisan de la Haute-Marne, à l'âge de 7 ans travaille comme rattacheur de fils chez un tisserand. Il devient peintre en lettres, métreur et, à Paris, en 1833, compositeur d'imprimerie : enfin metteur en pages chez Plon. Dans son histoire manuscrite de la Société typographique⁵⁰, Joseph Mairet raconte qu'il avait d'abord été communiste : puis, ayant rencontré Buchez, Corbon reprend l'idée qu'avaient eue les ouvriers buchéziens en 1836, de fonder, à côté de *L'Européen*, un journal purement ouvrier.

Parmi les rédacteurs de *L'Atelier*, le serrurier Jérôme-Pierre Gilland, le typographe Henri Leneveux, le teneur de livres François Chevé⁵¹, le serrurier Pierre Moreau, des poètes ouvriers, tels que le tisserand Magu, le maçon Charles Poncy⁵² et Eugène Pottier, l'auteur de *l'Internationale*⁵³.

« Nous sommes les premiers, dans la classe ouvrière - disait le prospectus de lancement - qui venons user d'un droit acquis à tous les Français. Nous ne nous dissimulons pas qu'en prenant le parti de la publicité nous entreprenons une tâche grande et difficile ; mais nous avons à prouver à notre pays que nous sommes dignes de lui ; que nous n'ignorons pas la valeur des questions politiques ; que nous ne sommes étrangers à rien de ce qui l'occupe ; en un mot que nous sommes de son sang et que nous vivons de son esprit. »

⁵⁰ JOSEPH MAIRET, *Historique de la Société typographique*, manuscrit appartenant à la Fédération française des Travailleurs du Livre. Cf. ARMAND CUVILLIER, *L'Atelier*, Alcan éd.

⁵¹ François Chevé est l'auteur, notamment, des deux articles de *L'Atelier*, parus en juillet-août 1841 : *Réforme Industrielle, Organisation du Travail*.

⁵² Sur Magu, cf. W. KARÉNINE, *George Sand* (4 vol.), tome III, pp. 308 et suivantes. – Sur Charles Poncy, KARENINE, op. cit., tome III, p. 298 et S. ROCREBLAVE, *La littérature prolétaire de 1842 à 1848*, le 1^{er} août 1909, Revue des Deux Mondes.

⁵³ EUGÈNE POTTIER, *Chansons de l'Atelier*, A. Nannan, in-12, 1848 (Bib. Nat., Ye 55472). Il a collaboré à *L'Atelier* en 1848.

Belle ligne de conduite à laquelle *L'Atelier* est resté fidèle : sa largeur de vues, son ton discret et grave, sa courtoisie un peu hautaine, ont pu faire penser à ceux qui ne connaissent rien des travailleurs que les articles de *L'Atelier* n'étaient pas écrits par des ouvriers. On a objecté que ces articles n'étaient pas signés : c'est que, par l'intermédiaire d'un Comité élu sous l'inspiration duquel ils étaient élaborés et souvent modifiés, les articles prenaient un caractère collectif. Ce caractère collectif leur donnait aux yeux des ateliéristes, comme à ceux du public, infiniment plus de poids que s'ils eussent été l'expression d'opinions personnelles. Ce comité se compose de 4 imprimeurs, 4 chapeliers, 6 bijoutiers, 3 mécaniciens, 1 relieur, 1 tailleur, 1 toiseur, 2 sculpteurs sur bois, 1 peintre en bâtiments. Lorsque *L'Atelier* affirme qu'il est rédigé par des travailleurs soumis à la condition du salaire, on peut le croire.

L'Atelier ne se place pas à un point de vue strictement national ; *L'Atelier* s'intéresse au mouvement ouvrier dans tous les pays où il se développe, et notamment en Grande-Bretagne. *L'Atelier* songe à créer des liens de solidarité entre les classes laborieuses en Grande-Bretagne et en France. Et c'est ainsi que son numéro du 30 octobre 1842 contient un appel aux Chartistes, appel auquel ceux-ci répondent le 30 janvier 1843 :

« Entre l'Angleterre et la France, ceux qui des deux côtés ont amené cette profonde division, l'ont fait par égoïsme, et ils maintiennent leur oeuvre de tous leurs efforts, car ils savent bien que lorsque nous nous serrerons la main, l'heure du peuple sera venue et leur propre fin sera prochaine. Unissons-nous donc fraternellement, comme il convient à deux peuples qui se connaissent mutuellement et qui savent que leur concours peut purger l'Europe des races impies qui l'oppriment, et jeter les bases de la Liberté, de l'Égalité et de la Fraternité. »

III

[Retour à la table des matières](#)

Le compagnonnage était déchiré par des rivalités qui donnaient lieu à des luttes brutales, à des combats sanglants et meurtriers.

A l'intérieur de chaque compagnonnage, les reçus, les finis, les initiés se querelaient les uns les autres : mais l'antagonisme le plus profond était celui qui opposait aspirants et compagnons.

Chez les Compagnons du Devoir, les aspirants, lors de l'embauchage, étaient payés cinq sous de moins que les compagnons. Aspirants et compagnons vivaient séparés les uns des autres et mangeaient dans des salles à part, même les jours de fête

professionnelle. Les aspirants, astreints à une cotisation mensuelle, n'avaient aucun droit de regard sur l'emploi des fonds, aucun contrôle sur les dépenses.

Les injustices, et les brimades auxquelles les aspirants étaient sujets, entretenaient en leur cœur une révolte continue. En 1830, les aspirants serruriers de Toulon prennent l'initiative de fonder la *Société de l'Union des travailleurs du Tour de France*. L'intolérance des compagnons avait eu pour résultat cette tentative d'émancipation.

La nouvelle société organise pour les jeunes ouvriers voyageurs l'embauchage des ouvriers sans travail, les secours de chômage et de maladie, l'enseignement professionnel. Ce nouveau compagnonnage sans rites ni mystères, vivant au grand jour et accessible à toutes les professions, met tous les travailleurs sur un pied d'égalité.

La Société de l'Union s'étend peu à peu à toute la France et aux différentes professions. Elle veut établir la solidarité des travailleurs, non seulement à l'intérieur des corps d'état, mais entre les différents métiers et les différents devoirs. *L'Union* provoque des discussions sur la réforme du compagnonnage, et elle est, pour des ouvriers, l'occasion qui leur permet de montrer qu'ils peuvent être des écrivains.

En 1834, 33 compagnons de Paris se cotisent pour faire imprimer un premier cahier de chansons, tiré à 500 exemplaires, et envoyé gratuitement « sur tout le Tour de France ». En 1836, 61 souscripteurs se réunissent pour publier un second recueil de chansons tiré à 1 500 exemplaires.

Les deux publications paraissent sous la signature d'Agricol Perdiguier, dit Avignonnais-la-Vertu, compagnon menuisier. Et, en 1840, Agricol Perdiguier réimprime les deux recueils « avec un dialogue sur l'architecture, un raisonnement sur le trait, une notice sur le compagnonnage, la rencontre de deux frères, etc. »

Ce petit livre in-18 qu'on trouve chez l'auteur, rue du faubourg Saint-Antoine, et qui a pour titre : *Le Livre du Compagnonnage* connaît une popularité rapide dans les milieux littéraires. George Sand s'entichait d'Agricol Perdiguier qui devient le Pierre Huguenin de son *Compagnon du Tour de France*, et l'inspirateur véritable de ses romans socialisants serait Avignonnais-la-Vertu. George Sand a pensé après coup au maçon Charles Poncy⁵⁴.

Tout en reconnaissant les défauts du compagnonnage, Agricol Perdiguier reste tendrement attaché à ses traditions et à ses usages. Aussi s'émeut-il des critiques dont le compagnonnage est l'objet. L'Avignonnais supporte fort mal notamment celle du serrurier Pierre Moreau et il le prend à partie vertement, dans sa *Lettre à M. Moreau, sociétaire serrurier* (à Paris, 1843, chez l'auteur, rue du faubourg Saint-Antoine, 16, cour de la Bonne-Graine)⁵⁵.

⁵⁴ Le 24 novembre 1845, elle lui écrit : « Quand j'ai tracé le caractère de Pierre Huguenin, je savais que P. Huguenin ne s'était pas manifesté encore. Mais j'étais sûre... qu'il existait quelque part... maintenant je ne dis pas que vous soyez un personnage de roman, un P. Huguenin. »

⁵⁵ AGRICOL PERDIGUIER, *Histoire d'une scission dans le Compagnonnage, suivie d'une biographie de l'auteur du Livre du Compagnonnage et de réflexions diverses*. Paris, l'auteur, in-18, 1846 ; et les

En eux s'affrontent les tenants de l'antique compagnonnage et les réformateurs de *L'Union*. Et pourtant, chez l'un et chez l'autre, se retrouvent, avec l'opposition de deux générations, la présence réelle du peuple, et aussi, selon les expressions heureuses de Daniel Halévy, « ces mœurs plaisantes et fines, ces violences aveugles, ces générosités qui ignorent le calcul ».

Pierre Moreau est un écrivain moins savoureux qu'Agricol Perdiguier : mais le serrurier d'Auxerre présente, dans l'histoire ouvrière, un visage curieux, austère et tourmenté. Il est révolté de voir que les traditions du compagnonnage divisent les travailleurs en plusieurs camps, les rendent irrécyclablement ennemis, méchants, intolérables et fanatiques et « les déshonorent par des actes de barbarie ». Il souhaite une organisation « qui n'exclue personne, où il n'y a pas de privilège et qui veut dire : Société de frères, d'amis pour s'instruire et se soutenir mutuellement, partager les peines et les jouissances ».

Si, dit-il, il s'est « hasardé à prendre la plume, lui, simple ouvrier », c'est qu'il estime que les travailleurs doivent « instruire les uns les autres ». Et c'est afin de concourir à cette oeuvre commune que « sortant de l'atelier, après une longue journée d'un travail pénible, je prends une plume inexpérimentée et malhabile, pour émettre et livrer à mes camarades quelques idées sans ordre et sans suite ».

Pierre Moreau met son livre sous l'invocation à l'Union, poème écrit par Achille François, ouvrier corroyeur :

Prolétaires, pourquoi ces haines ?
Ne sommes-nous pas tous égaux,
N'avons-nous pas les mêmes maux,
Ne portons-nous pas mêmes chaînes ?

Pierre Moreau et Achille François sentent fortement que le pire ennemi des travailleurs est en eux-mêmes et que le remède efficace est la solidarité, l'Union. L'âme grave de Pierre Moreau, le cœur plein de délicatesse d'Achille François vont avoir une influence décisive sur l'œuvre de Flora Tristan.

« C'est en lisant *Le Livre du Compagnonnage* de M. Agricol Perdiguier (ouvrier menuisier), la petite brochure de M. Pierre Moreau, ouvrier serrurier, *Le Projet de régénération du Compagnonnage* par M. Gosset, père des forgerons, que mon esprit

Mémoires d'un compagnon, 1^{ère} édition, à Genève, 1854, réédités par les Cahiers du Centre, avec une intéressante préface de Daniel Halévy, chez Marcel Rivière (1914).

PIERRE MOREAU, ouvrier serrurier, *Un mot aux ouvriers de toutes les professions, à tous les amis du peuple et du progrès*. Auxerre, 1841, chez Guillaume Maillefer, in-12, 81 p. (Bib. Nat., Rp 2757).

PIERRE MOREAU, De la réforme des abus du Compagnonnage et de l'amélioration du sort des travailleurs. Paris, Prévot, pp. 143, in-12, 1843. (Bib. Nat., R. 44 507).

fut frappé, illuminé par cette grande idée de l'union universelle des ouvriers et des ouvrières. » Elle pense aussi, sans le nommer, au petit livre d'Adolphe Boyer⁵⁶.

Flora Tristan reconnaît qu'elle doit aux écrivains prolétaires l'idée de l'union ouvrière. Et les relations de cette intellectuelle avec ses inspirateurs présentent un intérêt psychologique.

La place à laquelle elle a droit dans l'histoire du mouvement ouvrier est due au fait qu'elle a su dégager l'idée dont s'inspiraient ces écrivains ouvriers : la mise en œuvre de la solidarité des travailleurs par l'organisation d'une union ouvrière.

Flora Tristan est née à Paris, le 7 avril 1803, d'un noble péruvien, don Mariano de Tristan, et d'une jeune Française, Thérèse Laisney. Une naissance illégitime, un mariage infortuné, une nature passionnée s'unissent pour composer à Flora Tristan le visage d'une héroïne romantique.

Flora Tristan aurait pu se contenter de dessiner, grâce aux péripéties de sa vie, une figure pittoresque. Mais son cœur lui a inspiré une œuvre généreuse.

Après un voyage en Angleterre, Flora Tristan publie *Les Promenades dans Londres* (1839)⁵⁷. La notoriété, que lui donnent sa gloire littéraire et son petit salon de la rue du Bac, ne la rendent pas égoïste : on disait d'elle qu'elle était « sensible à l'excès ». Mais cette sensibilité frissonnante et les infortunes de sa jeunesse, au lieu de la replier sur elle-même, avaient largement ouvert son cœur. Elle croyait connaître les travailleurs, parce qu'elle avait elle-même travaillé en atelier. Et, lorsqu'en 1843, elle publie *L'Union ouvrière*, ce livre, jailli de son cœur, ne vaut pas seulement par les démarches qu'elle a dû faire pour obtenir des souscriptions qui ont coûté à son orgueil : il n'est pas qu'une œuvre d'intention. Original par sa date, quatre ans avant le *Manifeste Communiste* et vingt ans avant le meeting de Saint-Martin's Hall, il esquisse un projet d'organisation des travailleurs sans distinction de sexe ni de nationalité.

Enfantin et Cabet critiquent le livre et la femme. Qu'importe à Flora Tristan ? Ce qu'elle souhaite d'abord, c'est l'accord avec les travailleurs. Elle se croit l'une d'entre eux : n'a-t-elle pas été ouvrière coloriste ? Ses voyages à travers les grandes villes industrielles de l'Angleterre ne lui ont-ils pas fait connaître l'existence ouvrière ?

⁵⁶ A. BOYER, compositeur typographe, *De l'état des ouvriers et de son amélioration par l'organisation du Travail*, cinq livraisons, chez C. Dubois, éditeur, 6, rue Neuve-Saint-François et chez l'auteur, rue de la Harpe, 32. On souscrit au bureau du journal *L'Atelier* et à *La Ruche Populaire*, Paris, in-18 (Bib. Nat., Lb51 3426).

G...(GOSSET), père des forgerons, *Projet tendant à régénérer le Compagnonage sur le Tour de France soumis à tous les ouvriers*, Paris, chez l'auteur, 1842, in-8° (Bib. Nat., Vp 7961).

ADOLPHE BOYER, *Les Conseils de Prud'hommes au point de vue de l'intérêt des ouvriers et de l'égalité des droits*. Paris, Pilou, in-8°, 1841 (Bib. Nat., Lf266 3).

⁵⁷ J.-L. PUECH, *La vie et l'œuvre de Flora Tristan*, avec d'intéressants inédits, Paris, 1925, Marcel Rivière. p. 502.

Elle qui a les larmes aux yeux quand elle parle des souffrances qu'elle ne peut soulager, elle ne s'est pas résignée à transposer la souffrance ouvrière en un motif mélodique d'émotion. Sa sincérité l'oblige à agir. Mais en même temps qu'elle se croit la « sœur des travailleurs », elle pense qu'elle est une sœur aînée, plus sage et qu'elle doit être leur conseillère. De là le drame.

Première déception avec Vinçard et la *Ruche Populaire*. Flora écrit dans son journal inédit : « Ma position est trop pénible pour mon caractère franc et emporté... Du reste, la discussion que je viens d'avoir avec les ouvriers m'a beaucoup appris. Je vois que c'est folie de vouloir discuter de leurs intérêts avec eux : il faut leur présenter toute faite la loi qui doit les sauver. »

Flora Tristan ne renonce pas à son projet de trouver, parmi les ouvriers, les artisans de son idée. Depuis le 4 février 1843, elle est en relation avec Gosset, père des forgerons, qui la présente à un groupe parisien de la *Société de l'Union*. Achille François préside ce groupe de tanneurs corroyeurs. Cet homme, d'âme délicate, accueille Flora Tristan avec une admirative sympathie, et lui donne la joie de sentir qu'il partage son espérance.

Flora accepte l'idée d'une collaboration avec les travailleurs : elle admet que des modifications peuvent être introduites dans son livre : mais n'est-il pas déjà sous presse ?

L'attitude de Gosset et celle d'Achille François à l'égard de Flora sont parfaites, quoique fort différentes : l'un est toute dévotion et l'autre toute rude franchise. Gosset craint que Flora Tristan, dans un souci de sincérité, ne décourage les ouvriers par des paroles blessantes, en voulant leur dire trop crûment leurs vérités. Avec un grand bon sens et une grande fermeté, Gosset cherche à faire comprendre à Flora Tristan la psychologie de ses camarades, la valeur de ces militants qui, après leur longue journée de travail, consacrent leurs soirées à la discussion et à la propagande. Gosset admire Flora Tristan de se dévouer à leur cause, de se fatiguer pour eux ; mais ce dévouement, cette fatigue ne lui paraissent pas plus admirables que ceux d'Achille François, qui travaille de 6 heures du matin à 8 heures du soir et qui veille jusqu'à 2 heures du matin sur la société qu'il préside.

Le Comité désire aider Flora Tristan de ses conseils. Mais des conseils, n'est-ce pas déjà trop pour cette intellectuelle orgueilleuse ? Sans doute Flora Tristan veut que *L'Union ouvrière* soit la chose des travailleurs : mais en même temps elle n'y veut rien changer. Gosset et ses camarades, avec les plus grands ménagements, demandent à Flora Tristan des modifications, qui ne touchent pas l'esprit de l'œuvre, et la suppression de certains passages trop vifs qui peuvent indisposer les travailleurs.

« Je n'ai qu'un but, c'est de vous servir comme je l'entends... »

Cri instinctif de l'idéologue, cri que les plus grands théoriciens ne laissent pas échapper parce qu'ils sont plus hypocrites que Flora Tristan qui, elle, s'exprimait avec toute son innocente naïveté. Le sûr instinct des ouvriers avait mieux compris Flora

Tristan qu'elle-même et ils avaient su lui rendre hommage en lui disant, comme Belnot⁵⁸, qui la remerciait « d'avoir électrisé l'âme du Comité », ou comme Achille François, « de la lumière qu'elle faisait surgir ». Mais, toujours amical, Achille François ajoutait : « J'adopte vos idées, je les ai analysées, et je vois que le plan est vaste et puissant, mais pour y arriver, je vous dirai toujours ce ne sera que progressivement et par la voie des ouvriers eux-mêmes. »

Gosset, Achille François, Pierre Moreau, Belnot avaient compris Flora Tristan, et ils lui avaient rendu justice. En dépit des malentendus et des froissements, un lien fraternel existe, à cette date de l'histoire ouvrière, entre Flora Tristan et ces hommes de grand bon sens et de grand cœur. Si son orgueil les avait cabrés, ils lui étaient reconnaissants de sa foi. *L'Union ouvrière* paraît le 1^{er} juin 1843. Flora Tristan l'envoie aux Sociétés de Compagnonnage. Elle quitte Paris, au cours de 1843, pour aller visiter ses correspondants de province : la maladie interrompt son voyage, elle revient à Paris, puis repart, le 12 avril 1844, pour accomplir son tour de France. La police la poursuit à Lyon, à Montpellier, où on l'accuse d'avoir provoqué une grève. Le 26 septembre, elle arrive à Bordeaux épuisée, malade, et elle meurt en répétant : « les idées germent et fructifient, mais elles ne meurent pas ».

Dans son Union ouvrière, Flora Tristan avait tracé une esquisse de l'Internationale :

« L'Union ouvrière, procédant au nom de l'Unité universelle, ne doit faire aucune distinction entre les nationaux et les ouvriers et ouvrières appartenant à n'importe quelle nation de la terre. Ainsi pour tout individu, dit étranger, les bénéfices de l'Union seront absolument les mêmes que pour les Français. L'Union ouvrière devra établir dans les principales villes d'Angleterre, d'Italie, d'Allemagne, en un mot dans les capitales d'Europe, des Comités de correspondance. »

Flora Tristan avait en vain fait appel à Lamartine et à Béranger, en leur demandant un chant pour mettre en tête de son livre. Leur silence a permis que *L'Union ouvrière* s'achève par un poème de l'ouvrier maçon Poncy⁵⁹ :

« Mes frères, il est temps que les haines s'oublient ;
Que sous un seul drapeau les peuples se rallient !
La Grande Liberté que l'humanité rêve,
Comme un nouveau soleil, radieux, se lève
Sur l'horizon de l'Avenir.
O mes frères, suivons ces sublimes modèles,

⁵⁸ Belnot à Flora Tristan : « Croyez-le bien, madame, nous avons compris, nous avons trouvé votre idée belle, grandiose. Quand vous êtes venue nous trouver, pensiez-vous trouver parmi nous des claqueurs pour applaudir en aveugles à votre ouvrage ?... Néanmoins, malgré votre rupture avec le Comité, il ne vous en remercie pas moins d'avoir électrisé son âme par une pensée qui doit un jour assurer le bonheur du genre humain. »

⁵⁹ Charles Poncy écrit ce poème à Toulon, tandis qu'il travaille à trois lieues de la ville « où il vit loin de toute littérature, de toute politique, de toute actualité avec quelques Gênois, le ciel et la mer ». CHARLES PONCY, *Marines*, Paris, Lavigne, 1842; *Le Chantier*, Perrotin, 1844 ; *La chanson de chaque métier* (1850).

Unissons nos efforts comme les hirondelles,
 Comme les bois, les flots, comme les pauvres fleurs ;
 Unissons nos esquifs pour traverser la vie,
 Comme une mer orageuse où toute âme est suivie
 D'un long cortège de douleurs. »

C'est à nous prolétaires à déchirer le voile qui couvre notre misère. Cette phrase résume le sentiment qui pousse, pendant les années 40, un certain nombre d'ouvriers à exprimer leurs souffrances et leurs espérances. Elle est d'Adolphe Boyer, cet ouvrier compositeur qui a dépensé ses dernières ressources pour publier un petit livre avant de se suicider : « Quelque imparfaite, dit Adolphe Boyer, que soit notre éducation intellectuelle, mettons-nous à l'œuvre, posons par instants la lime et le marteau et prenons la plume ; disons nos besoins, proclamons nos droits, et demandons justice par tous les moyens moraux et légaux en notre pouvoir. »

Le besoin de déchirer le voile de leur misère a suscité, parmi les ouvriers, des écrivains qui avaient assez de modestie pour se savoir souvent inhabiles. Seuls, quelques poètes ouvriers ont été gâtés par les louanges de leurs illustres confrères. Un tout petit nombre seulement étaient comme Savinien Lapointe, ce cordonnier que Béranger avait sacré poète, et qui lui avait répondu : « Puisque vous le dites, je le crois. » Comme George Sand, avec douceur, conseillait à Lapointe de mieux prendre ses mesures, - ses alexandrins avaient 13 et 14 pieds, - il avait riposté avec humeur : « Vous n'aimez donc pas le peuple ? » Comment la faible tête de Savinien Lapointe aurait-elle résisté aux louanges dont il était abreuvé ? Victor Hugo, en lui ouvrant sa porte, ne s'était-il pas écrié : « Entrez, monsieur. Entrez, les poètes sont des rois ! ⁶⁰ »

Mais, encore une fois, ce ne sont là que cas exceptionnels. Et, dans l'ensemble, les écrits des ouvriers valent par leur sincérité et une fraîcheur ingénue. Au point de vue de l'histoire et de la psychologie ouvrières, ils ont une valeur documentaire irremplaçable.

Parmi les littérateurs de l'époque, qui ont accueilli avec sympathie les écrivains ouvriers, il en est un qui, quoi qu'on en ait pu dire, a mieux senti leur âme que nul autre : c'est George Sand.

Aucun autre n'a exprimé, avec autant de finesse qu'elle, le sentiment d'émotion admirative qu'on éprouve en présence d'hommes tels que Jérôme-Pierre Gilland dont elle préface *Les conteurs ouvriers* :

⁶⁰ SAVINIEN LAPOINTE, *Mémoires sur Béranger, souvenirs, confidences, opinions, anecdotes, lettres*, recueillis et mis en ordre, Paris, G. Havard, 1857, in-8°, 302 p.; le bon Savinien y parle de lui-même avec innocence. - *Une voix d'en bas*, Paris, 1844, suivie de lettres de Victor Hugo, de Béranger, de Léon Golzan : « On vous a déjà distingué, vous, jeune poète, mûri non au beau soleil de l'aisance, mais aux pâles rayons qui tombent d'étage en étage au fond d'une boutique de cordonnier. Votre muse est la pauvre jeune fille qui vend des violettes au coin des carrefours... Votre fleuve antique, l'eau de la rue. »

Et VINÇARD AÎNÉ, *Mémoires épisodiques d'un vieux chansonnier saint-simonien*, Paris, 1848, nouvelle édition, E. Dentu, 1878. (Bib. Nat., in-8°, Ln27 30815).

« C'était un soir d'hiver, entre chien et loup comme on dit. Je questionnais Gilland sur la situation des ouvriers des faubourgs. Il me parlait simplement, dans un langage correct, mais sans art ni prétention. Sa voix n'avait pas d'éclat... il parlait comme quelqu'un qui a le cœur plein et qui pense tout haut. Il disait les souffrances du prolétaire, l'abandon des pauvres enfants au milieu de la corruption des villes, le martyre de l'apprentissage, l'égarement de ceux que l'indignation transporte, le désespoir calme de ceux que le malheur abrutit, les mérites surhumains de ceux qui restent purs et résignés dans cet enfer, enfin tout ce que l'homme dévore ou subit dans sa lutte avec la misère et l'oppression... C'est la voix du peuple que je viens d'entendre, c'est sa voix juste et vraie... ce beau et pur sentiment que, sans le savoir, un ouvrier venait de manifester dans quelques simples discours sortis de son âme...⁶¹ »

Aucune vanité personnelle chez Jérôme-Pierre Gilland qui adore son métier de serrurier et le préfère à tout : « J'aime mon état, j'aime mes outils, et, lors même que j'aurais pu vivre de ma plume, je n'aurais pas voulu cesser d'être ouvrier serrurier. »

⁶¹ *Les Conteurs ouvriers*, dédiés aux enfants des classes laborieuses, par Gilland, ouvrier serrurier, Paris, 1849, en vente chez l'auteur, rue du faubourg Saint-Antoine, cour de la Bonne-Graine, n° 15. Cf. ÉDOUARD DOLLÉANS, *George Sand amie des poètes ouvriers*, Mélanges Truchy, Sirey éd., 1938.

Quatrième partie : Le mouvement ouvrier en face des idéologies

Chapitre II

Frédéric Engels et les chartistes, précurseurs du marxisme (1842-1845)

« J'ai voulu vous voir dans vos maisons,
vous observer dans votre existence quotidienne. »

« Les Chartistes pensent qu'en eux
résident la force de la nation
et sa puissance de dynamisme. »

FRÉDÉRIC ENGELS, 1845

I

[Retour à la table des matières](#)

Frédéric Engels arrive en Grande-Bretagne quelques semaines après les grèves d'août 1842. Le Chartisme existe encore autrement que dans les souvenirs des hommes qui ont vécu les années héroïques de 1837 à 1842. Mais, parce que déjà commence son déclin, la légende s'empare de lui ; les formules chartistes deviennent des thèmes mélodiques qui se transmettent.

Frédéric Engels s'installe à Manchester, en plein cœur des districts industriels, au moment même où les populations ouvrières vibrent encore des récentes luttes. Il fait la connaissance de Robert Owen qui, à 72 ans, est plus enthousiaste et plus actif que jamais ; il suit les réunions dominicales que Robert Owen a organisées à Manchester ; il écrit dans le journal d'Owen, le *New Moral World*. Et ainsi Engels prend contact avec le socialisme utopique.

Frédéric Engels se mêle au mouvement chartiste : il connaît Feargus O'Connor et les autres leaders. Il collabore à la *Northern Star* et lui donne de nombreux articles.

Frédéric Engels regarde et écoute. Cet admirable observateur note, jour par jour, pendant près de trois années, le détail des faits dans les districts industriels où il vit. Avec des documents vivants, il bâtit ce livre de précurseur qu'est *Die Lage der arbeitenden Klasse in England*, qui paraîtra le 15 mars 1845. Et, en même temps, Engels recueille les paroles des leaders et des ouvriers chartistes, les thèmes des discours et des articles : il en extrait les matériaux constructifs du marxisme.

Le prestige des thèses marxistes tient sans doute, en partie, à la vigueur des formules dont les contours tranchés frappent l'imagination ; mais ce prestige vient surtout du fait que le système paraît s'étayer solidement sur la réalité : ces formules sont toutes chargées de vie frémissante, elles semblent jaillies de l'évolution historique. Elles se donnent pour une simple interprétation du mouvement ouvrier et social, la théorie n'étant qu'une systématisation a posteriori, comme le dira plus tard Hubert Lagardelle.

Or, ce riche contenu historique, le marxisme le doit à Frédéric Engels et aux Chartistes ; ceux-ci et celui-là ont fourni les éléments vivants qui ont assuré à la doctrine un si long règne. Son influence est due à ce que, pour la première fois, une idéologie a pris pour point de départ, et l'action politique pour tremplin, l'observation des tendances et des faits contemporains.

Lorsque Engels rencontre Karl Marx à Paris, en septembre 1844, il y a près de deux ans qu'il vit à Manchester. *Die Lage der arbeitenden Klasse* est écrit. Le livre est dédié à la classe ouvrière de Grande-Bretagne : « Comme une peinture fidèle de votre condition, de vos souffrances et de vos luttes, de vos espoirs et de votre avenir. » Dans cette dédicace, Engels dit qu'il ne s'est pas contenté d'étudier les documents officiels et non officiels, et qu'il voulait posséder plus qu'une connaissance abstraite du sujet :

« J'ai voulu vous voir dans vos maisons, vous observer dans votre existence quotidienne, vous interroger sur vos conditions de vie et sur vos revendications, être le témoin de vos luttes contre la toute-puissance politique et sociale de vos oppresseurs... J'ai recherché la compagnie et fréquenté les divers représentants des hommes de la classe moyenne ; j'ai consacré mes heures de loisir exclusivement au commerce des simples travailleurs : j'en suis heureux et fier. Heureux, car ainsi j'ai été amené à passer de nombreuses heures agréables et acquis une connaissance des réalités de la vie... fier parce qu'ainsi j'ai saisi l'occasion de rendre justice à une classe opprimée et calomniée, à ces hommes qui, en dépit de leurs fautes et des désavantages de leur situation, imposent en Grande-Bretagne le respect à tous, sauf à l'homme d'argent. »

Engels ajoute :

« La large expérience que j'ai eue de vos adversaires de la bourgeoisie m'a démontré que vous avez parfaitement raison de n'attendre de ceux-ci aucun appui. Leurs intérêts sont en diamétrale opposition avec les vôtres, bien qu'ils tenteront toujours de déclarer le contraire et de vous faire croire à leur cordiale sympathie pour votre destin. Leurs actes leur donnent un démenti. »

Dans l'avant-propos qui suit la dédicace à la classe ouvrière Engels précise ainsi sa pensée :

« La situation de la classe ouvrière est le fondement réel et le point de départ de tous les mouvements sociaux de l'époque présente, parce qu'elle est le sommet le plus élevé, le moins voilé de notre misère actuelle. C'est cette situation qui a donné directement naissance au communisme ouvrier français et allemand, indirectement au fouriérisme et au socialisme anglais (l'Owenisme). Pour donner aux théories socialistes, d'une part, à la justification de ces théories, d'autre part, une base solide, pour mettre fin aux conceptions fantaisistes, il est indispensable de connaître la situation du prolétariat. Mais cette situation ne peut être observée que dans sa forme classique, accomplie dans l'Empire britannique, et principalement dans l'Angleterre proprement dite. Pendant 21 mois, j'ai été personnellement en rapport avec le prolétariat anglais, j'ai pu apprendre à connaître ses efforts, ses souffrances et ses joies... Plus que tout autre, le socialisme communiste allemand est sorti d'hypothèses théoriques ; nous autres Allemands, nous connaissons beaucoup trop peu le monde réel. »

Engels devait penser à Karl Marx comme aux autres écrivains allemands, puisque son premier soin allait être de faire connaître à son futur ami la condition des travailleurs anglais.

Engels retrace l'histoire du Chartisme en insistant sur les années 1839 et 1842 et sur les événements du mois d'août 1842 ; en reprenant l'idée soutenue, en 1839, d'une fête du travail à laquelle participeraient tous les travailleurs, les fabricants qui fermaient leurs usines « voulaient lancer les travailleurs, dans les communes rurales, sur les propriétés de l'aristocratie et forcer ainsi le parlement tory et le gouvernement à abolir les droits sur les blés ».

Dans une lettre, Engels a dit que son expérience anglaise et sa connaissance du mouvement ouvrier l'avaient amené à des conclusions semblables à celles auxquelles Karl Marx était parvenu par des voies déductives et philosophiques :

« Je m'étais heurté, à Manchester, à cette vérité que les faits économiques qui n'ont encore joué dans notre histoire écrite qu'un rôle nul ou méprisé constituent dans le monde présent une force historique décisive ; qu'ils sont aujourd'hui l'origine de tous les antagonismes de classes dans les pays comme l'Angleterre, où la grande industrie leur a donné toute leur importance ; ils y sont à la base de la formation et de la lutte des partis, et par là même à l'origine de l'histoire politique. Marx était parvenu à la même opinion : il était même allé plus loin ; il écrivait dans les Annales franco-allemandes que ce n'est jamais l'État qui conditionne et règle la société bourgeoise,

mais au contraire la société bourgeoise qui conditionne et règle l'État, que la politique et son histoire s'expliquent donc par les raisons économiques et non ces raisons par l'histoire. Quand j'allai voir Marx à Paris, au cours de l'été de 1844, notre accord fut complet sur toutes les théories, et c'est de ce jour que date notre collaboration. »

Que la modestie d'Engels ne fasse pas illusion. Ce fils d'industriel a pour le cerveau de Marx une admiration qui l'aveugle ; il n'imagine pas être son égal : Engels, devant Marx, a l'innocence et l'humilité de l'homme pratique devant l'intellectuel. Il croit ne lui avoir apporté que de petits faits ; mais ce sont justement ces faits qui donnent au marxisme son caractère interprétatif de l'évolution historique, sa justification.

A l'aide de ces précieux matériaux, Marx a construit une idéologie ; mais déjà, avant lui, en écrivant *Die Lage der arbeitenden Klasse*, Engels avait dégagé des données du mouvement ouvrier chartiste une systématisation *a posteriori*. Il avait dessiné l'épure dont Karl Marx s'est servi pour bâtir l'édifice. Grâce à des formules qui sont déjà, depuis dix ans, lancées et sans cesse reprises par les écrivains et les orateurs du Chartisme.

II

[Retour à la table des matières](#)

Avant de rencontrer Engels, Karl Marx, pendant l'été de 1844, adresse à Ruge, dans le *Vorwärts* (du 7 et du 10 septembre) une réponse à l'affirmation que celui-ci avait faite d'une communauté de vues existant entre eux. Karl Marx proteste. Cette discussion est soulevée par la révolte des tisserands de Silésie, qui, au nombre de 5 000, avaient non seulement brisé les machines, mais détruit les livres et les titres de propriété. Karl Marx voit dans ce geste la preuve que la révolte des tisserands n'est pas une manifestation analogue à celles de la classe ouvrière en France et en Angleterre : la révolte des tisserands en différerait par son caractère conscient.

Karl Marx affirme que le prolétariat allemand est appelé à devenir le théoricien du mouvement ouvrier international. Le développement de l'esprit politique ne peut résoudre la question sociale ; l'instinct de classe qui pousse à la révolution sociale est l'élément créateur et réellement révolutionnaire. Un mouvement social, même partiel, a des effets plus profonds qu'un soulèvement politique. Toute révolution réelle possède un caractère à la fois politique et social.

Quelque intéressante que soit la réponse à Ruge au point de vue de l'évolution intellectuelle de Karl Marx, cette réponse reste abstraite, elle manque des éléments concrets que les expériences du Chartisme et d'Engels vont apporter à la doctrine marxiste.

Avant septembre 1844, Engels et Marx s'étaient rencontrés ; Marx venait de rompre avec les affranchis dont Engels faisait partie ; leur première rencontre avait manqué de cordialité. Il en est tout autrement lorsque Engels, venant de Londres, s'arrête à Paris, au commencement de septembre.

Déjà Engels a envoyé à Marx deux études pour les *Annales franco-allemandes*, que celui-ci dirige à Paris, avec Ruge : un article sur la situation de l'Angleterre, et une *Critique de l'Économie Politique* qui est la première esquisse du livre qui paraîtra à Londres en janvier 1859 sous le seul nom de Marx. Celui-ci, du reste, dans la préface, reconnaît que l'esquisse d'Engels était « géniale » : « Frédéric Engels, qu'une correspondance constante mettait au courant de mes idées depuis qu'il avait fait paraître son esquisse géniale où il critiquait les catégories économiques (dans les *Annales franco-allemandes*), était arrivé au même résultat par une autre voie. »

Mais justement cette autre voie est une étape décisive dans la formation du marxisme. Engels met à nu la structure du pays où le capitalisme est arrivé à son plus haut point de développement. Il éclaire d'un jour nouveau le rôle de la classe ouvrière, grâce à l'expérience du premier mouvement prolétarien.

Dans la préface de la *Critique de l'Économie Politique* de janvier 1859, Karl Marx ajoute ceci :

« Quand, au printemps de 1845, Engels vint, lui aussi, s'établir à Bruxelles, nous prîmes la résolution de travailler en commun à éclaircir l'opposition où se trouvaient nos idées avec l'idéologie de la philosophie allemande. Il s'agissait en fait de soumettre à un examen nos consciences philosophiques. Nous réalisâmes notre projet sous la forme d'une critique de la philosophie posthégélienne... Nous laissâmes d'autant plus volontiers les souris exercer leur critique sur le manuscrit que nous avions atteint notre but. Nous avons éclairci nos idées. Des différents travaux dans lesquels nous avons, à cette époque, fait connaître nos opinions au public, je ne retiendrai que le *Manifeste du Parti Communiste*, que j'écrivis en collaboration avec Engels, et un Discours sur le Libre-échange, que je publiai seul. Les points décisifs de notre système furent exposés pour la première fois d'une façon scientifique, bien que sous forme de polémique dans l'écrit que je publiai en 1847 : *Misère de la Philosophie*, dirigé contre Proudhon. »

Notons le « *il s'agissait en fait de soumettre à un examen nos consciences philosophiques* ». Voilà la préoccupation première de Karl Marx ; mais, peu à peu, sous l'influence d'Engels, - il a une intelligence si souple, si adaptable et, sous ses allures doctrinaires, si pratique, - il comprend la nécessité de transposer sur le plan de l'action sa philosophie. Marx s'empare de ces faits illustres, il veut les utiliser à des fins d'action politique. Son ambition embrasse un présent où il veut sa doctrine prédominante, et un avenir où il veut son action dominante. Entre 1864 et 1872, Karl Marx montrera son art d'habile politique dans l'Internationale.

Mais ce ne sont encore, entre 1845 et 1847, que les années de préparation. Et, comme le dialecticien est aussi un réaliste, Karl Marx s'enrichit d'un contact rapide avec le mouvement ouvrier anglais, en allant avec Engels passer six semaines, en septembre 1845, à Manchester et dans les districts industriels du Nord-Ouest de l'An-

gleterre. C'est après ce séjour que, d'octobre 1845 à août 1846, Karl Marx écrit les deux volumes de *L'Idéologie allemande*.

C'est en s'inspirant d'Engels que, dans la *Philosophie de l'Économie* et dans *La Sainte Famille*, Karl Marx montrait que « le caractère inhumain de la Société venait de ce que, sous le régime de la propriété privée, l'homme aliénait sa substance dans le produit de son travail qui l'asservissait en prenant la forme de capital... Cette aliénation ne pourrait être abolie que par une révolution sociale, Provoquée par le développement du régime économique ».

Nul ne peut nier la puissance de systématisation que possède Karl Marx. Mais, jusqu'au moment de sa rencontre avec Engels (septembre 1844), Karl Marx est un philosophe. Dans la *Sainte Famille*, il reste plus préoccupé de dialectique que de réalité historique. Ses grandes œuvres historiques, *Le 18 Brumaire de Louis Bonaparte* et *La lutte des classes en France*, sont écrites à Londres entre 1849 et 1852.

L'acidité réaliste d'Engels a eu pour rôle de décaper l'esprit de Karl Marx de ses exclusives préoccupations philosophiques. Mais le maître, c'est le prolétariat, dont les luttes en Grande-Bretagne forcent l'attention de cet observateur aigu qu'était Engels. La source inspiratrice, c'est la première grande expérience d'un mouvement prolétarien.

III

[Retour à la table des matières](#)

L'apport décisif des Chartistes et d'Engels ne diminue en rien l'originalité de Karl Marx. Seulement, ils font mieux saisir son caractère à deux faces.

Par inclination et par formation, Karl Marx est avant tout un philosophe. Il s'amuse d'abord au jeu des idées. Rien ne le réjouit comme de démonter ses adversaires en réduisant leurs thèses à des contradictions ; il rit de leur illogisme, de leurs absurdités. Il est un dialecticien friand de controverse intellectuelle. Mais il sait aussi qu'on n'attrape pas les hommes à force d'arguments et de logique. Son tempérament politique et son ambition en font un réaliste. Dès sa rencontre avec Engels, il aperçoit soudain le parti qu'on peut tirer des faits et de l'expérience. A dater de cette rencontre, il va demander aux faits ses plus sûres inspirations, et profiter des expériences ouvrières pour réviser les théories régnantes parmi les sectes communistes. Karl Marx utilise la grande expérience qu'est le Chartisme. La brève allusion que le Manifeste communiste fait du Chartisme est, dans sa brièveté et par sa brièveté même, l'aveu involontaire échappé à Marx : « Les inventeurs de ces systèmes discernent nettement l'antagonisme des classes, l'action des éléments dissolvants qui travaillent la classe dominante. Ils ne discernent pas dans la classe prolétarienne l'énergie autonome, le mouvement politique qui lui sont propres. »

Or les leaders et les théoriciens du Chartisme avaient compris et proclamé *l'énergie autonome de la classe ouvrière* ; pendant dix ans, ils avaient tenté de créer un mouvement spécifiquement ouvrier. Les longs efforts des Chartistes et leurs formules ont été les sources profondes des théories d'Engels et de Marx. Karl Marx a puisé dans les données de l'expérience ouvrière et chartiste les éléments actifs de sa doctrine. Si Karl Marx a peu insisté sur ces origines, c'est qu'il était dans sa tactique habituelle de masquer ses sources inspiratrices. Nous retrouverons à peine leur trace dans le discours que Karl Marx prononcera le 29 novembre 1847 au meeting des Fraternal Democrats, à Londres.

Le Manifeste communiste et les autres oeuvres d'Engels et de Marx reflètent les thèmes développés dans *Le Défenseur du Pauvre* par Bronterre et par les autres Chartistes. Dans les journaux de la presse à bon marché, et dès avant 1836, nous rencontrons sous la plume de Bronterre O'Brien, puis dans la *Northern Star*, les formules « prémarxistes » qui ont été suggérées à Marx par le Chartisme. Dès 1838 et 1839, la *Northern Star* présente la théorie de l'armée de réserve industrielle en des formules auxquels Marx n'aura rien à ajouter.

Son commerce avec Engels et sa lecture des feuilles chartistes ont enrichi son sens pratique et politique.

Karl Marx a compris qu'un inventeur de système devait nourrir son idéologie de réalités substantielles. Voilà la raison pour laquelle, parmi les idéologues qui ont prétendu diriger le mouvement ouvrier, il a si longtemps gardé une prééminence. Parmi les idéologies dont la destinée est d'être éphémère, le marxisme a conservé une influence importante. Mais les idéologies ne peuvent prétendre à la vérité éternelle. Ce qui fait la valeur du marxisme, c'est son contenu historique, l'utilisation des expériences de la classe ouvrière. Le marxisme est, lui aussi, une « catégorie historique ». Sans doute Karl Marx a su créer des mythes, mais les mythes se succèdent les uns aux autres. Sans doute aussi, il a eu le mérite de refléter dans sa doctrine, comme en un miroir, un long moment de l'évolution historique ; mais, même fondées sur un moment de l'histoire, les constructions s'effritent peu à peu sous la poussée de la vie et de l'action créatrice des hommes ; car la doctrine matérialiste oublie que « c'est à l'homme lui-même de modifier les circonstances ».

Quatrième partie : Le mouvement ouvrier en face des idéologies

Chapitre III

Proudhon, Karl Marx et le manifeste communiste (1844-Février 1848)

« Il y a quelque chose de plus dur que la nécessité, c'est la volonté de l'homme. La volonté de l'homme est la lime qui ronge, polit et redresse la nature. »
PROUDHON, 24 août 1847.

« *La Propriété* de Proudhon est un manifeste scientifique du prolétariat français et présente une importance historique. .
KARL MARX (*La Sainte Famille*)
Janvier 1845.

« Ne nous faisons pas les chefs d'une nouvelle intolérance. »
PROUDHON, 17 mai 1846.

[Retour à la table des matières](#)

Proudhon a une personnalité singulière. Il diffère foncièrement des idéologues et des politiques de son temps. Jamais il ne s'est drapé dans une attitude ; jamais il n'est resté prisonnier d'une formule. Son tempérament est trop passionné et trop généreux pour ne pas être sensible à l'événement et aux courants divers qui le sollicitent.

Trop nerveuse pour être jamais incertaine ou flottante, la pensée de Proudhon est en perpétuel mouvement : mais, à travers ses apparentes contradictions, elle suit une direction générale, semblable à ces fleuves puissants qui, en dépit de leurs méandres, s'élancent vers la mer.

Toute sa vie, Proudhon a été en bataille - il aimait à « bagarrer » comme on dit aujourd'hui - mais cette bataille, il ne la menait pas seulement contre des adversaires, mais contre lui-même. Alors que tant d'autres ont perdu ces batailles intérieures et qu'elles les ont conduits à un appauvrissement sénile, Proudhon a gagné cette bataille contre lui-même à une époque de la vie où la plupart des hommes se raidissent et se figent.

Dans sa « complète maturité » il a réalisé l'ambition de sa jeunesse : *s'élever au-dessus des difficultés d'ici-bas* ; et pourtant elles furent rudes pour lui, ces difficultés matérielles. Proudhon pensait que « notre fin terrestre... fin humaine, était de réaliser sur la Terre le règne de l'esprit ».

Cette croyance au progrès de l'homme était pour lui une réalité vivante, actuelle, personnelle : en l'affirmant, il ne pensait pas aux autres, mais à lui-même. Ce progrès de l'homme, c'est d'abord en soi-même qu'il veut le réaliser.

Il existe un document précieux qui permet de suivre, jour par jour, le mouvement de cette grande personnalité : ce sont ses carnets. A partir de 1843, tantôt au crayon, tantôt à la plume, de sa belle écriture ferme et énergique, Proudhon note, presque chaque jour, ses pensées, ses sentiments et aussi les réflexes de l'instinct que provoquent en lui les événements.

Ces carnets permettent de pénétrer dans son intimité quotidienne. Si émouvants parce qu'ils éclairent d'une pleine lumière cette intelligence lucide et ce cœur ardent dont l'union constitue l'originalité de Proudhon.

Une épopée, telle est aux yeux de Proudhon, la lutte ouvrière pour la conquête d'un droit nouveau.

En même temps qu'un droit nouveau s'édifie, les travailleurs rénovent la société en la pénétrant d'une morale tout opposée à la fragile morale du profit. Morale fondée sur l'effort détaché du gain et la responsabilité personnelle.

Entre les militants ouvriers et les idéologues, grands ou petits, Proudhon occupe une place à part dans l'histoire ouvrière.

De race paysanne et francomtoise et, tour à tour, bouvier, lycéen, prote d'imprimerie et commis d'une entreprise de batellerie, Proudhon a mené de front un rude labeur manuel et intellectuel. C'est au travail qu'il a demandé sa règle de vie ; il a situé sa vision sociale dans le cadre de l'atelier.

Proudhon est du peuple, il en reste. A la différence de tant d'autres qui en sont sortis, il lui demeure fidèle toute sa vie : ses mouvements de colère contre lui sont une preuve de son attachement. Ses sarcasmes et ses injures expriment des déceptions passagères.

Sa volonté droite et persévérante est d'être un interprète du peuple. Dans son Carnet 5, en mai 1847, Proudhon dit : « Le peuple est meilleur juge que tous les critiques... le peuple, avec son instinct pratique, ne se trompe jamais que quand il rai-

sonne... Le peuple est chaste, modéré et grave... La règle de l'écrivain est de rechercher ce que pense le peuple et de l'exprimer dans son langage. »

En dédiant aux ouvriers parisiens qui ont fondé la première Internationale son plus beau livre, il reconnaît ce qu'il leur doit.

Proudhon ne montre aucune indulgence coupable aux défauts de ceux qu'il aime. C'est pourquoi Proudhon hait toutes les espèces de démagogues et ces idéologues dupes de leur amour-propre. Pour l'opposer à la démagogie, il invente le mot de « dépopédie » ou « éducation du peuple ». Mais le plus sûr éducateur du peuple, c'est le peuple lui-même, par l'épreuve de ses vertus, dans des *combats héroïques*.

Les classes ouvrières sont l'élément actif de la société.

« Comme la cause est commune entre les travailleurs des villes et ceux des campagnes, elle le devient également entre la démocratie ouvrière et la classe moyenne (la classe moyenne qui s'en va partout retombant dans la plèbe - lettre du 18 octobre 1852). Puissent-elles comprendre l'une et l'autre que leur salut est dans leur alliance. »

Cette alliance de la classe ouvrière et de ces classes moyennes « qui retombent dans la plèbe » par suite de la transformation du capitalisme, voilà le point auquel Karl Marx va accrocher sa critique de Proudhon. Mais, en fait, leur antagonisme tient moins à un conflit d'idées qu'à une opposition irréductible de race et de tempérament.

I

[Retour à la table des matières](#)

En 1844, Proudhon habite Lyon, il est chef de contentieux dans l'entreprise de transport des frères Gauthier, mais ceux-ci lui laissent la liberté de poursuivre ses travaux et de faire des séjours à Paris. Il a publié en 1843 : *La Création de l'ordre dans l'Humanité*, et il travaille aux *Contradictions Économiques* qui paraîtront en octobre 1846.

Au cours d'un de ses séjours à Paris, Proudhon – probablement en septembre 1844 - rencontre Michel Bakounine et Karl Marx ; Karl Marx accorde d'abord à Proudhon une certaine estime qui persiste encore, mais atténuée, dans *La Sainte Famille*. Proudhon représente pour lui, à ce moment-là, « le prolétariat parvenu à la conscience de soi-même ⁶² ».

⁶² C. BOUGLÉ, *Chez les Prophètes socialistes*. Alcan, 1918.

Ni dans sa correspondance, ni dans son carnet de 1844, Proudhon ne parle de Marx, mais il y fait sans doute allusion lorsqu'il écrit, le 19 janvier 1845 :

« D'après les nouvelles connaissances que j'ai faites cet hiver, j'ai été très bien compris d'un grand nombre d'Allemands qui ont admiré le travail que j'ai fait pour arriver seul à ce qu'ils prétendent exister chez eux. Je ne puis encore juger de la parenté qu'il y a entre ma métaphysique et la logique d'Hegel, par exemple, puisque je n'ai jamais lu Hegel. »

Dans *La Sainte Famille*, parue en janvier 1845, Karl Marx consacre un assez long chapitre à Proudhon :

« Tous les développements de l'économie nationale supposent la propriété privée. Cette hypothèse fondamentale, l'économie nationale la considère comme inattaquable... Et voici que Proudhon soumet la base de l'économie nationale, la propriété privée, à un examen critique, au premier examen sérieux, absolu, en même temps que scientifique. Voilà le grand progrès scientifique qu'il a réalisé, un progrès qui révolutionne l'économie nationale, pose, pour la première fois la possibilité d'une véritable science de l'économie nationale... L'ouvrage de Proudhon *Qu'est-ce que la propriété ?* a pour l'économie nationale la même importance que l'ouvrage de Sieyès : *Qu'est-ce que le Tiers État ?* pour la politique moderne... Les économistes inconscients se débattent dans cette contradiction, - Proudhon a mis fin, une fois pour toutes, à cette inconscience : il a pris au sérieux l'apparence humaine des rapports économiques et l'a nettement opposée à leur réalité non humaine. Il a forcé ces rapports à être en réalité ce qu'ils sont dans l'idée que les économistes s'en sont fait, ou plutôt à renoncer à cette idée et à avouer qu'en réalité, ils n'ont rien d'humain. Logique avec lui-même, il a donc montré que ce n'est pas telle ou telle espèce de propriété privée, comme l'avaient fait les économistes, que ce n'est pas une partie, mais l'ensemble de la propriété privée, qui a, en somme, et de façon universelle, faussé les rapports économiques. »

L'éloge n'est pas petit venant de Marx. Karl Marx présente Proudhon comme un précurseur qui a réalisé un progrès scientifique qui révolutionne l'économie nationale. Il va plus loin lorsqu'il place sur le même plan l'ouvrage de Proudhon et celui de Sieyès et qu'il ajoute: « Proudhon n'écrit pas seulement dans l'intérêt des prolétaires, il est prolétaire lui-même. Son ouvrage est un manifeste scientifique du prolétariat français et présente une importance historique tout autre que l'élucubration littéraire d'un critique quelconque. »

Un manifeste scientifique du prolétariat français... Lorsqu'il rencontre à Paris Proudhon, Karl Marx a vingt-cinq ans. Il est flatté de l'attention que Proudhon, qui en a trente-cinq, prête, à son entretien. Son orgueil se plaît à croire qu'il lui a inoculé « le virus hégélien »⁶³. Surtout, Karl Marx, expulsé de Paris en janvier 1845, compte sur Proudhon pour l'aider à détruire l'influence que les Allemands demeurés à Paris peuvent avoir sur les milieux des socialistes et ouvriers parisiens. Karl Marx veut élimi-

⁶³ « Au cours de longs débats qui se prolongeaient parfois durant toute la nuit, je l'infectais, à son grand préjudice, d'un hégélianisme qu'il ne pouvait approfondir, à cause de son ignorance de l'allemand. » (*Social Demokrat*, 16 janvier 1865).

ner toute concurrence possible, et c'est pourquoi, le 5 mai 1846, il écrit à Proudhon afin de s'en faire un allié contre Karl Grün.

Mais Proudhon n'est pas homme à se laisser dicter ses opinions et, le 17 mai 1846, il lui répond ; cette lettre permet de comprendre le revirement de Marx à son égard :

« Je prendrai la liberté de faire quelques réserves qui me sont suggérées par divers passages de votre lettre... Je fais profession d'un antidogmatisme économique presque absolu. Pour Dieu ! après avoir démoli tous les dogmatismes a priori, ne tombons point à notre tour dans la contradiction de votre compatriote Martin Luther... ne songeons pas à notre tour à endoctriner le peuple. Faisons-nous une bonne et loyale polémique ; donnons au monde l'exemple d'une tolérance savante et prévoyante, mais, parce que nous sommes à la tête du mouvement, ne nous faisons pas les chefs d'une nouvelle intolérance ; ne nous posons pas en apôtres d'une nouvelle religion, fût-elle la religion de la logique, -la religion de la raison. Accueillons, encourageons toutes les prestations ; flétrissons toutes les exclusions, tous les mysticismes... à cette condition j'entrerai avec plaisir dans votre association. Sinon, non ! »

C'est net, Proudhon précise le point qui l'oppose à Karl Marx :

« Ne nous posons pas en apôtres d'une nouvelle religion... ne nous faisons pas les chefs d'une nouvelle intolérance. »

Proudhon atteint Marx au point le plus sensible de son orgueil. Il le déçoit en prenant la défense de Grün :

« Je dois à G... et à son ami Everbeck la connaissance que j'ai de vos écrits, mon cher Marx, de ceux de M. Engels et de l'ouvrage si important de Feuerbach. Ces Messieurs, à ma prière, ont bien voulu faire pour moi quelques analyses en français (car j'ai le malheur de ne point lire l'allemand) et c'est à leur sollicitation que je dois insérer (ce que j'eusse fait moi-même du reste), une mention des ouvrages de MM. Engels, Marx, Feuerbach... Je vous verrais avec plaisir, cher Monsieur Marx, revenir d'un jugement produit par un instant d'irritation, car vous étiez en colère lorsque vous m'avez écrit. »

Karl Marx ne pardonnera pas à Proudhon cette lettre. Et en même temps il va tourner en ridicule ce prolétariat parisien dont il disait, pendant son séjour à Paris : « Sur leurs lèvres, la fraternité n'est pas une phrase, mais une vérité ; de ces visages endurcis par le travail rayonne toute la beauté de l'Humain. »

L'Anti-Proudhon, *La Misère de la Philosophie*, composé pendant l'hiver 1846-1847, est une « réponse à *La Philosophie de la Misère* » de Proudhon ; le livre paraît le 15 juin 1847, avec cet avant-propos révélateur :

« M. Proudhon a le malheur d'être singulièrement méconnu en Europe. En France, il a le droit d'être mauvais économiste, parce qu'il passe pour être bon philosophe allemand. En Allemagne, il a le droit d'être mauvais philosophe parce qu'il passe pour être économiste français des plus forts. Nous, en qualité d'Allemand et d'économiste, nous avons voulu protester contre cette double erreur. »

Le 19 septembre, de Lyon, Proudhon écrit à Guillaumin :

« J'ai reçu le libelle de M. Marx, en réponse à *La Philosophie de la Misère* : c'est un tissu de grossièretés, de calomnies, de falsifications, de plagiats. »

On trouve dans une note manuscrite ⁶⁴ de Proudhon :

« Le véritable sens de l'ouvrage de Marx, c'est qu'il a regret que partout j'aie pensé comme lui, et que je l'ai dit avant lui. Il ne tient qu'au lecteur de croire que c'est Marx qui, après m'avoir lu, a regret de penser comme moi ! Quel homme ! »

À peine Proudhon a-t-il disparu que Marx envoie, le 18 janvier 1865, au *Social Demokrat*, un jugement aussi méchant qu'injuste. Sans doute, il reconnaît que le style de *Qu'est-ce que la Propriété ?* est encore fortement musclé, et c'est le style qui, à son avis, en fait le grand mérite. Ce n'était pas la forme seule de Proudhon qui apparaissait « importante » à Karl Marx. Dans *La Sainte Famille*, Karl Marx ajoute : « On voit que, lors même qu'il reproduit, Proudhon découvre que ce qu'il dit est neuf pour lui et qu'il le sert pour tel. » Le livre de Proudhon, en qui dix-huit ans auparavant Karl Marx voyait un manifeste scientifique du prolétariat, n'est plus « tout bonnement qu'un pamphlet sensationnel et par dessus tout un plagiat d'un bout à l'autre... Et pourtant, quelle impulsion cette pasquinade n'a-t-elle pas donné au genre humain... Mais en dépit de ses allures d'iconoclaste, déjà dans ce premier ouvrage, on trouve cette contradiction que Proudhon, d'un côté, fait le procès à la société du point de vue et avec les yeux du petit paysan [plus tard du petit bourgeois] français et, de l'autre, lui applique l'étalon que lui ont transmis les socialistes ».

Socialisme *petit bourgeois* français ; voilà l'argument lancé contre Proudhon, mais aussi contre tous ceux que. Karl Marx accusera de proudhonisme au sein de l'Internationale.

II

[Retour à la table des matières](#)

Karl Marx, expulsé de Paris en janvier 1845, s'installe à Bruxelles ; Engels y séjourne quelques mois et tous deux passent à l'automne six semaines en Grande-Bretagne.

⁶⁴ Notes manuscrites mises par Proudhon dans les marges de son exemplaire de *La Misère de la Philosophie*. (Nouvelle édition des œuvres de Proudhon, publiée sous la direction de C. Bouglé, par Marcel Rivière. *Les Contradictions économiques*, tome 2, p. 418, Paris, 1923. Introduction et notes de Roger Picard.)

Grâce à l'esprit réaliste d'Engels, Karl Marx se détache d'Hegel, de Bauer et de Feuerbach, et utilise la riche expérience d'Engels. Leur véritable collaboration commence en septembre 1845.

Mais Karl Marx n'oublie jamais le côté politique de l'œuvre qu'il poursuit. Karl Marx est en relations suivies avec les trois groupes qui, en 1839, ont recueilli les membres de la Fédération des Justes. Le groupe le plus nombreux est celui de Londres qui comprend Karl Schapper, l'horloger Joseph Moll, Heinrich Bauer, Eccarius, le plus soumis et que Karl Marx choisira pour porte-parole aux Congrès de l'Internationale. Enfin quelques-uns des anciens membres de la Fédération des Justes sont restés à Paris où ils fréquentent le Dr Ewerbeck et Karl Grün.

Karl Grün avait quelque influence sur les ouvriers parisiens des compagnonnages. Karl Marx envoie à Paris Engels. Celui-ci lui écrit, en octobre 1845, qu'il espère venir enfin à bout des « Tour de France, gaillards qui sont évidemment dans l'ignorance la plus crasse et auxquels le Grün a nuï épouvantablement ».

Après Karl Grün, Karl Marx s'attaque à Weitling et à Moïse Hess qui a commis la faute, dans le conflit entre Marx et Weitling, de prendre le parti de Weitling.

Dans l'intention d'épurer le parti et d'éliminer ce qu'ils appellent « le communisme artisan et le communisme philosophique », Marx et Engels utilisent des circulaires lithographiques qui sont les premières applications de ces circulaires *privées* par lesquelles Marx agira sur les sections de l'Internationale.

Dès 1843, les anciens Justes, qui ont formé à Londres le Groupe communiste d'éducation ouvrière, ont offert à Marx et Engels d'adhérer à la future Fédération Communiste. Désireux d'y entrer en maîtres, ceux-ci ont refusé ; mais ils entretiennent une correspondance suivie avec Eccarius, Moll et Schapper.

Après avoir publié au printemps de 1847 *l'Anti-Proudhon*, Marx organise, pendant l'été, à Bruxelles, l'École des Travailleurs allemands, groupe formé d'ouvriers proscrits et d'intellectuels.

Malgré ses fautes, mais parce qu'il a fait pénitence, Moïse Hess y est admis. Les réunions ont lieu les mercredis et samedis. On organise des cours, on discute : « Nous avons ici - écrit Marx à Herwegh - des débats comme on en fait au Parlement, et une partie récréative, chant, déclamation ou théâtre... Si tu reviens, tu verras que dans la petite Belgique, on trouve beaucoup plus à faire que dans la grande France, même pour la propagande directe. »

Seul Michel Bakounine, qui, expulsé de France, s'était arrêté à Bruxelles, n'a pas été séduit par le Groupe des Travailleurs allemands. Dès cette époque naît un antagonisme qui n'apparaîtra au jour qu'en 1868 : « Marx fait ici le même vain métier qu'auparavant ; il gâte les ouvriers en en faisant des raisonneurs. C'est la même folie des systèmes et la même suffisance inassouvie. »

C'est à l'École des Travailleurs allemands que Karl Marx donne des conférences dont certaines, *Capital et Salaire* et la *Question du Libre-échange*, paraissent en articles ou en brochures.

Après avoir consolidé leur autorité doctrinale, Marx et Engels donnent leur adhésion à la future Fédération Communiste. Au printemps de 1847, Joseph Moll a fait le voyage de Paris et de Bruxelles pour les inviter, en les assurant que les groupes de Londres étaient convertis au marxisme.

Au premier Congrès des groupes de Londres, pendant l'été de 1847, Marx se fait représenter par Engels. On décide d'appeler *Fédération Communiste* le nouveau groupement. La cellule s'appelle commune, les communes forment des arrondissements. Tous les arrondissements d'un pays forment une Fédération administrée par un Comité Central. Marx et Engels sont chargés de rédiger un projet de manifeste.

Cette rédaction achevée, Engels retourne à Londres. Assuré de pouvoir imposer sa doctrine à la nouvelle Fédération, Marx l'accompagne. Il assiste d'abord à une réunion organisée en l'honneur de l'anniversaire de la révolution polonaise par les Fraternal Democrats.

Le Comité Directeur des Fraternal Democrats comprend d'anciens membres de la Fédération des Justes, Joseph Moll l'horloger, le typographe Karl Schapper, qui avaient fondé le groupe communiste à Londres, et des Chartistes, tels que Ernest Jones, George Julian Harney et Thomas Clark. Le 29 novembre a lieu, au German Society's Hall, un meeting pour célébrer l'anniversaire de l'insurrection polonaise : des Anglais, des Irlandais, des Allemands, des Polonais, des Belges, des français, toute la société internationale de Londres est là.

Ernest Jones prend la parole pour soutenir une première résolution affirmant que le démembrement de la Pologne est un crime digne de l'éternelle exécution de la race humaine. Toutes les nations d'Europe sont proches de la révolution. Ernest Jones demande à ses auditeurs de se préparer à la lutte, au dedans et au dehors. Un Français, Michelot, appuie la résolution.

Karl Schapper propose la deuxième résolution : « Lorsque des hommes luttent pour la vérité et pour la liberté et soutiennent une grande cause, bien qu'ils puissent tout d'abord ne pas réussir, ils doivent en fin de compte triompher ; de tels hommes sont dignes de tous les honneurs et c'est pourquoi je rends hommage aux braves Polonais (applaudissements prolongés), hommage à ceux qui sont morts devant Varsovie, hommage à ceux qui sont morts de la main du bourreau, hommage à ceux qui périrent dans les mines de Sibérie, à ceux qui tombèrent à Cracovie, à tous les martyrs de la liberté. » (Vifs applaudissements.)

Karl Schapper annonce au meeting que la Société démocratique de Bruxelles a envoyé pour la représenter son vice-président, le docteur Karl Marx, afin d'établir des relations de correspondance et de sympathie entre les deux associations. Karl Schapper ajoute qu'en fait, démocratie politique et justice sociale sont liées, le mot de démocratie comprend et implique le socialisme dans l'esprit des Fraternal Democrats.

Le Dr Marx répond en allemand et est accueilli par une démonstration de sympathie. La *Northern Star* du 4 décembre résume son discours :

« J'ai été envoyé par les démocrates de Bruxelles, pour parler en leur nom aux démocrates de Londres, et par eux, aux démocrates d'Angleterre. Je suis chargé de leur demander d'organiser un Congrès des Nations, un Congrès des Travailleurs afin d'établir partout la liberté dans l'univers. (Vifs applaudissements.) Les classes moyennes et les libre-échangistes ont tenu un congrès ; mais leur fraternité n'est qu'unilatérale ; le jour où ils s'apercevraient que de tels congrès doivent profiter aux travailleurs, alors leur fraternité cesserait et leurs congrès seraient dissous. (Écoutez, écoutez.) »

« Les démocrates de Belgique ont le sentiment que les Chartistes de Grande-Bretagne sont les vrais démocrates et que, par la conquête des six points de leur Charte, ils ouvriront la route de la liberté à tout l'univers : accomplissez donc ce grand dessein, vous, travailleurs anglais, et vous serez salués comme les sauveurs de toute la race humaine. (Formidables applaudissements.) »

Le Chartiste George Julian Harney propose cette résolution :

« Le meeting est heureux d'apprendre qu'il existe à Bruxelles une société de Fraternal Democrats, et, répondant à l'alliance que cette société nous offre, reçoit son délégué, le Dr Marx, avec les sentiments de la plus haute considération. Il salue avec allégresse la proposition de tenir un Congrès de toutes les Nations, s'engageant à envoyer des délégués au Congrès lorsqu'il sera convoqué par les sociétés des Démocrates fraternels de Londres et de Bruxelles. »

Charles Kean présente alors une quatrième résolution :

« Reconnaisant la fraternité de tous les hommes, nous considérons comme notre devoir de lutter pour le triomphe des principes démocratiques et, croyant que l'établissement de la Charte du Peuple permettra au peuple de Grande-Bretagne d'apporter son aide à la cause polonaise, d'une façon plus effective que les protestations sur papier employées jusqu'ici par le gouvernement anglais, nous saluons avec joie la perspective d'un effort énergique de la part du peuple anglais pour obtenir la reconnaissance législative et la promulgation parlementaire de ses droits et franchises qui lui ont été si longuement refusées. »

Le citoyen Engels (de Paris) soutient la résolution, il se déclare un Chartiste :

« Concitoyens, cette commémoration de la révolution polonaise n'a pas seulement d'intérêt pour la Pologne, mais pour tout l'Univers, car elle contribue à la diffusion des principes de la démocratie de tous côtés (écoutez, écoutez). Moi, comme Allemand, j'ai grand intérêt au succès de la Pologne, car ce succès précipiterait le triomphe de la Liberté en Allemagne, et la Liberté, l'Allemagne a décidé de l'obtenir tôt ou tard. (Vifs applaudissements.) Et je crois fermement qu'aucune nation ne peut devenir libre sans que cette conquête profite à toutes les autres. J'ai vécu quelque temps en Grande-Bretagne, et je suis fier de me vanter d'être un Chartiste de nom, de cœur et d'âme. (Vifs applaudissements.) Où se trouvent maintenant vos principaux oppresseurs ? Ce

n'est pas l'aristocratie, mais ce sont ces pince-mailles et ces amasseurs de richesses, les hommes des classes moyennes. » (Vifs applaudissements.)

Le Congrès de la Fédération Communiste suit immédiatement la réunion des Fraternal Democrats. Le projet de manifeste qu'ont rédigé Karl Marx et Engels est discuté et adopté par le Congrès.

Pendant le mois de janvier 1848, Marx et Engels écrivent le texte définitif du Manifeste dont le manuscrit allemand est imprimé à Londres, peu avant la Révolution de 1848. Marx et Engels donnent la traduction anglaise à George Julian Harney, le Chartiste, pour son journal *The Red Republican*.

Pendant un demi-siècle, le Manifeste va exercer une influence prédominante sur le socialisme révolutionnaire. Sa valeur tient essentiellement à la synthèse des théories ouvrières et des diverses doctrines idéologiques, dont Karl Marx et Engels ont condensé la substance dans des formules saisissantes.

Cette substance, ils la doivent d'une part à l'expérience chartiste, aux discours et aux écrits des démocrates ouvriers anglais. D'autre part, ils connaissent à fond les doctrines idéologiques des pré-socialistes français et anglais.

En réalité, à une étape de l'évolution des idées socialistes, Engels et Marx ont fait le point.

Si leur connaissance de l'expérience chartiste donne à leur manifeste son apparence d'interprétation historique, Engels et Marx n'ont point dépassé certains de leurs contemporains dans l'analyse qu'ils donnent de l'évolution du capitalisme.

Les plus modestes écrivains ouvriers de l'Europe ont constaté l'évolution du capitalisme vers le monopole et prévu les conséquences qui doivent en résulter. Proudhon a une vision aussi nette, des formules aussi précises que Karl Marx et Engels.

Le Manifeste communiste ressemble à un fleuve qui, au cours de sa route, a recueilli les flots de ses affluents. Il est une synthèse et une résultante, plutôt qu'une invention originale et un point de départ : Il s'inspire aussi bien de List, de Lorenz von Stein et de Pecqueur que de Bazard et de Proudhon.

Dans son *Commentaire* du Manifeste communiste, Charles Andler a analysé ses sources et ses origines. Après plus de trente ans et en dépit des critiques de Franz Mehring, le *Commentaire* de Charles Andler reste la plus forte contribution à l'étude du Manifeste communiste. Franz Mehring se trompe lorsqu'il déclare, dans sa critique d'Andler (*Mouvement Socialiste*, avril 1902), que Marx doit beaucoup à Michelet et à Augustin Thierry, historiens de la Révolution française et du Tiers État. Or le Manifeste paraît en 1848, Michelet publie son histoire de la Révolution française entre 1847 et 1853, et *L'Essai sur les progrès et la formation du Tiers État* est de 1853. Parce que Engels et Marx ne citent pas Buret et Pecqueur, est-ce une raison pour qu'ils ne les aient pas lus ? Quant à Proudhon, il était naturel de ne le citer que pour le rejeter parmi les petits bourgeois : le procédé employé contre lui est amusant parce qu'indirect. Proudhon appartient à un pays « comme la France où la classe paysanne

forme bien plus de la moitié de la population et où il est naturel que les écrivains, dans leur critique du régime bourgeois, aient appliqué l'étalon des notions de la petite bourgeoisie et des paysans, qu'ils aient pris fait et cause pour les ouvriers dans un esprit de petite bourgeoisie ».

Mais il serait vain de reprendre une analyse devenue classique. Aussi suffit-il de rappeler que les grandes lignes du Manifeste sont la lutte des classes, le matérialisme historique, la croissance de la bourgeoisie par l'industrialisme, la dissolution des sentiments féodaux, la souveraineté des villes sur les campagnes, la concentration des capitaux et la centralisation politique, la décadence de la bourgeoisie, les crises, la formation du prolétariat, la révolution sociale.

Karl Marx a su faire une magnifique utilisation de la théorie de la lutte des classes ; mais l'idée que tout le contenu de l'histoire est une série de luttes de classes est un des thèmes les plus anciens de la tradition socialiste. En 1829, dans *l'Exposition de la Doctrine saint-simonienne*, Bazard avait dit : « Les hommes sont partagés en deux classes : les exploitants et les exploités, les maîtres et les esclaves, les propriétaires et les travailleurs. » Et l'idée de la lutte des classes avait été de 1831 à 1836, puis de 1837 à 1842, le leitmotiv de Bronterre et des démocrates ouvriers.

D'autre part, grâce à la propagande orale, surtout en province, pendant l'Empire et la Restauration, grâce au livre de Buonarrotti, la tradition des Égaux était restée vivante. Or dès 1796, le Manifeste des Égaux déclare qu'à travers l'histoire, « la très grande majorité des hommes travaille et sue au service et pour le bon plaisir de l'extrême minorité ».

Les sociétés secrètes de la monarchie de Juillet, la Fédération des Bannis et la Fédération des Justes étaient fidèles à la tradition babouviste. Il était naturel que Marx et Engels aient incorporé dans leur manifeste cette tradition qui rattache au Manifeste des Égaux le Manifeste communiste. Et pourtant le nom de Babeuf n'est qu'incidemment (par. 69) mentionné par les auteurs du Manifeste, si ceux-ci y ont peut-être indirectement fait allusion ⁶⁵.

Dans un autre sens encore, le Manifeste communiste porte l'empreinte babouviste : « Ce qui différencie, dit Charles Andler, Marx de ses précurseurs, c'est qu'il a compté sur la catastrophe économique pour amener les classes ouvrières à s'emparer du pouvoir politique. »

Le génie de Marx a transformé en un mythe social le thème traditionnel de ses précurseurs. Le régime capitaliste engendre des crises de surproduction progressives qui vont s'accroissant ; cette révolte des forces productives contre le régime qui les a enfantées provoque la catastrophe finale grâce à laquelle la classe ouvrière peut s'emparer du pouvoir politique ; mais c'est « la force accoucheuse des sociétés qui permet la révolution sociale ». En fin de compte, le mythe de la révolution sociale, dans le Manifeste communiste, apparaît comme la transposition, dans un autre registre, de

⁶⁵ Voir dans le *Commentaire* de CHARLES ANDLER, p. 191, les raisons pour lesquelles, contre Édouard Bernstein, Charles Andler croit que le paragraphe 70 est dirigé contre Babeuf.

l'émeute à main armée, du coup de force préconisé par les révolutionnaires babouvistes.

III

[Retour à la table des matières](#)

« Proudhon n'écrit pas seulement dans l'intérêt des prolétaires ; il est lui-même prolétaire ouvrier. Son ouvrage est un manifeste scientifique du prolétariat français. » Lorsque, dans *La Sainte Famille*, Karl Marx publiait cette appréciation, il exprimait un premier jugement spontané sur Proudhon.

Le revirement de Marx a pour origine la franchise de Proudhon et sa forte individualité. Entre les deux personnalités, un antagonisme existe, qui vient d'une opposition de tempérament et de race. Que pouvaient avoir de commun le bourgeois intellectuel, formé et marqué par des études philosophiques dans les Universités allemandes, et le grand moraliste plébéien ? Proudhon est un paysan « des franches montagnes ». Enfant, son métier de bouvier lui a donné cette intimité avec la nature : la fréquentation et l'amitié des bêtes et des pâturages, des fruits et des arbres, des collines et des rivières. Et lorsqu'il est obligé de vivre toute l'année à Paris, dès qu'il peut s'échapper, Proudhon revient à Burgille, au pays natal, pêcher des écrevisses, cueillir des baies, comme au temps de son enfance.

Voilà une école primaire dont sera privé Karl Marx. Karl Marx restera toujours l'homme abstrait en face de Proudhon. Si celui-ci est un homme réel, il ne le doit pas seulement à son enfance parmi les prés, mais à sa vie d'ouvrier, correcteur, compositeur et compagnon du Tour de France, et à son expérience de commis comptable dans l'entreprise Gauthier Frères, alors qu'il vit avec des marinières et des bateliers.

Proudhon est né et a grandi parmi le peuple, il a œuvré de ses mains. D'instinct il devine, il comprend ce peuple lors même qu'il se révolte contre sa soumission. Son cœur lui appartient pendant les dures années où Proudhon vit en reclus, afin de faire face, par un labeur accablant, à la subsistance des siens et au désir de poursuivre son oeuvre. *La Justice dans la Révolution et dans l'Église* contient sous le titre « Bourgeoisie et Peuple » une des analyses les plus pénétrantes qui aient été faites du peuple français⁶⁶.

Jamais, pendant toute son existence, Karl Marx n'a avec les paysans de contact, ni avec les ouvriers d'intimité ; il garde vis-à-vis d'eux l'attitude de l'idéologue et du maître d'école. Le trait que Proudhon et Marx ont en commun, l'orgueil, les sépare

⁶⁶ Édition Rivière, tome III, Paris, 1932, p. 459. Notes de C. Bouglé et J.-L. Puech.

encore davantage. Deux espèces d'orgueil. Les colères de Proudhon sont colères nées d'une révolte et d'une déception : les injures que Proudhon adresse au peuple, à la classe ouvrière ne sont que le ressentiment éprouvé à l'égard de ceux qu'il traite avec violence, parce qu'il leur est passionnément attaché.

Autre opposition, qui vient de la place que Proudhon et Marx donnent à l'intelligence dans la hiérarchie des valeurs humaines : « Proudhon - dit Édouard Berth - a compris que l'intelligence n'est qu'une sorte d'appareil photographique qui nous donne la représentation mentale des phénomènes et de leurs rapports, tout ce que contient la réalité, mais rien de plus. Or le sublime et le beau dépassent la réalité ; il y a la même différence entre eux et les idées qu'entre un portrait fait par la main d'un artiste et l'image donnée par un daguerréotype. »

Marx et Proudhon mettent en présence l'homme abstrait et l'homme réel. Mais leur antagonisme ne doit pas amener un historien du mouvement ouvrier à les dresser l'un contre l'autre. Ces deux hommes, en dépit de leurs défauts personnels, ont apporté au mouvement social et ouvrier une contribution importante, mais qui ne peut égaler l'action combative, organisatrice des militants ouvriers ni l'action spontanée, créatrice du prolétariat.

L'erreur de Marx a été de croire qu'il était capable de marquer de son empreinte personnelle le mouvement social ; mais le mouvement de la vie échappe à la prise de l'idéologue comme les flots glissent entre ses doigts. L'infailibilité n'a pas de place dans l'évolution historique. Les rancunes de sa vanité mettent une ombre sur la grandeur intellectuelle de Marx. Il n'avait pas la simplicité de cœur nécessaire pour être un serviteur.

Tout au contraire, quelles que soient ses erreurs et ses contradictions, Proudhon a su garder aux lignes de son existence leur pureté. Son évolution a été un progrès constant, une ascension. Il a su se juger lui-même, dans cette lettre à Bergmann, le 14 mai 1862 :

« J'ai bien travaillé, j'ai commis bien des maladresses, bien des fautes, j'ai un peu appris et immensément ignoré; je me crois un certain talent, mais ce talent est incomplet, abrupt, inégal, plein de solutions de continuité, de négligences, d'intempérances, de hors-d'œuvre... Je n'aurai été, comme écrivain populaire et comme penseur, qu'un demi-homme. Mais j'ai été, je crois, un honnête homme, là-dessus, je me mets sans façon au niveau de tous les maîtres... Aie pitié et vieillis en paix. »

Dans une autre lettre du 31 décembre 1863, Proudhon laisse échapper le vœu d'un cœur qui ne vieillit pas :

« Il faut travailler, parce que c'est notre loi, parce que c'est à cette condition que nous apprenons, nous fortifions, nous disciplinons et assurons notre existence et celle des nôtres. Mais ce n'est là que notre fin terrestre, fin actuelle, fin humaine. Être homme, nous élever au-dessus des difficultés d'ici-bas... réaliser enfin sur la terre le règne de l'Esprit : voilà notre fin. Or, ce n'est ni dans la jeunesse, ni dans la virilité, ce n'est point dans les grands travaux de la production et les luttes d'affaires que nous pouvons y atteindre ; c'est, je vous le répète, à la complète maturité, quand les pas-

sions commencent à faire silence et que l'âme, de plus en plus dégagée, étend ses ailes vers l'infini. »

Grâce à cette élévation et à ce détachement, Proudhon a pu dédier à quelques ouvriers de Paris et de Lyon un livre « conçu sous leur inspiration », - un livre plus humain que les plus logiques constructions de Karl Marx. Proudhon a réalisé, avant de mourir, le secret désir de toute sa vie : rendre au peuple le don qu'il en avait reçu.

Proudhon et Karl Marx ont été deux génies prophétiques : le créateur de puissantes synthèses et le grand moraliste plébéien ont, chacun à sa manière, découvert l'horizon des terres inconnues.

Au milieu du XIX^e siècle, à l'époque où s'épanouissait un régime capitaliste débordant de vitalité et qui paraissait maître de l'avenir, Proudhon et Marx ont annoncé la dissolution de cette société. Sous son apparente jeunesse, ils ont discerné les signes précurseurs de son vieillissement et de sa caducité. Sans doute, ils se sont trompés sur le rythme auquel s'accomplissait cette décadence. Mais leur erreur n'est qu'une erreur de date.

Proudhon, de race paysanne, autodidacte, frondeur et même cabochard, voit que la faiblesse organique des classes dirigeantes est l'avarice, leur morale du profit. Il est frappé par la forme juridique des institutions, la légalité masquant l'injustice. Aussi, sa pensée est-elle dominée par l'idée d'un droit nouveau, organisateur de la justice, mais garant de la liberté. Ce droit nouveau ne peut être une réalité vivante que dans une société dont les ressorts seront le goût de l'effort détaché du gain, la volonté de rester un homme libre.

La mystique du travail transforme l'effort si souvent pénible en une joie « de tous les instants », dit Proudhon...

« Je me demande pourquoi la vie du travailleur ne serait pas une réjouissance perpétuelle, une procession triomphale...

« Ce n'est pas cet attrait passionnel dont parlait Fourier, c'est une volupté intime, à laquelle le recueillement de la solitude n'est pas moins favorable que les excitations de l'atelier et qui résulte pour l'homme de travail, du plein exercice de ses facultés : force du corps, adresse de mains, prestesse de l'esprit, puissance de l'idée, orgueil de l'âme, sentiment de la difficulté vaincue, de la nature asservie, de la science acquise, de l'indépendance assurée ; communion avec le genre humain par le souvenir des anciennes luttes, la solidarité de l'œuvre et la participation égale au bien-être. »

Karl Marx est un bourgeois intellectuel, un citadin universitaire passionné de philosophie ; il est aussi un tacticien doué pour l'intrigue politique et même politicienne ; ce philosophe est ambitieux, il veut jouer et gagner sur les deux tableaux : celui de la construction idéologique et celui de l'action.

Entre ses deux tendances dominantes, Marx aurait peut-être été embarrassé pour faire le pont si Engels n'était pas survenu. En lui apprenant le mécanisme réel du capitalisme en Grande-Bretagne, Engels a donné à Marx le moyen d'édifier une œuvre

de construction idéologique qui paraît traduire le sens et le mouvement de l'évolution historique.

Sa véritable contribution a été la création de mythes sociaux. Il sait frapper des formules comme des effigies romaines.

En donnant au mouvement ouvrier pour objectif la conquête d'un droit nouveau et en l'animant par la mystique du travail et le souci de la liberté et de la responsabilité personnelle, Proudhon s'est préoccupé, dans le cadre et l'armature d'institutions juridiques nouvelles, de découvrir la source vive des sentiments permettant à la société de se développer dans une atmosphère qui l'empêche de dévier et de culbuter un jour dans l'ornière des recommencements

« La fin de l'antique civilisation est venue, sous un nouveau soleil, la face de la terre va se renouveler. Laissons une génération s'éteindre, laissons mourir au désert les vieux prévaricateurs : la Terre sainte ne couvrira pas leurs os. Jeune homme que la corruption du siècle indigné et que le zèle de la justice dévore, si la patrie vous est chère, et si l'intérêt de l'humanité vous touche, osez embrasser la cause de la liberté. Dépouillez votre vieil égoïsme, plongez-vous dans le flot populaire de l'égalité naissante ; là, votre âme retrempeée puisera une sève et une vigueur inconnue, votre génie retrouvera une indomptable énergie, votre cœur rajeunira. Tout changera d'aspect à vos yeux épurés : des sentiments nouveaux feront naître en vous des idées nouvelles : religion, morale, poésie, art, langage, vous apparaîtront sous une forme plus grande et plus belle et, certain désormais de votre foi, enthousiaste avec réflexion, vous saluerez l'aurore de la régénération universelle. »

Édouard Dolléans (1948),
Histoire du mouvement ouvrier. Tome I : 1830-1871.

Cinquième partie

Le feu qui couvre 1848-1862

« Les élucubrations des hommes de 1848 répandent
les idées socialistes dans la masse et y conservent,
sous la cendre, le feu des révolutions... »

LE PROCUREUR DE LA COUR DE LYON,
17 juillet 1858.

[Retour à la table des matières](#)

Cinquième partie : Le feu qui couvre (1848-1862)

Chapitre I

1848

« Vous n'avez jamais eu faim, Monsieur Arago... »
réponse d'un insurgé à m. arago,
juin 1848.

« Avec quelle facilité on va à la dictature... »
PROUDHON, *Carnet intime*,
1^{er} mars 1848.

« Pour la masse ouvrière, médiocrement instruite, bouillonnante,
passionnée, la seconde République a été une immense espérance
et une immense désillusion. »
Georges Duveau.

[Retour à la table des matières](#)

« La République, dit Edgar Quinet, avait surgi tout naturellement comme le droit éternel d'une nation majeure qui reconnaissait sa souveraineté, son aptitude à se régir elle-même. »

Vision d'historien ? Non, vision d'idéaliste politique. Les contemporains, auteurs de souvenirs ou de récits, ont eu leur vision faussée par le rôle qu'ils ont joué, par leur passion partisane ou leur intérêt apeuré.

Seul, un romancier, Gustave Flaubert, avec une objectivité cruelle, a su dessiner la ligne brisée de la révolution. Plus parfaitement qu'aucun récit historique, *L'Éducation sentimentale* restitue l'atmosphère qui, dans, les semaines de février et de mars, a enveloppé le jeune homme que les événements atteignent en témoin et non en acteur.

L'âme flottante et le caractère malléable de Frédéric représentent bien le jeune bourgeois moyen de l'époque : ravi par la surprise de l'événement autant que par sa grandeur, il se croit un des héros de ce peuple de Paris qui, en quelques heures, le 24 février, a chassé le roi Louis-Philippe et envahi la Chambre aux cris de « Vive la République ! » Emporté par la vague populaire, Frédéric, en quelques semaines, est traversé par des courants contraires : « De droite et de gauche, partout, les vainqueurs déchargeaient leurs armes. Frédéric, bien qu'il ne fût pas guerrier, sentit bondir son sang gaulois. Le magnétisme des foules l'avait pris. Il humait voluptueusement l'air orageux, plein des senteurs de la poudre ; et cependant il frissonnait sous les effluves d'un immense amour, d'un attendrissement suprême et universel, comme si le cœur de l'Humanité tout entière avait battu dans sa poitrine... Mais, tout à coup la Marseillaise retentit. C'était le peuple. ⁶⁷ »

Mais vite il s'abandonne aux douceurs de cette vieille paresse hostile par principe à toute innovation, repris par ses traditions conservatrices, saisi surtout de peur. Au revirement préparé depuis plusieurs semaines, les journées de juin donnent l'occasion de s'affirmer ouvertement ; et la vague qui l'a emporté ramène ce jeune bourgeois, sans résistance ni regrets, sur le rivage dont l'apparente tranquillité n'est que sable mouvant.

À côté des courants de psychologie collective, il faut tenir compte des faits économiques. Depuis le printemps de 1847, une crise financière s'était répercutée de Grande-Bretagne en France. C'est en pleine crise que se produisent les journées de février. Dans sa brève et dense histoire de la II^{ème} République, René Arnaud a pu remarquer que « si les ouvriers tiennent tant à cette république, c'est qu'ils attendent d'elle plus et mieux que les rêves socialistes : ils lui demandent d'abord du pain... »

La Révolution de Février est la conséquence des fautes de la monarchie de Juillet et d'un gouvernement qui a transformé la corruption en système ; mais elle est aussi la suite du long cheminement des idées républicaines de 1833 à 1848. En février, le chômage atteint un certain nombre d'industries. La construction des chemins de fer et les progrès techniques ont eu pour résultat l'expropriation d'un grand nombre d'artisans dans l'industrie textile et dans celle des transports. A la suite de la crise des chemins de fer en 1847, la production avait été réduite considérablement en France. La crise, qui paralysait l'élan de construction des lignes, avait sa répercussion sur l'industrie minière et l'industrie métallurgique : celle-ci, qui venait d'accroître sa puissance de production, voyait réduire ses commandes par son meilleur client. La chute de la production sidérurgique se manifeste par la baisse de la consommation de houille qui, de 78 millions de quintaux métriques en 1847, est tombée à 60 millions. Alors qu'en 1847 on fabriquait en France 887 000 quintaux métriques de rails, on n'en fabriquait plus que 412 000 en 1848, soit moins de 50 %. De 15 000 mineurs en 1847, l'extraction du minerai n'occupait plus que 10 000 ouvriers en 1848, soit une réduction d'un tiers.

⁶⁷ George Sand écrit à Ch. Poncey, le 9 mars : « Vive la République ! Quel rêve, quel enthousiasme et en même temps quelle tenue, quel ordre à Paris !... J'ai vu le peuple grand, sublime, naïf, généreux, le peuple français réuni au cœur de la France, au cœur du Monde... »

Le 25 février, le gouvernement provisoire, dont Proudhon dira : « Il n'a pas *su, voulu, osé* », se trouve à l'Hôtel de Ville ; la foule se presse autour de lui. Un ouvrier, Marche, réclame le droit au travail. Lamartine offre un discours, mais il est interrompu par un : « Assez de phrases ! le peuple attend ! »

L'Hôtel de Ville et les maisons sont pavoisés de rouge - le drapeau rouge, souvenir de 1793, symbole de la République sociale ; mais le drapeau tricolore l'emporte, avec cette concession inscrite dans le décret du 27 février : « Comme signe de ralliement et comme souvenir de reconnaissance pour le dernier acte de la révolution populaire, les membres du gouvernement provisoire et les autres autorités porteront la rosette rouge, laquelle sera placée aussi à la hampe du drapeau. »

Le gouvernement rédige un décret qui semble reconnaître le droit au travail.

Le 27 février, le gouvernement provisoire décide l'établissement d'ateliers nationaux par un décret dont l'exécution est confiée au ministre des Travaux publics ; en même temps, par la création de la garde nationale mobile, il espère, moyennant la solde de 1 fr. 50 par jour, engager un certain nombre de jeunes ouvriers. Mais ces deux mesures semblent insuffisantes ; elles ne calment pas les impatiences d'un peuple qui se souvient encore de la déception de 1830. Elles répondent mal à ses espérances. Le 28 février, des milliers de travailleurs rangés par corps de métiers, se rassemblent place de Grève ; leurs bannières portent : « *Ministère du Progrès ; Organisation du Travail ; Abolition de l'exploitation de l'Homme par l'Homme.* »

Sous la menace de leur démission, Louis Blanc et Albert obtiennent de leurs collègues un décret créant la *Commission du Gouvernement pour les Travailleurs*. La Commission pour les Travailleurs va être la Commission du Luxembourg ; le président est Louis Blanc, et le vice-président, Albert, ouvrier mécanicien, dont le nom véritable est Martin et qui, comme Louis Blanc, a été élu par acclamation populaire dans la cour de l'Hôtel Bouillon, sous les fenêtres des bureaux de *La Réforme*. La présence d'Albert, à côté de ces bourgeois républicains, grands ou petits bourgeois, journalistes, intellectuels, et du banquier Goudchaux, marque bien ce que, dès son premier jour, la République de 1848 a eu de porte à faux.

Entre eux, les hommes du gouvernement provisoire s'opposent : Arago et Lamartine contre Ledru-Rollin ; Ledru-Rollin et Flocon contre Louis Blanc ; Louis Blanc et Albert contre Corbon et les réformistes de *L'Atelier* ; et, contre Blanqui, la haine de Barbès... Ces hommes si différents n'ont pas de plan d'ensemble. Proudhon, dans son carnet, les juge avec une lucidité cruelle dès le 25 et le 26 février : « Beaucoup de paroles, et pas une idée ! Il n'y a rien dans les têtes, ...les têtes sont vides. » Et le 1^{er} mars, cette parole prophétique : « Le gouvernement, parce qu'il n'a pas d'idées, ne fait rien, ne peut rien, ne veut rien... Avec quelle facilité on va à la dictature. »

Hommes de 1848, hommes assez minces d'étoffe, surtout de caractère. Construction fragile et éphémère, mais dont certains fragments, plus solidement plantés dans le sol, laisseront une trace profonde parce qu'ils inaugurent la tradition d'une législation.

C'est qu'en effet, selon l'expression de Gabriel Perreux, la Révolution de 1848 n'était pas une explosion soudaine, elle était « en gestation depuis 1835, lorsque les républicains devaient faire retraite et se recueillir dans le mystère des ventes et des loges ». Mais, en dépit de leurs doctrines et de leur théorie d'un enseignement national, ce n'est pas eux qui pourraient offrir à la République de 1848 le don le plus substantiel; mais bien ces masses ouvrières dont les luttes et les revendications, si chèrement payées, apportent à l'œuvre constructive les matériaux les plus solides.

Pendant dix-huit années, le mouvement ouvrier a fait une œuvre obscure, mais certaine. Voilà le seul élément positif, mais il existe.

Le mouvement ouvrier, dès 1840, a lutté pour des revendications corporatives. L'ensemble de ces revendications forme un programme de législation protectrice du travail. Et justement, l'œuvre de législation protectrice du travail va être l'œuvre la plus importante de 1848. La seule effective, peut-on ajouter.

Toute une série de réformes sociales ont été réalisées ou esquissées pendant les premières semaines. Sur plusieurs points, on n'a pas abouti ; et sur d'autres, où les réformes ont été immédiates, la Constituante, après juin, puis la Législative, ont repris ce que l'enthousiasme des premières semaines avait imposé.

Peu importe. Pour la première fois en France un gouvernement, composé de velétaires plus que de réformateurs déterminés, a le mérite de comprendre qu'il est nécessaire, autant que peut le permettre une législation protectrice, de redresser les conditions et l'organisation du travail dont souffrent les travailleurs.

Ce ne sont plus en effet des principes qui sont posés, des revendications qui sont affirmées, mais on amorce une législation protectrice qui devait lentement donner ses fruits. Pour la première fois, à cette législation protectrice, les maîtres ont donné un instant leur adhésion. À l'encontre des affirmations des économistes de la monarchie de Juillet, on reconnaît que la limitation de la journée de travail n'a pas pour effet la diminution de la production nationale, mais un accroissement de la productivité. Pendant les premières semaines de la République, la France prend l'avance sur le pays qui, le premier, avait introduit dans sa législation des mesures protectrices du travail des femmes et des enfants. Ce progrès incontestable est dû aux luttes que, depuis 1830, ont soutenues les travailleurs.

L'œuvre sociale de la Révolution de 1848 a été l'application du programme des revendications corporatives pendant les grèves de 1840. Depuis le grand mouvement de cette année-là, les coalitions avaient eu pour objet le programme des revendications systématisées par le journal *L'Atelier*.

Entre 1840 et 1848 se poursuit un travail d'organisation. Les sociétés ouvrières, déjà existantes, s'élargissent, d'autres sont créées ; les différentes formes d'organisation ouvrière ont pour objet le secours mutuel, le placement, le secours de chômage, et bien souvent, en fait, la résistance.

I

[Retour à la table des matières](#)

Le 28 février, le gouvernement provisoire avait créé la Commission pour les Travailleurs. La Commission comprend 888 membres : 657 ouvriers et 231 patrons. Un Comité, composé de 16 ouvriers et 10 patrons, assiste le Bureau. En outre, un certain nombre d'écrivains sont invités à participer aux travaux de la Commission : Vidal, Pecqueur, Victor Considerant, Pierre Leroux, Jean Reynaud, Dupont White, Le Play, Émile de Girardin. La Commission siège jusqu'en mai : elle s'efforce d'appliquer un large programme de législation de travail.

Dans sa première séance, le 1^{er} mars, la Commission pour les Travailleurs, présidée par Louis Blanc, met aussitôt à l'étude la question de la réduction des heures de travail, et l'abolition du marchandage. Le 2 mars, elle appelle les patrons à donner leur opinion sur ces deux mesures. Le décret du 2-4 mars, qui abolit le marchandage et fixe la durée du travail à Paris, à 10 heures, à 11 heures en province, ratifie un accord entre les deux parties. Un décret du 4 avril 1848 frappe d'une amende, et, en cas de double récidive, d'un emprisonnement, les patrons de Paris qui ne se conformeraient pas à l'arrêté du 2 mars.

Alors que la loi anglaise de 1847, connue sous le nom de Bill Ashley, avait limité à 10 heures le travail des femmes et des enfants dans les fabriques et usines textiles, le décret du gouvernement provisoire limite la journée de travail à 10 heures à Paris et à 11 heures en province pour tous les travailleurs adultes. Il y a donc là un progrès décisif.

Par contre, la loi de 1841, si insuffisante, sur le travail des femmes et des enfants n'est pas améliorée. Le Comité du Travail de la Constituante fixe l'âge légal de l'entrée à l'usine à 10 ans. Et, malgré la protestation de Falloux, qui ne comprend pas qu'on puisse interdire à un individu de travailler sous prétexte qu'il n'a pas reçu de culture intellectuelle, il adopte l'obligation pour l'enfant de fréquenter une école, le repos du dimanche et il demande une inspection locale, gratuite, confiée aux ingénieurs des Ponts et Chaussées. Mais ces propositions n'aboutissent pas.

Le 8 mars, un décret établit des bureaux de placement gratuit dans les mairies. Le préfet de police supprime les bureaux de placement et confie leurs attributions à des représentants ouvriers ou à des sociétés ouvrières : pour la boulangerie, par arrêté du 25 mars - pour les cuisiniers, le 26 mars - pour les garçons restaurateurs et limonadiers, le 27 mars - pour les garçons marchands de vin, le 29 mars ; le 29 avril, pour les ouvriers cordonniers bottiers - et le 31, pour les garçons coiffeurs. Le 26 mars 1848, la Société centrale des Artistes culinaires reçoit, par arrêté du préfet de police, le monopole du placement des cuisiniers. Les garçons restaurateurs et limonadiers, le 27 mars, constituent une Société Mutuelle de placement. Le 28 mars 1848, la Commission du Luxembourg invite le préfet de police à ratifier, par un arrêté, pour les ouvriers bou-

langers, une nouvelle réglementation du travail, adoptée après entente entre les délégués des maîtres boulangers et les ouvriers boulangers.

Par décret du 27 mai 1848, les ouvriers deviennent électeurs et éligibles aux conseils de prud'hommes. Élection à deux degrés : sur la liste dressée par les ouvriers, les patrons élisent les prud'hommes ouvriers, et sur la liste patronale les ouvriers élisent les prud'hommes patrons. Le décret du 6 juin 1848 décide que, dans les localités où les chefs d'atelier sont à la fois salariés et entrepreneurs de travail - comme dans l'industrie de la soie à Lyon - il y aura deux conseils de prud'hommes : l'un composé de chefs d'atelier et de fabricants, l'autre de chefs d'atelier et d'ouvriers. Les sociétés de secours mutuels, depuis la loi de 1834 sur les associations, avaient été tolérées par les gouvernements de Louis-Philippe ; mais elles étaient soumises à l'arbitraire du pouvoir. Le décret du 28 juillet 1848 dispense les associations industrielles et de bienfaisance des formalités obligatoires pour les autres associations. Et une circulaire du ministre de l'Intérieur décide que l'Administration n'a pas à contrôler les statuts des associations de secours mutuels.

Enfin, si à côté des réalisations on veut indiquer les velléités de la Constituante et de la Législative, il faut énumérer : le projet de loi Wolowski sur le travail des femmes et des enfants ; la proposition Peupin du 9 août 1848 relative à l'apprentissage, une proposition Loiset du 2 juin 1848, tendant à classer les usines à moteurs mécaniques parmi les établissements dangereux ou insalubres qui ne peuvent s'ouvrir sans autorisation ; les circulaires ministérielles de 1848 à 1852 ordonnant l'emploi du blanc de zinc au lieu de la céruse dans les travaux faits pour le compte de l'État, des départements et des communes. Une proposition tendant à la création d'une Bourse des travailleurs vient en discussion devant la Législative le 3 mars 1851.

Devant le Comité du Travail de la Constituante, le 26 août 1848, les délégués des filateurs de laine (fabriques du Nord, de l'Est et du Nord-Est) proposent la création d'un minimum de salaire qui serait arrêté entre patrons et ouvriers dans chaque centre industriel et pour chaque spécialité ; mais ils demandent que soit fixé un minimum de prix de façon de filature, fondé sur le prix de revient et au-dessus duquel aucun filateur ne pourrait vendre.

Devant la Constituante, le représentant Astouin propose de modifier l'article 2101 du Code civil, afin d'étendre le privilège de salaire, accordé par le Code civil aux gens de service, au salaire des ouvriers dû pour les trois derniers mois précédant la faillite. Martin Nadaud demande en mai 1851 l'abolition du livret; cette proposition est rejetée.

La Constituante, le 16 mai 1848, vote le projet d'une grande enquête sur la situation matérielle des travailleurs (salaires, durée du travail, salubrité, conditions d'existence) et aussi sur leur situation morale (instruction, éducation morale et religieuse, etc.). Le rapport général est présenté à l'Assemblée législative le 18 décembre 1850, mais beaucoup de pièces se sont égarées et elles ont trait aux centres industriels les plus importants.

II

[Retour à la table des matières](#)

La Commission du Luxembourg a vécu du 1^{er} mars au commencement de mai ; Louis Blanc et Albert donnent leur démission le 8 mai. Pendant la durée de son existence, la Commission pour les Travailleurs a joué un rôle d'arbitre. A la demande des patrons et des ouvriers, elle est intervenue dans le règlement des nombreux conflits : couvreurs, débardeurs, mécaniciens, ouvriers en papiers peints, paveurs, plombiers, zingueurs, scieurs de pierre, cochers de place, conducteurs d'omnibus, vidangeurs, chapeliers, boulangers. Des conventions, acceptées et signées par les deux parties, sont intervenues à la suite de grèves ou en application des décrets du 2 et 4 mars. Sous les auspices de la Commission pour les Travailleurs, les ouvriers plombiers zingueurs et leurs patrons signent le 1^{er} avril une convention relative à la durée de la journée de travail, au prix de la journée et des heures de nuit, à l'abolition du marchandage. Le 29 avril, les représentants des ouvriers scieurs de pierre et de la Chambre des entrepreneurs de maçonnerie signent, en présence de la Commission pour les Travailleurs, une convention pour prévenir les grèves ; mais celle-ci ne parvient pas à empêcher la grève des maçons en septembre.

De leur côté, les délégués du gouvernement ont arbitré des conflits miniers, tels que la grève des mineurs d'Anzin (9 mars), du Creusot (17 mars) et de Montchanin (18 mars). Dans le cas de Montchanin, les prix de journée et de tâche sont augmentés de 10 %, l'application des amendes est confiée à un Comité composé de l'ingénieur et du maître de la mine et de cinq délégués choisis par les ouvriers et dont le mandat dure un an.

A la faveur des premières semaines de la Ile République, l'œuvre d'organisation syndicale put se développer. Des sociétés corporatives nouvelles se créaient et des sociétés existantes se fusionnaient.

Devant la Commission pour les Travailleurs, quatre délégations de fumeurs, d'appropriateurs, de tournuriers et de soyeux s'étant présentées, les chapeliers de Paris décident leur fusion et la formation d'une Société générale qui procède à la révision des tarifs pour chaque spécialité afin de rendre uniformes les prix dans tous les ateliers. Le 9 mai 1848, un tarif est présenté aux maîtres chapeliers. Et, malgré la division tentée par ceux-ci en août 1848, la Société générale comprend en 1849 l'ensemble des ouvriers associés. Les maîtres acceptent, le 9 mai 1849, le tarif proposé par les ouvriers ; l'article 65 du règlement de la Société générale stipule que « lorsque l'ouvrage sera en souffrance dans une fabrique, conformément au principe de mutualité, il sera réparti par parts égales entre tous les ouvriers ».

Le 24 mars 1848, les ouvriers menuisiers de la Ville de Paris fondent une Association fraternelle et démocratique, dans l'intention « de s'éclairer et de s'instruire sur leurs droits politiques et sociaux, discuter et accélérer l'organisation du travail », et afin 1° de soutenir le gouvernement républicain populaire et démocratique et de ren-

dre impossible une contre-révolution ; 2° d'abolir le marchandage ; 3° de rechercher tous les moyens à employer pour qu'à l'avenir le sort de l'ouvrier et celui de sa famille ne soit plus compromis par le caprice d'un maître.

Le 10 août 1848, les ouvriers maçons et tailleurs de pierre créent une Association fraternelle, « afin de mettre en commun leurs intérêts et de marcher ainsi vers le but de l'Humanité, la Fraternité universelle ». Elle doit remédier « aux scandaleux abus qui existent dans l'exploitation des travaux publics ». L'association fraternelle est à la fois société d'entreprise de travaux et société de secours. C'est un type mixte. Elle survit à la tourmente qui emporte les associations ouvrières après le 2 décembre.

Les corroyeurs de Paris fondent, le 6 mars 1848, une société comprenant les drayeurs, les corroyeurs, façon de table et les cambreurs. Les chauffeurs des usines à gaz de Paris et de la banlieue organisent une société qui a pour objet le maintien du salaire, et le placement. Les ouvriers fondeurs de Paris créent, en mai 1848, une société fraternelle qui accorde aux chômeurs un secours de 1 franc pendant 90 jours jusqu'à la reprise du travail.

D'une façon générale, les sociétés corporatives de résistance prennent la forme de sociétés de secours mutuels.

Les chefs d'atelier et ouvriers rubaniers de Saint-Étienne créent, le 20 octobre 1848, une Société industrielle organisée par sections, comme les Mutuellistes de Lyon. De 8 000 adhérents, cette société en avait gardé 5 000 en 1851 et est dissoute par mesure de sûreté générale le 3 janvier 1852. Les typographes de Marseille organisent la Société de Secours Mutuels Saint-Augustin, société dissoute en décembre 1851. Les tanneurs et les corroyeurs de Marseille scindent en deux sociétés la Société de Secours Mutuels Saint-Claude : d'un côté, les corroyeurs et maroquiniers unis dans la Société Saint-Simon, de l'autre, les tanneurs et les corroyeurs, dans la Société Saint-Jude. Les tailleurs de pierre du Rhône fondent en septembre 1848 une Association générale dont la Commission de surveillance doit fixer les prix des journées et des façons, dès qu'une entreprise sera soumissionnée ou traitée. Une Caisse de Solidarité est formée pour venir en aide, à titre de prêt, aux autres associations qui se trouveraient dans le besoin, pour cause de chômage ou autrement. Le règlement établit aussi une école de dessin linéaire, modelage, sculpture, etc. dont les leçons sont obligatoires pour tous les apprentis et sociétaires jusqu'à l'âge de 25 ans.

La fondation de l'Association des Travailleurs des chemins de fer français date du lendemain de la Révolution de 1848. Le 7 mai, elle a déjà plus de 2 000 membres.

III

[Retour à la table des matières](#)

La Révolution de Février, comme la Révolution de Juillet, était apparue comme une victoire du peuple. Mais les hommes madrés qui, à la faveur des Trois Glorieuses,

s'étaient emparés du pouvoir n'avaient pas attendu un mois pour affirmer leur volonté de faire cesser « l'état d'effervescence ». Au contraire, les vacances qui suivent les journées de février se prolongent. On met « l'ouvrier sur un piédestal ». On a nommé au gouvernement provisoire le mécanicien Albert⁶⁸ non comme homme, mais comme symbole : il incarne le peuple vainqueur et il devient un personnage irréel, à tel point que la province croit « à une bonne blague de Paris », comme elle se figure que Lamartine est une femme : la Martine. Tous rivalisent d'éloges ; Buchez écrit au *Moniteur* le 21 mars : « Rien n'a été plus admirable, dans notre belle révolution, que la conduite des travailleurs. Maîtres de la société, maîtres du terrain partout, vous avez montré une humanité, une bienveillance, une bonté, un dédain de vos ennemis que l'on n'avait jamais vue avant l'exemple inouï que vous avez donné. »

Tant de discours, tant de paroles louangeuses, ont suscité des espoirs qui demandent plus que des satisfactions verbales. Surtout, la Révolution de Février a éclaté en pleine crise industrielle ; le nombre des sans-travail s'accroît. Ils attendent tout au moins du pain.

Il faut trouver quelque chose. Les membres du gouvernement provisoire sont fort embarrassés. L'ingénieur Marie trouve un expédient. C'est à lui que revient l'initiative des Ateliers Nationaux ; il les qualifiera quelques mois plus tard, « d'organisation de l'aumône ». Immédiatement, l'idée paraissait opportune, d'autant plus qu'on ne songeait ni à ses suites ni à demain. La paresse d'esprit qui caractérise les hommes au pouvoir se réjouissait d'un procédé qui permettait d'esquiver les problèmes d'organisation et de législation qui se posaient.

Lorsque les Ateliers Nationaux eurent mal tourné, on a cherché à rejeter sur Louis Blanc la responsabilité de la création des Ateliers, on les a représentés comme une concession faite à ses idées ; mais c'est le contraire qui est vrai. Devant la Commission, de Quentin-Bauchart, le directeur des Ateliers Nationaux, a reconnu qu'il était en hostilité ouverte avec Louis Blanc : « Je combattais ouvertement l'influence de Louis Blanc. »

Il y a eu non seulement hostilité, mais opposition entre l'organisation des Ateliers Nationaux et la Commission du Luxembourg.

Dans l'exposé général rédigé par Constantin Pecqueur, théoricien curieux d'un socialisme de transition, et par Vidal, et dans le projet de loi déposé par Louis Blanc, ces trois idéologues ont résumé les idées générales de leur système. Les ateliers sociaux, voulus par Louis Blanc, n'ont rien de commun avec les Ateliers Nationaux : tout autres étaient les projets d'organisation du travail et de la production, projets qui sont dus à cette triple collaboration. Un ministère du Travail sera créé ; il aura un budget spécial alimenté par le produit des grandes entreprises rachetées par l'État (banques, mines, chemins de fer, assurances) ; grâce à ce budget, l'État commandite des associations ouvrières et fonde des colonies agricoles. Les associations ouvrières ne reçoivent l'aide pécuniaire de l'État que si elles consentent à répartir leurs bénéfices dans les proportions suivantes : un quart à partager entre les travailleurs, un quart pour

⁶⁸ Biographie d'Albert par lui-même : *Moniteur*, 5 mai 1848.

l'amortissement du capital, un quart pour le secours aux vieillards, malades, etc.... un quart pour la formation d'un fonds de réserve qui formerait un fonds inaliénable, appartenant à tous collectivement et administré par le Conseil Gérant de toutes les industries.

Qu'y a-t-il de commun entre ces projets et l'organisation de ces Ateliers Nationaux que, dans le compte rendu de son administration à l'Assemblée Constituante, l'avocat Marie appelle une armée ?

« Ce ne sont pas des ateliers. C'est une armée de travailleurs, ne vous y trompez pas, que nous avons vue se lever et grandir. Cette armée vit autour de Paris, dans Paris... partout et toujours, elle s'est montrée paisible, amie de l'ordre, patiente, résignée. De tels résultats couvrent bien des dépenses et font justice de bien des objections... »

Le sens de ces paroles devient plus clair encore et les intentions apparaissent avec netteté, dans ces instructions données par Marie au directeur Émile Thomas :

« Attachez-vous sincèrement les ouvriers et ne ménagez pas l'argent. Le jour n'est pas loin où il faudra les faire descendre dans les rues... »

Ainsi l'expédient devenait une arme et l'organisation des ateliers l'organisation d'une armée. Dans son *Histoire de la Révolution de 1848*, Lamartine peut écrire ceci :

« M. Marie organisa les Ateliers Nationaux avec intelligence, mais sans utilité pour le travail productif. Il les embrigada, leur donna des chefs, il leur inspira un esprit de discipline et d'ordre. Il en fit pendant quatre mois... une armée prétorienne, mais oisive, dans les mains du pouvoir. Commandés, dirigés, soutenus par des chefs qui avaient la pensée secrète de la partie antisocialiste du gouvernement provisoire, les Ateliers Nationaux contre-balancèrent, jusqu'à l'arrivée de l'Assemblée Nationale, les ouvriers sectaires du Luxembourg et les ouvriers séditieux des clubs. Bien loin d'être à la solde de M. Louis Blanc, ils étaient inspirés par l'esprit de ses adversaires. »

Le 27 février, le gouvernement avait décrété l'établissement des Ateliers Nationaux ; le 28 février, on avait ouvert des chantiers et repris des travaux de terrassement. Le 5 mars, Émile Thomas est nommé directeur d'un bureau central destiné à être un bureau de placement gratuit. On lui donne le droit de passer des traités avec les entrepreneurs. On occupe les sans-travail à replanter les arbres de la liberté arrachés, à niveler des rues et des places.

A la fin du mois de mars, le nombre des chômeurs occupés, par les Ateliers est de 40 000 hommes, coûtant chaque jour 70 000 francs. Mais on n'occupe plus les hommes qu'un jour sur quatre. En mai, les ouvriers des Ateliers ont dépassé le chiffre de 100 000. Après le 15 mai, la Constituante considère que l'organisation des Ateliers Nationaux est « un organisme encombrant et dangereux ».

Une évolution s'est produite pendant les semaines de mars et d'avril, et après les élections de l'Assemblée Constituante au sein même de l'Assemblée : la République des premières heures, la République « sociale », lentement, mais sûrement, tend à muer en République de conservation sociale.

Les représentants des anciens partis, les Thiers, les Falloux prennent peu à peu une influence dominante qui va bientôt devenir dominatrice et se traduire par des mesures d'un esprit exactement opposé à celui qui semblait inspirer les premières semaines de la République. Les Ateliers Nationaux servent l'ironie de ceux qui prétendent y voir non un expédient, mais une expérience qui démontre l'absurdité pratique de l'idéologie socialiste et du droit au travail.

Le 15 juin, Goudchaux réclame la dissolution immédiate des Ateliers Nationaux. 110 000 hommes vont se trouver sans moyens d'existence. Goudchaux est président de la Commission spéciale nommée par l'Assemblée Nationale. Son rapporteur est M. de Falloux, un homme énergique et qui sait ce qu'il veut : en finir avec toutes ces utopies socialistes, contraires à la prospérité des affaires et à la liberté de l'industrie.

Sous la pression de l'Assemblée et de la Commission spéciale, le gouvernement, le 21 juin, fait paraître au *Moniteur* l'arrêté portant que les ouvriers de 18 à 25 ans, inscrits sur les listes des Ateliers Nationaux, devront s'enrôler dans l'armée et que les autres devront se tenir prêts pour aller faire, dans les départements, des travaux de terrassement. On supprime le bureau médical et le bureau de secours. Le 22 juin, la discussion sur le projet de rachat des Chemins de fer montre que l'Assemblée ne veut pas profiter de ce moyen d'occuper les 100 000 hommes sans travail.

« Les Ateliers - a dit Georges Renard - s'agitent comme un nid de guêpes bouleversé d'un coup de pied. »

Le 23 juin, 1 500 hommes, bannières en tête, se dirigent vers la place du Panthéon, conduits par Louis Pujol qui, le 15 mai, dans une brochure, *Prophétie des jours sanglants*, avait écrit : « Les ouvriers vous ont dit : Nous avons le droit de vivre en travaillant, et vous leur avez répondu : Nous avons le droit de vous laisser mourir de faim, ou vous travaillerez comme nous le voudrons. » Marie répond à la délégation qui fait appel à lui : « Si les ouvriers ne veulent pas partir pour la province, nous les y contraindrons par la force... par la force, entendez-vous ? » De longues files d'hommes et de femmes parcourent la ville, en répétant : « Du pain ou du plomb ! Du plomb ou du travail ! »

La Presse annonce que les modérés ont décidé de laisser l'insurrection se développer pour l'écraser ensuite. La police et les troupes sont invisibles.

Dans la nuit du 22 au 23, le ministre de l'Intérieur est le Dr Recurt, celui qui, lorsqu'il était étudiant en médecine, en 1833, avait fait partie de la Commission de propagande de la Société des Droits de l'Homme ; il s'en souvient lorsqu'il s'écrie : « On peut encore tout arrêter. » Arago l'appuie. Ils protestent lorsque Cavaignac déclare qu'il faut attendre : « C'est donc une bataille que l'on veut, c'est insensé ! » Cavaignac prépare ses colonnes d'assaut. Il veut une bataille et une victoire sur ceux qui ont repris la devise des Chartistes : « Mieux vaut mourir d'une balle que de faim. »

Le matin du 23, dans l'Est de Paris, des barricades s'élèvent. Et ce sont les journées de juin.

Cette insurrection de juin apparaît à Tocqueville « la plus grande et la plus singulière qu'il y ait eue dans notre histoire... la plus grande, car, pendant quatre jours, plus de 100 000 hommes y furent engagés ; la plus singulière, car les insurgés y combattirent sans cri de guerre, sans chefs, sans drapeaux, et pourtant avec un ensemble merveilleux et une expérience militaire qui étonna les plus vieux officiers ».

Dans la sobriété des notes qu'au jour le jour il inscrit dans ses carnets, Proudhon, peu suspect de sympathie pour les Ateliers Nationaux, a tracé des journées de juin une image douloureuse :

« Cette insurrection est plus terrible à elle seule que toutes celles qui ont eu lieu depuis soixante ans. Le mauvais vouloir de l'Assemblée en est la cause... Thiers a été vu conseillant l'emploi du canon pour en finir. Des massacres atroces de la part de la garde mobile, de l'armée, de la garde nationale, ont eu lieu... Les insurgés ont montré un courage indomptable... la terreur règne dans la capitale. J'ai parcouru les rangs de la garde nationale, elle est généralement honnête, humaine et bonne. Elle ne sait pas que la cause des insurgés est la sienne propre. Mais il arrive ici ce que l'on a toujours vu : chaque idée nouvelle a son baptême; les premiers qui la propagent, impatients, incompris, se font tuer... Ce qui arrive aux insurgés n'est pas autre chose que ce que l'on a vu arriver à Galilée, etc. [Le 28 juin] : On fusille à la Conciergerie, à l'Hôtel de Ville, quarante-huit heures après la victoire, on fusille les prisonniers, blessés, désarmés... on répand les calomnies les plus atroces sur les insurgés afin d'exciter contre eux la vengeance... Frères contre frères... Horreur ! Horreur ! ...⁶⁹ »

L'insurrection de juin a été un fait exclusivement ouvrier. Le peuple n'a pris l'avis d'aucun de ses chefs habituels. Les ouvriers étaient las des donneurs de conseils ; ils ne comprenaient plus rien à toutes les théories que les idéologues développaient, à force de longs discours, dans des réunions qui n'avaient abouti à rien. N'avait-on pas parlé, par dérision et en punition de leurs discordes, d'enfermer ensemble Proudhon, Louis Blanc et Cabet, et de ne pas les laisser sortir de prison avant qu'ils se fussent mis d'accord sur les réformes ? Du reste, les démocrates républicains étaient devenus aussi odieux aux travailleurs que les inventeurs de systèmes. Le peuple ouvrier se considérait comme la dupe éternelle des ambitions des uns et du verbe des autres. Le nombre des sans-travail augmentait depuis la Révolution de Février, et voilà qu'on leur retirait le morceau de pain que leur donnaient les Ateliers Nationaux. S'avancant seul vers les insurgés de la barricade de la rue Soufflot, François Arago espère les convaincre. Il commence un discours :

« Pourquoi vous insurgez-vous contre la loi ? - On nous a déjà tant promis et l'on nous a si mal tenu parole que nous ne nous payons plus de mots. - Mais pourquoi faire des barricades ? - Nous en élevions ensemble en 1832 ; vous ne vous souvenez donc plus du Cloître Saint-Merri ?... Mais, Monsieur Arago, pourquoi nous faire des reproches, vous ne savez pas ce que c'est que la misère, vous n'avez jamais eu faim.⁷⁰ »

⁶⁹ Cahier n° 6, pages 293 à 296.

⁷⁰ CHARLES SCHMIDT, *Les Journées de Juin 1848*, Paris, Hachette, 1926.

IV

[Retour à la table des matières](#)

Le décret du 25 février 1848 donnait une liberté complète aux réunions et associations professionnelles.

Le 5 juillet 1848, l'Assemblée Nationale ouvre, au ministère de l'Agriculture et du Commerce, un crédit de trois millions destinés à être répartis entre les associations formées, soit entre ouvriers, soit entre patrons et ouvriers ; le décret des 15 et 19 juillet régleme la participation des organisations ouvrières à l'exécution des travaux publics. Mais le crédit de 3 millions ouvert aux associations ouvrières ne se rattache pas à la proclamation du gouvernement provisoire du 25 février. Tout au contraire, il est nettement une des manifestations du recul qui suit les journées de mai et de juin 1848.

Le 30 mai, Alcan avait déposé une proposition tendant à ouvrir un crédit de trois millions par an, pendant dix ans, dont deux millions pour les sociétés de secours mutuels, et un million « destiné à être donné en primes à toute association industrielle et agricole qui sera formée entre patrons et travailleurs ouvriers ou entre ouvriers seulement ». Après les journées de juin, le Comité du Travail avait repris ses discussions dans la confusion des tendances contradictoires. Le 4 juillet, Corbon présente à l'Assemblée Nationale un projet qui a pour but « de préparer le passage des travailleurs de la situation de salariés à celle d'associés volontaires : transformation qui sera l'œuvre du temps et des efforts particuliers des travailleurs ». Corbon critique les idées de la Commission du Luxembourg : ces doctrines « qui, sous des formes austères et en affectant le langage du dévouement et de l'amour, ne font appel en définitive qu'à l'égoïsme et déterminent contre la Société des haines d'autant plus profondes qu'elles surexcitent tous les appétits chez des individus qui manquent de tout ».

Au lendemain du vote, *L'Atelier* remarque que la majorité de l'Assemblée Nationale était hostile au principe d'association et qu'elle avait voté les crédits « pour qu'on s'assure d'une manière éclatante que l'idée à laquelle s'attachent un grand nombre de travailleurs est une idée fausse ». Ainsi que le disait, le 7 janvier 1849, *Le Travail affranchi* : « Ces trois millions étaient un dernier sacrifice à la Révolution, un moyen de se débarrasser du socialisme à tout jamais en lui jetant un dernier os à ronger. »

L'Association libre l'avait emporté. Une instruction du 12 juillet précise les conditions d'application du décret du 5 juillet. Corbon, nommé vice-président du Conseil d'encouragement, en est l'inspirateur : elle subordonne le concours de l'État aux efforts des travailleurs.

Le Conseil entend user de ses crédits pour prévenir les tendances socialistes de certaines corporations.

Dans l'attribution des crédits, le Conseil est décidé à faire profiter de ses encouragements les ouvriers de la grande industrie, et non pas seulement les associations de la petite industrie, composées plutôt d'artisans que d'ouvriers. Le Conseil y voit un moyen de pacification sociale. Ici encore, on songe à la population ouvrière de Lyon où l'on espère créer une grande Association entre patrons et ouvriers.

Mais les difficultés commencent quand on discute les statuts des associations entre patrons et ouvriers ; après de nombreuses discussions, le Conseil se décide pour la société en nom collectif à l'égard des patrons et des principaux membres de l'Association, avec participation aux bénéfices pour les autres associés : *les intéressés*.

A propos de la demande des filateurs de laine à Reims, d'une avance de 250 000 francs, le Comité posait le principe « que dans les grands établissements, les usines, les filatures, les ouvriers ne devaient être qu'intéressés aux bénéfices, parce que ce mode est le seul qui soit praticable pour faire pénétrer, autant que la nature des choses le permet, le principe de l'association parmi les ouvriers des grandes fabriques ».

Malgré l'opposition de Corbon, qui fit remarquer que ce n'était plus là une véritable association destinée à faire acquérir aux ouvriers les instruments de travail, le Conseil vota ce principe et par la suite, l'appliqua dans la majorité des cas. Mais les avances accordées aux associations entre patrons et ouvriers ont eu souvent le caractère de secours à des industries en souffrance. Il y avait des industriels qui voulaient se débarrasser de leur affaire en la cédant à une association. Des patrons dans la gêne saisissaient l'occasion de passer la main.

Le Conseil fut amené à attribuer au patron devenu gérant l'intérêt de la valeur de son apport - une part des bénéfices qui atteignait fréquemment 40 % - et, en même temps, les patrons cherchèrent à réduire, dans le Conseil d'Administration, les droits des représentants des ouvriers appelés *les intéressés*. Transformés en gérants, les patrons faisaient la plus petite possible la part de contrôle consentie aux ouvriers, et les « intéressés » ne protestaient pas. Leur part de bénéfice, elle aussi, était réduite à de rares bénéfices, le plus souvent à rien, puisqu'il s'agissait d'affaires périclitant.

La disparition de nombreuses associations encouragées prouve qu'elles étaient peu viables ; leur chute est due aussi en partie à l'action du Conseil. L'Assemblée Nationale avait voté le décret du 5 juillet *comme la part du feu* et dans le dessein de démontrer, par l'expérience, l'impossibilité pratique des associations ouvrières de production.

Des associations ouvrières de production ont été créées dans les corporations les plus diverses : lithographes de Paris, typographes de Paris, mégissiers de Paris, fondeurs de Lyon, mécaniciens de Paris, charpentiers, peintres en bâtiments, coiffeurs, etc... Un tout petit nombre d'entre elles ont survécu à la poussée de l'enthousiasme de 48 et à l'épuisement des crédits du Conseil d'encouragement.

Si l'essaim des associations ouvrières, en 1848, n'avait eu qu'une vie éphémère, la tentative de fédérer ces associations, en 1850, mérite une mention dans une histoire du mouvement ouvrier. L'idée de cette Fédération est due à une femme, Jeanne Deroin.

Jeanne Deroin, depuis 1830, fréquentait Enfantin, Pierre Leroux, Fourier, Cabet. C'était une petite femme maigre, qui avait appris à lire sur le tard et qui « piochait » d'un esprit lucide les diverses théories socialistes, gardant de l'une et de l'autre ce qui lui semblait bon. Dès qu'elle avait vu la Révolution se dessiner, elle avait recommandé son mari et ses enfants à la bienveillance de quelques amis et s'était lancée dans la lutte. Dans les réunions électorales, elle rencontrait « une hostilité déchaînée. Mais là où elle put prendre la parole, elle le faisait sans grandiloquence, avec calme et s'attachait à déduire clairement ⁷¹ ».

Pendant les premiers mois de la Révolution, Jeanne Deroin participe aux discussions du Club de l'émancipation des femmes et du Club des femmes, fondé en avril 1848 et présidé par Eugénie Niboyet, dont elle est la collaboratrice, du 28 mars au 18 juin 1848, à *La Voix des Femmes*. Avec Désirée Gay et Eugénie Niboyet, Jeanne Deroin lance, le 1er janvier 1849, *L'Opinion des Femmes*. Le 10 avril 1849, elle se présente comme candidate à la Législative.

Jeanne Deroin fait appel à la solidarité fraternelle de toutes les associations réunies. Une Commission centrale composée de délégués de toutes les associations tiendra publiquement ses séances. C'est à cette Commission centrale que revient la fonction d'organiser le travail au moyen d'une équitable répartition du produit du travail de tous selon les besoins de chacun. « La Commission centrale préparera la statistique des productions de toutes les associations et des besoins de la consommation de chaque association et de ses membres. Elle préparera le travail de répartition et cherchera à établir un équilibre entre la production et la consommation. Une Assemblée générale trimestrielle décidera des mutations qui devront avoir lieu dans le nombre des travailleurs de chaque profession, afin d'éviter les chômages et de mettre la production en équilibre avec la consommation. »

La Commission centrale aura cinq comités : production, consommation, finances, éducation, contentieux.

Il faut ajouter que Jeanne Deroin, dans son projet, s'inspirait du mutuellisme proudhonien. Elle supprimait le numéraire et organisait le crédit mutuel sans intérêt, grâce à un système de bons d'échange. L'Assemblée générale faisait remettre, par le Comité central, à chaque association, un certain nombre de bons d'échange, proportionnel au nombre des membres de l'association. Ces bons devaient être remis à chaque associé en proportion équivalente à sa production, mais aussi en tenant compte de ses besoins. Avec ces bons, l'associé pouvait se procurer auprès des autres groupements tout ce qui lui était nécessaire à lui, à ses enfants, à ses ascendants. Tout était calculé afin qu'un groupe associé ne pût pas, par excès de production de sa part ou de consommation de la part des autres, prendre aucun avantage sur les autres associations adhérentes à l'Union.

Enfin, il faut ajouter cette remarque que faisait à Guépin Pauline Roland, dans une lettre du 10 mai 1850 : « L'association ouvrière n'est pas à mes yeux la forme que prendra la société de l'avenir. Cette société s'établira dans l'unité, elle sera commu-

⁷¹ MARGUERITE THIBERT, *Le féminisme dans le socialisme français*, 1926.

nale, et les corporations seront des ateliers, et non des associations ayant chacune leur vie propre et particulière.⁷² »

Jeanne Deroin soumet le projet d'Union à un certain nombre d'associations. Celles-ci le discutent, le modifient sur certains points. Le 23 août 1849, les délégués de 43 associations se réunissent salle Saint-Spire et nomment une commission de cinq membres, qui invite par la presse toutes les associations à y adhérer. 104 associations acceptent le projet. Le contrat d'Union est voté le 22 novembre et aussitôt enregistré conformément aux lois. Dès le 11 novembre, Louis Blanc a été mis au courant, par le Comité de l'Union, afin que puisse « se continuer l'œuvre dont les délégués du Luxembourg et le Comité du travail ont préparé la voie⁷³ ».

La police assiste à toutes les réunions ; et le 29 mai 1850, au nouveau local de l'Association, 37, rue Michel-Lecomte, 80 agents envahissent la maison et arrêtent tous les assistants. On mène les femmes à Saint-Lazare ; on poursuit les unes et les autres, pour conspiration contre le gouvernement, quoique les perquisitions n'aient donné aucun résultat ; chez la femme Nicaud, on prétend avoir découvert un portrait de Robespierre, et c'est celui d'Eugène Sue ! La femme Nicaud et Jeanne Deroin sont condamnées à des peines diverses de prison.

V

[Retour à la table des matières](#)

Hantée par les journées de mai et de juin, la majorité des députés de la Constituante, dès l'été 1848, pense secrètement ce que Montalembert a la franchise de dire à la tribune : « Nous voulons la guerre légale au socialisme afin d'éviter la guerre civile. » Dans l'ombre, Morny attend l'heure où, par un coup de force, il pourra imposer à la France son demi-frère, qui a la chance, lui, de jouir d'un nom et du prestige de la légende napoléonienne. Mais, en attendant que les hésitations de Louis-Napoléon soient levées par ses besoins d'argent, Morny manœuvre les plus influents parlementaires, les hommes de la rue de Poitiers, Thiers, surtout. Il flatte celui-ci en lui faisant croire que le président, sur toutes les questions, ne peut se décider avant d'avoir connu son opinion. Au printemps de 1849, Thiers a tant envie du pouvoir et si peur des « rouges » que le petit-fils de Talleyrand le persuade de consentir à la préparation d'un coup de main. Thiers, Changarnier discutent avec Morny le détail des mesures d'exécution, et notamment la liste des personnalités qu'il conviendra d'arrêter les premières : le colonel Charras, Lamoricière et Cavaignac. L. Véron qui, dans ses *Mémoires*

⁷² GUÉPIN, *Philosophie du Socialisme*, p. 68, G. Sandré, 1650. (Bib. Nat., R. 37 882.)

⁷³ *Démocratie pacifique*, 12 janvier 1850.

d'un bourgeois de Paris, nous raconte ces entretiens, fait remarquer que Morny ajoutera à la liste les noms de Thiers et de Changarnier.

Un an après ces pourparlers, la situation s'était éclaircie, le terrain paraissait « nettoyé » par la loi électorale du 31 mai 1850 qui, deux jours après l'arrestation de Jeanne Deroin et de ses camarades, élimine trois millions d'électeurs sur neuf millions d'inscrits. Thiers, un des auteurs du projet, déclare dans la discussion qu'il excluait du suffrage non les pauvres, mais les vagabonds et la vile multitude. En fait, ces trois millions d'exclus comprenaient les ouvriers, forcés par leur métier de changer de domicile et qui n'étaient pas domiciliés depuis trois ans dans une commune, les républicains des professions libérales ou autres qui avaient subi une condamnation politique. Déjà, quelques mois auparavant, une loi du 15 mars 1850, dite loi Falloux, plaçait l'Université sous le contrôle des autorités administratives ou religieuses. Enfin une loi sur la presse, le 16 juillet 1850, exige un cautionnement des propriétaires de journaux, frappe ceux-ci du droit de timbre, ainsi que les brochures politiques et sociales. Les magistrats profitent de cette loi pour harceler les écrivains socialistes et républicains, frapper d'amendes les journaux, poursuivre les sociétés républicaines, interdire les emblèmes républicains, considérant comme séditieux même le cri « Vive la République ».

Mais depuis longtemps déjà, la République n'existe plus que de nom. La réaction avait commencé sur le terrain social avant de s'affirmer sur le terrain politique ; et les mesures prises pendant les premières semaines de la République avaient été, les unes après les autres, abolies.

Dès l'été 1848, l'Assemblée revient sur les mesures protectrices du travail adoptées dans les premières semaines de la République. Et d'abord sur la limitation de la journée de travail. Au lendemain de l'insurrection de Juin, sans attendre, dès le 30, l'économiste Wolowski réclame l'abrogation du décret limitant la journée de travail des adultes. Le 30 août, Pierre Leroux défend le décret du 2 mars ; mais Buffet exprime l'opinion de l'Assemblée en déclarant que le décret n'était, au lendemain de la Révolution, qu'une concession « nécessaire parce que les ouvriers étaient alors redoutables ». Depuis qu'ils ne le sont plus, le décret est devenu inutile.

Du reste, le décret est défavorable aux travailleurs, parce qu'il a amené la fermeture d'ateliers et le chômage. Le décret est injuste puisqu'il n'est pas applicable aux ouvriers à domicile qui travaillent jusqu'à 16 heures par jour. Le gouvernement prend un moyen terme. Il propose 12 heures comme maximum de la journée de travail. Et l'Assemblée le suit. La loi du 1^{er} septembre 1848 punit seulement d'une amende les contraventions, alors qu'en cas de récidive le décret du 2 et 4 mars appliquait l'emprisonnement.

VI

[Retour à la table des matières](#)

La Seconde République finit et le Second Empire commença par des poursuites contre les sociétés ouvrières et des condamnations contre les militants.

En vain, alors que les journées de Juin ont provoqué entre eux une rupture, un certain nombre d'ouvriers et de bourgeois républicains se sont rapprochés dans les associations et les sociétés secrètes. Ce rapprochement s'est fait d'une façon limitée, morcelée ; la masse ouvrière reste encore meurtrie : elle garde rancune à tant de républicains bourgeois, dont l'indifférence et le silence ont été les complices de la répression. Et ceux des ouvriers qui ne réagiront pas en face du coup d'État ont là leur excuse.

Trop tard ! A une heure de la Seconde République où, déjà, les jeux étaient faits, et où la seule question qui se posait était de savoir qui ferait le coup d'État.

Au reste, en province, bien avant décembre 1851, les populations ouvrières bénéficient de l'état de siège, depuis le printemps 1849. La manifestation du 13 juin à Paris avait été facilement dispersée ; mais, à Lyon, la Croix-Rousse s'était soulevée et barricadée ; l'émeute, qui avait coûté la vie à 80 soldats et 150 ouvriers, avait été suivie de 1 500 arrestations. L'émeute avait provoqué, de la part des autorités, des mesures de prudence.

Les grandes villes industrielles sont paralysées. Elles ne pourront tenter, en face du coup d'État, de quelcôté qu'il vienne, aucune résistance.

Les sociétés ouvrières sont désorganisées par des poursuites antérieures au 2 décembre (rapport du procureur général de la Cour d'appel de Limoges, 7 février 1852) grâce aux mesures préventives prises par les autorités prévoyantes de la Seconde République.

Enfin, on ne saurait trop insister sur l'une des raisons décisives du succès du coup d'État ; la frivolité et la lâcheté de ceux des parlementaires qui ne lui étaient pas favorables. Sans doute, la veulerie de la majorité était prête à se laisser faire une douce violence. Une minorité restait attachée à la République : mais quelle énergie pouvait-on espérer d'hommes qui se payaient de mots comme ce Michel de Bourges qui, le 17 novembre 1851, au moment du rejet de la proposition s'écriait : « Il n'y a pas de danger et j'ajoute que, s'il y avait un danger, il y a ici une sentinelle invisible qui nous protège... c'est le peuple ! » Comment de bonne foi Michel de Bourges pouvait-il espérer que le peuple pût le protéger ? N'avait-il pas été parmi ces républicains qui, par leur abstention même, avaient laissé étrangler la République, pendant les journées de Juin ? A la croisée des chemins, ils n'avaient pas su choisir, ils avaient livré la République aux Thiers et aux Falloux.

Le jour où l'Assemblée Nationale avait acclamé Cavaignac parce qu'il a bien mérité de la patrie, Lamartine s'écrie : « La République est morte ! » Et George Sand : « Je ne crois plus à l'existence d'une République qui commence par tuer ses prolétaires. »

Cinquième partie : Le feu qui couvre (1848-1862)

Chapitre II

Le règne des affaires et ses ombres (1851-1862)

« Bonaparte aurait voulu se poser comme le bienfaiteur universel de toutes les classes ; il aurait voulu voler toute la France pour pouvoir lui en faire cadeau après. »
KARL MARX, *Le 18 Brumaire de Louis-Napoléon Bonaparte*.

« La puissance nouvelle, la féodalité boursière, a tout envahi... L'improbité règne dans les mœurs... la piraterie dans les affaires. »
PROUDHON, *Manuel du Spéculateur à la Bourse*, p. 170.

[Retour à la table des matières](#)

La France se livre à vous tout entière, disait Billault au nouvel Empereur, le 1^{er} décembre 1852.

Depuis une année, Persigny, Maupas, Saint-Aignan et leurs agents avaient tout mis en oeuvre pour faire de cette vérité officielle une réalité. Les commissions mixtes, créées par une circulaire du 2 février 1852, jugent à huis clos, sans témoins, et sans défenseurs, sur simples dénonciations ou informations d'ordre administratif ; elles peuvent prononcer le renvoi devant le conseil de guerre, la transportation à Cayenne ou en Algérie, l'expulsion, l'internement dans une localité, la mise en surveillance. Il s'agissait d'étouffer la voix de tout un peuple. Comme l'écrit Proudhon dans son carnet de décembre 1851 : « La France a l'aspect d'une femme violée par quatre brigands qui lui tiennent le poignard sur la gorge; ne pouvant plus faire un mouvement, elle ferme les yeux. » La France ne pouvait plus faire un mouvement : elle fermait les yeux. S'était-elle livrée tout entière ?

En faisant arrêter au petit jour, le 2 décembre, un certain nombre de représentants, Morny avait dit : « On n'a plus à sévir contre des gens en prison ; arrêter un homme dans de telles circonstances, c'est lui rendre le plus grand service. » Mais cette pensée charitable n'avait pas suffi pour paralyser, d'un seul coup, tout élan de révolte.

La répression avait suivi la prévention et puni, non seulement les gestes de révolte, mais les sentiments et les pensées des hommes, qui avaient l'audace de croire que la restitution du suffrage universel ne donnait au régime qu'un masque populaire.

Au total, selon les chiffres officiels : 26 642 individus arrêtés, 6 500 relâchés ; 15 033 condamnés, 9 530 déportés en Algérie, 239 à Cayenne, 2 804 internés dans une ville de France, 1 545 expulsés et 5 450 soumis à la surveillance. Mais Tchernoff remarque que les chiffres fournis par les documents officiels sont nécessairement incomplets⁷⁴.

Le délit de société secrète permettait de condamner, sans preuves matérielles, en se servant de longs interrogatoires et de l'intimidation pour arracher des aveux. Et certains procureurs généraux reconnaissaient eux-mêmes que « si l'on prodigue la transportation avec cette facilité, ce sera pour certaines localités une razzia effroyable par centaines, sans cause suffisante, et, je le crois, du plus mauvais effet sur l'opinion ». (Rapport Cour d'appel de Bourges du 13 janvier 1852.)

Le registre des Archives Nationales contenant copie des statistiques dressées au greffe des commissions militaires permet d'établir ce tableau d'honneur des professions qui ont été frappées dans les mois qui ont suivi le coup d'État :

5 423 cultivateurs, 1 850 journaliers, 1 107 cordonniers, 888 menuisiers, 733 maçons, 688 tailleurs, 642 tisserands, 457 forgerons, 428 serruriers, 415 boulangers, 251 tailleurs de pierre, 252 coiffeurs, 224 fileurs, 238 tanneurs, 198 tonneliers, 153 tourneurs, 191 voituriers, 131 jardiniers, 102 meuniers, 138 mariniers, 103 ébénistes, 114 tisseurs, 185 sabotiers, 180 carriers, 145 bouchers, 142 bouchonniers, 117 scieurs de long, 146 bourreliers, 155 typographes.

La paysannerie, comme la classe ouvrière, a eu sa large part de victimes. Utilisant les listes de suspects dressées par l'administration depuis 1849, les commissions mixtes avaient frappé sans distinction les républicains et les prétendus affiliés aux sociétés secrètes et aux sociétés ouvrières.

Tchernoff a montré que, pendant les journées de décembre, sur 158 morts, il y avait eu 101 ouvriers, et il a ajouté :

« Si la résistance ouvrière n'avait pas mieux réussi que celle des bourgeois, cela tenait à l'insuffisance de leur organisation, à ce fait que les ouvriers avaient été désarmés après les journées de Juin. La résistance opposée par les centres ouvriers au coup

⁷⁴ TCHERNOFF, Le Parti républicain au Coup d'État et sous le second Empire, Pedone, 1906, pp. 39, 68, 73 à 80.

d'État dans les départements, les poursuites habituelles pour sociétés secrètes auxquelles ils furent exposés, enlèvent tout crédit à l'opinion qui tend à les présenter comme acquis à la cause bonapartiste ».

Tandis que les commissions mixtes et les conseils de guerre travaillent à « épurer » le pays, des décrets-lois organisent le silence de la France.

Napoléon III est le représentant de la bourgeoisie industrielle et financière qui, pendant huit années, le soutient comme son délégué au gouvernement. Par réciprocité, Napoléon III remplit son mandat en servant une politique de développement industriel et de spéculations financières. Il incarne *le règne des affaires*.

Au lendemain même du coup d'État, dans *Le 18 Brumaire de Louis-Bonaparte*, son livre le plus puissant, Karl Marx a montré que « la fraction de la bourgeoisie commerçante qui s'était adjugé la part du lion du pouvoir sous Louis-Philippe, l'aristocratie financière, était devenue bonapartiste [depuis l'entrée, le 11 avril 1851, de Fould au Ministère]... Fould ne représentait pas seulement les intérêts de Bonaparte à la Bourse, il était aussi l'interprète de la Bourse auprès de Bonaparte... » et, avant même le coup d'État, dès le 29 novembre 1851, dans toutes les Bourses d'Europe, on reconnaissait dans le Président Louis-Bonaparte *la sentinelle de l'ordre*. Louis-Napoléon était en fait le fondé de pouvoir politique de l'oligarchie industrielle et financière.

Cette société « des intérêts matériels » a pour chef des industriels orléanistes et des Saint-Simoniens « évolués », les Péreire, les Talabot.

Construction des chemins de fer, prolongation des concessions, Conventions de 1859 organisant le système de la garantie d'intérêt et formation de grandes Compagnies. Construction de nouvelles lignes, vers le Nord, vers Strasbourg et Bâle, vers Lyon. Subventions de l'État aux Compagnies transatlantiques, politique d'organisation du crédit, de concours et d'appui à l'expansion industrielle.

Pour commanditer les « affaires », seconder les grandes entreprises d'intérêt public, en leur fournissant des capitaux, développer les puissances du crédit, les frères Péreire, saint-simoniens. fondent en novembre 1852 le *Crédit Mobilier*.

Au moment même où elle s'amorce, Proudhon note dans ses carnets la transformation de la structure économique de la France ; le 18 octobre 1852, il écrit à Charles Edmond : « Voilà ce que je puis vous dire comme certain, après une observation attentive, à Paris et dans nos départements, de quatre mois : *l'économie de la Société se transforme de fond en comble, voilà le fait !* » Proudhon aperçoit l'évolution du capitalisme qui, d'individualiste, tend à devenir monopoliste : l'industrie et le commerce, serrés par les grandes Compagnies de mines, de chemins de fer, navigation méditerranéenne, atlantique... il écrit : « La France sera livrée au monopole des compagnies. Voilà le régime féodal. Les tissus, les fers, les grains, les liquides, les sucres, les soies, tout est en voie de monopole. » (Carnet du 4 septembre 1852, inédit.)

Enfin, une politique de grands travaux publics. On agrandit, et transforme Paris et les grandes villes. Haussmann devient préfet de la Seine, le 1^{er} juillet 1853. On désire

assurer des affaires aux entrepreneurs et du travail aux ouvriers. On veut aussi pouvoir, en cas d'émeute, faire manœuvrer à l'aise les troupes dans Paris. On aménage les grands boulevards. On détruit, les vieilles ruelles. On dégage les abords de l'Hôtel de Ville. Mais, en touchant aux vieilles pierres, c'est aussi au cœur de l'ouvrier parisien qu'on touche : ce bouleversement de Paris l'atteint dans sa chair.

Ce bouleversement de la Cité, ce ne sont pas seulement les écrivains ouvriers qui le déplorent, mais aussi les esprits généreux de la bourgeoisie libérale. Dans sa *Condition des Ouvriers français*⁷⁵, en 1862, Augustin Cochin constate « que la société anonyme et la charité légale tuent le patronat bienveillant du maître... Je cherche [en vain] les lieux, les seuls lieux où peuvent se donner rendez-vous les ouvriers... »

Dans sa brochure sur *Les Grèves*⁷⁶ l'ateliériste Henri Leneveux écrit : « Les ouvriers perdent à l'atelier, à l'usine tout contact avec le patron », car l'ouvrier n'a plus en face de lui qu'un être abstrait, la Compagnie⁷⁷... Dans *Les Populations ouvrières* A. Audiganne ajoute : « On assiste à des haines silencieuses... Dans l'atelier, la subordination est complète... Mais, au dehors, aucune influence, d'une part, aucune déférence de l'autre⁷⁸... »

Les transformations de Paris font refluer les populations laborieuses du centre vers la périphérie ; on a coupé la Cité en deux, une riche, une pauvre : « Autrefois, à Paris, ouvriers et bourgeois étaient mêlés ; ils habitaient les mêmes quartiers, souvent les mêmes maisons ; ils se croisaient dans le même escalier, l'un se rendant au premier étage, l'autre à la mansarde ; ils vivaient ainsi côte à côte dans des relations de courtoisie mutuelle et de franchise réciproque. Aujourd'hui, il y a la ville de Luxe⁷⁹... »

Et il y a la ville de la pauvreté.

La pioche impitoyable d'Hausmann a fait disparaître ces « maisons hospitalières » où se confondaient, il y a quelques années, les pauvres et les riches, où, par une solidarité tacite, les locataires des différents étages se prêtaient une assistance réciproque.

« Les ouvriers ont été brutalement exilés du cœur de Paris » (Augustin Cochin). La rupture des liens personnels contribue dans une large mesure à la formation d'une conscience de classe. Et cet exil est le signe tangible de cette rupture.

La transformation de Paris a eu des répercussions psychologiques profondes. Proudhon a compris le bouleversement des sentiments qui l'accompagne. Dans le

⁷⁵ AUGUSTIN COCHIN, *De la Condition des Ouvriers français d'après les derniers travaux*, Paris, C. Douniol, 1862, in-8°, p. 48.

⁷⁶ *Les Grèves*, pp. 35. Pagnerre, 1865, in 8° (Bib. Nat. Lb56 1519).

⁷⁷ HÉLIGON, *Le Mouvement ouvrier de 1848 à 1870*, pp. 24. Paris, in-8°, 1880. Discours prononcé à la Loge des trinosophes de Bercy.

⁷⁸ A. AUDIGANNE, *Les Populations ouvrières et les industries en France*, Paris, Capelle, 1859.

⁷⁹ PAUL LEROY-BEAULIEU, *Le Socialisme et les grèves*, *Revue des Deux Mondes*, 1^{er} mars 1870 (tome 2, p. 102).

premier chapitre de *La Capacité politique*, racontant la soirée du 1^{er} juin 1863, il marque l'antipathie que les ouvriers parisiens ont pour le Paris neuf d'Haussmann :

« Paris, entendiez-vous dire de tous côtés, revenu depuis vingt jours à la vie politique, se réveillait de sa torpeur, il se sentait vivre, les souffles révolutionnaires l'animaient. Ah ! s'écriaient ceux qui s'étaient posés en chefs du mouvement, ce n'était plus à cette heure la ville neuve, monotone et fatigante de M. Haussmann, avec ses boulevards rectilignes, avec ses hôtels gigantesques, avec ses quais magnifiques, mais déserts, avec son fleuve attristé, qui ne porte plus que des pierres et du sable, avec ses gares de chemins de fer qui, remplaçant les ports de l'antique cité, ont détruit sa raison d'être ; avec ses squares, ses théâtres neufs, ses casernes neuves, son macadam, ses légions de balayeurs et son affreuse poussière... Ville cosmopolite où ne se reconnaît plus l'indigène. C'était le Paris des anciens jours, dont le fantôme apparaissait à la clarté des étoiles, aux cris poussés tout bas de : Vive la Liberté. »

La puissance nouvelle, la féodalité financière, note Proudhon dès 1855, « a tout envahi... l'improbité règne dans les mœurs... la piraterie dans les affaires... » Mais il n'est pas le seul à constater la corruption qui règne dans l'entourage de l'Empereur. Dans ses *Mémoires sur le second Empire*, un des hommes du 2 décembre, M. de Maupas, note que « là fut incontestablement le premier point vulnérable pour l'Empire... on en attribuait les responsabilités à quelques importantes individualités politiques à la tête desquelles figurait M. de Morny. Ce qui touchait aux affaires industrielles avait éveillé plus que des murmures ⁸⁰ ». Maupas attribue la suppression, en 1853, du ministère de la Police générale « aux incessants efforts de la coterie financière » et au fait qu'il ne voulait pas fermer les yeux.

Dans un livre sur *L'Empire industriel* paru en 1869 ⁸¹, un précurseur de Francis Delaisi, Georges Duchêne, analyse les formes de cette spéculation et corruption financières ; selon son expression « la part des écumeurs », ce sont les profits réalisés des gaspillages. Dès cette époque, les pouvoirs publics favorisent les grandes affaires ; les lois ne s'appliquent pas à celles-ci ; la féodalité financière domine l'État : elle attend de lui et en reçoit complaisances et privilèges : « dans toutes les relations avec le pouvoir, c'est la finance qui fait la loi, quels que soient les arrêtés et les cahiers des charges stipulés par les ministres ». Et Georges Duchêne montre la manœuvre de la finance contre les actionnaires tout comme contre les salariés.

On compte sur le développement de l'activité industrielle et l'exécution des grands travaux pour gagner les classes laborieuses à un régime de prospérité matérielle, qui endormirait leurs vellétés d'indépendance. Le prince-président n'avait-il pas lui-même, en 1844, promis l'extinction du paupérisme à une classe ouvrière docile, disciplinée, auprès de laquelle les conseillers prud'hommes joueraient le rôle des sous-officiers dans l'armée ? On donnerait aux travailleurs un emploi régulier, mais à une condition : il leur suffirait de renoncer à leur désir intempestif d'organisation.

⁸⁰ MAUPAS, 2 vol., E. Dentu, 1884.

⁸¹ GEORGES DUCHÊNE, *L'Empire industriel*, Histoire critique des concessions industrielles et financières du second Empire. Paris, Librairie Centrale, 1869.

Le général de Castellane, à Lyon, entend calmer une population ouvrière trop remuante, en déclarant dissoutes toutes les sociétés ouvrières, y compris les associations de production.

Mais on peut toujours craindre des réveils. Aussi, en 1852, et dans les années suivantes, le pouvoir, la magistrature et la police exercent-ils une étroite surveillance sur toute manifestation d'indépendance ; on réprime les coalitions, on fait la guerre aux sociétés ouvrières corporatives, aussi bien qu'aux réunions de cabaret, aux causeries de famille des ouvriers républicains.

Le ministre de l'intérieur, Persigny, dans un discours de janvier 1852, reproduit par le Bulletin Français publié en Belgique, se félicite de ses méthodes de gouvernement :

« La corruption et la terreur sur une large échelle n'ont-elles pas été toujours les armes les plus puissantes des gouvernements forts ? Ces armes, nous les recevons fraîches et à peine émoussées. On verra le parti que nous saurons en tirer. Nos devanciers n'ont pratiqué qu'une corruption mesquine... en allant droit à ce pays-ci avec l'argent dans une main, le fer dans une autre, nous le mènerons loin ! » (PROUDHON, Carnet du 27 janvier 1852.)

I

[Retour à la table des matières](#)

Pendant les premières années de l'Empire, le mouvement ouvrier est semblable, à ces sources qui, soudain, disparaissent dans le sol, et restent invisibles sur un long espace de leur cours.

La loi du 1^{er} juin 1853 sur les conseils de prud'hommes remet à l'Empereur la nomination des présidents et vice-présidents. La loi du 22 juin 1854 sur le livret, rend le livret obligatoire, aussi bien pour les ouvriers à domicile que pour les ouvriers en atelier. Nouvelle preuve, disait le rapporteur de la loi, de la sympathie que le gouvernement marque à la classe ouvrière.

Vis-à-vis des sociétés de secours mutuels, le décret-loi du 26 mars 1852 prend des précautions pour assurer leur bonne conduite. À côté des sociétés libres et de celles reconnues d'utilité publique, on crée les sociétés approuvées bénéficiant d'avantages conditionnels. Leur président doit être nommé par le chef de l'État ; surtout, c'est là la condition essentielle de leur situation privilégiée, elles ne doivent jamais promettre de secours de chômage. On veut, avant tout, que les sociétés de secours mutuels ne puissent pas servir à la défense professionnelle. Une circulaire du 29 mai 1852 le dit net-

tement : « La promesse de secours de chômage est un principe de ruine et de démoralisation, puisqu'elle tendrait à encourager la paresse et à faire payer au travail une prime à l'insouciance ; elle porterait en elle le germe de toutes les grèves et l'espérance de toutes les coalitions. »

En dépit de quelques mesures telles que le cadeau de 10 millions sur les biens de la famille d'Orléans aux sociétés de secours mutuels, de 10 autres millions pour améliorer les logements ouvriers, de la réorganisation du Mont-de-Piété, d'institutions de bienfaisance et de charité, en dépit de la surveillance policière à laquelle ils sont soumis, un trop grand nombre encore d'ouvriers conservent un état d'esprit dont ni les faveurs ni la crainte ne réussissent à les libérer. Les rapports des procureurs généraux constatent que certains métiers restent fidèles à leurs traditions : l'industrie du bâtiment, les ateliers de fonderies de machines et de chemins de fer, les tailleurs, les cordonniers, etc... surtout, dans certains centres, comme Lyon, Limoges, Saint-Étienne, Rouen, en Alsace et dans le Midi ; à Lyon, le procureur général note l'existence *d'une espèce de croyance, de religion politique* « dont les ateliers sont les catacombes ».

L'espérance demeure au cœur des travailleurs ; elle suscite des grèves ; elle fait renaître les sociétés de résistance.

Entre 1852 et le 25 mai 1864, date de la loi sur les coalitions, les grèves doivent être classées en trois groupes : période de 1852 à 1859, période de 1860 à 1862, année 1863 et commencement de 1864.

Dans la première période, les grèves sont nombreuses, mais le nombre de celles poursuivies diminue : 109 dossiers de poursuites en 1853, 68 en 1854, 168 en 1855, 73 en 1856, 55 en 1857, 53 en 1858 et 58 en 1859.

Les grèves qui ont lieu entre 1852 et 1859 ont pour motifs tantôt une demande d'augmentation de salaires, tantôt une réduction de la durée du travail, tantôt les mauvaises conditions hygiéniques des ateliers, tantôt le renvoi d'un ouvrier (par exemple, en 1857, la grève des mineurs de Vicoigne, Nord). La persévérance des ouvriers chapeliers, dont la Société générale, deux fois dissoute, en 1851 et en 1853, se reconstitue sous la forme d'une société de secours mutuels, le 31 octobre 1854, nous révèle la tendance de nombreuses corporations ouvrières qui profitent de la tolérance relative accordée aux sociétés de secours mutuels pour réorganiser les sociétés de résistance.

Les précautions prises pour les assagir n'empêchent pas les sociétés de secours mutuels de continuer à abriter les caisses auxiliaires de chômage et à masquer des sociétés de résistance. C'est ainsi qu'à Lyon, la Société auxiliaire des ouvriers fouleurs, dissoute en décembre 1851, poursuit son existence à l'abri de la société des secours mutuels.

Dans l'industrie de l'habillement, les appropriateurs (chapeliers de Lyon) se mettent en grève en 1859. La raison de la grève est significative ; les appropriateurs demandent le renvoi de six ouvriers. Ceux-ci n'étaient pas membres de la Société auxiliaire, société de résistance qui fonctionnait à l'abri de la société des secours mutuels.

II

[Retour à la table des matières](#)

La volonté des travailleurs de résister aux cajoleries et aux menaces de l'administration impériale était due à la persistance de leurs traditions et de leurs espérances. Leur volonté de s'organiser était due aussi au développement en France de la Révolution industrielle.

En 1848, la France était encore une nation d'artisans travaillant dans de nombreux petits ateliers. Entre 1852 et 1867 la France se transforme économiquement et socialement⁸². Cette évolution est facilitée par la politique de Napoléon III.

Il n'est pas nécessaire de décrire ici dans les détails le développement de l'économie française de 1850 à 1870. De 1849 à 1869, la force motrice utilisée par les usines a plus que quintuplé. Les progrès techniques développent, à un rythme progressif, leurs conséquences naturelles, déjà constatées en Grande-Bretagne : accroissement de la productivité ; réduction du prix de revient et accroissement de la production ; les conditions d'existence des travailleurs se transforment dans les industries métamorphosées par les inventions : industries textiles, industries chimiques et industries métallurgiques. Entre 1840 et 1860, la production de la fonte en France passe de 345 000 tonnes à 898 000 tonnes métriques.

Entre 1852 et 1856, en quatre ans, la France dépense 1 milliard 270 millions pour la construction de ses chemins de fer. La consommation du fer, de l'acier, du coton, augmente dans de grandes proportions. Lyon et Saint-Étienne voient s'étendre le marché de leurs soieries. Le Crédit mobilier élève son dividende successivement de 13 % en 1853 à 40 % en 1855.

La période d'essor, qui a commencé en 1851-1852, dure jusqu'à 1857. Mais la construction des chemins de fer se ralentit et, en 1859, le gouvernement doit venir au secours des Compagnies pour leur permettre de continuer leurs constructions. Cette crise universelle des chemins de fer se répercute sur l'industrie du fer et de la houille. Le Crédit Mobilier, qui avait donné 40 % de dividende en 1855, ne donne plus que 5 % en 1857. La baisse des prix accompagne la chute de la production industrielle. Mais cette crise est de courte durée ; dès décembre 1857 et janvier 1858, la reprise est générale.

⁸² Sur cette double évolution, voir l'ouvrage déjà classique de GEORGES DUVEAU, *La vie ouvrière sous le second Empire* (thèse de lettres, 1941), Paris, Gallimard, 1946.

Pendant la période d'essor, la hausse des salaires n'avait pas suivi la marche ascendante des prix : tandis que la hausse des prix agricoles était de 25 %, celle du salaire masculin ne s'élevait que de 14 à 19 % et celle du salaire féminin à 7,97 %.

Sans doute, le développement industriel entre 1852 et 1857 avait entraîné une hausse des salaires. Mais, en même temps, il avait provoqué une élévation du coût de la vie. Le mouvement de hausse des prix jusqu'à la crise de 1857 avait eu pour conséquence une diminution du salaire réel ; les conditions de l'existence ouvrière, au lieu de s'améliorer, avaient empiré. Les budgets ouvriers ressentaient durement et la hausse de l'alimentation et celle des loyers.

Pendant les premières années du second Empire, les dépenses du budget ouvrier deviennent plus lourdes. Selon l'annuaire statistique de la Ville de Paris, de 1853 à 1863, les dépenses moyennes d'un ouvrier parisien s'élèvent, pour la nourriture, chauffage, éclairage, de 931 à 1 052 fr., et pour le seul logement de 120 à 170. Les rapports des délégués à l'Exposition de Londres en 1862 donnent des précisions sur cette élévation du coût de la vie. Celui des typographes note que « depuis 1850, le prix des loyers et des subsistances s'est accru d'au moins 50 %, tandis que mon salaire s'est à peine élevé de 9 à 10 %, donc au total 40 % de diminution de bien-être ».

Le développement économique de la France pendant la première décennie du second Empire est un fait incontestable. Mais cette prospérité masque un autre fait : le déficit du budget ouvrier. En face de la lumière, l'ombre.

Le déficit du budget, l'insécurité de la condition ouvrière, l'effort incertain pour le pain quotidien, telles étaient déjà les conséquences de la révolution industrielle en Grande-Bretagne. Celle-ci répète ses effets en France, entre 1852 et 1857, puis dans la décennie suivante jusqu'à l'exposition de 1867, où le rapport général de Michel Chevalier résume les conséquences de cette évolution économique : l'accroissement de la productivité, l'augmentation de la production, et la baisse du coût de revient ; et, parallèlement, l'expropriation d'un certain nombre de travailleurs, le chômage périodique et la concentration des entreprises. Tous événements qui bouleversent l'existence des travailleurs, accentuent leur insécurité sans que la hausse nominale de leurs salaires, lorsqu'elle se produit, se traduise par une hausse de leur salaire réel.

Dans ses *Mémoires d'un Ouvrier de Paris*, Audiganne écrit, à propos de cette évolution à laquelle il avait consacré diverses études sur *L'Industrie contemporaine* (1856) et sur *Les Populations ouvrières et les Industries en France* (1859) :

« On dirait une continuelle succession de changements à vue : les usines et les fabriques ont été véritablement transformées. Ainsi les exigences économiques ont poussé l'industrie vers l'agglomération de capitaux immenses et la possession d'un matériel extrêmement puissant... De cette constitution manufacturière et commerciale si énergique et si absorbante, il est résulté pour le travail des conditions nouvelles. En face de ces puissantes unités, de ces associations colossales, où l'anonymat doit aller

sans cesse en augmentant, qu'est l'ouvrier, isolément considéré ? Un grain de sable⁸³. »

III

[Retour à la table des matières](#)

En 1859, Napoléon III est contraint, par les contre-coups de sa politique extérieure, de rechercher dans l'opinion publique un point d'appui. L'Empire autoritaire semble se muer en Empire à tendances plus libérales. Parmi les causes, proches ou lointaines, de ce revirement, on doit indiquer tout d'abord : le détachement des catholiques sur le soutien desquels Louis-Napoléon avait pu compter pendant les premières années, l'opposition des industriels protectionnistes.

Deux hommes ont sur Napoléon III une influence parce qu'il les craint : Morny et le prince Napoléon, cousin germain de l'Empereur.

Le 2 décembre avait été le coup d'État de Morny. Dès le printemps de 1849 Morny l'avait préparé lentement, soigneusement par de savantes manœuvres.

En novembre 1851, Morny, pour vaincre les hésitations de son demi-frère, avait employé l'argument décisif : Louis-Bonaparte, criblé de dettes, craignait de perdre sa place lucrative de président en mai 1852. Napoléon III ne lui garde aucune reconnaissance : « Le prince - écrit Morny, peu après sa démission, en janvier 1852 - n'a de réelle amitié pour personne et ma situation particulière par rapport à lui l'ennuie... Il n'accepta ma présence qu'à contre-cœur et mes services lui pesaient. » Mais dans les circonstances difficiles, lorsqu'il est embarrassé, c'est auprès de Morny que Napoléon III prend conseil.

Du prince Napoléon, son cousin germain, Louis-Napoléon avait peur. Déjà en 1852 et pendant les années suivantes - surtout pendant la guerre de Crimée - Napoléon III n'ignore pas les bruits qui courent en faveur d'un empire Jérômiste. Dès le 4 novembre 1852, Proudhon note, dans ses carnets, après une visite aux Tuileries : « J'ai trouvé Ferron, comme Laurent, sûr d'une transmission dynastique à Jérôme. »

Napoléon III redoute la franchise brutale du prince Napoléon qui ne craint pas de le juger « avec la plus grande liberté de langage ; il vous dit carrément, mon cousin est un cochon. Les ministres sont des J...F.... Les préfets sont des canailles, le gouvernement est ignoble, tout ça f.... le camp un de ces matins ; Napoléon III, qui ne dit

⁸³ A. AUDIGANNE, *Mémoires d'un Ouvrier de Paris*, p. 85, Charpentier, Paris, 1873, in-18 (Bib. Nat. L17 69).

jamais rien, mais ment toujours ... il est si menteur qu'on ne peut même plus croire le contraire de ce qu'il dit.⁸⁴ »

Un tel cousin était inquiétant pour un Empereur qui n'était pas sûr de soi. Ajoutez les mauvaises fréquentations, les relations compromettantes de Jérôme : « L'Empereur n'ignorait aucune des critiques quelquefois violentes qui se débitaient quotidiennement au Palais Royal contre sa personne et contre certains actes de son gouvernement. Le prince Napoléon n'en faisait pas mystère... » Jérôme reprochait brutalement à Louis-Napoléon ses infidélités à la Révolution et aux idées libérales et démocratiques. Ces entretiens devaient être assez cocasses.

Parmi ses fréquentations coupables, à côté des bonapartistes anticléricaux et qui reprochent à Louis-Napoléon d'avoir « forfait à l'honneur, à la vraie pensée impériale », des libéraux, comme Havin, le directeur du *Siècle*, et aussi des démocrates ; ceux-ci rappellent qu'à la Constituante Jérôme a réclamé la clémence pour les insurgés de Juin, et que, depuis le 2 décembre, il est souvent intervenu en faveur de proscrits comme le chimiste Tessié du Motay. Proudhon va au Palais Royal, mais avec prudence. Il consent à donner des conseils à Jérôme, mais reste farouchement indépendant.

Le prince Napoléon réunit dans son salon les Saint-Simoniens à tendance libre-échangiste, Le Play, Michel Chevalier, Arlès Dufour. Le prince Napoléon assiste aux dîners du vendredi-saint que Sainte-Beuve offre à Gustave Flaubert, About, Renan et Taine. On a songé à le nommer grand-maître de la Maçonnerie.

Le prince Napoléon, qui va devenir gendre du roi de Piémont, Victor-Emmanuel, pousse Louis-Napoléon, entêté déjà du principe des nationalités, vers une politique d'encouragement à l'Italie. Cette politique d'encouragement, en 1859, devient une politique de soutien.

Napoléon III n'a pas voulu paraître moins avancé que son cousin, dont, depuis des années, le Palais Royal est fréquenté par les Saint-Simoniens libre-échangistes. Le prince Napoléon se sert d'un publiciste, Armand Lévy, pour attirer quelques membres des sociétés ouvrières. Louis-Napoléon emprunte à Jérôme l'idée d'un impérialisme ouvrier, lorsque, le 15 janvier 1860, il fait paraître la lettre programme publiée au *Moniteur* : « Il n'y a qu'un système général d'économie politique qui puisse, en créant la richesse nationale, répandre l'aisance dans la classe ouvrière. »

Cette sollicitude nouvelle a pour motif le désir de trouver un point d'appui. L'Empereur veut conquérir les sympathies des classes laborieuses afin de contre-balancer la perte de l'appui catholique. Mais, en même temps, il soulève contre lui les protectionnistes ; au Corps Législatif, les députés industriels manifestent une vive irritation contre Napoléon III parce qu'il a, sans les consulter, profité du pouvoir de signer les traités de commerce et d'accorder des modifications de tarifs, sans en référer au Corps Législatif. Les Industriels ratifient allègrement la suppression des droits sur la matière

⁸⁴ LUDOVIC HALÉVY, *Carnets*, 1^{er} volume, 20 juin 1866, 22 janvier 1867, p. 133 (Calmann-Lévy).

première, mais protestent contre la réduction de la protection sur les produits fabriqués.

En fait, de 1852 à 1859, Napoléon III s'était appuyé sur la bourgeoisie industrielle et financière. Le traité de 1860 lui retire l'appui d'une fraction seulement de la bourgeoisie ; il se met à dos seulement les industriels protectionnistes, mais conserve le soutien de l'oligarchie financière et de la bourgeoisie libérale.

1° L'oligarchie financière : tandis que l'alliance entre Napoléon III et la bourgeoisie conservatrice fut toujours précaire, l'Empereur garde pendant tout son règne, parmi ses partisans, ces grands financiers saint-simoniens, toujours moins timorés en France que les industriels, et dont Napoléon III favorise les intérêts et les spéculations. Leur esprit plus aventureux ne s'effraie pas des rêveries pseudo-humanitaires de l'auteur de *L'extinction du paupérisme*. Ces ingénieux banquiers savent bien que leur influence réaliste n'aura pas besoin de l'arrêter à temps sur les chemins de la chimère parce que sa volonté débile est incapable de l'y faire marcher hardiment.

2° La bourgeoisie libérale comprend ces fils de commerçants enrichis qui peuvent s'adonner sans crainte à quelque profession libérale et dont le type est l'avocat Baroche, un des serviteurs les plus dévoués : Baroche incarne le parti de l'ordre fondé sur la prééminence de la bourgeoisie et sur le respect de la propriété privée. Dans son *Baroche*, Jean Morain a pu dire qu'il représentait la conception bourgeoise de l'Empire, tandis que Napoléon III représentait la conception romantique ; mais la seule forme de romantisme impérial, auquel Napoléon III ait paru tenir avec une certaine constance, est le principe des nationalités. Et celui-ci a été pour lui aussi embarrassant que ces longues traînes entre les plis desquelles s'empêtrent les parvenues de tous les régimes.

IV

[Retour à la table des matières](#)

Les ouvriers parisiens avaient traversé les rudes années policières de 1852 à 1858, et ils n'avaient aucune confiance dans les intentions libérales de l'homme en qui ils voyaient le délégué de l'oligarchie industrielle et financière. Des souvenirs trop récents leur rappelaient les méthodes par lesquelles on leur avait rappelé que la soumission et la résignation étaient les premiers devoirs du travailleur. Ils savaient bien que le règne des affaires redoutait l'organisation et la liberté ouvrières. Les travailleurs attendaient les concessions auxquelles l'Empereur était contraint pour réduire le nombre de ceux dont il sentait croître l'hostilité au régime. Mais ils entendaient de leur côté ne prendre aucun engagement, pas même de reconnaissance.

Napoléon III imagine un autre procédé pour se concilier les ouvriers de Paris. Il a nommé son cousin président de la section française à l'Exposition de Londres, qui doit avoir lieu en 1862. Ne pourrait-on envoyer, sous ces auspices, à cette Exposition, une délégation ouvrière ? L'idée vient d'Arlès Dufour, industriel saint-simonien et libre-échangiste, qui l'avait développée dans *Le Progrès de Lyon*.

Le 2 octobre 1861, un article de *L'Opinion Nationale* suggère aux ouvriers l'idée de se cotiser pour envoyer une délégation à l'Exposition de Londres : « Il faut que la classe ouvrière parisienne s'affirme si elle veut conserver sur les ouvriers des autres nations cette supériorité qui a, jusqu'à ce jour, assuré notre supériorité sur tous les marchés. » A l'ironie de cet appel, un ouvrier parisien répond dans *L'Opinion Nationale* du 17 octobre ; sa lettre résume l'état d'esprit des ouvriers parisiens :

« Je crois comme vous que les ouvriers de Paris sont intelligents, et pour ma part, je vous remercie de l'opinion que vous avez d'eux. Mais comment concilier cette intelligence avec cette inertie ? Pourquoi ne s'aident-ils pas eux-mêmes ? C'est un reproche qu'on leur adresse souvent et auquel il n'est pas facile de répondre sans accuser. Quand l'initiative vient d'en haut, de l'autorité supérieure ou des patrons, elle n'inspire aux ouvriers qu'une médiocre confiance. Ils se sentent ou se croient dirigés, conduits, absorbés, et les meilleures tentatives sont rarement couronnées de succès. C'est un fait que je constate sans vouloir discuter ici si les ouvriers ont tort ou raison. Quand l'initiative vient d'en bas, c'est bien une autre affaire : elle rencontre des impossibilités matérielles auxquelles elle se heurte. Qu'un Comité exclusivement composé d'ouvriers se forme en dehors du patronage de l'autorité ou des fabricants, qu'il essaye de former un centre, de grouper autour de lui des adhérents, de réunir des souscriptions, si inoffensif que soit son but, soyez certain qu'on ne lui permettra pas de l'atteindre. Aussi faut-il une forte dose de résolution pour se mettre en avant quand, de plus, toujours à tort ou à raison, les promoteurs se sentent mis à l'index : car un ouvrier qui s'occupe de questions politiques, dans le pays du suffrage universel, est considéré comme un homme dangereux ; c'est pis s'il s'occupe de questions sociales... Mais pourquoi, direz-vous, refuser les conseils de ceux dont les lumières et la bourse vous seraient d'un si grand concours ? Parce que nous ne nous sentirions pas libres, ni dans notre but, ni dans notre choix, ni de notre argent, et les plus belles affirmations ne prévaudront pas contre une opinion qui n'est peut-être que trop justifiée. Il n'y a qu'un seul moyen, c'est de nous dire : Vous êtes libres, organisez-vous; faites vos affaires vous-mêmes, nous n'y mettrons pas d'entraves. Notre aide, si vous en avez besoin, si vous la jugez nécessaire, sera complètement désintéressée, et tant que vous resterez dans les limites de la question, nous n'interviendrons pas. »

Cette lettre restera un des documents classiques de l'histoire ouvrière, par sa netteté, son courage et sa lucidité. Tolain, ciseleur en bronze, formule la position qui, depuis 1832, a été et restera la position nécessaire et inattaquable du mouvement ouvrier : la liberté et l'autonomie ouvrières sont les conditions de son existence, de ses progrès, de ses succès. Toutes les fois où le mouvement ouvrier est resté fidèle à cette ligne directrice, il s'est développé ; toutes les fois, au contraire, où, sollicité par les partis politiques, ou les charmeurs de foule, il a dévié, il a marqué des reculs.

La lettre de Tolain avait une valeur pratique. Elle allait transformer les conditions dans lesquelles une délégation ouvrière parisienne pourrait aller à Londres.

Le prince Napoléon voulut voir Tolain. Sûr de soi, Tolain ne craignit pas cette rencontre. Et, par sa droiture, il obtint du prince Napoléon que la délégation fût organisée, sans qu'aucune atteinte fût portée à l'indépendance des ouvriers parisiens. Les présidents des sociétés de secours mutuels constituent une commission ouvrière qui est formée le 2 février 1862. Dans chaque profession, des délégués ont été élus, au nombre de 200 ; ils partent pour Londres du 19 juillet au 15 octobre. Grâce à la franchise de Tolain, tout s'est passé correctement ; et le résultat désiré est obtenu sans servilité ni concessions de la part des ouvriers parisiens. Ceux-ci ont traité avec le pouvoir d'égal à égal.

V

[Retour à la table des matières](#)

Les délégués ouvriers rapportent de Londres la vision d'un puissant développement de l'organisation ouvrière en Grande-Bretagne. Jusqu'à cette date, les relations entre les deux pays ont été assez rares. C'est par les informations brèves et souvent inexactes des journaux que les ouvriers français connaissaient le mouvement trade unioniste.

L'expérience anglaise entre 1843 et 1862 prouve que, tout en subissant parfois l'influence de la situation économique, le mouvement ouvrier peut s'en libérer, si la volonté des individus et des masses sait tirer parti des circonstances.

Pendant cette époque contrastée, le Trade Unionisme anglais a conquis trois éléments de force : la force du nombre, - un accroissement considérable du nombre des membres des unions, - la force de l'argent, - une bonne gestion financière des ressources que le nombre accru de leurs membres apporte aux unions, - enfin, la force de la valeur personnelle des hommes auxquels, comme secrétaires des unions, est confiée la difficile mission de diriger l'action et d'administrer.

Les grandes unions prennent alors, dans l'histoire ouvrière anglaise, la première place. Sidney Webb attribue à l'évolution de leur attitude l'influence grandissante des imprimeurs et compositeurs : leurs sociétés concentrent leur attention sur des revendications concrètes et sur l'éducation. Le désir d'information est le grand souci des travailleurs pendant cette période ; il suscite de nombreux journaux corporatifs.

La croissance des Unions Nationales et celle de leurs fonds est caractéristique : maçons de pierre, fondeurs de fer, fabricants de machines à vapeur possèdent des Unions Nationales assez fortes pour que la besogne de la correspondance et de la comptabilité soit confiée à des secrétaires spécialisés et appointés. Ainsi commence, en Grande-Bretagne, la classe des fonctionnaires syndicaux. Mais il a fallu aux gran-

des Unions Nationales quelques années d'apprentissage pour que se forme cette classe de fonctionnaires permanents.

Ces nouvelles Unions réservent leurs cadres aux ouvriers ayant accompli l'apprentissage légal, et, par là, elles s'opposent à la tradition des années 30, à la solidarité et à l'union générale « des classes productrices ». Mais si l'idée étroite de constituer une aristocratie d'ouvriers qualifiés laisse planer une ombre sur la création d'Unions fortement organisées, celle-ci est le sacrifice temporaire dont doivent être payées les assises solides que ces Unions puissantes donnent au mouvement ouvrier.

L'Union Nationale n'est pas une fédération de sociétés indépendantes ; elle est unitaire et possède une caisse commune à laquelle sont versées toutes les cotisations et qui paye toutes les dépenses ; le Comité exécutif a à sa disposition des fonds importants. Société de résistance, l'Union possède la force d'une centralisation destinée à assurer l'unité de la politique ouvrière et l'égalisation des salaires réels. Le Comité Central exécutif a le pouvoir d'accorder ou de refuser le secours de grève.

Enfin - autre trait de ce nouvel Unionisme - William Allan, secrétaire général de l'Union des mécaniciens et promoteur de cette nouvelle forme d'Unionisme, assure à l'Union la plus large publicité possible, tandis que le souci du secret dominait les associations antérieures. La presse reçoit tous les rapports de l'Union et les plus importantes circulaires. William Allan envoie fréquemment des lettres aux journaux et fait connaître l'Union par des conférences.

L'Union consolidée des mécaniciens, en 1861, a plus de 20 000 membres et un actif de 73 000 livres. Le développement des Unions des fondeurs de fer et des maçons en pierre était du même ordre.

La crise économique de 1857 marque une nouvelle étape dans le développement du mouvement ouvrier. En 1859, éclate, à Londres une grève dans le bâtiment dont l'envergure peut être comparée à celle du bâtiment à Paris, en 1845. L'occasion en est la durée du travail. Réclamant la journée de 9 heures et le repos du samedi après-midi, un Comité mixte de charpentiers, de maçons de pierre et de maçons de briques adresse, le 18 novembre 1858, une requête aux patrons qui répondent par un refus. Par suite d'une grève suivie de lock-out, 43 000 ouvriers sont privés de travail. Les patrons refusent de discuter avec les représentants ouvriers. L'Association centrale des patrons du bâtiment décide d'imposer aux travailleurs qu'ils emploient la signature du document ; mais cette exigence a pour résultat de mettre en mouvement la solidarité ouvrière.

De tous côtés, les sociétés ouvrières appuient les ouvriers du bâtiment.

L'Union des mécaniciens offre trois donations hebdomadaires de £ 1000. Au total, les souscriptions s'élèvent à £ 23 000. En présence de cette résistance et du refus de signer le document, l'Association des patrons du bâtiment doit céder en février 1860.

Ce succès, remporté grâce à la solidarité ouvrière, a pour résultat immédiat la création de la Société amalgamée des charpentiers, sur le modèle de celle des Mécaniciens, le 4 juin 1860, et celle du Conseil des syndicats de Londres : la Junta.

La grève a démontré l'utilité d'un Comité général qui, en cas d'urgence, puisse convoquer rapidement les syndicats et leur permettre de se donner assistance mutuelle. La première réunion du Conseil des syndicats de Londres a lieu le 10 juillet 1860 ; en 1864 son secrétaire, George Odger, va devenir président du Conseil général de l'Internationale.

La force de ce nouveau conseil, de cette Junta, a été l'union entre cinq hommes qui ont, à près de 30 ans de distance, réalisé le souhait formulé en 1833 par Efrahem dans sa brochure : *De l'Association des Ouvriers de tous les corps d'état* : « A cette amitié qui doit nous unir, à cette association de nos intérêts, de nos droits et de nos courages, nous donnerons une tête qui pense, une volonté intelligente et ferme qui imprime l'action et dirige le mouvement. »

« L'amitié qui doit nous unir », selon la parole d'Efrahem, a lié pour une œuvre commune : William Allan, George Odger, Daniel Guile, Edward Coulson et Robert Applegarth, militants ouvriers.

À partir de 1860, l'organisation du Trade Unionisme se consolide grâce à la parfaite entente de ces cinq hommes au sein de la Junta, à leur renoncement à tout esprit de domination, à leur énergie : ils ont compris que l'organisation de la classe ouvrière est assez complexe, les obstacles à vaincre assez difficiles, le programme à mettre à exécution assez vaste pour rendre nécessaires, non seulement la solidarité des travailleurs, mais l'union étroite de chefs dont les qualités complémentaires sont indispensables à tout programme de large vision, d'action énergique et d'organisation à longue distance.

Le mouvement ouvrier a besoin, avant tout, d'équipes de militants qui se tiennent par la main, et qui ne perdent pas leur temps à se dénigrer sans cesse.

« Pour la première fois, - dit Sidney Webb, - les leaders de la politique ouvrière se tinrent côte à côte, unis par des liens étroits d'amitié personnelle, et absolument purs de ces soupçons et de cette défiance qui avaient si souvent gâté les mouvements populaires. » Et ce miracle dura non pas un court espace de temps, mais pendant des années. Ces cinq hommes ont lié d'amitié les cinq grandes Unions : mécaniciens, fondeurs de fer, maçons de briques, cordonniers (chaussures de femme) et charpentiers. Cette Junta a fait la force du Trade Unionisme entre 1860 et 1870.

Les 183 délégués parisiens qui étaient allés à Londres avaient pu constater que le travail de l'ouvrier anglais était mieux rétribué pour une durée du travail moindre. Le syndicalisme anglais jouissait de la liberté de coalition, d'une législation protectrice du travail et des relations d'égal à égal établies entre ses organisations et les organisations patronales.

Les quatre ébénistes de Paris, dans leur rapport, insistent sur les avantages des Trade Unions :

« Les ouvriers ébénistes de Londres sont constitués en société corporative, et par ce moyen, ils n'ont pas à redouter la misère dans leur vieillesse ; de plus, chaque so-

ciétaire reçoit, en cas de maladie et de chômage, une somme de 14 shillings par semaine. Le salaire est fixé, par un règlement de la société corporative, à un minimum de 32 shillings, qui équivaut à 40 francs de France ; de sorte que l'ouvrier anglais gagne le double de l'ouvrier français - alors que celui-ci produit le double. Voilà une disproportion énorme ! La dépense journalière de l'ouvrier, à Londres, est exactement la même qu'à Paris. Le logement est plus confortable et l'on ne voit pas d'ouvriers anglais logés dans des mansardes ou greniers ouverts à tous les vents, comme cela a lieu à Paris. »

Les délégués parisiens, à quelque métier qu'ils appartiennent, ont interrogé leurs camarades anglais au cours de leur séjour et ils sont d'accord pour déclarer que le salaire est de 30 % plus élevé à Londres qu'à Paris, alors que le prix des subsistances et des loyers est sensiblement le même. Les cordonniers prétendent même que les ouvriers anglais sont mieux logés et à meilleur compte qu'eux (différence de 20 %).

Les quatre typographes délégués à Londres écrivent dans leur rapport : « Comment n'envierions-nous pas le sort des typographes anglais ! Dans l'atelier, les ouvriers sont chez eux ; ils discutent en pleine liberté non seulement leur salaire, mais encore les conditions de toute nature qui s'y rattachent. Si quelque innovation vient blesser leurs sentiments, la dignité ou les intérêts du personnel, la Chapelle s'assemble dans l'atelier, discute, avec calme et sans contrainte, le cas en litige et prend une décision qui est communiquée au chef de l'établissement. Un fait caractéristique c'est que, pendant le délibéré des ouvriers, le patron s'abstient soigneusement de pénétrer dans son propre atelier. »

Les délégués sont frappés par l'organisation du travail. Les carrossiers en voiture se rendent compte que c'est en fin de compte l'ouvrier qui paye cette absence d'organisation, en France :

« Pas de fixité dans l'horaire. Qui est-ce qui paye la plus forte part de ce déchet ? L'ouvrier, parce qu'il est le principal instrument dont se sert le fabricant pour soutenir la concurrence. Si le fabricant pouvait ne pas payer la main-d'œuvre, il aurait résolu son grand problème. Tout au capital, rien au producteur. Ne pouvant s'en passer, il le réduit au chiffre le plus bas possible, et comme ce chiffre a pour base la somme nécessaire pour vivre bien ou mal, il paie peu et offre pour compensation de faire durer le travail plus longtemps. »

Tout au long de l'histoire de l'industrie française, le travail des ouvriers et leurs résistances ont souvent été le prétexte qui permettait de masquer l'absence d'un effort technique d'organisation, qu'il aurait été nécessaire d'accomplir pour assurer aux ouvriers des conditions de travail et d'existence plus humaines. Et les peintres et décorateurs sur porcelaine de conclure :

« Nous regardons devant nous, l'inquiétude au cœur, nous voyons bien d'habiles fabricants offrant d'excellents et beaux produits à la consommation, mais cette force que donnent les grands capitaux, maniés avec largesse et intelligence, cette force qui ne recule devant aucune dépense pour former des ouvriers de grande capacité et se saisir de la suprématie dans l'industrie, nous la cherchons en vain. »

Si on les considère dans leur ensemble, les rapports tracent le programme des revendications ouvrières en 1862 :

1. La Chambre syndicale, mixte ou non, considérée comme organisme de conciliation qui présiderait aux négociations entre patrons et ouvriers ;

2. La Société de secours mutuels allant, comme les Trade Unions anglaises, du secours maladie aux retraites pour la vieillesse ; elle doit s'étendre à tous les risques de la vie ouvrière. Les tailleurs affirment leur volonté de dépasser le cadre de la société de secours mutuels ordinaire.

Ils demandent que le Bureau de la Société soit un point central où s'établiraient les demandes et les offres pour le placement des ouvriers.

3. La Société de résistance, organisme central de défense professionnelle, est une des revendications essentielles du Rapport des Cordonniers :

« Il serait à désirer qu'une Chambre syndicale, nommée par le suffrage universel, fût instituée pour veiller à l'exécution du Tarif et servir d'intermédiaire entre ouvriers et patrons ; elle aurait pour mission aussi de signaler les besoins de la corporation et de sauvegarder ses intérêts ; elle pourrait aider également à la formation d'une société professionnelle qui nous manque. Cette société pourrait être un puissant moyen d'émulation, si elle était pratiquée comme en Angleterre... Par la longueur de nos journées de travail, nous ne pouvons profiter des écoles du soir. Travaillant isolément, aucun lien ne nous unit pour soutenir le prix de notre salaire que beaucoup de fabricants ne craignent pas de diminuer. »

4. Le droit de grève. Les tailleurs, avec l'établissement d'une Chambre syndicale, d'une Société de secours mutuels corporative et, plus tard, d'une Association de production, réclament le droit de grève :

« Aucune loi n'existe (en Angleterre) pour empêcher les ouvriers de demander une augmentation de salaire, lorsque leurs besoins et les changements du travail en font ressentir la nécessité ; les ouvriers ne sont pas exposés, comme en France, à subir des diminutions de salaire, lorsque, leurs besoins devenant plus grands, les patrons profitent de ces circonstances pour diminuer le prix des façons... »

5. La Chambre syndicale doit devenir un organisme d'éducation; c'est ainsi qu'elle apparaît dans le rapport des gantiers. Les tisseurs en châles voient de même dans la solidarité mise au service des ouvriers contre leurs maux *une sorte d'éducation qui prépare la classe ouvrière à l'émancipation définitive.*

6. L'Association de production en vue d'assurer progressivement aux travailleurs la possession de l'outillage (Rapport des délégués du bronze).

7° L'Amitié internationale. Le Rapport des Bijoutiers est celui qui, sur ce point, contient les formules les plus nettes :

« C'est avec bonheur que nous avons constaté que nos confrères anglais ne sont pas vis-à-vis de nous ce que l'on s'efforce quelquefois de nous faire croire. En Angleterre, nous n'avons rencontré que prévenances, amitié, fraternité. Voilà ce que nous avons trouvé dans le cœur de l'ouvrier anglais. Nous sommes plus convaincus que jamais que l'esprit d'animosité entre les peuples est un préjugé désastreux que les anciennes monarchies seules ont engendré. Notre séjour à Londres est un démenti formel au principe funeste de nationalité et si l'avenir veut que les expositions universelles se propagent ainsi que les délégations, il est certain que l'on ira de surprise en surprise. Propageons nos idées, faisons des vœux pour la continuation des délégations, tant dans l'intérêt de l'industrie que pour la *fraternité des classes ouvrières*. »

Le voyage de Londres avait établi entre ouvriers français et Trade Unionistes des liens plus étroits. Pendant leur séjour, le 5 août 1862, 70 des délégués français avaient été l'objet d'une réception solennelle de la part de 250 de leurs camarades anglais. Et, dès l'année suivante, les ouvriers de Londres, ayant organisé un meeting en faveur de la Pologne, invitent les ouvriers parisiens : aux six délégués présents, le 22 juillet 1863, George Odger demande que les ouvriers organisent des congrès internationaux pour s'entendre sur les moyens de lutter contre le capitalisme et d'empêcher l'introduction, d'un pays à l'autre, d'une main-d'œuvre non organisée faisant baisser les salaires.

Aussitôt les ouvriers français proposent que « des comités ouvriers soient établis pour l'échange de correspondances sur les questions internationales d'industrie ».

Édouard Dolléans (1948),
Histoire du mouvement ouvrier. Tome I : 1830-1871.

Sixième partie

La première Internationale (1863-1870)

« La classe du travail prétend apporter un élément de régénération... »
EUGÈNE VARLIN, 1^{er} procès de l'*Internationale* (1868).

« La force socialiste ne pouvait être amenée que par un nouvel état des consciences. »
albert richard.

[Retour à la table des matières](#)

Sixième partie : La première Internationale (1863-1870)

Chapitre I

Capacité ouvrière (1863-1868)

« Il faut bien se le tenir pour dit,
ce qui grandit en ce moment,
ce sont les classes ouvrières. »
CHARLES DE RÉMUSAT,
1^{er} avril 1863, *Revue des Deux Mondes*.

[Retour à la table des matières](#)

Le 1^{er} avril 1863, dans la *Revue des Deux Mondes*, Charles de Rémusat écrit : « Il faut bien d'ailleurs se le tenir pour dit, ce qui grandit en ce moment, ce sont les classes ouvrières, sans qu'il soit aisé d'en assigner les causes, car les institutions ont peu fait pour cela, un progrès intellectuel et moral se manifeste dans leur sein, et frappe les observateurs les plus clairvoyants et les moins suspects. »

Charles de Rémusat cite des exemples « de leur respect de soi-même, de leur sentiment de la dignité, de leur discernement, de leur sagesse : leur raison va au-devant des conseils » ; il cite les paroles d'un voyageur éclairé qui, après avoir visité le camp de Châlons, a remarqué « le sens droit, le calme, la franchise, la réserve des simples soldats ».

Charles de Rémusat ajoute ceci : « Il est à craindre que tout au moral ne soit stationnaire dans la société française, excepté l'esprit de cette foule inconnue dont nous

ne savons pas nous faire entendre. Elle seule s'élève peut-être. Regrettons qu'elle soit seule à s'élever, mais remercions le ciel qu'elle s'élève avec la destinée qui l'attend »⁸⁵.

Par son esprit d'équité, cette page se distingue des apologies du régime. D'autres esprits de la bourgeoisie cultivée ont eu le même dégoût pour les mœurs et la légèreté de l'entourage de Napoléon III ; celui-ci, tel que le dépeint Alexis de Tocqueville, « avait toujours été très adonné aux plaisirs, et peu délicat dans le choix. Cette passion de jouissances vulgaires et ce goût du bien-être s'étaient encore accrus avec les facilités du pouvoir »⁸⁶.

Par un mimétisme naturel, les courtisans et les employés du régime adoptaient les goûts et les mœurs du maître dans cette capitale parisienne dont Haussmann avait voulu faire le caravansérail de l'Europe et où, selon le mot de Rochefort, les étrangers venaient « comme dans un mauvais lieu ».

Une partie de la société cultivée avait peu d'indulgence pour cette façon de comprendre le rayonnement de la France. L'article de Charles de Rémusat est une des expressions heureuses de ce dégoût, remarquable par sa lucidité, par son sens de la justice, par son humanité.

Charles de Rémusat avait raison de dire, au printemps de 1863, que ce qui grandit alors, c'est la classe ouvrière ; la capacité de la classe ouvrière, ce « progrès intellectuel et moral ».

I

[Retour à la table des matières](#)

Le 31 mai 1863, dans *Quelques vérités sur les élections de Paris*, Tolain pose nettement les deux revendications essentielles du mouvement ouvrier français : 1° les libertés syndicales et les autres : « Il n'y a qu'un seul moyen, c'est de nous dire : vous êtes libres, organisez-vous ; faites vos affaires vous-mêmes, nous n'y mettrons pas d'entraves. » - 2° La formation de syndicats et leur fédération : « Les ouvriers réclament aujourd'hui, au nom du droit commun, la liberté de former, dans chaque profes-

⁸⁵ Il faut préciser et nuancer ces éloges par les souvenirs et mémoires - de témoins ou d'acteurs du temps, p. ex. : MARTIN-NADAUD, *Mémoires de Léonard* ; J. BENDIT, *Confessions d'un prolétaire* ; DR GUÉPIN, *Philosophie du socialisme* ; AUDIGANNE, *Mémoires* ; LEFRANÇAIS, *Souvenirs*, etc.

⁸⁶ ALEXIS DE TOCQUEVILLE, *Souvenirs*, Calmann Lévy, Paris, 1893, p. 314-318. « Il avait eu, avant d'arriver au pouvoir, le temps de renforcer ce goût naturel que les princes médiocres ont toujours pour la valetaille.... Il continuait à se plaire au milieu de cette compagnie subalterne, alors qu'il n'était plus obligé d'y vivre. »

sion, des Chambres syndicales ouvrières. La Chambre syndicale ouvrière serait, dans l'ordre économique, l'institution-mère de tous les progrès futurs. »

Au lieu de dire : « serait », Tolain aurait dû dire « sera ». Il a tracé un programme ; il a mis l'accent sur la nécessité d'une organisation autonome du mouvement ouvrier.

Tolain a compris que, dans les luttes ouvrières, le syndicat *allait être l'institution-mère* de tous les progrès futurs.

La brochure de Tolain a été publiée à l'occasion des élections de 1863. L'histoire des candidatures ouvrières, aux élections de 1863 et de 1864, a été si souvent et si complètement retracée, notamment par Maxime Leroy, qu'il suffit ici d'en souligner les traits essentiels.⁸⁷

En présence des divisions que suscitent, parmi les républicains, les candidatures aux élections du 31 mai-1^{er} juin 1863, des groupements ouvriers décident de présenter aux électeurs une liste ouvrière : J.-J. Blanc, metteur en pages de *L'Opinion Nationale*, Coutant, ouvrier lithographe et Tolain, ciseleur.

Proudhon essaya de retenir dans l'abstention un certain nombre d'ouvriers, en publiant, en avril 1863, sa brochure : *Les Démocrates assermentés et les réfractaires*. Pourtant, les abstentions ouvrières furent, en 1863, moins nombreuses qu'en 1857. J.-J. Blanc avait obtenu 332 voix, Coutant, 11. Tolain avait retiré sa candidature bien avant les élections ; mais il voulait expliquer les raisons qui avaient déterminé certains ouvriers à poser leur candidature : les travailleurs n'avaient-ils pas le droit d'avoir leurs représentants tout comme les Péreire et Talabot étaient les représentants du Capital ? La brochure : *Quelques vérités sur les élections de Paris* mettait les choses au point, en face des polémiques qu'avaient suscitées les candidatures ouvrières.

Avant les élections complémentaires qui allaient avoir lieu à Paris, en mars 1864, soixante ouvriers parisiens signent et publient un manifeste qui, le 17 février, paraît dans *L'Opinion Nationale*. C'est le Manifeste des Soixante : « Le suffrage universel nous a rendus majeurs politiquement, mais il nous reste encore à nous émanciper socialement. La liberté que le Tiers État sut conquérir avec tant de vigueur et de persévérance doit s'étendre en France, pays démocratique, à tous les citoyens. Droit politique égal implique nécessairement un droit social égal. »

Maxime Leroy a exactement situé la place du Manifeste des Soixante parmi tous les manifestes parus, depuis le Manifeste des Égaux jusqu'au Manifeste communiste : « Si nets que soient leurs contrastes, il y a sur un point identité entre tous, et c'est même grâce à cette identité qu'ils durent : cette réalité économique [dont ils sont comme l'expression diverse], c'est la scission nettement et âprement aperçue et affirmée entre ceux que Proudhon et Marx appellent des bourgeois et des prolétaires. » Maxime Leroy souligne l'originalité du Manifeste des Soixante : ses auteurs apparte-

⁸⁷ L'Introduction de Maxime Leroy à l'édition Marcel Rivière de *La Capacité politique des classes ouvrières* de Proudhon.

naient à la classe ouvrière « tandis que les auteurs des autres manifestes appartenaient aux classes dites privilégiées ».

On attribuait la rédaction du Manifeste à un jeune journaliste républicain, Henri Lefort ; mais la forme rappelle l'esprit dans lequel Tolain écrit sa brochure sur les élections de 1863, elle permet de dire que, à cette rédaction, Tolain a eu la plus grande part. On retrouvait les formules qui lui étaient chères sur cette aristocratie financière qui se constituait à la faveur de la liberté commerciale : l'instruction primaire gratuite et obligatoire, la liberté d'association, de coalition, enfin l'opposition entre la vieille société fondée sur le salariat et la société future qui sera fondée sur le droit commun.

Le 28 février, paraît dans *Le Siècle*, de Havin, un contre-manifeste signé de quatre-vingts noms. Tous les intérêts, politiques ou autres, que le Manifeste des Soixante avait effrayés, profitent de cette diversion pour affirmer que les classes ouvrières n'ont point d'opinion déterminée. On exploite le fait que le Manifeste des Soixante a paru dans *L'Opinion Nationale* de Guérout, dont on sait les relations avec le prince Napoléon, pour essayer de compromettre les signataires du Manifeste en les présentant comme des ouvriers amis du Palais-Royal. Et en même temps, dans le 5^e arrondissement, on oppose à Tolain, comme concurrent, Chabaud, un des auteurs des brochures orange : candidature suscitée par le même Guérout.

Quelques jours après la publication du Manifeste par *L'Opinion Nationale*, le 8 mars 1864, Proudhon écrit à des ouvriers qui lui demandaient ce qu'il pensait du Manifeste des Soixante :

« Assurément, je me suis réjoui du réveil de l'idée socialiste... Assurément, je suis d'avis, avec vous et avec les 60, que la classe ouvrière n'est pas représentée et qu'elle a droit de l'être. Comment pourrais-je professer une autre opinion ? La représentation ouvrière, n'est-ce pas, aujourd'hui comme en 1848,... l'affirmation du socialisme ?... »

« Au sein même de la Bourgeoisie, une division s'est produite... la Bourgeoisie n'est plus homogène. Il y a ce que l'on appelle la haute bourgeoisie ou féodalité financière. Et la petite bourgeoisie ou classe moyenne inclinant de plus en plus au salariat... »

Proudhon fait appel, pour qu'ils se rassemblent autour de la classe ouvrière, aux éléments des classes moyennes avec lesquels le peuple est davantage en contact :

« Vos intérêts sont les mêmes que les nôtres, votre cause est la nôtre ; que la classe moyenne le sache ou qu'elle l'ignore, son véritable allié, son sauveur, c'est le peuple... Car, cette classe moyenne s'est vue progressivement refoulée vers le prolétariat. »

Proudhon estime que « dans les circonstances actuelles, entrer dans (un) système où nous sommes sûrs de rencontrer tous nos ennemis, accueillir des conditions assermentées, nous faire représenter au Corps Législatif, ce serait un contresens, un acte de lâcheté. Tout ce qu'il nous est permis de faire, c'est de protester par le contenu négatif de nos bulletins... » Et en effet : « Le gouvernement impérial, introduit par le coup d'État, a trouvé la principale cause de son succès dans la défaite de la démocratie

rouge et socialiste..., telle est encore aujourd'hui sa raison d'être... sous ce gouvernement, la féodalité financière et industrielle... a complété son organisation et pris son assiette. Elle a soutenu l'Empire qui l'a payée de sa protection. »

En fait, l'échec même de Tolain et des candidatures ouvrières, marque un progrès de la conscience et de la capacité politique de la classe ouvrière.

II

[Retour à la table des matières](#)

Lorsqu'en décembre 1864, Proudhon dédie *La Capacité politique des classes ouvrières* à quelques ouvriers de Paris et de Rouen qui l'ont consulté sur les élections, il est en droit de leur dire : « Cet ouvrage a été conçu sous votre inspiration : il vous appartient. »

Cet ouvrage, en effet, appartient bien à cette classe ouvrière qui vient de s'affirmer et d'obtenir, par ses luttes persévérantes, la loi du 25 mai 1864.

La rencontre entre les ouvriers et Proudhon a été naturelle ; et c'est pour cette raison que Proudhon est grand. Ce paysan franc-comtois, qui a été prote d'imprimerie et commis batelier à Lyon, chez les frères Gauthier, incarne les qualités les plus fines du peuple paysan ; ouvriers syndicalistes et employés à médiocre salaire se rattachent à lui par la vertu de leur effort quotidien.

Proudhon comprenait ce peuple d'instinct, il n'a eu toute sa vie qu'une ambition : dégager de leurs sentiments tumultueux la pensée de ces « obscurs » auxquels il appartient par son origine et par son cœur.

Parmi tant d'autres points de rencontre entre Proudhon et les ouvriers de Paris et de Rouen, il en est un essentiel : la conception commune qu'ils ont de l'éducation et du travail. Lorsqu'au point culminant de sa vie, Proudhon affirme sa confiance dans le devenir et dans la capacité politique de la classe ouvrière, il garde vis-à-vis de celle-ci les exigences d'un moraliste dont la philosophie sociale a pour centre la réforme de l'homme. Il demande à la classe ouvrière de prouver, par ses vertus, sa capacité. Les luttes sociales ne peuvent se mener qu'avec ténacité, courage, stoïcisme. Il réclame de l'élite ouvrière des vertus héroïques. Un enseignement, à la fois professionnel et humaniste, doit favoriser cette formation. Pour Proudhon, en effet, l'atelier et l'école font un tout : ils se complètent, et leur enseignement se rejoint pour former l'homme, le travailleur. Tout homme doit être un travailleur, et aucun homme ne peut avoir, pour son travail, la patience et l'enthousiasme nécessaires s'il n'est un homme dans le sens plein du mot. L'union de l'atelier et de l'école permettra de restituer au travail sa signification et sa joie.

L'alliance intime de l'enseignement humaniste et scientifique et de l'apprentissage industriel est, aux yeux des ouvriers parisiens, la condition même de l'émancipation sociale.

Proudhon a été un interprète et un serviteur ; sa vanité ne l'a pas égaré comme tant d'autres idéologues qui ont prétendu s'imposer comme des directeurs de conscience au mouvement ouvrier.

III

[Retour à la table des matières](#)

Le voyage à Londres et l'agitation qui se développe autour des élections de 1863 et de 1864, s'accompagnent d'une recrudescence de création des sociétés ouvrières : associations ouvrières de production, sociétés d'épargne et de crédit mutuel où dominent tantôt l'esprit coopératif, tantôt l'organisation de la résistance.

A Paris, de 1864 à 1866, sont créées douze associations parisiennes de consommation ; deux en 1864, trois en 1865, sept en 1866.

On assiste, à partir de 1863, à une renaissance de la création des associations ouvrières de production à Paris. - 1863 : Boulonniers, fondeurs en fer, tailleurs d'habits. - 1864 : Copistes, traducteurs comptables, passementiers pour voitures. - 1865 : Graveurs sur bois ; lithographes ; instruments de musique, mécaniciens ; facteurs d'anches ; mégissiers ; bijoutiers en doré ; opticiens ; imitation bronze ; papeterie parisienne ; chapeliers ; doreurs sur bois ; doreurs et argentiers de métaux ; robinettiers ; pianos et orgues ; polisseurs d'acier. - 1866 : Vanniers ; tonneliers ; ouvriers bronze et gaz ; corroyeurs ; fondeurs en cuivre ; cordonniers ; coupeurs ; menuisiers en bâtiment ; tailleurs d'habits ; ouvriers du meuble sculpté. - 1867 : Cloutiers, tailleurs de limes ; passementerie parisienne.

Nombreuses aussi sont les coalitions et les grèves pendant les années 1862, 1863, 1864. D'abord, parmi les mineurs du Nord et du Pas-de-Calais. En 1862, 1864, grèves partielles : à Carvin, pour une augmentation de salaires ; à Lourches, contre une nouvelle réglementation de travail ; à Frasnes, pour une augmentation de salaires ; à Vi-coigne, contre la retenue de 3 % pour la Caisse de Secours. En 1863 et en 1864, grèves des mineurs d'Anzin, qui obtiennent une diminution de la journée de travail. Et les mêmes causes provoquent, en 1862 et 1863, des grèves à Paris, à Lyon, à Marseille. L'action corporative amène l'union de certaines corporations divisées, comme celles des charpentiers. Mais le mouvement le plus important de ces années 1860 à 1864 est certainement celui de la typographie parisienne. Le conflit se prolonge pendant plus

de deux années ; c'est à son occasion que Napoléon III inaugure la politique de tolérance qui aboutit à la loi du 25 mai 1864.

Le 8 avril 1860, les deux sociétés qui divisent les typographes ont mis fin à leurs conflits, grâce à leur organisation unitaire dont l'objet est double - secours mutuel et résistance. Les typographes de Paris sont devenus une force. En 1861, Gauthier, président de la Société typographique, veut étendre la solidarité en liant les différents groupes de typographes, à travers la France, par une alliance des sociétés de secours mutuels de 483 villes, qu'on grouperait en quinze régions. Les efforts de Gauthier ont un premier résultat : certaines sociétés des grandes villes comme Toulouse, Besançon, Lille, Amiens, Rouen, etc... prennent l'habitude de demander à Paris des conseils et des modèles de statuts ; c'est une première étape.

Depuis plusieurs années, les typographes de Paris souffrent de l'écart grandissant entre le coût de la vie (cherté des vivres et élévation des loyers) et les salaires. En janvier 1861, Persigny invite le président de la Chambre des maîtres imprimeurs à mettre à l'étude la question des salaires en attirant son attention sur le fait que le directeur de l'Imprimerie nationale avait pris l'initiative d'élever le niveau des salaires. Le 17 mai 1861, une pétition signée de 2 682 typographes sur 3 000 réclame la révision du tarif. La Chambre des maîtres imprimeurs ne répond que le 5 décembre. Une Commission mixte est nommée ; mais, entre sa première et sa deuxième séance, l'imprimeur Le Clère, le 21 janvier 1862, congédie six ouvriers et leur substitue des femmes compositrices à un salaire inférieur au tarif. Tous les compositeurs, sauf deux, abandonnent les ateliers de Le Clère. Un certain nombre d'imprimeurs installent dans les locaux des communautés religieuses un matériel destiné à apprendre aux jeunes filles la composition : des apprenties compositrices sont recrutées dans leurs familles, afin de fournir cette main-d'œuvre féminine aux ateliers de Le Clère. Le 30 mars 1862, les pourparlers entre patrons et ouvriers sont rompus. Le 22 mars l'imprimerie Dupont engage des femmes à un tarif réduit de 30 %. La police prévient l'action des compositeurs et, dans la nuit du 25 mars, cinq compositeurs de l'imprimerie Dupont sont arrêtés, sans qu'aucun désordre se soit produit ; 117 ouvriers abandonnent les ateliers. Le président Gauthier, qu'on avait menacé de dissoudre la Société typographique, est arrêté, et, avec lui, vingt-cinq autres compositeurs. Devant le tribunal correctionnel, sur sept inculpés, trois sont acquittés et quatre autres condamnés à l'emprisonnement. Pendant le procès, on objecte aux demandes d'augmentation de salaires le fait que le personnel de l'imprimerie Dupont jouit de la participation aux bénéfices. Grâce à celle-ci, les ouvriers ayant trois ans de présence avaient obtenu la somme de 22 francs au maximum par an.

Une pétition signée de 2 400 ouvriers est adressée à l'Empereur, le 30 mai 1862, réclamant le droit, pour les typographes, d'avoir une Chambre syndicale et demandant que le tarif soit fixé par une Commission paritaire dont les décisions seront obligatoires. Le 10 juillet, les ouvriers à la journée réclament une augmentation équivalente à celle qui était accordée au travail aux pièces. Sur le refus de 12 des imprimeurs, 215 compositeurs abandonnent le travail. Les ouvriers délégués à la Commission mixte et les onze compositeurs qui avaient présenté le nouveau tarif à la signature des patrons sont arrêtés.

Par ordre de l'Empereur, les prévenus sont mis en liberté provisoire, le 30 août 1862. Le tribunal correctionnel distribue entre eux amendes et emprisonnements. Le jugement est confirmé en appel, le 15 novembre. Mais le 23, l'Empereur gracie les condamnés. C'est la reconnaissance de fait de la tolérance accordée désormais par le pouvoir aux coalitions. C'est alors que, sous la pression du mouvement ouvrier et notamment de la grève des typographes, est promulguée la loi du 25 mai 1864. Elle rend légale la tolérance dont, depuis deux années déjà, jouissent les coalitions. Elle modifie les articles 414, 415 et 416 du Code pénal : le fait de la coalition par elle-même n'est plus puni ; toutefois, de l'emprisonnement et l'amende continuent à frapper « quiconque, à l'aide de violences, voies de fait ou manœuvres frauduleuses aura amené ou maintenu une cessation concertée de travail dans le but de forcer la hausse ou la baisse des salaires, ou de porter atteinte au libre exercice de l'Industrie ou du Travail ».

Quelque curieuse que puisse paraître cette attitude, tous les écrivains ouvriers ne furent pas également satisfaits de la loi du 25 mai 1864. Celle-ci réalisait l'une des plus essentielles revendications des ouvriers. Elle répondait au programme tracé en leur nom par Tolain dans sa brochure : *Quelques vérités sur les élections de Paris*. Quelques « ateliéristes » semblent regretter les conséquences de la loi du 25 mai 1864. Parmi eux, Henri Leneveux qui avait été le premier gérant de *L'Atelier*. Dans le livre qu'il publie en 1865 chez Pagnerre, Henri Leneveux regrette que l'opinion d'Émile Ollivier sur la conciliation obligatoire n'ait pas été suivie par le Corps législatif : « La force collective ouvrière qui a survécu malgré la suppression des corporations, parce qu'elle répondait à des nécessités sociales dont nos pères ont oublié de tenir compte, et qui n'a cessé, en vertu de ces nécessités, de lutter contre l'isolement où étaient réduits les travailleurs en face des forces considérables du capital, cette force collective n'a plus aujourd'hui, selon nous, de suffisant contrepoids, et elle tend à devenir oppressive. » Henri Leneveux reproche à la loi en 1864 d'avoir « créé une situation qui divise des hommes ayant le plus grand intérêt au contraire à s'entendre, à vivre en bonne intelligence, situation qui consacre légalement la guerre industrielle au moment où les idées tendent à remplacer le vieil antagonisme par l'association... » Mais Henri Leneveux appartenait à une toute petite minorité ; et les ouvriers ont, dans leur ensemble, considéré la loi du 25 mai 1864 comme un progrès.

IV

[Retour à la table des matières](#)

En juillet 1863, des délégués français, Tolain, Perrachon, Cohadon et Limousin, signataires du Manifeste des Soixante, assistant à un meeting de Saint-James Hall, en faveur de la Pologne, proposent aux chefs trade-unionistes d'organiser une Association internationale. En septembre 1864, Tolain, Perrachon et A. Limousin retournent à Londres, et apportent le projet de cette Association internationale : « C'était, a dit

l'instituteur Bibal, un enfant né dans les ateliers de Paris et mis en nourrice à Londres. » Le 28 septembre, le meeting de Saint-Martin's Hall adopte les grandes lignes du projet que Tolain a développé dans son adresse. C'est donc bien ce projet qui a servi de base à l'organisation internationale. Et lorsqu'on rapproche le discours de Tolain de l'adresse inaugurale qui est due à la plume de Karl Marx, on constate que celui-ci a donné du relief et communiqué la vigueur de son style aux idées exprimées par Tolain :

« Travailleurs de tous les pays qui voulez être libres, à votre tour d'avoir des Congrès. C'est le peuple qui revient enfin sur la scène, ayant conscience de sa force, et se dressant en face de la tyrannie, dans l'ordre politique, en face du monopole, du privilège dans l'ordre économique. Poussés par les besoins du temps, par la force des choses, les capitaux se concentrent et s'organisent en puissantes associations financières et industrielles. Si nous n'y prenons garde, cette force sans contrepoids régnera bientôt despotiquement... Nous voyons l'aristocratie future accaparer la direction des plus modestes épargnes... Nos faibles économies, englouties dans ce pactole, nous feraient les serviteurs des princes de la finance, tandis que la division du travail tend à faire de chaque ouvrier un rouage dans la main des hauts barons de l'industrie. Devant cette organisation puissante, tout plie, tout cède, l'homme isolé n'est rien ; il sent tous les jours diminuer sa liberté d'action et son indépendance. Devant cette organisation, l'initiative individuelle s'éteint ou se discipline au profit de cette organisation. Il faut nous unir, travailleurs de tous pays, pour opposer une barrière infranchissable à un système funeste qui diviserait l'humanité en deux classes : une plèbe ignorante et famélique, et des mandarins pléthoriques et ventrus. Sauvons-nous par la solidarité. »

Karl Marx avait assisté au meeting de Saint-Martin's Hall; mais il s'était tu. On lui avait demandé un représentant des ouvriers allemands qui pût parler au meeting : « J'ai fourni », raconte-t-il à Engels, « Eccarius qui a été excellent dans son rôle ; et j'ai assisté à la réunion comme personnage muet sur l'estrade... Les Parisiens, de leur côté, envoyèrent une délégation à la tête de laquelle était Tolain, le candidat ouvrier lors de la récente élection à Paris, un homme très bien : ses camarades aussi étaient des garçons tout à fait bien. »

Dans le comité d'organisation qui siège à Londres, tout le travail est fait par Karl Marx : c'est un rédacteur admirable et, cette fois, il a été particulièrement heureux en écrivant l'adresse inaugurale, « une sorte de revue des faits et gestes des classes ouvrières depuis 1845 » écrit-il à Engels, le 4 novembre 1864.

L'adresse inaugurale écrite par Marx reste un des morceaux classiques du socialisme, comme le plan d'organisation apporté à Londres par Tolain et ses camarades demeure une création ouvrière. L'ensemble de l'œuvre est due à une collaboration involontaire de l'idéologue et des artisans parisiens.

V

[Retour à la table des matières](#)

L'homme qui domine le premier bureau de l'Internationale parisienne est Tolain. Jules Vallès dans *L'Insurgé* a tracé de lui un portrait un peu méchant, mais qui paraît un négatif assez ressemblant: « Une face étroite qu'allonge et amincit une longue barbe coupée ras sur les joues, oeil vif et bouche fine, un beau front. » À la différence de Varlin, qui réussira à grouper une équipe de militants, Tolain va imprimer sa marque au premier Bureau. Une attitude un peu austère, un esprit trop dogmatique se cristallisent en des formules dont la rigidité s'adaptera difficilement à l'évolution du mouvement ouvrier. Et Tolain, lui-même, sera vite dépassé il ne se reconnaîtra plus, ni son œuvre, dans des développements qui en sont les suites naturelles. Tolain a, près de lui, comme secrétaires correspondants : Fribourg, graveur décorateur, Charles Limousin, margeur, le fils d'A. Limousin, passementier.

Le Bureau de Paris s'installe dans le 3^e arrondissement, au 44, rue des Gravilliers. « Un petit poêle de fonte cassé, apporté par Tolain, rue des Gravilliers, une table en bois blanc servant dans le jour d'établi à Fribourg, pour son métier de décorateur et transformée le soir en bureau pour la correspondance, deux tabourets d'occasion, auxquels quatre sièges de fantaisie furent adjoints plus tard, tel fut, pendant plus d'une année, la mobilier qui garnissait un petit rez-de-chaussée, exposé au nord et encaissé au fond d'une cour... C'est dans cette petite chambre de 4 mètres de longueur sur 3 mètres de large, que furent débattus, nous l'osons dire, les plus grands problèmes sociaux de l'époque.⁸⁸ » Comme la maison de la place de la Corderie, où s'installent en 1869 le bureau de l'Internationale et celui de la Fédération des Sociétés ouvrières, les *Gravilliers* sont situés dans le 3^e arrondissement du Temple, entre la rue des Vertus et la rue Saint-Martin, non loin de la rue Greneta et de l'Église Saint-Nicolas-des-Champs, quartier des bijoutiers en doré et bijoutiers garnisseurs, doreurs en cuivre, tourneurs, vernisseurs, émailleurs, repousseurs, ciseleurs, graveurs, polisseurs, bimbelotiers, tabletiers, brunisseurs.

Le 1^{er} mars 1865, Tolain et Fribourg vont à Londres pour dissiper un premier malentendu, le Conseil général ayant voulu imposer la collaboration de Henri Lefort, comme correspondant général de l'Association auprès de la presse française. Au nom de l'autonomie de la section française, Tolain et Fribourg refusent au Conseil général « le droit de s'immiscer dans l'organisation et l'administration intérieures : ils ont donné adhésion au pacte de Londres parce que fédératif ; ils ne veulent relever que de

⁸⁸ E. FRIBOURG, *L'Association internationale des Travailleurs*. Paris, Armand Le Chevalier (1871), p. 23.

leurs mandants. Le Conseil général n'est que le cœur de l'Association ; le Congrès seul en sera la tête ». Comme on pouvait l'espérer du bon sens des trade-unionistes anglais, les délégués anglais sont convaincus par Tolain et Fribourg.

Une conférence se réunit à Londres, du 25 au 27 septembre. Les secrétaires correspondants du Bureau de Paris, Tolain, Fribourg, Charles Limousin y assistent. Ils ont amené avec eux le relieur Eugène Varlin. On décide qu'un Congrès aura lieu au printemps de 1866, à Genève, et on rédige l'ordre du jour.

Mais, au commencement du printemps 1866, les événements obligent les internationaux à remettre le Congrès à septembre et, le 23 avril, Karl Marx écrit à Engels : « Je me suis décidé à faire d'ici ce que je pourrai pour le succès du Congrès de Genève, mais à ne pas y aller. Je me soustrais de cette façon à toute responsabilité personnelle. »

VI

[Retour à la table des matières](#)

L'Internationale tient son premier Congrès à Genève du 3 au 8 septembre 1866. Le Comité central de Londres a délégué Odger, Dupont, Cremer et Eccarius ; mais ni Karl Marx ni les grands chefs du trade-unionisme ne sont présents, sauf George Odger qui est et restera président du Conseil général. Le secrétaire général est le tailleur Eccarius qui avait fondé, avec Heinrich Bauer et Moll, le Groupe communiste d'éducation ouvrière. A côté de Tolain, de Murat, de Perrachon, de Chémalé et de Fribourg, sont venus de Paris, Varlin, Benoît Malon et Bourdon, qui, à partir du premier procès de la première Commission, prendront la direction de l'Internationale parisienne ; de Rouen, Émile Aubry et de Lyon, Albert Richard⁸⁹.

Les questions en discussion sont : l'organisation des efforts communs, au moyen de l'Internationale, dans les luttes entre le capital et le travail ; la réduction des heures de travail, le travail des femmes et des enfants ; les sociétés ouvrières et leur avenir ; le travail coopératif ; les impôts ; le crédit international ; la nécessité d'anéantir le despotisme russe en Europe, par l'application du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes et la reconstitution de la Pologne ; les armées permanentes et leurs rapports avec la production ; l'influence des idées religieuses ; l'établissement des sociétés de secours mutuels. Deux rapports importants servaient de base solide aux discussions du Congrès, l'un était le mémoire des délégués français, l'autre, le rapport du Conseil général.

⁸⁹ Congrès ouvrier de l'Association internationale des Travailleurs, Société Ducommun et Cie, Genève, 1866.

Le Congrès décide que le Conseil général établira une statistique des conditions du travail dans tous les pays ; un bulletin mensuel portera cette statistique à la connaissance des différentes sections.

La réduction des heures de travail étant « le premier pas en vue de l'émancipation de l'ouvrier, la journée de huit heures *doit être* le principe de l'organisation du travail » ; le travail de nuit ne doit être qu'une exception. Le travail excessif des enfants et celui des femmes dans les manufactures sont condamnés en principe comme contraires à ta santé et à la sauvegarde de la race.

Le Congrès condamne les armées permanentes et émet un vote unanime en faveur de l'armement général du peuple et de son instruction militaire.

Mais, au cours des discussions, un incident significatif s'était produit, qui affirme nettement, dès le premier congrès, les tendances opposées. Le Congrès de Genève discutait les statuts de l'Internationale. Une opposition s'était déjà manifestée sur un des articles, en 1865. Les délégués parisiens veulent que, seuls, les travailleurs n'ayant pas d'autres ressources que leur travail quotidien, puissent être membres de l'Internationale, et, par suite, écartent « les travailleurs de la pensée ». Les Anglais, les Suisses, les Belges, sont d'avis d'admettre tous ceux qui demanderaient leur adhésion, « les professions libérales étant victimes de toutes les fluctuations des affaires ». On avait décidé que chaque section serait libre « de donner au mot travailleur toute l'extension dont il lui semblerait susceptible ». A Genève, les Parisiens reprennent la question et demandent qu'on exclue « *les travailleurs de la pensée* » : ils redoutent les vains conflits que suscitent les petits amours-propres et craignent de laisser envahir l'Association par des ambitieux. Sur le règlement, Tolain intervient à nouveau, disant que, s'il est indifférent d'admettre comme membres de l'Internationale des travailleurs de toutes classes, il est nécessaire de réserver le titre de délégués aux seuls travailleurs manuels. Au cours de la discussion, Cremer cite, parmi les membres du Conseil général, Karl Marx « qui a consacré sa vie au triomphe de la classe ouvrière ». Carter ajoute que Karl Marx a refusé la délégation que lui offrait, pour le Congrès, le Conseil général. Tolain répond :

« Comme ouvrier, je remercie le citoyen Karl Marx de n'avoir pas accepté la délégation qu'on lui offrait. En faisant cela, le citoyen Marx a montré que les congrès ouvriers ne doivent être composés que d'ouvriers manuels. Si nous admettons ici des hommes appartenant à d'autres classes, on ne manquera pas de dire que le congrès ne représente pas les aspirations des classes ouvrières, qu'il n'est pas fait par des travailleurs ; et je crois qu'il est utile de montrer au monde que nous sommes assez avancés pour pouvoir agir par nous-mêmes. »

Et Tolain présente un amendement qui impose la qualité d'ouvrier manuel à tout délégué élu et ayant droit de vote à un congrès. L'amendement est rejeté par 25 voix contre 20.

Le 9 novembre 1866, Karl Marx écrit au docteur Kugelmann :

« J'avais de grandes inquiétudes au sujet du premier Congrès de Genève. Mais, en somme, il a réussi au delà de mon attente. L'impression en France, en Angleterre, en Amérique, était inespérée. Je n'ai pas pu y aller et je n'ai pas voulu non plus, mais c'est moi qui ai écrit le programme des délégués de Londres. Je l'ai limité exprès aux points qui permettent un accord et une action concertée immédiate des travailleurs, qui répondent d'une façon directe aux besoins de la lutte de classes et à l'organisation des ouvriers comme classe, et les stimulent. »

La politique de Marx consiste en effet à ne pas assister aux congrès et à y agir par personnes interposées. Il est ombrageux et craint les influences qui peuvent contrecarrer la sienne que, fort habilement, il exerce d'ordinaire par autrui.

VII

[Retour à la table des matières](#)

Les menaces de guerre d'abord, puis sa réalité suscitent, pendant le printemps et l'été de 1866, un mouvement de protestation contre la guerre. Les socialistes et les militants ouvriers n'ont pas été les seuls à protester contre la guerre. Dans la *Revue des Deux Mondes*, le 1^{er} juin 1866, Michel Chevalier s'élève contre le système d'isolement des États européens, demande le désarmement général, et l'organisation d'une Confédération semblable à la Confédération des États-Unis d'Amérique : car, comme les socialistes, il aperçoit les causes, permanentes et profondes, créant en Europe une atmosphère où l'orage peut à chaque instant éclater :

« La guerre serait-elle évitée, ce ne serait qu'un ajournement... Un ordre stable n'est possible que sur des bases nouvelles, c'est une vérité reconnue aujourd'hui... il est nécessaire à l'Europe que les relations soient soumises à certaines règles, à un certain contrôle et qu'il y ait un droit international positif, tout comme il y a une morale chrétienne uniforme... Il est contraire aux intérêts de l'Europe, à sa dignité, à son honneur que cette partie du monde se présente comme un pêle-mêle de peuples isolés les uns des autres, suivant chacun sa voie à son gré, sans écouter d'autres convenances que les siennes et d'autres lois que son ambition, et sans être responsable de ses actes envers personne. Le système de l'isolement complet des États et de l'absence de tout contrôle a pour conséquence directe le règne de la force. Ce serait l'écrasement des petits par les gros au mépris des droits les plus sacrés. »

Parmi les journaux républicains et socialistes, Charles Longuet, dans *La Rive gauche*, Vermorel et Jules Vallès, dans *Le Courrier français*, mènent une campagne énergique. Avant la déclaration de guerre, dans *Le Courrier français* du 20 mai, et dans *La Rive gauche* du 27, les étudiants de Paris adressent un appel aux étudiants d'Italie et d'Allemagne ; ils les adjurent de ne pas retarder par une guerre l'œuvre de liberté et de justice qu'ils doivent accomplir : « Frères, vous êtes dupes d'une vieille politique ab-

surde autant qu'odieuse qui, depuis des milliers d'années, pousse les peuples à s'entr'égorger sous de sots prétextes d'intérêt national et de différence de races. » L'un des signataires, Albert Fermé, le 10 Juin, dans *Le Courrier français*, réclame *la grève des peuples contre la guerre* : « Il suffit de se croiser les bras, de faire la sourde oreille et de rester immobiles. Pour faire la guerre, il faut des hommes et de l'argent, des levées extraordinaires et des emprunts. Eh bien ! *qu'on ne donne ni hommes ni argent.* »

Six jours avant Sadowa, dans *Le Courrier français*, A. Vermorel écrit que « la guerre, c'est la contre-révolution ». Les membres de la première Commission de l'Internationale parisienne sont en relations suivies avec les étudiants du Quartier latin. C'est chez Garnier Pagès que Fribourg les a rencontrés. Depuis que *La Rive gauche* paraît (en 1864), Ch. Longuet et les jeunes républicains qui collaborent à son journal, se sont intéressés à la formation de l'Internationale et ont été, parmi les premiers, à s'affilier au Bureau de-Paris : ils défendent les positions des Internationaux parisiens, positions proches des leurs, notamment pour ce qui est de la guerre. Cette étroite union, dans les idées et dans l'action, entre les étudiants républicains et les socialistes de l'Internationale parisienne, mérite d'être notée : elle se reproduira souvent, sinon toujours, au cours de l'histoire du mouvement ouvrier.

Les ouvriers avaient un sentiment national très vif, et qui s'associait à la tradition révolutionnaire. Dans ses souvenirs, A. Audiganne remarque qu'avec le culte de l'égalité, « le sentiment national forme, dans le domaine de la vie publique des ouvriers de Paris, le trait de caractère le plus saillant et le plus universel ».

Ce sentiment national se conciliait avec leur haine de la guerre « destructrice de la production et de la moralité ». Avec son sens psychologique, Georges Duveau a compris la complexité de cet état d'âme : ces premiers internationaux « rêvaient d'une nouvelle marche à travers l'Europe, d'une délivrance des peuples opprimés... leur enthousiasme pour les expéditions de délivrance s'associait à un idéal de fraternité des peuples »⁹⁰. Le mémoire de la délégation parisienne au Congrès de Genève reflète cette complexité : d'instinct les ouvriers de Paris sont pour « le peuple armé contre les armées permanentes ».

« La patrie n'a besoin de défenseurs que quand elle est menacée, et puisqu'enfin c'est là qu'il faut en revenir, faire croupir pendant plusieurs années la partie la plus vigoureuse des travailleurs dans les casernes, c'est assurément entraver la production dans le présent et l'avenir... Si nous voulons être libres, il faut que nous soyons nous-mêmes notre police et notre armée. Se donner des gardiens, c'est se donner des maîtres. »

Telles allaient être les conclusions du chapitre sur les armées permanentes et de leurs rapports avec la production dans le mémoire de la délégation parisienne au Congrès de Genève. Le 17 juin 1866, Tolain, Bourdon, Varlin, Heligon, Fribourg publient, au nom des membres de l'Internationale parisienne, la déclaration suivante :

⁹⁰ G. DUVEAU, Mémoire inédit sur l'état d'esprit des ouvriers sous le second Empire, première esquisse de La vie ouvrière sous le second Empire, op. cit. qui renouvelle l'histoire de toute la société du temps.

« La démocratie n'est ni française ni anglaise ; la démocratie est universelle, et c'est cette universalité qui est le gage de son succès... Mais quoi, tout disparaît... C'est la guerre ! ... L'horizon s'illumine, c'est le choc des hommes succédant au choc des idées. Puissent ces soldats, hier encore citoyens et compagnons de nos labours et de nos études, sentir s'éveiller en eux ces sentiments d'égalité, de dignité, de solidarité, qui faisaient la base de nos relations ; puissent-ils, pendant qu'il en est temps encore, se souvenir de la devise inscrite sur le drapeau de l'Internationale: Travail ! Solidarité ! Justice ! »

Le 29 juillet 1866, le Bureau de Paris publie dans *Le Courrier français* cette note officielle :

« Au sujet de la guerre actuelle, le conseil central de l'Association, considérant que la présente guerre qui ensanglante le continent intéresse seulement les gouvernements, conseille aux ouvriers de rester neutres et de s'associer dans le but d'acquérir de la force par l'unité et d'employer cette force ainsi conquise à leur émancipation sociale et politique. »

Au moment où les relations entre la France et l'Allemagne sont les plus tendues, un appel est lancé par les ouvriers de Berlin en faveur du maintien de la paix ; les trois correspondants du Bureau de Paris, où Eugène Varlin a remplacé Charles Limousin, Tolain, Fribourg et Varlin, le 26 avril 1867, leur répondent en ces termes :

« Ouvriers de Berlin,

« Nous avons reçu avec joie votre salut pacifique ; comme vous, nous ne voulons que la paix et la liberté...

« Comme citoyens, sans doute, nous aimons la mère patrie ; mais, quand l'esprit du passé essaye d'éterniser les préjugés, quand les adorateurs de la force veulent réveiller les haines nationales, ouvriers, nous n'oublierons jamais que le travail qui nous fait tous solidaires ne peut se développer que par la paix et la liberté... Il ne s'agit point de décider par les armes la nationalité d'un lambeau de territoire, mais bien de réunir nos efforts pour y faire régner l'équité. N'avons-nous pas à combattre assez de malheurs immérités, sans aller, de nos propres mains, détruire et dévaster, laissant le champ en friche, la machine inerte... Vainqueurs, vaincus, nous n'en serons pas moins victimes... C'est au nom de la solidarité universelle, invoquée par l'Association internationale, que nous échangeons avec vous le salut pacifique qui cimentera à nouveau l'alliance indissoluble des travailleurs. »

Tolain, Fribourg, Chémalé, P. Gauthier, G. Laplanche signaient peu après un manifeste contre la guerre qui se terminait ainsi :

« Le système (des idées permanentes) tend à faire prévaloir l'idée de force sur l'idée de droit... Les soussignés déclarent : réprouver énergiquement le système actuel d'armement qui, faisant de la guerre un métier, rend la guerre inévitable ; protester contre les armées permanentes, et réclamer, comme moyen transitoire l'organisation

des milices nationales, moyen le plus efficace de détruire à jamais la prépondérance de la force brutale sur la puissance intellectuelle et morale des peuples. Désarmement général ; organisation des milices, telle est la devise inscrite sur notre drapeau. »

Cette déclaration condense les thèses du mémoire parisien au Congrès de Genève. Et elle est en harmonie avec les idées du plus remarquable parmi les Saint-Simoniens libéraux. Michel Chevalier se fait l'interprète de préoccupations parallèles, le 1^{er} juin 1866, dans la *Revue des Deux Mondes*, lorsqu'à propos de *La Guerre et la Crise européenne*, il écrit ces lignes clairvoyantes et courageuses :

« En France, s'il le fallait, il n'y aurait qu'à frapper du pied la terre pour en faire sortir une armée innombrable et dévouée d'ouvriers et de paysans qui se précipiteraient à la frontière, comme la France entière le fit au temps de Valmy, de Jemmapes et de Fleurus ; mais de nos jours, et dans ces derniers temps, l'ouvrier et le paysan ont dépouillé l'humeur agressive contre l'étranger. Ils bénissent la paix comme l'instrument de leurs progrès... De nos jours ils ont assez vu et assez réfléchi pour savoir que la guerre, outre qu'elle leur prend leurs fils pour les immoler, tarit, en s'appropriant les capitaux pour les dévorer, la source du travail dont ils subsistent et celle de la prospérité publique, qui fait leur bien-être, et détruit la matière première des améliorations publiques, dont l'espoir les soutient et les anime. »

Les antagonismes entre les peuples ne sont que la cause apparente des guerres ; le Bureau de Paris montre que les questions de prestige national ne sont qu'un prétexte : la cause profonde, ce sont les intérêts des oligarchies qui dominent les gouvernements.

En ces années 1866 et 1867, les ouvriers parisiens et les hommes les plus lucides de la bourgeoisie pressentent que lentement, sourdement se forme le conflit franco-allemand. Dans ses notes quotidiennes Ludovic Halévy fait souvent une discrète et parfois une précise allusion aux événements qui menacent la France. Il voit que l'Empereur ne saura ni les prévoir ni les prévenir parce que « comme le chasseur qui rentre bredouille », il ne songe qu'à sauver son prestige en achetant un lièvre au marché.

Un artiste a traduit cette angoisse d'une partie de la France. Le même homme, qui, trente années auparavant, avait exprimé la révolte des cœurs justes contre le massacre de la rue Transnonain. De 1866 à 1871, Honoré Daumier, dans *Le Charivari*, prend pour thème préféré les relations entre les nations européennes et les illusions de la paix armée. Voici la guerre et la paix jouant une partie de volant : le volant, c'est l'Europe ; l'enjeu, des vies humaines.

Comme les militants ouvriers et comme Michel Chevalier, Honoré Daumier a exprimé les sentiments des Français que leur passion partisane, leur parti pris ou leur intérêt n'aveuglait pas.

VIII

[Retour à la table des matières](#)

Le gouvernement impérial, pour l'Exposition Universelle de 1867, reprit ses projets de 1862, mais avec encore moins de succès.

En vertu d'un arrêté ministériel du 29 novembre 1866, une Commission ouvrière est élue ⁹¹ : 112 professions nomment 316 délégués. Mais, en 1867, en dehors des ébénistes, des sculpteurs, des menuisiers, des mécaniciens, les corporations ouvrières manifestent peu d'enthousiasme : certaines même restent à l'écart et se désintéressent de la Commission.

L'indifférence de la grande majorité des ouvriers parisiens s'explique par un sentiment d'indépendance croissante à l'égard du gouvernement impérial ; huit professions ne voulant pas se placer sous le patronage officiel avaient nommé séparément vingt délégués.

Une délégation de la Commission ouvrière porte au ministre de l'Agriculture, le 19 janvier 1868, des vœux relatifs à l'organisation des Chambres syndicales, à la réorganisation des Conseils de prud'hommes, à l'abrogation de l'article 1781 C. C. et à la suppression des livrets. Le 30 mars, un rapport du ministre déclare que les Chambres syndicales ouvrières jouiront d'une tolérance égale à celle dont ont joui, depuis longtemps, les Chambres patronales.

C'est la reconnaissance de fait de la Chambre syndicale ; depuis un an déjà, et pour la première fois, les cordonniers ont donné à leur société le nom de Chambre syndicale. Entre 1868 et 1870 67 Chambres syndicales sont créées ;

« Quant à la situation légale (des Chambres syndicales), elle est bien simple... toutes nos sociétés sont en dehors de la loi. Elles n'existent que par la tolérance administrative. Mais cette tolérance est tellement passée à l'état d'habitude, tellement ancrée dans les mœurs qu'il serait impossible à l'administration de revenir dessus. Nous avons la prétention de jouir du droit naturel d'association. Pour nos réunions d'assemblée générale, nous prévenons simplement le préfet de police au moins vingt quatre heures à l'avance. Il nous envoie un agent qui fait son rapport, ce qui ne nous empêche pas de dire et de dire tout ce que nous voulons. Nos réunions ne sont ni publiques ni

⁹¹ *Commission ouvrière de 1867*, recueils des procès-verbaux des assemblées générales, p. 13. Paris, 1868, éditeur Augros. Elle tient ses séances du 21 juillet 1867 jusqu'au 14 juillet 1869.

privées, elles sont particulières ; la porte est ouverte à tout le monde si nous voulons, elle est fermée aux étrangers si nous voulons, c'est notre affaire...⁹². »

A Paris, c'est seulement une élite ouvrière qui donne son appui à l'Internationale ; il faudra l'ardeur d'Eugène Varlin pour lier à l'Internationale le faisceau des sociétés ouvrières.

Fribourg, un des correspondants, se plaint de la lenteur des adhésions : car, raconte-t-il, « les correspondants parisiens se sentaient isolés à Paris, la masse ouvrière leur échappait ».

Sans doute, des adhésions individuelles arrivaient. « Presque tous les survivants des associations républicaines, dissoutes par l'Empire, venaient se faire inscrire aux Gravilliers. Des médecins, des publicistes, des industriels, des fonctionnaires de l'armée, apportaient leur concours à l'œuvre. » (E. C. Fribourg). Des vétérans du mouvement ouvrier, tels qu'A. Corbon qui venait de publier son *Secret du Peuple de Paris* (1863), avaient applaudi à la création de l'Internationale.

Dans un article du *Siècle* du 4 février 1865, A. Corbon saluait la nouvelle génération et le notable progrès accompli depuis une vingtaine d'années : « En ce temps-là, à part un petit groupe, la tendance générale des ouvriers socialistes était de considérer l'Etat comme leur Providence visible et d'attendre de lui la rédemption des classes infériorisées. Voilà qu'une nouvelle génération déclare que l'émancipation des travailleurs doit être l'œuvre des travailleurs eux-mêmes. » Anthime Corbon dégageait l'idée qui avait donné naissance à l'Internationale : « Ce dont je suis certain, c'est que toutes les personnes clairvoyantes et généreuses applaudiront à la pensée de cette réunion en Congrès de plusieurs centaines d'hommes représentant l'élite des travailleurs de tous les pays d'Europe. »

Sans doute, aussi, une des corporations les plus actives, celle du bronze, donnait son appui au Bureau parisien. Mais dans leur ensemble, les sociétés ouvrières restaient hésitantes ; et la Commission de Paris se trouvait en face d'hostilités certaines : « Les résolutions de Genève rencontrent en France une grande hostilité. A Paris, les bruits les plus fâcheux circulaient dans le parti républicain, sur Tolain et sur Fribourg. On les représentait comme des bonapartistes déguisés. On affirmait qu'ils avaient été en relation avec le prince Napoléon⁹³. » A leur retour de Genève, les militants lyonnais offrent à Tolain, à Fribourg, à Aubry, un banquet où ces critiques ne craignent pas de s'exprimer. Tolain y répond avec franchise. Mais ces préjugés persisteront jusqu'en 1868, dans certains milieux ouvriers, et les républicains hostiles à l'Internationale s'en serviront contre elle. Aussi, pendant les années 1866 et 1867, les correspondants s'efforcent-ils de démontrer l'absurdité des accusations de « césarisme plomplonien » qu'on formulait contre Tolain.

⁹² Lettre de Varlin à Albert Richard : 26 janvier 1870. Archives municipales de Lyon, Série I (2) (Police politique).

⁹³ ALBERT RICHARD, *Revue Politique et Parlementaire*, janvier 1897, p. 71.

Sur deux points essentiels, le Bureau de Paris porte son effort le développement des Chambres syndicales, dans les diverses professions ; l'aide morale ou même pécuniaire aux grèves.

Lorsqu'en 1868, André Murat présente devant la Cour de Paris la défense générale de ses camarades, il dit ceci : « Comme groupe particulier, le groupe parisien n'a manifesté son existence que dans deux circonstances ; mais elles sont assez graves et elles ont eu un retentissement assez grand pour que nous devions vous les faire connaître. » Et il cite les troubles de Roubaix, pendant lesquels « le groupe parisien publia l'expression de sa pensée dans une note publique », et la grève des bronziers.

Mais André Murat limite trop l'activité du groupe parisien. En fait, pendant l'année 1867, le Bureau de Paris entend représenter l'indépendance de la classe ouvrière face à l'Empereur et face aussi au patronat. Dès les premiers mois de 1867, il se trouve en présence du problème des grèves qui éclatent dans les différentes régions de France.

En 1867, Tolain et Fribourg sont toujours correspondants, mais ils se sont adjoint Varlin, que sa personnalité et son activité ont mis en relation plus étroite avec les corporations ouvrières⁹⁴.

Le Bureau de Paris doit tout d'abord, dès le 21 avril 1867, affirmer son attitude vis-à-vis des grèves ; le 21 avril 1867, Varlin, Tolain, Fribourg publient cette déclaration :

« Deux grèves successives ont éclaté parmi les charbonniers mineurs de Fuveau (Bouches-du-Rhône). Il ne s'agit pas d'une augmentation de salaires ; ici encore c'est une question de règlement non débattue et que la Compagnie veut imposer. Une première fois, un changement dans les heures de travail avait amené la grève. Quoique ce changement diminuât le temps du repos, les mineurs avaient été obligés de s'y soumettre. Un nouvel article ajouté au règlement, en aggravant encore leur situation si pénible, a causé une seconde fois la cessation des travaux. 400 mineurs sont en grève depuis trois semaines. Dans cette crise douloureuse, les ouvriers de Fuveau ont donné l'exemple du plus grand calme, et prouvé ainsi qu'ils avaient conscience de leurs devoirs et de leurs droits d'hommes et de citoyens.

« En conséquence :

« Vu le paragraphe du pacte constitutif :

« L'Association considère comme un devoir de réclamer non seulement pour ses membres les droits d'homme et de citoyen, mais encore pour quiconque accomplit ses devoirs.

⁹⁴ Sur l'activité corporative de Varlin, cf. MAURICE FOULON, *Eugène Varlin, relieur*, Éditions Mouton, Clermont-Ferrand, 1934. Et aussi sur son effort, en 1865, pour créer une presse ouvrière : *La Tribune ouvrière*, (4 numéros, mai, juin 1865), *La Presse ouvrière*, imprimée à Bruxelles (le 1er numéro du 13 août ; le 2^{ème} est arrêté à la frontière), *La Fourmi* (24 septembre 1865.)

« Le Bureau de Paris porte le fait à la connaissance des Bureaux de l'Association, avec la confiance que l'appui matériel et moral des membres de ladite Association est acquis désormais aux mineurs de Fuveau. »

Au commencement de 1867, un accord est conclu entre les fabricants de Roubaix pour imposer à leur personnel, immédiatement et d'une façon générale, le travail sur deux métiers. Le règlement adopté est affiché le 15 mars ; il prévoit un grand nombre de cas de renvois et d'amendes :

Art. 12. - L'ouvrier qui, par imprudence prouvée, brisera ou détériorera une pièce quelconque de son métier, sera tenu de payer la valeur du dommage.

Art. 13. - Les pièces mal faites supporteront un rabais proportionné à la gravité des défauts.

Les troubles qui éclatent le 16 mars dégénèrent en émeute : les ouvriers brisent les machines, brûlent les métiers ; on appelle les troupes de Lille ; les ouvriers dressent des barricades, 87 arrestations.

Les négociations s'engagent le 17, et, le 18, les délégués des ouvriers et des patrons signent cet accord :

Article premier. -Le règlement relatif aux amendes sera discuté et décidé par le Conseil de prud'hommes moitié patrons, moitié ouvriers.

Art. 2. - Tout ouvrier sera libre d'accepter de travailler sur un ou deux métiers...

La reprise du travail sur deux métiers fut générale. Au début, on toléra quelques défauts dans le travail, et on excita les ouvriers à produire beaucoup. Ils firent de bonnes semaines ; mais cela dura peu de temps, et quand le calme fut complètement rétabli, on devint plus sévère et les salaires baissèrent.

La grève de Roubaix est une occasion pour le Bureau de Paris de formuler sa politique. Quelles sont les causes du conflit ?

Les fileurs et tisseurs de Roubaix se mettent en grève, ils se plaignent que l'introduction des machines impose aux tisseurs un surcroît de travail sans augmentation de salaire et qu'elle a eu pour conséquence le renvoi d'un grand nombre d'ouvriers. Ils protestent contre le règlement d'atelier parce qu'il impose des amendes « d'une illégitimité flagrante et des mesures attentatoires à leur dignité ». En outre les patrons veulent imposer aux ouvriers de payer les métiers qu'ils pourraient détériorer par imprudence et les défauts des pièces mal faites.

Le Bureau de Paris publie la déclaration suivante signée par Tolain, Fribourg et Varlin :

« Des troubles regrettables, accompagnés de violences plus regrettables encore, ont éclaté parmi les fileurs et tisseurs de Roubaix... La grève a eu pour conséquences

les tristes événements dont l'opinion publique a été instruite. Dans cette situation l'Association Internationale croit devoir se prononcer et appeler l'attention des ouvriers de tous les pays en faisant les déclarations suivantes :

« L'emploi de la machine dans l'industrie soulève un problème économique dont la solution prochaine s'impose impérieusement. Nous, travailleurs, nous reconnaissons en principe le droit des ouvriers à une augmentation proportionnelle alors que, par un nouvel outillage, une, production plus considérable leur est imposée.

« En France, pays du suffrage universel et de l'égalité, l'ouvrier est encore citoyen lorsqu'il a franchi la porte de l'atelier et de la fabrique. Les règlements imposés aux fileurs sont faits pour des serfs et non pour des hommes libres ; ils portent non seulement atteinte à la dignité, mais encore à l'existence du travailleur, puisque le chiffre des amendes peut supprimer et dépasser le taux du salaire.

« Dans un pareil débat, alors qu'aucune violence n'avait été commise et que la grève commençait par l'abandon des ateliers, l'intervention de la gendarmerie n'a pu qu'irriter les ouvriers qui croyaient y voir une pression et une menace.

« Ouvriers de Roubaix,

« Quels que soient vos justes griefs, rien ne peut justifier les actes de destruction dont vous vous êtes rendus coupables. Songez que la machine, instrument de travail, doit vous être sacrée ; songez que de pareilles violences compromettent votre cause et celle de tous les travailleurs. Songez que vous venez de fournir des armes aux adversaires de la liberté et aux calomnieurs du peuple.

« La grève continue, de nouvelles arrestations ont été faites, nous rappelons à tous les membres de l'Association Internationale des Travailleurs qu'il y a en ce moment à Roubaix des frères qui souffrent. Que si, parmi eux, des hommes un moment égarés se sont rendus coupables de violence, que nous réprouvons, il y a entre eux et nous solidarité d'intérêts et de misère ; au fond du débat, il y a aussi de justes griefs que les fabricants doivent faire disparaître. Il y a enfin des familles sans chefs, que chacun de nous vienne leur apporter son appui matériel et moral. »

En 1865, à la suite d'une grève grâce à laquelle les bronziers avaient obtenu la réduction de la journée de travail de 11 à 10 heures, ils avaient créé la Société de crédit mutuel et de solidarité des ouvriers du Bronze, qui comprend bientôt 5 000 membres. En face d'elle, une Association de Fabricants du Bronze s'organise *pour assurer l'indépendance et la liberté du travail*. En février 1867, les fabricants du bronze s'engagent à souscrire un capital de garantie afin d'assurer du travail et une indemnité journalière à tous les ouvriers qui déclareraient vouloir rester *indépendants*.⁹⁵

Aussitôt, Barbedienne donne l'ordre à vingt-deux ouvriers ragnés de renoncer à leur participation à la Société de crédit mutuel. Le reste du personnel fait cause com-

⁹⁵ Société du Bronze : *Historique de la Grève de 1867*, Chambre syndicale des ouvriers du Bronze, *Le Courrier français*. 24 mars 1867.

mune avec les ragréeurs. En même temps, la maison Barbedienne impose aux façonniers, désireux de discuter le prix de façon, l'obligation de venir en personne. Le 14 février, faisant cause commune avec Barbedienne, les fabricants lancent cette circulaire : « Au nom du droit et de l'équité, les soussignés font connaître leur ferme résolution de n'admettre l'intervention de prétendus délégués venant s'interposer entre les fabricants et les ouvriers : une telle intervention constitue une oppression et une véritable atteinte au libre exercice de l'industrie et du travail. »

La Société de crédit mutuel des bronziers répond à cette circulaire en affirmant le droit des ouvriers de se faire représenter.

Les autres fabricants se solidarisent avec Barbedienne, décident le lock-out des ateliers et le fixent au 25 février. Les patrons demandent à leurs ouvriers, pour continuer à leur donner du travail, leur démission pure et simple de la Société.

Les ouvriers s'engagent à ne rentrer dans les ateliers que lorsque ceux qui y auraient travaillé pendant la grève, s'il y avait grève, n'en seront sortis que pour n'y plus rentrer. Les fabricants affirment qu'ils sont résolus à remercier les ouvriers si, avant la fin de la semaine, ils n'ont pas abandonné leurs prétentions. Sur quoi, les ouvriers font signer dans les ateliers cette déclaration : « Nous, soussignés, déclarons avoir l'honneur de faire partie de la Société du crédit mutuel des ouvriers du Bronze qui a pour but de garantir à chaque travailleur une rétribution plus en rapport avec les besoins de vie, et protestons d'avance contre toute société tendant à abaisser la conscience et la dignité de l'homme. »

Le conflit est donc avant tout un conflit de principe : les ouvriers bronziers réclament le droit de se faire représenter par des délégués chargés par eux de discuter avec leurs patrons « afin d'obtenir une rétribution en rapport avec les besoins de la vie, et le respect des conditions permettant d'assurer leur dignité d'homme ». La lutte engagée était une lutte morale. On voulait « par la faim abolir un droit ».

Les motifs de la grève ont attiré aux bronziers la sympathie des autres métiers. La solidarité joue à leur profit. Un appel est lancé aux corporations : « La grève des bronziers remet encore en question la solidarité qui doit assurer notre indépendance et notre dignité. Ouvriers, nous sommes tous attaqués, levons-nous unanimement ! » . Cet appel émanait de dix-huit délégués des corporations ouvrières : boutonniers, fondeurs, tourneurs, robinettiers, menuisiers, ouvriers d'instruments de musique, sculpteurs, typographes, ferblantiers, potiers de terre, bijoutiers, doreurs sur métaux, mécaniciens...

La Société des ferblantiers avance plus des deux tiers de son capital ; les typographes et les sculpteurs sur bois n'hésitèrent pas, quoiqu'ils fussent à la veille d'une grève, à prêter aux bronziers presque tout ce qu'ils possédaient. L'Association internationale des Travailleurs appuie l'appel lancé en faveur des bronziers par les sociétés ouvrières et elle obtient en leur faveur le secours financier des Trade Unions, ainsi que celui de nombreuses sociétés ouvrières de province.

En présence de cette résistance, les fabricants commencent à n'être plus d'accord ; ils entrent en négociations avec les bronziers : une augmentation moyenne de 25 % est accordée aux ouvriers.

Les bronziers ont triomphé sur le principe : il n'est plus question de mettre en cause leur adhésion à la Société de crédit mutuel. Barbedienne charge un de ses collègues de traiter en son nom.

Le préfet de police, au lendemain du conflit, fait appeler les délégués des bronziers et les félicite « de la dignité et de la fermeté de leur conduite »⁹⁶. L'augmentation du nombre des membres de la Société de crédit mutuel qui s'élèvent à 6 000, est la preuve de son influence grandissante.

IX

[Retour à la table des matières](#)

Le 2^{ème} Congrès de l'Internationale réunit à Lausanne, le 2 septembre, des délégués de Paris, de Rouen, de Bordeaux, des sections de Marseille, de Faveau, de Caen, de Lyon, de Vienne, de Neuville et de Villefranche⁹⁷. La délégation anglaise est peu nombreuse. César de Paepe est présent et, pour la première fois, James Guillaume du Locle. Le Congrès invite les adhérents de l'Internationale à user de leur influence pour amener les sociétés ouvrières à appliquer leurs fonds à la coopération de production « qui est le meilleur moyen d'utiliser, en vue de *l'émancipation*, le crédit qu'elles donnent maintenant à la classe moyenne et aux gouvernements ».

Le Congrès émet une résolution en faveur de l'organisation de l'école-atelier, et d'un enseignement scientifique, professionnel et productif.

La discussion sur le rôle de l'État amène le Congrès à voter la résolution suivante :

« Les efforts de la nation doivent tendre à rendre l'État propriétaire des moyens de transport et de circulation afin d'anéantir le puissant monopole des Grandes Compagnies qui, en soumettant les classes ouvrières à leurs lois arbitraires, attaquent à la fois et la dignité de l'homme et la liberté individuelle. »

Au Congrès de Lausanne s'opposent les tendances mutuellistes et collectivistes. César de Paepe défend l'idée de *l'entrée du sol à la propriété collective de la Société*

⁹⁶ *Procès de l'Internationale* : 2^{ème} édition, juillet 1870, p. 81.

⁹⁷ *Le Congrès de Lausanne*, rapport officiel 1867, Imprimerie de *La voix de l'Avenir*, la Chaux-de-Fonds.

et de l'abolition de l'héritage ; il est soutenu par les Anglais, les Allemands et les Belges ; les Français et les Italiens s'affirment partisans de la possession individuelle telle que la conçoit Proudhon dans son livre posthume : *La Théorie de la Propriété*. La décision reste réservée au prochain Congrès⁹⁸. Le Congrès de Lausanne vote une résolution en faveur des libertés politiques. Il décide d'envoyer une délégation chargée de remettre au Congrès de la Paix et de la Liberté une adresse collective. Le Congrès de l'Internationale se déclare prêt à soutenir énergiquement le Congrès de la Paix et de la Liberté dans tout ce qu'il pourrait entreprendre « pour réaliser l'abolition des armées permanentes et le maintien de la paix dans le but d'arriver le plus promptement possible à l'émancipation de la classe ouvrière, à son affranchissement du pouvoir du capital, ainsi qu'à la formation d'une confédération d'États libres en Europe ».

La Ligue de la Paix et de la Liberté tient son Congrès à Genève, aussitôt après le Congrès de Lausanne. C'est James Guillaume qui présente l'adresse de l'Internationale. Mais celle-ci est diversement accueillie, plutôt fraîchement de la part des économistes libéraux et des républicains politiques : « Tous les républicains du Congrès de la Paix et de la Liberté, raconte Albert Richard⁹⁹, étaient dominés par le souci de ne pas introduire dans les préoccupations du parti républicain des conceptions théoriques qui leur paraissent hasardeuses et prématurées. » La protestation lue à la tribune par l'économiste Cherbuliez amène Eugène Dupont à répondre : « Croyez-vous que, quand les armées permanentes seront dissoutes et transformées en milices nationales, nous aurons la paix perpétuelle ? Non, la révolution de 1848 est là pour vous répondre. Pour établir la paix perpétuelle, il faut anéantir les lois qui oppriment le travail et faire de tous les citoyens une seule classe de travailleurs. » Au deuxième procès de l'Internationale, Varlin résumera en une phrase la réponse de l'Internationale au Congrès de la Paix et de la Liberté : « Supprimer l'insolidarité qui existe entre les hommes, c'est du même coup supprimer la guerre entre nations. »

X

[Retour à la table des matières](#)

En novembre 1867, le Bureau de Paris prend part à la manifestation au tombeau de Manin, un des héros de l'indépendance italienne, afin de protester contre l'intervention de l'armée française en Italie. Le gouvernement impérial se sert de ce prétexte pour engager des poursuites contre le Bureau de l'Internationale parisienne. En réalité, les progrès de l'Internationale à Paris, et surtout en province, inquiètent le gouvernement.

⁹⁸ Sur cette discussion, cf. l'article de TOLAIN dans *Le Courrier français* du 10 septembre.

⁹⁹ ALBERT RICHARD, *Revue Politique et Parlementaire*, 1897.

Si la jeunesse républicaine a accueilli avec enthousiasme l'Internationale, les politiques républicains gardent vis-à-vis d'elle une attitude hostile que traduit la boutade de Jules Favre : « C'est vous, Messieurs les Ouvriers, qui, seuls, avez fait l'Empire, c'est à vous de le renverser, seuls. » Le gouvernement sait que les internationaux comptent peu de sympathies parmi les membres de l'opposition parlementaire qu'il veut rallier. Durant le procès de l'Internationale, Napoléon III applique sa politique alternée, de douche écossaise, en faisant voter les deux lois promises par une lettre impériale du 19 janvier 1867 ; une loi sur la presse, le 9 mars 1868 et une loi sur les réunions, le 25 ; mais, entre ces deux dates, le 20 mars, la première Commission sera condamnée.

Le 30 décembre 1867, Tolain, Chemalé, Héligon et leurs camarades de la première Commission avaient été inculpés comme coupables de participer à une association non autorisée de plus de vingt personnes. Le 20 mars 1868, devant le tribunal correctionnel, le procureur général les fait condamner à 100 francs d'amende chacun, après avoir déclaré : « Les prévenus qui comparaissent devant vous sont des ouvriers laborieux, honnêtes, intelligents. Aucune condamnation ne les a frappés, aucune tache ne flétrit leur moralité et je n'ai, messieurs, pour justifier la prévention dirigée contre eux, à faire entendre aucune parole qui puisse porter atteinte à leur honneur. »

Quelques journaux libéraux protestent après le jugement, notamment *L'Opinion Nationale* :

« L'Internationale a droit à toutes les sympathies du pouvoir par son amour de l'ordre, du calme, de la légalité. Les Congrès de cette Association ont-ils été turbulents ?... Rien ne menace l'ordre public dans le programme de l'Internationale. On a soigneusement éloigné de ses articles tout ce qui peut diviser les hommes ou jeter le trouble dans leur esprit de concorde : hypothèses religieuses, opinions politiques. »

Le 8 mars, une seconde Commission est élue, et installe son bureau rue Chapon, 19. Elle comprend : Eugène Varlin dont l'influence, déjà grande, va devenir prédominante. A côté de lui, Bourdon, graveur sur métaux ; Benoît Malon, teinturier ; Combault, bijoutier ; Mollin, doreur sur métaux ; Émile Landrin, ciseleur ; Humbert, tailleur de cristaux ; Granjon, brossier ; Charbonneau, menuisier en meubles sculptés.

Les tendances de cette seconde Commission sont celles d'un collectivisme anti-étatiste que ses partisans appellent communisme non autoritaire. Les tendances collectivistes de la majorité de la deuxième Commission sont celles qui l'emporteront au Congrès de Bruxelles en septembre 1868.

Les membres de la deuxième Commission se distinguent aussi de la première par leurs idées sur l'éducation, idées que Varlin et Bourdon avaient déjà affirmées au Congrès de Genève, dans un rapport de minorité joint au mémoire de la délégation parisienne de la première Commission.

L'instruction et l'éducation sont pour les internationaux parisiens une des conditions essentielles de leur émancipation : comme le dit Héligon, « l'absence d'instruction met les travailleurs sous la dépendance de ceux qui la possèdent ». Sur ce principe premier, mutuellistes et collectivistes étaient d'accord ; seulement, dans leur mé-

moire au Congrès de Genève, sauf Bourdon et Varlin, les autres délégués parisiens s'étaient prononcés contre l'instruction gratuite et obligatoire. Ils craignaient que l'éducation par l'État ne portât atteinte à l'indépendance de la famille et à l'autorité paternelle ; ils partageaient la défiance de Proudhon à l'égard de l'État, craignant la formation d'hommes en série, de ces « automates ».

La formation de l'éducation revient à la mère :

« Au nom de la liberté de conscience, au nom de l'initiative individuelle, au nom de la liberté de la mère, laissez-nous arracher à l'atelier qui la démoralise, et la tue, cette femme que vous rêvez libre, cette femme fatalement condamnée, par l'abus d'un travail pour lequel elle n'était pas constituée, à une existence sans joie et sans but. La femme a pour but essentiel d'être une mère de famille, la femme doit rester au foyer, le travail doit lui être interdit. A la mère, la fonction d'élever l'enfant, de préparer à cette éducation mâle et libre qui, seule, peut faire un homme. La famille, ainsi reconstituée grâce à une réforme radicale des mœurs, à une plus juste répartition des produits du travail, suffira, croyons-nous, à faire des citoyens, en dehors de l'influence de l'État et de toute réglementation. »

Tel était l'idéal de ces premiers internationaux proudhoniens. Toute différente était la conception de ceux que Varlin appelle des « communistes antiautoritaires ». Ils réclament l'instruction obligatoire et gratuite pour tous, « car la somme d'avance que nécessite une éducation capable de développer toutes les facultés de l'enfant et de le mettre au courant de la science et de l'industrie, étant considérable, il n'est pas indifférent de rechercher par qui elle sera fournie ». Il importe que tous les enfants soient assurés de recevoir une éducation complète, afin qu'aucun ne commence la vie dans des conditions d'infériorité. Or c'est ce qui se produira fatalement si c'est à la famille qu'incombe la charge de l'éducation : selon que la famille compte plus ou moins d'enfants, elle dispose de ressources plus ou moins grandes... D'où « inégalité pour les enfants dans les résultats, inégalité des charges pour les familles, donc pas de justice ». Varlin et Bourdon ont raison lorsqu'ils concluent :

« Que la société prenne l'éducation à charge, et les inégalités cessent, la charité disparaît. L'enseignement devient un droit égal pour tous, payé par tous les citoyens, non plus en raison du nombre de leurs enfants, mais en raison de leur capacité contributive... Mais quand nous demandons que l'enseignement soit à la charge de la société, nous entendons une société vraiment démocratique dans laquelle la direction de l'enseignement serait à la volonté de tous.

« Dans notre esprit, l'administration centrale, après avoir formulé un programme d'étude comprenant seulement les notions essentielles et d'utilité générale, laisserait aux communes le soin d'y ajouter ce qui leur semblerait bon et utile par rapport aux lieux, mœurs et industries du pays, et de choisir leurs professeurs, ouvrir et diriger leurs écoles. De plus, cet enseignement par la société trouverait un excellent correctif dans la liberté d'enseignement, c'est-à-dire dans le droit naturel qu'a tout individu d'enseigner ce qu'il sait... Mais pour que tous soient assurés de recevoir cette instruction, il faut qu'il y ait obligation. Nous concluons donc à l'enseignement par la société sous la direction des parents et obligatoire pour tous les enfants ; mais nous demandons quoi qu'il arrive la liberté d'enseignement. »

Les idées des membres de la deuxième Commission allaient l'emporter au Congrès de Bruxelles, auquel Émile Aubry, le représentant de la section rouennaise, apporte un programme précis d'enseignement : jusqu'à l'âge de huit ans, l'instruction serait donnée par la famille ; de huit à quatorze ans, un même enseignement, *une école unique*.

Varlin et les internationaux, communistes antiautoritaires, sont, en ce qui concerne la femme, en opposition avec les mutuellistes proudhoniens. Ils sont plus réalistes et ils ont raison de l'être. Ils constatent que, dans la société actuelle, un grand nombre de femmes sont contraintes de gagner leur vie, de travailler : aussi estiment-ils qu'il faut lutter pour assurer aux femmes qui travaillent un salaire qui ne soit pas un salaire de famine, pour limiter les heures de travail et régler l'hygiène des ateliers.

À peine la seconde Commission était-elle nommée que, à Genève, éclate la grève du bâtiment.

Depuis longtemps, les ouvriers du bâtiment demandaient que la journée fût réduite de 12 à 10 heures de travail, comme dans la plupart des autres pays industriels. Le 19 janvier 1868 tous les corps de métier du bâtiment réclament la journée de 10 heures et la fixation des salaires d'après un tarif arrêté par les assemblées générales des corps de métier. Ils réclament aussi la suppression complète du marchandage.

En mars, n'ayant pas obtenu de réponse des entrepreneurs, les travailleurs du bâtiment décident de remettre « l'affaire » entre les mains de l'Internationale. Un grand meeting a lieu le 23 mars. Le lendemain, les tailleurs de pierre, les maçons, les plâtriers se mettent en grève. Les patrons décident la fermeture des ateliers. Trois mille ouvriers appartenant à toutes les corporations du bâtiment sont sans ouvrage. La raison réelle du lock-out et le désir des entrepreneurs sont d'obliger leurs ouvriers à renoncer à leur adhésion à l'Internationale.

Le Comité central de Genève écrit au Conseil général de Londres et, en même temps, le 26 mars, à Varlin, pour réclamer l'appui des sections françaises. Le 31 mars, Dupleix demande à Varlin de prévenir les ouvriers du bâtiment français de ne pas se rendre à Genève, car les patrons de cette ville cherchent à remplacer la main-d'œuvre locale par une main-d'œuvre française.

Le 5 avril, Varlin demande à *L'Opinion Nationale* d'annoncer qu'une souscription est ouverte au Bureau de l'association en faveur des grévistes genevois. Il fait imprimer des appels aux ouvriers de toutes les professions. Des listes circulent dans Paris et, en deux semaines, Varlin recueille 10 000 francs parmi les ouvriers imprimeurs, les lithographes, les ferblantiers, les ébénistes, les orfèvres, les tailleurs sur cristaux, les sculpteurs sur pierre.

Le 10 avril, Varlin, Benoît Malon, Emile Landrin publient un nouvel appel dans *Le Courrier français*. Grâce à la solidarité des ouvriers de différentes corporations, grâce à l'appui de la section française de l'Internationale, 2 500 ouvriers reçoivent des secours pendant la grève.

Varlin dégage le sens que la grève de Genève avait pour les internationaux (deuxième procès 1868) dans sa défense collective :

« Sans le lien fédératif entre les travailleurs des différents pays, les ouvriers du bâtiment de Genève, en présence d'une grève générale qu'ils se trouvaient dans l'impossibilité de soutenir, n'auraient pas obtenu, ou tout au moins pas assez vite, l'appui des travailleurs de Paris, de Londres, d'Allemagne, de la Suisse, dont ils avaient un pressant besoin ; tandis qu'il a suffi au Comité de Genève de prévenir simultanément les différents bureaux pour qu'immédiatement, de toutes parts, les ressources aient surgi. »

Lorsque, le 22 mai, les membres de la deuxième Commission comparaissent devant le tribunal correctionnel, la grève de Genève est le principal chef d'accusation. Aucun document ne met plus nettement en lumière l'effort accompli que la défense générale des accusés, présentée par Varlin :

« La cause qui nous amène devant vous ne nous est pas personnelle. C'est celle, non seulement de tous les membres de cette vaste Association Internationale dont nous sommes ici les mandants, mais celle de tous les travailleurs français, groupés en sociétés de tous genres, toujours tolérées, jamais autorisées. Nous sommes donc en présence d'une loi que les mœurs de notre époque repoussent, que la Révolution de février a implicitement abrogée et que l'administration elle-même a presque abandonnée, et semble ne conserver que comme une arme dont elle se sert pour frapper partiellement selon les hommes et selon les idées.

« Si devant la loi nous sommes, vous des juges et nous des accusés, devant les principes, nous sommes deux partis, vous le parti de l'ordre à tout prix, le parti de la stabilité, nous le parti réformateur, le parti socialiste. Examinons de bonne foi quel est cet état social que nous sommes coupables de déclarer perfectible. L'inégalité le ronge, l'insolidarité le tue, des préjugés antisociaux l'étreignent dans leurs mains de fer. Les jouissances ne sont que pour le petit nombre qui les épuise dans ce qu'elles ont de plus raffiné ; la masse, la grande masse languit dans la misère et dans l'ignorance... Si vous voyiez une volée de pigeons s'abattre sur un champ de blé, et, si au lieu de picorer chacun à son gré, quatre-vingt-dix-neuf s'occupaient à amasser le blé en un seul tas, ne prenant pour eux que la paille et les déchets ; s'ils réservaient ce tas, leur travail, pour un seul d'entre eux... Si vous voyiez cela, vous ne verriez vraiment que ce qui est établi et journallement se pratique parmi les hommes ¹⁰⁰ ...

« N'appartient-il pas aux quatre-vingt-dix-neuf, celui qui naît dans la misère, doté d'un sang appauvri, quelquefois souffrant de la faim, mal vêtu, mal logé, séparé de sa mère qui doit le quitter pour aller au travail, croupissant dans la malpropreté, exposé à mille accidents, prenant souvent dès l'enfance le germe des maladies qui le suivront jusqu'au tombeau ? Dès qu'il a la moindre force, à huit ans, par exemple, il doit aller au travail, dans une atmosphère malsaine, où, exténué, entouré de mauvais traitements et de mauvais exemples, il sera condamné à l'ignorance et poussé à tous les vices. Il atteint l'âge de son adolescence sans que son sort change. A 20 ans, il est forcé de

¹⁰⁰ Citation de W. Palley, d'Oxford, *La Coopération*, mai 1868.

laisser ses parents qui auraient besoin de lui, pour aller s'abrutir dans les casernes ou mourir sur les champs de bataille, sans savoir pourquoi. S'il revient, il pourra se marier, n'en déplaît au philosophe anglais Malthus, et au ministre français Duchâtel qui prétendent que les ouvriers n'ont pas besoin de se marier et d'avoir une famille et que rien ne les oblige à rester sur la terre quand ils ne peuvent pas trouver le moyen de vivre. Il se marie donc ; la misère entre sous son toit, avec la cherté et le chômage, les maladies et les enfants. Alors à l'aspect de sa famille qui souffre, il réclame une plus juste rémunération de son travail, on l'enchaîne par la faim comme à Preston ; on le fusille comme à la Fosse Lépine ; on l'emprisonne comme à Bologne ; on le livre, à l'état de siège, comme en Catalogne, on le traîne devant les tribunaux comme à Paris... Ce malheureux gravit son calvaire de douleurs et d'affronts, son âge mûr est sans souvenirs, il voit la vieillesse avec effroi ; s'il est sans famille, ou si sa famille est sans ressources, il ira, traité comme un malfaiteur, s'éteindre dans un dépôt de mendicité. Et pourtant cet homme a produit quatre fois plus qu'il n'a consommé. Qu'a donc fait la société de son excédent ? Elle en a fait... le centième pigeon... Consultez l'histoire et vous verrez que tout peuple, comme toute organisation sociale qui se sont prévalus d'une injustice, et n'ont pas voulu entendre la voix de l'austère équité, sont entrés en décomposition. Mettez le doigt sur l'époque actuelle, vous y verrez une haine sourde entre les classes... l'égoïsme effréné et l'immoralité partout : ce sont là des signes de décadence, le sol s'effondre sous vos pas, prenez-y garde ! Une classe... qui a été l'opprimée de toutes les époques et de tous les règnes, la classe du travail prétend apporter un élément de régénération, il serait sage à vous de saluer son avènement rationnel et de la laisser remplir son oeuvre d'équité... Lorsqu'une classe a perdu la supériorité morale qui l'a faite dominante, elle doit se hâter de s'effacer, si elle ne veut pas être cruelle parce que la cruauté est le lot ordinaire de tous les pouvoirs qui tombent. »

Telle était la voix de Varlin, une voix proche de nous par sa simplicité et sa passion contenue. Varlin, pendant toute l'année 1867, a pu collaborer amicalement avec Fribourg et Tolain, parce qu'entre eux, à côté des oppositions incontestables, il y a des points de contact, des traits d'union. Ce qui les oppose surtout, c'est leur tempérament. Fribourg et Tolain sont des réformistes, Varlin est un révolutionnaire. Il l'était dès sa jeunesse et il le reste. En prison, Varlin rencontre des blanquistes : ceux-ci l'auraient converti à leurs méthodes. Aucune conversion. Pas même une nuance de blanquisme chez Varlin. Sa conception de la révolution n'est en rien semblable à celle des blanquistes : ses méthodes aussi sont différentes. On le verra lorsque internationaux et blanquistes se retrouveront dans le Conseil de la Commune.

XII

[Retour à la table des matières](#)

Le 3^{ème} Congrès de l'Internationale se tient à Bruxelles du 6 au 13 septembre 1868. Sont venus de Grande-Bretagne, les délégués du Conseil général : Shaw, de l'Association des Ouvriers Peintres ; Lucraft, de l'Association des Fabricants de Chaises, l'horloger Jung et Eccarius, en tout onze délégués. Les délégués français sont au

nombre de dix-huit, presque tous représentant les sociétés ouvrières : mécaniciens, bronziers, ouvriers du bâtiment, relieurs, ferblantiers, etc. Il y a huit délégués suisses, cinq délégués allemands, un délégué italien, un délégué des associations ouvrières de Catalogne, enfin cinquante-quatre délégués belges dont César de Paepe ¹⁰¹.

La première question soumise au Congrès était celle de la guerre : *Quelle doit être l'altitude des travailleurs dans le cas d'une guerre entre les puissances européennes ?*

Catalan, de Genève :

« Je dis d'abord que la guerre ne dépend pas de l'opinion publique [et il cite les événements de 1866].... Pourquoi ? C'est qu'il y a au-dessus de l'opinion publique des institutions qui la brisent. Il y a des volontés supérieures à celle du peuple, disposant seules du droit de la guerre ou de la paix... Que chacun de nous et que l'Association Internationale tout entière fasse la guerre à la guerre, en employant toutes les forces contre les hommes qui ont le droit de faire la guerre, contre les institutions qui créent ce droit et contre l'ignorance qui lui permet de se perpétuer. »

César de Paepe :

« [Pour supprimer la guerre], il y a deux méthodes : la première, c'est de s'attaquer directement à la guerre par le refus du service militaire... ou, ce qui revient au même, puisque les armées ont besoin de consommer, par le refus du travail ; la seconde n'intervient pas directement ; c'est en résolvant la question sociale elle-même qu'elle prétend arriver à la suppression de la guerre : telle est la méthode que l'Internationale est destinée à faire triompher... La seule vraie cause de la guerre est dans nos institutions sociales. La cause première de toute guerre est la faim... Cette guerre d'Orient qui a coûté tant de sang, qu'est-elle autre chose qu'une lutte pour saisir un débouché des produits de l'Orient, une véritable lutte sociale, commerciale ? ¹⁰² »

Tolain, au nom des délégués parisiens, présente cette résolution :

« Considérant... que la guerre n'a jamais été que la raison du plus fort, et non pas la sanction du droit : qu'elle est un moyen de subordination des peuples par les classes privilégiées ou les gouvernements qu'ils représentent ; qu'elle fortifie le despotisme, étouffe la liberté... que, dans l'état actuel de l'Europe, les gouvernements ne représentent pas les intérêts légitimes des travailleurs.... Déclare protester avec la plus grande énergie ; invite toutes les sections de l'Association à agir avec la plus grande énergie pour empêcher, par la pression de l'opinion publique, une guerre de peuple à peuple qui, aujourd'hui, ne pourrait être considérée que comme une guerre civile parce que, faite entre producteurs, elle ne serait qu'une lutte entre frères et citoyens. »

Le Congrès vote également une autre résolution, présentée par Charles Longuet :

¹⁰¹ Compte rendu officiel par *Le Peuple belge* : impr. Lemoine ; *L'Égalité*, 8 mars 1869.

¹⁰² Sur les discussions de Bruxelles, cf. OSCAR TESTUT, *Le livre bleu de l'Internationale*, page 170, Lachaud, 1871.

« Le Congrès recommande aux travailleurs de cesser tout travail, dans le cas où une guerre viendrait à éclater dans leurs pays respectifs. »

Cette décision, qu'ont reprise plus tard tous les Congrès internationaux ouvriers, choque pourtant Marx. Dans sa lettre à Engels, le 16 septembre, il ironise et parle de la « sottise belge de vouloir faire grève contre la guerre ».

La seconde question à l'ordre du jour est celle des *grèves, de la fédération entre les sociétés de résistance et de la création d'un Conseil d'arbitrage pour les grèves éventuelles*.

Le rapport de César de Paepe esquisse une organisation à base syndicale :

« Les associations productrices issues des Trade Unions engloberont des corps de métier entiers, envahiront la grande industrie et formeront ainsi la Corporation Nouvelle ; corporation que les économistes bourgeois confondraient volontiers avec l'ancienne maîtrise, organisée hiérarchiquement, fondée sur le monopole et le privilège et limitée à un certain nombre de membres, tandis que la Corporation Nouvelle sera organisée également, fondée sur la mutualité et la justice, et ouverte à tous. Là nous apparaît l'avenir réel et positif des Trade Unions, car la grève, nous l'avons dit, n'est utile qu'à titre provisoire, la grève perpétuée serait l'éternisation du salariat et nous voulons l'abolition du salariat... Nous voulons, non pas précisément ce que l'on a appelé de nos jours l'association du travail et du capital (combinaison hybride...) mais nous voulons l'absorption du capital par le travail. »

Cette transformation des sociétés de résistance ne doit pas se faire seulement dans un pays, mais dans tous ou du moins dans tous ceux qui sont à la tête de la civilisation. Toutes ces associations mettront leur fédération à profit pour réaliser l'échange réciproque des produits au prix de revient : « le mutuel échange international remplacera et le protectionnisme et le libre-échange des économistes bourgeois ». Cette organisation universelle du travail et de l'échange, de la production et de la circulation, coïncidera avec une transformation inévitable et nécessaire dans l'organisation foncière en même temps qu'avec une transformation intellectuelle : celle-ci aura pour point de départ l'instruction intégrale donnée à tous. Cette esquisse d'organisation développée par César de Paepe est un curieux mélange de mutuellisme et de syndicalisme. Elle cherche à lier l'expérience des Trade Unions et les projets des sociétés de résistance françaises. Le Congrès de Bruxelles marque l'étape intermédiaire de l'évolution qui se produit.

Sixième partie : La première Internationale (1863-1870)

Chapitre II

L'élan rompu par la guerre (1869-1870)

« Nous voulons faire descendre la formule révolutionnaire des abstractions politiques dans les réalités sociales. »
ALBERT THEISZ (3^{ème} procès, 1870).

« LA GUERRE EST L'ENNEMIE DU TRAVAIL.... LA VOLONTÉ DE QUELQUES-UNS PEUT FAIRE ET FAIT COULER LE SANG PAR TORRENTS DANS LES LUTTES FRATRICIDES DE PEUPLE À PEUPLE, QUI, AYANT LES MÊMES SOUFFRANCES, DOIVENT AVOIR LES MÊMES ASPIRATIONS. »
EUGÈNE VARLIN (1868).

[Retour à la table des matières](#)

La destinée du mouvement ouvrier, pendant les années 1869 et 1870, suit une courbe brusquement ascendante, puis brusquement descendante : l'essor de l'Internationale et le développement, riche en possibilités d'avenir, que l'organisation ouvrière en France connaît pendant l'année 1869 et les premiers mois de 1870 ; brutalement, en juillet 1870, la guerre qui brise le mouvement ouvrier français et entraîne le déclin, puis la chute de l'Internationale dans les différents pays où elle avait pris racine.

La guerre, voilà la cause du déclin de l'Internationale. Sans doute, à cette cause essentielle vient se joindre une cause seconde : le conflit, provocateur des scissions au sein de l'Internationale, entre les idéologues qui s'acharnent à faire triompher leurs conceptions égoïstes et préfèrent déchirer de leurs propres mains l'Internationale que de renoncer à la victoire de leur personnalité. Mais ce n'est là encore une fois qu'une

cause seconde. La guerre franco-allemande et ses conséquences naturelles ont rompu pour un temps l'élan du mouvement ouvrier.

Mais de même qu'à certains jours, en montagne, une mer de brouillard intercepte la vision des hautes cimes, la guerre et les déchirements de l'Internationale ont fait oublier le magnifique essor du mouvement ouvrier en France en 1869 et pendant les premiers mois de 1870.

En 1866, au Congrès de Genève, l'Internationale en France n'avait que cinq cents adhérents et, en 1868 ; à peine 2 000. Après le second procès, pendant l'année 1869 et les premiers mois de 1870, les différentes sections de l'Internationale en France s'élèvent à 245 000 membres inscrits. Surtout, parallèlement à cet accroissement et le favorisant, puisque des sociétés ouvrières adhèrent en bloc à l'Internationale, les associations ouvrières accroissent le nombre de leurs membres et perfectionnent leur organisation et leurs relations. A Paris et dans les grands centres, les sociétés ouvrières s'unissent en Chambres fédérales. Les classes ouvrières en France, en décembre 1869, présentent une première tentative d'organisation horizontale et verticale. Fédérations de métiers et unions régionales : les deux parties de ce diptyque que devait constituer, vingt-cinq ans après, à Limoges, en 1895, l'organisation de la Fédération des Bourses et de la Confédération Générale du Travail.

Tout grand progrès humain se traduit par un perfectionnement de l'organisation ; il résulte de la combinaison de causes économiques et psychologiques. Benoît Malon a raison de dire que l'Internationale était sortie vivante, non seulement des nécessités de l'époque, mais des douleurs croissantes de la classe ouvrière.

L'événement a toujours visage humain. La croissance morale et la capacité politique - entendue au sens où Proudhon emploie cette expression - entre 1868 et 1870, s'incarnent en quelques hommes qui avaient les vertus des *militants* : Héliçon, André Murat, Combault, Émile Aubry, Albert Richard, Bastelica, Benoît Malon, Johannard, Avrial, Frankel, Albert Theisz et Varlin ¹⁰³.

Varlin n'aurait voulu pour rien au monde qu'on le distinguât de ses camarades de croyance et de luttes. Il voyait juste ; d'instinct, il comprenait qu'une œuvre qui reste fidèle à son inspiration populaire, ne peut être accomplie que par l'étroite entente d'une équipe d'hommes. Car, lorsqu'une personnalité dominante veut lui imprimer son empreinte, une œuvre reste fragile parce qu'elle est soumise au risque de l'arbitraire personnel qu'entraînent les aveuglements de l'orgueil. Pour que leur œuvre dure, les créateurs doivent renoncer au moi.

Ces hommes possédaient, comme tous les vrais militants, le courage, l'oubli de soi, la vision de demain et l'esprit réaliste d'organisation.

¹⁰³ Un important dossier concernant Albert Richard se trouve aux Archives municipales de Lyon (Série I (2) Police Politique). Cf. ÉDOUARD DOLLÉANS, *Lettres de Varlin à A. Richard, 22 juillet 1869 au 28 février 1870*, International Institute for social history, Amsterdam, 1937.

Eugène Varlin appartient à une famille de cultivateurs de Claye, en Seine-et-Marne. Son père, qui ne possède que quelques arpents de vigne, exerce à Voisins le métier d'ouvrier agricole. A treize ans, Eugène Varlin vient à Paris, en apprentissage chez un frère de sa mère, Hippolyte Duru, relieur, 16, rue des Prouvaires. Cet oncle lui propose de lui céder son fonds à condition qu'il se marie ; Varlin lui répond qu'il a sa famille toute faite, celle des « opprimés ». Sa vocation est l'apostolat. Sa nièce, Mlle Proux, a pu dire de lui à Maurice Foulon : « il donnait tout et n'avait rien qui lui appartînt en propre ».

Comme il faut vivre, il travaille d'abord dans différents ateliers ; puis, en 1862, il s'installe à l'Hôtel d'Aubusson, 33, rue Dauphine, pour exercer son métier, en exécutant du travail à domicile. Avec son ami Delacour, à 18 ans, dès 1857, il avait fondé la Société civile des relieurs. Varlin fait partie de la Commission ouvrière élue pour organiser, en 1861, la délégation ouvrière à l'Exposition de Londres. En août 1864, il prend une part active à une première grève des relieurs qui a pour objet la réduction de la journée de travail de 12 à 10 heures.

Dans une circulaire du 26 août 1865, adressée aux maîtres et ouvriers relieurs, Varlin précise les raisons vitales qui justifient la réduction de la durée du travail. S'il place cette revendication avant même la question du salaire, c'est qu'elle est à ses yeux d'une importance première au point de vue du développement de l'éducation des masses - objectif essentiel du mouvement ouvrier. Et Varlin trace déjà le cadre général de l'action ouvrière :

« Le développement de l'industrie doit avoir pour résultat l'augmentation du bien-être de tous. La production augmentant chaque jour par l'extension de l'emploi des machines, le riche ne suffit plus à la consommation ; il faut donc que l'ouvrier devienne consommateur et, pour cela, il lui faut un salaire assez élevé pour acquérir, et le temps nécessaire pour pouvoir posséder... Le fait matériel de l'augmentation du labeur par l'emploi de nouvelles machines et de moyens plus expéditifs de travailler suffirait pour demander une réduction de travail nécessaire au repos du corps ; mais l'esprit et le cœur en ont surtout besoin... l'instruction nous est rendue impossible par l'emploi de notre journée... la famille pour nous aurait aussi ses charmes et sa puissance moralisante... Les devoirs du père de famille, les besoins du ménage, les joies de l'intérieur nous sont impossibles et inconnues, l'atelier absorbe nos forces et toutes nos heures ¹⁰⁴. »

En septembre 1865, Varlin accompagne à Londres Tolain, Fribourg bourg et Limousin.

Eugène Varlin, dès cette époque, en dépit de sa timidité, possède déjà, parmi les diverses associations ouvrières de Paris, une autorité qui, en 1867, le fait désigner comme le représentant des corporations ouvrières au Bureau de Paris.

¹⁰⁴ Cette première grève réussit partiellement, mais une seconde échoue en septembre 1865. Varlin, qui a emprunté pour venir au secours des familles victimes de la grève, arrive à rembourser, en deux ans, les 4 000 fr. qui restent dus.

Cette autorité ira grandissant pendant les années suivantes, Eugène Varlin la doit d'abord et avant tout à sa sympathie profonde, à sa simplicité, à son humanité accueillante à tous. Sa forte personnalité n'est pas, ce qui est rare, une prison. Son cœur, son intelligence sont largement ouverts, il n'exprime son opinion qu'après avoir écouté celle d'autrui. Plein de bienveillance, il aperçoit d'abord dans celui qui s'adresse à lui, non les défauts, le vice apparent, mais il sait deviner l'homme secret. Son instinct dégage le diamant caché. Il fait crédit à l'homme, et crédit à la classe ouvrière, car ce n'est pas en vain qu'il a commencé par être proudhonien. Il croit à la capacité de la classe ouvrière ; son intimité quotidienne avec la vie des associations ouvrières lui a appris que l'énergie et la vitalité des travailleurs sont capables de rajeunir une société vieillissante, que les esprits les plus cultivés du temps reconnaissent en état stationnaire.

Eugène Varlin avait cette flamme qui permet de surpasser ses forces physiques. Faillet qui l'a connu raconte que, dès qu'il avait gagné son pain, en travaillant la nuit, il courait d'un bout à l'autre de la grande ville saisir à la sortie de l'atelier, à la gargote, à la crèmerie, tel ou tel camarade, tel ou tel groupe. Il les écoutait, les réveillait, les entraînait, persuadait les plus rebelles et les plus nonchalants de prêter leur concours aux sociétés ouvrières. De retour chez lui, après avoir écrit aux amis de province et de l'étranger et pris quelque sommeil, il se mettait à la reliure.

I

[Retour à la table des matières](#)

Eugène Varlin a la volonté de faire « descendre la formule révolutionnaire dans les réalités sociales » ; il a le sentiment des difficultés et le souci des problèmes qui se poseront au lendemain de la révolution. Il écrit en novembre 1869 :

« Nous pourrions surtout commencer l'étude des moyens d'organiser le travail aussitôt la révolution faite, car il faut que nous soyons prêts ce jour, si nous ne voulons pas nous laisser frustrer encore une fois. La suppression de toutes les institutions qui nous gênent sera facile, nous sommes à peu près tous d'accord là-dessus ; mais l'édification sera plus difficile, car les travailleurs n'ont pas encore d'idée commune sur ce point, très peu ont quelque chose d'arrêté dans leur imagination. Il est cependant essentiel que nous soyons prêts de telle sorte qu'en substituant tout d'un coup une bien meilleure organisation à celle que nous ferons disparaître, les plus incrédules et les plus rétifs soient immédiatement avec nous ¹⁰⁵. »

¹⁰⁵ Varlin à Albert Richard, *Lettres inédites*, Archives municipales de Lyon, Série 1 (2), 20 novembre 1869.

Le premier parmi les militants ouvriers, Eugène Varlin a eu la vision précise des idées et des méthodes du socialisme révolutionnaire, tel qu'il va s'affirmer en France à partir de 1892 et de 1895, sous l'influence d'abord de Fernand Pelloutier. Varlin est le précurseur direct des Pelloutier, des Griffuelhes et des Merrheim.

Dans les articles qu'il donne à la presse, comme dans ses discours aux réunions ouvrières, dans *Le Travail*, dans *La Marseillaise* et dans les journaux romands, dans *Le Progrès du Locle* et *L'Égalité*, Varlin développe déjà tout ce que contiennent les formules de Pelloutier : il veut « révéler aux ouvriers leur propre capacité, leur apprendre à vouloir, les instruire par l'action ». Car l'action qui se développe dans le cadre des institutions ouvrières autonomes est éducatrice.

Parce qu'elle réclame d'eux un effort et un héroïsme quotidiens, la lutte éprouve le caractère des travailleurs, comme l'administration des sociétés ouvrières les forme à la gestion. Aux yeux de Varlin, en effet, « la classe du travail » doit apporter à la Société « un élément de régénération ». En luttant contre le patronat et contre l'État traditionnel, la classe du travail affirme sa volonté d'organiser librement la production et d'exclure de l'usine toute autorité extérieure au monde du travail. Elle affirme aussi sa volonté d'édifier un droit nouveau. La conquête de ce droit exige des vertus d'endurance, de courage et souvent d'héroïsme ; grâce à celles-ci s'établit peu à peu une morale ouvrière. Car des institutions nouvelles restent inefficaces sans l'esprit des hommes qui les animent. Ce sont ces idées que Varlin a exprimées d'une façon précise, notamment dans deux articles de *La Marseillaise* de janvier et de mars 1870¹⁰⁶ :

« ... La richesse sociale ne peut assurer le bien-être de l'humanité qu'à la condition d'être mise en oeuvre par le travail. Qui donc fera fructifier les capitaux collectifs à l'avantage de tous ? Qui en un mot, va organiser la production et la répartition des produits ? A moins de vouloir tout ramener à un État centralisateur et autoritaire, ...et d'arriver ainsi à une organisation hiérarchique de haut en bas du travail, dans laquelle le travailleur ne serait plus qu'un engrenage inconscient sans liberté et initiative... Nous sommes forcés d'admettre que les travailleurs eux-mêmes, doivent avoir la libre disposition, la possession de leurs instruments de travail, sous la condition d'apporter à l'échange leurs produits au prix de revient, afin qu'il y ait réciprocité de services entre les travailleurs des différentes spécialités. C'est cette idée qui a prévalu dans les différents congrès de l'Association Internationale des Travailleurs. Une telle organisation ne peut s'improviser de tous points. Il ne suffit pas, pour cela, de quelques hommes intelligents, dévoués, énergiques. Il faut surtout que les travailleurs, appelés ainsi à travailler ensemble librement et sur le pied d'égalité, soient déjà préparés à la vie sociale. »

Les sociétés ouvrières habituent les hommes à la vie de société et les préparent à une organisation sociale plus étendue. Elles les habituent « à s'accorder et à s'entendre et à raisonner de leurs intérêts matériels et moraux toujours au point de vue collectif ».

¹⁰⁶ *La Marseillaise* : La présidence des Sociétés de secours mutuels (20 janvier 1870) et Les sociétés ouvrières (11 mars 1870).

En outre, les sociétés ouvrières forment les éléments naturels de l'édifice social de l'avenir. « Ce sont elles qui pourront facilement se transformer en associations de producteurs, ce sont elles qui pourront mettre en oeuvre l'outillage et organiser la production. »

Les sociétés ouvrières sont le creuset dans lequel progressivement se forme une société du travail : « Les rudes efforts que leurs membres ont à faire pour aboutir à des palliatifs insuffisants » les forment, les entraînent et leur enseignent que, pour fonder une société du travail, ils doivent apporter à celle-ci leur valeur technique et leur valeur morale. Sans de telles valeurs, l'élan constructif ne se prolonge pas ; il fléchit rapidement ; une source renaissante de renouvellement et de jeunesse doit sans cesse alimenter la vie de la société. Cette source, cette force, ce sont la conscience et le cœur des hommes.

Eugène Varlin offrait à ses camarades l'image vivante du militant. Pas un instant, du reste, il n'a songé à donner des leçons aux autres. Il lui suffisait de les aimer. D'instinct, il a payé d'exemple. Spontanément, ses actes et ses sentiments étaient ceux qui rendraient viable une « société d'hommes fiers et libres ».

Eugène Varlin est un des plus clairs visages de l'histoire ouvrière : il a été tout à la fois un apôtre, un homme d'action, un organisateur. Chez lui aucun verbalisme ; son éloquence est faite de simplicité et de précision : à peine, de ci de là, une métaphore qui date. Parce que sa révolte est sans emphase, sa parole entraîne. Son émotion contenue touche les cœurs rebelles. Son regard droit, volontaire est toute compréhension et toute sympathie ; il s'éclaire, à certains instants, d'une flamme mystique qu'il va communiquer au mouvement ouvrier.

II

[Retour à la table des matières](#)

Les deux procès qui ont abouti à la dissolution du Bureau de Paris et cette dissolution même ont grandement servi l'Internationale et le mouvement d'organisation ouvrière. Ils ont rendu les internationaux populaires ; et, parmi les Chambres syndicales, ils ont dissipé les préjugés qui éloignaient celles-ci du premier Bureau de l'Internationale. La présence de Varlin, son influence, son contact quotidien avec les militants de tous les métiers ont attiré vers l'Internationale les sympathies ouvrières.

Et aussi la persécution. Les gouvernements ne peuvent rien faire de plus favorable à un mouvement que de poursuivre ses militants.

Les animateurs des sociétés de résistance qui avaient adhéré à l'Internationale, Varlin, Héliçon, Combault, André Murat, Theisz, consacrent la plus importante part de leur activité aux sociétés ouvrières, parcourent les départements, reconstituent les groupes ; mais ils prennent part, aussi, aux réunions publiques qui sont pour eux une occasion de propager leurs idées.

Combault constate ces progrès, le 20 mars 1869, dans *L'Égalité*, journal des sections romandes : « L'Association Internationale des Travailleurs n'avait jamais si bien fonctionné en France que depuis qu'elle était dissoute... La dissolution du Bureau de Paris a eu pour résultat, en dispersant un groupe d'adhérents réguliers de quelques centaines de membres, de faire adhérer en principe et en fait, quoique irrégulièrement, tout ce qui pense et agit parmi la population travailleuse de France. »

Le 27 juillet 1869, André Murat est nommé correspondant du Conseil général, résidant à Paris, et les travailleurs peuvent s'affilier par lui à l'Internationale de Londres.

La Société des ouvriers et ouvrières relieurs de Paris s'est constituée publiquement en section de l'Internationale. Elle n'a pas été poursuivie.

En province, par toute la France, des sections se constituent. D'abord celle de Rouen, la plus puissante grâce à l'activité d'Émile Aubry ; celui-ci allait créer celle d'Elbeuf, après la grève des fileurs, à l'automne de 1869. A l'Ouest, celles de Caen, de Lisieux et de Condé-sur-Noireau. En Bretagne, celle de Brest, grâce au militant Ledoré.

Lyon et Marseille qui allaient être le centre de Fédérations ont une activité égale à celle de la section rouennaise. Entre elles, le Sud-Est est émaillé de groupes et de sections affiliés à l'Internationale : la section stéphanoise, celle du Creusot, celle de Givors (Rhône), celles de Tournon (Ardèche), de Fleurieu-sur-Saône (Rhône), de Neuville-sur-Saône, de Vienne, de Grenoble, de Saint-Symphorien d'Ozon, d'Aix, de Villefranche, de Fuveau, de La Ciotat. Dans le Nord et dans l'Est : les sections de Besançon, de Mulhouse, de Reims, de Cosne, de Cambrai, de Roubaix, de Lille et d'Amiens¹⁰⁷.

Au printemps de 1870, la France allait être enveloppée d'un réseau de sections qui, toutes, il est vrai, n'avaient pas la même densité. Dès après le Congrès de Bruxelles, l'Internationale s'étend de tous côtés.

Pendant les premières années, les internationaux parisiens s'étaient heurtés à la défiance et à l'hostilité des républicains politiques. Ils n'avaient rencontré de sympathies que parmi la jeunesse républicaine.

A Lyon, en décembre 1866, les chefs de groupes, réunis chez le maire de la Croix-Rousse, avaient été d'accord pour déclarer que le socialisme était une entrave à l'établissement de la république, qu'il effrayait la bourgeoisie dont le concours était indis-

¹⁰⁷ La section de Castelnaudary, celle de Neuchâteau et celle de Cholet ont été seulement des tentatives sans succès.

pensable pour renverser l'Empire. Les républicains craignaient que la « diversion socialiste » ne détournât l'opinion publique de ce qui leur apparaissait comme l'objet immédiat de tous les efforts : ébranler, pour le renverser, le régime impérial.

Lorsqu'en 1833 une évolution avait conduit les républicains à mettre la réforme sociale au premier plan de leurs revendications, elle avait eu pour conséquence l'adhésion de nombreux ouvriers à certaines sections de la Société des Droits de l'Homme ; mais, en 1867 et en 1868, les républicains n'ont pas subi la même évolution, ils restent enclos dans leur doctrine politique et l'esprit de leur classe. Un grand nombre de républicains entendent être « purement et exclusivement politiques » ; ils considèrent que l'Internationale est une « *diversion nuisible* au succès de leur action ». Par contre, ceux qui se rattachent à la tradition babouviste, les blanquistes, lient étroitement réforme politique et réforme sociale. Albert Richard montre pourquoi il était impossible aux internationaux de refuser l'appui de certains révolutionnaires politiques :

« La question politique, que d'autre part les circonstances imposaient de plus en plus, s'introduisait dans l'Internationale : par exemple, le groupe d'amis de Blanqui ne reléguait pas au second plan la question sociale. Or, il n'y avait de blanquistes qu'à Paris, et, comme ils étaient énergiques socialistes, il eût été impossible aux internationaux de ne pas se mettre d'accord avec les révolutionnaires d'une autre école, mais aussi sincères et aussi résolus. ¹⁰⁸ »

Mais c'est Varlin qui exprime, avec le plus de netteté, l'état d'esprit des internationaux, dans une lettre du 6 août 1869 à Émile Aubry :

« Vous semblez croire que le milieu dans lequel je vis est plus préoccupé de révolutions politiques que de réformes sociales. Je dois vous dire que, pour nous, la révolution politique et la révolution sociale s'enchaînent et ne peuvent aller l'une sans l'autre. Seule, la révolution politique ne serait rien ; mais nous sentons bien, par toutes les circonstances auxquelles nous nous heurtons, qu'il nous sera impossible d'organiser la révolution sociale tant que nous vivrons sous un gouvernement aussi arbitraire que celui sous lequel nous vivons. »

Au printemps de 1869, se pose le problème des élections générales. Quelle va être l'attitude des socialistes ouvriers en présence des élections ? La candidature ouvrière ? L'abstention ? Ou le soutien apporté aux candidatures républicaines ?

Les socialistes songent d'abord à présenter des candidatures ouvrières ; et, le 8 janvier 1869, Varlin écrit à Émile Aubry : « Quant à la candidature ouvrière, je vois avec plaisir que vous êtes résolu à la poser. Lyon s'est déjà prononcé dans ce sens. Marseille nous a adressé une demande de renseignements. J'espère que nous allons bientôt nous entendre à ce sujet et que, malgré les abstentionnistes, *proudhoniens enragés*, nous entrerons dans la lice électorale concurremment avec les républicains bourgeois de toutes nuances, afin de bien affirmer la scission du peuple avec la bourgeoisie. »

¹⁰⁸ ALBERT RICHARD, *Revue Politique et Parlementaire*, Janvier 1897.

À Rouen, le Cercle économique de l'arrondissement avait posé la candidature ouvrière d'Émile Aubry. Le 25 avril 1869, les dix sociétés corporatives réunies des lithographes, des fileurs de laine de Darnétal et d'Elbeuf, des tisseurs de calicot et de bretelle, des teinturiers de fleurs de coton, des charpentiers, des menuisiers et des fondeurs, adoptent le programme et la candidature d'Émile Aubry : « Nous sommes *le travail, la production*. Nos adversaires sont le capital, la non-production, les intérêts sont diamétralement opposés. ¹⁰⁹ »

A Paris, on décide de ne pas présenter de candidatures ouvrières ¹¹⁰. Dans sa correspondance au journal *L'Égalité*, Varlin justifie l'attitude des socialistes. A Lyon, Albert Richard explique que les socialistes ouvriers se sont en majorité ralliés à la candidature de Bancel, mais en lui imposant l'acceptation de trois conditions : l'établissement de l'impôt proportionnel et progressif, la suppression des monopoles de l'État, tels que ceux de la Banque de France, des Compagnies de Chemins de fer, des compagnies d'assurances, la création de tribunaux spéciaux pour régler les rapports entre les capitalistes et les travailleurs. ¹¹¹

Les élections des 23 et 24 mai manifestent un progrès de l'opposition : les candidats du gouvernement ont 900 000 voix de moins qu'en 1863, et ceux de l'opposition, 1 400 000 de plus.

Trente députés républicains ont été élus, mais, parmi ceux-ci, combien peu ont une sympathie réelle pour la classe ouvrière et pour les revendications des socialistes ! La plupart craignent de se compromettre et d'être accusés de complaisance pour les révolutionnaires. Et fort peu osent, comme Victor Hugo en septembre 1869, saluer l'union de la république et du socialisme. Aussi, à la suite du premier tour de scrutin, les candidats officiels en mauvaise posture s'effacent-ils afin d'appuyer les républicains modérés contre les républicains radicaux. Le gouvernement n'a pas hésité, et il fait voter « ses amis, ses employés, ses sergents de ville et municipaux pour Jules Favre et Garnier Pagès, les chefs de l'opposition démocratique au dernier Corps législatif, que la population parisienne veut repousser maintenant comme trop doux et que les socialistes combattent à outrance, à cause de leur haine bien connue pour le socialisme... dans plusieurs départements, les libéraux, font cause commune avec le gouvernement contre les radicaux ». (Correspondance particulière au journal *L'Égalité*, 14 juin 1869.)

L'opinion publique est hantée par la crainte d'une révolution sociale. Varlin se rend compte de cet état d'esprit. Dès avant les élections, le 3 avril, il écrit dans *L'Égalité* : « Les huit mois de discussions publiques ont fait découvrir ce fait étrange que la majorité des ouvriers activement réformateurs sont communistes. Le mot de commu-

¹⁰⁹ OSCAR TESTUT, *L'Internationale et le Jacobinisme au ban de l'Europe*, tome Ier, p. 253-262. Candidature d'Émile Aubry, candidat ouvrier. Programme des Comités corporatifs de Rouen. Manifeste électoral du Cercle d'études économiques de l'arrondissement de Rouen, Profession de foi d'Émile Aubry.

¹¹⁰ Il y eut une candidature, celle de Briosne.

¹¹¹ ALBERT RICHARD, *Le Socialisme*. A propos des élections législatives de 1869. Lyon le 3 juin 1869. Après-avoir hésité, « tous nos amis se décidèrent de voter pour le citoyen Bancel. Du reste, les courageux vaincus de 1852 avaient droit à de tels égards ».

niste soulève autant de haine dans le camp des conservateurs de toute sorte que la veille des journées de juin. Bonapartistes, orléanistes, cléricaux et libéraux s'entendent avec un touchant ensemble pour crier sus à l'infâme, au pelé, au galeux. »

Contre les militants ouvriers, on utilise tous les incidents. D'abord, le 9 juin, un semblant d'émeute, à Paris, pour protester contre l'échec de Rochefort, battu par Jules Favre. Des bandes de gamins, sur les boulevards, criant « Vive Rochefort ! », et chantant la *Marseillaise*. Des kiosques brisés, des réverbères cassés, des cafés fermés.

Pour corser ces manifestations et amorcer une émeute populaire, la police a mobilisé les blouses blanches ¹¹². Mais les ouvriers sont restés indifférents. Ludovic Halévy, qui a suivi les manifestations du balcon des Variétés et de l'Opéra, écrit, dans son Carnet, le 14 juin : « L'argent a-t-il soldé cette émeute des blouses blanches ? Si oui, quel argent ?... La police ? C'est ce que les républicains affirment... Les ouvriers n'ont pas bougé. » Et le même jour, Varlin, dans *L'Égalité* ¹¹³ :

« Quelques jours avant le scrutin de ballottage, le bruit s'était déjà répandu que le 7 juin, au soir, la police se pressait de profiter de l'émotion que le résultat du scrutin ne pouvait manquer de produire pour tenter un coup, provoquer les citoyens, frapper et disperser violemment les groupes, et procéder à des arrestations... Après la journée tranquillement passée, le soir, des bandes d'individus, sortis on ne sait d'où, parcouraient certains quartiers chantant la *Marseillaise* et criant : « Vive Rochefort ! Vive la Lanterne ! » Le public, badaud, avait bientôt transformé ces groupes en masses compactes et un grand nombre de jeunes gens naïfs augmentaient vite le nombre des tapageurs. Puis revenaient les bris de vitres, de becs de gaz, et de devanture de boutiques, les renversements de kiosques et même des tentatives de barricades faites sur le boulevard Montmartre avec deux ou trois kiosques renversés et quelques bancs. Enfin, la police arrivait... En présence des sommations, les foules s'écoulaient par les rues adjacentes, et revenaient ensuite derrière la troupe qui, après avoir parcouru quelques kilomètres de distance, ne trouvait plus personne devant elle... Nous n'aurions qu'à rire de la déconvenue de la police dans cette affaire, si, apercevant qu'aucun des hommes d'action ne tombait dans ses embûches, elle ne s'était décidée à les arrêter chez eux. C'est ainsi que le jeudi 10 juin, entre 2 et 4 heures, une vingtaine de citoyens connus pour leur activité et leur énergie ont été enlevés à leur famille et à leurs occupations ordinaires. Parmi les citoyens arrêtés se trouvent deux membres de l'Association Internationale, Héliçon et Murat, les membres du comité Raspail, deux candidats socialistes, Briosne et Lefrançais, quatre rédacteurs du *Réveil* et deux du *Rappel*...

« Le soir et le lendemain de ces arrestations, le déploiement de forces devenait plus imposant encore. Cette fois, c'étaient les escadrons de cuirassiers et de chasseurs qui chargèrent dans les rues et sur les boulevards où grondait l'émeute. Mais, dérision

¹¹² La blouse blanche, en laquelle se costumaient certains policiers pendant les journées de décembre 1851. VICTOR HUGO. *Histoire d'un crime*. Deuxième journée. Ch. IX. : « A la porte Saint-Martin, la foule, pressée et inquiète, parlait bas... Des hommes en blouse blanche, espèce d'uniforme que la police avait pris pour ces journées-là, disaient : « Laissons faire ! Que les vingt-cinq francs s'arrangent ! Ils nous ont abandonnés en juin 1848. Qu'ils se tirent d'affaire aujourd'hui tout seuls ! Cela ne nous regarde pas... ».

¹¹³ Correspondance de Paris, le 14 juin 1869, dans *L'Égalité*.

amère, personne ne résistait, et les calèches et les voitures découvertes, remplies de dames du monde, suivaient les escadrons pour voir de près cette révolution de fantaisie. Heureusement, l'opinion publique n'a pas été dupe de cette odieuse manœuvre. Les citoyens n'ont pas pris les armes, ils n'ont pas fourni au gouvernement l'occasion qu'il demandait de sauver encore une fois la société, le prétexte qu'il cherchait pour remettre en vigueur la loi de sûreté générale qui lui aurait permis de déporter sans jugement les citoyens qui le gênent... »

Douze cents personnes ont été arrêtées.

III

[Retour à la table des matières](#)

Une des raisons auxquelles est dû l'essor du mouvement ouvrier en 1869 et 1870 est l'action coordonnée des militants ouvriers : ceux-ci forment une équipe. Entre eux existe « *cette amitié qui doit nous unir* » réclamée par le cordonnier Efrahem, en 1833.

Un « parfait accord » unit Varlin, Héliçon, André Murat, Theisz, Benoît Malon, Combault à Paris, Émile Aubry à Rouen, Bastelica à Marseille, Albert Richard à Lyon ; c'est une des rares et heureuses chances qu'a rencontrées le mouvement ouvrier français. Jamais entre eux un nuage, un malentendu. Une même foi. Une entente de la pensée, du cœur et de la volonté. Et s'ils s'accordent si bien, - leur correspondance en est le témoignage, -c'est qu'aucun égoïsme, aucune vanité personnelle ne viennent les troubler, les opposer, dévier leur action.

Combault, au troisième procès de l'Internationale, explique la force de cette entente, en disant qu'elle est fondée sur le respect de la personnalité et des tendances de chacun :

« Voilà Murat, mon ami, que j'estime fort et qui a pour moi quelque estime, j'aime à le croire, eh bien ! nous sommes en dissentiment : il est mutuelliste et je suis collectiviste. Je ne suis pas non plus d'accord avec Héliçon qui, bien que mutuelliste, n'est pas toujours d'accord avec Murat. Chacun de nous garde son opinion personnelle sur telle ou telle doctrine. C'est sur les principes proclamés par l'Internationale que nous nous réunissons ¹¹⁴. »

D'accord sur les principes, sinon sur les doctrines. D'accord sur les méthodes du syndicalisme ouvrier. D'accord pour agir. Les neuf militants ouvriers français ressem-

¹¹⁴ *Troisième procès*, p. 222. Le Chevalier, juillet 1870.

blent, par leur entente, à cette Junta qui, depuis 1860, dirige le Trade Unionisme anglais.

Mais, tandis que les chefs des grandes Unions anglaises sont essentiellement des administrateurs et des réformistes, les militants français sont révolutionnaires et socialistes : leur socialisme est un communisme non autoritaire.

Au reste, l'influence proudhonienne n'a pas complètement disparu. Elle est représentée par André Murat et Héligon, et aussi par Émile Aubry, dont les brochures portent presque toujours un épigraphe de Proudhon. Le manifeste électoral du Cercle économique de Rouen, en 1869, commence par une phrase de *La Capacité politique* : « Si les ouvriers, en 1869, votent encore pour leurs patrons politiques, ils retardent leur affranchissement de cinquante ans. » *La Grève de Sotteville-les-Bains*, publication du Cercle d'études économiques de Rouen (rapport du 23 août 1868 au 7 février 1869) commence par une phrase de *L'Idée de la Révolution au XIX^{ème} siècle* : « Cela sera parce que c'était écrit. »

L'action de ces militants ouvriers a été constructive. La grève n'est à leurs yeux qu'un moyen barbare de régler les relations du travail et du capital ; mais elle est une nécessité dans un régime où ces relations sont soumises à l'arbitraire et où les industriels ont pour les appuyer la force de l'État et l'autorité du gouvernement.

L'année 1869 a été une année de grèves fréquentes en France et dans les autres pays industriels. Parmi les plus importantes : janvier 1869, la grève des cotonniers de Sotteville-les-Rouen ; février, grève de Bâle ; mars, grève du bâtiment à Genève ; avril, grève des typographes à Genève, en Belgique, Seraing, Frameries ; mai, grève du bâtiment à Lausanne ; juin, grève des mineurs de Saint-Étienne, Rive-de-Gier, Firminy ; juillet, grève des ovalistes à Lyon ; septembre, grève de Rive-de-Gier ; octobre, grève des cotonniers d'Elbeuf et, grève des mineurs d'Aubin (Aveyron) ; octobre, massacre d'Aubin, le 8 octobre : grèves de Marseille (vanniers, layettiers...) ; octobre et novembre : à Paris, grève des broisseurs pour peintres, tisseurs en canevas, doreurs sur bois, fileurs de laine ; novembre et décembre, grève des mégissiers de Paris.

En présence de ces grèves, Varlin et ses camarades organisent l'entr'aide des sociétés ouvrières, la solidarité non seulement entre Paris et la province, mais entre la France et les autres pays.

Depuis 1865, un certain nombre de sociétés ouvrières de Paris avaient fondé la *Caisse du Sou* ou Caisse de prêts aux grévistes. Cette caisse fédérative de prévoyance des cinq centimes est « une fédération restreinte dans son but » - la première esquisse de la future Chambre fédérale des sociétés ouvrières. Toutes les corporations adhérentes à cette fédération prélèvent, sur la cotisation de leurs membres, cinq centimes par semaine pour constituer un fonds de solidarité générale, qui est employé spécialement pour venir en aide aux grèves. Le Comité fédéral de la Caisse du Sou vote directement des prêts sur ces fonds.

Paris va aider Rouen. Rouen va aider Lyon. Lyon va aider Marseille. En janvier 1869, les bronziers et les relieurs de Paris viennent en aide aux tisseurs de calicot qui,

à Sotteville-les-Rouen, voient leurs ressources, déjà insuffisantes, diminuées par des amendes dont certaines s'élèvent aux 5 /6 du salaire (26 fr. 50 sur 30).

En février, une grève éclate à Bâle. Varlin et Héligon ouvrent une souscription au profit des grévistes et, le 25 février 1869, Varlin peut leur envoyer des fonds auxquels ont contribué de nombreuses sociétés ouvrières. Theisz, Louis-Jean Pindy, Avrial, Combault, dans leurs milieux respectifs, ont aidé à la réussite de la souscription.

En mars, avril, mai, les nombreuses grèves françaises et étrangères posent aux militants ouvriers des problèmes difficiles. Varlin, Pindy, Theisz, Murat, Combault multiplient leurs efforts pour faire face aux appels qui, de tout côté, leur sont adressés.

En juin, grève des mineurs de Saint-Étienne, Rive-de-Gier, Firminy; Les troupes arrivent ; on les accueille par les cris de « Vivent les militaires ! ». Les femmes font appel aux soldats : « Tirez, si vous l'osez. » La nuit du 16 juin, une compagnie d'infanterie ramène à Saint-Étienne des manifestants qui ont cherché à empêcher le déchargement du charbon. La troupe, énervée, tire 13 morts, neuf blessés - le massacre de la Ricamarie.

En juillet, 8 000 ovalistes de Lyon se mettent en grève ; elles reçoivent un salaire de 1 fr. 50 pour une journée de travail qui se prolonge de 5 heures du matin à 11 heures du soir. Les ovalistes, secondées de divers côtés, obtiennent gain de cause. Dans l'ensemble, les diverses sections de l'Internationale leur ont procuré 3 000 francs. Mais Varlin écrit à Albert Richard, le 22 juillet 1869, pour lui dire qu'il a été très peiné de ne pouvoir rien faire pour elles à Paris : « Les faillites des Banques populaires Beluze et Cie et Wolros ont fait perdre au moins 60 000 francs aux sociétés ouvrières parisiennes, et celles qui ont eu la chance de ne pas se trouver ruinées par ces mauvaises affaires, ont dû vider leurs caisses pour soutenir à elles seules les grèves qui se sont produites dans ces derniers temps... Depuis quelques mois, elles se succèdent trop précipitamment. La souscription pour Bâle n'était pas terminée que commençait celle pour les Belges ; puis les souscriptions électorales et, après, les souscriptions pour les familles des citoyens arrêtés à propos des derniers événements, en même temps que celles pour les victimes de la Ricamarie ¹¹⁵. »

En octobre, grève des ouvriers mineurs, à Aubin, dans l'Aveyron ; le 8, la troupe tire : 14 tués, 20 blessés. Le ministre Lebœuf, l'homme qui devait rester célèbre par le « pas un bouton de guêtre... », décore l'officier qui a ouvert le feu.

Le 10 octobre, les délégués des sociétés ouvrières de Paris, réunis pour discuter les statuts de la Chambre fédérale, protestent de toute leur énergie contre les actes sanglants commis sur les travailleurs des mines d'Aubin : « En présence de tels attentats commis contre la vie et le droit du peuple, nous déclarons qu'il nous est impossible de vivre sous un régime social où le capital répond à des manifestations parfois turbulentes, mais justes, par des fusillades. Les travailleurs savent ce qu'ils ont à espérer de cette caste, qui n'a exterminé l'aristocratie que pour hériter de ses injustes prétentions. Était-ce pour aboutir à de tels résultats que le peuple scella de son sang la

¹¹⁵ Varlin à Albert Richard, Archives municipales de Lyon, Série 1 (2).

proclamation des droits de l'homme ? Les faits accomplis nous autorisent à affirmer de nouveau que le peuple ne peut attendre que de ses propres efforts le triomphe de la justice. » Parmi les signataires, Varlin, Murat, Theisz, Émile Landrin, Avrial.

Au commencement de novembre, la grève des mégissiers à Paris vient de se généraliser ; elle est soutenue par les sociétés ouvrières ; les deux premières payes ont pu être gardées aux grévistes grâce aux souscriptions des sociétés ; mais le 8 novembre, pour assurer la troisième paye, « les sociétés, écrit Varlin à Aubry, déplacent leurs derniers fonds, vendent leurs dernières actions... » La première paye s'est élevée à 8 000 francs et la seconde à 12 000.

En outre des mégissiers, en ce mois de novembre 1869, les broisseurs pour peintres, les tisseurs en canevas sont en grève depuis plusieurs semaines, et les doreurs sur bois. Le 4 novembre, Varlin avait écrit à Aubry : « Ce ne sont plus les ouvriers mégissiers qui luttent contre leurs patrons, mais bien toutes les sociétés ouvrières de Paris. »

De leur côté, tous les membres de la Chambre syndicale patronale des cuirs et peaux s'étaient solidarisés pour soutenir la résistance des patrons mégissiers, en les indemnisant des pertes qu'ils subissaient. Et l'Union Nationale du Commerce et de l'Industrie, composée de nombreuses chambres syndicales patronales, appuie « les cuirs et peaux » dans l'intention d'épuiser les caisses des sociétés ouvrières par plusieurs grèves interminables.

Les sociétés qui avaient soutenu les broisseurs pour peintres avaient dû les abandonner afin de concentrer leurs efforts en faveur des mégissiers. Le 2 décembre, Varlin écrit à Aubry : « Nous avons dépensé 51 000 francs pour les mégissiers. » Le 15 décembre, la grève des mégissiers est terminée, mais elle laisse quatre cents hommes sans travail : les sociétés ouvrières de Paris, dont les fonds sont épuisés par la lutte, peuvent avec peine leur donner du pain.

Le journal qui, pendant cette année 1869, avait rendu compte des conflits ouvriers, était *Le Travail*¹¹⁶ fondé par Douvet grâce au concours de la Chambre syndicale des employés de commerce ; mais la fin malheureuse de la grève des employés de commerce a eu pour conséquences le non-renouvellement des abonnements grâce auxquels ceux-ci soutenaient le journal. Aussi, lorsque *Le Travail* disparaît en décembre, Varlin et ses amis songent-ils à fonder un nouveau journal. Les Belges ont pour organe *L'Internationale*. A Chaux-de-Fonds, *L'Egalité* est celui des internationaux jurassiens. En novembre, des élections partielles ont lieu à Paris. Les socialistes mènent campagne contre les hommes de 1848, comme les appelle Vermorel¹¹⁷, contre les candidats assermentés. C'est la vieille querelle du serment qui se prolonge ainsi depuis septembre 1852, où elle avait empêché Proudhon de se présenter. Le 20 novembre 1869, Varlin peut écrire ceci à Albert Richard :

« La campagne électorale nous a montré le plus beau gâchis qu'il soit possible de voir. Presque toutes nos personnalités républicaines sont venues échouer et montrer

¹¹⁶ *Le Travail* s'était d'abord appelé *Le Commerce* dont le premier numéro avait paru en mai 1869.

¹¹⁷ VERMOREL, *Les hommes de 1848*, Alonnie, Paris, 1868, 2^{ème} édition, 1869.

leur impuissance ou leur incapacité devant l'opinion publique. Je considère que le résultat des élections sera insignifiant. Quatre républicains bourgeois de plus entreront au Corps législatif et voilà tout. Tant mieux, si le peuple peut se désabuser sur le régime représentatif.¹¹⁸ »

Quelques jours après les élections, Varlin explique ainsi la tactique des militants ouvriers :

« Accroître nos forces par une active propagande et détruire le prestige de toutes ces personnalités bourgeoises plus ou moins radicales qui étaient un danger pour la révolution sociale. Depuis les élections générales, un progrès immense a été accompli. Le parti socialiste n'a pas posé de candidats aux élections générales ni aux élections complémentaires qui viennent d'avoir lieu, mais les orateurs socialistes ont fait prendre aux candidats radicaux, que le peuple acclamait et qu'il était impossible de ne pas nommer, des engagements qu'ils ne devaient pas tenir, et leurs défaillances successives nous ont permis de montrer leur incurie et de désillusionner le peuple sur leur compte¹¹⁹. »

Trois républicains de 1848 sont élus contre des candidats plus radicaux, mais, à côté d'eux, Rochefort est nommé à Belleville :

« Les élections ont groupé les citoyens actifs du parti socialiste autour de Rochefort et en portant celui-ci au Corps législatif, malgré toutes les attaques, toutes les critiques, toutes les calomnies répandues sur lui par les journaux » (Varlin à Aubry, le 25 décembre 1869.)

« Pour faire un journal en France, surtout un journal quotidien (qui puisse affermir et soutenir le socialisme révolutionnaire), il faut beaucoup d'argent, et le parti socialiste, parmi tous les partis, se distingue par sa pauvreté. Avec ses propres ressources, il est évident qu'il n'aurait pas pu se créer un organe, mais avec Rochefort, la difficulté se trouvait levée, non par sa fortune, il n'en a pas, mais par son nom. Un journal fait par Rochefort est assuré du succès... »

Le 29 décembre, Varlin écrit à Albert Richard pour lui expliquer ce que les militants ouvriers attendent de *La Marseillaise* :

« Au lieu d'un journal hebdomadaire nous avons maintenant une feuille quotidienne *La Marseillaise* et qui tire à un nombre considérable... Depuis longtemps, le parti socialiste éprouvait le besoin d'avoir un journal pour propager ses idées et les défendre contre les attaques de toute la presse bourgeoise. Mais, vous le savez, les socialistes sont pauvres ; et pour faire un journal quotidien en France, il faut beaucoup d'argent... Les dernières élections, en groupant le parti socialiste radical autour de Rochefort, qui avait accepté franchement le mandat impératif, a ravivé encore le désir d'avoir un journal ; d'autant plus que notre candidat, après avoir été vilipendé par tous les journaux pendant la campagne électorale, allait se trouver, comme député, en butte

¹¹⁸ Varlin à Albert Richard : 20 novembre 1869. Archives municipales de Lyon.

¹¹⁹ *L'Egalité* du 4 décembre 1869.

à toutes leurs attaques. A tout prix, il nous fallait un organe, mais avec Rochefort la difficulté financière était résolue, car Rochefort, c'était le succès ouvrier et l'assurance du succès permet de trouver des capitaux. Plusieurs réunions des socialistes les plus éprouvés ont eu lieu pour fixer la ligne politique et sociale du journal. Il a été convenu que la partie politique, qui ne devait être que l'accessoire, serait radicalement révolutionnaire non seulement contre l'Empire, mais contre toutes les institutions gouvernementales actuelles. Quant à la partie sociale, elle doit être communiste non autoritaire ou collectiviste, c'est-à-dire conforme à l'opinion de la grande majorité des délégués de l'Internationale à Bâle.

« Les fondateurs de *La Marseillaise* se proposent en outre d'établir des relations permanentes entre tous les groupes socialistes révolutionnaires de l'Europe, afin d'organiser le parti et de préparer la révolution sociale universelle. »

Les premières manifestations du féminisme ouvrier se rattachent à cette période de l'histoire ouvrière.

Tandis que les mutuellistes pensent que la femme doit rester au foyer et que le travail au dehors doit lui être interdit, Varlin et ses camarades estiment avec juste raison que, puisque tant de femmes sont forcées de travailler, il faut lutter pour relever leur salaire. En fondant, le 1^{er} mai 1866, la Société civile d'épargne et de crédit mutuel des ouvriers relieurs de Paris, Varlin inscrit dans les articles 2 et 3 des statuts l'égalité des droits des relieurs et relieuses. Ici encore, il est un initiateur. Des sociétés de résistance accueillent les ouvrières. Leurs statuts contiennent des dispositions relatives aux femmes.

L'article 11 des Statuts de la Chambre syndicale des cordonniers donne aux femmes voix consultative ; mais celles-ci ne peuvent adresser d'observations ou de propositions à la Chambre syndicale que par écrit ou par l'intermédiaire d'un membre du syndicat. Les statuts des tailleurs comprennent des dispositions identiques.

Les porcelainiers de Limoges, dans l'article 10 de leurs statuts, reconnaissent l'égalité de l'homme et de la femme qui travaillent : « Considérant que les femmes produisent tout aussi bien que les hommes et qu'elles éprouvent les mêmes besoins, elles sont admises à faire partie du syndicat... »

A Lyon, les Archives municipales ont permis à Mlle Proisy d'affirmer que la naissance de véritables syndicats féminins date de 1868-1869¹²⁰. Les ouvrières qui travaillent au dévidage et au tordage de la soie, les ovalistes, ont soutenu en juillet 1869 une grève et obtenu gain de cause ; elles vont constituer une section de l'Internationale.

¹²⁰ Mlle Proisy, diplôme d'histoire inédit : Recherches sur les Chambres syndicales ouvrières en France de 1860-1870.

IV

[Retour à la table des matières](#)

Le quatrième Congrès de l'Internationale s'est tenu à Bâle du 6 au 12 septembre 1869. Les États-Unis y ont envoyé un représentant, le délégué de la *National Labour Union*. Les Anglais sont au nombre de six. Robert Applegarth, l'un des cinq qui forment la Junta, l'organisateur de l'Union générale des charpentiers, est présent ; à côté de lui, quatre autres représentants du Conseil général : Eccarius, l'horloger Jung, Luccraft, Lessner, et un rédacteur du *Social Economist*. Il y a cinq délégués belges dont César de Paepe, onze Allemands dont Liebknecht, deux Autrichiens, vingt-quatre Suisses dont James Guillaume et Schwitzguébel, trois délégués italiens, dont Michel Bakounine, et quatre Espagnols.

Les Français sont au nombre de vingt-cinq ; parmi les membres de la première Commission Tolain, Chemalé et André Murat. La plupart des délégués français représentent des organisations ouvrières : la Chambre syndicale des mécaniciens (André Murat), les doreurs (Mollin), les relieurs (Varlin), les bronziers (Émile Landrin), la Société de résistance des ferblantiers (Roussel), la Chambre syndicale des menuisiers (Pindy), la société de résistance des imprimeurs lithographes (Franquin), la Chambre syndicale des tourneurs sur métaux (Langlois), le Crédit mutuel des imprimeurs sur étoffes (Dosbourg), la Société de prévoyance et de solidarité de la bijouterie parisienne (Durand), la Chambre syndicale et professionnelle des cordonniers de Paris (Dereure), l'association *La Liberté des charpentiers de Paris* (Fruneau). La Chambre syndicale des marbriers de Paris (Flahaut et Tartaret).

Émile Aubry est accompagné du délégué de l'Association des fileurs de Rouen et d'un délégué d'Elbeuf, et Albert Richard de quatre délégués des sociétés de Lyon. Limoges et Marseille sont aussi représentées.

En fait, il y a, parmi les délégués à Bâle, une large majorité de communistes non autoritaires, en face de deux minorités : les proudhoniens et les marxistes.

Le Congrès discute la question de la propriété foncière. Au nom de la Commission chargée de l'étude de cette question, César de Paepe propose au Congrès de déclarer : 1° que la société a le droit d'abolir la propriété individuelle du sol et de rendre le sol à la communauté ; 2° qu'il y a nécessité de rendre le sol à la propriété collective.

Par 54 oui contre 4 non, les délégués se prononcent pour la socialisation. Tolain défend ainsi la conception des minoritaires : « Pour réaliser l'émancipation des travailleurs, il faut reconnaître que l'homme a le droit de s'approprier la totalité de son produit et transformer tous les contrats de location en contrats de vente alors la propriété étant constamment en circulation, cesse d'être abusive par ce fait même ; par conséquent dans l'agriculture, comme dans l'industrie. tous les travailleurs se groupe-

ront comme et quand ils le jugeront convenable, sous la garantie d'un contrat librement conclu, sauvegardant la liberté des individus et des groupes. »

L'abolition complète et radicale du droit d'héritage est proposée par la Commission. André Murat combat l'abolition du droit d'héritage. César de Paepe soutient que si l'on restreint ce droit quant aux degrés de parenté donnant accès à la succession, « épuré, dépouillé de tout ce qui le rendait inique, limité en lui-même et par le milieu social, réduit enfin à son minimum, l'héritage individuel n'est plus qu'un élément de progrès et de moralité »¹²¹. 32 délégués votent l'abolition, 23 délégués votent contre, il y a 17 abstentions.

Eccarius présente alors un amendement limitant le droit de tester. L'amendement d'Eccarius est rejeté par 37 voix contre 19 ; il avait été rédigé par Karl Marx, qui voulait faire échec à l'influence grandissante de Bakounine sur certaines sections de l'Internationale. Après le Congrès de Bruxelles, Michel Bakounine s'était affilié à l'Internationale et séparé de la Ligue de la Paix et de la Liberté : « Bakounine, dit Albert Richard, se brouillant ainsi avec ses amis de la classe bourgeoise pour se consacrer exclusivement au socialisme..., entre en relation avec les sections de l'Internationale française. » La question de l'héritage avait été ajoutée à l'ordre du jour du Congrès sur la demande du Comité fédéral romand, et Marx avait vu là une intrigue de Bakounine : « Ce Russe, écrit Marx le 29 juillet à Engels, cela est clair, veut devenir le dictateur du mouvement ouvrier européen. Qu'il prenne garde à lui, sinon, il sera excommunié. » Et Engels lui avait répondu : « Le gros Bakounine est derrière tout cela, c'est, évident. Si ce maudit Russe pense réellement à se placer par des intrigues à la tête du mouvement ouvrier, il est grand temps de le mettre hors d'état de nuire. » Marx comptait sur la question de l'héritage pour « pouvoir assommer Bakounine d'un coup décisif ». Ce sont les termes qu'il emploie dans la *Communication confidentielle* du 28 mars 1870. Entre les deux idéologues, la guerre allait bientôt s'engager d'une façon plus directe et plus brutale.

Par delà les antagonismes personnels, le Congrès de Bâle est l'occasion, pour les tendances, de s'affronter. Dans une lettre datée de Bâle et qui paraît dans *Le Commerce* du 19 septembre 1869, Varlin, en rendant compte du Congrès, marque nettement la position des trois tendances. Entre les mutuellistes et les marxistes, ses préférences vont à la tendance fédéraliste et antiétatiste dont s'inspire la majorité du Congrès. Celle-ci s'affirme surtout dans la résolution relative aux sociétés de résistance. Dans sa lettre de Bâle, Varlin met l'accent sur ces associations internationales de corps de métier qui sont destinées à amorcer la Fédération des producteurs libres. La résolution sur les fédérations des sociétés ouvrières est, en effet, la recommandation la plus significative du Congrès.

« L'Internationale est et doit être un État dans les États ; qu'elle laisse ceux-ci marcher à leur guise, jusqu'à ce que notre État soit le plus fort. Alors, sur les ruines de ceux-là, nous mettrons le nôtre tout préparé, tout fait, tel qu'il existe dans chaque section. » Cette formule masque les tendances dominantes au Congrès de Bâle. Le mot « État » les traduit mal, on peut même dire qu'il les trahit. Les tendances fédéralistes

¹²¹ *Rapport sur le Congrès*, publié par Mollin, chez A. Le Chevalier, mars 1870.

et antiétatistes apparaissent lors des discussions sur *l'influence des sociétés de résistance pour l'émancipation des travailleurs*. Le rapporteur est Louis Pindy, délégué de la Chambre syndicale des menuisiers de Paris. Ses propositions sont syndicalistes : *le groupement des sociétés de résistance formera la commune de l'avenir et le Gouvernement sera remplacé par les conseils des corps de métier*.

Le Congrès adopte à l'unanimité cette résolution :

« Le Congrès est d'avis que tous les travailleurs doivent s'employer activement à créer des sociétés de résistance dans les différents corps de métier. A mesure que ces sociétés se formeront, il invite les sections, groupes fédéraux ou groupes centraux, à en donner avis aux sociétés de la même formation afin de provoquer la formation d'unions internationales de corps de métier. Ces fédérations seront chargées de réunir tous les renseignements intéressant leur industrie respective, de diriger les mesures à prendre en commun ; de régulariser les grèves et de travailler activement à leur réussite, en attendant que le salariat soit remplacé par la Fédération des producteurs libres. »

Le Congrès invite en outre le Conseil général à servir, en cas de besoin, d'intermédiaire à la Fédération des sociétés de résistance entre tous les pays. Ces conclusions précisent nettement le sens dans lequel s'engage, en septembre 1869, l'Internationale : *le régime du salariat doit être remplacé par la Fédération des producteurs libres*. Louis Pindy, comme rapporteur, avait dit : « Le groupement des sociétés de résistance formera la commune et le gouvernement sera remplacé par les Conseils de corps de métier. » Si, sur cette question, l'influence des délégués français a été décisive, c'est qu'ils apportent, comme le 28 septembre 1864, un projet d'organisation ; à ce moment même, par la création d'une Chambre fédérale des sociétés ouvrières, ils essaient de franchir la première étape.

Les délégués parisiens invitent l'Internationale à tenir son Congrès à Paris : « Dans un an l'Empire aura cessé d'exister et nous invitons dès aujourd'hui l'Internationale à tenir son prochain Congrès à Paris. » Ils n'étaient pas si chimériques, puisque le premier lundi de septembre 1870 devait être le lendemain du 4 septembre.

V

[Retour à la table des matières](#)

Le 1^{er} juillet, dans la défense collective qu'il prononce au nom des accusés, Albert Theisz montre que, contrairement à l'affirmation du réquisitoire, l'idée de la Fédération n'a pas été conçue, après la dissolution du Bureau de Paris, dans l'intention de recontinuer l'Internationale sous un autre nom. L'idée de fédérer les sociétés ouvrières remonte à la grève des bronziers ; l'initiative de l'organisation fédérative des sociétés

ouvrières a été prise par les bronziers d'accord avec les mécaniciens et les ouvriers du bâtiment.

Le projet de la Chambre fédérale est du 3 mars 1869. Theisz, ciseleur, Soliveau, imprimeur en taille douce et Drouchon, mécanicien, en sont les auteurs. Varlin et Héligon comprennent aussitôt l'importance de ce projet qui tend à consolider et à élargir l'organisation corporative, en liant entre elles les sociétés de résistance et de crédit mutuel des différentes professions. Ces initiateurs veulent, d'une part, fédérer nationalement les sociétés diverses d'un même métier, et de l'autre, lier les différentes professions en des unions régionales.

La première étape est la création d'une Chambre fédérale des sociétés ouvrières à Paris ; il s'agit ensuite d'entraîner les centres ouvriers les plus importants à fonder aussi leurs Chambres fédérales en attendant que toutes puissent se fédérer entre elles.

Le 30 mai 1869, une réunion des délégués des sociétés ouvrières parisiennes, tenue aux Folies Belleville, discute et adopte un projet de statuts. Une nouvelle réunion est tenue le 20 juin, afin de constituer définitivement la Fédération des sociétés ouvrières ; mais la police refuse d'autoriser toute réunion relative au projet de Chambre fédérale. Les délégués des associations ouvrières écrivent, le 16 juillet, au préfet de police, puis le 23 juillet au ministre de l'Intérieur pour leur demander les raisons de cette interdiction. Ils ne reçoivent pas de réponse. En août, ils rédigent cette protestation :

« Convaincus que nul ne peut limiter le cercle de nos études et de notre action, nous, délégués des associations ouvrières de Paris, nous revendiquons hautement comme un droit primordial, inéluctable, le droit d'association sans restriction aucune, et nous nous déclarons résolus à poursuivre, par tous les moyens dont nous pouvons disposer, la discussion des statuts de notre Fédération. »

Ce pacte fédératif a pour objet la mise en oeuvre des moyens reconnus justes pour rendre les travailleurs possesseurs de tous les outillages et les créditer, afin qu'ils puissent se soustraire à l'arbitraire du patronat et à l'exigence du capital. « La Fédération a également pour but d'assurer à chacune des sociétés adhérentes, dans le cas de grève, l'appui moral et matériel des autres groupes au moyen de prêts faits sous la responsabilité des sociétés emprunteuses. » La Fédération a donc, pour rôle immédiat, la résistance et, pour rôle plus lointain, « l'émancipation totale des travailleurs dans un ordre social nouveau où le salariat sera aboli ».

Le 1^{er} décembre, Varlin annonce à Albert Richard la constitution de la Chambre fédérale des sociétés ouvrières de Paris ; il lui demande d'en informer les sociétés lyonnaises, afin qu'elles aussi forment une fédération. Varlin prévient Bastelica qui, le 7 décembre, écrit à André Murat : « Oui, tel est aussi mon avis ; la Fédération parisienne, en créant un centre sérieux, doit devenir le foyer de la révolution sociale... Notre Chambre fédérale a adopté, en principe, des statuts. »

Varlin, qui est secrétaire correspondant de la Chambre fédérale, avec comme adjoint Theisz, songe à établir une Fédération nationale en unissant les Fédérations parisiennes, rouennaise, lyonnaise et marseillaise¹²². »

La Fédération des sociétés ouvrières, à Marseille, se constitue parallèlement à celle de Paris. A Lyon, Albert Richard rencontre plus de difficultés.

Le pacte fédératif des sociétés ouvrières parisiennes est ouvert à toutes « les sociétés ouvrières indépendantes, chambres syndicales, sociétés coopératives de consommation, de production et de crédit, aussi aux sociétés d'études ». Les sociétés adhérentes gardent leur complète autonomie pour tout ce qui touche la gestion de leurs fonds et l'administration de leurs affaires. Elles doivent payer à la Fédération une cotisation de 10 centimes pour chacun de leurs membres. Tout en faisant face aux frais généraux de la Fédération, les cotisations serviront à créer une Caisse fédérale de garantie pour les emprunts à contracter et pour les prêts à faire.

La Commission fédérale statue sur les demandes d'emprunts adressées à la Fédération, sur l'opportunité de soutenir la grève et de contracter un emprunt spécial, auprès d'une société adhérente ou de l'extérieur.

Varlin avait beaucoup bataillé pour faire admettre aux sociétés affiliées à la Chambre fédérale la méthode du fonds de garantie, méthode qui était pratiquée par la Caisse du Sou et par la Fédération rouennaise¹²³.

Le Siège de la Fédération est situé place de la Corderie du Temple, au même lieu que la Fédération des sections parisiennes de l'Internationale. Les deux Fédérations sont distinctes ; la Chambre fédérale des sociétés ouvrières est complètement indépendante. Le secrétaire de l'Internationale est Camille-Pierre Langevin, tourneur sur métaux, et celui de la Chambre fédérale, A. Theisz. Dans sa défense collective des délégués ouvriers à la Chambre fédérale, celui-ci dira le 5 juillet 1870 : « Cette institution a toujours conservé son autonomie, elle est demeurée bien distincte de l'Internationale. » La coexistence des deux Fédérations, place de la Corderie, s'explique par des motifs d'économie. Lorsqu'un manifeste, comme le manifeste antiplébiscitaire, est signé à la fois par les délégués de l'Internationale et par les délégués de la Chambre fédérale, les uns et les autres ont soin de marquer à quel titre ils donnent leur signature. A Marseille, Bastelica réussit à créer, en novembre 1869, une fédération dont les statuts prennent pour modèle ceux de la Fédération parisienne.

À Rouen, la Fédération réunit tisseurs et tisseuses, corroyeurs, charpentiers, fileurs de coton, lithographes, etc. Au début de 1870, elle publie un journal : *La Réforme Sociale*.

Albert Richard demande à Eugène Varlin, à Benoît Malon, à Aubry et à Bastelica de venir à Lyon où la formation d'une Fédération rencontre des difficultés. Le 13 mars

¹²² Varlin à Albert Richard, 20 nov. 1809, Archives municipales de Lyon.

¹²³ Lettre envoyée par Varlin de la maison d'arrêt de la Santé à Albert Richard, le 19 février 1870.

1870, ils organisent à la Rotonde une conférence présidée par Varlin et à laquelle assistent 6 000 personnes.

En juillet 1870, la Fédération lyonnaise comprend trente sociétés ouvrières : tailleurs de pierre, tourneurs, corroyeurs, bronziers, passementiers, apprêteurs de tulle, menuisiers, plâtriers, peintres, tullistes, ouvriers apprêteurs d'étoffes en soie, ouvriers apprêteurs et teinturiers en chapeaux, peigneurs, fondeurs, tailleurs, coupeurs en chaussures, charpentiers, relieurs, verriers et cristalliers.

VI

[Retour à la table des matières](#)

Pendant les premiers mois de 1870, « un grand souffle passait sur le prolétariat »¹²⁴. De janvier à avril, le mouvement ouvrier en France recueille le fruit de la campagne ardente des militants pendant les années 1868 et 1869. Le progrès des sociétés ouvrières en nombre et en effectifs est dû au souci qu'ont eu les militants de donner une assise solide au mouvement ouvrier et d'appuyer leur action sur une organisation coordonnée.

En province comme à Paris, les sociétés ouvrières deviennent de jour en jour plus nombreuses. Il s'en forme de tous côtés. Dans les grands centres, à Marseille, à Limoges, à Saint-Étienne, à Lyon, comme à Paris, il y a peu de professions qui n'aient la leur¹²⁵.

Ces progrès s'accompagnent d'un rayonnement parallèle de l'Internationale en France. En dépit des deux procès de 1868, et de la dissolution légale du Bureau de Paris, l'Internationale survit sous diverses formes et dans de nombreuses sections. Son caractère se transforme. En s'affiliant de plus en plus nombreuses à l'Internationale, les sociétés ouvrières donnent à celle-ci une base corporative. Les militants ouvriers pour la plupart se retrouvent et dans la Fédération syndicale et dans les sections de l'Internationale, mais ils gardent à chacune des deux institutions son autonomie.

En s'appuyant sur le faisceau des sociétés ouvrières, l'Internationale acquiert une force qu'elle ne possédait pas au début. Sentinon de Barcelone écrit à Varlin, le 10 avril : « C'est avec le plus grand plaisir que j'observe quelle part active vous prenez dans l'organisation des sociétés ouvrières sur toute la France. Vous voilà dans le beau

¹²⁴ Albert Richard.

¹²⁵ Certaines régions rurales accueillent la propagande de Paris. Benoît Malon écrit à Combault : « En dépit de vos préventions contre les paysans, je te prie de croire, mon ami, que cette province du centre est relativement préparée à la République sociale. »

chemin, le seul qui conduise droit au but. Tout le temps et tous les efforts voués à d'autres choses sont non seulement perdus, mais directement nuisibles. »

Par contre, en acceptant un trop proche contact avec les petits groupes révolutionnaires, les militants ouvriers commettent une erreur ; cette alliance apparente permet de les confondre, elle est le point par où les atteindre. En vain, après les troubles de la première semaine de février, à Paris, Combault, Émile Landrin, Johannard, Malon, Pindy mettent-ils en garde les masses ouvrières ; ils invitent les socialistes à ne pas compromettre le triomphe définitif par une action trop précipitée. Qu'importe leur prudence ! La police impériale va trouver, dans les discours prononcés aux réunions publiques mixtes, des prétextes suffisants pour armer un gouvernement qui cherche à masquer sa faiblesse.

Le 2 janvier 1870, Émile Ollivier désigne à l'Empereur les personnes appartenant à la majorité parlementaire et qui pourraient former le cabinet. Pour rassurer à la fois l'Empereur, l'Impératrice et le Corps législatif, Émile Ollivier s'est déclaré prêt « à prendre la révolution corps à corps ». Le 11, au lendemain du meurtre de Victor Noir tué par le prince Pierre Bonaparte, il s'écrie : « Nous sommes la liberté, et si vous nous y contraignez, nous serons la force. » Une semaine après son arrivée au pouvoir, Émile Ollivier est prêt à reprendre les méthodes policières de Rouher.

Le 12 janvier, à Neuilly, à l'enterrement de Victor Noir, plus de 100 000 personnes sont réunies et, parmi elles, les membres des sociétés corporatives. Mais les ouvriers militants ne se laissent pas entraîner par l'impatience de quelques jacobins. Napoléon III et peut-être Émile Ollivier n'attendent qu'un prétexte pour « écraser la révolution ». Le ministre de la Guerre a garni de troupes les Champs-Élysées et « l'Empereur est en pantalon rouge », prêt à la bataille.

Varlin écrit, le 19 janvier, à Aubry et à Bastelica et leur explique la situation difficile dans laquelle se sont trouvés les militants ouvriers ; leur volonté est de prévenir à l'avenir toute imprudence et de ne pas se laisser surprendre par l'événement :

« Les délégués de la Chambre fédérale se sont émus du danger qu'il y a pour la cause populaire à abandonner ainsi la direction à un ou quelques hommes. Des circonstances semblables à celles du 12 peuvent se présenter. Il ne faut pas que la population ouvrière et socialiste soit exposée à ce que le mot d'ordre soit dans un quartier « Combat » et dans un autre « Situation ». Pour éviter tout malentendu, et aussi pour empêcher que quelques individualités ne s'emparent du mouvement, nous avons décidé que, désormais, nous suivrions attentivement le mouvement politique et que, dans toutes les occasions, nous nous consulterions sur ce qu'il y aurait à faire. Les esprits sont montés ; la révolution s'avance, il ne faut pas nous laisser déborder. Les partis bourgeois multicolores craignent les socialistes qu'ils voient grandir ; sans doute une émeute vaincue les satisferait, car ce serait une occasion de proscriptions contre nous ; mais nous serons d'autant plus prudents que nous nous sentons plus seuls. »

En janvier, grève au Creusot. Un mécontentement existe parmi les ouvriers ; il a son origine première dans la discipline autocratique qui règne au Creusot. Le règlement d'atelier est rédigé de telle sorte qu'il est possible d'imposer 50 francs d'amende à un ouvrier pour n'avoir pas dénoncé un camarade. La grève prend naissance à l'occa-

sion de démêlés soulevés à propos de la Caisse de secours. La Caisse de secours est gérée par la direction et alimentée par une retenue de 2 % sur le traitement de tout le personnel de l'établissement. Le 7 janvier, M. Schneider adresse à ses chefs de service une circulaire confirmant la décision qu'il a prise de laisser aux sociétaires eux-mêmes la gestion de la Caisse. Aussitôt, les ouvriers nomment des délégués pour régulariser la situation. Ceux-ci se rendent auprès de M. Schneider pour le remercier. M. Schneider les reçoit froidement et leur dit : « Prenez garde, vous faites de l'opposition polie, mais ce n'est pas moins de l'opposition, et je n'aime pas l'opposition. » Les ouvriers votent sur la question de la reddition de la Caisse : 1931 oui contre 536 non : « Le vote était significatif, et M. Schneider le comprit si bien qu'il entra dans une violente colère quand il en apprit le résultat. ¹²⁶ »

Les ouvriers de l'atelier d'ajustage nomment à l'unanimité, pour les représenter, le mécanicien ajusteur Assi qui est choisi par les autres délégués comme président de la délégation. Assi demande à Ernest Picard et à Jules Favre des conseils juridiques pour organiser la Caisse de secours en société de secours mutuels, conformément au décret de 1852.

Le 19 janvier, en se rendant à son atelier, Assi est congédié devant ses camarades. En signe de protestation, les ouvriers sortent avec lui. Les délégués se rendent en députation auprès de M. Schneider. Celui-ci les reçoit debout, ayant à sa droite son fils, à sa gauche, l'ingénieur en chef. Comme Assi prononce le mot « Caisse de secours », M. Schneider l'interrompt :

« Je ne veux pas qu'on me dicte des lois ; je n'en ai jamais subi, et je suis trop vieux pour commencer. En ce moment, sous l'influence de la pression, je ne puis délibérer avec vous. Je n'ai rien à discuter tant que les ouvriers n'auront pas repris leurs travaux. Je verrai ce que j'aurai à faire quand je le jugerai nécessaire et ferai rouvrir les portes de l'usine. Alors, je serai en force. Si cela fait plaisir aux ouvriers, ils pourront casser quelques machines, je ne leur en voudrai pas davantage pour cela. Je suis libre d'employer qui je voudrai dans mes ateliers ou usines. À la reprise des travaux, un premier triage sera fait parmi les ouvriers. Si ce n'étaient les femmes et les enfants auxquels l'abstention de travail prend 40 000 francs par jour, il me serait égal de fermer les portes de l'usine pendant un mois ; si les ouvriers le veulent, je suis tout disposé à le faire ; ce matin, on a rallumé une machine, et une demi-heure après, j'ai donné l'ordre de l'éteindre ; je ne veux pas, pour quelques ouvriers partis de bonne volonté, rouvrir mes ateliers ; j'aimerais mieux voir éteindre tous les hauts fourneaux que de céder à la pression, et mon parti est pris pour les pertes de l'administration. »

M. Schneider temporisait, ne disant pas qu'il avait télégraphié dans toutes les directions et que 4 000 hommes de troupe se dirigeaient vers le Creusot.

*

* *

¹²⁶ Plaidoirie de l'avocat Léon Bigot, *Troisième procès de l'Association Internationale*, p. 145-159. Paris, A. Le Chevalier, juillet 1870.

Les sociétés ouvrières de Paris et les sections parisiennes publient, dans *La Marseillaise* du 27 janvier, un manifeste signé de Varlin, Malon et Combault. Et, dans *La Marseillaise* du 5 février, la Chambre syndicale des ouvriers mécaniciens de Paris lance un appel en faveur des ouvriers du Creusot. La grève terminée, Assi vient, le 16 février, en rendre compte à une réunion de la Chambre fédérale. Le 9 février, Varlin écrit à Albert Richard¹²⁷ :

« Depuis lundi soir nous sommes sur le qui-vive. Il y a eu des essais de barricades, des alertes, des charges de cavalerie et de sergents de ville ; mais jusqu'alors rien de bien sérieux.

« Hier matin, mardi, une délégation ouvrière est allée trouver quelques députés de gauche pour leur demander de donner leur démission pour protester contre l'outrage au Suffrage Universel commis par le ministre Ollivier. Si les députés s'étaient rendus à cette invitation, c'était le signal d'un soulèvement général ; les ouvriers sont prêts : un acte des députés bourgeois aurait entraîné la bourgeoisie et, en présence de l'unanimité du soulèvement, l'armée aurait sans doute hésité et la Révolution était faite. Mais, bien entendu, la démarche était vaine ; il n'y avait rien à attendre de ces messieurs, nous le savons depuis longtemps. Une entrevue a eu lieu aujourd'hui, mais... je n'en connais pas encore le résultat quoique je le suppose.

« Pourriez-vous prendre à Lyon l'initiative d'une manifestation énergique pour la démission des députés lyonnais ? Raspail accepterait très probablement. Ce serait pour beaucoup de citoyens la déchéance définitive de toute la gauche ; car, le principal, le seul résultat que l'on peut obtenir des démarches faites, ce n'est que la déconsidération de plus en plus grande des hommes de la gauche, des républicains bourgeois. »

Le 12 février, dans *Le Réveil*, Varlin, Malon, Combault protestent contre l'arrestation de Rochefort. Le 13, Varlin est arrêté et détenu en cellule pendant 14 jours: il n'a pas même subi d'interrogatoire.

En prison, Varlin ne songe qu'aux affaires du mouvement et au perfectionnement de l'organisation de la Chambre fédérale. Le 19 février, de la maison d'arrêt de la Santé, il écrit à Albert Richard :

« Mon cher Richard,

« Je date la présente de la maison d'arrêt de la Santé où j'ai eu la bêtise de me laisser clouer. Que voulez-vous, je ne croyais pas que le mandat lancé contre moi fût sérieux. Après m'être garé pendant cinq jours, sans me cacher cependant, je me suis laissé prendre au sortir de l'assemblée générale de La Marmite¹²⁸.

¹²⁷ Varlin à Albert Richard, Archives municipales de Lyon, Série 1 (2).

¹²⁸ La Marmite, la cuisine coopérative organisée par Varlin, 8, rue Larrey. Cf. MAURICE FOULON, Eugène Varlin, op. cit., p. 62-65.

« Enfin, bref. Parlons de nos affaires.

« En somme nous marchons avec une lenteur et des tiraillements impossibles. Je vous engage beaucoup à demander, comme la Caisse du Sou, cinq centimes par semaine sur la cotisation des membres des sociétés adhérentes, ou, ce qui revient à peu près au même, comme la Fédération rouennaise, 25 cent. par mois pour chaque membre.

« De cette manière, vous aurez toujours un fonds suffisant non seulement pour couvrir toutes les dépenses de la Fédération, mais encore pour constituer un capital de garantie pour les emprunts que votre Fédération pourrait avoir à faire. Par exemple, j'aurais voulu que notre Chambre fédérale garantît les obligations que nous avons émises pour l'atelier de production des mégissiers, j'aurais voulu que, lorsque nous nous sommes adressés aux sociétés ouvrières de province ou de l'étranger pour obtenir des prêts en faveur des grèves parisiennes, nous pussions également garantir ces prêts. Car enfin, les mégissiers, les tailleurs, les mécaniciens de Bruxelles, etc., ne connaissent pas les mégissiers. Ils peuvent avoir confiance dans la Fédération parisienne qui représente un groupe important de corporations, mais on ne peut pas leur demander d'accorder la même confiance à une corporation isolée, qu'ils ne connaissent pas.

« Eh bien ! toutes ces garanties, nécessaires si nous voulons internationaliser le crédit, la Chambre fédérale des sociétés ouvrières de Paris ne peut pas les donner, attendu qu'elle est fondée sur un simple lien moral.

« Vous voyez qu'en ce moment je remplis le rôle de secrétaire infidèle, car au lieu de servir la Fédération que je représente, je la dessers de mon mieux. J'espère que vous ne me dénoncerez pas quand vous écrirez à un autre correspondant. D'ailleurs, je ne désespère pas de la ramener à une meilleure organisation. La corporation des relieurs, que je représente, fait en même temps partie de la Caisse du Sou et de la Chambre fédérale ainsi que quelques autres corporations, nous nous proposons d'amener la fusion des deux groupes qui se compléteront l'un l'autre, car l'un est essentiellement pratique, tandis que l'autre est trop théorique, ou plutôt idéaliste ; je ne trouve pas le vrai mot.

« En attendant que je sorte de prison, si vous avez quelques communications à adresser à la Chambre fédérale, adressez-les à Theisz, rue de Jessait, 12, le secrétaire correspondant adjoint. Ne m'écrivez pas ici, la lettre serait lue au greffe. »

Mis en liberté, « sans explication aucune », Varlin écrit à Aubry le 8 mars :

« Vous avez tort de croire un instant que je néglige le mouvement socialiste pour le mouvement politique. Non, ce n'est qu'au point de vue vraiment socialiste que je poursuis l'œuvre révolutionnaire ; mais vous devez bien comprendre que nous ne

La Marmite eut 3 succursales : 40, rue des Blancs-Manteaux, 42, rue du Château, et 20, rue Berzélius. Dans sa tâche d'organisation, Varlin est aidé par la relieuse Nathalie Duval.

pouvons rien faire, comme réforme sociale, si le vieil État politique n'est pas anéanti. N'oublions pas qu'en ce moment, l'Empire n'existe plus que de nom et que le gouvernement est l'enjeu des partis. Si, dans ces circonstances graves, le parti socialiste se laissait endormir par la théorie abstraite de la science sociologique, nous pourrions nous réveiller un beau matin sous de nouveaux maîtres plus dangereux pour nous que ceux que nous subissons en ce moment, parce qu'ils seraient plus jeunes et par conséquent, plus vigoureux et plus puissants. Tout en préparant l'organisation sociale future, ayons l'œil au mouvement politique. »

Et Varlin annonce à Aubry qu'il vient d'être nommé comme délégué à une Conférence qui doit avoir lieu à Lyon le 13 mars.

A cette réunion que préside Varlin assistent les délégués de province, de Marseille, d'Aix, de Vienne (Isère), de La Ciotat, de Dijon, de Rouen et de la Suisse jurassienne. César de Paepe a envoyé une adresse des travailleurs belges aux travailleurs français : « L'état politique n'a plus de raison d'être ; le mécanisme artificiel, appelé gouvernement, disparaît dans l'organisme économique. La politique se perd dans le socialisme. »

Albert Richard a organisé cette réunion, qui lui permet de prendre un contact direct avec Varlin, Aubry, Bastelica, afin de donner une impulsion définitive à la formation de la Fédération des sociétés ouvrières lyonnaises.

Le 22 mars, l'administration du Creusot diminue le tarif des salaires : une réduction de 30 à 60 centimes par journée de travail. Le 23, les ouvriers, pour protester, se mettent en grève. M. Schneider n'est pas au Creusot, mais à Paris où il préside le Corps législatif. En apprenant la grève et un éboulement qui, la veille, dans un puits, avait entraîné la mort de douze personnes, M. Schneider se serait écrié : « Je ne parlerai pas avec ces voyous. Les grévistes n'ont-ils pas assez de cadavres ? ¹²⁹ » Le tribunal d'Autun, qui juge les grévistes poursuivis, prononce 24 condamnations et 298 mois de prison. Le 5 avril, *La Marseillaise* publie une protestation contre ce jugement, signée des militants ouvriers.

La seconde grève du Creusot a donné lieu à de nombreuses manifestations de solidarité. La Chambre fédérale de Marseille, les ouvriers de Mulhouse, les sociétés ouvrières de Lyon ont envoyé des secours aux grévistes. La Chambre fédérale de Paris a organisé une souscription ; Émile Aubry et la section de Rouen publient, à l'occasion de la grève du Creusot, un appel à la population ouvrière ¹³⁰ :

« La Fédération rouennaise croit qu'il est de son devoir de suivre l'exemple de ses sœurs de Marseille et de Paris. Des milliers d'ouvriers réclament, au nom de la loi des coalitions, une augmentation de la part qu'ils apportent dans la production de la richesse... Un seul homme investi de fonctions supérieures, gérant principal d'une

¹²⁹ J. BARBERET, *Les grèves et la loi sur les coalitions*, p. 28 à 81. Paris, Librairie de la Bibliothèque ouvrière, 187a.

¹³⁰ ÉMILE AUBRY, *Grève du Creusot*, Rouen 6 avril 1870, Paris, Association générale typographique (Bib. Nat. Lb54 2629).

usine, manipulateur de plusieurs millions, abuse de cette position et dédaigne toute conciliation. Aux femmes qui demandent avec leurs époux le droit de vivre en travaillant, on oppose des escadrons de cavalerie, aux ouvriers qui démontrent l'impossibilité d'équilibrer leurs budgets en travaillant beaucoup, on répond par un déploiement de forces militaires considérables. Ces procédés d'un autre âge révoltent la conscience publique. Employer le fils pour forcer sa mère et son père à se contenter de ce que veut bien lui donner le seigneur du lieu, parce que ce dernier se croit le droit de disposer des forces nationales, est une grave atteinte au droit public. La masse entière qui pense et qui travaille proteste contre de pareils faits. »

Le 19 avril 1870, dans une lettre adressée à Combault, Benoît Malon constate les progrès de l'Internationale « dont l'idée prend comme une traînée de poudre » :

« À Fourchambault, la grève est perdue, mais... voici en attendant ce qu'il y a de fait : sections nombreuses fondées au Creusot, à Fourchambault ; correspondances ouvertes avec des groupes démocratiques de Moulins, de Nevers, de Guérigny, Cosne, Beaune, Dijon, Chaton, Tournus, Gueugnon, Torteron et Clamecy et ce n'est qu'un début. L'idée de l'Internationale prend comme une traînée de poudre. Ces vieux déportés de Décembre me serrent la main en pleurant, ils se dévouent corps et âme à l'Internationale qui est pour eux une véritable révélation. »

Les militants parcourent la France. Varlin visite les régions où éclatent des grèves, et celles du Nord et de l'Est, où des groupes nouvellement formés commencent à se développer. Varlin parle peu, toujours au moment juste. Le plus souvent il s'efface pour mettre en valeur la personnalité d'autrui. Par l'exemple de sa simplicité et de sa foi, il donne confiance à ses camarades. Il leur dit ce qu'il attend d'eux, et les révèle à eux-mêmes, en leur montrant ce qu'on peut exiger de soi. Sa personnalité rayonne, entourée « d'une popularité mystérieuse.¹³¹ »

Au commencement d'avril, en revenant de Lyon, il s'arrête au Creusot, se trouve à Lille où il vient organiser une Fédération des sociétés ouvrières. Il est infatigable ; à un ami qui le prie de ralentir son activité, il répond : « Quand la liberté et la justice régneront sur terre, je m'arrêterai. »

Mais les militants savent que ces progrès du mouvement ouvrier préoccupent le gouvernement et qu'ils sont vus sans sympathie par les républicains politiques. Ledoré, de Brest, écrit à Pindy et à Malon, le 7 avril : « Il est plus que probable que bientôt une partie des membres de l'Internationale sera assassinée et une partie emprisonnée. »

La police impériale a fait, en mars, une enquête dans toute la France et évalue à 400 000 les membres de l'Internationale. Albert Richard estime ce chiffre exagéré. En fait, au 20 avril 1870, le chiffre des membres inscrits est de 245 000. Mais le gouvernement a intérêt à grossir les effectifs d'une association dont il veut se servir comme

¹³¹ Benoît Malon à Combault : « Va, je te prie, serrer la main à Varlin de ma part, et dis-lui que son passage lui a valu une sorte de popularité mystérieuse, qui fait que sa lettre a plus contribué à me faire bien recevoir que le mandat de *La Marseillaise*. » (7 avril 1870.)

d'un épouvantail. Émile Ollivier sent l'opinion inquiète ; il espère détourner son attention des soucis extérieurs en cristallisant ses craintes sur l'Internationale.

Le 20 avril, un sénatus-consulte établit la constitution de 1870 ; le plébiscite est destiné à démontrer l'attachement de la France au régime impérial et à la personne de l'Empereur.

Le 19 avril, une réunion, présidée par Varlin, décide que les sociétés ouvrières publieront un manifeste au sujet du plébiscite :

« Nous protestons, écrit Varlin le 20 avril à Aubry, contre l'Empire en particulier et en général, contre toutes les individualités qui croiraient pouvoir s'arroger le droit de poser des questions au peuple, sans lui permettre de les discuter... Nous affirmons la République sociale universelle. Nous protestons contre le plébiscite et contre son résultat, quel qu'il soit, et nous recommandons à nos frères travailleurs l'abstention sous toutes ses formes. » Combault dit : « Jamais la classe ouvrière n'a voulu accepter quoi que ce soit du vainqueur de la France qu'elle a toujours regardé comme son plus cruel ennemi. L'Internationale a subi les lois de la nécessité ; elle s'est tue jusqu'au jour où elle a pu dire: Nous ne voulons pas de l'Empire ; et depuis plusieurs années, c'est son cri le plus aigu... Nous devons nous occuper de politique, puisque le Travail est soumis à la Politique. Il faut dire tout haut, une fois pour toutes, que nous voulons la République sociale avec toutes ses conséquences. »

L'occasion attendue s'offrait au gouvernement et à la justice impériale. Le 24 avril, le manifeste paraît dans La Marseillaise. Il émane à la fois de la Chambre fédérale des sociétés ouvrières, et d'une Fédération, récemment constituée, des sections parisiennes de l'Internationale.

Le 30 avril, Émile Ollivier, ministre de la Justice, donne l'ordre d'arrêter tous les individus qui dirigent l'Internationale. A Paris, on arrête 34 militants ; à Lyon, Albert Richard ; à Rouen, Émile Aubry, Ledoré à Brest, d'autres à Saint-Étienne.

Deux ans auparavant, le 14 septembre 1868, Ollivier avait écrit à Émile Aubry, à propos du droit d'association :

« ...Je vous félicite hautement de [votre] esprit d'élévation morale et de noblesse de cœur... Reste à conquérir le droit d'association. Concentrez vos efforts sur ce point... Dès que vous l'aurez obtenu, vous serez les maîtres de vos destinées... vous réduirez la misère et vous avancerez l'œuvre fraternelle que nous devons tous poursuivre et qui, Dieu vous aidant, se réalisera un jour. Je n'ai d'autre ambition que de vous seconder dans ce labeur. J'y use ma vie et je ne reculerai devant aucun effort... Dans ma joie je suis tout à vous aider et à vous servir du meilleur de mon cœur. »

Et, pendant le procès, Émile Ollivier répondra à Assi, l'un des inculpés qui lui avait écrit :

« Vous ne vous êtes pas trompé en supposant que vous pouviez vous adresser avec confiance à ma justice. C'est avec un véritable chagrin que je remplis ce pénible devoir de réprimer les écarts d'hommes que je voudrais n'avoir qu'à servir et à aimer ;

mais j'attache mon honneur à ce que rien d'inutile et d'illégal ne se fasse nulle part. J'ignore quelle est votre situation judiciaire, mais je vais immédiatement m'en informer. Le souvenir de mon pauvre cher frère ne me laisse jamais insensible. Je vous salue cordialement. »

Varlin était en province ; il revient à Paris afin de partager le sort de ses camarades. Mais ses amis le forcent à s'enfuir à Bruxelles où l'accueille Eugène Hins. Aussi n'est-ce pas lui qui présentera la défense collective au troisième procès, mais Chalain et Theisz au nom de la Chambre fédérale ouvrière et de ses coaccusés, Avrial (mécaniciens), Durand (bijoutiers), Pagnerre (feuillagistes), Franquin (lithographes). Louis Chalain s'écrie :

« Vous faites de Mazzini le fondateur de l'Internationale. Nous avons assez proclamé cependant que nous ne voulons plus de sauveurs... L'expérience a appris aux classes ouvrières qu'elles ne devaient compter que sur elles-mêmes, et c'est là l'idée mère de l'Internationale.

« Nous ne saurions nous attacher sérieusement à repousser un délit imaginaire, et reconnu pour tel par tout ce qui est indépendant. L'Internationale est la première association qui se soit débarrassée du vieil esprit d'autorité qui, jusque-là - en fait du moins - était resté dominant dans tous les partis ; c'est elle la première qui a rejeté le mot d'ordre du Comité directeur, pour confier son oeuvre aux masses elles-mêmes ; ne dit-elle pas que l'affranchissement des travailleurs sera l'oeuvre des travailleurs eux-mêmes ? L'Internationale, société secrète ? Mais il n'y a pas de société qui recherche plus de publicité... Nous ne voulons plus de sauveurs, nous avons la prétention d'avoir su connaître nos intérêts aussi bien que personne. »

Theisz montre que la Chambre syndicale ouvrière n'a pas été un moyen de reconstituer l'Internationale : elle constitue un organisme autonome, corporatif, la première étape d'un fédéralisme économique.

Le 5 juillet, Léo Frankel, ouvrier bijoutier, termine son plaidoyer par cette fable :

« Que les capitalistes à l'occasion d'une grève suscitée par leurs prétentions avides, soient les premiers à accuser l'Internationale de tout le mal, je n'y vois rien d'étonnant. Ils agissent en ce point comme le loup de la fable qui se tenait au bord du ruisseau et accusait de lui troubler son eau l'agneau qui se désaltérait au-dessous de lui dans le ruisseau. L'agneau eut beau se défendre, prétendant que, l'eau ne pouvait pas remonter sa pente, toutes ses dénégations ne lui servirent de rien ; le loup cherchait seulement une occasion favorable pour le dévorer. »

Le même jour, le tribunal condamne pour avoir fait partie d'une société secrète, à un an de prison, Varlin, Malon, Murat, Johannard, Pindy, Combault et Héligon, et les autres à deux mois de prison.

VII

[Retour à la table des matières](#)

Le 8 mai, le plébiscite donne 7 359 000 oui contre 1 572 000 non à l'Empire. Napoléon III est rassuré. Le 16, à propos du remplacement des trois ministres démissionnaires, Napoléon III dit à M. de Bouville : « Mon Dieu, je crois que vous exagérez un peu ; assurément, il est important d'avoir de bons ministres, mais les choses ont bien changé depuis le plébiscite, mon gouvernement a repris une grande force et peut maintenant dominer une crise ministérielle, Ollivier prendra qui il voudra. » Et il aurait ajouté : « Nommons n'importe qui, puisque nous sommes décidés à ne rien faire. » Pour un peu, il conseillerait à Émile Ollivier de tirer les noms au sort. Le hasard fait sortir, comme ministre des Affaires étrangères, le nom du duc de Gramont que Bismarck appelait « l'homme le plus bête d'Europe » et qui avait fait à Vienne une politique antiprussienne.

Mais tout va bien, l'Empereur l'affirme le 21 mai, lorsqu'il dit : « Nous devons plus que jamais envisager l'avenir sans crainte. » Il est presque seul à le penser, lui, ses courtisans et les hommes en place.

Sur la France, pèse l'atmosphère de ces orages dont la menace se prolonge sans éclater. L'opinion devient anxieuse ; elle était soucieuse depuis le printemps de 1867 ; et les compensations territoriales, sollicitées par Napoléon III et repoussées avec dédain, avaient permis à Bismarck de « chauffer » l'opinion publique allemande.

Les relations entre les deux pays deviennent chaque année plus tendues. Au printemps de 1867, crise du Luxembourg. En 1868, licenciement de l'armée du roi de Hanovre qui s'était réfugiée en Alsace ; puis incidents à propos du plébiscite du Slesvig. En novembre 1868, renvoi du ministre Bratiano, en Roumanie, sur le trône de laquelle Napoléon III, toujours complaisant, a placé Charles de Hohenzollern. Au début de 1869, incident de la Compagnie belge du grand Luxembourg, enfin en 1870, incident du trône d'Espagne.

Le 5 juillet, le jour où les militants ouvriers sont condamnés, au nombre de 34, à des peines d'emprisonnement de 1 an à 2 mois, le même jour, à propos de la candidature de Léopold de Hohenzollern au trône d'Espagne, le duc Agénor de Gramont, ministre des Affaires étrangères, s'emporte en parlant à l'ambassadeur d'Angleterre de l'attitude de la Prusse : « L'acceptation [de la couronne d'Espagne] nous lèse dans nos intérêts ; elle nous offense dans notre honneur. Nous ne pouvons tolérer une combinaison qui, en cas de guerre avec la Prusse, nous obligerait à immobiliser un corps d'armée sur la frontière d'Espagne. Rien ne nous coûtera pour empêcher un tel dessein... Si la Prusse insiste, c'est la guerre. »

Gramont envoie Benedetti à Ems où le roi Guillaume fait une cure : on veut obtenir de lui qu'il révoque l'acceptation du prince de Hohenzollern, sinon, c'est la guerre : « Nous demandons, dit Gramont le 11, que le roi défende au prince de Hohenzollern de persister dans sa candidature. A défaut d'une réponse décisive demain, nous considérerons le silence ou l'ambiguïté comme un refus de faire ce que nous demandons. »

Le lendemain 12, le prince de Hohenzollern annonce qu'au nom de son fils, il retire l'acceptation. Mais Gramont veut un succès diplomatique plus complet, il ordonne à Benedetti de demander au roi Guillaume de participer à la renonciation. Il remet à l'ambassadeur de Prusse à Paris le brouillon de la lettre que devait écrire le roi Guillaume. Il télégraphie ses instructions à Benedetti qui voit le roi le 13.

Le même jour, Bismarck saisit l'occasion attendue, il rédige un communiqué inexact et tendancieux destiné à « produire sur le taureau gaulois l'effet d'un chiffon rouge ». Les paroles et les initiatives brutales de Gramont l'emportent sur les intentions pacifiques d'Ollivier et, le 15, celui-ci se voit obligé de prendre, devant le Corps législatif, la responsabilité de la guerre.

Ludovic Halévy écrit à la date de ce fatal 15 juillet : « La guerre, je crois, va devenir populaire. Je dis devenir, car l'opinion était bien troublée, bien confuse, bien hésitante. ¹³² » Voilà la note juste : l'opinion était plus qu'hésitante. Les journaux d'une presse servile trahissent l'état d'esprit véritable de la France en orchestrant les paroles du ministre des Affaires étrangères : « C'est un soufflet que la Prusse applique sur la joue de la France; je déposerai mon portefeuille plutôt que de subir pareil outrage. »

Sur les sentiments véritables du peuple français, la vérité se trouve dans les rapports des préfets de province qui montrent le pays voulant la paix. ¹³³ Seuls l'aveuglement imbécile et la vanité grossière de quelques hommes poussent à la guerre. Le léger Émile Ollivier et ses fragiles ministres glissent sur la pente, entraînant avec eux la France.

Leur frivole témérité allait réaliser la prophétie de Proudhon qui, dès le 10 janvier 1841, craignait la constitution d'un Empire germanique et ses conséquences : « Si une guerre avec l'Europe éclatait, nul doute que l'issue n'en fût la ruine et le démembrement de la France. L'Alsace-Lorraine retournerait à la confédération germanique. »

A côté de la responsabilité collective du ministère, Gramont et Lebœuf encourageaient une responsabilité personnelle. « Pas un bouton de guêtre », avait dit Lebœuf, et il n'avait rien prévu, rien organisé : parent du président du Corps législatif, il avait refusé, par esprit de famille, les propositions que lui faisait Krupp et qui auraient permis d'équiper l'artillerie de l'armée française.

¹³² LUDOVIC HALÉVY, *Carnets*, p. 178, ajoute : « Quant au Cabinet, je crois qu'il était perdu pour la Paix. »

¹³³ MAUPAS, op. cit., p. 534, 2e vol.: « La France ! Il (Émile Ollivier) eût pu entendre, dans un recueillement attentif, le murmure de ces millions de voix qui lui demandaient de préserver son repos d'entreprises téméraires. »

Mais Napoléon III mérite une mention spéciale. La guerre est la conséquence des échecs de sa politique extérieure autant que de son besoin d'offrir ses bons offices, toujours trop tard, de réclamer, toujours à contretemps, des compensations.

En 1862, « la grande pensée du règne ¹³⁴ » et défaite de Puebla, échec en Pologne (1863), abandon du Danemark (1864), effondrement de l'Empire du Mexique (1865-1866), rapprochement italo-prussien (1866). Juillet 1866 : Sadowa ; août 1866 : rêve de la frontière du Rhin, s'amenuisant en demandes de compensations sur la Belgique. 1867 : nouvel abandon du Danemark à propos du plébiscite du Slesvig ; nouvelle demande de compensation, cette fois, sur le Luxembourg.

Depuis plusieurs années, et notamment depuis 1866, afin de guérir son amour-propre blessé par les échecs de sa politique extérieure, Napoléon III songe à la guerre. Sans doute a-t-il aussi souvent abandonné ses intentions que ses décisions. Depuis 1866, Napoléon III veut la guerre. Un homme modéré et averti, Ludovic Halévy, note dans son Carnet, le 5 avril 1866, les raisons qui expliquent pourquoi il songe à la guerre ; et tout d'abord « la vieille et tenace ambition de donner à la France la frontière rhénane » :

« Je crois tout à fait à la guerre. La querelle de l'Autriche et de la Prusse n'irait certainement pas jusqu'à la guerre, si l'Empereur voulait la paix... mais l'Empereur ne veut pas la paix, il veut la guerre... Oui, l'Empereur doit vouloir la guerre et pour trois motifs. D'abord, il est certain que c'est chez lui une vieille et tenace ambition que de nous donner la frontière rhénane. La politique napoléonienne croit avoir une revanche à prendre de ce côté... Le troisième motif qui nous mènera à la guerre est la nécessité de donner satisfaction à l'armée mécontente et de regagner son affection très ébranlée... Aujourd'hui l'avancement se trouve absolument arrêté dans l'armée et il faut à tout prix faire tuer un certain nombre de nos officiers pour déblayer le terrain. »

Mais la seconde raison est la plus puissante en 1870 ; par une guerre Napoléon espère se tirer du « mauvais pas » de l'Empire libéral, et, par une victoire, redonner au régime impérial le prestige nécessaire à la restauration de l'Empire autoritaire :

« C'est ensuite une grande tentation de faire la guerre, que d'être assiégé à l'intérieur par un mouvement libéral et que d'être en lutte ouverte avec la partie éclairée du peuple qu'on gouverne et qu'on opprime. L'idée de distraire les esprits par la guerre et de les détourner vers l'espoir d'un agrandissement territorial n'est, hélas, que trop naturelle et nul n'ignore que ce remède à une situation difficile vient le plus souvent se placer, comme de lui-même, dans la main des gouvernements absolus. »

Grâce à la guerre, il faut empêcher l'opinion publique de se rendre compte que le régime est ébranlé par des échecs successifs; car les hésitations d'une politique versatile ont peu à peu fait perdre à l'Empereur tout son prestige.

¹³⁴ Rouher appelle ainsi l'expédition du Mexique.

En présence de la guerre, quelle a été l'attitude de l'Internationale ou plutôt de ses diverses fractions, car, dès cette époque, la rupture de l'Internationale en fractions opposées est un fait ?

Dès le 12 juillet, les internationaux parisiens, Tolain, André Murat, Theisz, Piridy, Combault, Camélinat, Avrial, Benoît Malon, Émile Landrin, Langevin, etc... publient dans *Le Réveil* une adresse au peuple allemand :

« Frères d'Allemagne, au nom de la paix, n'écoutez pas les voix stipendiées ou serviles qui cherchent à vous tromper sur le véritable esprit de la France. Restez sourds à des provocations insensées, car la guerre nous serait une guerre fratricide. Restez calmes, comme peut le faire, sans compromettre sa dignité, un grand peuple fort et courageux. Nos divisions n'amèneraient des deux côtés du Rhin que le triomphe complet du despotisme. »

De nombreuses adresses suivent ce manifeste et *La Marseillaise* du 22 juillet publie celle de Neuilly-sur-Seine :

« La guerre est-elle juste ? Est-elle nationale ? Non. Elle est purement dynastique. Au nom de l'humanité et de la démocratie, des véritables intérêts de la France, nous adhérons énergiquement à la protestation de l'Internationale contre la guerre. »

La guerre déclarée, la Fédération parisienne lance un appel aux ouvriers du monde entier, appel publié le 6 août dans *La Solidarité* :

« En présence de la guerre fratricide qui vient d'être déclarée pour satisfaire l'ambition de notre ennemi commun, de cette guerre horrible dans laquelle sont sacrifiés des milliers de nos frères, en présence de la misère, des larmes, de la famine menaçante... nous protestons, au nom de la fraternité des peuples, contre la guerre et ses auteurs, et nous invitons tous les amis du travail et de la paix à assurer, ainsi la liberté du monde. Vivent les peuples ! A bas les tyrans ! »

Le 8 et le 9 août, à Marseille et à Paris, des tentatives insurrectionnelles ont lieu. Elles avortent.

Le 23 juillet, de Londres, le Conseil général publie un manifeste adressé aux membres de l'Association Internationale des Travailleurs en Europe et aux États-Unis :

« Dans le manifeste d'inauguration de l'Association Internationale publié en novembre 1864, nous disions : « Si l'émancipation des classes ouvrières requiert leur fraternel concours, comment pourront-elles remplir cette grande mission avec une politique étrangère à la poursuite de desseins criminels, exploitant les préjugés nationaux et prodiguant en guerres de pirates le sang et les trésors du peuple...? » Quoi d'étonnant que Louis Bonaparte ait, dès le premier moment, traité l'Internationale en ennemi dangereux, lui qui usurpa le pouvoir par l'exploitation de la guerre des classes en France, et le maintenait par des guerres périodiques au dehors ?

« La guerre ourdie en 1870 n'est qu'une édition revue et corrigée du coup d'État de décembre 1851.

« Toutefois, n'oublions pas que ce sont les gouvernements et les classes dirigeantes de l'Europe qui ont mis à même Louis Bonaparte de jouer pendant dix-huit ans la farce féroce de l'Empire restauré.

« Du côté allemand, cette guerre est une guerre défensive. Mais qui a mis l'Allemagne dans la nécessité de se défendre ? Qui a fourni à Bonaparte l'occasion de lui faire la guerre ? La Prusse. C'est Bismarck qui conspirait avec le même Louis Bonaparte afin d'écraser l'opinion politique à l'intérieur et d'amener l'Allemagne à la dynastie des Hohenzollern... Le régime bonapartiste qui, jusque-là, ne florissait que d'un côté du Rhin avait trouvé sa contrefaçon de l'autre côté. D'un tel État de choses que pouvait-il résulter sinon la guerre ? Si la classe ouvrière allemande souffre que la guerre actuelle perde son caractère strictement défensif et dégénère en une guerre contre le peuple français, la victoire ou la défaite seront également désastreuses. Tous les maux, qui ont accablé l'Allemagne après sa guerre de l'indépendance, revivront avec plus d'intensité... La voix des travailleurs français a rencontré un écho en Allemagne. Un immense meeting d'ouvriers tenu à Berwick le 16 juillet, a exprimé son adhésion complète au manifeste de Paris, a repoussé avec indignation l'idée d'un antagonisme national, contre la France, et à Chemnitz, les délégués des 50 000 ouvriers saxons ont adopté la même résolution... La classe ouvrière anglaise tend une main fraternelle aux travailleurs français et allemands. Elle est intimement convaincue que, quels que puissent être les résultats de cette horrible guerre, l'alliance des classes ouvrières de tous les pays finira par tuer la guerre. »

VIII

[Retour à la table des matières](#)

Le Conseil général avait chargé Karl Marx de rédiger le Manifeste du 23 juillet sur la guerre. Or, le 20 juillet, il écrit à Engels :

« Je t'envoie *Le Réveil* ; tu y verras l'article du vieux Delescluze ; c'est du plus pur chauvinisme. La France est le seul pays de l'idée... (c'est-à-dire de l'idée qu'elle se fait d'elle-même...). Les Français ont besoin d'être rossés. Si les Prussiens sont victorieux, la centralisation du pouvoir de l'État sera utile à la centralisation de la classe ouvrière allemande. La prépondérance allemande, en outre, transportera le centre de gravité du mouvement ouvrier européen de France en Allemagne¹³⁵. »

¹³⁵ KARL MARX-FR. ENGELS, *Briefwechsel*, Band 4, Berlin 1931, p. 339.

Karl Marx ajoute :

« La prépondérance sur le théâtre du monde du prolétariat allemand sur le prolétariat français serait en même temps la prépondérance de notre théorie sur celle de Proudhon. »

Sa victoire définitive sur Proudhon, voilà ce qui importe aux yeux d'un idéologue dominateur.

De son côté, le 31 juillet, Engels répond à Marx :

« Ma confiance dans la force militaire croît chaque jour. C'est nous qui avons gagné la première bataille sérieuse... Il serait absurde de faire de l'antibismarckisme notre seul principe directeur. Bismarck, en ce moment, comme en 1866, travaille pour nous, à sa façon... »

Le Comité de Brunswick publie le 5 septembre un manifeste réclamant la paix : « Acclamons la République française. Il est du devoir du peuple allemand d'assurer une paix honorable avec la République française et aux travailleurs allemands de ne pas tolérer une injure faite au peuple français » ; le Comité de Brunswick a l'innocence de citer quelques phrases de la lettre que Marx lui avait écrite et où il disait : « Cette guerre a transféré le centre de gravité du mouvement ouvrier continental. »

Grande est la colère de Marx ; aussi qualifie-t-il de balourdises et le manifeste des Parisiens et le manifeste de Brunswick : « Je leur laverai la tête, mais la sottise est faite : imprimer des phrases qui, sous aucun prétexte, ne devaient être publiées. »

Le manifeste de Brunswick était la réponse au manifeste publié le 4 septembre par l'Internationale parisienne ; voici ce que Karl Marx écrit, à Engels, à son sujet, les 7 et 10 septembre :

« Ces individus qui ont supporté Badinguet pendant vingt ans, qui, il y a six mois, n'ont pu empêcher qu'il reçût six millions de voix contre un million et demi... ces gens prétendent à présent, parce que les victoires allemandes leur ont fait cadeau d'une République (et laquelle) que les Allemands doivent quitter immédiatement le sol sacré de la France, sans quoi, guerre à outrance... C'est la vieille infatuation. J'espère que ces gens reviendront au bon sens après la première griserie passée, sans quoi, il deviendrait diablement difficile de continuer avec eux les relations internationales. »

Karl Marx se rend compte que la guerre a brisé les organisations ouvrières et la force des militants en France. Il tourne désormais ses efforts contre Michel Bakounine dont il veut détruire l'influence. Michel Bakounine, ardent et persuasif, sait attirer la sympathie ; mais, comme le reconnaît Albert Richard, « il n'a ni tact ni mesure ». Son influence sur certaines sections de l'Internationale, il la doit sans doute à sa nature ; mais il la doit aussi à la campagne qu'il mène contre les tendances autoritaires de Marx. Ses idées fédéralistes correspondent aux tendances des sections jurassiennes du Locle et de la Chaux-de-Fonds ; et les sections suisses de l'Internationale n'ont pas été atteintes par la guerre, comme les sections françaises. Elles représentent, par leurs effectifs et par leur cohésion, un élément important qui pourrait peut-être, dans les

décisions des conférences, faire pencher la balance, si Karl Marx ne veillait pas à prévenir ce danger.

Karl Marx connaît Bakounine depuis 1844 ; il l'a rencontré à Paris. Il l'a revu en 1848, puis le 3 novembre 1864 à Londres : « je dois vous dire, écrit alors Marx à Engels, qu'il m'a beaucoup plu, je l'ai trouvé mieux qu'autrefois... En somme, c'est un des rares hommes que je retrouve après seize ans, ayant marché en avant et non pas en arrière. » Mais Marx change d'opinion sur Bakounine lorsque celui-ci, après le second Congrès de la Paix et de la Liberté, en 1868, constitue l'Alliance de la démocratie socialiste et affine celle-ci à l'Internationale. Les sympathies qu'attire Bakounine portent ombrage à Karl Marx. Le 27 juillet 1869, Marx écrit à Engels : « Ce Russe, cela est clair, veut devenir le dictateur du mouvement ouvrier européen. Qu'il prenne garde à lui. Sinon, il sera officiellement excommunié. » Et Engels lui répond : « Si ce maudit Russe pense réellement à se placer, il est grand temps de le mettre hors d'état de nuire. »

Marx n'attend que quelques semaines pour exécuter Bakounine officieusement avant que le Conseil général prononce une excommunication majeure.

Par une circulaire secrète, la *Communication privée* du 1^{er} janvier 1870, Marx dénonce aux Comités de l'Internationale des différents pays, comme hérétiques, les rédacteurs de *L'Égalité*, journal de la Fédération romande, du *Travail* et du *Progrès du Locle*.

De Bruxelles, Marx écrit à Eugène Hins pour lui signaler l'action de Bakounine. E. Hins répond à Marx, en lui disant que ces calomnies sont indignes de lui au moment même où Bakounine est en train de traduire en russe *Le Capital*.

Deux mois après, le 28 mars 1870, Karl Marx adresse une nouvelle communication privée et confidentielle au bureau de l'Internationale allemande ; il y renouvelle ses attaques contre Bakounine. Du côté de Bakounine, il y a opposition de tempérament et de tendances plutôt qu'antagonisme personnel ¹³⁶.

Le conflit qui les heurte est d'autant plus profond qu'il traduit l'antagonisme des tendances qui se partagent les sections de l'Internationale. Communisme autoritaire contre communisme antiautoritaire. Fédéralisme contre centralisme : « La question qui divise aujourd'hui l'Internationale se résume dans ces deux termes : fédéralisme ou centralisme. Deux programmes de rénovation sociale sont en présence : l'un conçoit la Société future sous la forme de l'État populaire centralisé (*Volksstaat*) ; l'autre la définit, au contraire, la libre fédération des libres associations industrielles et agricoles ¹³⁷ ».

¹³⁶ Dans un manuscrit de 1871, Bakounine raconte ses rapports avec Karl Marx qu'il s'efforce de juger sans animosité personnelle.

¹³⁷ *La Fédération jurassienne*, Sonvillier, 1873 (mémoire présenté par la Fédération jurassienne de l'Association Internationale des Travailleurs à toutes les fédérations de l'Internationale), pp. 285, pièces justificatives, p. 142.

Bakounine avait « un cœur chaud et aimant », mais il n'était pas assez détaché de lui-même pour comprendre que son action trop personnelle et ses querelles avec Marx allaient porter le coup de grâce à l'Internationale. Celle-ci est déchirée, pendant deux années, par des divisions intestines entre les idéologues et entre les diverses sections de l'Internationale. La diffusion, en juin 1872, d'une circulaire privée du Conseil général, *Les prétendues scissions dans l'Internationale*¹³⁸, prépare mal le Congrès qui devait se réunir à La Haye, en septembre : cette brochure ne peut que briser l'unité. Elle attise des passions qui, déjà, flambent. Aussi, du 2 au 7 septembre, le Congrès est-il absorbé par des discussions entre les fractions antagonistes d'une association dont les morceaux se détachaient d'eux-mêmes. Le Congrès vote le transfert à New York du siège du Conseil général. La majorité prononce l'exclusion de Bakounine et de James Guillaume, déclarés hérétiques. Mais quelles qu'aient été les répercussions des querelles personnelles sur l'Internationale, la cause première de sa destruction a été la guerre la guerre franco-allemande a rompu l'armature de l'Internationale et brisé en France l'élan constructeur du mouvement ouvrier.

¹³⁸ *L'Alliance de la démocratie socialiste et l'Association des Travailleurs*. Rapport et documents publiés par ordre du Congrès de La Haye, Londres et Hambourg, 1873. Et *Les prétendues scissions de l'Internationale*, circulaire privée du Conseil général, 5 mars 1872, Genève.

Épilogue

La Commune

« Quel honneur, notre armée a vengé ses désastres
par une victoire inestimable. »
Les Débats, mai 1871.

« VOUS POUVEZ COMPTER SUR MA PAROLE, JE N'Y AI JAMAIS MANQUÉ...

LE PARIS DE LA COMMUNE N'EST QU'UNE POIGNÉE DE SCÉLÉRATS... SI QUELQUES
COUPS DE CANON ONT ÉTÉ TIRÉS, CE N'EST PAS PAR L'ARMÉE DE VERSAILLES, MAIS PAR
QUELQUES INSURGÉS, POUR FAIRE CROIRE QU'ILS SE BATTENT, QUAND ILS N'OSENT PAS
SE MONTRER... LES GÉNÉRAUX QUI ONT CONDUIT L'ENTRÉE À PARIS SONT DE GRANDS
HOMMES DE GUERRE... JE SERAI IMPITOYABLE : L'EXPIATION SERA COMPLÈTE ET LA
JUSTICE INFLEXIBLE...

NOUS AVONS ATTEINT LE BUT. L'ORDRE, LA JUSTICE, LA CIVILISATION ONT ENFIN
REMPORTÉ LA VICTOIRE... LE SOL EST JONCHÉ DE LEURS CADAVRES ; CE SPECTACLE
AFFREUX SERVIRA DE LEÇON. »

THIERS, 22 mai 1871.

« La Commune gagne chaque jour des adhérents qui rendent hommage à une intégrité dont peu de
gouvernements ont paré leur existence. Le gouvernement communiste fut un pouvoir d'une modération
et d'une probité exemplaires. »

lucien descaves.

[Retour à la table des matières](#)

I

[Retour à la table des matières](#)

Le 4 septembre 1870, la République est proclamée à l'Hôtel de Ville, sans résistance de la part d'un gouvernement qui, comme le dit Charles Seignobos, « n'était qu'un groupe de fonctionnaires superposé à la nation sans faire corps avec elle, sans autorité morale ». Aussi, au jour de la crise, « le peuple s'écarta de ceux qu'il avait acceptés par faiblesse, et, privée de son soutien naturel, l'armée, l'institution impériale croula presque d'elle-même, comme un château de cartes sous la chiquenaude d'un enfant ¹³⁹ ».

Presque jour pour jour, un an auparavant, au Congrès de Bâle, en invitant l'Internationale à tenir son Congrès à Paris, le 5 septembre, les délégués parisiens avaient dit : « Dans un an, l'Empire aura cessé d'exister. »

Le soir du 4 septembre, les délégués de la Chambre fédérale des sociétés ouvrières et les délégués des sections de l'Internationale se réunissent à la Corderie du Temple pour rédiger un appel au peuple allemand, appel qui est publié le lendemain en allemand et en français : « La France républicaine t'invite, au nom de la justice, à retirer tes armées ; sinon, il nous faudra combattre jusqu'au dernier homme et verser à flots ton sang et le nôtre. Nous te répétons ce que nous déclarions à l'Europe coalisée en 1793 : le peuple français ne fait point la paix avec un ennemi qui occupe son territoire. Repasse le Rhin. Sur les deux rives du fleuve disputé, Allemagne et France, tendons-nous la main. Oublions les crimes militaires que les despotes nous ont fait commettre les uns contre les autres... Par notre alliance, fondons les États-Unis d'Europe. »

Et, le 5 septembre, le Comité central du parti de la démocratie socialiste, connu sous le nom de Comité de Brunswick, publie un manifeste qui contient des phrases comme celles-ci :

« Il est du devoir du peuple allemand d'assurer une paix honorable avec la République française... Il appartient aux travailleurs allemands de déclarer que, dans l'intérêt de la France et de l'Allemagne, ils sont décidés à ne pas tolérer une injure faite au peuple français... Jurons de combattre loyalement et de travailler avec nos frères ouvriers de tous les pays civilisés pour la cause commune du prolétariat. »

¹³⁹ RENÉ ARNAUD, Histoire du second Empire, p. 338, Paris, Hachette, 1929.

Mais déjà la guerre a rompu l'Internationale. Les déceptions et les souffrances d'un long siège achèvent d'épuiser les énergies et les ressources des ouvriers parisiens. En vain, quelques militants, Varlin, Theisz, l'ouvrier bijoutier Léo Frankel, Avrial, Combault, s'efforcent-ils de reconstituer les sections désorganisées. Dans les séances¹⁴⁰ que, de janvier à mars 1871, tient le Conseil fédéral de l'Internationale parisienne, apparaît souvent l'aveu de leur impuissance.

Le 5 janvier, Varlin constate que, depuis le 4 septembre, l'Internationale manque d'argent : « les cotisations des sections ne se recouvrent plus ». Le Conseil fédéral voudrait un journal « bien à lui, à lui seul et dont la rédaction sera dans sa main ». Léo Frankel remarque qu'il est triste de voir ... « que l'Internationale, avec toutes ses sections réunies, ne puisse, tout entière, trouver assez de force pour créer un organe général ».

Le 12 janvier, Varlin déclare que « les corporations ouvrières ne sont pas en activité... les bronziers sont dispersés dans les Compagnies de guerre, ils ne peuvent verser, on ne peut l'exiger, il y a force majeure... Les ébénistes sont dans le cas de dispersion... » Le 19 janvier Varlin, qui vient de visiter les centres ouvriers, constate : « Quand je suis allé en province, j'ai vu des centres entiers émasculés par une atroce misère. »

Cette atroce misère des populations ouvrières et le chômage provoqué par la guerre expliquent le déclin des organisations ouvrières. En vain, dans cette même séance du 19, Lacord critique-t-il la politique de l'Internationale : « L'Internationale a mal compris son rôle, les travailleurs devaient s'emparer du pouvoir le 4 septembre, il faut le faire aujourd'hui... Tout est désorganisé aujourd'hui et cependant... l'Internationale ignore sa force réelle, elle est considérable : le public la croit riche et unie. » A quoi Rouveyrolles objecte : « En critiquant l'Internationale, on oublie que les sections sont ruinées, que leurs membres sont dispersés... »

Léo Frankel, à la séance du 19 février, reconnaît que « depuis le 4 septembre les événements ont dispersé l'Internationale. Il est urgent de reconstituer les sections pour qu'elles retrouvent la force qui leur est indispensable. Nous avons une force morale, sinon en France, du moins à Paris ; la force matérielle nous manque, faute d'organisation... Il nous faut une organisation virile, des sections disciplinées, avec leur propre règlement, qui participent à nos travaux par leurs propres délégués... A ces conditions, on sera prêt et puissamment constitué au jour de l'action, si imprévue que soit son arrivée ». Avrial remarque qu'il sera difficile de reconstituer l'Internationale : « Le manque de travail a créé la misère, et il nous faut des cotisations fidèlement payées pour publier des journaux, des brochures et aller dans les centres de province. » Mais Theisz propose d'entreprendre quand même cette réorganisation : « Les sociétés ouvrières se groupent difficilement aujourd'hui ; les sections [de l'Internationale] se constituent plus facilement ; les sociétés ouvrières sont fatalement vouées à la lutte quotidienne du salariat : nous savons combien cette tâche est rude, embarrassée dans mille détails, absorbante. »

¹⁴⁰ Procès-verbaux des séances officielles de l'Internationale à Paris pendant la guerre et pendant la Commune (5 janvier au 20 mai 1871). E. Lachaud, 1872.

Dans la séance du 26 janvier, Varlin avait annoncé que les deux journaux dans lesquels les militants ouvriers pouvaient exposer leur point de vue, *La Lutte à outrance* et *La République des Travailleurs*, ne paraîtraient sans doute plus, et il ajoute : « N'ayant plus de journal, nous pourrions nous réunir à quelques groupes républicains pour publier une brochure qui fasse connaître la vérité sur les faits du 22 janvier. En face de la capitulation, l'Internationale a fait son devoir. »

Le 28 janvier, J. Favre signe un armistice avec Bismarck après cinq mois de siège supportés vaillamment. L'armistice est aux yeux de la population parisienne une capitulation honteuse, certains pensent une trahison. L'Assemblée Nationale, réunie le 12 février à Bordeaux, est favorable à la conclusion de la paix. Elle nomme Thiers chef du pouvoir exécutif ; celui-ci signe, le 26 février, les préliminaires de la paix, qui sont ratifiés, le 1^{er} mars, par l'Assemblée Nationale. Les préliminaires accordent à l'armée prussienne le droit d'entrer dans Paris ; des corps allemands, à partir du 3 mars, doivent occuper certains quartiers. Ces conditions exaspèrent la population parisienne.

La révolte grandit au cœur de ceux qui, dans la fièvre de la défense, avaient conçu des illusions. Les classes moyennes et ouvrières souffrent de l'arrêt des affaires et du travail, qui les prive de leurs ressources quotidiennes : petits commerçants ruinés par la suspension des transactions commerciales, petits rentiers pour lesquels se pose la question des loyers, artisans et ouvriers de toutes professions, réduits à la misère, et dont beaucoup doivent se contenter de 1 fr. 50 par jour, accordés aux seuls gardes nationaux.

Les historiens reconnaissent que la cause première du mouvement a été cet état d'esprit de la population : déception et révolte. Jusqu'au 15 mars, Paris est indigné de la capitulation et de l'attitude du gouvernement de Thiers et de l'Assemblée. Devant la Commission d'enquête, Jules Ferry insiste sur « la colère extraordinaire qui suivit la déception finale » : « Au nombre des causes secondes et déterminantes de l'insurrection ¹⁴¹ je placerai, tout d'abord, un état moral de la population parisienne que je qualifierai volontiers ainsi : la folie du siège... Cinq mois de cette existence nouvelle, le travail interrompu, tous les esprits tournés vers la guerre et cette lutte de cinq mois aboutissant à une immense déception, une population entière qui tombe du sommet des illusions les plus immenses que jamais population ait conçues... »

Et Jules Ferry insiste aussi sur « cette volonté exprimée par les Prussiens d'entrer dans Paris et d'occuper un quartier de Paris. Je considère que c'est là un élément d'une

¹⁴¹ *Enquête parlementaire sur l'Insurrection du 18 mars*, 3 v., Versailles, 1872, t. II, p. 60 à 78 ; *Journal officiel* (19 mars-24 mai), V. Bunel, éd., 1871 ; *Procès-verbaux de la Commune*, éd. Bourgin et Henriot, t. Ier, mars-avril 1871, Paris, Leroux, 1924. Cf. G. BOURGIN : *Histoire de la Commune*, Paris, 1907 ; *Les premières journées de la Commune*, Paris, s. d. ; Cf. *L'Homme Réel*, mars 1934, et *La Commune* (illustrée), 432 p., Les Éditions Nationales, 1938 ; M. DOMMANGET, *Blanqui, la guerre et la Commune*, Paris, Domat, 1946 ; *Hommes et choses de la Commune*, Marseille, 1937 ; - LÉNINE, *La Commune de Paris*, Paris, 1931 ; - KARL MARX, *La Commune de Paris* ; - M. VUILLAUME, *Mes cahiers rouges*, Paris, 1913-1914.

extraordinaire importance et qui a décidé de la violence de la crise et de la forme particulière qu'elle a revêtue ».

Dès le 15, on songe à fédérer les bataillons des gardes nationaux, et une commission composée d'hommes obscurs, non mêlés à la politique, est nommée pour rédiger les statuts de la nouvelle organisation. Ces statuts prévoient la création d'un Comité central formé des délégués des Compagnies et des commandants élus. L'Assemblée générale, qui se réunit le 24 février pour les approuver, s'engage « au premier signal de l'entrée de l'armée prussienne à Paris, à se rendre immédiatement en armes au lieu de la réunion et à se porter ensuite contre l'ennemi envahisseur ». Des manifestations ont lieu les jours suivants.

Le 27 février, les bataillons de la Garde nationale reprennent les 227 canons et les mitrailleuses payées par Paris et qui avaient été enfermées dans les parcs de Passy et de la place Wagram. Du 1^{er} au 3 mars, 30 000 hommes de l'armée allemande entrent dans Paris. Le Comité central, qui n'existe encore qu'en fait, empêche, par son intervention modératrice, de se produire la résistance préconisée par l'assemblée du 24. Le 3 et le 4 mars, les statuts sont approuvés, une Commission exécutive précise le rôle que doit avoir le Comité central : « Son devoir est de veiller sur la ville, de veiller sur des calamités que lui préparent dans l'ombre les souteneurs des princes, les généraux des coups d'État, les ambitieux cupides et éhontés de toute sorte. »

Le Comité siège place de la Corderie du Temple, au local qu'occupent le Conseil fédéral de l'Internationale parisienne et la Fédération des Chambres syndicales. Mais les internationaux parisiens, tout d'abord, montrent quelque réserve à l'égard du Comité central, ils hésitent à se mêler à son action. Le Conseil fédéral tient séance le 1^{er} mars ; Varlin, qui prévoit les événements qui vont se dérouler, ne veut pas que l'Internationale y reste étrangère. Il demande que les internationaux fassent leur possible pour se faire nommer délégués dans leur Compagnie et pour siéger au Comité central. Varlin ajoute : « Allons là non pas comme internationaux, mais comme gardes nationaux, et travaillons à nous emparer de l'esprit de cette assemblée. » Mais Frankel et Pindy voient là un risque de compromettre l'Internationale.

Le Conseil fédéral de l'Internationale est donc hésitant. S'il décide de déléguer auprès du Comité central de la Garde nationale une Commission de quatre membres, il précise que leur action sera purement individuelle. Seul parmi les internationaux, Varlin est membre du Comité central. Ce n'est qu'à la séance de nuit des 23-24 mars que le Conseil fédéral décidera de manifester sa sympathie.

Le 10 mars, nouvelle injure à Paris : l'Assemblée déclare qu'elle ne siégera pas à Paris. Thiers s'installe au Quai d'Orsay.

Le 13, 215 bataillons se sont constitués en Fédérations, avec un Comité central de 26 membres.

Le 18 mars, Thiers donne l'ordre aux troupes régulières d'occuper les Buttes-Chaumont, Belleville, le Temple, la Bastille, l'Hôtel de Ville, Montmartre, le Luxembourg, les Invalides. Les troupes ont reçu l'ordre de reprendre les canons, la Garde nationale réagit avec énergie. Les membres du Comité central étant dispersés un peu

partout, ce sont les groupes locaux, c'est la foule qui a agi spontanément. Et c'est sans leur ordre que sont tués les généraux Lecomte et Clément Thomas.

Thiers donne l'ordre d'évacuer Paris, d'évacuer les forts du sud rendus par les Allemands, et même d'évacuer le Mont-Valérien. Dans la soirée du 18, Jules Ferry, maire de Paris, proteste contre l'ordre donné aux troupes de se replier sur Versailles ; à 7 h. 40 du soir, il envoie une dépêche au chef de l'Exécutif : « Allons-nous livrer les archives de l'Hôtel de Ville ? J'exige un ordre positif pour commettre une telle désertion et un tel acte de folie. » Thiers lui adresse l'ordre positif qu'il demande.

Thiers part. Alors que les maires de Paris insistent pour faire accepter au gouvernement un compromis, des élections municipales immédiates et le maintien de la Garde nationale, Jules Favre leur répond : « On ne traite pas avec des assassins. » Il obéit aux intentions du chef du gouvernement. Thiers veut sa bataille de Paris.

Les hommes les plus opposés d'idées, et parmi eux des royalistes, comme le comte d'Hérisson, officier d'ordonnance de Trochu¹⁴², sont d'accord pour penser qu'en donnant à ses ministres l'ordre de fuir Paris, Thiers a prévu, voulu l'insurrection communaliste. Armand Dayot¹⁴³ estime que les négociations (au sujet des canons) devaient aboutir heureusement au bout de quelques jours. « L'inqualifiable agression du 18 mars mit fin à tous les pourparlers. » Faire appel à la force au lieu de la persuasion c'était, dans l'état de surexcitation des esprits, provoquer une opposition à main armée.

En abandonnant Paris, Thiers a l'intention de laisser croître le mouvement révolutionnaire. En avril 1834, n'avait-il pas suscité, par des agents provocateurs, l'émeute à Paris, au moment même où elle était écrasée à Lyon ? « Il était d'ailleurs conséquent avec lui-même, dit Paul Cambon¹⁴⁴, je l'ai entendu raconter, et il l'a répété plusieurs fois, qu'au 24 février 1848 il avait conseillé au roi Louis-Philippe d'abandonner la capitale avec l'armée, de refaire ses troupes et de rentrer en force. Il ne fallait pas s'étonner que, dans une situation pire que celle de 1848, il n'hésitât pas à évacuer Paris. »

Thiers préfère provoquer Paris par une attitude qui cache mal sa volonté déterminée de susciter la violence. Quelle autre intention peut-on prêter à des paroles telles que celles-ci : « Paris nous a donné le droit de préférer la France à la capitale » ? De la part d'un homme fertile en ruses et d'un politicien aussi habile, peut-on parler de maladresse ? Ne faut-il pas reconnaître que la situation révolutionnaire qui a suivi le 18 mars a été créée, voulue par lui ?

La psychologie de Thiers, son passé portent témoignage de ses intentions secrètes au 18 mars ; il obéit à la tradition qu'il a toujours suivie au pouvoir : provoquer l'émeute afin de pouvoir la réprimer sauvagement.

¹⁴² Comte D'HÉRISSEON, *Nouveau Journal d'un officier d'ordonnance*, La Commune, Ollendorff, 1889, p. 68 et suivantes : Thiers a voulu la Commune (chapitre 4).

¹⁴³ *La Revue*, 1^{er} octobre 1901.

¹⁴⁴ PAUL CAMBON, *Souvenirs du 18 mars 1871*, Revue de Paris du 1^{er} avril 1935.

Quatre fois, Thiers a répété la même tactique : 1834, il a suscité l'émeute d'avril à Paris ; 1840, président du Conseil, il a cherché à disqualifier les grèves corporatives afin de distraire l'opinion publique française irritée de l'échec diplomatique que ses négociations secrètes avaient fait subir à la France ; 1848, son influence sur l'Assemblée a encouragé et mené au combat « ceux qui voulaient en finir » contre la République de février ; et le brusque congédiement des 110 000 ouvriers des Ateliers nationaux a permis de donner une leçon à *cette vile multitude*.

En 1871, Thiers, qui se croit un grand homme de guerre, trouve enfin l'occasion de mener une campagne militaire, il est vrai contre des civils, et de livrer bataille à des Français.

Lissagaray résume ainsi le 18 mars : « Qu'est-ce que le 18 mars ? Sinon la réponse instinctive d'un peuple souffleté ? Où y a-t-il trace de complot, de secte, de meneurs ? Quelle autre pensée que vive la République ! Quelle autre préoccupation que de dresser une municipalité républicaine contre une assemblée royaliste ? La reconnaissance de la République, le vote d'une bonne loi municipale eussent tout pacifié. » Cette définition d'un Communard reflète l'état d'esprit des Parisiens qui ne l'étaient pas. L'auteur des *Rêveries d'un païen mystique*, Louis Ménard, écrit à un ami : « Malgré moi, je penche pour les pauvres, les vaincus, les insurgés, enfin je suis républicain avant tout, et je crois qu'on est en train de tuer la pauvre République. »

La Commune a voulu défendre la République qu'elle croyait en danger. Elle a été l'événement qui a empêché « l'escamotage de la République que préparaient les princes d'Orléans et leur chargé d'affaires, M. Thiers ». Jules Vallès a le droit d'écrire, dans *L'Insurgé* : « Nous avons calé la République avec nos fusils d'insurgés. »

II

[Retour à la table des matières](#)

Le 19 mars au matin, en l'absence d'un gouvernement qui a fui à Versailles, le Comité central se trouve seul à Paris.

Les hommes obscurs qui le composent sont surpris par l'événement; mais la responsabilité que celui-ci leur impose, ils l'acceptent très simplement. Jules Vallès nous les représente au matin du 19 :

« Je n'en connais aucun. On me dit leurs noms, je ne les ai pas encore entendus. Ce sont des délégués de bataillons populaires seulement dans leurs quartiers. Ils ont eu leurs succès d'hommes de parole et d'hommes d'action dans les assemblées, souvent tumultueuses, d'où est sortie l'organisation fédérale... Ils ne sont encore que six

ou sept, en ce moment dans cette grande salle où l'Empire, en uniforme doré et en toilette de gala, dansait, il n'y a pas si longtemps. Aujourd'hui, une demi-douzaine de garçons à gros souliers, avec un képi à filets de laine, sans une épaulette, ni une dragonne, sont, sous ce plafond à cartouches fleurdelisées, le gouvernement.¹⁴⁵ »

Le premier acte du Comité central est de remettre au peuple de Paris l'élection de la Commune : « Vous nous aviez chargés d'organiser la défense de Paris et de vos droits ; nous avons conscience d'avoir rempli cette mission, aidés par votre généreux courage, nous avons chassé ce gouvernement qui nous trahissait. A ce moment, notre mandat est expiré, et nous vous le rapportons, car nous ne prétendons pas prendre la place de ceux que le souffle populaire vient de renverser. »

Le 21, le Comité central précise que « Paris n'a nullement l'intention de se séparer de la France, loin de là. Il a souffert pour elle l'Empire, le gouvernement de la Défense Nationale, toutes ses trahisons et toutes ses lâchetés. Ce n'est pas à coup sûr pour l'abandonner aujourd'hui, mais seulement pour lui dire, en qualité de sœur aînée : « Soutiens-toi toi-même, comme je me suis soutenue, oppose-toi à l'oppression comme je m'y suis opposée. »

Le même jour, le Comité central suspend la vente des objets engagés au Mont-de-Piété, proroge d'un mois les échéances, interdit aux propriétaires de congédier les locataires jusqu'à nouvel ordre.

En même temps qu'il fixe les élections communales pour le 26 mars, le Comité central prend des mesures provisoires pour assurer les services abandonnés par leurs titulaires.

Sauf Varlin, membre du Comité central, les Internationaux parisiens ont jusque-là gardé une grande réserve. Le 23 mars, une réunion mixte de l'Internationale parisienne et de la Chambre fédérale des sociétés ouvrières a lieu : « Frankel réclame la rédaction d'un manifeste qui doit, dit-il, renforcer le Comité central de toute notre force morale. »

Une Commission composée de Frankel, Theisz et Demay est nommée et, dans la séance de nuit (23-24 mars) à laquelle assiste Émile Aubry, le manifeste est adopté à la fois par les délégués de la Chambre fédérale des sociétés ouvrières et par les délégués des sections parisiennes de l'Internationale.

Au cours de la discussion, Émile Aubry remarque que les journaux dans toute la France citent l'Internationale comme ayant pris le pouvoir : « Je crois que l'on coordonnerait le mouvement en invitant le Comité central à adhérer à l'Internationale. »

Les internationaux se décident à agir, pour dégager la responsabilité de l'Internationale parisienne, dans les événements qui viennent de se produire. Ils engagent leur responsabilité personnelle :

¹⁴⁵ JULES VALLES, *L'insurgé*, p. 268.

« Travailleurs,

« Une longue suite de revers, une catastrophe qui semble devoir entraîner la ruine complète de notre pays, tel est le bilan de la situation créée en France par les gouvernements qui l'ont donnée...

« Avons-nous perdu les qualités nécessaires pour nous relever de cet abaissement ?

« Les derniers événements ont démontré la force du peuple de Paris ; nous sommes convaincus qu'une entente fraternelle démontrera bientôt sa sagesse.

« Le principe d'autorité est désormais impuissant pour rétablir l'ordre dans la rue, pour faire renaître le travail dans l'atelier, et cette impuissance est sa négation.

« L'insolidarité des intérêts a créé la ruine générale, engendré la guerre sociale. C'est à la liberté, à l'égalité, à la solidarité qu'il faut demander d'assurer l'ordre sur de nouvelles bases, de réorganiser le travail qui est sa condition première.

« Travailleurs,

« La révolution communale affirme ses principes, elle écarte toute cause de conflit dans l'avenir. Hésitez-vous à lui donner votre sanction définitive ?

« L'indépendance de la Commune est le gage d'un contrat dont les clauses librement débattues feront cesser l'antagonisme des classes et assureront l'égalité sociale.

« Nous avons revendiqué l'émancipation des travailleurs et la délégation communale en est la garantie, car elle doit fournir à chaque citoyen, les moyens de défendre ses droits, de contrôler d'une manière efficace les actes de ses mandataires chargés de la gestion de ses intérêts et de déterminer l'application progressive des réformes sociales.

« L'autonomie de chaque commune enlève tout caractère oppressif à ses revendications et affirme la République dans sa plus haute expression.

« Nous avons combattu, nous avons appris à souffrir pour notre principe égalitaire, nous ne saurions reculer alors que nous pouvons aider à mettre la première pierre de l'édifice social.

« Qu'avons-nous demandé ? L'organisation du crédit, de l'échange, de l'association afin d'assurer au travailleur la valeur intégrale de son travail

« L'instruction gratuite, laïque et intégrale.

« Le droit de réunion et d'association, la liberté absolue de la presse, celle du citoyen.

« L'organisation au point de vue municipal des services de police, de force armée, d'hygiène, de statistique, etc...

« Nous avons été dupes de nos gouvernants, nous nous sommes laissés prendre à leur jeu, alors qu'ils caressaient tour à tour les factions dont l'antagonisme assurait leur existence.

« Aujourd'hui, le peuple de Paris est clairvoyant, il se refuse à ce rôle d'enfant dirigé par le précepteur, et dans les élections municipales, produit d'un mouvement dont il est lui-même l'auteur, il se rappellera que le principe qui préside à l'organisation d'un groupe, d'une association, est le même qui doit gouverner la société entière, et, comme il rejeterait tout administrateur, président imposé par un pouvoir, en dehors de son sein, il repoussera tout maire, tout préfet imposé par un gouvernement étranger à ses aspirations. »

Une entente fraternelle démontrera la sagesse de Paris... le principe d'autorité est désormais impuissant... Le travail est la condition première de l'ordre..., l'indépendance de la Commune est le gage d'un contrat dont les clauses librement débattues feront cesser l'antagonisme des classes et assureront l'égalité sociale... La délégation communale est la garantie de l'émancipation des travailleurs... la garantie au travailleur de la valeur intégrale de son travail,... L'organisation du crédit, de l'échange, de l'instruction.

Tels étaient les principes que développait le manifeste. Les internationaux cherchent à donner au mouvement communiste un programme, des lignes directrices. L'Internationale parisienne n'avait été en aucune façon à l'origine du mouvement ; elle avait même craint de s'y compromettre ; mais le 23 mars les internationaux tentent d'incliner le mouvement communaliste dans le sens de leurs croyances. Dans la mesure où le tumulte des circonstances le leur permet, ils voudraient colorer d'une teinte plus précise et nettement socialiste les nuances assez incertaines de l'arc-en-ciel que crée la diversité des tendances parmi les hommes de la Commune.

Dans quelle mesure les internationaux parisiens pourront-ils influencer sur l'attitude et les destinées de la Commune? Quel rôle ont joué ceux des leurs élus le 26 mars ? Devenus des administrateurs, ont-ils eu le temps de mettre en application le programme qu'ils ont esquissé dans le manifeste du 23-24 mars ? La Commune a-t-elle été, comme l'affirme Karl Marx « tout un gouvernement de la classe ouvrière, la forme politique enfin trouvée, sous laquelle il était possible de réaliser l'émancipation du travail » ?

La défaite de la Commune a-t-elle été en réalité, comme le dit Benoît Malon, « la troisième défaite du Proletariat français » ?

III

[Retour à la table des matières](#)

Les élections ont lieu le 26 mars, dans une atmosphère de premier printemps parisien : « Ce soleil tiède et clair qui dore la gueule des canons, cette odeur de bouquets, le frisson des drapeaux, le murmure de cette révolution qui passe, tranquille et belle, comme une rivière bleue ; ces tressaillements, ces lueurs, ces fanfares de cuivre, ces reflets de bronze, ces flambées d'espoir, ce parfum d'honneur, il y a de quoi griser d'orgueil et de joie...¹⁴⁶ » « Ce Paris qui, en adoptant le mot même de Commune, ralliait d'instinct à la fois son patriotisme endolori et son espoir dans une cité juste. » (Georges Duveau).

¹⁴⁶ JULES VALLÈS, *L'Insurgé*, p. 273.

Le dépouillement des élections du 26 mars donne, le 28, les résultats suivants ¹⁴⁷ :

Sur 80 membres nommés, il y a 25 ouvriers. Les internationaux parisiens ne sont qu'une minorité d'un tiers au plus en tenant compte du fait qu'un certain nombre des élus du 26 mars n'ont pas voulu siéger. Parmi les internationaux élus se retrouvent ceux qui avaient fortement organisé le mouvement ouvrier entre 1868 et 1870 : Varlin, Theisz, Avrial, Assi, Langevin, Champy, Duval, Chalain, Camélinat, B. Malon, Amouroux, Pindy, Léo Frankel, Dereure, V. Clément, E. Gérardin, A. Arnaud, A. Clémence, Demay, Descamps, C. Dupont, J. Durand ¹⁴⁸ ; par leurs tendances s'apparentent à eux Beslay, Jourde, Vaillant, J. Vallès, Vermorel, Lefrançais, Charles Longuet, Courbet et Eugène Pottier. Ils seront « les modérés de ce gouvernement étrange ». En face d'eux, une majorité composite d'hommes de tendances fort diverses, des blanquistes purs et des blanquistes dissidents, des orateurs et journalistes radicaux, des élus des clubs rouges, et d'autres individualistes aux tendances baroques ou indéfinissables.

Seuls les membres de l'Internationale et des sociétés ouvrières parisiennes ont une doctrine économique et sociale définie. Courageux, honnêtes et réalisateurs, tout de suite ils acceptent la charge des services qu'a laissés désorganisés la fuite des ministres et d'une partie du haut personnel ; chacun d'eux, la remplissant en conscience, est bien vite absorbé par cette tâche. Leur caractère les porte à s'y donner tout entiers, car ils en savent l'importance. Sans leur gestion droite, la Commune n'aurait pas pu tenir aussi longtemps en face des attaques dont, dès le commencement d'avril, Thiers va harceler Paris.

Thiers a vidé Paris de tous ses organes administratifs. Les militants ouvriers comprennent que la tâche immédiate qui s'impose à eux est de faire fonctionner normalement les services d'une administration démantée. Et ils se mettent courageusement à l'œuvre Varlin et Jourde aux Finances, Theisz aux Postes, Avrial à la Direction du matériel d'armement, Camélinat à la Monnaie, Combault et Faillet au Service des contributions directes et indirectes, Alavoine à l'Imprimerie Nationale, Léo Frankel enfin à la Commission de l'échange et du travail. Varlin, égal à lui-même, fait face à des tâches multiples : on le retrouve aux Conseils de la Commune tel qu'il avait été pendant les luttes de la fin de l'Empire « infatigable, modeste, parlant très peu, toujours au moment juste, et alors éclairant d'un mot la discussion confuse ¹⁴⁹ ».

Dès le 19 mars, Varlin est chargé avec Jourde des Finances. Lorsqu'ils arrivent au ministère, tous deux se trouvent en présence du chef de bureau de l'ordonnancement et du matériel, unique représentant de l'État et du personnel. 300 000 personnes sans travail, sans ressources, attendent les 30 sous quotidiens dont elles vivent depuis sept mois. Au ministère des Finances, 4 600 000 francs sont dans les coffres. Les délégués

¹⁴⁷ Sur 485 569 inscrits, 229 167 électeurs votent, une proportion un peu plus forte que celle qui avait élu les maires en novembre 1870.

¹⁴⁸ Après les élections du 16 avril, Johannard, qui avait été un des militants ouvriers poursuivis au 3^{ème} procès de l'Internationale, s'associa à la majorité jacobine.

¹⁴⁹ LISSAGARAY, *Histoire de la Commune de 1871*, Paris, Dentu, p. 390 (1896). « Il avait conservé le sens révolutionnaire qui s'émousse chez les ouvriers instruits. »

demandent à Rothschild l'ouverture d'un crédit de 500 000. La Banque de France met 1 million à la disposition de Varlin et de Jourde. A 10 heures du soir la solde est distribuée dans tous les arrondissements.

Varlin passe des Finances aux Subsistances, des Subsistances à l'Intendance : partout sa présence assure l'ordre, la discipline du travail. Son autorité est faite de sympathie et de simplicité.

C'est grâce à lui, à Jourde et aux autres internationaux que la machine administrative de Paris peut fonctionner avec 10 000 employés, alors qu'auparavant elle en exigeait 60 000. Varlin a l'œil partout, il ne souffre aucun gaspillage. Il a laissé les Finances entre des mains dont il est sûr : Jourde, ce jeune comptable, s'est révélé d'une dextérité extrême ; très fin, enthousiaste, il a conquis l'amitié de Varlin : il possède une sérénité calme et une maîtrise de soi qui correspondent à la vertu simple et stoïque de Varlin. Jourde devait garder ces qualités de maîtrise jusque dans ces journées tumultueuses et désordonnées pendant lesquelles Paris et la Commune se débattent contre l'armée de Versailles.

Jourde avait à faire face à une lourde tâche : il y apporta sa lucidité calme de « bon comptable » (G. Bourgin). Il faut chaque matin nourrir 300 000 personnes. Sur 600 000 ouvriers travaillant chez un patron, 114 000 seulement sont occupés, dont 62 500 femmes¹⁵⁰. Il faut aussi alimenter les différents services. Versailles a laissé dans les caisses 4 658 000 francs. Jourde veut conserver intacts les 214 millions de titres trouvés au ministère des Finances.

Jourde a donc pour toutes ressources les recettes des administrations : postes, télégraphes, contributions directes et indirectes, octrois, douanes, halles et marchés, tabacs, enregistrement et timbres, caisse municipale, chemins de fer.

De la Banque de France, le gouvernement communaliste reçoit 9 400 000 francs appartenant à la ville et une avance de 7 292 000 francs. Les dépenses du 20 mars au 30 avril sont de 26 millions. Pendant les trois semaines de mai, les dépenses s'élèvent à 20 millions. Pour les neuf semaines de son existence, la Commune a dépensé 46 millions de francs, dont 16 694 000 fournis par la Banque de France et le reste par les différents services. Et, pendant cette période, la Banque de France acceptait près de 260 millions de traites tirées sur elle par le gouvernement de Versailles pour combattre Paris.

Aux Postes, Theisz, l'organisateur de la Chambre fédérale des sociétés ouvrières, a trouvé le service désorganisé, les bureaux divisionnaires fermés, les timbres cachés ou emportés, le matériel (cachets, voitures) détourné, la caisse mise à sec. Des affiches apposées dans les salles et les cours ordonnent aux employés de se rendre à Versailles.

¹⁵⁰ AUDIGANNE, *Revue des Deux Mondes*, 15 mai 1871.

les, sous peine de révocation. Grâce à l'aide de quelques employés socialistes, Theisz réorganise, en quarante-huit heures, la levée et la distribution des lettres pour Paris ¹⁵¹.

Ces efforts sont la condition d'existence de la Commune, ils prouvent l'énergie, la valeur organisatrice des militants ouvriers, mais ceux-ci sont absorbés par leurs fonctions d'administrateurs. Il a été donné à l'un des membres de l'Internationale parisienne, Léo Frankel, d'origine hongroise, d'occuper le seul poste qui permît de faire œuvre socialiste : la Commission de l'échange et du travail. Cette Commission avait un large programme : « l'étude de toutes les réformes à introduire, soit dans les rapports des travailleurs - hommes et femmes - avec leurs patrons, la révision de Code du Commerce, des tarifs douaniers, la transformation de tous les impôts directs et indirects, l'établissement d'une statistique du travail ».

Une Commission d'initiative, composée de travailleurs, assiste Léo Frankel.

Léo Frankel, le 29 mars, à la réunion du Conseil fédéral de l'Internationale parisienne, avait déclaré : « Nous voulons fonder le droit des travailleurs, et ce droit ne s'établit que par la force morale. » Devenu membre de la Commission de l'échange et du travail, puis délégué unique, à partir du 20 avril, il s'efforce de mettre en application les idées socialistes de l'Internationale parisienne, et les mesures qu'il va prendre s'inspirent des idées qui ont dominé le mouvement ouvrier depuis 1866 : autonomie ouvrière et syndicaliste.

Le décret du 16 avril cherche à remédier aux conséquences des ateliers abandonnés par ceux qui les dirigeaient ; par suite de cette désertion de nombreux travaux essentiels à la vie communale, Léo Frankel s'adresse naturellement aux Chambres syndicales ouvrières : il leur demande de dresser la statistique des ateliers abandonnés et l'inventaire des instruments de travail ; la Commission ouvrière d'enquête devra aussi faire des propositions, pratiques en vue de remettre ces ateliers abandonnés en exploitation par la constitution de sociétés coopératives ouvrières. Un jury arbitral devait décider de l'indemnité à payer aux patrons à leur retour.

Les Chambres syndicales ont à leur disposition au ministère des Travaux publics un local ; mais la Commission d'enquête ne put tenir que deux séances, les 10 et 18 mai.

Léo Frankel reprend la tradition de 1848 comme l'un des précurseurs de la législation moderne du travail.

Dans sa séance du 19 janvier, le Conseil fédéral avait discuté la question du travail de nuit des boulangers. « Le travail de nuit, avait dit le boulanger Tabouret, nous sépare de la société et de la famille, dormant pendant le jour, nous vivons comme re-

¹⁵¹ LISSAGARAY, op. cit., p. 499-503. Appendice, note adressée par Theisz à Lissagaray. - BENOIT LAURENT : *La Commune de 1871 ; les ballons et les télégraphes*, préface de Lucien Descaves, Dorbon, 1934.

tranchés du monde... » Léo Frankel obtient, le 20 avril, l'interdiction, sous peine de saisie des pains des patrons contrevenants, du travail de nuit des boulangers.

Les marchés de l'Intendance étaient l'occasion de réductions injustifiées des salaires, les rabais qui pesaient sur la main-d'œuvre étant la conséquence de soumissions à n'importe quel prix que faisaient les entrepreneurs. La Commission demande que les cahiers des charges indiquent le prix de la main-d'œuvre, que ces marchés soient de préférence confiés aux Corporations ouvrières et que les prix soient fixés par un accord entre l'Intendance, la Chambre syndicale ouvrière et le délégué au travail.

C'est sur l'initiative de Léo Frankel qu'en mai la Commune institue une Commission supérieure de Comptabilité, chargée de vérifier les comptes de ses différentes délégations.

Léo Frankel organise dans les arrondissements, pour les offres et les demandes de travail, des registres de renseignements, et il prépare un projet de liquidation du Mont-de-Piété.

Le 27 avril, un décret interdit les amendes et retenues sur les appointements et salaires dans les administrations publiques et privées et restitue celles qui l'avaient été depuis le 18 mars.

À la séance du 12 mai, Léo Frankel constate que les prix d'adjudication des fournitures militaires avaient eu pour conséquence une réduction des salaires. Sur la proposition de Jourde, la Commission de l'échange et du travail est autorisée à réviser les marchés conclus et, pour l'avenir, à donner la préférence aux associations ouvrières. Les cahiers des charges doivent être désormais dressés après accord de l'Intendance, des Chambres syndicales et du délégué de la Commission du travail, ils doivent imposer aux entrepreneurs un salaire minimum à la journée ou à façon.

Déjà, le 3 mai, Avrial, directeur du matériel d'artillerie, avait approuvé le règlement des ouvriers des ateliers du Louvre, fixant la journée de travail à 10 heures. Le mouvement des sociétés ouvrières, qui s'était ralenti depuis juillet 1870, reprend son activité sous la Commune. La Commission de l'échange et du travail constate l'existence de 34 chambres syndicales, 43 associations de production, 4 groupes de la Marmite, 7 sociétés d'alimentation. Les fondeurs de fer et les stéariniers forment une Chambre syndicale et une association coopérative. La Commission de l'échange et du travail confie à Élisabeth Dimitrief l'organisation du travail des femmes à Paris, et les ouvrières se réunissent pour nommer leurs déléguées, afin de créer des Chambres syndicales liées par une Chambre fédérale.

Dans son introduction de 1891 à *La Commune de Paris*, Engels dit que les membres de la Commune se partageaient en une majorité de blanquistes et une minorité de proudhoniens, membres de l'Association Internationale des Travailleurs. « La responsabilité de tous les décrets, bons ou mauvais, revient aux proudhoniens, comme la responsabilité des actes politiques aux blanquistes. » Mais Engels commet ici une erreur, car la grande majorité des internationaux depuis 1868 étaient des communistes non autoritaires, et non des mutuellistes.

Dans *La Commune de Paris*¹⁵², Karl Marx, qui avait été si dur pour ces « ânes infatués de proudhoniens », a voulu être plus juste pour les Communards, dont il juge l'œuvre avec sympathie. Et, pour une fois, Karl Marx se rencontre avec son vieil adversaire, Michel Bakounine. L'un et l'autre voient dans la Commune une « négation audacieuse, bien prononcée de l'État »¹⁵³.

Épisode tragique de l'histoire de France, la Commune est un événement historique qui marque la rupture entre deux époques.

Le Conseil de la Commune a été une assemblée composite d'hommes opposés par leur tempérament. Les plus purs ont été ces ouvriers socialistes qui ont tenté la tâche difficile d'être d'honnêtes administrateurs et d'essayer d'appliquer, fût-ce de façon partielle, leurs principes. Leur œuvre fragmentaire reste importante.

La Commune a été grande par l'élan de ses premières heures. Sa répression sans merci, autant que sa brève et éclatante histoire, a créé une mystique.

La Commune de Paris, dans la tradition du socialisme révolutionnaire, apparaît comme ayant un rôle préfiguratif. Les révolutionnaires ont souvent souligné ce rôle. Et, parmi eux, Lénine.

« La Commune, dit-il, dut avant tout songer à se défendre... [Et pourtant, en dépit de cette nécessité et du peu de jours qui leur furent accordés, les Communards ont esquissé toute une organisation.] Au demeurant, malgré des conditions aussi défavorables, malgré la brièveté de son existence, la Commune réussit à adopter quelques mesures qui caractérisent suffisamment son sens véritable et ses buts... Le souvenir des combattants de la Commune n'est pas seulement vénéré par les ouvriers français, il l'est par le prolétariat de tous les pays... Le tableau de sa vie et de sa mort... le spectacle de la lutte héroïque du prolétariat et de ses souffrances après la défaite, tout cela a remonté le moral de millions d'ouvriers, éveillé leurs espoirs et gagné leurs sympathies au socialisme... Voilà pourquoi l'œuvre de la Commune n'est pas morte. elle vit encore en chacun de nous.¹⁵⁴ »

Ceux qui avaient combattu pour une grande espérance ne se sont pas sacrifiés en vain : leur courage et leur foi ont donné à la Commune un immense rayonnement.

¹⁵² KARL MARX, *La Commune de Paris*. Traduction de Charles Longuet, Paris, Librairie Jacques, 1901. Préface d'Engels, traduite par E. Berth.

¹⁵³ « Pour avoir été massacrée, étouffée dans le sang..., la Commune n'en est devenue que plus vivace, plus puissante dans l'âme du prolétariat de l'Europe. » MICHEL BAKOUNINE, *La Commune de Paris et la notion de l'État*. Les Temps nouveaux, p. 23. Paris, 1899.

¹⁵⁴ Article de la Gazette ouvrière, n° 4-5, 28-15 avril 1911. Cf. aussi L'État et la Révolution (1917). Rapport au Congrès panrusse des Soviets (janvier 1918). Lettre aux ouvriers d'Europe et d'Amérique, Article de la Gazette de l'Étranger (2-23 mars 1908). etc...

IV

[Retour à la table des matières](#)

Le 26 mars, la Révolution était, selon le mot de Jules Vallès, « tranquille et belle comme une rivière bleue », mais Thiers va la colorer de rouge.

Même le gouvernement et l'Assemblée installés à Versailles, il était possible de trouver une base de négociations, un compromis. On aurait pu apaiser le conflit grâce à la révision de la loi municipale, en accordant à Paris l'indépendance municipale, et à la Commune l'assurance que ses militants seraient saufs.

Pendant les semaines d'avril et de mai, des négociateurs s'offrent, qui s'efforcent de persuader le gouvernement de Versailles de se prêter à ce compromis. La Commune accueille ces offres de bonne volonté ; elle reste conciliante, en dépit de la sauvage brutalité avec laquelle sont traités (dès les premiers combats) les fédérés prisonniers.

Dès le 5 avril 1871, Barrère, le futur ambassadeur de France à Rome, écrit aux membres de la Commune :

« J'arrive de Versailles, encore tout ému et indigné des faits horribles que j'ai vus de mes propres yeux. Les prisonniers sont reçus à Versailles d'une manière atroce. Ils sont frappés sans pitié. J'en ai vu sanglants, les oreilles arrachées, le visage et le cou déchirés, comme par des griffes de bêtes féroces. Une cour prévôtale fonctionne sous les yeux du gouvernement. C'est-à-dire que la mort fauche nos concitoyens faits prisonniers. Les caves où on les jette sont d'affreux bouges confiés aux bons soins des gendarmes. »

Les maires et les députés de Paris envoient une délégation à Versailles pour essayer de dissiper le malentendu et proposer des élections municipales immédiates. Jules Favre leur répond « Les généraux ont-ils été assassinés ? Alors, messieurs, que venez-vous faire ici ? Vous apportez des précisions, dites-vous ? On ne discute pas avec des assassins. » Jules Favre n'est que le porte-parole de Thiers.

Les Chambres syndicales cherchent à prévenir le heurt, en précisant dans une déclaration le caractère de la Commune : « Paris a fait une révolution aussi acceptable que beaucoup d'autres ; et pour beaucoup d'esprits, c'est la plus grande qu'il ait jamais faite ; c'est l'affirmation de la république et la volonté de la défendre. » (*Illustration* du 8 avril 1871).

Mais ces paroles ne peuvent toucher Thiers. N'ayant pas choisi entre la royauté et la république, se réservant de prendre le parti le plus favorable à son ambition, il n'a encore qu'une volonté réduire la Commune à sa merci.

Thiers cherche d'abord à isoler Paris et à le compromettre aux yeux des provinciaux : « A Paris, télégraphie Thiers, la Commune déjà divisée, essayant de semer partout de fausses nouvelles, pillant les caisses publiques, s'agite impuissante et elle est en horreur aux Parisiens qui attendent avec impatience le moment d'être délivrés... Les Internationaux vident les principales maisons pour les mettre en vente. »

Or, Thiers ment et il ment sciemment, car il sait que la Commune n'a pas touché à la Banque de France : « Toutes les insurrections ont commencé par saisir la Caisse, la Commune est la seule qui ait refusé, dit Lissagaray, et on doit ajouter, toutes les insurrections, quelles que fussent leurs couleurs. »

Le 2 avril, Thiers annonce officiellement qu'il achève d'organiser une des plus belles armées que la France ait jamais possédées : « Les bons citoyens peuvent se rassurer et espérer la fin de la lutte, qui aura été douloureuse, mais courte. »

Le 4 avril, *Le Temps* suggère l'idée d'un compromis réalisé par la démission simultanée de l'Assemblée et de la Commune.

Le 6, l'Union nationale des Chambres syndicales, représentant 7 000 commerçants et industriels de Paris, se décide à intervenir. Tandis qu'un groupe de députés, Corbon, Laurent, Pichat, Floquet, Lockroy, Clemenceau forment l'Union républicaine pour défendre les droits de Paris. A côté d'eux, les francs-maçons de Paris envoient, le 11 avril, des délégués à Versailles. Les uns et les autres se heurtent à un refus systématique. Le 21 avril, les francs-maçons vont trouver Thiers et lui posent cette question : « Mais enfin, vous êtes donc résolu à sacrifier Paris ? » Thiers, avec désinvolture, leur répond : « Il y aura quelques maisons de trouées, quelques personnes de tuées, mais force restera à la loi. »

Le 22 avril, l'Union nationale des Chambres syndicales, la Ligue pour les droits de Paris et la Franc-maçonnerie décident d'unir leurs efforts ; parallèlement, les délégués des villes annoncent leur intention de se réunir à Bordeaux. Mais, en présence de l'attitude des municipalités provinciales, le 23, le ministre de la Justice, Dufaure, espère prévenir ce mouvement par une circulaire aux procureurs généraux, leur donnant l'ordre de poursuivre « les apôtres d'une conciliation qui mettent sur la même ligne l'Assemblée issue du suffrage universel et la prétendue Commune de Paris ». Pourtant, le 30 avril, l'Alliance républicaine des départements cherche à appuyer l'œuvre de conciliation.

Thiers repousse les propositions de la Ligue pour les droits de Paris ; il fait arrêter, le 13 mai, des délégués de la Ligue qui se rendent à Bordeaux, et interdit la réunion de Lyon, où seize départements ont envoyé des délégués.

Enfin, le 20 mai, Thiers s'arrange pour faire recevoir par Barthélémy Saint-Hilaire les délégués de l'Union nationale, et leur fait répondre qu'il n'est pas visible le diman-

che ; le lundi, il est déjà parti pour Paris : « Les apôtres de la conciliation ne méritent qu'une fin de non recevoir. »

Dès les premières hostilités, dès le 2 avril, les troupes versaillaises fusillent les fédérés faits prisonniers. La Commune s'émeut et, le 5 avril, elle publie un décret par lequel elle espère protéger les soldats fédérés « contre ceux qui méconnaissent les conditions habituelles de la guerre entre les peuples civilisés ».

Les arrestations faites à la suite de ce décret ont pour effet, sinon d'arrêter les sévices subis par les fédérés prisonniers, du moins les exécutions sommaires. Les otages restent détenus à Mazas et à la Roquette pendant toute la Commune jusqu'au 24 mai. Pendant ces six semaines, Paris offre à Thiers d'échanger les otages contre le seul Blanqui.

Dans les notes confiées par lui à Edmond de Pressensé¹⁵⁵, Me Rousse, l'avocat défenseur des otages, raconte qu'il a vu en avril Raoul Rigault, qui lui a fait cette confidence : « Puisque nous sommes seuls, je vous dirai que nous avons commencé des négociations avec Versailles pour un échange de prisonniers et j'espère que nous y arriverons. »

L'échange des otages, telle est l'intention constante de la Commune, qui emploie toutes les voies pour y arriver. L'archevêque de Paris écrit une lettre à Thiers et lui parle de l'échange des otages : celui-ci ne répond pas. Flotte parle à Thiers de l'échange et, pour l'y décider, il insiste sur le danger que peut courir l'archevêque. Thiers reste silencieux. On décide alors d'envoyer à Versailles le vicaire général Lagarde ; celui-ci remet à Thiers une lettre où l'archevêque lui demande de consentir à l'échange... Thiers répond non à cette seconde lettre, mais à la première : « Les faits sur lesquels vous appelez mon attention sont absolument faux, et je suis véritablement surpris qu'un prélat aussi éclairé que vous ait pu y croire. Jamais nos soldats n'ont fusillé des prisonniers ni cherché à achever des blessés... » L'abbé Lagarde reste à Versailles¹⁵⁶. Thiers le retient, gagne du temps. Il attend que les événements provoquent le crime souhaité par lui ; il compte s'en servir comme d'une justification. Dans le tumulte et le désespoir, le 24 mai, six des otages seront exécutés, payant de leur vie les massacres sauvages auxquels les Versaillais se livrent sur les plus innocentes victimes¹⁵⁷.

¹⁵⁵ EDMOND DE PRESSENSÉ, *Revue des Deux Mondes*, 15 juin 1871. « Le 18 mars, Paris sous la Commune. »

¹⁵⁶ COMTE D'HÉRISSON, Op. cit., p. 218 et suiv. « L'abbé Lagarde fut chargé par l'archevêque d'aller à Versailles négocier un échange... Il faut se demander d'abord pourquoi cette mission échoua. La réponse sera bien simple. Elle échoua parce que M. Thiers ne voulut pas admettre même l'idée de négociation quelconque avec les insurgés... Dans ce refus éclate aussi la férocité de l'âme bourgeoise et basse qui animait le vainqueur de la Commune. »

¹⁵⁷ *Le National* dira « assez d'exécutions, assez de sang, assez de victimes ». MAURICE GARÇON, *La Justice contemporaine* : « Pendant toute une semaine, Paris fut le théâtre d'une abominable parodie de la justice qui facilita toutes les lâchetés et autorisa toutes les cruautés. »

V

[Retour à la table des matières](#)

Le 22 mai, Thiers déclare à l'Assemblée Nationale : « Nous sommes d'honnêtes gens : c'est par les lois ordinaires que justice sera faite. Nous n'aurons recours qu'à la loi. »

Paris aurait pu être pris en une journée, mais on prolonge la bagarre des rues pendant huit jours :

« [Les massacres]... furent certainement voulus par les généraux bonapartistes et par Thiers... On les continua délibérément. Dans ce lent envahissement de la France qui permit à la résistance de s'organiser, on fit huit ou dix fois plus de prisonniers qu'il n'y avait de combattants, on fusilla plus d'hommes qu'il n'y en avait derrière les barricades, tandis que l'armée perdit seulement 600 tués et eut 7 000 blessés. Opposer cette froideur haineuse des troupes versaillaises aux sursauts de colère des bataillons fédérés n'est-ce pas déterminer de quel côté exista la préméditation ? ¹⁵⁸ »

Thiers s'était assuré la complicité de l'armée prussienne, il avait obtenu l'annulation de l'article du traité de Francfort qui interdisait au gouvernement français de rassembler plus de 40 000 hommes autour de Paris. Et, pendant la lutte, l'armée prussienne livre aux Versaillais les Communards qui tentent de s'enfuir.

Les troupes versaillaises – 130 000 hommes - munies de vivres, d'armes et de matériel de siège, n'ont en face d'elles que les bataillons désorganisés de la Commune qui défendent pied à pied les quartiers de Paris. Voici Varlin, Varlin qui est l'idole du quartier, et devant qui tout s'est tu dès qu'il est entré, le voici au carrefour de la Croix-Rouge, Malon et Jaclard aux Batignolles, La Cecilia à Montmartre, Wroblewski qui repousse quatre fois les Versaillais de la Butte-aux-Cailles, opposant à l'investissement de Paris une résistance désespérée. Le 24, la Commune appelle « tout le monde aux barricades ». Paris ne lutte plus, il se débat. Un suprême effort : Varlin, Léo Frankel, Brunel, Delescluze, organisent des barricades à la Bastille, au boulevard Voltaire, au faubourg du Temple. « Le plus souvent, les barricades s'élèvent au milieu d'un sombre silence. On n'entend que le bruit sourd des pavés tombant les uns sur les autres et la voix grave des fédérés disant aux passants : « Un coup de main, citoyens, c'est pour votre liberté que nous allons mourir. »

¹⁵⁸ GEORGES BOURGIN, op. cit., p. 168.

Et voilà la répression promise par Thiers : au nom des lois, par les lois, avec les lois : « Nos vaillants soldats se conduisent de manière à inspirer la plus haute estime, la plus grande admiration de l'étranger. »

Quand on ne les fusille pas sur place, on emmène à Versailles les fédérés en un long cortège, sous l'œil vigilant du général de Galliffet. Les correspondants étrangers des journaux, (*Daily News*, 8 juin, *Times*, 29 et 31 mai 1871) décrivent ainsi les exécutions : « Les captifs formés en longue chaîne, tantôt libres, tantôt comme en juin 1848, reliés par des cordes de manière à ne former qu'un bloc, étaient acheminés sur Versailles. Qui refusait de marcher était piqué à la baïonnette et s'il résistait, fusillé sur place ou attaché à la queue d'un cheval... »

Galliffet les attendait à la Muette; là il parcourait les rangs et de sa mine de loup maigre :

« Vous avez l'air intelligent, disait-il à quelqu'un, sortez des rangs. »

« Vous avez une montre, disait-il à un autre, vous deviez être un fonctionnaire de la Commune », et il le mettait à part...

« Le général ayant ainsi choisi une centaine de prisonniers, un peloton d'exécution fut formé. Quelques minutes après, nous entendîmes derrière nous des décharges qui durèrent un quart d'heure. C'était l'exécution sommaire de ces malheureux ¹⁵⁹. »

Le dimanche 28 mai, Galliffet dit : « Que ceux qui ont des cheveux gris sortent des rangs » : « Vous avez vu juin 1848, vous êtes plus coupables que les autres », et il fait rouler leurs cadavres dans les fossés des fortifications.

Des enfants de 12 à 16 ans, et des femmes : « J'ai vu, dit le correspondant du *Times* (29 mai), une jeune fille habillée en garde national marcher la tête haute parmi les prisonniers qui avaient les yeux baissés. Cette femme grande, ses longs cheveux blonds sur ses épaules, défiait tout le monde du regard. La foule l'accablait de ses outrages, elle ne sourcillait pas et faisait rougir les hommes par son stoïcisme. »

À l'entrée de Versailles, les prisonniers étaient attendus, promenés en spectacle dans les rues de la ville, exposés sur la place d'armes : « On voit, dit *Le Siècle* du 30 mai, des femmes du monde insulter les prisonniers et même les frapper avec leurs ombrelles. »

Avec quel raffinement est organisé le massacre des vaincus ! Ce massacre, Thiers l'a voulu : il télégraphie aux préfets : « Le sol est jonché de leurs cadavres, ce spectacle affreux servira de leçon. » Et à l'Assemblée : « La cause de la Justice, de l'Ordre, de la Civilisation a triomphé. »

« 399 823 dénonciations et seulement 38 568 arrestations ; 20 000 femmes et enfants tués pendant la bataille ou après la résistance (à Paris et en province).

« 3 000 morts dans les dépôts, les pontons, les forêts, les prisons, la Nouvelle-Calédonie, l'exil...

¹⁵⁹ *Daily News*, 8 juin 1871 et *Times* du 31 mai 1871, cités par Lissagaray, op. cit., p. 396.

« 13 700 condamnés à des peines qui, pour certains, ont duré 9 ans.

« 70 000 femmes, enfants, vieillards privés de leur soutien naturel ou jetés hors de France.

« 107 000 victimes, voilà le bilan ¹⁶⁰. »

La classe ouvrière a largement contribué au tableau des victimes. Une statistique approximative du général Appert répartit ainsi ces victimes entre les diverses professions. Condamnés, par professions : 2 901 journaliers, 2 664 serruriers mécaniciens, 2 293 maçons, 1 569 menuisiers, 1 598 employés de commerce, 1 491 cordonniers, 1 065 commis, 863 peintres en bâtiment, 819 typographes, 766 tailleurs de pierre, 681 tailleurs, 636 ébénistes, 528 bijoutiers, 382 charpentiers, 347 tourneurs, 283 sculpteurs, 227 ferblantiers, 224 fondeurs, 210 chapeliers, 206 couturiers, 193 passementiers, 182 graveurs, 172 horlogers, 172 doreurs, 159 imprimeurs sur papiers peints, 157 mouleurs, 106 instituteurs, 106 relieurs, 98 facteurs d'instruments.

Le dimanche 28 mai, après avoir combattu au 6e, au 3e, au 10e, au 11e arrondissements, « quand il ne reste plus une barricade, Varlin abandonne sa vie au hasard ¹⁶¹ ».

Épuisé, il s'assoit sur un banc place Cadet. Un passant le reconnaît, demeure un moment hésitant, puis à la patrouille qui passe le désigne. Les soldats le frappent à coups de crosse. On lui jette ordures et boue. Varlin contemple avec sérénité la foule dont il veut l'émancipation.

Eugène Varlin a risqué sa vie pour sauver les otages et pourtant on crie autour de lui : « A Montmartre, à Montmartre, qu'on le fusille au même endroit que Clément Thomas ! »

Le lieutenant Sicre conduit Varlin les mains liées vers les buttes où se tenait le général de Laveaucoupet.

Par les rues escarpées de Montmartre, Varlin est traîné une grande heure. « Sous la grêle des coups, sa jeune tête méditative, qui n'avait jamais eu que des pensées fraternelles, devient un hachis de chairs, l'œil pendant hors de l'orbite. » (Lissagaray). Quand il arrive rue des Rosiers, il ne marche plus, on le porte. On l'assoit pour le fusiller. Les soldats crèvent son cadavre à coups de crosse. Sicre le dépouille, distribue aux soldats l'argent trouvé dans ses poches et prend la petite montre que lui ont offerte les relieurs en septembre 1864.

Eugène Varlin, Thiers : deux hommes, deux races, et pourtant d'un même pays. Mais ils incarnent les deux courants humains qui se heurtent, tout au long de l'histoire : la lutte des vivants contre les survivants.

Thiers avait gagné sa quatrième bataille, non point sur une armée ennemie. Général de guerre civile, son apothéose commence; il devient héros national.

¹⁶⁰ LISSAGARAY, op. cit., p. 486.

¹⁶¹ E. FAILLET, *Biographie de Varlin*, pp. 61, in-8°, Paris, Perreau, 1885.

L'ombre s'étend sur la France, puis c'est la nuit. Une nuit profonde qui se prolonge. Mais, après, ce sera la lumière du jour.

N. B. - L'auteur de cette histoire tient à signaler tout particulièrement deux ouvrages parus après la première édition : *Trade-unionisme et syndicalisme*, par ANDRÉ PHILIP (Librairie Montaigne, 1936), et *Le Mouvement syndical en France*, par GEORGES LEFRANC (Librairie syndicale, 1937). En outre, *La Commune*, de GEORGES BOURGIN (Éditions Nationales, 1938), par sa qualité et son ampleur, représente l'œuvre d'une vie.

Célestin Bouglé (1948),
Histoire du mouvement ouvrier. Tome I : 1830-1871.

Index général

[Retour à la table des matières](#)

Noms de personnes : ABOUT

Noms géographiques : *Aix*

Autres noms : Association républicaine

A

ABOUT

Act de 1662 (loi du domicile)

« Adresse inaugurale » (L') de Karl Marx

Aix

ALBERT (Martin)

ALCAN

Algérie

ALLAN (William)

Allemagne

ALLETT (John)

Alsace

Alsace-Lorraine

ALTHORPE (Lord)

AMOUROUX

ANDLER (Charles)

Anti-corn law league

Anzin (grève des mineurs)

APPERT (Général)

APPLEGARTH (Robert)

ARAGO

ARDILL (John)

ARGOUT (Comte d')

ARNAUD (Antoine)

ARNAUD (René)

ARNOLD

« Artisan » (L')

Ashton

Assemblée nationale

ASSI

Association des frères Unis

Association des maîtres et garçons tailleurs

Association des Mutuellistes

« Association des ouvriers de tous les corps d'état
(De ') »

« Association des Travailleurs »

Association des Travailleurs des Chemins de fer
français

Association fraternelle (maçons et tailleurs de
pierre)

Association fraternelle et démocratique (menui-
siers)

- « Association (L') Internationale des travailleurs » (brochure)
 Association internationale des Travailleurs
 Association Libre pour l'Éducation du Peuple
 Association lyonnaise des Droits de l'Homme
 Association nationale pour la protection du Travail
 Association pour la liberté de la presse
 Association Républicaine
 Association républicaine pour la défense de la liberté de la presse patriote et de la liberté individuelle (7 nov. 1833)
 ASTONIN
 « Atelier » (L')
 Atelier National
 Ateliers nationaux (Les)
 ATWOOD (Thomas)
Aubin (Aveyron) (Grève des mineurs à)
 AUBRY (Émile)
 AUDIGANNE (A.)
Autun (Tribunal d')
 « Aux ouvriers typographes »
 AVRIAL
 AYMAR (Général)
- B
- BABEUF
Blackburn
 BAKOUNINE (Michel)
Bâle
 BANCEL
 Banque de France
 BARBEDIENNE
 BARBERET
 BARBÈS
 BARBET
Barcelone
Bar-le-Duc
 BAROCHE
 BARON (A)
 BARRÈRE
 Barrière du Maine (à Paris)
 BARROT (Odilon)
 BARTHE
 BASTELICA
 Bastille
 BAUER (Heinrich)
 BAUNE
 BAZARD
Belgique
 BELL
 BELNOT
 Beluze et Cie (Banques Populaires)
 BENBOW (William)
 BENEDETTI
 BENOIT (Joseph)
 BÉRANGER (Charles)
 BERGMANN
 BERGSON (Henri)
 BERNARD
 BERNARD (Martin)
 BERNSTEIN (Édouard)
 BERRYER-FONTAINE
 BERTH (Édouard)
 BESLAY
 BESSON (Annette)
 BIBAL
 BIGOT (Léon)
 BILLAULT
 Bill Ashley
 Bill de
 BINYON (Daniel)
Birmingham
 Birmingham Political Anion
 BISMARCK
 BLANC (Louis)
 BLANQUI
 BONAPARTE (Prince Pierre)
Bordeaux
 BOUGLÉ (C.)
 BOURDON
 BOURGES (Michel de)
 BOURGIN (Georges)
 Bourse auxiliaire (La)
 Bourse auxiliaire des fondeurs
 Bourse des Travailleurs
 Bourses
 BOUTON
 BOUVIER DU MOLART
 BOUVILLE
 BOYER (Adolphe)
 BRADSHAW
 BREFFORD
Brest
 BRINDLEY
 BRIOSNE
 BRONTERRE (O'Brien)
 Brotteaux (à Lyon)
 BROUGHAM (Lord)
 BRUNEAU (Francis)
Brunswick (Comité de)
Bruxelles
 BUCHEZ
 BUGEAUD (Général)
 Builder's Guild hall
 BUONAROTTI
 BURET (E.)
 BUSSEY (Peter)
 Butte-aux-Cailles (à Paris)
- C
- CABET (G.)
 Cadran (rue du)

- CÆCILIA (La)
Caen (menuisiers et serruriers)
 Caisse de Secours mutuels et de Prévoyance
 Caisse du soir
 Caisse de Solidarité
 Caisses auxiliaires
Calais (Cordonniers de)
 CAMERON (Richard)
 CAMBON (Paul)
 CAMELINAT
 Canuts (Les)
 Carbonarisme (Le)
 « Caricature » (La)
Carvin
 CASTELLANE (Général de)
Carlisle
 CATALAN
 CAVAINAC
Cayenne
 Célestins (place des)
 CHALALY (Louis)
Châlons
 Chambre de Commerce internationale
 Chambre des Communes
 Chambre des Députés
 Chambre des Lords
 Chambre (La) des maîtres imprimeurs
 Chambre syndicale
 Chambre syndicale des Menuisiers
 Chambre syndicale des tourneurs sur métaux
 Chambre syndicale et professionnelle des cor-
 donniers de Paris
 Chambre syndicale patronale des cuirs et peaux
 CHAMPY
 CHANGARNIER
 « Chansons de l'Atelier »
 CHARBONNEAU
 « Charivari » (Le)
 CHARLES X
 CHARNIER
 CHARRAS (Colonel)
 Charte du Peuple
 Chartisme (Le)
Chaux-de-Fonds
 CHEMALÉ
Chemnitz
 HERBULIEZ
Cheshire
 CHEVALIER (Armand Le)
 CHEVALIER (Michel)
 CHEVÉ (François)
 « Chronique de juillet 1830 »
 CLARK (Thomas)
 CLEAVE
 CLÉMENCE (Adolphe)
 CLEMENCEAU
 CLÉMENT (Victor)
 Cloître Saint-Merri
 Club de l'Émancipation des Femmes
Clyde (La)
 COBBETT
 COBDEN (Richard)
 COCHIN (Augustin)
 Code Civil
 Code Pénal
 Coercion Bill de l'Irlande
 COLLINS
 COMBAULT
 « Commerce » (Le)
 Commission de Propagande (du parti républi-
 cain)
 Commission de propagande de la Société des
 Droits de l'homme
 Commission des Filateurs
 Commission du Gouvernement pour les travail-
 leurs (Commission du Luxembourg)
 Commission (La) ouvrière de 1867
 Comité du Travail de la Constituante
 Comité révolutionnaire de Salut Public
 Comité Riesz
 Comité Sadler
 Comité Schwartz
 Commune (La)
 « Communication confidentielle »
 « Communication privée » (La)
 Conciergerie (La)
 Confédération du travail
 Congrès ouvrier de l'Association internationale
 des Travailleurs :
Bâle
Bruxelles
Genève
La Haye
Lausanne
 Conseil exécutif des Mutuellistes
 Conseils des Présidents de Loge
 CONSIDÉRANT (Victor)
 Constituante (La)
 « Constitutionnel » (Le)
 « Conteurs ouvriers » (Les)
 COOPER (Th.)
 CORBON (Anthime)
 Cordeliers (place des)
 Corn Laws
Cornouailles
 Corporation (La) nouvelle
 COULSON (Edward)
 Cour de Paris
 « Courrier français » (Le)
 Crédit Mobilier (Le)
 CREMER
Creusot
Creusot (Grève des usines du)
 « Crisis » (The)
 Croix-Rousse (à Lyon)
 CUVILLIER (A)

D

« Daily News »
Danemark
Darnétal
 DARU (Hippolyte)
 DAUMIER
 DAYOT (Armand)
 « Débats » (Les)
 « Défenseur du Pauvre » (Le)
 DELACOUR
 DELAISI (Francis)
 DELENTE
 DELESCLUZE
 DEMAY (F.)
 Democratic Association
 Démocratie pacifique
Derby
 DEREURE
 DEROUIN (Jeanne)
 DESCAMPS
 DESCAVES (Lucien)
 Devoir Mutuel (Le)
 DIDOT (Firmin)
 DIMITRIEFF (Elisabeth)
 DOHERTY (John)
 DOMMANGET (M.)
Dorchester
 DOSBOURG
 « Droit » (le)
 DROZ (Edouard)
 DUCHATEL
 DUCHÊNE (Georges)
 DUFOUR (Arlès)
 DUFRAISSE (Marc)
 DUNCAN (Abraham)
 DUPLAN (procureur général)
 DUPLEIX
 DUPONT (Clovis)
 DUPONT (Eugène)
 DUPONT (Imprimerie)
 DUPONT-WHITE
 DURAND
 DUVAL
 DUVEAU (Georges)
 DUVERGIER DE HAURANNE
 DYSON (Arthur)

E

ECCARIUS
 « Echo de la Fabrique » (L')
 « Echo des Travailleurs » (L')
 École Unique
 EDMOND (Charles)
 EFRAHEM
 « Égalité » (L')
 « Égalité parfaite » (L') (Rob. Owen)

Elbeuf

Ems
 ENFANTIN
 ENGELS (Frédéric)
 Equitable Labour Exchange
 Étaques (rue des)
États-Unis
 « Européen » (L')
 EWERBECK (Herman)
 Exposition de Londres
 EZECHIEL

F

Factory Commission
 Factory System
 FAGUET (Émile)
 FAILLET
 FALLOUX
 FAVRE (Jules)
 Fédération communiste
 Fédération des Bannis
 Fédération des Bourses
 Fédération des Justes
 Fédération des ouvriers de France
 FERMÉ (Albert)
 FERRY (Jules)
 FEUERBACH
 FIELDER (John)
Firmigny
 FLAHAUT
 FLAUBERT (G.)
 FLETCHER (Dr.)
 FLOCON
 FLOQUET
Fontainebleau
 FOULD
 FOULON (Maurice)
Fourchambault
 FOURIER
 FURNOL
France
 FRANÇOIS (Achille)
 FRANKEL (Léo)
 FRANQUIN
Frasnes
 Frères de la Concorde
 FRIBOURG
 FROST (John)
 FRUNEAU
 Fumiers (rue des)

G

GALILÉE
 GALLIFET (Général de)
 GARÇON (Maurice)

- GARNIER-PAGÈS
 GASPARI
 GAUTHIER (Les frères)
 GAUTHIER (P.) (Soc. typographique)
 GAY (Désirée)
 « Gazette de l'Étranger »
 « Gazette de l'Union et de la Coopération de tous les métiers »
Genève (Grève des typographes de)
 (Grève du bâtiment)
 GÉRARDIN (E.)
 GÉROULT
 GILLAND (Jérôme-Pierre)
 GIRARD
 GIRARDIN (E. de)
 GIROD DE L'AIN
 GISQUET
Givors
 « Glaneuse » (La)
Glasgow
 « Globe » (Le)
 GOBERT
 GOSSET
 GOUDCHAUX
 GRAMME
 GRAMMONT (Duc de)
 Grande-Bretagne
 « Grande fête nationale et Congrès des Classes productives », Grand National Holiday
 Grande Union consolidée des Métiers
 GRANJON
 Greneta (rue)
Grenoble
 Grève (place de)
 « Grève (La) de Sotteville-les-Bains »
 GRIFFUELHES
 GRIGNON
 Groupe Communiste d'Éducation ouvrière
 GRÜN (Karl)
 GUÉPIN (A.)
 GUILLE (Daniel)
 GUILLAUME DU LOCLE (James)
 GUILLAUMIN
 Guillotière (La)
 GUIZOT
- H
- HALÉVY (Daniel)
 HALEVY (Ludovic)
 Handloom weavers' Enquiry
Hanley
Hanovre (Roi de)
 HARNEY (George-Julian)
 HAUSSMANN
 HAVIN
 HÉBERT
 HEGEL
- HÉLIGON
 HÉRISSON (Comte d')
 HESS (Moise)
 HETHERINGTON
 HILL (M.)
 HINS (Eugène)
 HOBHOUSE (John Cam)
 HOBSON (J.)
 HODGSKIN (Th.)
 HOHENZOLLERN (Ch. de)
 Hôtel de Ville
 HÛ (Léon)
 HUGO (Victor)
 « Humanitaire » (L')
 HUMBERT
 HUME
 HUNT
- I
- Imprimerie nationale
 « Indicateur » (L')
 Industrie cotonnière (Rapport des délégués de l')
 « Instructions (Les) pour une prise d'armes »
 Internationale (La première) - cf. Association internationale des Travailleurs
 Internationale (L') chant
 ISAACS (William)
- J
- JACLARD JAFFRAY (John)
 JEAN JEAN
 JENKINSON (James)
 JOHANNARD
 JONES
 JOURDE
 « Journal des ouvriers »
 « Journal du Commerce »
 « Journal du Peuple »
 Juin 48
 JUNG
 Junta (La)
- K
- KARÉNINE (W.)
 KAY (John)
 KEAN (Charles)
 KRUPP
 KUGELMANN (Dr.)
- L
- LACHAUD

- LACORD
 LAFAYETTE
 LAFITTE
 LAGARDE (Vicaire général)
 LAGARDELLE (Hubert)
 LAGRANGE
 LAISNEY (Thérèse)
 LAMARTINE (A. de)
 LAMENNAIS
 LAMORICIÈRE
Lancashire
 LANDRIN (Émile)
 Land Scheme
 LANGEVIN (Camille-Pierre)
 LANGLOIS
 LAPLANCHE
 LAPOINTE (Savinien)
 LARIVIÈRE (Henri)
 LASCOURS (Général)
Lausanne
 LAVEAUCOUPET (Général de)
 LAWRENCE (James)
 LEBON (Napoléon)
 LEBŒUF (Ministre)
 LE CHEVALIER
 LE CLERE (Ateliers de)
 LECOMTE (Général)
 LÉCUYER
 LEDORÉ
 LEDRU-ROLLIN
 LEFORT (Henri)
 LEFRANÇAIS
 Légions Révolutionnaires (Les)
 Législative (La)
 Législation protectrice du travail
Leicester
 LELONG
 LENEVEUX (Henri)
 LÉNINE
 LE PLAY
 LEROUX (Jules)
 LEROUX (Pierre)
 LEROY (Maxime)
 LEROY-BEAULIEU (Paul)
 Liberté (La) des charpentiers de Paris
 LIEBKNECHT (W.)
 Ligue de la Paix et de la Liberté
Lille
Limoges
 LIMOUSIN (Charles)
 LIMOUSIN (fils)
 LISSAGARAY
 LIST
Liverpool
 « Livre (Le) du compagnonnage »
Lodève
 Loi de 1834
 Loi des pauvres
 Loi Falloux
- Loi Le Chapelier
 Lois de septembre
 LOISET (proposition)
 LOKROY
Londres
 LONGUET (Charles)
 LOWERY
 LOUIS-NAPOLÉON (voir Napoléon III)
 LOUIS-PHILIPPE
 LOVELESS (James et George)
 LOVETT (William)
Lovyton
 LUCRAFT
 LUDRE (Comte de)
 LUTHER (Martin)
 « Lutte (La) à outrance »
Luxembourg
Lyon
- M
- MAC DOUALL
 MACRE
 MAGU
 MAIRET (Joseph)
 MALON (Benoît)
 MALRAUX (A.)
 MALTHUS
Manchester
 Manifeste communiste (Le)
 Manifeste (Le) des Soixante
 MANIN
 MANTOUX
 Manufactures (Études sur le régime des)
 MARIE
 MARIGNÉ
 Marmite (La)
 MARSDEN
 Marseillaise (La)
Marseille
 MARTIN-NADAUD
 MARX (K.)
 Marxisme
 MATHÉ
 MAUPAS (de)
 MEHRING (Franz)
 MEILLARD
 MELBOURNE (Lord)
 « Mémoires d'un ouvrier de Paris »
Ménaï (Déroit de)
 MÉNARD (Louis)
 MERRHEIM
 METCALF
 MICHELET
 Michel-Lecomte (rue)
 MICHELOT
 MIE (Auguste)
 Ministère du Travail

- MITCHELL (Henry)
MOLL (Joseph)
MOLLIN
« Moniteur » (Le)
MONTFALCON (J.-T.)
MONTALEMBERT
Montchanin (Grève des mineurs de)
MOORE (William)
MORAIN (Jean)
MOREAU (Pierre)
MORGAN (M.)
MORNY
MOROGUES (Baron de)
Mulhouse
MURAT (André)
- N
- Nantes*
NAPOLÉON (Prince)
NAPOLÉON III (voir Louis-Napoléon)
« *National* » (Le)
National Association for the production of Labor
(1830)
National Charter Association
National Union of the Worthing classes and
others
Neuilly
New-Castle upon-Tyne
« *New Moral World* »
New York
NIBOYET (Eugénie)
NIGAUD (femme)
Nîmes
NOIR (Victor)
Nord
Nord-Ouest (Comtés du)
« *Northern Star* »
Nottingham
- O
- OASTLER (Richard)
O'CONNELL (Daniel)
O'CONNOR (Feargus)
ODGER (George)
O'FESTY
Oldham
OLLIVIER (Emile)
« *Opinion des femmes* » (L')
« *Opinion (L') nationale* »
ORDONNEAU (Général)
« *Organisateur* » (L')
« *Organisation du travail* » (L')
ORLÉANS (Prince d')
ORRELL
OWEN (Robert)
- P
- PAEPE (César de)
PAGNERRE
Paisley
PAJOT (Veuve)
Palais Royal
PALLEY (W.)
Panthéon (place du)
Paris
PECQUEUR
PEEL (Sir Rob.)
PELLOUTIER (Fernand)
PENOT (Achille)
PERDIGUIER (Agricol)
PEREIRE
PÉRENNES
PÉRIER (Casimir)
PÉRIER (Michel-Ange)
PERRACHON
FERREUX (Gabriel)
PERSIGNY
PEUPIN (proposition)
« *Peuple (Le) Belge* »
« *Peuple (Le) journal des ouvriers rédigé par
eux-mêmes* »
Phalanges (Les) démocratiques
PHILIPON (Ch.)
PICARD (Ernest)
PICARD (Roger)
PICHAT
PILLING (Richard)
PINDY (Louis-Jean)
« *Pioneer or Trades Union Magazine* »
PLACE (Francis)
PLON
POIRIER-BONNEVILLE (Mme)
« *Political Register* »
Pologne
PONCY (Charles)
Poor law Amendement Act (1834)
Poor man's advocate
« *Populaire* » (Le)
POTTIER (Eugène)
« *Précurseur* » (Le)
Préfecture de Police
« *Presse* » (La)
PRESSENSÉ (E. de)
Procès de l'internationale
Procès-verbal des Réunions de la Commission
des Filateurs, Arch. Municip. de Rouen
« *Procureur de la Cour de Lyon* » (Le)
« *Progrès (Le) de Lyon* »
« *Progrès (Le) du Locle* »
PROISY (Mlle)
PROUDHON
Proudhonisme

- PROUX (Mlle)
 PRUNELLE (Marie)
Prusse (La)
Puebla
 PUECH (J.L.)
 PUJOL (Louis)
Preston
 PUYRAVEAU (Audry de)
- Q
- QUENTIN BAUCHART
 QUIGNOT
 Quincampoix (rue)
 QUINET (Edg.)
- R
- « Rappel » (Le)
 « Rapport Cour d'appel de Bourges » (13 janv. 1852)
 « Rapport du Procureur général de la Cour d'appel de Limoges »
 « Rapport présenté au Président du Conseil des Ministres sur les causes qui ont amené les événements de Lyon s (1832)
 RASPAIL
 RECLUS (Maurice)
 RECURT (Dr.)
 « Réformateur » (Le)
 « Réforme » (La)
 Reforme Bill
 « Réforme (La) sociale »
 REMUSAT (Charles de)
 RENAN
 RENARD (Georges)
 « Réparateur » (Le)
 « République (Le) des travailleurs »
 « Réveil » (Le)
 Révolution de février 1848
 Révolution de juillet 1830
 « Revue » (La)
 « Revue des Deux Mondes »
 « Revue de Synthèse historique »
 « Revue du Progrès »
 « Revue Encyclopédique »
 REYBAUD (Louis)
 REYNAUD (Jean)
Rhône (Association générale des tailleurs de pierre)
Ricamarie (Massacre de la)
 RICHARD (Albert)
 RIGAULT (Raoul)
Riom (procès de)
 « Rive (La) gauche »
Rives-de-Giers
 RIVIÈRE (Marcel)
- ROBESPIERRE
 ROCHEFORT
Rochdale
 ROGERS (John)
 ROGUET (Général)
 ROLAND (Pauline)
 ROTHSCHILD
Roubaix
Rouen
 ROUHER
 ROUSSE (Maître)
 ROUSSEL
 ROZET
 ROZIER
 Ruche Populaire (La)
 RUDE (Fernand)
 RUGE
 RUMIGNY (Général de)
 Rural Police Bill
 RUSSEL (Lord John)
Russie
- S
- SADLER
 Sadler's Committee (Rapport sur le travail des enfants)
Sadowa
 SAINT-AIGNAN
Saint-Étienne
Saint-Georges
 SAINT-HILAIRE (Barthélemy)
 SAINT-SIMON
 Saint-Simoniens (Les)
 Sainte Alliance des Travailleurs
 SAINTE-BEUVE
 SALA (Adolphe)
 SAND (George)
 SAVAGE (William)
 SCHAPPER (Karl)
 SCHMIDT (Ch.)
 SCHNEIDER
 SCHUSTER (Théodore)
 SCHWITZGUÉBEL
 SEIGNOBOS (Ch.)
 Settlement Act (de 1662)
 SEVESTE
 SHAW
 SICRE (Lieutenant)
 « Siècle » (Le)
 SIÉYÈS
 SIMONIN (Catherine)
 SISMONDI
 SKELTON (John)
 Slesvig (Plébiscite du)
 Société Auxiliaire des Ouvriers fondeurs
 Société Centrale des Arts Culinaires
 Société communiste

- Société d'amitié fraternelle
 Société de Crédit Mutuel et de solidarité des
 ouvriers du bronze
 Société de l'Avenir
 Société de l'Union des Travailleurs du Tour de
 France
 Société des Amis du peuple
 Société des Droits de l'Homme et du Citoyen
 Société de secours mutuels Saint-Augustin (ty-
 pographes)
 Société de Secours mutuels Saint-Claude
 Société des Familles
 Société des Imprimeurs
 Société des Maîtres Imprimeurs
 Société des ouvriers relieurs de Paris
 Société des Saisons
 Société des Travailleurs égalitaires
 Société des Unistes
 Société d'Union fraternelle et philanthropique
 Société fraternelle des ouvriers en papiers peints
 Société générale
 Société industrielle (rubaniers)
 Société mutuelle des typographes
 Société philanthropique des ouvriers ébénistes du
 faubourg Saint-Antoine
 Société philanthropique des ouvriers tailleurs
 Société philanthropique des maîtres tailleurs
 « Solidarité » (La)
 SOLIVEAU
 SONVILLIER
Notteville-lès-Rouen (Grève des cotonniers de)
 SOULT (Maréchal)
Spitalfields
 STEIN (Lorenz von)
 STEPHENS
 STEPHENSON
Stockport
Strasbourg
 STURGE
Sud-Est (Comtés du)
 SUE (Eugène)
- T
- TAINÉ
 TALABOT
 TALLEYRAND
Tarare
 TARTARET
 TAYLOR
 TCHNERNOFF
 Temperance Weekly record
 « Temps » (Le)
 Ten hours bill
 TESSIÉ DE MOTAY
 TESTUT (Oscar)
 THEISZ (Albert)
 THIBERT (Marg.)
 THIERRY (Aug.)
- THIERS
 THOMAS (Général Clément)
 THOMAS (Edward)
 THOMAS (Émile)
 THUREAU-DANGIN
 TILFORD
 « Times »
 TOCQUEVILLE (Alexis de)
 TOLAIN
 TOURLOU (Général)
 TOURNESI (Le)
Tournon
 Trades Union
 Transnonain (Rue)
 « Travail » (Le)
 « Travail Affranchi » (Le)
 « Tribune » (La)
 « Tribune Prolétaire » (La)
 TRISTAN (Flora)
 TROCHU
 Trois Glorieuses (Les)
 TRONCIN (André)
 TRUQUIN (Norbert)
 TURNER (James)
Tysdesley
- U
- Union de Leeds
 Union des drapiers
 Union des fileurs de coton
 Union des potiers
 Union du bâtiment
 Union nationale de Poitiers
 Union ouvrière (L')
 « United Trades cooperative journal »
- V
- VAILLANT
 VALE (Rév.)
Valenciennes
 VALLÈS (Jules)
 VARLIN (Eugène)
 VERMOREL (A)
 VERON (L.)
Versailles
 VIAL (Jean)
 VICTOR-EMMANUEL
 VIDAL
Vienne (Isère)
Vierzon
 VIGNERTE
 VILLENEUVE BARGEMONT (Alban de)
 VILLERMÉ
Villette (La)
 VINÇARD

VINCENT
VINGTRINIER
« Voice of the People »
« Voix du Peuple » (La)
« Vorwärts »
VOYER D'ARGENSON

W

WALTER
WATT (James)
WAYTT (James)
WEBB (Sidney)

WEITLING (Wilhelm)
Westminster
Whig
WHITE (George)
WILLIAMS (M)
WOLOWSKI (Projet de loi)
Working Men's Association
WROBLEWSKI

Y

Yorkshire

Fin du livre